LE MEILLEUR CHEMIN
est celui qui conduit au Bureau des Petites Annonces de la PATRIE. C'est le chemin du succès

La Patrie

Journal
du Peuple

32e ANNEE---No 296---1ère SECTION---DE 1 A 6
MONTREAL, SAMEDI 11 FEVRIER 1911
LE NUMERO : DEUX CENTINS

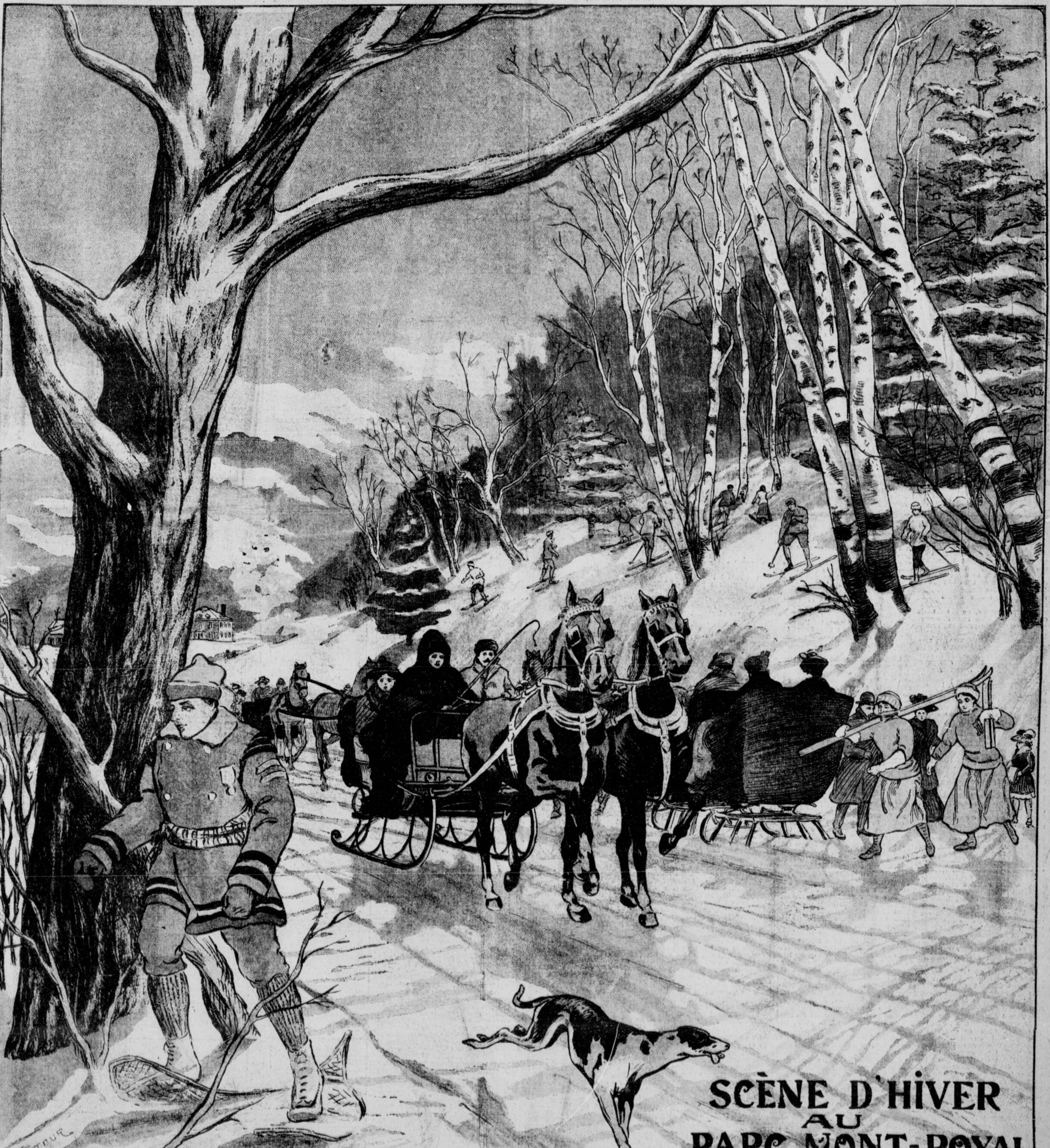

SCÈNE D'HIVER
AU
PARC MONT-ROYAL

L'HEROISME DE M. PION

—Dévalisés ! On nous a dévalisés à deux pas de notre chambre ! Quelle audace ! ne cessait de répéter monsieur Pion, en considérant d'un œil hagard les meubles éventrés, les tiroirs mis au pillage, les serrures forcées.

—Pourtant, voilà vingt ans que nous habitons cette petite maison de Cartierville, s'exclama madame, et il ne nous était encore rien arrivé.

—Dire qu'un peu plus, nous aurions peut-être été assassinés.

—Ne dis pas ça, Albéric, tu me fais peur.

—Je le dis parce que c'est la vérité, les voleurs se sont rarement introduits dans des villas habitées, ils réalisent là un progrès inquiétant...

Et en prononçant ces mots, monsieur Pion entra dans la cuisine. Les cambrioleurs y étaient passés.

Les trois quarts d'une dinde qui restaient du dîner n'avaient pas trouvé grâce devant leur vorace appétit, et quatre bouteilles de Bourgogne avaient fait couler la dinde.

—Du Bourgogne à 30 piastres la pièce, gémit M. Pion, quels vandales !

Soudain, ses yeux tombèrent sur un papier où se trouvaient crayonnés quelques mots.

M. Pion lut cet étrange avertissement: "Nous reviendrons dans une quinzaine de jours."

—Ils reviendront dans une quinzaine de jours, murmura le brave homme avec découragement ; ils ont le cynisme de prévenir. Non, non, dans quel siècle vivons-nous ?

Par terre, M. Pion trouva un autre papier ; celui-ci avait certainement été oublié par ces messieurs.

On pouvait lire, en haut, imprimé au composteur, ce titre édifiant : "Association des Trompe-la-Rousse, opérant avec succès depuis cinq ans."

Puis, au-dessous, on eût dit le commencement d'un rapport dressé en vue de quelque prochaine assemblée d'actionnaires.

" L'association, adoptant un nouveau mode de prélèvement sur les revenus bourgeois, a décidé de commencer ses opérations par le quartier de Cartierville. Résultats satisfaisants."

Puis, plus bas, on lisait la nomenclature des maisons visitées avec quelques renseignements assez précis sur la topographie de chacune d'elles, sur les mœurs et les habitudes de ses habitants, et sur leur moralité.

Quand M. Pion fut arrivé au passage qui concernait la sienne, il lut ceci :

" Bonne petite affaire. Ménage ne s'absentant pas assez souvent, par exemple, l'homme est hydropique, la femme a de l'albumine. Quelques mois à la campagne leur feraient grand bien. Ont le sommeil lourd et ronflent bruyamment. Maison à revoir."

M. Pion n'en croyait pas ses yeux :

—Des fiches, gémit-il, ces messieurs aussi se servent de fiches. Où allons-nous, où allons-nous, c'est épouvantable ?

Et il écrivit aux gens cambriolés, ainsi qu'à quelques habitants de villas appelés à le devenir, une lettre déocaillée, où il exposait ses desirata:

" La police, expliquait-il, est insuffisante à veiller sur nos personnes et sur nos biens, alors pourquoi ne la seconderions-nous pas nous-mêmes, en créant, à nos frais, un corps de veilleurs de nuit. Ceux d'entre nous qui ne voudraient pas, par économie, se faire remplacer, prendraient la garde en personne... etc.."

Il reçut deux ou trois réponses très vagues où on le félicitait de son esprit d'initiative, mais où les gens critiquaient sa proposition, lui montrant le bon et le mauvais côté.

M. Pion haussa les épaules :

—Imbéciles, lâches, froussards, gronda-t-il. Vous ne serez jamais assez volés ! On offre un remède à une situation inextricable, et voilà de quelle façon ce remède est accueilli. Pauvres niais ! On leur prendra des fortunes, et ils préféreront se laisser piller que de donner de temps en temps cent sous à un homme de confiance qui, armé jusqu'aux dents, surveillera étroitement leur maison. Que les gens sont donc bêtes, et combien on a tort de s'intéresser à leur sort.

Puis, ayant appelé sa femme :

—Héloïse, dit-il, je veux donner, ce soir même, un exemple d'héroïsme à tous ces clampins-là. Je monterai la garde en grande tenue, devant notre villa. Je veux épater le monde.

—En grande tenue ! objecta Mme Pion qui ne comprenait pas très bien.

—Pardieu oui, en grande tenue. L'heure où je monterai la garde n'est-elle pas celle à laquelle les gens chics rentrent du théâtre ou reviennent de soirée ? Je ne veux pas passer à leurs yeux pour un laquais, mais bien pour un homme du monde qui s'est improvisé le défenseur d'une société pourrie. Tu me sortiras mes vêtements de cérémonie.

Ce ne fut pas sans mal que monsieur Pion obtint de sa femme ce qu'il voulait.

Vers onze heures, ayant endossé son habit et s'étant armé d'un fusil gras, hors d'usage, au canon duquel il avait assujetti un large coutelas de cuisine, s'étant mis ensuite un vieux sabre au côté, il alla se poster devant sa maison, sous les huées de sa femme qui le traita de vieux serin.

Il était là, depuis cinq minutes, fébrile, l'arme sur l'épaule, arpentant, tel un fonctionnaire, le trottoir de long en large et intriguant ou apeurant par son attitude farouche, les passants attardés qui le prenaient pour un fou, lorsque deux paisibles sergents de ville firent soudainement irruption. En voyant M. Pion, les deux hommes se regardèrent stupéfaits.

—Voilà un gaillard, dit le premier, qui a sûrement un grain.

—Agissons toujours avec prudence, car ces vieux toqués-là sont parfois dangereux, et un mauvais coup est bien vite reçu.

Le premier des agents s'approcha alors, le sourire sur les lèvres, de M. Pion :

—Eh bien, mon brave, dit-il, combien te reste-t-il encore de jours à tirer ? J'espère que tu es de la classe ?

Et l'autre agent de s'exclamer aussitôt :

—Nous venons te relever de ta faction. Accompagne-nous, le maire t'attend pour te décorer de la médaille et t'élever à la dignité de détective privé.

A ces mots, M. Pion avait pâli. D'une voix étranglée par la colère, il cria :

—Dites-donc, messieurs de la police, qui laissez piller le monde comme si vous aviez un intérêt dans le butin, vous ne m'avez pas regardé, je suppose. En voilà des manières. Je ne suis pas fou, croyez-le bien. Je suis un révolté. Voilà tout. Indigné de la façon dont nous sommes protégés par notre administration qui nous coûte les yeux de la tête. Je veux donner un exemple à mes contemporains en veillant moi-même sur la propriété d'autrui.

Devant un langage à ce point subversif, les agents changèrent d'attitude.

—Ah ! c'est sur ce ton-là que vous le prenez ? fit l'un d'eux, eh bien, vous allez voir ce que ça va vous coûter, d'abord comment vous appelez-vous ?

M. Pion déclina ses nom, prénoms et adresse.

—Très bien, nous vous dressons procès-verbal pour vous apprendre à faire le fanfaron, avec de telles armes dans la rue. Vous êtes un danger sérieux pour le piéton.

—Un danger ! fit M. Pion, les yeux au ciel, moi, au contraire, qui veille sur sa sécurité.

—Et vous allez réintégrer tout de suite votre domicile, ou nous vous emmenons au poste.

A cet ordre, M. Pion, soucieux de ne pas s'attirer une vilaine affaire, rentra chez lui, non sans avoir encore aggravé son cas par quelque propos injurieux à l'adresse de la sûreté.

—Héloïse, fit-il en entrant, les bras au ciel, non seulement on nous prend notre bien mais voilà que des agents ont verbalisé contre moi et que je vais être condamné à une amende.

—Je m'en étais douté, répliqua Mme Pion, grincheuse, espèce d'exalté que tu es, tu n'en feras jamais d'autres. Viens donc te coucher, ça vaudra mieux...

Et M. Pion se coucha. Mais, à partir du lendemain, il résolut, armé de la même façon, d'atteindre les voleurs dans une pièce du rez-de-chaussée dont il avait, à dessein, laissé la fenêtre entrebâillée ; toutes les nuits, il veillait dans l'obscurité et se reposait l'après-midi.

Pendant vingt nuits, il se tint sur la défensive, mais les voleurs n'avaient pas donné de leurs nouvelles. Et M. Pion commençait à douter de leur avertissement, qu'il considérait comme une simple bravade. Au cours de la vingt-et-unième,, il s'était un peu assoupi lorsque, soudain, quelque chose frôla sa joue. Il se réveilla en sursaut, en criant : "Je les tiens !" Ayant aussitôt enflammé une allumette-bougie, il remarqua un gros papillon de nuit qui voltigeait au plafond, allait, comme une flèche, donner de la tête dans les glaces, tombait assommé et repartait avec plus de vigueur que jamais.

—Que je suis bête, dit-il, ce papillon m'a fait une peur...

Puis il s'étendit dans son fauteuil et, rassuré, s'endormit pour de bon.

Ce fut sa bonne qui le réveilla, le lendemain au petit jour.

—Eh bien ! mon pauvre monsieur, s'exclama la domestique atterrée en montrant d'un geste le désordre qui régnait autour d'eux, c'est bien la peine que vous veilliez sur nous. Les cambrioleurs sont revenus, et ils ont pris encore bien des choses.

Madame, prévenue, était descendue, furibonde :

—C'est à croire, fulmina-t-elle, que tu es leur complice, espèce d'âne, d'idiot, mollusque !

Les cambrioleurs, avaient encore laissé un papier avec ces mots :

"Quand les gens sont prévenus qu'on doit leur faire une visite, ils devraient avoir la politesse de se tenir éveillés pour faire les honneurs de la maison à leurs habitués."

En manière d'ironie, ils avaient capturé le papillon de nuit et l'avaient empalé à la pointe du coutelas qui ornait le fusil de M. Pion.

Le malheureux, effondré et stupide ne pouvait prononcer un seul mot, il ne s'en sentait pas l'énergie.

—Eh bien, braillait Mme Pion, quand tu me regarderas avec tes grands yeux bêtes, en brandissant ton tue-mouches, avec lequel tu menaces de nous éborgner !

Et M. Pion, tout tremblant, au songer du péril couru, de balbutier:

—Encore heureux que je dormais; ils auraient été capables de m'occire !

ALPHONSE CROZIERE.

Des Soupirs dans la Nuit

Le petit voyage fut décidé à la fin d'octobre.

—Faut tout de même aller voir l'oncle Flanchet, avait déclaré M. Terroud, au sortir de table. J'ai envie d'aller passer une huitaine là-bas avec mon fusil.

—Tu vas me laisser toute seule ? interrogea Mme Terroud d'un ton de reproche.

M. Terroud regarda sa femme qui était blonde et ronde, appétissante comme une brioche.

—Penses-tu? Je t'emmène.

—Mais qui gardera la boutique?

Car M. Terroud vendait des parapluies, rue de l'Abreuvoir, au coin de la rue des Erigots, à l'enseigne de l'Arc-en-Ciel. Quand je dis qu'il vendait des parapluies, entendez par là qu'il avait des parapluies à vendre fonction sociale éminemment sympathique et respectable que M. Terroud, faisant usage des images heureuses dont le style commercial est fleuri, exposait volontiers en ces termes:: "Moi, je tiens le parapluie et je fais également dans la canne et dans l'ombrelle".

L'objection présentée par sa femme n'embarrassa point M. Terroud. En gendre affectueux, il pensa tout de suite à sa belle-mère.

—Qui gardera la boutique? Eh bien la "vieille" : elle est là pour un coup.

Ils firent leur valise, et, le sept novembre, ils prirent le train de 2 heures 24.

L'oncle Flanchet, lui, n'avait pas suivi la carrière du négoce. Rongé d'ambition, il avait tenu à être fonctionnaire de la troisième république, et il avait employé son activité en qualité de gardien de prison, à Fresnes-les-Rungis. Il avait contracté un goût très vif pour la belle nature; c'est pourquoi il s'était retiré à la campagne, près de Pougues, où à l'aide de sa retraite et d'un petit héritage, il jouissait d'une vieillesse ingambe et bucolique.

L'oncle et tante Flanchet attendaient sur le quai de la gare. Les accolades furent brèves. L'oncle Flanchet paraissait préoccupé, et il avait gardé un ton autoritaire qui n'invitait pas à la discussion. Il était haut, sec, coupant de geste, de parole et de charpente, avec des petits yeux inquiets embusqués derrière des sourcils broussailleux et une énorme paire de moustaches à la Gauloise.

—En route! commanda l'oncle Flanchet.

Les Terroud étaient invités à monter dans une carriole meublée d'une banquette et de deux chaises de paille. Madame Terroud s'installa sur une chaise à côté de la tante, et M. Terroud prit place sur la banquette auprès de l'oncle qui fouetta l'âne morvandiau. Ils roulèrent d'abord en silence. Enfin, les deux femmes commencèrent à caqueter. Alors, l'oncle envoya un coup de coude sournois et pénétrant dans les côtes de M. Terroud, qui la respiration coupée, demanda avec empressement;

—Quoi donc, mon oncle?

En guise de réponse, l'oncle ferma brusquement son œil gauche, haussa la broussaille de son sourcil droit et souffla dans ses moustaches.

—Chut!... As-tu des poules?

—Des poules, mon oncle? répondit M. Terroud, surpris, non, mon oncle, je ne tiens pas la poule, mais je tiens le parapluie et je fais également dans...

—Chut! coupa l'oncle.

Quelques tours de roues et il reprit:

—Eh bien, moi, j'en ai, des poules. J'en ai encore vingt-deux. Elles sont numérotées, sur le dos, avec du goudron: numéro un, deux, numéro:

Il fut interrompu par la voix de la tante qui criait aigrement:

—Qu'est-ce qu'il rabâche encore, Félix. Je parie qu'il vous a déjà parlé de ses poules.

L'oncle se retourna pour une protestation indignée:

—Si l'on peut dire!... Ah bien, elle est forte, celle-là! C'est-y-vrai que je t'ai parlé de mes poules, Félix, dis un peu...

L'incident en resta là pour l'instant. Puis, nouveau coup de coude pénétrant, et l'oncle de reprendre:

—Tu ne sais pas... mes poules... on me les vole, nom de (ici, un juron martial). Ah! les brigands!... Si jamais j'en pince un!... Pense un peu que j'en avais quarante-trois, des poules! Ils m'ont barboté les numéros cinq, neuf, douze...

—Ah! je t'y prends encore, monsieur Flancher, reprocha derechef la tante. Si ce n'est pas malheureux ! Tu m'avais pourtant promis de rester trois jours sans parler de tes poules, vieux toqué!...

Les Flanchet habitaient au bord du village une petite maison carrée, classique; quatre pièces en bas, quatre en haut, le couloir et l'escalier au milieu, jardin devant et derrière, le tout enclos d'un muret de briques. On avait destiné aux Terroud la chambre du bas qui touche au salon et fait pendant avec la cuisine. Les Flanchet, eux, habitaient au premier.

Les Terroud se retirèrent de bonne heure. Tandis que madame Terroud défaisait la valise, M. Terroud appuyait avec précaution son fusil dans l'angle près de la porte. Et soudain la porte frémit. Elle venait à son tour d'"encaisser" le redoutable coup de coude de l'oncle qui entra aussitôt:

Ce n'est que moi. Dis donc, Félix, ton fusil, c'est un seize? Tiens, voilà des cartouches. C'est moi-même qui les ai faites... du quatre, et une bonne charge... Alors, tu comprends, si tu entends quelque chose du côté de mes poules... N'hésite pas, nom de (ici réapparition du juron martial). Pan, pan! par la fenêtre! Ah! les brigands! Dans le peau! dans leur peau! les brigands!

Sur cette recommandation homicide, l'oncle se retira. On l'entendit qui montait en bougonnant, puis ses pas retentirent lourdement sur la tête des Terroud.

—Est-ce qu'il ne va pas bientôt se mettre dans les toiles, grogna M. Terroud. Crois-tu qu'il en a une, de pochetée, avec ses poules.

Le lit destiné aux Terroud paraissait confortable, large, bombé, entouré à l'ancienne mode de rideaux pendant d'un baldaquin. Mme Terroud, selon sa coutume, prit place au fond, contre le mur. M. Terroud s'allongea sur le devant et souffla la bougie. Le vieux, en haut, faisait toujours les cent pas. En dépit du bruit, M. Terroud ne tarda pas à couler au sommeil. Il croyait dormir depuis longtemps quand il fut réveillé par sa femme qui lui frappait sur l'épaule.

—Ecoute, disait-elle d'une voix altérée, tu n'entends pas?... Tiens, ça a cassé?... Non, ça recommence... Mon Dieu!

M. Terroud tendit l'oreille. Il perçut de gros soupirs qui semblaient monter de dessous le lit.

—Tiens! Tiens! Qu'est-ce que ça? fit M. Terroud en frissonnant.

Ils écoutèrent dans la nuit. Les soupirs continuaient, puissants, profonds.

—C'est peut-être l'oncle qui... qui ronfle, suggéra M. Terroud pour se rassurer.

—Mais non, Félix, ce ne sont pas des ronflements... C'est comme des soupirs... des souffles... Mon Dieu ! Il y a quelqu'un sous le lit.

M. Terroud ne chercha pas à rallier son courage, car il ne "tenait" pas cet article-là. Il dit, les dents claquantes:

—Il faut re...regarder... sous le... lit...

Mais, noué par l'instinct de conversation, il ne bougeait pas.

—C'est peut-être quelque bête, hasarda Mme Terroud. Un chien ou un chat...

Cette supposition rasséréna M. Terroud. Il se décida à allumer la bougie, et sauta du lit, le plus loin possible. Sa femme l'imita.

—Ne fais pas d'imprudence, Félix! recommanda Mme Terroud.

Félix n'avait aucune envie d'en faire. Il avait empoigné son fusil et il y glissait les cartouches de l'oncle Franchet... Puis se penchant:

Qui est sous le lit? interrogea-t-il à mi-voix. Répondez ou je fais feu!

C'était impressionnant.

Pas d'autre réponse qu'un redoublement de soupirs haletants. Alors, les Terroud se mirent à quatre pattes, poussant la bougie devant eux à bout de bras. Et ils regardèrent sous le lit. Il n'y avait absolument rien, ni homme, ni bête. Et pourtant, les soupirs s'exaspéraient. Enfin, les Terroud se rendirent compte que ces soupirs terrifiants venaient comme du mur, de derrière les rideaux, au niveau même du lit. Et, tandis qu'à la flamme grêle de la bougie, M. Terroud fixait sur ce point un regard élargi par l'épouvante, il sentait ses cheveux se dresser sur sa tête. C'est du moins ce qu'il affirma depuis à sa femme, mais tout porte à croire qu'il dut exagérer, car ses cheveux mesuraient exactement dix-neuf centimètres de longueur et le hérissement d'une crinière aussi considérable n'aurait pas manqué d'attirer l'attention de Madame Terroud, même et surtout à ce moment-là. Or, elle n'en vit rien.

La situation déjà fort angoissante, empira tout-à-coup. Mme Terroud, étreignit nerveusement le bras de son mari et chuchota, la bouche sèche.

— Oh! oh! Ça remue!...

Et, en effet, il semblait que les rideaux étaient agités légèrement. A ce spectacle, M. Terroud n'hésita plus. Il épaula son fusil, ferma les yeux et lâcha un coup. Cela fit un vacarme à croire que la maison sautait. Assourdie, affolée, Mme Terroud ouvrit la fenêtre et se lança dans le jardin. M. Terroud, toujours ment de retraite. Mais, comme il armé de son fusil, suivit ce mouvement de retraite, mais comme il prenait pied dans le jardin, il se mit à courir éperdument. La fenêtre du premier venait de s'ouvrir, en effet, et deux terribles détonations avaient déchiré la nuit, accompagnées d'un rugissement sauvage.

— Ah! ah! les brigands!

Il y eut un éboulement dans l'escalier.

C'était l'oncle qui arrivait à la rescousse.

— Tiens bon! Félix. Alerte! Où es-tu?

Au loin, M. Terroud criait:

— Par ici.

Ils se cherchaient dans les ténèbres, sans pouvoir se rencontrer. Soudain, M. Terroud entendit souffler près de lui les soupirs affolants, et, avant qu'il eut pu s'enfuir, il fut saisi, happé, trituré, pétri, étranglé, labouré, écartelé, assommé, scalpé, écorché, boxé dans tous les sens comme par une douzaine de mains alertes et expérimentées. C'était encore l'oncle qui, par erreur, commençait à le "passer à tabac."

— J'en tiens un, nom de...

— Mon oncle, mon oncle, implorait M. Terroud.

— Tiens, c'est toi? Qu'est-ce que tu fiches là? Alerte! Alerte! Je veux leur peau!

Et l'oncle disparut impétueusement dans les ténèbres.

Au premier, il y avait la tante Flanchet en camisole qui glapissait on ne sait quelles insanités à la fenêtre. En bas, appuyée contre la maison, Mme Terroud, en chemise, se lamentait comme un chien qui hurle à la mort. M. Terroud, qui avait froid — il n'était vêtu que de sa chemise lui aussi — résolut de se rapprocher de sa femme. Mais deux nouveaux coups de feu tirés par l'oncle le firent se rejeter à gauche. Et ce fut à ce moment qu'il distingua quelque chose de blanchâtre qui semblait ramper devant lui. Il s'arrêta sur un pied, épaula avec trop de précipitation, lâcha son dernier coup et reçut dans la mâchoire un recul de crosse qui l'étendit sans connaissance, tandis que s'élevait du sol un infernal vacarme de cris de poules terrifiées.

— Ça, c'était le bouquet. M. Terroud venait de massacrer à bout portant le poulailler de l'oncle Flanchet.

... On ne put s'expliquer que lorsque M. Terroud revint à l'existence, ce qu'il fit une heure plus tard avec quelques modifications apportées à sa sympathique personnalité. Il s'était en effet cassé trois molaires et sa belle chevelure fauve avait subitement tourné au blanc.

Ce fut une scène de famille extrêmement pénible.

—Espèce de poisson pourri, vociférait l'oncle Flanchet, qu'est-ce que tu es venu faire chez moi ?... Tu as éventré mon mur, tu as émietté mes rideaux, espèce d'idiot, et puis tu as été fusiller mes poules, fripouille... Qu'est-ce qui t'a pris, abruti ?

M. Terroud voulut se disculper, parler des soupirs inquiétants qui s'exhalaient des rideaux...

—Crétin !... Capon !... trancha l'oncle Flanchet. C'était le tuyau acoustique !...

Et ce n'était pas autre chose. Avant de se coucher, l'oncle Flanchet s'était souvenu du tuyau acoustique qui reliait sa chambre à celle des Terroud. Désirant informer son neveu de ce détail stratégique, l'oncle Flanchet s'était mis à souffler pour appeler M. Terroud. Malheureusement le sifflet, qui aurait dû être ajusté à l'autre extrémité du tube, s'était détaché et le souffle de l'oncle au lieu de se manifester en sifflements avait produits ces soupirs inexplicables dont le marchand de parapluies s'était effrayé. Agacé de ne pas obtenir de réponse, l'oncle avait soufflé de plus en plus fort et il était sur le point d'insinuer dans le tube un de ses jurons flamboyants quand le coup de feu de M. Terroud lui avait fait croire à la présence des voleurs.

Le lendemain matin, les Terroud reprenaient le train pour regagner leur petite ville où la chevelure blanche du marchand de parapluies fit sensation. Mais, à toutes les questions, même des plus indiscrètes, M. Terroud se contenta de répondre qu'il avait éprouvé une forte émotion. Volontiers glorieux dans ses propos, M. Terroud estimait que son aventure nocturne était précisément de celles dont il est préférable de ne pas se vanter.

GUSTAVE GUESVILLER.

La Chèvre Blanche

L'opinion était unanime au hameau : la Marion sombrait décidément dans l'enfantillage. C'était une bonne et sainte fille que cette Marion. Sous sa coiffe blanche, sa physionomie revêtait une expression presque monastique tant par la sévérité austère des traits que par la candeur limpide du regard. Elle devait approcher de ses quatre-vingts ans, mais on ne lui connaissait pas d'âge précis. Ele ignorait elle-même sa date de naissance. Si un voisin venait à lui dire : "Quel âge as-tu, Marion ?" elle répondait invariablement :

—Ma défunte mère m'a toujours dit que j'étais née le jour de la mort de mon grand-père.

Quel que fut son âge, une chose était certaine : sa faiblesse mentale s'accusait rapidement et se trahissait par mille et une manifestations hétéroclites. Elle allait à la source et s'en revenait avec sa cruche vide; il lui arrivait de rincer son linge dans l'abreuvoir ou d'oublier ses sabots et d'errer pieds nus dans les ruelles du hameau ; parfois elle larmoyait en s'écriant qu'elle avait égaré sa chèvre blanche, alors que celle-ci reposait paisiblement dans son étable. Une de ses bizarreries les plus fréquentes consistait à demander l'heure à tout instant du jour, à quoi les voisins répliquaient :

—Tu as une pendule à ta porte, Marion.

Elle fixait le cadran solaire dont les lignes étaient à demi-effacées sur le crépi grossier de la façade de sa masure, et murmurait plaintivement :

—Je ne distingue plus...

La Marion en vint à oublier la nécessité primordiale de l'existence. Au retour des champs, les gens qui passaient devant sa porte, remarquaient parfois l'âtre sans feu :

—Tu as déjà soupé, Marion ?

La pauvre vieille restait toute perplexe, toute déconfite, cherchant visiblement à coordonner ses souvenirs dans sa mémoire en dérive, puis elle confessait :

—Je ne sais pas, bonnes gens !... Je ne me souviens plus !... D'abord, à mon âge, on n'a pas besoin de manger.

Il arriva un jour — c'était un jour d'hiver — où elle oublia de s'habiller. Elle emmena sa chèvre blanche au pacage avec une chemise de grosse toile pour tout vêtement. Les voisins comprirent, cette fois, que la dernière lueur de raison saine était éteinte en elle et avertirent sa famille, composée d'une demi-douzaine de petits-neveux.

L'un d'eux, Vincent, doué d'un esprit charitable, accourut de suite. Les autres ne jugèrent pas à propos de se déranger :

—Ma bonne tante, fit Vincent, vous ne pouvez plus rester seule. Il faut quelqu'un auprès de vous. A votre place, savez-vous ce que je ferais ? Je vendrais mon lopin de terre, mon demi-arpent de pré, mon carré de pins, ma maisonnette et mon courtil, et je courrais tout droit à l'hospice de Fléchières où j'aurais bon couvert, bon gîte et bons soins.

—Et que ferais-je de Michette ? répliqua la Marion.

Michette était le nom de la chèvre blanche. Il y avait trente-deux ans qu'elle lui servait de compagne. La bête et l'octogénaire rivalisaient d'affection l'une pour l'autre. Si la Marion omettait fréquemment, en sa sénilité mentale d'accrocher la marmite à la crémaillère pour son souper, elle ne négligeait jamais, par contre, d'emplir le râtelier de Michette de ce bon foin de seconde coupe qui semble exhaler la suave et timide quintessence des fleurs automnales.

—Vous vendrez Michette, reprit Vincent, à quelqu'un du voisinage qui en aura soin comme vous-même.

—Elle est trop vieille pour s'habituer autre part. Il ne faut pas songer à ça.

—Alors, que faire ?

—Nous laisser toutes deux vivre en paix. La mort voudra peut-être bientôt de nous.

—o—

Vincent dut repartir et rejoindre son poste de livreur aux Messageries de la Compagnie P. L. M. La Marion, elle, continua à divaguer, tout en se rendant parfaitement compte que sa mémoire lui faisait de plus en plus défaut et qu'elle était impuissante à réagir contre cette dépression cérébrale. Elle disait souvent :

—Bonnes gens ! ma tête est vide, comme la coquille d'un escargot... C'est drôle, tout de même que de vieillir !

Peu à peu, elle devint en proie à une étrange suggestion due à son honnêteté et à sa délicatesse natives d'illettrée. Pour un menu service qu'un simple remerciement suffisait amplement à acquitter, elle interrogeait sempiternellement :

—Est-ce que je vous ai payé ?... Est-ce que je ne vous dois pas quelque chose ?

Ou bien, en croisant une personne pour la dixième fois dans la même matinée :

—Je ne me souviens seulement pas si je vous ai dit bonjour...

Une violente tempête ébranla sa masure et ouvrit une large brèche dans la chaume pourri du toit. Elle attribua cet accident à la foudre et quand on lui conseillait une réparation qui s'imposait d'urgence, elle répondait :

—Le toit durera bien autant que moi, allez !

Désormais, la pluie inonda le plancher déjà passablement vétuste du grenier, et du grenier fit gouttière sur l'armoire, sur la huche et sur la table de la Marion. Fort heureusement, son lit était protégé par une alcôve de bois blanc...

—Le nid est à l'abri. C'est l'essentiel.

Il fallut une chute pour rompre le lien de cette sérénité morale des plus parfaites.

Une planche pourrie céda, un jour, sous les pieds de la Marion et la laissa choir du grenier avec la bourrée qu'elle était allée quérir. Elle se releva singulièrement meurtrie. Elle avait des ecchymoses au front, à la joue, aux reins, aux jambes, un peu partout! Elle claudica quelques semaines sans trop se plaindre, mais les voisins s'alarmèrent de plus belle:

— Elle finira par se tuer! se confiaient-ils.

Le maire, prévenu, se déclara incompétent en la circonstance. La Marion n'était pas indigente. Elle payait 3 fr. 95 de contributions directes. Son hospitalisation gratuite à l'hospice départemental était chose impossible. Tout au plus pouvait-il provoquer la réunion d'un conseil de famille qui déciderait du sort de l'octogénaire...

Le conseil de famille eut lieu et décida que la Marion serait hospitalisée à Fléchières, à douze kilomètres de là, moyennant trois cents francs de pension annuelle qui seraient prélevés sur son avoir.

— Ça n'a pas d'importance, conclurent les petits-neveux, pour quelques mois qui lui restent à vivre...

La Marion fut informée de la décision et s'insurgea, pleurant:

— Mes enfants, dit-elle, je ne voudrais pas vous contrarier... Mais que Dieu me damne si j'abandonne Michette!... Voilà trente et des années qu'on vit ensemble... L'une ne survivra pas longtemps à l'autre.

—:o:—

On usa de ruse. Un matin, l'un de ses petits-neveux arrêta sa charrette devant la porte de la Marion.

— Tante, dit-il, voulez-vous venir avec moi au marché de Fléchières?... Je voudrais que vous me filiez cet hiver quelques quenouillées pour me faire une paire de draps... Vous choisirez vous-même le chanvre.

La pauvre vieille, malgré ses quatre-vingts ans, filait encore admirablement. Elle accepta, passa un fichu de laine sur ses épaules et grimpa sur la charrette. En arrivant à Fléchières, le petit-neveu s'arrêta devant une grande bâtisse carrée, précédée de parterres à la française.

— Nous avons encore une heure, fit-il, avant l'ouverture du marché. Je vais attacher la longe du bidet à la grille, et nous nous reposerons un instant dans ce jardin d'agrément.

La Marion entra sans défiance et la porte, repoussée sur elle, la sépara désormais du monde. Une jeune religieuse accourut, agita à ses côtés sa cornette blanche et l'entraîna au réfectoire. Là, tout en lui servant une collation, elle eut à son égard des mots très doux, des objurgations très flatteuses, des insinuations presque filiales...

— C'est moi, maintenant, qui serai votre petite-mère...voulez-vous?.. Vous me permettrez bien de vous embrasser quelquefois et de vous gâter un peu?...

— Je ne demanderais pas mieux, ma fille, répliquait la Marion. Mais je ne peux pas laisser Michette toute seule.

— Michette?

— Oui... Ma bonne chèvre blanche.. Elle ne connaît que moi, la pauvrette!

Huit jours successifs, la sœur s'attacha, avec une ardeur et une patience angéliques à détruire l'obsession. Ses efforts restèrent vains. Au réveil, la Marion se lamentait:

— Il faut pourtant que j'aille aujourd'hui garnir le râtelier de Michette... Que doit-elle penser?

(SUITE A LA 4ème PAGE)

UNE BONNE TRES VIVE

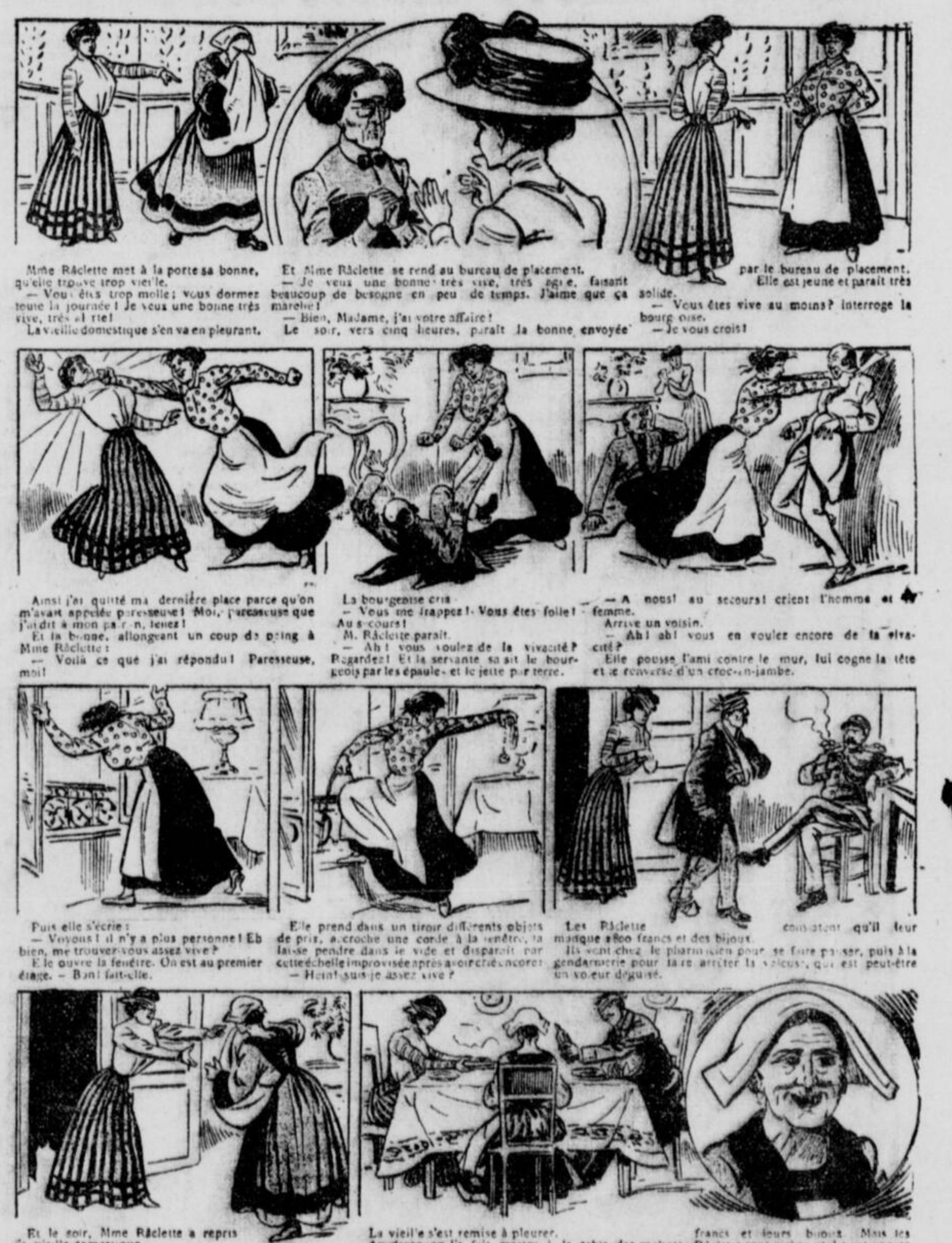

Mme Râclette met à la porte sa bonne, qu'elle trouve trop vieille.
— Vous êtes trop molle; vous dormez toute la journée! Je veux une bonne très vive, très alerte!
La vieille domestique s'en va en pleurant.

Et Mme Râclette se rend au bureau de placement.
— Je veux une bonne très vive, très agile, faisant beaucoup de besogne en peu de temps. J'aime que ça marche!
— Bien, Madame, j'ai votre affaire!
Le soir, vers cinq heures, paraît la bonne envoyée par le bureau de placement. Elle est jeune et paraît très solide.
— Vous êtes vive au moins? interroge la bourgeoise.
— Je vous crois!

Ainsi j'ai quitté ma dernière place parce qu'on m'avait appelée paresseuse! Moi, paresseuse que j'ai dit à mon patron, tenez!
Et la bonne, allongeant un coup de poing à Mme Râclette:
— Voilà ce que j'ai répondu! Paresseuse, moi!

La bourgeoise crie.
— Vous me frappez! Vous êtes folle! Au secours!
M. Râclette paraît.
— Ah! vous voulez de la vivacité? Regardez! Et la servante saisit le bourgeois par les épaules et le jette par terre.

— A nous! au secours! crient l'homme et la femme.
Arrive un voisin.
— Ah! ah! vous en voulez encore de la vivacité?
Elle pousse l'ami contre le mur, lui cogne la tête et le renverse d'un croc-en-jambe.

Puis elle s'écrie:
— Voyons! il n'y a plus personne! Eh bien, me trouvez-vous assez vive?
Elle ouvre la fenêtre. On est au premier étage. — Bon! fait-elle.

Elle prend dans un tiroir différents objets de prix, accroche une corde à la fenêtre, la laisse pendre dans le vide et disparaît par cette échelle improvisée après avoir crié encore:
— Hein! suis-je assez vive?

Les Râclette constatent qu'il leur manque 2800 francs et des bijoux.
Ils vont chez le pharmacien pour se faire panser, puis à la gendarmerie pour faire arrêter la voleuse, qui est peut-être un voleur déguisé.

Et le soir, Mme Râclette a repris sa vieille domestique.
— J'ai eu tort de vous renvoyer, lui a-t-elle dit. Vous au moins vous êtes fidèle, honnête, dévouée.

La vieille s'est remise à pleurer.
Au dîner, on l'a fait mettre à la table des maîtres pour lui faire oublier le chagrin qu'elle avait eu.
Mais cela n'a pas rendu aux bourgeois leur 2800 francs et leurs bijoux. Mais les Râclette sont riches, et il vaut encore mieux faire une bonne action qu'une bonne affaire!

L'ENFANT TERRIBLE

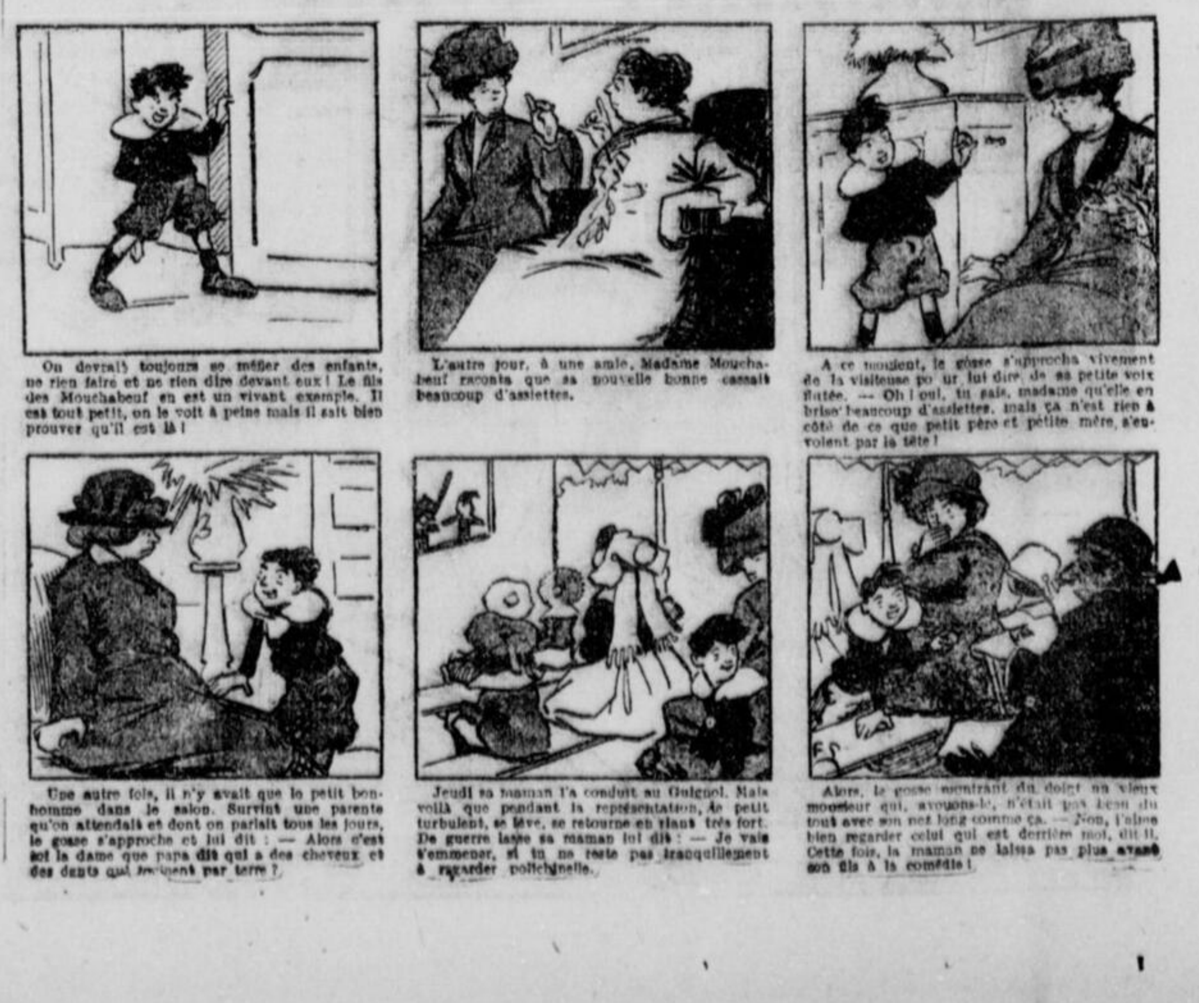

On devrait toujours se méfier des enfants, ne rien faire et ne rien dire devant eux! Le fils des Mouchabeuf en est un vivant exemple. Il est tout petit, on le voit à peine mais il sait bien prouver qu'il est là!

L'autre jour, à une amie, Madame Mouchabeuf raconta que sa nouvelle bonne cassait beaucoup d'assiettes.

A ce moment, le gosse s'approcha vivement de la visiteuse pour lui dire de sa petite voix flûtée. — Oh! oui, tu sais, madame qu'elle en brise beaucoup d'assiettes, mais ça n'est rien à côté de ce que petit père et petite mère s'envoient par la tête!

Une autre fois, il n'y avait que le petit bonhomme dans le salon. Survint une parente qu'on attendait et dont on parlait tous les jours, le gosse s'approche et lui dit : — Alors c'est toi la dame que papa dit qui a des cheveux et des dents qui traînent par terre?

Jeudi sa maman l'a conduit au Guignol. Mais voilà que pendant la représentation, le petit turbulent, se lève, se retourne en riant très fort. De guerre lasse sa maman lui dit : — Je vais t'emmener, si tu ne restes pas tranquillement à regarder polichinelle.

Alors, le gosse montrant du doigt un vieux monsieur qui, avouons-le, n'était pas beau du tout avec son nez long comme ça. — Non, j'aime bien regarder celui qui est derrière moi, dit-il. Cette fois, la maman ne laissa pas plus avant son fils à la comédie!

LE MAGAZINE DE LA PATRIE

REVIENDRONT-ILS ?

UN DEPART AVENTUREUX : L'EXPEDITION DU LIEUTENANT JAPONAIS SHIRASE VERS LE POLE SUD

Elle est enfin partie ! Il a tenu la gageure : il est parti. Mais arrivera-t-il au but ? Ceci est une autre question.

Voici quelques détails intéressants au sujet de cette équipée :

Nishikawa (alimentation) Hanamori (surveillance des chiens) Yamabé Takéda (direction scientifique)

Yoshino (habillement) Ishi (Service des traineaux) Shirasé (commandant) Tada (Secrétaire) Miura (cuisinier)

LES MEMBRES DE L'EXPEDITION

Le bateau d'abord. Il a un nom pompeux. Il s'appelle le "Kainan-maru", "le bateau qui ouvre le Sud !" C'est un petit schooner de 199 tonneaux ; une barque de pêche, ni plus ni moins. Tout en bois, il fut construit, il y a six ans, par le capitaine Gunji, grand explorateur des Kourides et du Kamchatka pour les besoins de la pêche en ces parages où sont moins connus les icebergs que les saumons et les morues. Rabouhé ces temps derniers, cerclé de fer en son milieu, il a fait toilette pour une promenade ; c'est tout ce qu'on peut en dire. On lui a mis dans les flancs une chaudière et une machine à vapeur pouvant développer 80 chevaux, et donner une vitesse maxima de 5 nœuds, par temps calme. Il est d'ailleurs entendu que, vu la capacité infime de ses soutes à charbon, il ne marchera qu'à la voile, sauf les cas exceptionnels. On est saisi de pitié en songeant qu'on va confier vingt-sept vies humaines à cette coquille de noix en des régions dont Shackleton nous a dit l'horreur.

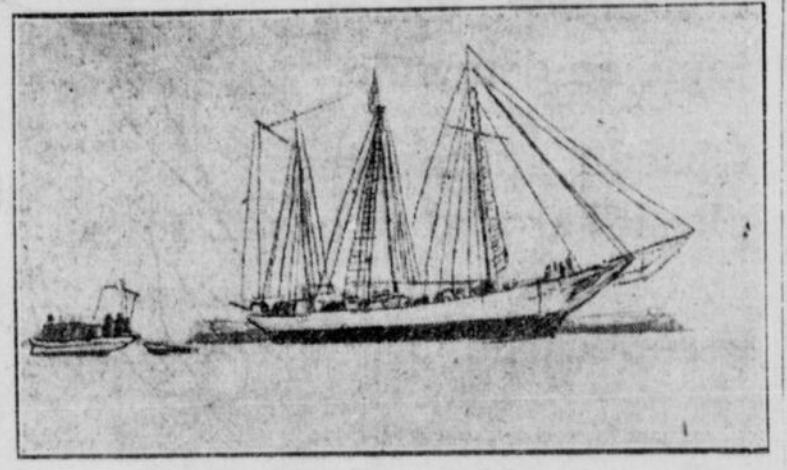

Le schooner "Kainan-maru" (bateau qui ouvre le Sud).

Mais on fait comme on peut, et non comme on veut. Quelque temps, le ministère de la marine japonaise avait paru devoir prêter gracieusement le "Banjo", vieux bateau en fer et de bois, déclassé, jaugeant 2,600 tonnes. Puis, pour des raisons qu'il est aisé de pénétrer, le gouvernement japonais a brusquement décliné tohte participation à cette entreprise, même en louant un bateau démodé. En somme, il a voulu dégager sa responsabilité d'une expédition improvisée, confiée à des mains sans expérience ni autorité, et ne pouvant donner aucun résultat sérieux. Alors, les ressources totales réunies par les promoteurs étant péniblement arrivées à 60,000 yens, soit 150,000 francs, force a été de choisir un bateau peu coûteux. On dit qu'il a absorbé, pourtant, près de 30,000 yens.

Dans ces conditions, il devenait impossible d'utiliser les poneys mandchous déjà achetés, et les grands traineaux. Les chevaux ont été remplacés par trente chiens de Sakhaline, de forte taille, très sobres, et parfaitement habitués à tirer le traineau sur la neige. Ils ont, ma foi, fort bonne mine, et il se peut qu'ils rendent plus de services à des Japonais que des poneys. Un Aïno d'une grande expérience dans la chasse à l'ours, le sieur Yamabé, est le surveillant en chef de ces chiens et leur conducteur.

Il parait que trois chiens, attelés à un petit traineau dans le genre de celui que montre la photographie, peuvent aisément trainer deux hommes avec un stock de provisions, à raison de 15 milles par jour. Pour les aider dans leur marche, les Aïnos sont chaussés de raquettes et armés d'un bâton. Ces braves bêtes se nourrissent uniquement de poisson sec : le "nisshin" ou hareng.

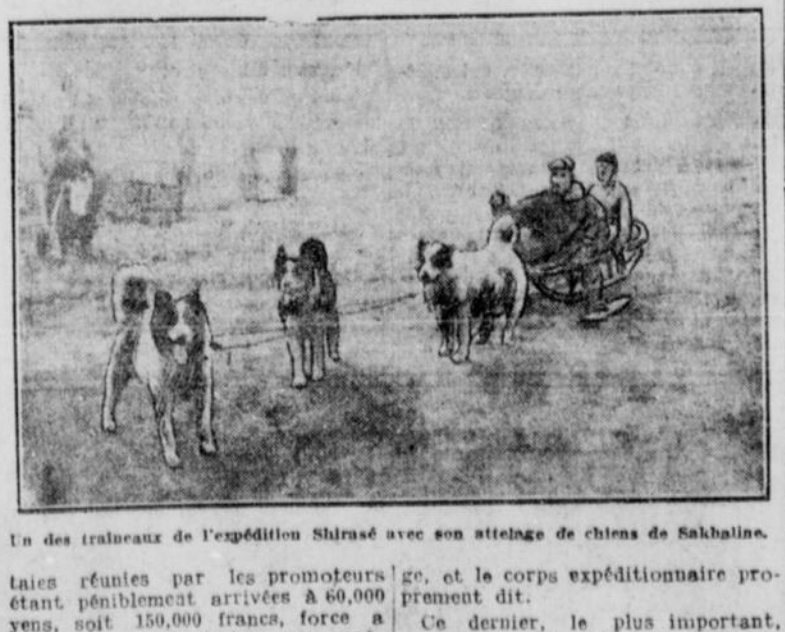

Un des traineaux de l'expédition Shirasé avec son attelage de chiens de Sakhaline.

Il me reste à présenter, de façon plus précise, le personnel. Il se partage en deux catégories : l'équipage, et le corps expéditionnaire proprement dit.

Ce dernier, le plus important, puisque c'est à lui qu'incombe le soin de découvrir le pôle après le débarquement, se compose de neuf personnes. En dehors du lieutenant Shirasé et de deux Aïnos, Yamabé et Hanamori, les noms importent peu. Ce sont tous d'illustres inconnus y compris un petit professeur d'école secondaire, Takéda, chargé de la direction scientifique.

Le 28 novembre au matin, sous la conduite de leur chef Shirasé, les vingt-sept membres de l'expédition firent un pèlerinage d'un nouveau genre, à la façon de nos marins à Ste-Anne d'Auray. La sainte était ici représentée par l'empereur, et son sanctuaire par le palais, dont les portes ne s'ouvrirent pas d'ailleurs aux fervents adorateurs. Qu'importe ? Profondément inclinés devant les bastions crenelés de la demeure impériale, ils implorèrent sa haute protection et jurèrent solennellement de mourir pour augmenter d'un rayon la gloire du trône mikadonal qui resplendit sur le monde.

Sa lecture finie, Shirasé suivi de sa troupe accomplit les trois révérences d'usage, comme si l'empereur eût été devant eux. Et, lestés ainsi, par autosuggestion, d'un puissant réconfort, ils regagnèrent leur campement de Shinagawa pour la cérémonie des adieux.

A la cérémonie des adieux, il y avait foule : peut-être vingt mille personnes. Mais, en dehors du comte Okuma, président du comité de l'expédition polaire, et de quatre ou cinq députés, il n'y avait que des étudiants et du menu peuple.

Le comte Okuma, avec ses allures de tribun toujours sur la brèche, malgré ses soixante-quatre ans et sa jambe de bois, aime ces sortes de réunions où domine la jeunesse. Sa voix prend alors des intonations de fanfare. Le grand Japon, le plus grand Japon, l'avenir de la race appelée à régénérer le monde après l'avoir étonné, tels sont les thèmes favoris de ce vieux chauvin, sur lesquels il trouve toujours des variations nouvelles. Et Dieu sait si la jeunesse japonaise vibre à ces accents !

Pendant que délirait cette foule grisée de soleil, de poussière, de "banzais" et d'orgueil, les derniers chalands, chargés des présents de la dernière heure, quittaient le bord, qui portant des sacs de riz, qui des sacs de charbon de bois, des fagots de copeaux, qui des tonneaux de "shoyû", etc. Les mères et les filles les femmes et les sœurs des vingt-sept futurs héros baissaient tristement la tête à la place d'honneur. Enfin, à 3 heures précises, le "Kaimaru" sera en Nouvelle-Zélande en corté de cent petites gondoles, leva l'ancre et fit un demi-mille pour simuler le départ qui n'eut lieu réellement que le 29 à 10 heures du maton.

Une certaine discrétion convient naturellement à des héros. Aussi, tout ce que l'on a pu savoir sur la route que prétend suivre Shirasé tient en deux mots. Il ne suivra pas le tracé de Shackleton. Le "Kainan-maruj' sera en Nouvelle-Zélande en février 1911. De là, il gagnera la terre du roi Edouard où il débarquera et où s'établira le camp du corps expéditionnaire. Si besoin est, pendant que le raid vers le pôle s'accomplira en novembre, décembre, janvier et février de 1911-1912, le bateau retournera s'approvisionner en Nouvelle-Zélande.

Le retour est promis pour juillet 1912. Qui vivra verra.

Les Fables de La Fontaine illustrées

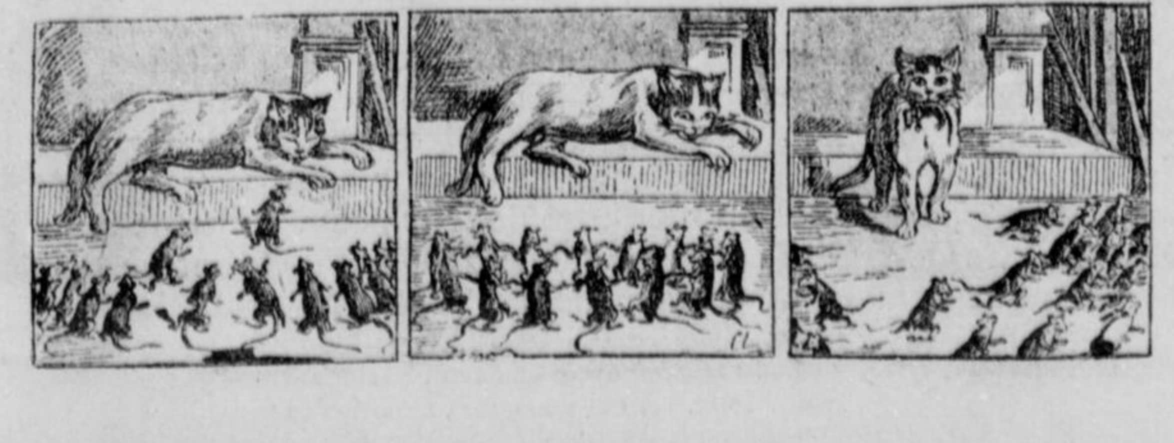

Le Plus Grand Transatlantique du Monde

Les chantiers Harland et Wolff, de Belfast, viennent de lancer l'"Olympic", le premier des deux grands paquebots que la compagnie "White Star" fait construire pour son service entre Southampton et New-York. Ces deux navires sont les plus grands construits à l'heure actuelle. Ils ont une longueur de 259,25 m. entre perpendiculaires et une largeur de 28,21 m., tandis que les deux célèbres paquebots de la Compagnie Cunard, le "Mauretania" et le "Lusitania," n'ont que 251,89 m. entre perpendiculaires et une largeur de 26,84 m. Leur déplacement est de 50,000 tonnes avec un tirant d'eau de 10,57 m., tandis que les deux paquebots de la Compagnie Cunard ne déplacent que 39,000 tonnes avec le même tirant d'eau. Leur tonnage respectif est de 43,300 tonnes et de 32,000 tonnes. Par contre, la vitesse du "Mauretania" est de 25,5 nœuds, tandis que celle des deux nouveaux paquebots est réduite à 21 nœuds.

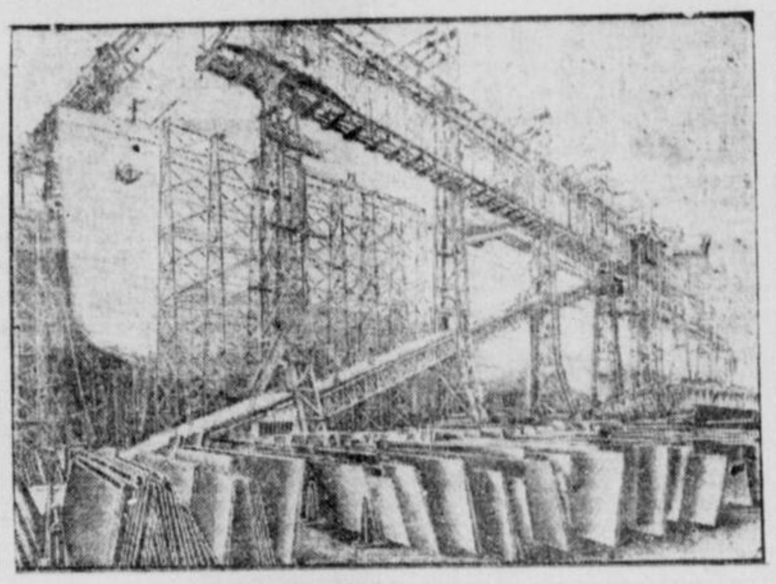

Fig. I.— L'"Olympic" en montage sur sa cale.

Une autre caractéristique de ces deux navires ce sont les appareils moteurs. Le "Mauretania" et le "Lusitania" sont munis de quatre arbres d'hélice, les deux arbres les plus rapprochés de l'axe longitudinal du navire actionnés chacun par une turbine Parsons haute pression, et les arbres extérieurs chacun par une turbine du même type basse pression munie, en outre, de turbines de marche arrière. La puissance développée est d'environ 75,000 chevaux à la vitesse de 25,5 nœuds. C'est la disposition généralement adoptée pour ce type de navires.

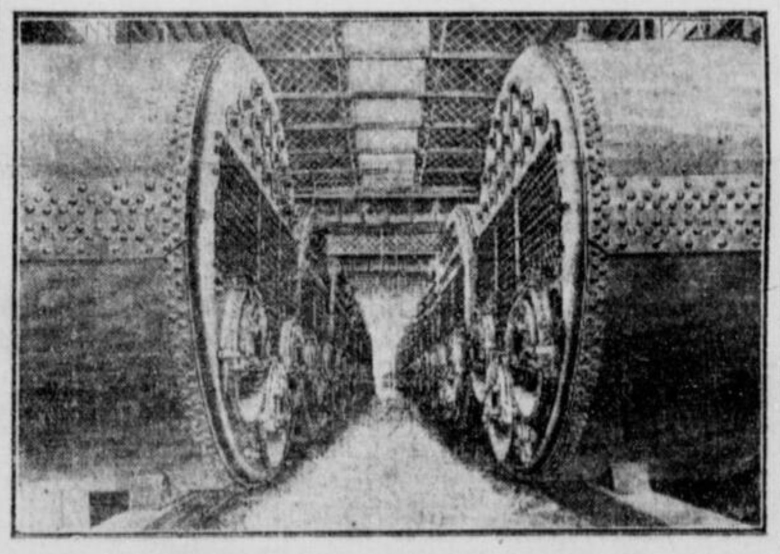

Fig. 2.— L'ensemble des chaudières de l'"Olympic" avant leur montage sur le paquebot.

Pour l'"Olympic" cette même disposition eût pu être adoptée, mais la Compagnie White Star a préféré une autre combinaison déjà appliquée sur quelques navires de la marine marchande. Chacun de ces paquebots est muni de trois arbres d'hélice, ceux de bâbord et de tribord étant chacun actionnés par une machine pilon à mouvement alternatif, à quatre cylindres et triple expansion, tandis que l'arbre central est actionné par une turbine basse pression recevant la vapeur d'échappement des machines alternatives. On obtient ainsi une meilleure utilisation de la vapeur. De plus, on supprime les turbines de marche arrière qui, dans ce cas, sont remplacées par les machines à mouvement alternatif, ce qui permet, pour cette marche arrière, une plus grande puissance et, par suite, un arrêt ou des manœuvres plus rapides du navire. Au tirant d'eau de 10,37 m. la puissance développée à la vitesse de 21 nœuds est de 30,000 chevaux pour les machines alternatives et de 16,000 chevaux pour la turbine, soit un total de 46,000 chevaux.

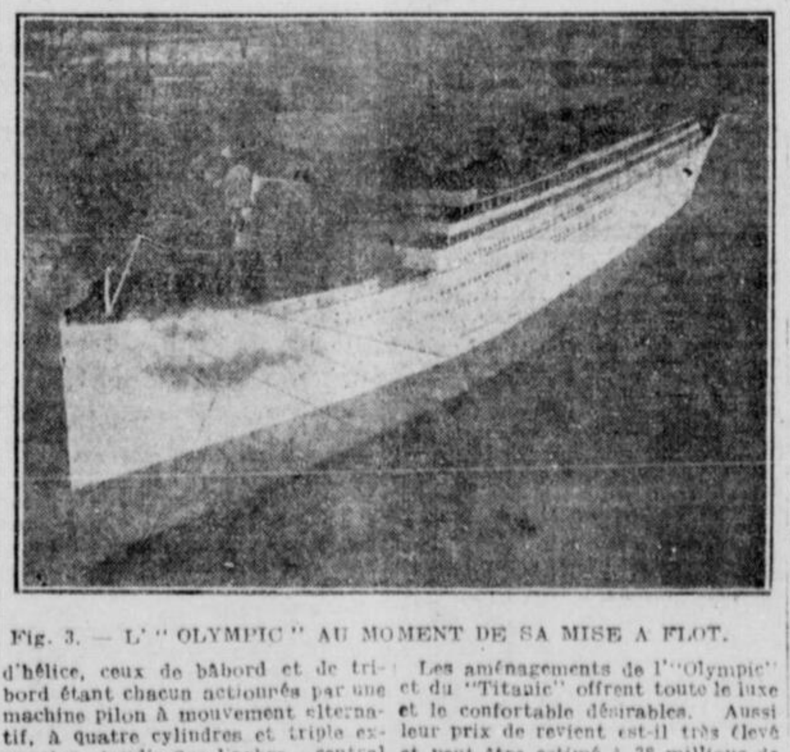

Fig. 3. — L'"OLYMPIC" AU MOMENT DE SA MISE A FLOT.

Cette combinaison de moteurs a déjà été appliquée sur le "Laurentic" qui, comparé en service avec un navire entièrement semblable, le "Mégantic," mais muni de deux machines alternatives à quadruple expansion actionnant chacune un arbre d'hélice, a donné en service une économie de charbon de 14 pour 100. Avec la même pression dans les chaudières, le "Laurentic" a réalisé une vitesse de 3-4 de mille supérieure à celle du "Megantic."

C'est en présence de ces résultats très satisfaisants que l'on s'est décidé à appliquer ce même dispositif aux deux nouveaux paquebots l'"Olympic" et le "Titanic." La "Royal Mail Co." applique ce même dispositif à un de ses paquebots faisant le service de l'Amérique du Sud.

L'économie ainsi réalisée avec cette combinaison de la machine alternative avec la turbine à basse pression, ainsi que la popularité que ce dispositif semble acquérir, est d'autant plus remarquable que l'on est parvenu avec les machines alternatives à quadruple expansion à réaliser des consommations de charbon de 0,640 kg par cheval indiqué.

Les aménagements de l'"Olympic" et du "Titanic" offrent toute le luxe et le confortable désirables. Aussi leur prix de revient est-il très élevé et peut être estimé à 38 millions de francs; le million de francs égale environ $200,000; soit 760 fr. par tonne de déplacement. Ces navires peuvent recevoir 750 voyageurs de 1ère classe, 560 de 2e classe, 1,200 de 3e classe, ce qui, avec l'équipage qui se compose de 856 hommes, représente un total de 3,346 personnes à bord. Ils offrent même par les plus mauvais temps, une grande stabilité.

Voici donc deux types de navires: un déplaçant 39,000 tonnes, marchant à la vitesse de 25,5 nœuds et nécessitant une puissance motrice de 75,000 chevaux; l'autre, déplaçant 50,000 tonnes, marchant à la vitesse réduite de 21 nœuds et ne nécessitant qu'une puissance motrice de 46,000 chevaux. Quelle conséquence peut-on tirer de la comparaison de ces deux types? Vaut-il mieux construire des navires de grand tonnage, marchant à vitesse modérée, que des navires de moins grand tonnage, mais marchant à très grande vitesse et, dans le cas où la première hypothèse serait la plus avantageuse, quelle est la limite du tonnage qui semble pratiquement réalisable?

Les grandes vitesse comme celles du "Mauretania" et du "Lusitania" exigent des machines très puissantes, dépensant beaucoup de charbon et, par suite, très onéreuses. De plus, ces grandes vitesses nécessitent des navires dont les extrémités doivent être très affinées; leur capacité de chargement est donc plus faible que celle de navires à vitesse modérée, dont les finesses de formes sont moins grandes. Ces derniers sont donc d'un rendement économique plus grand, tant à cause de leur plus grande capacité de chargement de marchandises et du nombre plus considérable de voyageurs qu'ils peuvent transporter, qu'au point de vue de la plus faible puissance des machines motrices et, par suite, de leur moins grande consommation de charbon. En résumé, les grandes vitesses ne peuvent être réalisées par les compagnies de navigation que dans des conditions spéciales et lorsque, pour des raisons d'Etat, elles reçoivent des subventions. Aussi la tendance actuelle est-elle dans l'augmentation du tonnage des navires et l'emploi de vitesses modérées.

C'est, du reste, en se basant sur ces considérations que l'on a construit des navires de grand déplacement et à vitesses modérées dont l'"Olympic" et le "Titanic" sont le dernier type. La Compagnie Cunard semble également vouloir entrer dans la même voie pour le nouveau navire qu'elle met en chantier. La Compagnie allemande Hamburg-America commence également la construction d'un navire dont le déplacement (52,000 tonnes avec un tirant d'eau de 10.37m.) dépassera celui de l'"Olympic", et dont la vitesse sera de 22 nœuds au lieu de 21 nœuds, avec une puissance motrice de 60,000 chevaux, produite par des turbines actionnant quatre arbres.

Mais si l'accroissement du tonnage des navires de la marine marchande est, à l'heure actuelle, la tendance générale, on peut, cependant, se demander s'il n'y a pas, dans la pratique, une limite à cet accroissement.

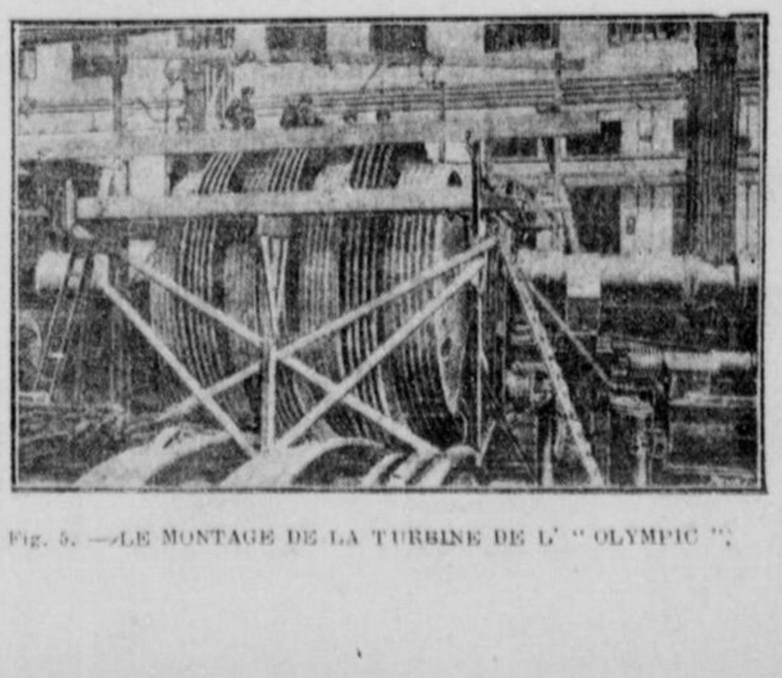

Fig. 5. — LE MONTAGE DE LA TURBINE DE L'"OLYMPIC".

LE VIRTUOSE

On dit des singes qu'ils sont vifs, gais, curieux. Non moins connu est leur habituel talent d'imitateur si développé et qu'on utilise pour leur apprendre toutes sortes de choses, par exemple à manger avec une fourchette et un couteau, à boire dans un verre, etc...

Il existe là-dessus maintes petites histoires divertissantes qui montrent le penchant inné des singes à tout imiter, mais ceci leur a joué souvent déjà des tours désagréables et les a fait mettre en cage.

Finis les magnifiques et suaves fruits coupés quand on en voulait, finie la splendeur des fleurs et des couleurs, finie la liberté sans frein de la vie dans les épaisses forêts tropicales. Il faut à présent obéir à des ordres et être toujours subordonné aux désirs du maître.

C'est ainsi que l'emprisonnement a été en partie la destinée de Joko et Miko, les deux singes que présente à nos yeux l'artiste qui a tiré parti du don artistique de l'observation et qui a fait une étude des singes. Le comte Léon, châtelain de Ruppertsau—si l'on accorde foi à ses paroles—les a rapportés lui-même de son dernier voyage à travers le monde. Si l'on en croit au contraire les mauvaises langues, il les aurait rapportés au cours d'une visite faite chez Hagenbeck. Quoi qu'il en soit, Joko et Miko sont deux bêtes extraordinairement drôles et causent la joie de tout le monde, principalement de la châtelaine, par leurs multiples cabrioles. Mais ils peuvent aussi provoquer le mécontentement et la colère en étendant leur pouvoir et leur science.

Maintes fois leur divertissement a lieu au moment et aux endroits qui ne conviennent pas.

Récemment, ils se sont amusés avec une mandoline, l'instrument favori de la châtelaine, qui sait en tirer des sons magnifiques.

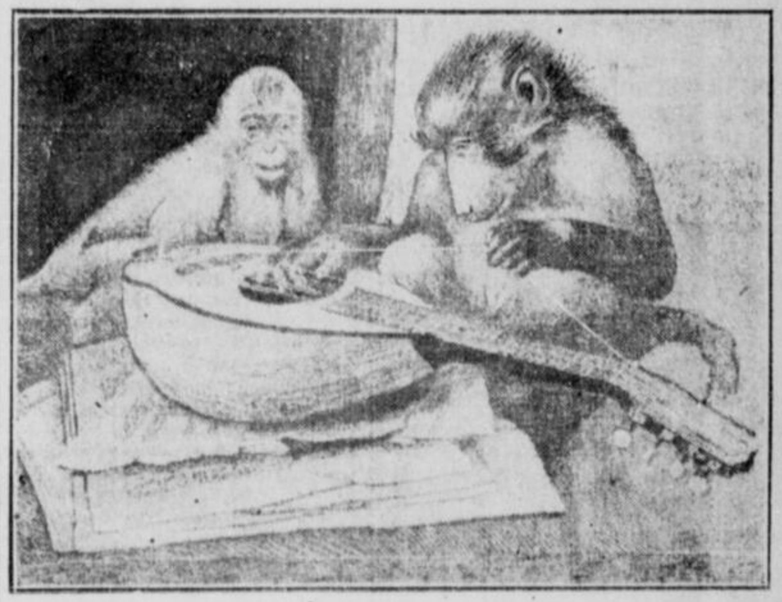

Ces mélodies ont résonné aux oreilles de Joko et Miko, exquises, adorables, ils ont eu une vraie joie de singe. Leur décision est vite prise : ils vont l'essayer une fois. Ils s'en sont emparés un beau jour où on ne les surveillait pas et voici qu'à présent Joko pince les cordes; il en a une grande joie. Ce sont des sons discordants, criards, gémissants, une plainte d'enfant,, mais cela parait être à nos amis une musique céleste; Joko joue passionnément, tandis que plein d'admiration, Miko écoute attentivement son ami virtuose.

Bref, une magnifique étude d'animaux qui arrachera un rire aux personnes les plus sévères.

Les Nouveautés du Parc d'Hagenbeck

La ferme d'élevage d'autruches, à Hambourg, est en pleine prospérité.

Cette considération a conduit le célèbre marchand de fauves à une exploitation d'un autre ordre, mais non moins extraordinaire, le croisement industriel du zébu asiatique avec les vaches européennes de grande taille. Il compte par cet accouplement, dont plusieurs produits figurent dans son parc, obtenir des animaux qui, comme le zébu, seront réfractaires aux maladies épidémiques de la race bovine et en même temps atteindront une taille gigantesque, allant jusqu'à un poids de 1,500 kg. La ferme des zébus, dont les mâles sont déjà à Stellingen, occupera une surface de 30 hectares qui seront ajoutés au parc. Pour ne pas laisser s'attiédir la curiosité des visiteurs qui fournissent en somme les fonds nécessaires à ces coûteuses expériences, Hagenbeck organise en ce moment un grand aquarium dont les viviers à parois de verre sont surmontés de serres chaudes où s'épanouissent des plantes tropicales. De plus, ayant découvert sur les rives de l'Amazone un refuge de castors, il offrira au public dès le printemps de 1911, un parc à castors, parsemé de rochers, d'eaux courantes, de grottes, de troncs de bois, où ces rongeurs se livreront—s'il leur plait—aux travaux légendaires qu'on leur attribue. Tout auprès sera un parc de Nurtias, ces rats géants de l'Argentine d'où on tire des fourrures bien connues.

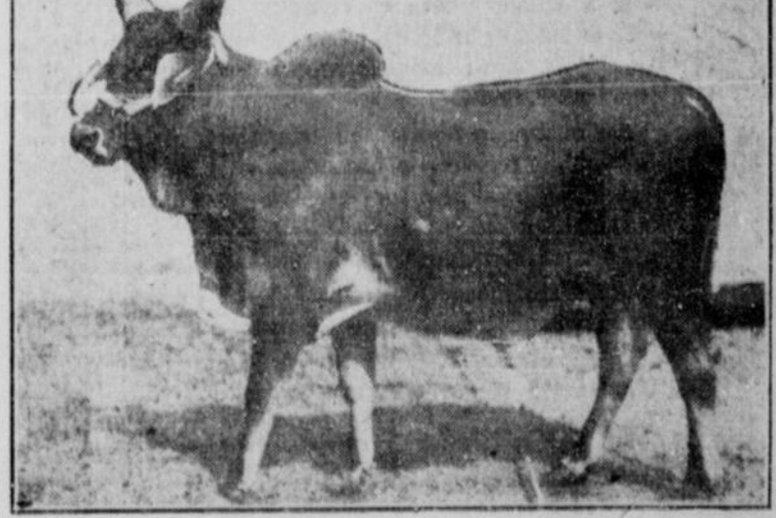

LE PRODUIT DU CROISEMENT DU ZEBU ASIATIQUE ET DE LA VACHE EUROPEENNE.

Les créations d'Hagenbeck font grand bruit dans le monde; on est fort engoué de ces installations. 30 villes ont traité récemment avec lui pour l'organisation de parcs à animaux, sur le modèle de Stellingen. On relève dans cette liste 3 villes anglaises, 7 en Allemagne, 3 en Russie, 2 au Japon, Pékin, Bruxelles, Rome, Milan, Mexico et trois capitales de Républiques Sud-Africaines. Mais une œuvre bien autrement retentissante est en projet: une Société américaine composée de gros capitalistes et de plusieurs compagnies de chemin de fer, négocient avec lui pour la création d'un parc de 10,000 hectares, au Nord du Texas, dans une région où abondent les eaux courantes, les montagnes, les vallées fertiles et les forêts vierges. Il ne s'agit rien moins que de parquer, dans cet espace, des représentants de tous les animaux qui vivent à la surface du globe.

Comme l'on s'en doute, les financiers yankees ne font pas là œuvre de philanthropes ou d'artistes, mais poursuivent la mise en valeur de plusieurs centaines de milliers d'hectares qu'ils possèdent en cette région déserte et qu'ils comptent peupler plus encore avec des hommes qu'avec des animaux

UN MIRACLE A HAMILTON

La merveilleuse guérison de M. John Herman étonne tout le pays.

573 RUE ST-JACQUES NORD, HAMILTON, ONT.

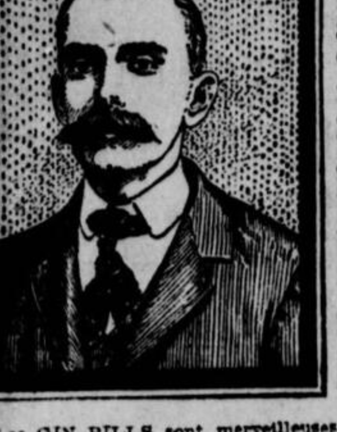

Messieurs.

Il y a quatre ans je fus pris d'une inflammation de la vessie. Durant les attaques, lesquelles survenaient de plus en plus souvent, les douleurs étaient intolérables, et je devins si faible que je ne pouvais plus marcher. Les médecins ne pouvaient rien faire pour me guérir ou me soulager.

Ma femme envoya chercher une boite de GIN PILLS (pilules de genièvre) pour les essayer et voir si elles feraient quelque chose. Dès le commencement ellet me firent du bien — la douleur diminua immédiatement et les attaques se succédèrent à des intervalles plus longs. J'ai continué à prendre les pilules pendant six semaines et alors, à ma grande surprise et à ma grande joie, la pierre que je vous ai envoyée il y a quelque temps, passa naturellement et mes souffrances cessèrent. Il y a maintenant trois ans que les GIN PILLS m'ont guéri. Je n'ai eu aucun retour de la maladie et je n'ai pas perdu une journée d'ouvrage depuis.

Il n'y a pas le moindre doute que ce sont les GIN PILLS qui m'ont sauvé la vie.

Tout à vous

JOHN HERMAN.

Les GIN PILLS sont merveilleuses dans leur action sur les reins et la vessie. Elles neutralisent l'acide urique, calment l'irritation de la vessie et guérissent complètement la suppression et l'incontinence de l'urine. Elles sont aussi légèrement laxatives et aident à régler les intestins.

Si votre marchand ne tient pas les GIN PILLS, ne prenez pas de substituts, mais faites-en venir directement de nous, en nous envoyant le montant du prix régulier de détail — 50c pour une boite ou $2.50 pour six boites. Argent remis volontiers si les GIN PILLS ne font pas tout ce que nous en prétendons. Echantillon gratis si vous mentionnez ce journal. National Drug & Chemical Co., Dépt. Z. D., Toronto.

Si votre estomac et vos intestins sont en désordre et si vous avez besoin d'un laxatif plus fort, prenez quelques NATIONAL LAZY LIVER PILLS. 25c la boite.

LA CHEVRE BLANCHE

(SUITE DE LA 2ème PAGE)

Le soir, elle luttait désespérément, sanglotant, contre sa garde qui oulait l'obliger à se coucher.

— Je reviendrai, ma fille, disait-lle... Laissez-moi seulement le temps 'aller donner à manger à ma chè-re.

La nuit, elle s'éveillait en sur-aut, sautait à bas de sa couchette t passait prestement un jupon de erge. La sœur intervenait de nou-'cau, et la Marion de se révolter:

—Mais vous ne l'entendez donc as, Michette ?... Jamais elle ne êle que lorsqu'elle a faim.

—Laissez! faisait doucement la œur. Je vais lui porter sa dinette.

—:o:—

Au cours de la neuvième nuit, 'hospitalisée réussit à s'évader. 'était une nuit sereine et glaciale ui lactait la clarté lunaire et fai-ait scintiller les émaux du givre ristallisé sur les ramures dénudées. a Marion trotta sous ce froid ter-ible, et comme une bête blessée re-agne d'instinct son terrier ou son ite pour y succomber, elle s'en fût out droit au hameau natal.

Elle trouva l'appentis accoté à sa nasure vide.

—Bonnes gens! larmoya-t-elle, u'est-ce qu'ils ont fait de ma chè-re?

Tant sa marche avait été rapide, ant son angoisse était vive que es filets de sueur couraient entre ses épaules décharnées. Elle perdait le souffle à son insu...

Un dernier vestige d'entendement subsistait pourtant en la pauvre folle. Elle marmonna entre ses dents serrées:

Les Dujardin ont dû recueillir Michette en mon absence... Je vais la leur réclamer.

Les Dujardin restaient tout au bout du village. La Marion s'y achemina et, comme ses sabots claquaient fort sur le verglas, un bêlement plaintif résonna tout à coup. Elle se dirigea vers un étroit réduit en planches, tira le verrou et aperçut sa chèvre:

—Ah! ma pauvre Michette, sanglota-t-elle... Faut-il que les gens soient assez méchants pour me séparer de toi.

Mais elle eut à peine le temps de glisser ses bras autour du cou de la bête. La seconde tragique de la congestion était venue. Au matin, les Dujardin trouvèrent la Marion morte et la chèvre couchée. Le visage radieux de l'une reposait sur la blanche fourrure de l'autre...

GUY DE LA MIODE.

La société est un bazar où l'on trouve trop souvent l'article camelote.

A. MASSINA.

—:o:—

Toute erreur est fondée sur une vérité dont on abuse.

E. HELLO.

THE LEACH PIANO COMPANY, LTD.
560 Ste-Catherine Ouest, - - - - - - près Drummond.
Vendent les graphophones et régistres EDISON.
Toujours en mains près de 1,000 records français.

Thomas A. Edison

A FAIT UNE AUTRE CHOSE MERVEILLEUSE quand, après avoir perfectionné son Phonographe au point que les critiques les plus sévères ne pouvaient demander rien de mieux, il a doublé sa capacité.

Il a accompli cela en inventant un registre pour le Phonographe qui joue, chante ou parle deux fois aussi longtemps que les registres Standard Edison.

Il a obtenu ce résultat sans augmenter la dimension du régistre, le faisant capable de s'adopter tout aussi bien sur les vieux instruments que sur les neufs.

Et cela sans affecter en aucune manière les sons clairs, riches et musicaux qui ont toujours rendu si fameux les Registres Edison.

Il appelle ce Registre de grandeur double "Ambérol". Registres Edison Ambérol, 65c.

PHONOGRAPHES EDISON
$16.50 A $240.00

Registres Edison Standard, 40c. Registres Edison de grand opéra 85c à $2.50.

Allez chez le marchand le plus près de chez vous et entendez le Phonographe Edison jouant également les registres Edison Standard et Edison Ambérol. Procurez-vous un des catalogues complets chez votre fournisseur ou de nous.

NATIONAL PHONOGRAPH CO., 100 Lakeside Ave., Orange, N. J., U. S. A. Demandez à tout marchand un catalogue français de Registres Edison. S'il ne peut vous le donner, écrivez-nous.

PHONOGRAPHES et REGISTRES EDISON
P. KELLEY AGENT.
282 rue St-Laurent, Montréal TEL. MAIN 5908

VISIONS D'ORIENT

Mystérieux fantômes noirs, les femmes de Damas glissent sans bruit vers les tombes aimées, les embellissent de fleurs et de branches jolies...

Les souvenirs historiques abondent sur ces terres classiques et les visions d'art se rencontrent à chaque pas. Pierre Loti a dit le charme poétique des vieux cimetières roses d'Eyoub et du vieux Stamboul ; il a chanté les splendeurs des saintes mosquées de Damas et d'ailleurs, ainsi que la fantasmagorie des couchers de soleil. D'autres, avant et après lui, ont décrit ces pays de légende, chaque jour plus accessibles.

Où la locomotive moderne et le confortable paquebot ne transportent-ils pas, maintenant, le touriste avide de sensations nouvelles ?

La Phrygie, la Lycaonie, le vieux royaume de Crésus, cette plantureuse Lydie et la Palestine, et la Syrie, toutes ces terres évocatrices d'un glorieux passé sont sillonnées de voies ferrées.

De Constantinople vers Bagdad, 1,000 kilomètres de rail s'offrent déjà au voyageur, jusqu'à Koniah, l'antique Iconium, dont l'histoire, ou plutôt la légende, se perd dans les temps mythologiques. C'est là que Persée, fils de Jupiter et de Danaé, tua le dragon qui dévorait femmes et jeunes filles.

Devenue romaine, la cité fut entourée de 'sollicitude par Tibère, Claude, Hadrien, Trajan. Saint Paul y catéchisa les gentils. Constantin l'embellit. Puis vint la conquête musulmane, et Koniah fut la capitale des sultans Seldjoukides, la reine de l'Anatolie.

De cette période fastueuse, des monuments subsistent : mosquées revêtues de superbes faïences orientales, mausolées, médersas... Entre tous, le plus original et le mieux conservé, le sanctuaire des Derviches tourneurs dont le fondateur de l'odre, Djelal Eddin.

Une excursion à Koniah, c'est un voyage au pays des souvenirs classiques de la Grèce, de Rome et de Byzance.

Voici Lybissa où mourut Annibal, Nicomédie (aujourd'hui Ismid), jadis une des plus belles villes de l'Orient. Pline y fut prêteur sous le règne de Trajan. Dioclétien en fit son séjour favori.

Puis, c'est Eski-Chehir, sur l'emplacement de la célèbre Dorylée, dont les eaux thermales furent appréciées de tout temps et particulièrement par les empereurs de Byzance.

Un embranchement conduit à Nicée dont le seul nom évoque tant de grandeur. Antigone la fonda quatre siècles avant notre ère, cette ville qui a plus de deux mille ans d'histoire. Successivement métropole de la Bithynie, puis résidence des proconsuls sous la domination romaine elle fut embellie par Claude, par Pline, par Hadrien. Héritiers de Rome, les empereurs de Byzance la considéraient comme le joyau de leur empire. Justinien s'y fit construire un palais impérial, et c'est à Nicée que, sur un trône d'or massif, ce monarque, entouré de 318 prélats venus de tous les points du monde, présida le célèbre concile.

Et c'est ainsi qu'à travers les cités et les plaines légendaires, celles que Xénophon a si minutieusement et si exactement décrites dans sa "Retraite des dix mille", comme dans celles qu'illustrent les traditions mythologiques — ou celles, plus récentes, de l'épopée musulmane — on revit cette histoire palpitante des grandes races humaines, qui eut pour décors les vastes horizons aperçus par la portière du wagon en marche sur la "ligne de Bagdad."

Le chemin de fer de Bagdad !...... Chaque année, maintenant, le rail s'avance un peu plus près de la cité des califes vers laquelle convergent toutes les espérances des promoteurs de cette ligne, appelée à faire revivre la Mésopotamie autrefois si prestigieuse, si riche et si prospère et aujourd'hui si déchue.

L'ONCLE SERAPHIN

Comme on causait des héritages fantastiques, des successions fabuleuses revendiquées avec une inlassable persévérance, en dépit de tous les mécomptes, par tant de braves gens un par la similitude du nom porté naguère par un aventurier décédé au loin, dans quelque pays d'outremer, M. Deleyrol dit tout à coup :

—J'ai une histoire semblable dans ma famille... Ah ! cette histoire de l'oncle Séraphin, elle a bercé mon enfance. Vous ne pouvez soupçonner la place que ce diable d'homme, que je n'ai du reste jamais vu, a tenu dans les premières années de ma vie.

Je dois vous dire tout de suite que Séraphin, qui avait révolutionné notre petite ville par ses folies et ses excentricités était, pour rester fidèle à la tradition de toutes les fortes têtes, le désespoir de sa famille. Ses parents morts, au train qu'il menait, sa part d'héritage ne dura pas longtemps. Un beau matin il se réveilla les poches vides ou à peu près. C'est alors qu'ayant réuni son frère Casimir et ses trois sœurs il leur tint ce discours :

—Puisqu'aussi bien nous sommes aujourd'hui le trente-un décembre, la date me paraît admirablement choisie pour vous annoncer que je clôture avec la fin de l'année ma vie de polichinelle. A minuit, l'homme ancien sera mort et un autre lui succèdera qui, demain matin, à la première heure, partira pour le Havre où il compte s'embarquer pour une destination que lui-même ignore encore... Combien de temps durera mon absence ? Cela dépendra des circonstances. Mais, dussé-je rester trente ans absent, dites-vous bien que je ne vous ai pas oubliés, que c'est autant pour vous que pour moi que je suis parti à la conquête des sible de vivre dans notre vieux mon- millions sans lesquels il devient impos- de. Faites moi crédit de votre confiance et soyez sûrs que vous me verrez reparaître un jour, le trente-un décembre, veille solennelle de l'anniversaire de mon départ. Sur ce embrassons-nous.

Ma mère et ses deux sœurs, tante Ursule et tante Véronique, fondirent en larmes, tandis que leur frère Casimir, plus ému qu'il ne voulait le laisser paraître, se contentait de répondre : Tâche de réussir dans ta nouvelle vie, c'est le seul moyen de nous faire oublier les folies de l'ancienne.

Séraphin partit à la pointe du jour et l'on n'entendit jamais plus parler de lui. Dans quelle partie du monde poursuivait-il la conquête de la toison d'or ? L'Oncle Casimir tenait pour l'Amérique ; tante Ursule pour les Indes ; tante Véronique et ma mère se taisaient, chaque fois que la question était soulevée, se contentant de pousser un soupir au souvenir du frère absent.

Quant à mon père, par pur esprit de taquinerie plutôt que par conviction—car en entrant dans la famille des Vonapret il avait fini, lui aussi, par se laisser séduire par le mirage des millions — il ne manquait jamais de s'écrier :

—Votre frère m'a toujours produit l'effet d'un aimable farceur. Je ne serais nullement surpris en apprenant qu'il est tout simplement cocher de fiacre à Paris.

Des protestations indignées s'élevaient. Tante Ursule se montrait la plus irritée de cet outrage à la loyauté de Séraphin, paré, maintenant qu'il n'était plus là, de toutes les qualités et de toutes les vertus. L'oncle Casimir, qui venait d'acquérir la charge de greffier de la justice de paix, hochait gravement la tête. Après un silence il insinuait :

—Je sais un moyen sûr de retrouver la trace de Séraphin. Il n'y a qu'à écrire au ministre des affaires étrangères en le priant de vouloir bien ordonner, par l'intermédiaire de nos consuls, des recherches dans toutes les grandes villes d'Amérique...

—Mon frère, interrompait tante Ursule, Séraphin n'est pas en Amérique, il est aux Indes, à Bombay ou à Calcutta.

Et la discussion s'animait au risque de compromettre la bonne entente de la famille. Il fallait que tante Véronique s'interposât entre son frère et sa sœur.

—Vous verrez, reprenait au bout d'un instant tante Ursule, que Séraphin reviendra une année ou l'autre, le trente-un décembre, ainsi qu'il l'a promis. Comme je serai heureuse de le serrer dans mes bras !

—Notre joie égalera la tienne, ripostait d'une voix aigre douce l'oncle Casimir. Tu n'as pas, j'espère, la prétention de nous donner des leçons sur le chapitre de l'affection que nous avons tous pour Séraphin.

Tante Véronique, la mine effarée, levait les bras au ciel : — De grâce ! pour l'amour de Séraphin, calmez-vous.

Cette scène, avec ses détails invariables, se reproduisait presque toutes les fois que la famille se trouvait réunie à l'occasion de quelque fête.

Et les années passaient sans amoindrir la confiance en Séraphin, et en ses millions. Aux yeux de mes cousines et aux miens il apparaissait sous les traits d'un de ces personnages extraordinaires, plus grands que nature, dont les exploits passionnaient nos jeunes imaginations. Pendant ce temps l'oncle Casimir continuait à se faire rabrouer par sa sœur Ursule en émettant parfois cette réflexion :

—Si le bonheur de revoir Séraphin nous est refusé... nos enfants hériteront toujours de ses millions !

La vieille maison des Vanopret était échue, en sa qualité d'aîné, à l'oncle Casimir. C'était donc chez lui qu'on se donnait rendez-vous pour passer en famille la dernière soirée de l'année ; car, si, par aventure, Séraphin, fidèle à sa promesse, devait revenir à cette date, ses pas ne se dirigeraient-ils pas tout naturellement vers la demeure qui l'avait vu naître ?

En un tel jour la conversation ne pouvait rouler que sur l'oncle Séraphin. Le souvenir attendri qu'on gardait de lui avait, depuis longtemps, fait oublier les égarements de sa jeunesse. C'était maintenant un héros que chacun admirait en toute sincérité... Dès qu'un pas se faisait entendre sur le pavé, dans le silence nocturne de la rue, toutes les voix, instinctivement, se taisaient. On tendait l'oreille dans une attente anxieuse, mais le bruit ne tardait pas à s'éteindre à mesure que s'éloignait le passant.

Or, un soir—il m'en souvient comme d'hier — nous vîmes tout à coup tante Ursule se dresser, affreusement pâle, comprimant des deux mains les battements précipités de son cœur.

—Séraphin arrive ! s'écria-t-elle, il s'est arrêté devant la porte... il a soulevé le marteau !

Nous n'avions rien entendu. Pourtant, dans un mouvement spontané, l'oncle Casimir se leva et alla ouvrir la fenêtre. Il se pencha dans le vide pour percer les ténèbres, puis, se retournant vers nous ;

—Il n'y a personne. J'étais bien sûr qu'on avait pas frappé.

—Est-il permis, dit ma mère, de nous causer une pareille émotion !

Mais tante Ursule, affolée sur sa chaise, avait éclaté en sanglots, et c'est à peine si elle parvint à prononcer ces mots qui firent passer sur nous un long frisson :

—J'ai pourtant la certitude que quelqu'un a soulevé le marteau de la porte. Le coup frappé a retenti dans tout mon être...et puisque Séraphin n'est pas là, auprès de nous, c'est qu'il vient de mourir et que son âme, à l'instant suprême, a voulu se rapprocher et nous dire un éternel adieu !

—La tendresse t'égare, ma pauvre sœur, fit l'oncle Casimir, tu as eu une hallucination.

La soirée, après cette alerte, s'acheva tant bien que mal dans un pénible malaise. Et de ce jour-là, comme si la conviction de tante Ursule se fut imposée à l'esprit de tous, on ne fit plus que de rares allusions à l'absent. D'un tacite accord on évitait même de prononcer son nom.

Quinze ans plus tard, pendant le siège de Paris, je me liais d'amitié avec le lieutenant de vaisseau d'Arlossier. Très brave, esprit fin et cultivé, sa bonne humeur restait intacte au milieu des terribles événements. Dans le fort, secoué presque jour et nuit par le fracas des lourdes pièces de marine, nous causions de longues heures. D'Arlossier en la cruelle extrémité où nous nous trouvions réduits, n'avait qu'un seul plaisir, celui d'évoquer à mon intention ses aventures et ses souvenirs de voyage.

—Oui, me dit-il un soir, on rencontre parfois des spécimens d'humanité fort curieux. J'en ai connu un qui m'a laissé une impression ineffaçable. C'était un Français. Un accident de machine nous avait obligés à faire escale à Ceylan. Dès qu'il apprit notre arrivée, il vint se mettre avec empressement à notre disposition. Avec une grâce charmante il nous fit les honneurs de sa confort britannique. Ce ne fut, pendant notre séjour, qu'une succession ininterrompue de chasses et de fêtes agrémentées des danses les plus savantes d'une troupe de belles Cynghalaises. Notre compatriote rivalisait de faste avec le gouverneur anglais. J'avais eu, à plusieurs reprises, l'occasion de causer un peu longuement avec lui. On sentait le mystère dans la vie de cet homme qui réalisait à mes yeux le type accompli de l'aventurier, qui ne se livrait jamais entièrement même dans ses minutes d'épanchement. Ses brusques silences, ses réticences qu'on devinait prêtaient à toutes les suppositions...

—Pardon, mon cher d'Arlossier, interrompis-je, vous souvenez-vous du nom de votre hôte ?... Ne s'appelait-il pas Vonapret... Séraphin Vonapret ?

Le lieutenant fit un bond ;—Et pardieu ! oui, comment savez-vous ?... Etait-ce un de vos parents ?

—Un de mes oncles dont nous avons perdu la trace depuis plus de trente ans.

Ainsi, dans son existence fastueuse de nabab, l'oncle Séraphin avait complètement oublié sa famille ! La gloire du héros se ternissait soudain à mes yeux. Son indifférence le faisait descendre du piédestal où l'avait élevé mon imagination naïve et enthousiaste d'enfant. Ce fut une de mes plus cruelles déceptions.

Mon père et tante Ursule étant morts, à quelques semaines d'intervalle, pendant mon absence, je tins, à mon retour, à ménager la sensibilité de ma mère et de sa sœur Véronique, dont la santé se trouvait fort ébranlée par ce double deuil, en ne faisant part qu'à l'oncle Casimir de ce que j'avais appris.

—Eh bien, dit-il, puisque Séraphin s'obstine à ne pas venir à nous, c'est nous qui irons le surprendre dans son palais. Malgré mes cheveux gris, les longs voyages ne me font pas peur. Auparavant il est indispensable de prandre quelques renseignements complémentaires.

Je laissai l'oncle Casimir agir à sa guise et, moins d'un mois après, un matin, je le vis entrer dans ma chambre, l'air agité, tenant une lettre à la main. Je compris tout de suite qu'il avait le dernier mot de l'énigme.

—J'ai eu tort de railler la tante Ursule. Ses pressentiments ne l'avaient point trompée. Séraphin est décédé le 31 décembre 18..., le soir où.. tu te souviens ? J'aurais eu tout de même beaucoup de plaisir à le revoir. Enfin qu'il repose en paix !... et occupons-nous de réaliser au plus tôt sa succession qui s'élève à quatre ou cinq millions. Vois les chiffres sur la lettre. D'abord, nous allons attaquer devant la justice anglaise la validité de son mariage avec la cinghalaise... une des danseuses probablement qui se trémoussaient devant ton ami d'Arlossier.

—Mon oncle, si votre frère était marié, il a laissé sans doute des enfants. Je vous sais l'âme trop haute pour vouloir les dépouiller.

L'oncle Casimir gardait le silence. Chez lui le second mouvement valait toujours mieux que le premier. Il finit par répondre :

—Tu as peut-être raison. Tu ne m'empêcheras pas en tout cas de constater que ce pauvre Séraphin, qui nous avait fait en partant de si belles promesses, n'avait pas du tout le sentiment de la famille.

—Vous vous trompez, mon oncle, puisque, privé de la sienne, il s'en est créé une nouvelle là-bas, à Ceylan.

—Ta ! ta ! ta ! fit l'oncle Casimir, je sais ce que je veux dire.

…… …… …… …… …… ……

—Vous voyez, ajouta M. Deleyrol, que j'ai passé peut-être bien près de la fortune, mais je ne regrette rien. Le souvenir de cet oncle que je n'ai pas connu me revient à l'esprit à la fin de chaque année. Les impressions d'enfance ont un tel prolongement qu'une étrange émotion s'empare de moi le dernier soir de décembre. Je me revois tout petit attendant le retour de l'émigré ; j'entends encore la voix grêle de tante Ursule et celle de l'oncle Casimir se chamaillant à qui mieux mieux — et, l'oreille aux aguets, je me surprends à retenir mon souffle quand un pas retentit dans le silence de la nuit... comme si j'allais soudain voir apparaître devant moi l'oncle Séraphin.

EUGENE DREVETON.

A LA COUR DE BERLIN

La "Neue Gesellschaftliche Correspondenz", de Berlin, publie l'intéressante information suivante:

"Plusieurs scènes de la "Flûte enchantée", dont la reprise est fixée, au 18 février prochain, seront données demain soir au gala de l'Opéra royal, à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur.

"La mise en scène du chef-dœuvre de Mozart a été complètement modifiée. Son caractère égyptien a disparu et l'action a été transportée dans un milieu tout différent. Or, on sait que l'illustre musicien et Schikand, l'auteur du livret, étaient tous deux francs-maçons, et que la "Flûte enchantée" a toujours été considérée comme une glorification de la franc-maçonnerie.

"Ce serait néanmoins une erreur de croire que les modifications apportées à l'œuvre de Mozart soient dues à un simple caprice du metteur en scène. C'est au contraire dans un but bien défini qu'on en a fait disparaître tous les accessoires maçonniques.

"Guillaume II, comme tous les souverains qui l'ont précédé, avait jusqu'à ces derniers temps manifesté la plus grande bienveillance aux francs-maçons.

"Des personnes bien informées assurent qu'aujourd'hui cette manière de voir de l'empereur a complètement changé.

"Certaines influences ont éveillé sa méfiance à l'égard des desseins et du but de la franc-maçonnerie. Etant donnés ces sentiments de Guillaume II, le fait que pour la première fois à l'occasion de la fête du souverain, les attributs maçonniques habituels ne figureront pas sur la scène doit être considéré comme un symptôme significatif."

About 60 to the Pound
McCORMICK'S
MAPLE
LEAF

McCORMICK'S

Nom enregistré

Désirez-vous quelque chose d'absolument exquis—essayez alors le Biscuit Maple Leaf de McCormick—ce sera toute une révélation.—Une couche de crème au sucre d'érable, douce et délicieuse, mise entre deux biscuits au goût d'érable et ayant la forme d'une feuille d'érable.

MAPLE LEAF BISCUITS

Factory at London. Warehouses at Montreal, Ottawa, Hamilton, Kingston, Winnipeg and Calgary

COWAN'S PERFECTION COCOA
(MAPLE LEAF LABEL)
(Etiquette feuille d'érable)

Pour thés, réceptions, "at homes" et autres réunions sociales, le "Cowan's Perfection Cocoa" est toujours en demande.

Chacun goûte avec plaisir l'arome riche et délicieux de ce parfait cacao.

Lorsque vous recevez, servez du COWAN.

THE COWAN CO., LIMITED, - TORONTO.

UN ORGUE EN PAPIER

Un instrument curieux a été dernièrement construit à Milan; c'est un orgue en papier. Les tuyaux, au lieu d'être en métal, sont en carton-pâte. Pour le reste, il ne diffère pas des orgues construites jusqu'à ce jour. Le son en est puissant et doux à la fois.

C'est un père, professeur de chimie et d'histoire naturelle, qui construisit cet instrument original.

Ayant appris que la population de la paroisse où il avait été élevé était privée de musique pendant le service divin, il eut l'idée d'établir un matériel à bon marché pour la construction des orgues, ce qui devait permettre à la plus modeste communauté d'acquérir un de ces instruments. Il eut la chance de rencontrer un ingénieux artiste qui l'aida dans son oeuvre.

Examen d'histoire:

—Dis-moi, Toto, puisque tu as été le premier en histoire, quel fut le père de François Ier?

—François zéro, p'pa.

Le sucre d'orge d'Yvonne est tombé sur le tapis.

—Oh! dit Robert d'un ton compatissant, comme il est plein de poussière. Veux-tu que je te l'essuie avec ma langue? Tiens, comme ça?

Baby's Own Soap

Le Meilleur pour Bébé
Le Meilleur pour Vous
BABY'S OWN SOAP

Fait avec les huiles végétales les plus pures et très légèrement parfumé avec des extraits de fleurs naturelles, le Savon "Baby's Own" est évidemment ce qu'il y a de mieux et pour la toilette des enfants et pour tous ceux qui ont souci de l'apparence et du bien-être de leur peau. Achetez le savon "Baby's Own" qui est le modèle des savons de toilette et des savons pour enfants, au Canada, depuis près d'un demi-siècle.

Aucun autre savon n'est davantage imité au Canada. Cela seul devrait être une raison suffisante pour que vous insistiez pour avoir du Savon "Baby's Own".

ALBERT SOAPS, LIMITED, FABRICANTS, MONTREAL

LE ROYAUME DES FEMMES

HYMENEE

L'AIEUL, L'AIEULE

L'AIEULE

Qu'il fait beau ! C'est le ciel de nos premières noces,
Lorsque Dieu souriait à nos amours précoces.

L'AIEUL

Aujourd'hui, pour fêter nos tardives amours,
Il nous sourit encore : il est jeune toujours.

L'AIEULE

Que sont-ils devenus, nos beaux rêves de joie,
Brillants comme les fils dont je tressais la soie ?

L'AIEUL

Légers comme eux aussi !... Mais, alors, nous voyions
Partout de notre espoir miroiter les rayons.

L'AIEULE

Nos quinze ans, où sont-ils ? Chaque soir, la même heure
Te ramenait exact au seuil de ma demeure...

L'AIEUL

Tes parents m'accueillaient : nous étions tout contents
Qu'on nous laissât causer de pluie et de beau temps.

L'AIEULE

Tandis que j'activais ma rapide tavelle,
Tu me vantais tes fruits, tes mûriers, ta tonnelle.

L'AIEUL

Pourquoi rougissais-tu de si simples propos
Et laissais-tu soudain la tavelle en repos ?

L'AIEULE

Pourquoi n'osais-tu pas t'avouer d'autre sorte
Et montrais-tu toi-même une rougeur plus forte ?

L'AIEUL

Nos pensers pouvaient-ils être mieux exprimés ?
—Voilà comment tous deux nous nous sommes aimés.

L'AIEULE

Voilà comment Dieu met les braves coeurs ensemble,
Et leur postérité, qu'il bénit, leur ressemble.

L'AIEUL

Allons, pour que ce jour se solennise mieux,
Tous, au temple, allons voir l'aïeul de nos aïeux.

ALEXIS MOUZIN.

AUTOUR D'UNE ELECTION A L'INSTITUT

GENIE ET TALENT

Voici en quels termes "Cousine Yvonne" commente dans les "Annales", la dernière élection de l'Institut, où fut rejetée la candidature de Mme Curie, l'admirable savante, dont s'honore la science française. La distinguée collaboratrice des "Annales" trace aussi un portrait fort intéressant de cette femme de génie qui se nomme Mme Curie :

"Vous avez lu certainement le passionnant procès qui vient de se dérouler à l'Institut... Sous la Coupole, dans l'enceinte vénérable où siègent nos gloires, des messieurs très académiques jugeaient ce cas pendable : la femme a-t-elle le droit d'avoir du génie ?... L'alerte fut chaude, le ton vif, les discussions brûlantes ; les uns dirent oui, les autres non, et tous s'accordèrent à peu près sur ce point qu'une Dame, quel que soit son mérite, ne peut prétendre aux Académies... Question de principe, expliquent-ils. Et, comme des savants tentaient d'exprimer cette idée audiacieuse que le génie, n'ayant point de sexe, était peut-être bon à prendre là où il se trouve, on convint, après des heures de discussions, que chaque Académie, indépendante de ses voisines, était libre de commettre toutes les sottises qui lui passaient par la tête, même celle, tout à fait saugrenue, d'habiller indifféremment le génie, d'un habit vert ou d'une robe de même couleur.

Ce fut, paraît-il, une révolution.

A l'heure où j'écris ces lignes, le génie de Mme Curie est unanimement reconnu ; mais il reste le doute effrayant d'oser lui donner asile sous ces voûtes séculaires que des voix mâles, seules, ont eu l'honneur de troubler.

Et l'on ne peut s'empêcher de sourire en songeant à cette levée défensive de tant de personnages illustres et vénérés, se précipitant à clouer sur leur porte le fameux : "Ici on n'entre pas...", comme si vraiment la femme était l'ennemie dont la force fût à craindre, et que cette DEFENSE en lettres impérieuses les mit à l'abri de toute attaque féminine.

J'ai d'autant plus de raisons à m'amuser du spectacle, que mon opinion personnelle est que la place d'une femme "n'est pas" à l'Académie. Seule, Mme Curie me semble créée pour être l'exception qui confirme la règle. C'est que cette admirable savante n'a que du génie et point de talents, j'entends de ces talents aimables et charmants qui peuvent aveugler les hommes et les pousser à l'indulgence. Elle a l'humeur sauvage, ombrageuse, le mot blessant, la lettre sèche ; jamais, j'imagine, une minute, elle ne s'est mise en frais de "plaire" ; elle se replie dans son monde intérieur de vérité et de lumière, l'œil plongé dans ses cornues, repoussant avec brusquerie tout hommage ; un compliment sincèrement pensé, gracieusement tourné, lui est une offense : sa douleur cherche la solitude, sa vie ne connaît point d'effusion. Elle monte au faîte de la gloire avec cette farouche modestie des grands orgueilleux. Les murmures enthousiastes de la foule l'agacent, le bruit fait autour de sa personne l'insupporte... On croirait toujours qu'elle songe :

—Ces gens-là, qu'y comprennent-ils?... Qu'ils me laissent donc travailler en paix...

Madame CURIE

Il entre une sorte de dédain nihiliste dans sa façon de s'imposer à nos ferveurs. C'est un génie,— oh! oui! un immense génie!— un cerveau prodigieux, secouant son radium de très haut au-dessus des simples mortels; ce n'est pas une femme, dans l'acception tendre, faible, nerveuse et passionnée du mot. Elle ignore la grâce et veut l'ignorer. On ne sait guère si Dieu l'a faite belle; elle-même n'y prend point garde. Son visage, sévère comme son caractère, ne s'illumine de beauté qu'au travail... et, dans son laboratoire, les vulgaires ou les curieux n'approchent pas.

Cultive-t-elle sa gloire? Pas même...

Elle est possédée de ce délire mystérieux et sacré: le génie, qui lui permet d'arracher à la matière ses secrets. Son labeur n'entend point de distractions. La science, voilà son ambition suprême; le travail, voilà tous ses moyens de séduction... Alors, cousine, cela est presque divertissant de penser qu'à propos de cette femme exceptionnelle, de ce phénomène de la nature, les cinq Académies réunies ont sué sang et eau pour décider si, oui ou non, le beau sexe pouvait être toléré sous la Coupole.

Mme Curie a du génie..., voilà un point établi. Et quand, sans artifice, par les moyens les plus nobles, mais aussi les plus rudes et les plus contraires à l'humeur chevaleresque française, elle a su s'imposer, de gré ou de force, à l'estime des honnêtes gens, à l'admiration des savants de tous les pays du monde, on reste abasourdi qu'une question matérielle de jupe puisse influencer des hommes d'élite au point d'exclure de leur Compagnie celle qui la porte et seulement "parce qu'elle" la porte.

On comprendrait que, jaloux de la gloire, de la réputation et de l'honneur de la Maison, ils se demandassent, avant d'accueillir dans l'enceinte sacrée la nouvelle venue:

—Est-elle digne d'y faire figure? Ses travaux sont-ils de ceux dont notre Compagnie se glorifie? Laissera-t-elle un nom dans les almanachs de la science, ou sa renommée vient-elle seulement de la mode? Sa vie est-elle irréprochable et n'a-t-elle point usé de pressions blâmables pour se faire admettre chez nous? Est-ce vraiment un confrère que nous accueillons, ou...seulement une femme?

Et parce qu'un "oui" catégorique est la seule réponse honnête à ces diverses interrogations, le public, qui est simpliste, ne peut comprendre que la réception de Mme Curie ait si fort agité les illustres maîtres du palais Mazarin.

Or, justement, toutes les raisons qui me font envisager comme un acte de justice très naturel la réception à l'Institut de Mme Currie m'ancrent dans cette conviction que les autres célébrités du sexe faible, en y songeant, feraient fausse route.

Il est rare, il est invraisemblable qu'une femme, par quelque côté, ne reste pas femme et n'use point de ces talents qui lui viennent du monde, de l'ambition, de la beauté, de son cœur, de ses nerfs, et font redouter son voisinage dans une assemblée d'hommes. Qu'elle ait à son service des influences puissantes, ou seulement des amis trop zélés ; un mari influent, ou point de mari du tout ; un salon où l'on se presse, où des relations suspectes ; une cour de dévots ou une meute de détracteurs, — son élection, fût-elle juste, ne pourrait s'échafauder qu'à coups d'intrigues, de jalousies, de luttes, de campagnes de presse, les unes venimeuses, les autres dithyrambiques. De toutes façons, elle souffrirait, dans sa vie privée, de ces " étalages à vif ", qui ne peuvent épargner qu'une femme n'ayant point d'histoire et pour ainsi dire pas de foyer. Probablement, notre candidate — quelle que soit sa supériorité — serait envoyée à tous les diables par MM. les académiciens, troublés dans leur retraite, et on conçoit qu'ils soient pris d'effroi devant cette théorie envahissante de jeunes femmes (on est jeune très longtemps, à Paris), accourant en solliciteuses et devant lesquelles ils étaient accoutumés d'être galants.

Offriraient-ils un siège à cette poétesse de génie (elle aussi), névrosée et pathétique...' ou à cette jolie créole aux yeux alanguis, dont la prose est tout rythme et poésie..., ou à cette combative romancière aux appétits aigus, à l'imagination féconde, ardente et forte...., ou à cette clownesse étrange, qui, en guise de salut, esquisserait un pied de nez à l'illustre Compagnie, son chef-d'œuvre sous le bras..., ou à cette hiératique et somptueuse veuve qui analyse sa beauté, ses attitudes et ses affections avec autant de complaisance que de talent.... ou, encore, à cette intéressante et curieuse rebelle ne connaissant point d'autre loi que la loi d'amour ?.... Donneraient-ils la préférence, au contraire, à cette duchesse, vénérable et bonne, ayant un goût touchant pour les vers..., ou à cette comtesse agitée et toujours belle, dont le cœur se partage entre les grandes auditions, les belles - lettres et les petits chapeaux...., ou à cette loyale et sincère femme auteur, que les sujets graves n'effraient point, et qui se repose des douceurs du pouvoir par des travaux érudits et nobles ?...Abaisseraient-ils leurs regards vers ces génies sincères et frustes, découverts hier, et autour desquels on mène grand bruit,—la couturière ou la sourde,—et palpiteraient-ils d'émoi devant le drame si poignant d'une "affranchie" ? ... Penseraient - ils, au contraire, à la femme charmante, dans le salon de laquelle se font les académiciens, et qui écrit des drames intimes avec l'émotion contenue et la distinction d'une très grande dame..., ou accueilleraient-ils cette autre veuve au grand nom, si tendre mère et qui puise son inspiration dans le souvenir des petits, ou du mari regretté ?......

La liste des candidates possibles est décourageante, terrible, et cela seul expliquerait la prudence terrifiée, des cinq Académies. Que feraient ces augustes institutions, ô ciel ! devant toutes ces mondanités en branle, toutes ces passions en conflit, tous ces visages poudrés et charmants tendus vers l'immortalité ?...Les académiciens s'abstiendraient de voter : ils auraient raison...

Mais, à mon humble avis, ceci ne peut être, en l'an 1911, une question de principe absolue. Que, demain, les Lettres aient leur "Mme Curie," je ne vois pas le motif qui serait de nature à exclure de la célèbre Compagnie cette nouvelle prêtresse.

Décidément, pour permettre l'Académie aux femmes, le génie est nécessaire..., le talent ne suffit pas.. Mme Curie sera nommée pour la plus grande gloire de l'humanité et de la science—et l'honneur de notre sexe...Les autres se contenteront simplement d'être femme, et ce n'est déjà pas mal.

YVONNE SARCEY.

Sur la " Neva "

Maurice Le Courant, d'un geste expert, redressa les coussins du rocking-chair où sa femme était étendue. Il remonta le col du manteau de fourrure qui l'enveloppait, et, ayant assuré l'écharpe qui recouvrait les cheveux, demeurés opulents, malgré les ravages de la maladie, il se pencha sur le bastingage et étudia l'état du ciel et de la mer.

—Impossible d'être malade avec cette mer de velours, Arlette — déclara-t-il — et à peine débarquée, vous retrouverez vos forces et votre belle mine.

Elle plongea dans les yeux de son mari son regard intelligent et perspicace, puis se détournant, la voix rauque, elle remarqua :

—Ce vent est glacé !

—Descendons, Arlette, descendons, — s'écria-t-il, alarmé.

Mais elle refusa. Elle avait la haine de ces étroites cabines d'où l'on n'aperçoit l'horizon que par un misérable hublot clignotant sous les embruns. !

Maurice Le Courant se taisait. Il avait pris entre les siennes la petite main fébrile qui brûlait et à sentir la folle agitation du pouls, son cœur défaillait. Avidement, il regardait ce visage passionné et cherchait à le reconstituer, tel qu'il était il y avait cinq mois.

Comme elle était changée, depuis le jour où, dans la joie confiante, ils s'étaient épousés. Etait-il réel que cinq mois auparavant, elle eût été la radieuse jeune fille que, durant tout un hiver, il avait assidument courtisée, multipliant les lents bostons, les causeries en tête à tête. Dans ces yeux trop incisifs, qui eut pu retrouver l'expression spirituelle et tendre de la petite fiancée ? Et cette bouche, à la navrante expression de révolte, pouvait-elle évoquer le souvenir des lèvres souriantes, où si volontiers, le regard s'attardait. Quel résultat à cet hiver en Suède, où il était secrétaire d'ambassade : toutes les forces vives de la jeune femme absorbées par l'étrange climat. Dieu du ciel ! que diraient M. et Mme de Quelen en revoyant leur fille ?...

Il s'affola et, pour n'avoir plus sous les yeux cette pauvre enfant, qui, si visiblement, quittait la terre, il se leva, disant :

—Je vais chercher une tasse de lait, Arlette. Mais elle s'emporta.

—Je ne veux pas de ce liquide écœurant et fade.

Sans mot dire, le jeune mari s'éloigna.

—Surtout, ne vous attardez pas— lui cria-t-elle.

Il la rassura du geste. Mais à s'éloigner, déjà, il éprouvait un peu d'apaisement. Il croisa une dame âgée, à la physionomie de bonté et de douceur. Avec un regard apitoyé, elle lui demanda comment était sa jeune malade...

Dans un besoin de se persuader, il la déclara déjà mieux.

Elle écoutait approbative et sympathique. Elle se nomma : Mme de Stolberg. Le nom était d'une vieille famille princière universellement aimée en Suède. Maurice Le Courant multiplia les politesses puis continua sa flânerie...

Il retrouva la jeune femme surexcitée au dernier point. Avec des mots tendres, il chercha à la calmer. En même temps, d'un geste suppliant, il lui tendait la tasse.

Mais l'irritation d'Arlette ne faisait que s'accroître. Sa bouche tremblait. Elle repoussa le bol dont le contenu ballotta et se renversa en partie.

Il s'assit, découragé, et soudain la jeune femme sentit son injustice. Avec une tendresse douloureuse, elle mit sa main sur la robuste épaule :

—Je crois... je crois que je pourrais très bien, à présent, boire ce lait, dit-elle...

Et malgré les nausées qui pincèrent ses narines délicates, elle vida le bol... puis s'assoupit doucement.

Cependant, la " Neva " quittant le fjord, gagnait la pleine mer ; l'air devenait plus âpre. Maurice, enlevant la petite malade entre ses bras, la porta jusqu'à sa cabine et l'étendit sur sa couchette.

La nuit fut épouvantable,

A la fièvre qui la consumait, vint s'ajouter un terrible mal de mer, Ainsi Arlette perdit le peu de forces qui lui restaient.

Terrassé par une crise hépatique, le médecin de bord ne put se rendre auprès d'elle. Cependant, vers cinq heures, elle éprouva un léger mieux. Elle s'intéressa au progrès du jour qui se levait gris et frileux. Elle s'amusa des vagues qui frappaient au hublot. Mais, sa faiblesse grandissante n'échappait pas à Maurice.

Soudain, elle eut une hallucination. Se croyant au Havre où ses parents l'attendaient, elle riait de joie. Elle disait des mots tendres à faire sangloter, des mots où sa petite âme jolie retrouvait sa grâce d'autrefois... Puis la lutte suprême prit un aspect... Un cri d'angoisse vint s'étouffer contre les étroites parois de la cabine. En proie à une inexprimable terreur, Arlette voyait son corps jeté aux flots et s'accrochant à son mari, éperdûment, elle le suppliait :

—Oh ! non ! non, pas cela... Dis, jure que tu ne les laisseras pas.. que tu me rapporteras en France.

Quelques instants plus tard, la pauvre âme affolée s'affranchissait de ses liens et sur la couchette était immobile à jamais la frête et délicieuse enveloppe d'Arlette Le Courant.

Dans son effarement, le premier mouvement de Maurice Le Courant avait été de crier à l'aide. Il s'était ravisé. Quel secours pouvait-il attendre désormais ?... Le médecin accourrait, le capitaine... d'autres encore... le décès serait constaté... et sa promesse ? et son serment? Pourtant, de par Dieu, il était décidé à les tenir... nul ne toucherait à sa petite morte... Il saurait la défendre, la protéger... les grands voraces de la mer ne se la disputeraient pas. Il la ramènerait au port afin que ses malheureux parents la vissent telle qu'elle était en ce moment, calme et jolie avec son visage d'enfant.

Mais comment échapper à l'inflexible loi d'immersion ? Que faire ? Que décider ? Quarante heures les séparaient environ, de l'arrivée... Quarante heures pendant lesquelles il faudrait déjouer les soupçons... Que la tâche serait lourde et difficile !

Soudain, il tressaillit : la vie se réveillait à bord... Des portes s'ouvraient ; des pas furtifs glissaient dans les couloirs... Déjà ! Il considéra Arlette et frissonna sous l'étrange regard. Il fallait les fermer ces yeux qui dévoileraient la mort et Maurice, à genoux, abaissa les longs cils... Maintenant on la croirait endormie dans quelque rêve heureux.

Un coup vif frappé à la porte le plonge dans la consternation... Va-t-il ouvrir ? Non... l'heure est matinale et il est naturel qu'ils dorment... Un pas s'éloigne... sans doute, c'était le docteur. Le danger est écarté, c'est bien, mais tout à l'heure, mais plus tard ? Il est tiré de ses pensées tristes par le glissement de la porte. Il bondit, mais se ressaisit à l'aspect du domestique qui dépose un plateau chargé des deux déjeuners...

Haletant, Maurice guette le regard qui va droit à la couchette. Mais cet homme ne manifeste aucune impression : indifférent, il s'éloigne. Ah !... Mais la porte refermée se rouvre et le domestique réapparaît... Quoi, qu'est-ce donc encore ? A quelle heure la femme de chambre devra-t-elle venir pour la toilette de Madame ?... Maurice frémit. Cependant, avec calme il déclare qu'il sonnera le moment venu... Il est seul, sur la table est le plateau servi. Par le hublot, il jette à la mer le chocolat et les toasts : ne doivent-ils pas avoir déjeuné "tous les deux ? " Il a le corps brisé, l'âme absente, mais il faut qu'Arlette soit ramenée au Havre...

—o—

Deux heures se passèrent dans une pose non troublée. Pourtant, elles lui furent éternelles.

Le vent s'était levé et, houleuse, la mer imprimait au bateau un fort roulis.

Il fallait l'entière attention de Maurice pour que le petit corps ne vînt à rouler à terre ou à se heurter contre la paroi. Ce fut une angoissante besogne qui ne lui laissa aucun répit. Son courage ne faiblissait pas, car l'œuvre s'accomplissait... D'ailleurs, le vent cessait ! la mer s'adoucissait ; sa surveillance pouvait se relâcher.

Il était épuisé. Depuis l'embarquement, il avait tant souffert, tant lutté ! Ses idées s'embrouillèrent... ses paupières s'alourdirent.

Ce fut un sommeil d'épouvante... pourtant une trêve bénie à l'horreur de l'heure présente ! L'éclat du jour se ternit. La cabine s'assombrit. La forme de la petite morte devint imprécise... et il ne s'éveillait point...

Cependant, ce sommeil créait un véritable danger. Devant le silence persistant qui régnait dans la cabine, une inquiétude s'allumait à bord. Aux appels réitérés du docteur, envoyé en mandataire, Maurice avait bondi, terrifié... Mais, se ressaisissant, il avait ouvert la porte, et, glacial, décliné les offres qui lui étaient faites. La lutte ne devait pas tarder à reprendre. Quelques instants plus tard, on apportait un plateau de vivres. La nuit s'était faite et le domestique donna l'électricité. La lumière jaillit sur le visage de la morte. L'homme de service étouffa mal un cri de stupeur.

Mais déjà la pièce était replongée dans l'obscurité, tandis qu'une voix tremblante de fureur s'écriait :

—De quel droit osez-vous ?

Epouvanté, le garçon s'était éclipsé. Mais il avait conté l'incident et dans des termes tels que les plus stupéfiantes légendes en étaient sorties consternant les passagers.

Elles allèrent jusqu'à la douce, la compatissante Mme de Holberg, qui les écouta, les recueillit. Le cœur battant, à son tour, elle prit le chemin de la cabine redoutée, et de sa voix au timbre bas, elle appela Maurice Le Courant.

Une exclamation de colère retentit.

Mais sans se décourager, elle reprit :

—Pour elle... pour l'amour d'elle, écoutez-moi !

Et à cette requête, Maurice, qui s'était juré que, lui vivant, le seuil de cette chambre ne serait plus franchi, en ouvrit toute grande la porte.

—Merci d'avoir eu confiance, dit-elle très émue. Je viens vous aider à la soigner.

—Eh bien, regardez-là, dit-il.

Et l'électricité jaillit. Mme de Stolberg contempla Arlette et :

—C'est bien ce que j'avais pressenti...

Elle s'agenouilla au pied de la petite couche funèbre et le visage inondé de larmes :

—Pourquoi, pourquoi avoir caché votre malheur ?

Farouche, il se rapprocha d'elle :

—Ignorez-vous donc l'inexorable loi des traversées ; il faut immerger les morts ...

—Immerger ? répéta-t-elle suffoquée...

—Oui, et moi je dois la remettre à ses parents qui me l'avaient con-
en terre de France... songez-y... est-il possible que ce petit être tant aimé soit ballotté à jamais par cette immensité rageuse ?

—Non, dit-elle. Il ne le faut pas et je vous y aiderai.

Elle se glissa hors de la cabine et se heurta au docteur Chanteloup.

—Docteur, prêtez-moi l'appui de votre bras et faisons un tour sur le pont. J'ai à vous parler.

L'autorité de Mme de Stolberg s'imposait partout où il lui plaisait de la faire sentir... Appuyés tous deux au bastingage en face de la mer infinie et du ciel sans limites, longtemps, elle parla... elle parla comme seule cette femme de bonté en avait le secret et le docteur s'inclina en signe d'acquiescement.

—:o:—

Quelques instants plus tard, Maurice Le Courant savait qu'il arriverait au port avec sa précieuse petite morte et des larmes innombrables enfin ruisselaient sur son visage, relâchant la folle tension des nerfs...

...Et ce, pendant que "La Neva" à tire d'ailes regagnait la France, tous deux se prosternèrent et l'enveloppe d'Arlette connut le calme et le recueillement dont il convient d'entourer ceux dont l'âme nous a quittés.

MAX REBOUL.

CONTES DU VIEUX TEMPS"

Le recueil de M. Louis Joseph Doucet, intitulé "Conte du vieux Temps," vient d'être mis en librairie, où il trouvera, j'en suis sûre, le plus flatteur, comme le plus mérité des accueils.

Je remercie l'auteur, du gracieux envoi de son volume, et je remets à bientôt, le plaisir de causer longuement de cette jolie œuvre canadienne.

MADELEINE.

La Bonne Cuisine Joliment Présentée

COTELETTES D'AGNEAU A LA DUBARRY

Préparez une composition de pain de chou-fleur ; la verser dans un moule à dôme, beurré ; pocher au bain-marie et laisser reposer dix minutes avant de démouler. — Parer le nombre voulu de côtelettes d'agneau ; les paner à l'anglaise; à deux reprises et les cuire au beurre clarifié. — Démouler le pain de chou-fleur sur un plat rond ; adosser les côtelettes autour en les appuyant légèrement : papilloter et border le plat avec des feuilles de persil frisé.

Tartelettes de blanc-manger

—o—

TARTELETTES DE BLANC-MANGER

Huiler légèrement des moules à tartelettes un peu creux ; les remplir de composition de blanc-manger parfumée à volonté et laisser prendre au frais. Préparer de la gelée à l'anisette et la colorer légèrement en rose. — Sur une plaque de génoise aux amandes, tailler autant de ronds qu'il y a de tartelettes, en leur donnant une circonférence un peu plus grande. — Démouler une tartelette sur chaque croûton ; l'entourer de gelée hachée (à l'aide d'un cornet en papier) et ranger sur le plat.

Crème Florence

—:o:—

SALADE DE POULET A LA GELEE

Dans un moule à Savarin très bas, préparer une bordure de gelée ordinaire. Démouler sur un plat froid. — Garnir le centre de la bordure d'escalopes de chair de poulet (rôti ou bouilli), dont on aura soin d'enlever entièrement la peau. Couvrir celles-ci d'un monticule de feuilles de laitue très blanche, taillées en grosse julienne et légèrement assaisonnées. On peut servir à part une saucière de mayonnaise légère

—o—

FLAMICHE A L'ANCIENNE

Abaissez en rond un morceau de pâte à flan ordinaire, en lui donnant une épaisseur égale de 7 à 8 millimètres. Ensuite pincer le tour de l'abaisse du bout des doigts, de manière à former un rebord de un centimètre et demi de hauteur. Déposer sur une platine et garnir avec la composition suivante : Pour une flamiche ayant 70 centimètres de circonférence, mélanger dans une terrine : 3 cuillerées de sucre en poudre ; une cuillerée et demie de farine ; 2 œufs et 2 jaunes ; 30 grammes de beurre fondu ; une prise de sel fin ; une petite cuillerée d'eau de fleur d'oranger et 3 macarons écrasés. Délayer avec 3 décilitres de crème fouettée. — Cuire à four assez chaud et saupoudrer de sucre en servant.

Salade de poulet à la gelée

Côtelettes d'agneau à la Dubarry

CREME FLORENCE

Beurrer fortement un moule à génoise dentelé ; le remplir d'une composition de crème viennoise (ou crème au caramel et à la vanille) ; faire pocher au bain-marie et laisser refroidir. Préparer une quantité relative de crème fouettée bien ferme; en retirer la moitié dans un saladier et lui ajouter quantité convenable de sucre vanille. Dans l'autre moitié, mélanger quelques cuillerées de confitures de fraises, sucre et quelques gouttes de rouge. Démouler la crème caramel sur un plat rond couvert d'un papier dentelle ; la recouvrir avec les deux crèmes (blanche et rose) alternées.

Flamiche à l'ancienne

—:o:—

FANTAISIE MODERNE

Foncer un moule à dôme uni avec 10 des éclairs cuits bien secs, garnis de crème frangipane, en les soudant l'un à l'autre avec du sucre cuit au cassé ; 20 des macarons, disposés par rangs superposés, de façon à atteindre les bords du moule et qui, comme les éclairs, sont soudés l'un à l'autre à l'aide d'un peu de sucre cuit. Démouler sur plat rond et entourer les éclairs, presque à la base, avec une faveur bleue ou rose. Au moment de servir, remplir le centre de crème cuite, à la vanille ou pralinée.

Fantaisie moderne

Un PRODUIT PUR d'un PROCEDE PARFAIT

Baker's Breakfast Cocoa

est absolument pur, sain et fait le breuvage le plus délicieux. Procurez-vous le vrai, avec notre marque de commerce sur le paquet.

Registered U. S. Pat. Office

53 des plus hauts Prix et Médailles en Europe et en Amérique.

Walter Baker & Co. Ltd.
Etablie en 1780
Dorchester, Mass.

290-s-jno

C'est Maintenant le Temps

C'est Maintenant le Temps

Consultez votre miroir ; les lignes causées par les soucis ou un âge avancé, ont-elles commencé leur œuvre défigurante dans votre cas ? Avez-vous des joues creuses, points noirs, taches de rousseur ou autres impuretés de la peau ; alors LE TEMPS EST ARRIVE de remédier à ce mal sans délai. Vous pourrez obtenir le résultat désiré en une nuit, si vous voulez seulement suivre les conseils de Mlle Helen Sanborn. Les lectrices de ce journal recevront des informations gratuites si elles se hâtent de lui écrire, en envoyant ce coupon gratuit et l'adresse complète. La promptitude sous ce rapport est à recommander, parce que des milliers de personnes lui écrivent chaque jour et il ne faut pas perdre l'occasion. S'adresser à Mlle Helen Sanborn, Salle 2102 A. H., 402 Beckham Bldg., Cleveland, O.

COUPON GRATUIT

Nom ....

Adresse ....

Ville ....

Pourquoi Douter de l'efficacités de **PILULES PERSANES**

Lorsque des milliers de femmes et de jeunes filles en ont pris avec succès.

Pour Développer le Buste

raffermir les chairs et donner une poitrine idéale, rien n'égale les PILULES PERSANES, les seules qui assurent en trois mois et

SANS MASSAGE

le parfait développement de la taille Elles sont absolument inoffensives. Une de nos nombreuses clientes, satisfaites nous écrit: "J'ai employé vos PILULES PERSANES il y a 4 ans, et j'en ai été très satisfaite, et depuis je ne cesse de les recommander. Veuillez donc m'en expédier 2 boites pour une de mes amies. Je les recommande hautement à toutes les femmes et jeunes filles qui désirent développer leur buste, elles sont incomparables.

MADAME ELIZA D..........
Cohoes. N. Y.

Prix $1.00 la boite, 6 boites pour $5.00
Discrétion absolue

Société des Produits Persans,
BOITE POSTALE 1031,
Montréal, Canada.

Le dernier bébé de
Madame S. LEMIEUX.

" Je recommande le Sirop du Dr Coderre à toutes les mères de famille de mes connaissances. J'ai onze enfants, chacun a pris de ce sirop et tous s'en sont bien trouvés. Le portrait de mon plus jeune montre parfaitement comme il est bien portant."

Mme SYLVIO LEMIEUX,
rue St. Mary, Fall River, Mass.

Mères, quand vous souffrez vous-mêmes, vous êtes toujours heureuses d'avoir du soulagement. Ainsi si votre enfant passe des nuits sans dormir et à pleurer, c'est qu'il est malade. Ne le laissez pas souffrir inutilement; donnez-lui du Sirop du Dr Coderre. Il n'y en a pas de meilleur; il n'y en a pas d'aussi bon, mais il y a des imitations.

Mères, défiez-vous. Demandez, insistez, exigez que la signature, en rouge, du Dr J. Emery Coderre, soit sur toutes les bouteilles.

En vente chez tous les marchands de remèdes. 296-1

Le Mécanisme est l'âme d'un piano. Exigez un piano au Mécanisme

"OTTO HIGEL"

MADAME GASPARD DION

AVIS AUX DAMES

Réduction extraordinaire encore pour tout le mois de février, sur tous les remèdes manufacturés par LA SOCIETE BIENFAISANTE ET MUTUELLE. Le BAUME DE FIGUES, LE BAUME DE FIGUES CERAT, LE BAUME DE FIGUES POUR HEMORROIDES, LES TABLETTES DIGESTIVES ROYALES POUR LA DYSPEPSIE, LE TONIQUE ROYAL DE FIGUES. Tous ces remèdes se vendent $2.00 la boite et seront réduits à $1.00, et les TABLETTES ROYALES DE FIGUES (LAXTIVES) qui se vendent 50 cents la boite, seront réduites à 35 cents. Adresse:

MADAME GASPARD DION

Gérante générale de La Société Bienfaisante et Mutuelle des femmes, 694-696 rue St-Valier, St-Sauveur, Québec, Can.

4-11-18-25

La Semaine Amusante des Enfants

LES JOUJOUX EN PAPIER

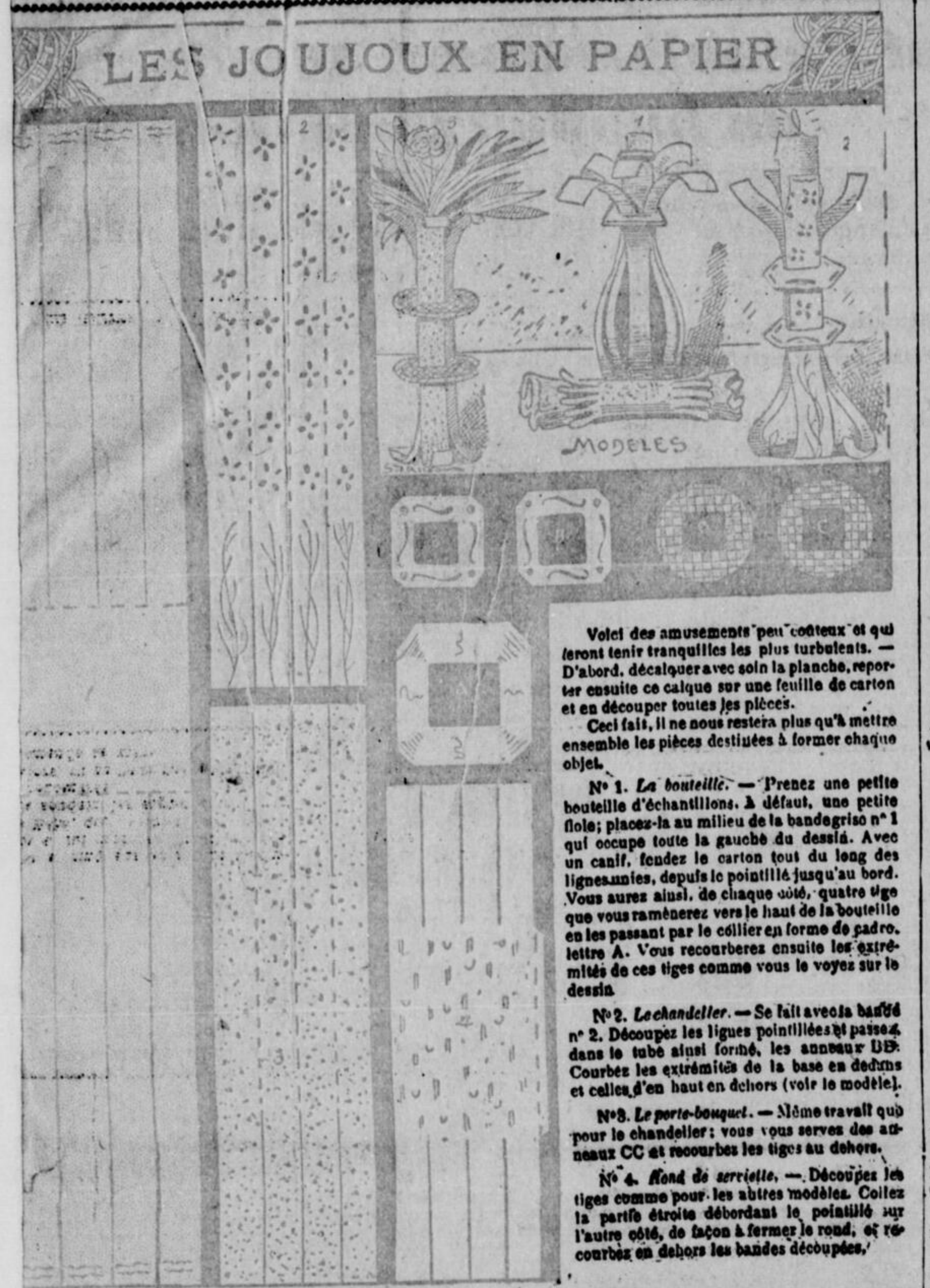

Voici des amusements peu coûteux et qui feront tenir tranquilles les plus turbulents. — D'abord, décalquer avec soin la planche, reporter ensuite ce calque sur une feuille de carton et en découper toutes les pièces.

Ceci fait, il ne nous restera plus qu'à mettre ensemble les pièces destinées à former chaque objet.

N° 1. *La bouteille.* — Prenez une petite bouteille d'échantillons. A défaut, une petite fiole; placez-la au milieu de la bandegrise n° 1 qui occupe toute la gauche du dessin. Avec un canif, fendez le carton tout du long des lignes unies, depuis le pointillé jusqu'au bord. Vous aurez ainsi, de chaque côté, quatre tige que vous ramènerez vers le haut de la bouteille en les passant par le collier en forme de cadre, lettre A. Vous recourberez ensuite les extrémités de ces tiges comme vous le voyez sur le dessin.

N° 2. *Le chandelier.* — Se fait avec la bande n° 2. Découpez les ligues pointillées et passez dans le tube ainsi formé, les anneaux BB. Courbez les extrémités de la base en dedans et celles d'en haut en dehors (voir le modèle).

N° 3. *Le porte-bouquet.* — Même travail que pour le chandelier; vous vous servez des anneaux CC et recourbez les tiges au dehors.

N° 4. *Rond de serviette.* — Découpez les tiges comme pour les autres modèles. Collez la partie étroite débordant le pointillé sur l'autre côté, de façon à fermer le rond, et recourbez en dehors les bandes découpées.

SOLUTION DU CONCOURS

SOLUTION DE LA QUESTION DE LA NOYADE

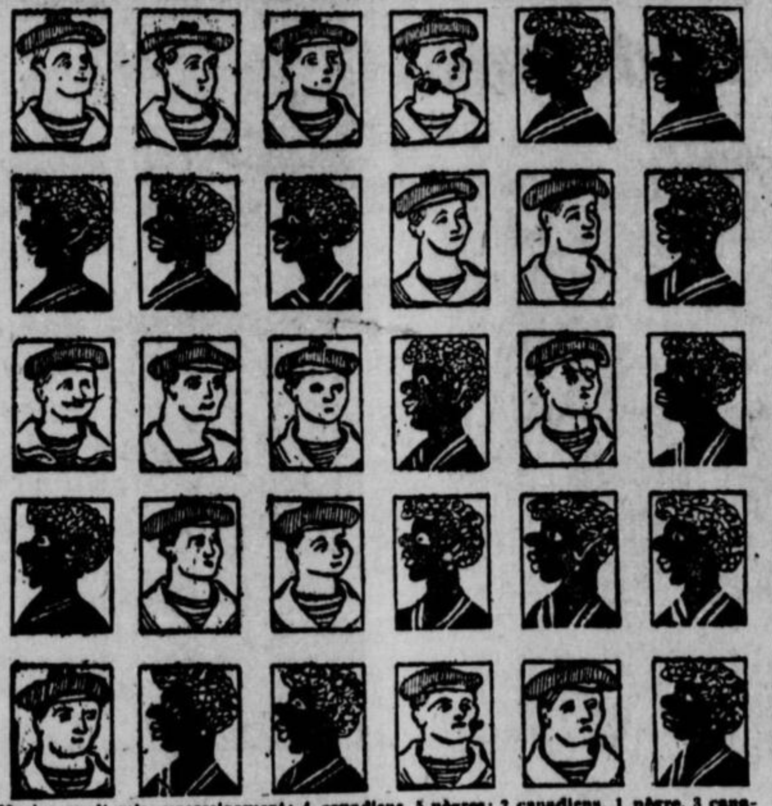

Marius avait mis successivement: 4 canadiens, 5 nègres; 2 canadiens, 1 nègre, 3 canadiens, 1 nègre, 1 canadien, 2 nègres, 2 canadiens, 3 nègres, 1 canadien, 3 nègres, 2 canadiens et 1 nègre.

Petites Distractions Enfantines

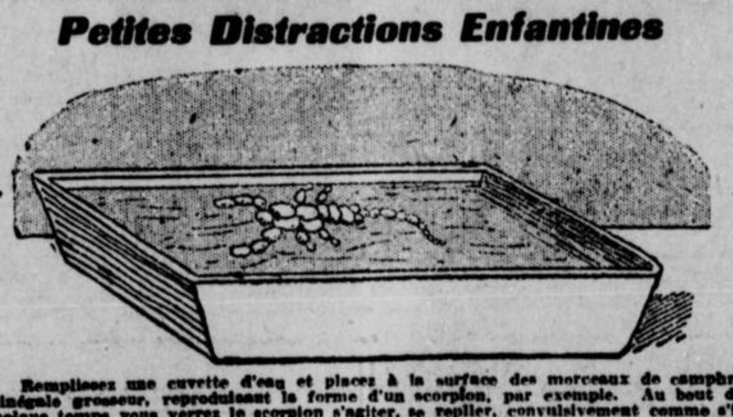

Remplissez une cuvette d'eau et placez à la surface des morceaux de camphre d'inégale grosseur, reproduisant la forme d'un scorpion, par exemple. Au bout de quelque temps vous verrez le scorpion s'agiter, se replier, convulsivement comme s'il était animé. — C'est une très intéressante expérience, basée sur les propriétés physiques du camphre.

Pierrot.—Mais papa, pourquoi les loups sont-ils des bêtes nuisibles, qu'il faut tuer?

Le papa—Parce qu'ils mangent les moutons.

A déjeuner: Pierrot—Qu'est-ce qu'on mange à déjeuner, papa?

Le Papa.—Du bon gigot de mouton.

Le jeune Maurice, élève de 6e, revient de la distribution des prix.

—Maman, j'ai eu le prix d'orthographe!

—C'est très bien, mon enfant; mais comment se fait-il, puisque tu as toujours été le dernier de ta classe?

—Je vais te dire, maman, mon camarade Paul a eu le prix, mais il l'a laissé tomber et je l'ai ramassé!

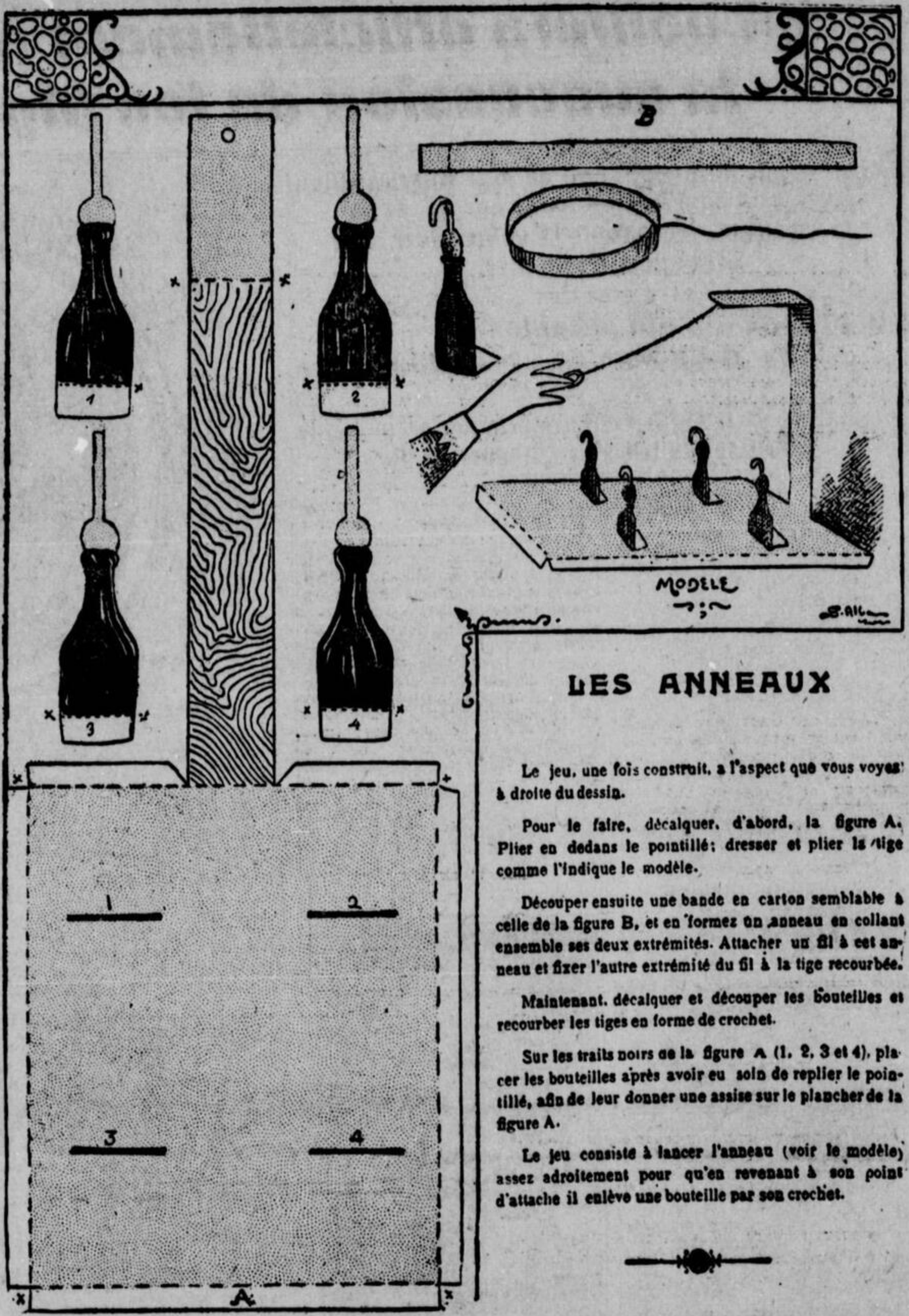

LES ANNEAUX

Le jeu, une fois construit, a l'aspect que vous voyez à droite du dessin.

Pour le faire, décalquer, d'abord, la figure A. Plier en dedans le pointillé; dresser et plier la tige comme l'indique le modèle.

Découper ensuite une bande en carton semblable à celle de la figure B, et en formez un anneau en collant ensemble ses deux extrémités. Attacher un fil à cet anneau et fixer l'autre extrémité du fil à la tige recourbée.

Maintenant, décalquer et découper les bouteilles et recourber les tiges en forme de crochet.

Sur les traits noirs de la figure A (1, 2, 3 et 4), placer les bouteilles après avoir eu soin de replier le pointillé, afin de leur donner une assise sur le plancher de la figure A.

Le jeu consiste à lancer l'anneau (voir le modèle) assez adroitement pour qu'en revenant à son point d'attache il enlève une bouteille par son crochet.

MOTS D'ENFANTS

Bébé a cinq ans et sa mère commence à lui montrer l'alphabet; — mais Bébé, qui s'irrite facilement, donne soudain les signes d'une fureur concentrée.

—Alors, tu ne veux pas apprendre? lui demande sa mère.

—Non, je ne veux pas apprendre, répond rageusement Bébé... je veux savoir!

—o—

La Maîtresse de Maison à une dame en visite.—C'est une chose terrible qu'un déménagement. Hier, nous avions la maison pleine de monde; il y avait le tapissier, le peintre, l'électricien, le frotteur et la journalière...

Petite Mathilde, l'interrompant. — Eh! maman, tu oublies l'huissier.

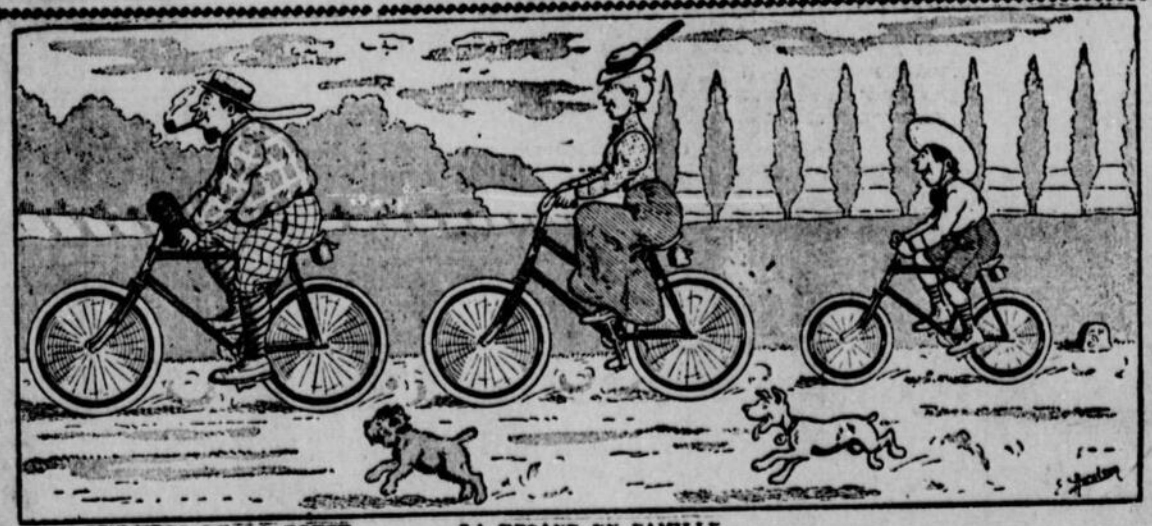

LES GAITES DE LA ROUTE LA BECANE EN FAMILLE

UN JEU PARISIEN.

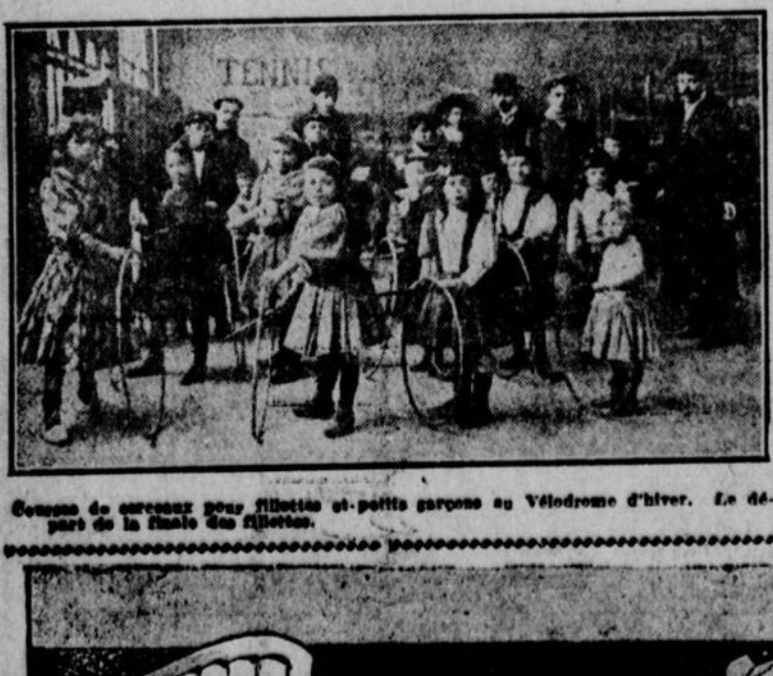

Course de cerceaux pour fillettes et petits garçons au Vélodrome d'hiver. *Le départ de la finale des fillettes.*

LE GOURMANT

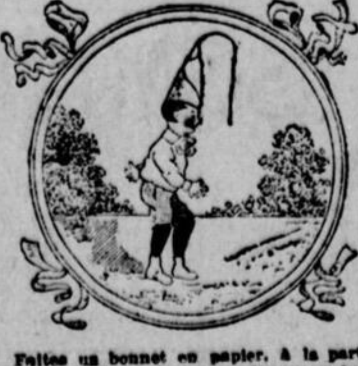

Faites un bonnet en papier, à la partie supérieure duquel vous attacherez, au bout d'un fil, un gâteau sec, un bonbon ou un morceau de sucre.

Une fois la personne coiffée de ce bonnet, dites-lui d'essayer de manger la friandise qui le tente, mais sans se servir de ses mains. Vous verrez que ce petit jeu, très amusant pour ceux qui regardent, n'est pas si facile qu'il en a l'air.

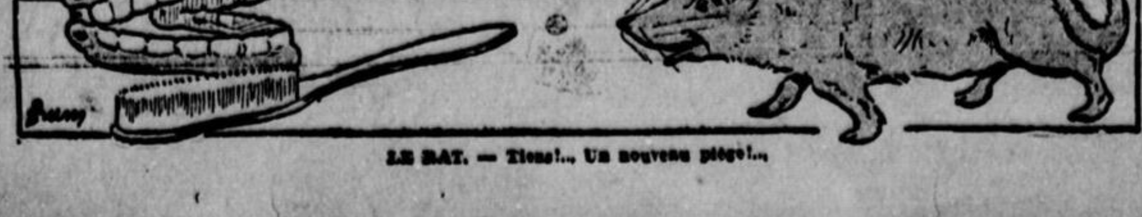

LE RAT. — Tiens!... Un nouveau piège!...

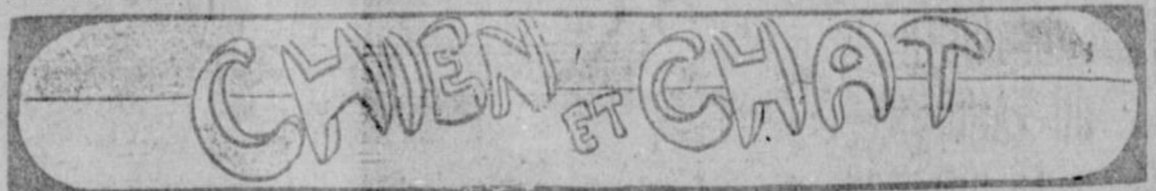

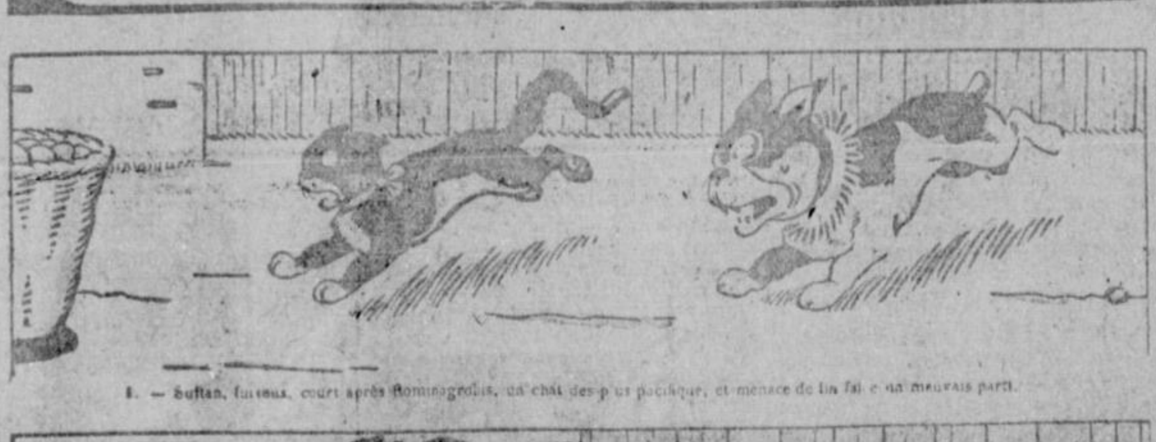

I. — Sultan, furieux, court après Rominagrobis, un chat des plus pacifique, et menace de lui faire un mauvais parti.

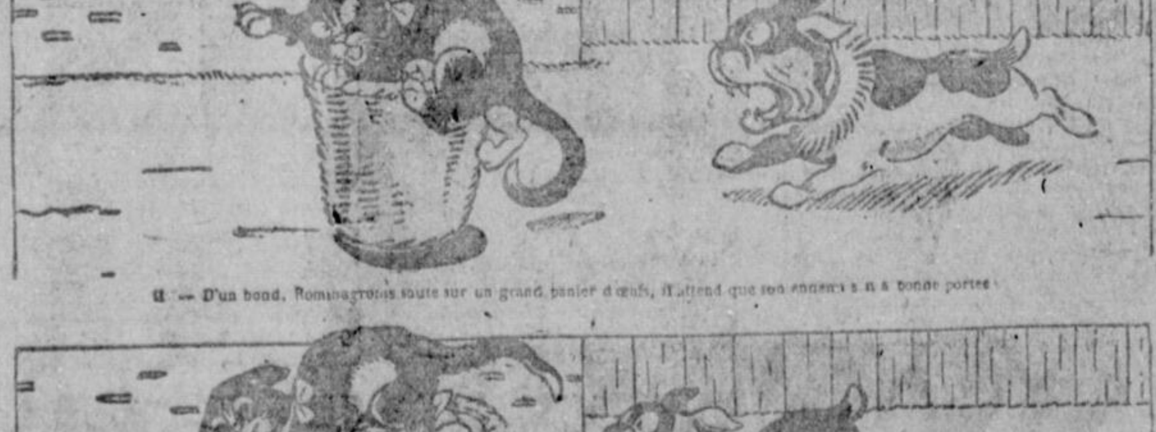

II. — D'un bond, Rominagrobis saute sur un grand panier d'œufs, il attend que son ennemi soit à bonne portée.

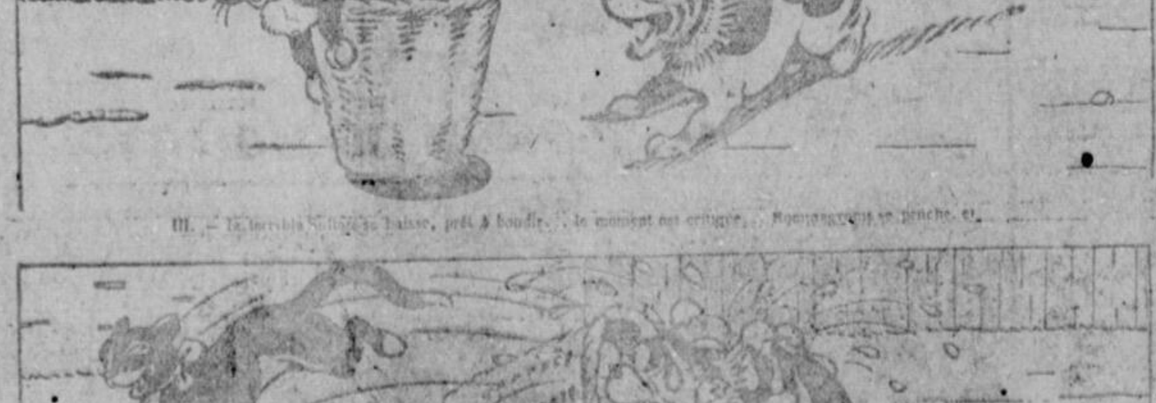

III. — Le terrible Sultan se baisse, prêt à bondir... le moment est critique... Rominagrobis se penche, et...

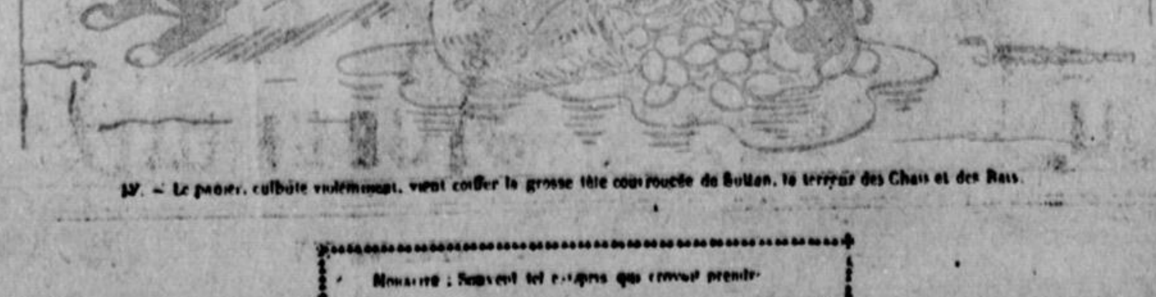

IV. — Le panier, culbuté violemment, vient coiffer la grosse tête courroucée de Sultan, la terreur des Chats et des Rats.

Moralité : Souvent tel est pris qui croyait prendre.

Le Fil à couper la Glace

Il est des circonstances dans lesquelles la glace parait se comporter non comme un solide, mais comme un liquide visqueux. Ainsi, un glacier ne descend positivement pas d'un seul bloc dans la vallée, il coule dans une sorte de canal, en s'adaptant complaisamment à toutes les irrégularités de son lit. Plusieurs théories ont été présentées pour expliquer les causes de ce phénomène; la seule raisonnable, à notre avis, est celle qui l'attribue au frottement, à la pression de la glace sur les parois du canal; cette pression détermine une élévation de température qui fait fondre la glace sur les points où elle s'exerce, et lorsqu'elle a cessé d'agir, l'eau provenant de cette fusion gèle de nouveau sur les bords du glacier.

Voici une expérience frappante à l'appui de cette théorie:

Prenez un bloc de glace, et disposez-le sur deux supports laissant un vide entre eux, comme les dossiers de deux chaises, par exemple. Vous entourez alors votre bloc de glace d'un fil de fer fin comme d'une ceinture, et vous attachez à ce fil de fer, en dessous du bloc, un poids assez lourd. Au bout de peu de temps, vous voyez le fil de fer pénétrer dans la glace, y poursuivre lentement sa route, à la façon du fil à couper le beurre, et, finalement tomber à terre, entrainé par son poids. Et pourtant le bloc de glace ne porte aucune trace de son passage. C'est la pression du fil, en élevant la température de la glace, la faisait fondre sur son trajet; et que, le fil passé, la pression ne s'exerçant plus, comme on a pu l'observer, l'eau de fusion gelait de nouveau, comblant la fente tracée par le passage du fil.

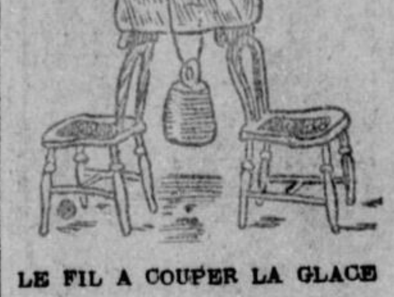

LE FIL A COUPER LA GLACE

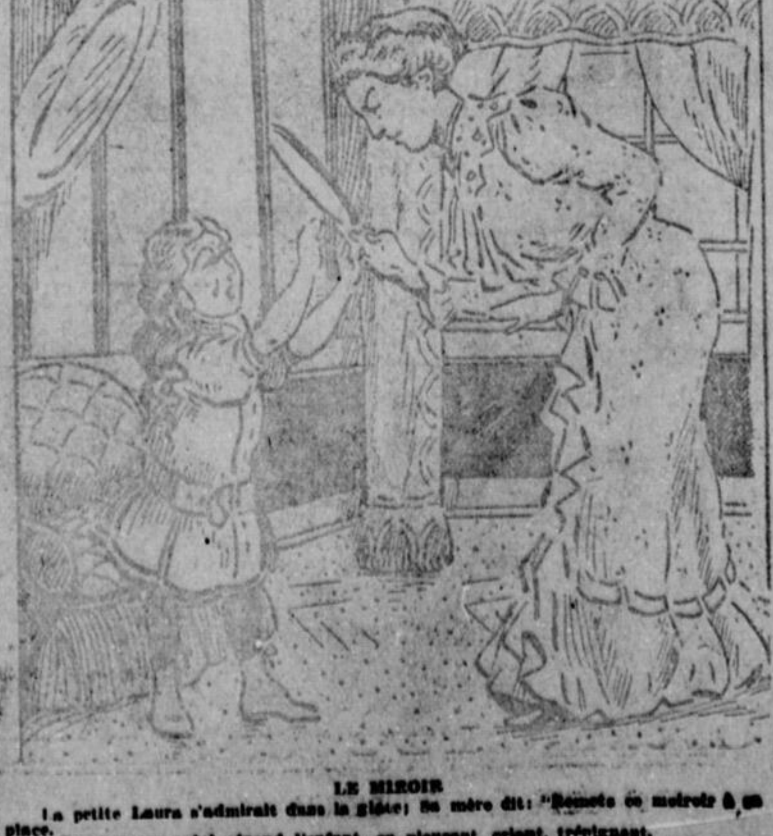

LE MIROIR

La petite Laura s'admirait dans la glace; Sa mère dit: "Remets ce miroir à sa place.

—Je veux me voir! répond l'enfant, en pleurant, criant, trépignant.

—"Tu le veux? Eh bien! tiens, regarde ta grimace".

Et Laura vit dans le miroir, une enfant en colère, épouvantable à voir.

POUR CHARMER VOS LOISIRS
Lisez la PATRIE du samedi. Elle vous instruira peut-être et vous intéressera certainement.

La Patrie

Journal du Peuple

32e ANNEE—No 296---2ème SECTION---DE 7 A 30 MONTREAL, SAMEDI 11 FEVRIER 1911 LE NUMERO : DEUX CENTINS

Le nouvel Archevêque d'Ottawa recueillera officiellement mercredi la succession de feu Mgr Duhamel

La cérémonie d'intronisation de Mgr Charles-Hugh Gauthier n'aura lieu toutefois que le 22 du courant, avec toute la pompe et le cérémonial ordinaires

Les prélats qui ont présidé aux destinées de cet archidiocèse

Biographies de feu Mgr Guigues, premier archevêque d'Ottawa, de feu Mgr Duhamel et de son successeur

(Spécial à La Patrie)

OTTAWA, 11—Mercredi prochain, la capitale recevra son archevêque, Mgr Gauthier, et le diocèse d'Ottawa aura un nouveau chef remplaçant celui qu'il pleure encore depuis le 5 juin 1909, date de la mort du regretté Mgr Duhamel.

L'arrivée du nouvel archevêque ne sera l'objet d'aucune fête publique, cette partie du programme civil devant être exécuté le 22 du courant, en même temps que les fêtes religieuses qui accompagneront la cérémonie de l'intronisation. Le programme officiel n'est pas encore terminé, mais il comprendra une messe pontificale, présentation d'adresses, et banquet.

L'ARCHEVEQUE D'OTTAWA

Mgr Gauthier est le troisième archevêque du diocèse d'Ottawa, établi le 25 juin 1847, sous le nom de Bytown. Le fondateur de cette nouvelle division ecclésiastique fut Mgr Bourget, évêque de Montréal, et le 9 juillet 1847, le R. P. Guigues, provincial des Oblats en Canada, fut nommé évêque. Mgr Guigues se retira pendant près d'une année dans la petite paroisse de Saint-Colomban, pour s'y perfectionner dans l'anglais, langue qu'il connaissait peu et qui allait lui devenir indispensable. A cause de son âge il eut toujours de la difficulté à le parler.

Le sacre de Mgr Guigues eut lieu à Bytown, le 30 juillet 1848, par Mgr Gaulin, de Kingston. Les sermons de circonstance ont été prononcés par le révérend Bernard O'Reilly, vicaire général de New-York et M. le curé Mignault, de Chambly.

Mgr Guigues est né à Gap, Hautes-Alpes, en 1805; il arriva au Canada en 1844 et mourut le 8 février 1874.

En 1851, Mgr Guigues fit le premier recensement de son diocèse qui comptait alors une population de

Feu Mgr DUHAMEL, deuxième archevêque d'Ottawa.

87,635 âmes dont 38,936 catholiques et 48,699 protestants. Les Canadiens-français à cette époque étaient au nombre de 15,246; les Irlandais et autres nationalités, de 23,690.

Mgr Guigues eut des difficultés immenses à surmonter à cause de la langue anglaise qui lui était imposée; la pauvreté de son diocèse; le mécontentement des prêtres qui se voyaient forcés de demeurer dans des missions qui ne leur fournissaient pas même, le suffisant pour subvenir aux nécessités de la vie. Le nouvel évêque se trouvait vis-à-vis de la misère dans toutes les parties de son diocèse et propriétaire d'une église grevée de dettes.

En 1848 le diocèse possédait

HUIT EGLISES

dont trois en pierre, celle de Bytown (la basilique), d'Aylmer et de l'Orignal. Les autres en bois, étaient à la Gatineau, Chelsea, Buckingham, Bonsecours et Richmond.—

Feu MGR GUIGUES, premier archevêque d'Ottawa.

Il y avait aussi vingt-cinq chapelles ou plutôt cabanes en troncs équarris.

Dès le mois d'octobre, 1848 Mgr. Guigues fonda un collège, devenu, sous Mgr Duhamel, l'Université d'Ottawa, et un couvent, celui des Sœurs Grises. Le 4 septembre 1853, eut lieu la dédicace de la cathédrale de Bytown.

L'évêché commencé le 1er mai 1849 fut terminé le 1er mai 1850 et l'édifice qui n'avait rien de monumental, comme on peut encore le constater aujourd'hui, n'avait coûté que $7,420 y compris l'ameublement.

En 1852, Mgr Guigues fonda l'église Saint-Patrice, et en 1856 celle de Saint-Joseph. Ces églises furent confiées aux Oblats.

Le premier

COLLEGE D'OTTAWA

fut construit le 10 août 1848 dans le jardin de l'évêché et fut ouvert le 26 octobre de la même année avec 85 élèves dont une trentaine de pensionnaires. Le premier directeur, fut le R. P. Chevalier, O.M.I. En 1853 il fut transporté dans l'édifice aujourd'hui occupé par l'académie Lasalle, rue Sussex et confié au R.P. Tabaret. L'Institution fut ensuite transportée à la Côte de Sable en 1861 où elle existe aujourd'hui.

C'est aussi sous le règne de Mgr. Guigues que fut fondé

L'INSTITUT CANADIEN - FRANÇAIS

d'Ottawa, en 1852, dont le premier président fut M. Turgeon, qui devint maire d'Ottawa, l'anné suivante.

MGR CHARLES HUGH GAUTHIER, archevêque d'Ottawa, qui viendra prendre possession de son diocèse mercredi prochain.

Mgr Guigues mourut le 8 février 1874 et le 1er septembre de la même année, M. l'abbé

JOSEPH THOMAS DUHAMEL

curé de Saint-Eugène, Ont., était élu évêque d'Ottawa.

La tâche du deuxième évêque d'Ottawa, fut d'organiser le diocèse fondé par Mgr Guigues. Bien que l'entreprise fut rude, elle ne découragea pas ce jeune prélat de 33 ans, qui fut bientôt une des figures en vue de l'épiscopat canadien.

Sous l'administration de Mgr Duhamel, de nombreuses paroisses, communautés religieuses et sociétés de secours mutuels ont été établies dans toutes les parties du diocèse d'Ottawa.

Feu Mgr Duhamel naquit le 6 novembre 1841 à Contrecœur. Il a été ordonné prêtre le 19 décembre 1863, a été élu évêque le 1er septembre, 1874, sacré le 28 octobre 1874, nommé archevêque le 8 juin 1886 et décédé le 5 juin 1909. A sa mort Mgr Duhamel était depuis la disparition de Mgr O'Brien, d'Halifax, le doyen de l'épiscopat canadien.

MGR. GAUTHIER

Sa Grandeur Mgr Charles Hugh Gauthier est né à Alexandria, Ontario, le 13 novembre 1843. Son père, était Canadien-français et sa mère irlandaise. Il fut ordonné prêtre, après de solides études théologiques chez les Sulpiciens, le 28 août 1867. Il fut curé de Gananoque, de 1874 à 1878; curé de Williamstown, de 1878 à 1886 et curé de Brockville de 1886 à 1898.

Il fut vicaire général de l'archidiocèse de Kingston, de 1886 à 1898.—C'est en 1898 qu'il fut créé archevêque de Kingston par le pape Léon XIII. Il fut sacré par Mgr Duhamel le 18 octobre de la même année.

PEUT-ON JOUER DU VAUDEVILLE LE DIMANCHE ?

Un procès-type important qui intéresse tous les propriétaires de salles de vues animées aura lieu bientôt en Cour du Recorder. Il s'agira de savoir si, dans les salles de ce genre, on peut donner en spectacle, le dimanche, des attractions de vaudeville ou jouer de la comédie. La loi de la province de Québec, sur l'observance du dimanche dit, au chapitre 42ème, section 2, que "dans un but de lucre, sauf le cas d'absolue nécessité, il est défendu de donner ou d'organiser, le jour du Seigneur, des représentations théâtrales.'-

Or depuis longtemps on donne de ces représentations dans les salles de vues animées, le dimanche. La ville, voulant mettre une fin à cela, a pris une première action hier, sur une plainte du Lieutenant Charland, chargé de veiller à la moralité des spectacles, contre le théâtre Parisiana, dont les propriétaires sont MM. Bastien et Bertrand, et qui est situé au No. 65 de la rue Ste-Catherine-Est. L'action est rapportable le 14. Elle sera sûrement contestée. Il sera intéressant d'en suivre les péripéties.

Projet de tramways élevés dont l'établissement serait un bienfait pour notre ville

Comment M. H. Bergeron, architecte, explique les plans qu'il soumet à l'appréciation de ses concitoyens.

Inconvénients des projets de tramways souterrains

Le circuit de tramways élevés couvrirait partiellement la largeur du trottoir et n'obstruerait en rien le trafic des tramways de niveau

Le public se plaint amèrement de l'encombrement des tramways, et la compagnie des tramways elle-même cherche les moyens de donner un service plus efficace, en rapport avec l'accroissement constant de la population. Elle ne se cache pas la difficulté ou la presqu'impossibilité où elle se trouve de faire face à la situation, dans une ville qui a marché à pas de géants vers la civilisation. Son service est en quelque sorte paralysé, et elle souffre de l'encombrement, tout comme les citoyens.

Il n'y a pas de doute que son plus grand désir est d'améliorer la situation, mais prend-elle les moyens pour atteindre ce résultat?

Depuis plusieurs années déjà, elle demande de nouvelles rues à la ville. Le conseil hésite, parce que maintes considérations sont en jeu: expropriations dispendieuses à rencontrer, et crainte légitime d'un service inefficace dans des rues trop étroites.

On agite la question du tramway souterrain.

Ce serait là une solution fort désirable assurément, mais est-elle possible dans les conditions actuelle, et advenant cette possibilité, à quelle date la plus rapprochée possible pourrait-on espérer une réalisation pratique du problème?

A-t-on songé que notre système de canalisation n'est pas suffisamment enfoui sous terre, et qu'il faudrait faire tout un bouleversement qui dérouterait le trafic sur les grandes artères et coûterait un prix fabuleux?

A-t-on songé, par exemple, que de tels travaux pourraient coûter aux environs d'un million de dollars du mille, et qu'à ce taux, la rue Sainte-Catherine seulement, coûterait dix millions? A-t-on songé aux délais nécessaires aux expertises et aux rapports défavorables des experts, dans maints cas?

S'est-on imaginé que les délais pourraient bien se prolonger pendant une décade, et que pendant ces dix années, la population de la métropole ne cesserait d'augmenter ?

Il s'agit donc de résoudre un problème des plus complexes.

—M. H. Bergeron, architecte, du quartier Longue Pointe s'occupa depuis longtemps de cette question, et il est l'auteur de plusieurs projets, valant réellement la peine d'être étudiés.

Il veut bien nous en communiquer un, afin que nous le fassions connaître à nos lecteurs, comme primeur.

Selon que l'indique l'illustration, que nous en donnons, il s'agit d'un circuit de tramways élevés, couvrant partiellement la largeur du trottoir de chaque côté de la rue et n'empêchant en rien, le trafic des tramways de niveau. Le tramway aérien reposerait sur une seule colonne tranversale, et la distance entre chaque colonne pourrait varier de 80 à 100 pieds. A chaque angle, il y aurait un viaduc conduisant à l'autre côté de la rue, et tout ce système, loin de détruire le système actuel, ne ferait qu'en doubler la vitesse.

En effet, les mêmes correspondances pourraient servir, et il n'y aurait pas d'expropriations à faire, pas de canaux à défaire; enfin, ce système pourrait coûter au plus une centaine de mille dollars du mille.

—Mais, les poteaux, faisons - nous observer à M. Bergeron, vous ajoutez de nouveaux poteaux, et vous êtes en train de faire de nos rues de véritables forêts?

—Au contraire, nous réplique M. Bergeron, j'enlève tous les poteaux et mes colonnes restent seules. Les fils électriques pourront être installées soit au-dessus du chemin de fer élevé, soit au-dessous. Rien n'empêche non plus que ces colonnes soient creuses et servent de guérite d'appel pour la police, ou toute autre fin. On pourrait même adapter ce système à l'entrée des trains à vapeur, dans l'île de Montréal. Voilà un système constituant une amélioration importante, ayant le très grand avantage de ne rien détruire des choses actuellement existantes.

M. H. BERGERON, architecte du quartier Longue-Pointe, l'auteur du projet de chemin de fer élevé, à Montréal.

"N'est-ce pas, nous dit M. Bergeron, que la compagnie des tramways aurait tout intérêt à considérer ce projet, ainsi que les autorités municipales, puisqu'il ne s'agirait plus de défaire les canaux comme avec le tramway souterrain ; d'arrêter la circulation des tramways dans les rues bouvelardes ; d'expropriations exorbitantes, de tramways à voie simple ne servant qu'aux résidents d'une rue ; ou de tramways à voies doubles dans des rues où deux voitures ont peine à se rencontrer, etc., sans compter que les tramways en plein air sont autrement hygiéniques que les souterrains."

Un simple coup-d'œil sur le plan de M. Bergeron suffit pour le faire comprendre, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans tous les détails.

M. Bergeron est ancien conseiller de la Longue-Pointe. Il est l'un des membres distingués de l'association des architectes, et il est l'auteur des plans de l'Asile Saint-Jean-de-Dieu.

UNE CAMPAGNE DE PROPAGANDE

En faveur de la langue française est organisée par l'Association Canadienne - Française d'Education.

OTTAWA, 11. — A une réunion du Comité Exécutif de l'Ass. Canadienne-Française d'Education, M. G. Evanturel, d'Ottawa, a été nommé pour aller faire une campagne de propagande dans l'Ouest d'Ontario, dans les comtés d'Essex et de Kent, diocèse de London, où on a fait tant de misère à nos compatriotes.

L'association a fait un excellent choix de son organisateur, car M. Evanturel est le fils de l'ancien député de Prescott, qui fut l'un des défenseurs les plus ardents de notre nationalité dans Ontario. Nous savons à l'avance que M. Evanturel sera chaleureusement accueilli au nom de l'association d'Education d'Ontario par la population essentiellement française de ces comtés.

L'attitude hostile de Mgr Fallon a mis en éveil nos compatriotes de cette partie ouest de la province-sœur.

M. GUSTAVE EVANTUREL, qui va conduire une campagne de propagande dans les cantons du diocèse de Mgr Fallon.

M. Evanturel est réputé bon organisateur et est doué du talent oratoire.

Nous souhaitons plein succès à notre jeune compatriote dans sa délicate mais noble mission parmi nos frères de l'Ouest.

—PROJET—

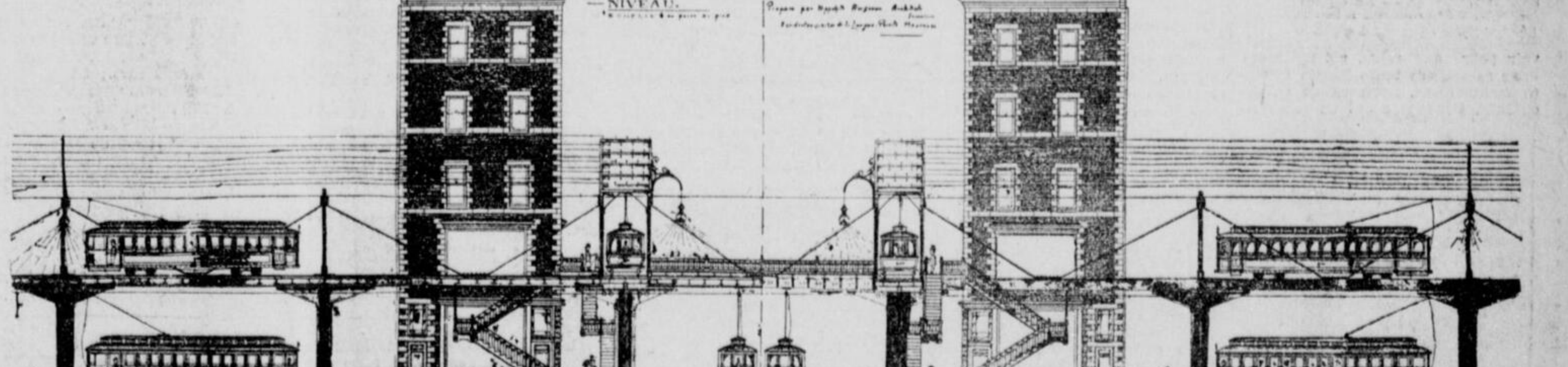
DE CHEMIN FER ELEVE .... VOIE .. COMMUNICATION.
NOUVEAU GENRE .. CONSTRUCTION .. UNE SEULE COLONNE TRANSVERSALE POUVANT SERVIR .... TOUTES .. VILLES PROGRESSIVES
SOIT .. RUES LARGES .. ETROITES
DÉTRUIT .. SYSTÈME .. CHEMIN .. FER .. NIVEAU.

PLAN D'ENSEMBLE DE L'ETABLISSEMENT D'UN CHEMIN DE FER ELEVE A MONTREAL, devant servir à décongestionner l'encombrement du service des tramways de niveau, d'après M. H. Bergeron, architecte.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA SEMAINE

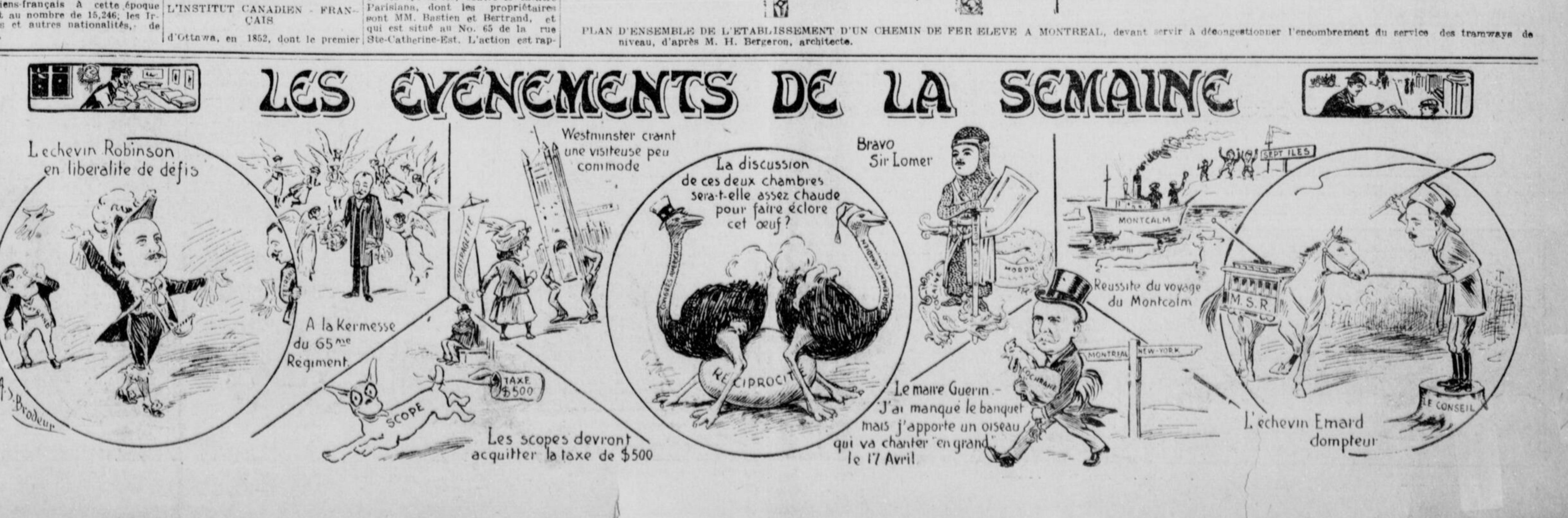
L'echevin Robinson en liberalite de défis
A la Kermesse du 65me Regiment
TERRAIN
A. S. Brodeur
Westminster craint une visiteuse peu commode
SUFFRAGETTE
Les scopes devront acquitter la taxe de $500
SCOPE
TAXE $500
La discussion de ces deux chambres sera-t-elle assez chaude pour faire éclore cet oeuf?
CONGRÈS AMÉRICAIN
PARLEMENT CANADIEN
RÉCIPROCITÉ
Bravo Sir Lomer
COCAÏNE
MORPHINE
Le maire Guerin.- "J'ai manqué le banquet mais j'apporte un oiseau qui va chanter "en grand" le 17 Avril
COCHRANE
MONTREAL
NEW-YORK
MONTCALM
SEPT ILES
Reussite du voyage du Montcalm
M. S. R.
LE CONSEIL
L'échevin Emard dompteur

THEATRES-CONCERTS-SPECTACLES

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS "LA FEMME X."—PIECE EN 5 ACTES DE M. ALEXANDRE BISSON.

Les derniers échos du gros succès de Sarah-Bernhardt dans la "Femme X" ne sont pas encore éteints, que déjà la direction du National nous convie à venir entendre cette œuvre magnifique. C'est déjà dans ce théâtre qu'il y a un an, on nous avait offert cette nouveauté et depuis le public n'avait cessé de la redemander. Pour cette reprise on a décidé d'apporter quelques modifications à la mise en scène initiale. Mme Sarah Bernhardt elle-même avait dû changer certaines choses et certains jeux de scène afin de les adapter à certaines exigences personnelles. Au National tout en tenant compte de ces détails on a préféré quand même guider les indications précises de l'auteur et se rapprocher le plus possible de la création de Paris, création qui fut un trinmphe pour Mme Jane Hading.

ORPHEUM — M. Edwin Holt, au programme, la semaine prochaine.

Chassée par son mari, une pauvre femme mène pendant vingt ans en exil la plus misérable des existences. De retour en France pour empêcher que l'on trouble le repos des êtres jadis tant aimés et dont le souvenir est toujours aussi vivace dans son cœur, elle commet dans un accès de délire, de folie, un crime. Traduite en justice elle refuse de se faire connaître, ne voulant pas que sa honte rejaillisse sur des innocents. Elle est donc la femme X, la femme inconnue. Comme elle n'a pas choisi d'avocat, le juge en nomme un d'office. Elle refuse de le voir, elle ignore son nom, et fatalité curieuse, ce défenseur est son fils. Il plaidera donc sans le savoir pour sa mère, reconstituera dans sa défense toute la vie de cette malheureuse, accusera de sa déchéance, l'anonyme qui en est réellement responsable, en réalité il fera le procès de son père. Et celui-ci sera là assistant tremblant au triomphe de son fils et baissant la tête sous la juste accusation. Un coup de théâtre révèlera à l'accusée la vérité, en même temps qu'elle obtiendra un verdict d'acquittement. L'émotion trop forte tuera hélas cette pauvre malheureuse au seuil même du bonheur.

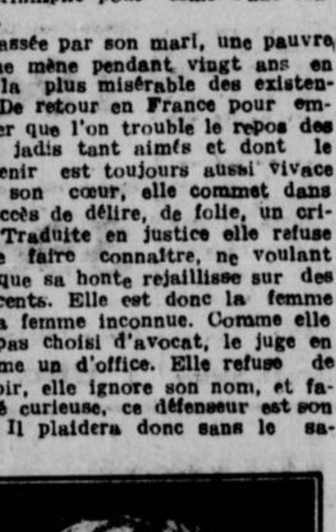
SALLE WINDSOR — Le célèbre pianiste Busoni, dont le concert a lieu lundi prochain.

Voici maintenant la distribution de la pièce, Jacqueline la Femme X, Mme Claude Ritter : Rose, Mme Marsolf ; Mme Varenne : Madame Devoyod ; Hélène, Melle DeLuys ; Félicie, Mme Allicita.

M. Fleuriot (le mari), Lombard,; Noël-Filion : Raymond (le fils) M. Cosset ; Périssard, M. Hamel ; Laroque, M. Valhubert ; Chesnel, M. Dumestre ; Valmorin : M. Guiraud ; Merivel, M. Mallet ; Le président du tribunal, M. Gosselin ; Fontaine, M. Boissonnière ; Victor, M. Lupien ; Un greffier: M. Valeur, ; Un huissier, M. Lussier. Les principaux tableaux sont : Le bureau de Fleuriot (chassée) La chambre d'hôtel de Bordeaux, (le crime), le jardin de la maison de M. Fleuriot, (les maîtres chanteurs.) La cour d'assises : et le bureau du président du tribunal, (mère et fils.)

THEATRE PRINCESS

Au Princess, la semaine prochaine l'opéra: "The Jolly Bachalots" de Lew Field remportera certainement un succès considérable, ; jamais on n'a vu de scènes pour dire le mot plus massives, telles qu'un navire à trois ponts, l'intérieur d'une grande pharmacie, le dortoir d'un collège et toutes les fenêtres remplies d'écoliers, même un gros ballon flottant parmi des nuages au-dessus de l'océan.

THEATRE NATIONAL.—Mme Claude Ritter qui jouera la Femme X, la semaine prochaine prochaine.—(Cliché Giroux).

On entendra Mlle Stelba Mayhew dans ses fameuses chansons 'coon,' Mlle Lucy Weston, cantatrice anglaise, Al. Leech, comédien populaire, Billie Taylor, Harold Crane, N. Fields, Royal Atwell, Norman Thorp, Florence Topham et Maud. Gray. Gros succès en perspective.

LE CHOEUR DE SHEFFIELD

Il est maintenant définitivement réglé que le chœur de Sheffield donnera à Montréal trois concerts, qui seront l'inauguration de la grande série à travers l'empire. Les concerts de cette ville seront donnés à l'Aréna, lundi, mardi et mercredi, les 27, 28 et 29 mars. Tous les détails du programme de chacun de ces trois jours sont arrêtés. Le premier soir, on donnera Le Rêve de Gérontius, du cardinal Newman, musique de Sir Edward Elgar. Le maître sera présent et dirigera en personne, chose qu'il fera pour la première fois à Montréal.

Le deuxième soir sera consacré à des sélection de Perry, Blumenthal, Elgar, Landon Ronald, Listz, Knyvett-Stewart, Wilby, Ravenscroft, German, Sullivan, MacKenzie, Lucantoni, Purcell et Morley.

Le troisième soir sera un concert exclusivement patriotique : ce sera le concert du Couronnement. Tous les chants et les chœurs seront animés de l'esprit impérial britannique, par les maîtres les plus populaires de l'Angleterre. C'est ainsi qu'on entendra "For the Empire and for the King", par Fletcher ; God of our Fathers" de Kipling et "Empire of the Sea" de Harriss.

THEATRE PRINCESS — Un groupe de beautés de la troupe de la semaine prochaine.

ORPHEUM

Le programme de la semaine prochaine, à l'Orpheum, sera des plus attrayant. On servira aux habitués de ce populaire lieu d'amusements des primeurs de tout premier ordre. Ainsi Mme Adelaide Norwood, une des chanteuses d'opéra les plus renommées à l'heure actuelle,en Amérique, engagée à grands frais, se fera entendre dans les meilleures pièces de son répertoire. Edwin Holt, le comédien par excellence, une vieille connaissance du public montréalais, tiendra le rôle principal dans une délicieuse comédie intitulée : "The Mayor and the Manicure". Citons encore Clifford Walker, personnificateur, les frères Pederson, acrobates, Elida Morris, soubrette, les Van Der Koors, magiciens, etc., etc.

ORPHEUM — Mlle Elida Morris, au programme, la semaine prochaine.

AU MAJESTY

"To serve the Cross", oeuvre de James Halleck Reid, sera représentée la semaine prochaine au théâtre Majesty. La religion, l'amour, la haine et la vengeance y apparaissent d'une façon irréprochable et le public y trouvera une leçon de moralité et de philosophie. Les artistes ont été recrutés parmi des célébrités.

M. Orrin Johnson remplit le rôle d'un prêtre catholique. Les autres acteurs sont MM. Théodore Roberts, Ralph Delmore, Harold Vosburgh, Helen Holmes, Olive West, Mart Cody, Wm. Inghram, Jene Marcet, Bigdow Cooper, Jack Drumies et W. J. Brady.

EUCHRE - DANSE DES ETUDIANTS EN MEDECINE

Sous la présidence du docteur et de Mlle Rhéaume, les étudiants en Médecine de l'Université Laval, donneront, à la salle Auditorium, rue Berthelet, le mardi, 21 février prochain, un grand euchre-danse. Ce sera un des événements chics de la saison. La gente étudiante fait bien les choses, et nous aimons à croire que l'évent de cette année ne sera pas moins bien réussi que celui de l'an dernier.

RECITAL DE Mlle CAVERHILL-CAMERON

Le second récital de Mlle Caverhill-Cameron, la jeune et talentueuse pianiste montréalaise, aura lieu le 15 mars prochain, dans la grande salle des concerts du Windsor. Le programme spécial, préparé pour la circonstance, sera attrayant au possible. Ceux qui ont déjà eu le plaisir d'entendre cette jeune artiste ne voudront pas manquer cette seconde aubaine qu'elle nous offre. Ceux qui ne l'ont pas encore entendue manqueraient beaucoup en n'assistant pas à cette audition.

LES CONCERTS DE LA SYMPHONIE

Le cinquième concert de l'orchestre symphonique de Montréal, qui aura lieu vendredi prochain, au théâtre Princess, sera encore plus intéressant que tous les autres, par le fait que les dillettantes, en cette occasion, auront le plaisir d'entendre à Montréal, pour la première fois, Mlle Lillie Ormond, une cantatrice de grand talent. Mlle Ormond est une mezzo-soprano. Elle est actuellement à parfaire une tournée triomphale dans le sud des Etats-Unis. Tous les amateurs de bonne et belle musique voudront profiter de cette occasion unique d'entendre une grande artiste.

CLOTURE DE LA KERMESSE DU 65e REGIMENT

Mercredi soir, le 15, aura lieu, à l'arsenal, un grand concert organisé par le corps de musique du régiment sous la direction du prof. J. J. Goulet.

Plusieurs artistes ont promis leur concours et tout fait prévoir un nouveau succès pour notre musique régimentaire. La soirée se terminera par une danse.

QUATUOR A CORDES DUBOIS.

Sous le distingué patronage de Leurs Excellences Lord Grey et la Comtesse Grey, aura lieu, mardi soir, à la salle Windsor, le quatrième concert du sympathique quatuor Dubois.. Que de gens ignorent que dans cette somptueuse salle de l'hôtel Windsor, une fois par mois, il nous est donné d'entendre les chefs-d'œuvres des grands maîtres de l'art musical, composés spécialement pour ces instruments à cordes imitant de sublimes conversations. A ces concerts, il nous est donné de rencontrer la société la plus fashionable de Montréal.

Le programme est composé d'une main de maître. C'est d'abord le grand et beau quatuor du célèbre Tschaikowsky; cette pièce musicale est reconnue par sa richesse d'harmonie, et les accords du plus saisissant effet y abondent, c'est dire que l'ouïe de nos amateurs se régalera. Vient ensuite la soliste du concert, Madame de Martigny, qui prêtera, de sa manière si charmante, son bienveillant concours. Cette artiste-amateur, possède une voix de soprano superbe, que bien des artistes professionnels envieraient au plus haut point.

THEATRE NATIONAL.—M. J. P. Filion, rôle de Noël, dans la Femme X.—(Cliché Giroux).

Madame De Martigny nous fera entendre deux de ses plus jolies chansons: "Le Nil" de Xavier Leroux, avec violon obligé, ensuite "Notre doux nid caché dans la verdure," de Puccini. L'accompagnateur sera Monsieur Joseph Saucier, notre artiste bien connu. Pour finir ce beau programme, nos artistes nous joueront le superbe quatuor de Schumann. Nous conseillons aux amateurs de se procurer leurs billets dans le plus court délai possible, car la vente est déjà avancée.

Billets en vente chez Archambault, Shaw, Willis, Nordheimer, ainsi qu'au guichet de la salle Windsor, le soir du concert. Le concert est organisé par Monsieur Louis H. Bourdon, gérant du quatuor.

LE MAITRE DU PIANO BUSONI.

Ferruccio Busoni, l'un des pianistes les plus remarquables du jour, se fera applaudir lundi prochain à l'occasion de son récital dans la salle Windsor. La technique de Busoni est incommensurable! Sa maîtrise du piano est tout à fait invraisemblable; cet instrument ne paraît pas avoir de difficultés entre les mains du grand virtuose. On s'est demandé souvent de quelle nationalité est Busoni; comme il a habité l'Allemagne pendant la plus grande partie de sa vie, les uns ont pensé qu'il était bavarois, et d'autres autrichien. Busoni est italien; il est né à Empoli, près de Florence. Grâce à son long séjour en Allemagne, le tempérament latin de cet artiste a été tamisé par l'ambiance germanique, ce qui lui a donné une pondération nécessaire dans les mouvements fougueux; c'est pourquoi il a été acclamé à chacune de ses apparitions à Paris, où on l'apprécie souverainement. Etant donnée la technique merveilleuse de Busoni, ses interprétations de Liszt sont toujours considérées comme admirables, car on ne sent jamais, chez lui, aucune trace d'effort dans les passages les plus scabreux. A ce point de vue, on sera curieux de lui entendre jouer la Fantaisie de "Don Juan," arrangée par Liszt. Ce sera un souvenir impérissable pour les auditeurs.

AU "NATIONAL", DE QUEBEC.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 11. — Au théâtre National, cette semaine, une revue locale, "T'as qu'à voir", a obtenu un gros succès.

Plus de cents couplets sont semés au milieu des situations les plus pittoresques et sont enlevés avec entrain par Mlle Laurentide et M. Marcel-Fleury, l'excellent artiste que nous avons eu l'occasion d'applaudir souvent et à juste titre, sur nos meilleures scènes montréalaises.

Cette revue est due à la plume de MM. Dambre-Tanguay et Marcel-Fleury ; c'est tout dire. Du reste, "T'AS QU'A VOIR" est le cri du JOUR A QUEBEC.

C'est avec plaisir que nous enregistrons le succès de M. Fleury dans la vieille capitale, et nous espérons qu'il reviendra bientôt à Montréal, retrouver les nombreuses personnes qui admirent ses nombreuses qualités d'artiste et son indéniable talent.

RECITAL FROEHLICH-STORK.

A la salle Layton Bros., coin des rues Sainte-Catherine et Stanley, lundi, le 20 février, à 8.30 p. m., il y aura un récital charmant. La partie principale de cette audition sera fournie par Madame Marguerite Froehlich, pianiste, et M. Joseph Stork, basse. Ces deux excellents artistes se feront entendre dans des morceaux choisis de leurs répertoires. Le concert est gratuit. Qu'on se le dise.

PARC SOHMER

La direction du parc Sohmer causera une surprise à sa nombreuse clientèle, dimanche après-midi et soir, par l'excellence du magnifique programme qui leur sera offert.Les artistes qui y prennent part, ont été triés sur le volet.

LES TROIS NICHOLS, acrobates extraordinaires sur fil de fer tendu, sautant par-dessus chaises, table, tonneau etc. Représentation émouvante et à sensation. Engagés expressément à New-York.

LA QUINTETTE GOLD, composée de trois hommes et deux femmes, chanteurs nègres, dans leur spécialité de chansons des plantations du Sud. Belles voix. Ils viennent de quitter la troupe de ménestrels Dockstader. On les considère comme étant les meilleurs dans leur genre, en Amérique.

LES FRERES GRUET, bicyclistes très habiles, dans leurs sauts périlleux, surtout. Ils se sont fait une belle renommée en Europe. C'est leur première apparition au Parc Sohmer.

LE PROFESSEUR JOS. HOOPER avec sa troupe de chiens dressés, au nombre de dix. Représentation remarquable. Ce numéro vaut à lui seul, plus que le prix d'entrée.

LES FRERES DELVILLE, duettistes français. Ils sont si bien connus à Montréal, qu'il est inutile de faire leur éloge.

DUMONT ET MLLE LA MAR, équilibristes et gymnastes hors ligne sur piédestal et table. Ils sont aussi d'une force incroyable dans les anneaux romains.

La musique du parc sous la conduite de M. X. Larose.

A L'HOSPICE D'YOUVILLE

UNE GRANDE FETE DE CHARITE COMPRENANT UN TRES JOLI PROGRAMME ET UNE TOMBOLA SERA DONNEE DANS LES QUATRE DERNIERS JOURS DE FEVRIER.

(Spécial à la PATRIE)

ST-BENOIT, 11. — La grande tombola organisée par les Dames de Charité de la paroisse de Saint-Benoit, aidé du bienveillant concours des demoiselles de plusieurs paroisses du comté des Deux-Montagnes à titre de candidates (ou d'Abeilles bienfaisantes)' aura lieu les quatre derniers jours de février.

Outre les petits comités des divers rangs de la paroisse, le comité de l'organisation se compose comme suit: Mmes J. A. Mignault, Jos. Girouard et Arthur Sauvé, présidentes honoraires. Mmes E. Lalande, S. Fauteux et A. Ferland, présidentes actives et Mme F. Rastoul, vice-présidente.

Les demoiselles qui font partie de la candidature sont: Pour Sainte-Benoit, Mlle Antoinette Fauteux ; pour Ste-Scholastique, Mlle Mathieu; St-Placide, Mlle Dubreuil ; St-Hermas, Mlle E. Pagé; St-Augustin, Mlle M. A. Daoust; St-Joseph du Lac, Mlle E. Pilon.

Ces fêtes qui dureront quatre jours, seront, nous n'en doutons pas, de véritables réjouissances, si on en juge par le zèle et le dévouement que les dames et les demoiselles apportent à l'organisation. Ces heures employées à des divertissements agréables auront pour résultat d'aider au soutien d'une œuvre toute dévouée au soulagement des pauvres et des malheureux.

L'occasion est certes favorable pour prouver à cet établissement combien nous apprécions les services qu'il rend depuis tant d'années aux différentes paroisses du comté en recueillant les déshérités de la fortune.

La population de St-Benois et des autres paroisses qui a déjà si généreusement contribué pour le succès de la Tombola et le concours des Abeilles, fera donc un effort pour se rendre en foule aux soirées déjà mentionnées des 25, 26, 27 et 28 février.

Voici le programme de ces fêtes: Le 25, soirée dramatique et musicale, le 26, répétition de la soirée avec divers amusements, le 27, grand banquet, le 28 aura lieu le tirage des objets de la Tombola avec la proclamation de la candidate victorieuse.

Les personnes qui peuvent voir la variété et la richesse des objets constateront aussi quels avantages il y a pour elles d'encourager nos industrieuses Abeilles. Actuellement l'activité de ces messagères de la charité.

Nous nous faisons un devoir de féliciter toutes ces généreuses ouvrières ainsi que les Dames de l'organisation qui sacrifient leur temps et leur repos afin de procurer aux pauvres quelques soulagements.

MONTREAL, TROIS-RIVIERES, SHAWINIGAN FALLS, ET GRAND'MERE

Le Chemin de Fer Pacifique Canadien fera circuler des trains, tous les dimanches, entre Montréal, Trois-Rivières, Shawinigan Falls et Grand'Mère. Cela permettra aux personnes de Montréal de quitter Montréal à 9.10 a.m. et d'arriver à Grand'Mère à 1.50 p.m., de passer trois heures à Grand'Mère et de retourner par le train de 5.00 p.m., devant arriver à Montréal à 10.00 p.m.Le service entre Grand'Mère et Trois-Rivières sera comme suit. Le matin, départ de Grand'Mère à 9 a.m.; Shawinigan-Fals à 9.15 a.m.; arrivée à Trois-Rivières à 10.15 a.m. au retour, départ de Trois-Rivières à 12.35 p.m., arrivée à Shawinigan Falls à 1.35 p.m., et à Grand'Mère à 1.50 p.m. Durant l'après-midi, départ de Grand Mère, à 5.00 p.m. et Shawinigan-Falls, à 5.15 p.m. arrivée à Trois-Rivières, à 6.15 p.m. et, lors du retour, départ de Trois-Rivières à 7.00 p.m., arrivée à Shawinigan Falls à 8.00 p. m., et à Grand'Mère, à 8.15 p.m. 295-10-11.

NOS ŒUFS RUSSES A SA DISPOSITION

"Si les citoyens de Toronto aiment les œufs russes, nous pouvons leur expédier toute la consignation que nous avons ici."

Telle est la déclaration faite par un fonctionnaire supérieur du Bureau de Santé, en lisant dans les journaux que les œufs russes condamnés ici comme étant impropres à la consommation, étaient en vogue à Toronto.

OTTAWA VS WANDERERS

En vue de la joute entre les Wanderers et Ottawa, samedi prochain, le Grand Tronc vendra des billets à $3.35 pour voyage aller et retour.—Bons sur tous les trains du 11 février. Limite de retour, le 13. r

UNE BANDE DE VOLEURS A GASPE

(Spécial à la PATRIE)

GASPE, 11. — Un vol avec effraction, a été commis le six courant, dans le hangar de la Calhoun Lumber Cie. Les voleurs ont enlevé quantité de viande, farine et poisson. Un mandat de recherches a été confié à M. l'huissier Joncas qui a trouvé les marchandises volées en la possession d'Edouard Lavigne, individu arrivé à Gaspé après l'incendie de Campbellton. Un mandat d'arrestation a été remis à M. Joncas, pour arrêter Lavigne et ses complices.

EN ROUTE POUR L'ANGLETERRE

A L'OCCASION DES FETES DU COURONNEMENT, TOUTES LES CABINES SONT RETENUES A BORD DES TRANSATLANTIQUES CANADIENS.

Au point de vue des passagers, l'année 1910 a été considérée comme la plus fructueuse que l'on ait eut jusqu'ici, par les autorités de la navigation, mais tous s'accordent à dire que cette année sera encore meilleure, et déjà les principales compagnies de navigation faisant le service entre le Canada et la Grande-Bretagne, ont pris les mesures nécessaires pour mettre quelques navires supplémentaires sur leurs lignes. On dit généralement que l'immigration venant de l'Angleterre, de bonne heure, au printemps, sera la plus considérable qui soit venue jusqu'ici.

Tous les navires laissant ces côtes d'ici au 2 juin, ont leurs listes de passagers remplies et l'on croit généralement que cela est dû aux grandes manifestations qui auront lieu à Londres, à l'occasion du couronnement du Roi, à la fin de juin.

M. Hannah de la ligne Allan, dit, que déjà, plus de 2,000 passagers pour l'Angleterre, ont retenu leurs places à l'avance sur les navires de cette ligne. Pour les navires venant d'Angleterre, dit M. Hannah, c'est la même chose et le seul navire qui jusqu'ici n'a pas encore sa liste de passagers au complet, est le "Hesperian" laissant les côtes de l'Angleterre le 13 mai.

M. MacFarlane de la Ligne White-Star-Dominion, dit que les navires de cette compagnie seront chargés considérablement, et une grande partie des cabines de première comme de seconde sont retenues à l'avance.

M. Davis de la ligne Royale, dit qu'il en est ainsi de cette ligne, et que la plupart des places sont retenues à l'avance. Toutes les lignes de navigation, en somme, s'accordent à dire que l'année 1911, sera de beaucoup, la plus fructueuse que l'on ait jamais vu en fait de transport de passagers et aussi au point de vue de l'immigration.

REVUE MONDAINE

Mariage prochain.

On annonce pour le 27 février prochain le mariage de Mademoiselle B. Desrochers, de la rue St-Denis, fille de feu M. J.-L.-B. Desrochers, avocat et protonotaire de Joliette, avec le Dr Antonio Landry, dentiste de Fraserville, fils de M. A.-C. Landry, marchand de Ste-Flavie.

—:o:—

Maher-Morvan.

Le lundi, 30 janvier dernier, a été célébré en l'église de St-François du Lac, le mariage de Mademoiselle Florentine Marvan, avec M. Upton Maher, inspecteur de beurrerie, tous deux d'Abenakis Springs.

M. et Mme Maher sont actuellement en voyage à Concord, N.H.

—:o:—

En ville.

Mademoiselle Marguerite Landry, de Ste-Flavie, est en promenade chez Mlle Desrochers, de la rue Saint-Denis.

—o—

En voyage.

M. et Mme Jos. Godbout, de la rue Sherbrooke Ouest, sont partis jeudi pour New-York où ils passeront quelques jours. Ils se rendront ensuite à Palm Beach, Floride, pour un séjour de deux mois.

—o—

Joyeux parti.

Mademoiselle Annette Bastien, de la rue Berri, réunissait une quinzaine d'amis, jeudi soir dernier, pour un parti de raquettes.

La bande joyeuse se rendit à la glissoire de la montagne pour voir l'illumination et le retour s'effectua très gaiement à travers la montagne.

Ces joyeux raquetteurs firent ensuite honneur à un joli goûter servi par Mademoiselle Bastien qui, assistée de sa mère, fit très gracieusement les honneurs de la maison.

Etaient au nombre des invités : Mlles Berthe Gauthier, Blanche Gauthier, Yvonne Boulé, M. Martineau, A. Rhéa Simard et T. Houdet, MM. Robert Leblond, Sasseville, Lespérance, Adrien Macbeth, M. Gagnon, J. Moir, A. Labelle.

CHORALE DE L'ASSOCIATION DES JEUNES FILLES CANADIENNES

Les membres de la Chorale de l'"Association des jeunes filles Canadiennes sont priées de vouloir bien se rendre sans faute samedi après-midi, à 2 hrs, chez Mlle Simoneau, 400 rue St-Denis, pour la répétition.

Il y aura aussi une autre réunion des membres de la chorale lundi soir, à 7.30 hrs chez Mlle Meloche, 479 rue St-Denis.

LE MONDE DEVRAIT NOUS ECRIRE

Si on en juge par le nombre de demandes d'information que nous recevons, il semblerait que les gens réalisent enfin la folie et l'utilité de payer loyer, et tout système qui tend à enrayer ce mal doit nécessairement attirer l'attention qu'il mérite.

MM. Geo. Marcil et Cie., 180 rue St-Jacques, offrent maintenant à n'importe qui, de leur bâtir une maison à Montclair, Notre-Dame de Grâces, sur paiement de dix pour cent du coût du terrain et de la maison, et la balance à être payée en dix ans par versements mensuels comme un loyer. Ecrivez-nous donc aujourd'hui, et demandez nos conditions et nos prix. r

UN MILLION POUR LES PAVAGES CETTE ANNEE

Rapport sera fait au conseil, lundi, recommandant d'affecter la somme d'un million de dollars au pavage de certaines rues cet été. Les contrôleurs ont discuté, hier, la nature des matériaux dont seront pavées les rues, mais ils n'en sont pas venus à une conclusion définitive encore.

La rue Saint-Antoine et l'avenue de l'Hôtel de Ville seront au nombre des rues pavées, cette année, mais l'on ne touchera pas à la rue Sherbrooke.

La rue Saint-Antoine sera pavée en blocs.

Des soumissions seront demandées la semaine prochaine, pour la fourniture de blocs de scories, et de granit, et de pierre à bordure.

Les travaux de pavage commenceront dès que la neige aura disparu.

POUR ASSISTER AU COURONNEMENT

PANAMA, 11. — On rapporte que le président Arosemena se rendra en Angleterre en juin pour assister aux cérémonies du couronnement.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LA FIEVRE APHTEUSE CHEZ LES VACHES.

CORSINE

Développant la forme et le buste

NOUS ENVERRONS GRATUITEMENT notre livre en FRANCAIS sur le développement de la forme et du buste sous enveloppe ordinaire cachetée, à toute femme qui nous demandera par lettre contenant trois timbres-poste de deux cents. LE SYSTEME FRANCAIS DU DEVELOPPEMENT DU BUSTE, INVENTE PAR MADAME THORA, est un simple traitement chez soi, garanti pouvoir augmenter le buste de six pouces. Ce sont des femmes qui répondent à toutes les lettres qui restent secret sacré. Nous ne divulguons jamais aucun nom. Notre livre est admirablement illustré de portraits sur le vif montrant les formes avant et après l'emploi du SYSTEME CORSINE.

Nous avons une agence aux Etats-Unis d'où nous faisons parvenir nos traitements à nos clientes américaines afin de leur éviter de payer les droits.

Demandez le livre gratis et envoyez 6c de timbres-poste à

The MADAME THORA CO., Toronto, Ont.

AMUSEMENTS

Princess Cet après-midi et ce soir The Fourth Estate

Semaine Prochaine La grande pièce musicale

"THE JOLLY BACHELORS"

Avec STELLA MAY HEW et 116 autres — 7 Scènes

26 numéros de musique

Prix : Soirées, 25c à $1.50 - Mat. Mercredi, 25c à $1.50

Samedi, 6 rangées à $1.50

POUR SERVIR LA CROIX

Par James Halleck Reid

HIS MAJESTY'S

Semaine Prochaine

Une puissante pièce dramatique jouée par les meilleurs acteurs d'Amérique, y compris

Théodore Roberts

Orrin Johnson

Pas d'augmentation dans les prix.

Matinées mer. et sam.

THEATRE NATIONAL

Coin Beaudry et Ste-Catherine Est

Le seul théâtre français à Montréal

Cette Sem. La Belle Marseillaise

Sem. Proch. ; LA FEMME X.

291-6

BUSONI

Salle Windsor, LUNDI SOIR.

Vente chez Ed. Archambault.

Direction : C. O. Lamontagne.

SOIREES DE DANCE

au Grand Central Hall,

204 rue St-Laurent

Mercredi, vendredi, samedi, 8.30 p.m

ADMISSION—Dames 10c, Messieurs 25c

Leçons privées de dance.

292-jno

L. M. Ruben et E. G. Lawrence présentent

Mischa Elman

LE GRAND VIOLONISTE RUSSE

le plus grand prodige actuel du monde musical, qui paraîtra au

WINDSOR HALL

Jeudi Soir, 2 Mars

Ce sera incontestablement l'événement de la saison.

PRIX : $2.50 $2.00 $1.50 $1.00

Le plan de la salle sera à la dissin de musique Nordheimer, jeudi sin de musique de Norheimer, jeudi, 16 février, à neuf heures, et pour le public en général, samedi, 18 février.

ON SE SERVIRA DU PIANO NEW SCALE WILLIAMS

La CORONA HOTEL

(LE FOYER DES EPICURIENS)

MONTREAL

Rue Guy, près de la rue Ste-Catherine

CET HOTEL DE GRANDE RENOMMEE

Accommode particulièrement

LES HOTES DE PASSAGE.

PRIX

Une chambre seule $1.50 par jour

Une chambre seule (avec bain) $2 et $2.50

Chambre double $2.00 par jour

Chambre double, (avec bain) $3.00 et $3.50

Le Restaurant La Corona et son service, sont reconnus comme ce qu'il y a de mieux à Montréal,—mais les prix ne sont pas plus élevés qu'aux autres hôtels de première classe.

LA CORONA HOTEL CO., LIMITED, PROPRIETAIRES.

28-J-4-11-18-25-F. John Healy, gérant.

ORPHEUM

SEMAINE PROCHAINE

2.05 p.m. et 8.05 p.m.

"Mme Adélaide Norwood"

la plus grande chanteuse d'opéra d'Amérique, ancienne prima donna de la troupe de Henry Savage, dans "Madame Butterfly".—8 autres grandes attractions — "Sweetest Girl in Paris", par l'orchestre de l'Orpheum—Vues animées en pleine lumière—Sujets réellement comiques. Prix: 15c à 25c en matinées tous les jours; 15c à 50c en matinée le samedi; 15c à 75c le soir. Loges $1.00.

UP 74—TELEPHONES—UP 5048.

CHOEUR DE SHEFFIELD

200 VOIX

ARENA, 27, 28 et 29 Mars

50c à $2.50. Loges (6) $20.00

Faites-vous inscrire chez Archambault.

Direction de M. Veitch

Parc SOHMER

Ouvert Demain Dimanche

A 3 p.m. et 8 p.m.

Attractions, Musique, Etc.

ADMISSION 10c.

174-s-jno.

Arretez

Nous croyons que vous voulez manger ce qu'il y de meilleur.

Nous faisons une spécialité des gâteaux de toutes sortes, et nous sommes sûrs que vous les apprécierez.

Ne manquez pas de les goûter.

Ceci s'adresse a vous

Avez-vous déjà pris un repas chez nous ?

Gardner's

318-320 BLVD. ST-LAURENT

près Ste-Catherine.

mer-sam.

Samedi, 11 février 1911.

10,000 Articles Emaillés de Première Classe seront mis en Vente LUNDI à Très Bas Prix

Articles en Email "Reliable" de Rea

Notre marque "Reliable" d'articles émaillés indique la plus haute qualité que les hommes peuvent faire et que l'argent peut acheter, pas d'exception aucune. Tous les morceaux sont sans soudure et sont recouverts de quatre couches du meilleur émail sur une bonne base d'acier. Ils sont d'un beau bleu pâle à l'extérieur et blanc pur à l'intérieur. Régulièrement ils coûtent plus que le double du prix des marchandises fabriquées au pays, mais notre immense achat nous permet de les vendre lundi à moins que le prix coûtant régulier.

Les lignes suivantes sont simplement un exemple de ce que sera cette vente :

BOUILLOIRES A THE "RELIABLE", sans soudure, quatre couches d'émail, grandeur No. 7. Bonne valeur à $1.25. Lundi pour **69c**

BOUILLOIRES DOUBLES "RELIABLE", sans soudure, quatre couches d'émail. Valant $1.25. Lundi **69c**

POTS "RELIABLE", avec couvercles, droits ou convexes, grandeurs de 5 à 8 pintes. Valant jusqu'à $1.25. Lundi, pour **69c**

CASSEROLES "RELIABLE", grandeurs 2½ et 3 pintes. Valant 50c pour **29c**

CASSEROLES A BEC "RELIABLE", ainsi que bouilloires à confitures, casseroles droites avec couvercle. Valant jusqu'à $1.00. Lundi **49c**

THEIERES "RELIABLE", grandeur de 3 pintes, sans soudure, importées. Valant 65c. Lundi **39c**

BOLS A MELANGES "RELIABLE" grands, bleu pâle à l'extérieur, blancs à l'intérieur, Valant 40c. Lundi **25c**

ARTICLES EN EMAIL CANADIENS

Voici un lot de "seconds" offerts à des prix ridiculement bas ; ce sont des articles émaillés en bleu, gris et blanc.

	Chaque item pour
Casseroles à pouding rondes, grandeurs de ½ et 2 pintes Bassins à laver Casseroles à pouding oblongues Casseroles à bec, grandeur de 2 pintes	10c
Passoires Casseroles à bec, 5 pintes Cruches à eau, 1½ pinte Casseroles droites avec couvercle, 6 pintes	25c
Seaux à eau, 12 pintes. Pour	49c
Couloirs d'évier Casseroles à pouding oblongues Casseroles à pouding rondes, 3 et 4 pintes Bassins à laver Casseroles à bec, 2½ pintes	15c
Canistres à lait, 2 pintes Plats à vaisselle, 10 pintes Bouilloires doubles, 1 pinte à l'intérieur Cruches à eau, 2 pintes Bouilloires à thé pour poêle à gaz, 2 pintes	35c
Bouilloires à riz, 3 pintes Cruches à eau, 4 pintes Jarres d'hôtel, 10 pintes	59c
Grands bassins à laver Casseroles àbec, 3 pintes Casseroles droites avec couvercle, 3 pintes Puiseurs, 3 pintes	19c
Bols à mélanges Pots à lait, 3 pintes Plats à vaisselle, 14 pintes Bouilloires à riz, 1½ pinte à l'intérieur Cruches à eau, 3 pintes Seaux à eau, 10 pintes	39c
Bouilloires à riz, 4 pintes Seaux de chambre, 14 pintes	69c

Troisième Etage. Nouvelle bâtisse.

Vêtements de Confiance de Rea

Ce titre concis renferme toutes les qualités des vêtements de Rea, car, quel que ce soit le prix, les vêtements de Rea restent sur le haut PIEDESTAL DE LA PERFECTION.

Par "perfection", nous entendons que, depuis la coupe des vêtements jusqu'au fini de sept boutonnières, ils sont sans pareils, et nous n'avons pas besoin de dire que la qualité des étoffes est meilleure que jamais.

Pardessus d'Hommes, spécialement pour Lundi

Valeurs $15.00, $17.50, $20.00 et $22.50. Lundi, pour $9.95

Cette vente de lundi comprendra tous les pardessus, dans ce département. Quelques-uns sont faits en drap beaver molleton, de belle qualité. Les molletons sont en noir seulement et les beavers en gris avec effets de rayures diagonales, ou gris uni, ou olive ; avec collets Presto et College, quelques-uns en velours ; les épaules sont rembourrées à la main ; dos français ajustés ; et beaucoup d'autres styles. Ces pardessus sont incomparables pour le style, la qualité et le bas prix. Tour du corps, 34 à 42. Longueur 50 à 52 pouces. Valeurs régulières $15.00, $17.50, $20.00, et $22.00. Lundi, chacun **$9.95**

SPECIAL, DANS LES PARDESSUS POUR GARCONS

Pardessus en molleton noir pour garçons, avec collets de velours ; trois grandeurs seulement ; mais si la taille de votre garçon s'y trouve, vous ferez une économie d'environ $3.00. Tailles 29, 30 et 31, pour garçons d'environ 11, 12 et 13 ans. Valeurs régulières $6.00 et $6.50. Lundi, pour **$3.69**

—Troisième Etage. Nouvelle bâtisse.

Occasions au Rayon des Chaussures

PETITS PIEDS

Les dames qui portent des chaussures 2, 2½, 3, 3½, 4 ou 4½, économiseront un dollar, ou plus, sur les chaussures suivantes, de haute qualité. Ce sont de belles chaussures, à bas prix. Une grande variété de formes à choisir. Valeurs régulières $2.50 à $3.00. Lundi, la paire **$1.25**

CLAQUES

Claques pour hommes, de première qualité, la paire	69c
Claques pour dames, de première qualité, la paire	49c
Claques pour garçons, de première qualité, la paire	59c
Claques pour petits garçons, de première qualité, la paire	49c
Claques pour jeunes filles, de première qualité, la paire	39c
Claques pour enfants, de première qualité, la paire	29c

MOCASSINS

Grandeurs pour enfants, 38c, 48c 58c

Pour garçonnets et fillettes, propres et bien faits **68c**

Un grand assortiment de pantoufles de dames pour la maison, en cuir de Suède ou verni ; aussi en veau tan et beau chevreau ; semelles légères et souples ; ce sont des pantoufles de haute qualité. Quelques-unes avec rosettes. Valeur régulière $3.00 à $3.50. Lundi, la paire **$1.98**

Bottines lacées pour enfants. Ce lot spécial est en chevreau, à bouts vernis, semelles tournées à la main. Une bonne valeur. Grandeurs 3 à 6½. Lundi, la paire **69c**

—Troisième Etage. Nouvelle bâtisse.

Six Occasions Merveilleuses pour la Vente de Lundi, Rayon des Toiles

8-4 x 10-4, nappes de tables en damas, des modèles les plus populaires ; toutes pure toile, complètement blanchies, beau fini satin. Lundi, chaque nappe **$1.90**

72 pouces, damas satin épais, double, complètement blanchi ; bel assortiment de dessins ; garanti tout pure toile, qualité supérieure ; valeur réelle $1.25. Lundi, la verge **95c**

22 x 22, serviettes de table blanchies, double satin ; un assortiment complet de dessins, absolument tout pure toile. Lundi, la douzaine **$2.00**

2 verges de largeur, toile à draps, tissu croisé très serré, complètement blanchi, sans retouches ; une étoffe qui durera et donnera satisfaction. Lundi, la verge **35c**

2 verges de largeur, toile à draps épaisse, unie, blanchie, fil rond égal; fini toile, faite d'écheveaux choisis. Lundi, la verge **39c**

2¼ verges de largeur, coton à draps "Dominion", fait d'écheveaux de coton parfaitement choisis, assez large pour n'importe quel lit. Lundi, la verge **45c**

—Deuxième Etage. Nouvelle bâtisse.

Carpettes en Tapis Tapestry

Seulement 29 carpettes épaisses en tapis Tapestry confection anglaise, une seule couture. Vert, cramoisi et couleurs fauves.

Grandeurs :—

2½ x 3	verges.	Valeur de $ 6.00 pour	$ 4.95
3 x 3	verges.	Valeur de $ 7.50 pour	$ 5.95
3 x 3½	verges.	Valeur de $ 8.75 pour	$ 6.95
3 x 4	verges.	Valeur de $10.50 pour	$ 7.95
3½ x 4	verges.	Valeur de $12.00 pour	$ 8.95
3½ x 4½	verges.	Valeur de $14.00 pour	$11.95

CARPETTES EN TAPIS "BRUXELLES"

Seulement 31 carpettes des plus utiles en tapis Bruxelles, dans les patrons petits et jolis, sur fonds verts et fauves, convenables pour toutes les chambres, bordures entre-tissées.

Grandeurs :—

2¼ x 3	verges.	Valeur de $10.80 pour	$ 8.95
3 x 3	verges.	Valeur de $14.00 pour	$10.95
3 x 3½	verges.	Valeur de $16.00 pour	$12.95
3 x 4	verges.	Valeur de $18.00 pour	$14.95

TAPIS WILTON "SABRINA"

1000 verges de ces tapis Wilton Sabrina de belle qualité, vert et effet de deux tons ; patrons verts et chintz, des plus convenables pour parloirs, salles à manger, bibliothèque, etc. Magnifique bordure de 22½ pouces pour assortir.

Valeur régulière $1.75 et $1.85 la verge. Prix de la vente de février, la verge **$1.48**

Faits et posés gratuitement

TAPIS BRUXELLES

1,200 verges de tapis "Bruxelles" d'excellente qualité, un bon tapis épais et durable, avec magnifique bordure de 22½ pouces pour appareiller. Couleurs: vert, cramoisi, bleu et nuances fauves. Valeurs régulières de $1.10 à $1.25 la verge.

Prix de la vente de février, la verge **89c**

Faits et posés gratuitement

—Troisième Etage.

Garnitures de Maison

Une expédition récemment arrivée de belle mousseline Madras, en blanc, crème et écru, la meilleure fabrication écossaise ; dessins héraldiques, gothiques, floraux et de convention. Effets entrelacés et treillis. Peut servir pour rideaux courts ou longs, dans les chambres à coucher, chambres communes, chambres d'enfants, etc.

45 pouces, la verge **33c**

50 pouces, la verge, **45c** et **50c**

Le reste de nos mousselines Madras en couleur, de haute qualité, sera mis en vente lundi. Ce lot comprend 127 pièces de marchandises nouvelles, dont les dessins et les couleurs ne pourront manquer de plaire. Les couleurs sont :

BRUN ET VERT. — BLEU. — ROSE ET CREME.— ROSE. — ROUGE ET OLIVE. — NOIR AVEC ROUGE ET VERT

et d'autres nuances à grands dessins ou moyens, qui conviennent pour bibliothèque, chambre commune, cabinet, etc.

50 et 52 pcs. la verge, **55c, 65c** et **75c**

—Troisième Etage.

POUR OU CONTRE LA RECIPROCITE

(Service spécial de la PATRIE)

SALEM, Orég., 11.— La Chambre des représentants de l'Orégon a adopté une résolution requérant les représentants de l'état au Congrès de Washington de s'opposer à la ratification du traité de réciprocité.

WALLA-WALLA, Wash., 11. — Le président H. M. McLean, de la "Farmers' & Cooperative Union," dans un discours récent, a prononcé ces paroles: "Nous sommes contre la réciprocité au sujet du blé, et nous le sommes énergiquement."

ALBANY, N.Y., 11.— "Je suis en faveur de la réciprocité avec le Canada, a dit le lieutenant-gouverneur Thomas H. Conway, au banquet des maîtres-plombiers de l'état, hier soir, mais si nous l'acceptons, nous devons en même temps promettre aux cultivateurs d'enlever les droits élevés sur les objets de nécessité première de la ferme.

JAMES J. HILL ADMET.

ST-PAUL, Minn., 11. — Dans un discours qu'il a prononcé ici, hier, J. J. Hill a admis qu'il avait fait de la propagande en faveur de la réciprocité, mais il a nié avoir consacré de l'argent à cet effet. "C'est maintenant le seul temps d'établir la réciprocité, dit M. Hill, car la fédération impériale viendra bientôt rendre impossible tout projet de ce genre. Si la mesure est mise en force actuellement, elle aura pour résultat une merveilleuse expansion de l'ouest de l'Amérique tout entière."

TORONTO, Ont., 11.— "Si la réciprocité est adoptée, a dit M. A. C. Pratt, député de Norfolk-Sud, dans un discours à l'Empire Club, hier soir, nos ouvriers auront à lutter contre la concurrence des nègres illettrés et sans-le-sou des Etats-Unis, qui surpassent en nombre la population toute entière du Canada. Le nègre est essentiellement un "travailleur qui ne travaille qu'à ses heures," et il n'est pas étonnant que nos producteurs de fruits et de légumes s'y objectent.

Mais ce n'est pas la seule concurrence à laquelle nous aurons à faire face. Nous aurons à lutter contre les coutumes sociales des Etats-Unis, contre leurs lois de divorce, contre leur loi non-écrite de la vie domestique et contre le monopole, de leurs grands trusts.

Laxatifs Na-Dru-Co sont nouveaux et diffèrent totalement des préparations ordinaires. Leur effet s'opère sans qu'ils nuisent au reste de l'organisme.

LAXATIFS NA-DRU-CO

C'est en conséquence le laxatif idéal pour les mères qui nourrissent vu qu'il n'affecte pas l'enfant. Comme toutes les préparations Na-Dru-Co, leur composition est due à des chimistes experts. S'ils ne donnent pas satisfaction, nous serons heureux de vous remettre votre argent. [illegible] la boîte. Si votre pharmacien ne les a pas encore en magasin, envoyez-nous [illegible] et nous vous les expédierons.

National Drug and Chemical Company of Canada, Limited, Montréal. 24F

Un fait extraordinaire constaté: les bébés qui ont pris du **Sirop du Dr Fred Demers** sont plus intelligents que les autres dû au Glycérophosphate Bromide, qui guérit et nourrit le cerveau.

CONCOURS DE CHARITE

De la salle d'Asile St-Vincent de Paul, 110 rue Visitation.

Au lendemain des concours annuels de charité qui viennent d'avoir lieu à la salle d'Asile St-Vincent de Paul, 110 rue Visitation, la supérieure et toutes les religieuses de l'établissement sentent le besoin de témoigner leur vive et profonde gratitude aux dévoués prêtres des deux paroisses, St-Pierre et Ste-Brigide, aux Dames, Demoiselles et Messieurs organisatrices, ains. sieurs organisateurs, ainsi qu'à tous ceux qui par leur dévouement et leur esprit de charité ont contribué au succès de cette belle oeuvre. La prière des pauvres de cette maison s'élèvera fervente, pour supplier la Divine Providence de déverser sur chacun des bienfaiteurs et bienfaitrices, les trésors de sa munificence.

La paroisse St-Pierre a rapporté au profit de ses vieillards et orphelines le montant de $1,894.77, réparti comme suit: Mlle Berthe Beauchemin $128.37; Congrégation des Enfants de Marie $207.00, avec le concours des personnes suivantes: Une bienfaitrice insigne de la maison, $117.00; Mlle M. Guérard, $40.00; Madame A. Simard, $25.00; Mlle G. Courtois, avec le choeur de chant des Delles, $22.00; Mme Fériol Berthelet, $293.10. Sur ce dernier montant la Conférence St-Pierre, de la paroisse St-Pierre a fourni $100.00 ; Madame Euclide Dalpée, $296.; Madame Louis Girard $468.00; Madame Guillaume Dupont $502.30.

La paroisse Ste-Brigide a rapporté au profit de ses orphelines, le montant de $1,653.66, réparti comme suit: Dr Isidore Laviolette $540; M. Ephrem Germain, $369.00; Mlles R. Parizeau et V. Dufort, $179.00; Mlle W. Roy, $130.00; Mlle E. Huet, $117.00; Madame A. Mireault, $80.00, Melles A. Lachance et W. Clermont, $73.00; Mme F.-X. Quintal, $60.00 ; Mlle M. Guérard, $55.00; Mme Charles Bérard, $50.00.

Noms des gagnants au tirage $10 en or, M. Edmond Morin, marché Bonsecours. $5.00 en or, M. J. Favreau, 864 Dorchester; chaînette en or, Mme Provost, 219 Beaudry ; statue de Ste-Anne, Mme Lauzon, 396 Montcalm; statue de la Ste-Vierge, Melle L. Lecours, 182 Visitation.

UN MOHAWK ROTI VIF, AU VIOLON

(Service spécial de la PATRIE)

CHATHAM, Ont., 11.— Un Indien Mohawk, W. H. Whitelock, a été brûlé à mort, pendant qu'il était dans un cachot. Ayant été ramassé, ivre mort, on le mit au violon; mais en se débattant il renversa un poêle qui se trouvait dans la pièce et mit le feu à l'édifice qui fut entièrement détruit. On ne retrouva sous les décombres que les ossements calcinés de l'Indien.

LINIMENT MINARD GUERIT LES RHUMES.

UN NAVIRE EN FEU AU LARGE

(Service spécial de la PATRIE)

DOUVRES, Ang., 11. — Le navire russe Litiania, venant de Baltimore, est en feu, au large. Deux remorqueurs sont allés à son secours, mais on n'a reçu aucune nouvelle.

On croit qu'il y a quelques passagers à bord.

UN PROJET GENEREUX

Si vous n'avez pas écrit à George Marcil et Cie., à propos de leur Projet de ne plus payer loyer, nous vous engageons fortement de le faire aujourd'hui.

Le plan qu'ils proposent et les moyens qu'ils pourvoient sont très pratiques, et celui qui a été, depuis plusieurs années, harassé par son propriétaire, appréciera facilement la manière simple et complète par lesquelles il peut éviter ces ennuis.

Tout en lisant tous les détails et renseignements, ce serait une bonne idée de demander une copie de leur magazine, "Montreal Land." L'exemplaire des valentins qui vient de paraître. 295—11-15

ECHOS DE JOLIETTE

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 11. — L'orchestre symphonique de notre ville, sous la direction de M. Emile Prévost, a donné, hier soir, à la salle de "l'Opera Biograph", le concert qui devait avoir lieu jeudi dernier, et qui a été remis à cause de la tempête de ce jour-là. Le concert a été un succès sur toute la ligne. L'auditoire était très nombreux et des plus selects.

M. Salmon, un cornetiste de l'orchestre symphonique, a été l'étoile de la soirée. Il a été applaudi à outrance, et a été rappelé deux fois. Mme Roberge, l'accompagnatrice distinguée de l'orchestre, a eu un succès dans une pièce de chant qu'elle a fait exécuter.

M. J. Antonio Gervais, violoniste de la symphonie, a aussi remporté un succès. M. Gervais était accompagné par sa sœur, Mlle Maria Gervais.

—On dit que le bureau de direction de "L'Union Musicale de Joliette" doit se réunir sous peu en vue de réorganiser notre fanfare pour l'été prochain. Tout le monde sera content de la chose, chacun y mettra sa petite part, et on espère que l'été prochain il y aura à Joliette, un des meilleurs corps de musique "amateurs" de la Province.

—M. Albert Gervais a reçu, hier, sa machine à composer qu'il avait dû envoyer à Montréal pour réparation. La machine est parfaitement bien réparée et pourvue de toutes les améliorations, elle sera prête à fonctionner d'ici une couple de jours.

NOUVELLES DE BERTHIERVILLE

(Spécial à la PATRIE)

BERTHIERVILLE, 11.—La grande masquarade organisée par les membres du club Feuille d'Erable a eu lieu mardi de la semaine dernière, sur la magnifique patinoire du cercle. La foule de spectateurs était très nombreuse. Les 30 personnes, filles et garçons, tous en costumes, attiraient les applaudissements de tous côtés. A la demande des membres du club, MM. C. Normandin, H. Olivier et V. Tellier ont été choisis pour décerner les prix aux heureux gagnants. Ces prix avaient été donnés par des amis du club, et ont été gagnés par les personnes suivantes: Mlles C. Normandin et Bernadette Caisse et MM. Roméo Marcoux et Fred. Robillard. Après la distribution des prix, un délicieux goûter fut servi au restaurant W. Masse pour les messieurs, et les demoiselles étaient les invitées de Mlle C. Normandin. Tous se séparèrent enchantés de leur succès.

— La semaine dernière a eu lieu au collège St-Joseph, une partie de euchre donnée à tous les membres de la garde d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. La partie était présidée par le Rév. Ed. Guinard, président de la garde. Prirent part à cette jolie réunion: M. le Rév. J. A. Charbonneau, directeur, et le Rév. Bernard. Il y eut plusieurs prix décernés aux joueurs. Le premier prix a été gagné par M. Ovide Forget, et le prix de consolation a été gagné par M. A. Amirault. Deux prix de concours ont été mérités par M. R. Fleury et M. Alb. Ducharme. Pour terminer la vaillante partie, un délicieux goûter fut servi par le Rév. Frère N. Gauthier.

— A la réunion des membres du conseil de paroisse tenue lundi, le 6 février, dans la salle du secrétaire, M. Oct. Lavallée, N.P., M. Jos. Roy a été élu maire à la place de M. Désiré Lefebvre.

— Mardi dernier s'embarquaient pour Worcester, Mass., M. et Mme J. G. Renée, de notre ville, pour assister à la célébration de noces d'argent de son beau-frère, M. O. A. Bourke, l'organisateur général de la société des Artisans Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre.

GILLETT'S
LYE

GILLETT'S PERFUMED LYE

C'est l'Article Modèle

PRÊT POUR L'EMPLOI EN TOUTE QUANTITÉ

Pour faire du savon, adoucir l'eau, enlever la vieille peinture, désinfecter les éviers, les [illegible] les drains et pour [illegible] autre objet. Une boîte équivaut à [illegible]

EN VENTE PARTOUT.

Manufacturé au Canada

E.W.GILLETT CO. LTD. TORONTO, ONT.

La Patrie

LETTRE PARLEMENTAIRE

OTTAWA, 10 février, 1911.

Le colonel Sam Hughes, toujours prompt à railler ou à insulter aux sentiments religieux de la population, a reçu de rudes coups aujourd'hui, lorsqu'il s'est permis de tenir un langage offensant à l'adresse du clergé canadien, catholique ou protestant. Depuis une quinzaine de jours, le colonel s'était attiré deux éclatants démentis de la part du clergé protestant. Furieux, il a hier laissé s'exhaler sa colère en un long discours où il injuriait brutalement l'association des pasteurs protestants et particulièrement le Rév. M. Milne, et attaquait gratuitement et de la façon la plus inattendue le clergé catholique, qui n'était nullement concerné dans sa querelle.

M. A. C. Macdonell, député conservateur de Toronto-Sud, a administré le premier à M. Hughes, aux applaudissements des deux côtés de la Chambres, la correction qu'il méritait. M. David Henderson, de Halton, puis l'hon. R. Lemieux et enfin, M. H. S. Miller, ont protesté avec la même énergie contre le langage inqualifiable du colonel.

Or M. Miller ayant ironiquement fait allusion aux exploits de M. Hughes en Afrique-Sud, celui-ci, par sa répartie, a montré combien il était sensible aux blessures faites à son amour-propre. C'est à croire que le colonel n'est que sur ce point vulnérable.

—o—

Malgré les énergiques représentations adressées au gouvernement par la délégation des maraichers et horticulteurs de Québec et d'Ontario, il est certain que le projet de réciprocité ne sera pas modifié. L'hon. M. Fielding a assez clairement déclaré déjà que la convention de réciprocité, malgré que le parlement ait en principe le pouvoir de l'amender, était en réalité à prendre ou à laisser telle que présentée. Mais, d'autre part, les griefs des maraichers n'en embarrasseront que plus le gouvernement qui ne peut guère, selon la règle ordinaire, promettre de prendre leurs demandes en considération lorsqu'il est absolument déterminé à ne rien accorder.

Pour sauver la situation, il faudrait que le gouvernement, sans rétablir de droits sur les fruits et les légumes, inventât une mesure indirecte susceptible de compenser la perte que le libre-échange fera subir aux maraichers et aux pomiculteurs canadiens.

Ce n'est du reste pas facile à trouver.

Allons, chasseurs....

L'espace restreint consacré aux titres est seul responsable de l'omission des pêcheurs, car c'est pour le plus grand bien des pêcheurs et des chasseurs que nous entendons commenter ce qui s'est dit au Windsor, au banquet de l'Association de pêche et de chasse de l'Amérique du Nord.

Il convient surtout de corriger quelques erreurs, de rétablir quelques faits un peu trop dénaturés au cours des multiples discours de la soirée.

Tout d'abord, et l'erreur est remarquable ayant été commise par un des membres les plus influents de l'Association, ce n'est pas $800 mais $1,300 que le gouvernement provincial alloue annuellement à l'Association de chasse et de pêche de l'Amérique du Nord.

Puis les revenus provenant des règlements de pêche et de chasse ne sont pas de $20,000, mais de plus de $110,000 par an.

La superficie de la Province de Québec est de 350,000 mille carrés dont 8,500 sont affermés, par des baux d'une durée statutaire, à des clubs ou à des particuliers.

Il y a 275 clubs de pêche et de chasse dans la Province de Québec, chaque club emploie deux ou trois gardes, qui avec les cent et quelques gardes nommés par le gouvernement, représentent une petite armée de 650 à 700 gardes.

Les gardes particuliers sont choisis suivant leurs connaissances et leur habileté ; ceux de la province, en dehors de très rares exceptions, le sont dans les mêmes conditions. Leurs salaires ont été augmentés et le gouvernement ne mérite certes pas les critiques dont il a été l'objet sur le choix et l'efficacité des gardes. Mieux eut valu reconnaitre franchement ce qu'il a fait dans cette direction et l'engager à continuer.

L'amélioration du service des gardes s'est manifestée par une augmentation des poursuites intentées contre les braconniers.

Mais de ce que le gouvernement provincial a quelque peu reformé le personnel des gardes, il ne s'en suit pas qu'il ait fait tout ce qu'il faut pour protéger efficacement le gibier et le poisson.

Le gouvernement reçoit sur la chasse et la pêche un revenu qui, l'an dernier, a dépassé $110,000, alors qu'il n'a dépensé que $32,000 pour la protection du gibier et du poisson.

La protection des habitants de nos bois et de nos rivières est d'une importance plus grande qu'un surplus et le gouvernement devrait pour l'assurer dépenser, sinon la totalité, au moins la moitié ou les trois quarts des sommes encaissées.

Cela permettrait d'attribuer à la protection de ces ressources naturelles une somme de $60,000 à $75,000 par an.

Mais il est un élément de protection que le gouvernement pourrait mieux encourager : c'est le club et le particulier affermant pour son plaisir une limite de pêche et de chasse.

Ces clubs et ces amateurs, sur de très grandes étendues à plus ou moins de proximité des grands centres, c'est-à-dire dans les districts les plus exposés au braconage lucratif, exercent une surveillance rigoureuse et effective. Ils font plus, il repeuplent nos rivières, nos lacs et prennent les mesures nécessaires pour protéger la reproduction du gibier de poil et de plume.

Ce sont des auxiliaires précieux qu'il convient d'encourager. C'est ce qui n'est pas toujours fait. Nombre de ces clubs hésitent d'entreprendre des travaux d'améliorations de crainte que leurs baux trop courts ne soient pas renouvelés.

Il faudrait faire disparaitre cette crainte ; passer des lois, des règlements permettant l'octroi de baux de longue durée; baux qui n'entraveront nullement, au contraire, la mise en culture des terres de la province.

Non seulement un club de pêche et de chasse protège efficacement le poisson et le gibier contre les braconniers, mais il est de plus un élément sérieux de richesse pour le pays où il s'installe. Il convient donc d'en encourager la fondation.

C'est dans cette direction que nous voudrions voir s'orienter les discussions et les résolutions de l'Association de pêche et de chasse. Certains membres ont le tort de demandé aux diverses provinces une législation qui peut être possible entre les Etats de nos voisins, mais qui ne l'est pas ici.

En avant, la Musique !

Un bill d'une grande portée, bien que n'ayant que trois petites clauses, vient d'être présenté à l'Assem-blée législative par l'hon. M. Décarie, secrétaire provincial.

Il accorde à l'Académie de Musique de Québec, une subvention annuelle de $3,000 pour la création d'un concours spécial pour le chant, le piano, l'orgue, le violon ou le violoncelle et dont le lauréat aura "le droit aller aux frais de l'Académie de Musique de Québec, passer deux ans en Europe pour y compléter ses études musicales."

Voilà un véritable, réel, tangible et pratique encouragement aux arts dans la province de Québec, on peut dire au Canada, car nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'aucun gouvernement provincial n'a créé pareille bourse pour les arts.

Il y a un commencement à tout et nous espérons que ce généreux et patriotique mouvement du gouvernement de Québec sera bientôt suivi d'autres projets de loi s'appliquant aux arts, aux sciences, à la littérature.

Les Canadiens qui se sont faits au pays un nom dans le domaine intellectuel ont, pour la plupart, surtout dans le monde des arts, été compléter leurs études en Europe. Les uns, c'est le plus petit nombre, avaient des moyens pécuniaires. Les autres étaient aidés par leurs amis, leurs admirateurs; d'autres enfin, ont bravement affronté la misère et n'ont acquis ce qu'ils savent qu'au prix des plus grandes privations.

On encourage l'industrie des transports à l'aide de subventions aux chemins de fer, de circulation gratuite sur les canaux ; on encourage certaines industries en leur octroyant des primes de fabrication ; on cherche à développer la vente du beurre, du fromage, des œufs, des fruits, en faisant des sacifices d'argent pour assurer leur conservation en cours de routes ; pourquoi, ON, c'est-à-dire l'Etat, qu'il s'appelle fédéral ou provincial n'encouragerait-il pas les arts et les sciences ?

Presque sans écoles ; dénués de ces merveilleux instruments d'éducation que sont les musées, les conservatoires, les grandes écoles et ces merveilleuses bibliothèques où s'entassent les œuvres du passé, les Canadiens comptent cependant des artistes qui sont loin d'être sans valeur. Que n'auraient-ils pu produire, que ne seraient-ils devenus, s'ils avaient pu vivre pendant quelques années, au milieu des grands centres intellectuels et d'enseignement européens.

Ce que le gouvernement de Québec vient de faire pour la musique, est bien, très bien; il convient de l'en féliciter hautement et vivement.

Mais cette mesure ne sera complète qu'au jour où elle sera étendue à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la littérature, à la médecine, etc.

Au point de vue des intérêts matériels du Canada, la création de ces bourses intellectuelles aura une importance considérable, car le jour où un des nôtres illustrera son pays dans les arts ou les sciences il fera au Canada une réclame plus utile que tous les pamphlets d'émigration et toutes les statistiques du commerce et de la navigation.

Pas d'intervention

Sur l'avis du département en loi, les Contrôleurs ont décidé de ne pas intervenir dans les causes pendantes entre la ville et les propriétaires de théâtre de vues animées, poursuivis pour infraction aux règlements municipaux.

Sans vouloir s'immiscer dans cette affaire, et encore moins discuter la légalité ou même le bien-fondé de la taxe de $500 imposée sur ces théâtres populaires, la PATRIE ne peut s'empêcher d'approuver la décision des Contrôleurs refusant d'intervenir dans les affaires déférées aux tribunaux.

Les règlements doivent être appliqués d'une manière générale et avec la plus grande impartialité; autrement nous tomberions dans le pire des "bons plaisirs," dans le favoritisme en matière judiciaire.

Cette assurance de la non-intervention des autorités municipales dans les procès en cours est une garantie de bonne administration ajoutée à toutes celles que nous devons à la création du bureau des contrôleurs.

Petit à petit, à chaque occasion qui se présente, les erreurs de l'ancien régime sont corrigées, et la machine municipale améliorée pour le bien général.

LE FAMEUX JOE MARTIN

Le "Saturday Sunset" de Vancouver semble regretter les sympathies qu'il a toujours eues pour le célèbre Joe Martin.

On se rappelle que M. Martin, avant d'aller se faire élire en Angleterre, dans la division radicale et socialiste de St-Pancras, avait lancé de terribles accusations contre le parti libéral en général au Canada.

Il prétendait que son parti était gangrené jusqu'aux moëlles, que tout s'y vendait et s'achetait. Il avait même formulé une accusation assez directe en disant qu'un M. Kelly de Vancouver avait offert de livrer une place de juge pour $10,000. L'affaire cependant tomba à l'eau.

De passage à Vancouver, ces jours derniers, M. Martin a été assigné comme témoin dans une cause basée sur des accusations de "graft" et de "boodlage". M. Martin s'est contenté de dire des généralités, déclarant qu'il n'avait eu aucune connaissance personelle des faits mentionnés, qu'il n'avait fait que prêter l'oreille à des rumeurs, etc.

Le "Sunset" demande la nomination d'une commission royale, pour fournir au "Stormy Petrel" de l'Ouest une chance d'établir ce qu'il avance depuis quatre ou cinq ans : les libéraux de la Colombie Anglaise ne valent pas la corde à se pendre.

Le "Sunset" commence à comprendre que le célèbre Martin n'a fait que semer le malaise partout où il a passé : au Manitoba, à Ottawa, et à la Colombie Anglaise, et qu'il est en train de faire la même chose en Angleterre.

Pauvre Joe Martin, comme ses amis ont appris à le connaitre trop tard !

Echos et Commentaires

Tout le monde parle de la réciprocité, soit en bien, soit en mal. C'est à peu près partout le grand sujet de conversation.

Seulement, avez-vous remarqué que personne, absolument personne, ne parle plus de la marine?

M. Laurier avait-il prévu ce résultat en envoyant MM. Fielding et Paterson à Washington?

Comme dirait M. de Jacqueville, "poser la question, c'est la résoudre".

—o—

C'est ce qui s'appelle, croyons-nous, en tactique militaire, une "diversion."

—:o:—

L'humour anglais:

—Monsieur le professeur, vous avez entendu chanter ma fille; maintenant, dites-moi, je vous prie.. que dois-je faire d'elle?

—Madame, si je vous disais ce que vous devez faire de mademoiselle votre fille, la Justice ne me ferait point grâce: je serais tout de suite poursuivi comme complice.

—:o:—

" L'affaire des œufs se corse", annoncent les journaux.

Grâce aux nouvelles complications on attendra bien encore quelques semaines avant d'obtenir une décision définitive des commissaires. Ensuite les tribunaux, à leur tour, prononceront..

Pour peu que cela continue de la sorte, les oeufs auront certainement le temps d'être couvés avant le règlement de la question — si toutefois ils ne le sont déjà..

—o—

De M. Jean Rameau, dans l'un des derniers numéros du "Gaulois" (celui du 22 janvier), un article éploré sur le vandalisme qui menace les églises de France. D'après M. Rameau, les cathédrales de France, les plus illustres, les plus belles, sont en train de prendre tranquillement "le chemin de l'Amérique". — "Evidemment, dit-il, nos églises s'en vont ; elles partent, petit à petit, en détail, sinon en totalité... Des reliquaires s'en vont, des émaux disparaissent, des châsses fausses remplacent des châsses authentiques, l'on voit s'éparpiller entre les mains d'on ne sait quels trafiquants les trésors de la vieille France."

Mais comment tout cela peut-il se faire ?

Je connais un balcon parisien, répond M. Rameau, sur lequel s'alignent une vingtaine de pierres sculptées. Il y a là des fragments authentiques, sans valeur du reste, de nos églises les plus célèbres : de la Sainte-Chapelle de Paris, de Saint-Ouen de Rouen, des cathédrales de Beauvais, de Senlis et de Chartres. Que fit le patient collectionneur pour les obtenir ? Il entra tour à tour dans ces chantiers poudreux qui flanquent la plupart de nos grandes cathédrales ; il tendit, vers l'un des ouvriers en train de scier, de raboter ou de sculpter, une paume sympathique, illuminée d'une pièce blanche, et il lui dit: "Mon ami, ayez donc la bonté de me céder une de ces pierres ! Voici de quoi boire un coup à la santé de vos camarades..." De quel droit cet ouvrier aurait-il refusé de boire un coup à la santé des camarades ?

Maintenant, à la place de ce chétif collectionneur de France, mettez un puissant amateur d'outre-mer : que ne pourrait-il obtenir en présentant dans sa paume, non plus un disque d'argent, mais une liasse de billets de banque ? Il obtiendra tout : on lui donnera tout : et les règlements les plus sévères, les lois les plus draconiennes n'y feront rien...

Si M. Rameau n'exagère pas, nous aurions donc une chance de voir avant de mourir une belle église de France — disons par exemple la cathédrale de Chartres — transportée quelque part près de la montagne de Montréal. Cela ferait enfin un digne pendant à l'architecture de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Le "Spectator" d'Hamilton trouve extraordinaire que le parlement canadien soit appelé à accepter sans amendement un arrangement de commerce conclu par deux ministres.

NOTRE SUCRE D'ERABLE

D'après le dernier rapport du laboratoire du ministère du Revenu de l'Intérieur, la falsification des produits de notre arbre national se continue à peu près comme par le passé.

Les échantillons de sucre recueillis un peu partout durant les mois d'avril et de mai, ont donné le résultat suivant; purs, 102; adulterés, 22; douteux, 14.

Apparemment, 74 pour cent des échantillons seraient purs et 16 pour cent falsifiés.

L'analyste en chef recommande de changer le mode d'analyse actuel, qui n'est pas assez rigoureux et qui permet de déclarer purs des produits légèrement frelatés.

L'analyse devrait permettre de retracer l'existence de tout mélange quelconque dans la fabrication du sucre d'érable. Ce produit de nos érablières est trop précieux et trop recherché des vrais amateurs pour ne pas le mettre à l'abri des falsificateurs.

L'analyse du sirop d'érable a révélé un état de choses à peu près semblable à celui que nous venons d'indiquer. Des 117 échantillons recueillis au hasard, on en a trouvé plusieurs de falsifiés. L'adultération est d'au moins 12 pour cent.

L'analyste en chef reconnait que l'inspection actuelle laisse à désirer et qu'il faudrait, pour pouvoir déclarer pur un produit de l'érable, exiger qu'il fut exempt de tout ingrédient étranger.

Le rapport constate que la production du sirop d'érable en 1910, a été meilleure que celle des deux années antérieures.

Au Nouveau-Brunswick et dans le district de Québec, les inspecteurs n'ont relevé aucune falsification.

Nous n'avons pas la satisfaction de placer la région de Montréal dans cette catégorie.

La PATRIE a déjà attiré l'attention des autorités sur l'insuffisance de l'inspection du sucre et du sirop d'érable. Tant qu'on se contentera de recueillir ci et là quelques échantillons et de publier le résultat de ces analyses dans un livre bleu, l'on ne saurait espérer empêcher les falsificateurs d'exercer leur honteuse industrie.

Tous ceux qui fabriquent des sucre et du sirop d'érable falsifiés, tous ceux qui sont trouvés en possession de produits frelatés et qu'ils offrent en vente, devraient être sévèrement punis et condamnés. Honte à ces exploiteurs sans vergogne de notre arbre national!

M. BOURASSA

Le "Herald" prétend que M. Henri Bourassa a donné sa démission comme député de St-Hyacinthe, ou du moins qu'il ne tardera pas à abandonner l'arène provinciale.

Le "Herald" croit que le chef nationaliste songe à retourner à Ottawa.

Interrogé par les correspondants parlementaires, l'hon. M. Pelletier, Orateur de l'Assemblée législative a déclaré qu'il ne connaissait absolument rien de la prétendue démission du député de St-Hyacinthe.

M. Bourassa a passé quelques jours à Ottwa, cette semaine.

LES VOLEURS SE SAUVENT AVEC DEUX LIVRETS DE BANQUE

Hier soir, entre dix et onze heures, des voleurs se sont introduits dans la maison de M. Félix Hurtubise, No 1326 de la rue St-Hubert. Il n'y avait alors personne dans la maison et les cambrioleurs ont dû se servir d'une fausse clé. Cependant il faut croire qu'ils furent dérangés dans leurs opérations, car, quand M. Hurtubise rentra un peu après 11 heures, il y avait plusieurs paquets sur le parquet, prêts à être emportés.

Les constables Gravel et Young furent envoyés sur les lieux par le capitaine Bellefleur, du poste No 14. Ils ne purent que constater l'effraction. Deux livrets de banque seulement sont disparus.

LES CAUSES DE L'INCENDIE DE DE SAINT-LOUIS

Le chef Tremblay, de la brigade du feu de Montréal, a eu, hier, une entrevue avec les contrôleurs. Il leur a expliqué les causes de l'incendie de l'école des filles de St-Louis du Mile-End, qui a été brûlée mercredi.

D'après le chef, le feu s'est propagé avec rapidité à cause d'une grande chute de poussière qu'il y avait au centre de l'édifice, et à laquelle toutes les classes étaient reliées.

Le chef a déclaré aussi que si la pression d'eau avait été meilleure il n'y aurait pas eu de conflagration.

Une enquête complète sur les causes de l'incendie sera faite lundi après-midi.

IL RENVERSE ET BLESSE UN JEUNE GARCON

John Foster, fermier de St-Rémi, a renversé sous sa voiture, un enfant de 7 ans, Stephen O'Grady, qui revenait de l'école Ste-Anne, rue Young et se rendait chez ses parents, au No 64 rue Riverside.

L'enfant reçut une blessure près de l'œil droit et l'ambulance le transporta à l'hôpital Général.

John Foster resta au poste de police de la rue Young, jusqu'au moment où l'on eut appris que les blessures du petit garçon étaient sans gravité.

UN CADEAU DES CITOYENS DE TORONTO

TORONTO, 11.— Le maire Geary a présenté à la National Art Galronto, un superbe portrait du génélery, au nom des citoyens de Toral Booth, chef de l'Armée du Salut.

Tons les Médecins Connaissent

les puissantes propriétés toniques et reconstituantes du fameux élixir médicinal

LE VIN G. CHEVRIER

à l'Extrait de Foie de Morue

(Formule approuvée par l'Academie de Médecine de Paris)

Votre Médecin vous dira que c'est le meilleur tonique, le plus actif et le plus puissant reconstituant.

Le VIN CHEVRIER est prescrit avec succès aux sujets épuisés par le surmenage, la consomption, les maladies de langueur, les Fièvres.

Le VIN CHEVRIER rend les plus grands services aux adolescents, à l'époque de la croissance, aux jeunes filles à l'époque de la formation.

Le VIN CHEVRIER répare les pertes que subissent continuellement nos organes—l'usure du système ; il soutient les forces et rend l'énergie aux personnes débilitées.

Le VIN CHEVRIER est recommandé aux personnes atteintes de rhumatisme et privées d'appétit ; à celles atteintes de goutte et qui ne digèrent plus.

Le VIN CHEVRIER grâce à ses puissantes propriétés reconstituantes, est administré aux consomptifs, aux scrofuleux, aux rachitiques.

Le VIN CHEVRIER est le vin des faibles, des anémiques ; c'est le vin des convalescents qui désirent activer leur guérison.

Voilà quelques-unes des raisons qui ont fait du VIN CHEVRIER, le précieux collaborateur du Médecin dans sa lutte intelligente contre la maladie.

Demandez le VIN CHEVRIER à votre fournisseur : s'il ne l'a pas, il pourra vous le procurer facilement.

LARUE & CLOUTIER LTEE, Vins, Liqueurs, Epiceries en Gros

Dépositaires en Gros, Montréal.

Fameuses Cravates

"THE HANNAN STORE, Limited" s'est acquis beaucoup de renommée par les mérites artistiques de ses CRAVATES de haute classe POUR HOMMES.

Les grandes fabriques d'Europe ont envoyé leurs meilleurs productions.

Prix 50c à $4.50 chacune.

Moins 20 %

Voyez-les dans notre vitrine [illegible]

The Hannan Store, LIMITED

213-215 rue St-Jacques.

Vous trouverez la Santé dans chaque goutte de

Sanitaris

L'Eau Minérale naturelle, pure, pétillante, embouteillée directement à la source, dans les conditions les plus hygiéniques, avec la garantie de

SANITARIS LIMITED, Arnprior, Ontario.

LARUE & CLOUTIER, Limitée
SEULS AGENTS POUR MONTREAL ET LE DISTRICT

246 Rue St-Paul, Montréal.

Chez Fraser

La Vente Annuelle d'Oranges Commence ce Matin

Notre vente annuelle d'Oranges sans pepin de Californie commence aujourd'hui. Nous venons de nous procurer une grande quantité de ces beaux fruits, et les ventes vont être animées pendant quelques semaines.

Grosses oranges Navel, douces et juteuses, 25c la douzaine, ou $2.90 la caisse de 150 oranges.

Oranges d'autres grosseurs, de 96, 112, 126, 176, 200 à la caisse, toutes au même prix, $2.90 la caisse.

Les personnes qui nous feront des commandes par caisses, voudront bien désigner la grosseur d'oranges qu'elles veulent.

FRASER, VIGER & Co., LIMITED
ITALIAN WAREHOUSE
Etablie en 1856
EDIFICE FRASER
211 rue St-Jacques Montréal.

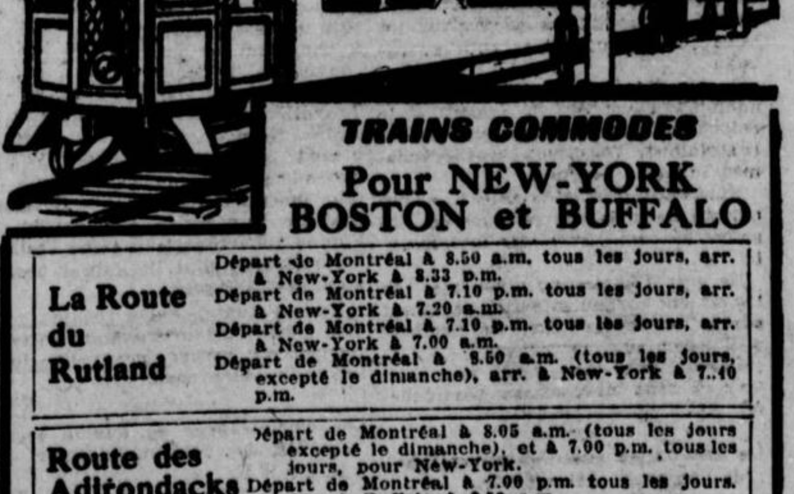

TRAINS COMMODES

Pour NEW-YORK BOSTON et BUFFALO

La Route du Rutland	Départ de Montréal à 8.50 a.m. tous les jours, arr. à New-York à 8.33 p.m. Départ de Montréal à 7.10 p.m. tous les jours, arr. à New-York à 7.20 a.m. Départ de Montréal à 7.10 p.m. tous les jours, arr. à New-York à 7.00 a.m. Départ de Montréal à 8.50 a.m. (tous les jours, excepté le dimanche), arr. à New-York à 7.10 p.m.
Route des Adirondacks	Départ de Montréal à 8.05 a.m. (tous les jours excepté le dimanche), et à 7.00 p.m. tous les jours, pour New-York. Départ de Montréal à 7.00 p.m. tous les jours. Arr. à Buffalo à 8.50 a.m.

Des wagons-salons sont attachés aux trains de jour et des wagons-lits aux trains de nuit; des wagons de première et des wagons-restaurants font partie de tous les trains Pour billets de chemin de fer et autres renseignements, s'adresser à la gare Windsor, ou au Bureau des Billets en ville, 220 rue St-Jacques.

NEIL MOONEY, agent général, Montréal.
Téléphones : Main 1036-1039.

NEW YORK CENTRAL LINES

"Pour le service public"

Machine No 325.

MONSIEUR L'OUVRIER

Nos nouvelles "FAVORITE CHAMPION", les mieux combinées, même avec les dernières améliorations, sont vendues à des prix variant de $60.00 à $200.00, suivant la quantité des accessoires etc.

Ainsi, notre machine No 325, ici illustrée, est vendue à un prix moyen de $160, bien qu'elle donne les services : De deux scies rondes, D'une scie à ruban, D'un planeur corroyeur de 6 pouces, D'un [illegible] et qu'elle permette de faire les [illegible], les rainures, les tenons, mortaises, etc.

C'est-à-dire, cette machine se paie d'elle-même la première année.

Demandez notre catalogue, nous l'envoyons gratis.

En nous écrivant, mentionnez ce journal ou découpez cette gravure et incluez-la dans votre lettre.

BOURNIVAL & CIE,
ST-BARNABE-NORD
Comté St-Maurice, P. Q.
P et H.S. [illegible]

Courroies Tannées au chêne garanties
Faites de matériaux de première qualité.
D. K. McLAREN Limitée
309-311 RUE CRAIG OUEST. Tél. Main 4904-4905.

CHRONIQUE OUVRIERE

La votation chez les cigariers de toute l'Amérique qui se poursuit à l'heure actuelle, pour l'élection des officiers généraux de l'union internationale, suscite beaucoup d'intérêt partout.

C'est aujourd'hui, de 11 h. 30 de l'avant-midi à 5 h. 30 de l'après-midi qu'à lieu la votation chez les cigariers de près de six cents unions de toutes les parties d'Amérique, pour le choix des officiers généraux de l'Union Internationale.

On donne partout une grande importance à cet événement et particulièrement à Montréal ou la votation d'être très active.

Le poll dans notre ville sera tenu au Temple du Travail et on a tout lieu de croire que près de cinq cents hommes du métier déposeront leur vote dans l'urne.

Pour avoir droit de voter, il faudra pour tout membre de l'union No 58 être muni de son livre de contributions et être en dedans de 8 semaines. Celui qui manquera de voter paiera une amende de 50 cents.

Le "ticket" le plus en vue et qui sortira probablement vainqueur du scrutin est ainsi constitué:

Président, G. W. Perkins; 1er vice-président, Samuel Gompers; 2me vice-président, Thos. F. Tracy; 3me. vice-président, A. Gariépy; 4me vice-président, W. H. Fitzgerald; 5me vice-président, G. P. Bradford ; 6me. vice-président, E. G. Hall, ; 7me. vice-président, Wm. Starauss; trésorier, N. F. Lentz, .

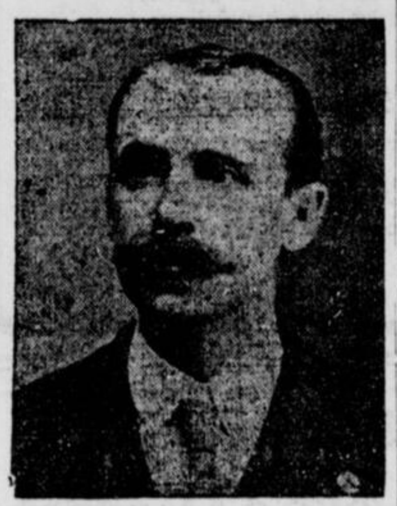

M. ADOLPHE GARIEPY, de Montréal, qui est candidat à un poste important dans le bureau exécutif de l'union internationale des cigariers.

Délégués à la convention de la Fédération Américaine du travail : Samuel Gompers, Thos. F. Tracy, W. H. Fitzgerald, W. A. Campbell, John T. Smith.

M. Adolphe Gariépy, qui est candidat à la charge importante de 3me vice-président général et qui sera certainement élu, est un citoyen de Montréal, avantageusement connu, qui a déjà fait ses preuves dans le mouvement ouvrier et à qui nous offrons d'avance nos sincères félicitations.

—:o:—

Une belle soirée de charité en perspective chez les briqueteurs de l'union.

L'union des briqueteurs de Montréal organise pour le 18 février courant un grand concert-boucane qui aura lieu au Temple du Travail, au bénéfice de deux de ses membres malades, MM. James Fraser et James Baskett, revenus dans les rangs de l'union après une absence de six mois et auxquels la constitution de l'union ne permet pas de recevoir des bénéfices du fonds de secours en maladie.

Le premier a été victime d'un douloureux accident du travail et le second est gravement atteint de la tuberculose. Tous deux sont grandement dans le besoin.

Plusieurs artistes de talent ont été retenus pour la circonstance et la soirée promet d'être très intéressante.

Le prix d'admission n'est que de 15c et les organisateurs comptent sur la charité de tous les membres de l'union sans exception.

Chacun fera sans doute son devoir en cette circonstance particulière.

—:o:—

La nomination chez les typographes de l'union No 145, ce soir.

L'assemblée régulière mensuelle de l'union typographique Jacques Cartier, No 145, aura lieu, ce soir, à 7h. 30, dans la chambre No 2, de la salle Saint-Joseph, 137a rue Ste-Elisabeth.

Les rapports mensuels de secrétaire-financier, du trésorier et du comité exécutif seront présentés à cette réunion.

Tel que prévu par la constitution, à cette même assemblée, aura lieu la nomination des officiers pour le prochain terme. Ces nominations seront:

Un président, un 1er vice-président, un second vice-président, un secrétaire des archives, un secrétaire-financier et correspondant, un trésorier, un sergent d'armes, un commissaire-ordonnateur, un comité exécutif composé de cinq membres, un comité de trois membres pour la propagande de l'étiquette, quatre délégués au Conseil des Métiers et du Travail et quatre délégués au comité des étiquettes de ce Conseil, deux délégués au comité général du parti ouvrier et deux délégués au conseil des métiers alliés de l'imprimerie.

Pour avoir droit à une charge quelconque, tout candidat doit être en règle au moment de sa nomination.

—:o:—

On s'occupe de choses très sérieuses à la dernière assemblée du Conseil de Construction de Montréal.

Le Conseil de Construction de Montréal a tenu, jeudi soir, au Temple du Travail, une très intéressante assemblée à laquelle on s'est occupé d'affaires très importantes.

On a procédé d'abord à la mise en nomination des affaires pour le prochain terme de six mois avec le résultat suivant:

Présidents, MM. Arthur Goulet, R. Lynch et I. Tremblay; vice-président, J. Nelson, élu à l'unanimité ; secrétaire-trésorier, J. F. Girard, élu par acclamation pour le onzième terme; secrétaire-archiviste, Aza Filiatrault et A. Bissette; auditeurs, D. Giroux, J. E. Campeau et J. A. Renaud.

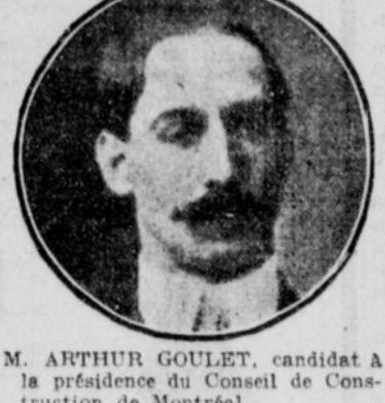

M. ARTHUR GOULET, candidat à la présidence du Conseil de Construction de Montréal.

La votation pour les charges où il y a contestation aura lieu le 23 février courant.

M. R. LYNCH, candidat à la présidence du Conseil de Construction de Montréal.

L'assemblée a longuement discuté ensuite la question de l'uniformité des livres, celle de la fusion des commissions scolaires et celle de l'instruction gratuite et obligatoire.

Après que l'assistance eut disséqué parfaitement ces trois importants sujets, il fut adopté une motion à l'unanimité recommandant au gouvernement provincial de leur accorder son plus ferme appui.

M. I. TREMBLAY, candidat à la présidence du Conseil de Construction de Montréal.

—:o:—

Intéressante assemblée publique pour tous les charpentiers-menuisiers de cette ville.

Les charpentiers-menuisiers de la ville de Montréal, qui n'ont pas eu l'avantage d'appartenir jusqu'ici à l'union, et il y en a encore un certain nombre, sont invités à assister à une grande assemblée publique convoquée à leur intention, pour lundi prochain, dans le Temple du Travail, 303 rue Saint-Dominique.

MM. Narcisse Arcand, A. Montbriand, Ovide Proulx et J. Laflamme, adresseront la parole, et tous ceux qui désireront avoir des informations sur les particularités de l'union, pourront leur poser toutes les questions dont ils auront besoin pour se renseigner.

Somme toute, cette réunion promet d'être très intéressante et tous les gens du métier, encore une fois, seront les bienvenus.

—:o:—

Les condoléances de l'union locale No 249, des coupeurs de cuir, de la B.S.W.U.

A sa dernière assemblée, l'union locale No 249, des coupeurs de cuir, de la B. S. W. U., a adopté un vote de condoléances à l'occasion de la mort de M. Geo. Bury, de Cincinnati, Ohio, membre du bureau exécutif général de la Boot and Shoe Workers Union.

—o—

Une belle réunion d'amis en perspective sous les auspices de l'union No 1127, des employés de moulins à bois.

On annonce, pour lundi prochain, une belle réunion d'amis, qui se tiendra à la salle Saint - Joseph, sous les auspices de l'union locale No 1127 des employés de manufactures de portes, châssis, etc.

Il y aura chant, musique, discours et la fête promet d'être un succès.

Des rafraîchissements seront servis aux personnes présentes et l'on invite tous les gens qui travaillent dans les moulins à bois, sans distinction. Qu'on se le dise.

—:o:—

Une pressante invitation aux ouvriers barbiers de l'union.

Les officiers de l'union locale No 455, des ouvriers barbiers viennent de lancer l'avis suivant à tous les membres de leur syndicat:

Cher monsieur et confrère:

Vous êtes prié d'assister à une assemblée spéciale de notre local, qui aura lieu dimanche, le 12 février, à 2.15 heures p.m., à la salle Saint-Joseph, 137a rue Ste-Elisabeth.

Confrère, il est de votre devoir d'assister à cette assemblée car il s'agit de relever une injure lancée par un de vos confrères dans le journal officiel de notre union.

Donc au devoir et sans faute demain après-midi.

Vos fraternellement dévoués,

O. D. ST-JEAN, Président.
E. PROVOST, Secrétaire
J. B. PERRIN, Trésorier.

—:o:—

Au club ouvrier de Maisonneuve demain matin.

Le club ouvrier Maisonneuve invite les amis à assister à sa séance de demain qui sera tenue au No 189 rue Létourneux, à 10 heures de l'avant-midi. Il y aura de l'intéressant.

—:o:—

La première soirée de l'union No 266, des cordonniers ce soir.

Personne n'oubliera sans doute que c'est ce soir qu'aura lieu à la salle Dionne, la première des deux soirées que l'union locale No 266, des travailleurs en chaussures, donne à l'occasion de sa septième fête annuelle.

L'entrée n'est que de 35 cents et les dames sont admises gratuitement.

Chacun voudra sans doute encourager nos bons amis de l'union No 266.

—:o:—

Réunions ce soir, 2ème samedi du mois.

Union No 1270, des charpentiers-menuisiers hébreux, Temple du Travail.

Union No 1244, de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers, salle Alexandra, 314 rue Sainte-Catherine Ouest.

POUR HONORER LE CHEF DES PACIFISTES

PARIS, 11—Le baron Paul Henri Benjamin d'Estournelles de Constant président du groupe français de l'union parlementaire universelle d'arbitrage, qui s'embarquera bientôt pour les Etats-Unis et le Canada, où il fera une série de conférences, a reçu hier une médaille d'or en commémoration de son obtention du prix Nobel de la paix qui lui a été conféré en même temps qu'à M. Beernaert, de Belgique, en 1909.

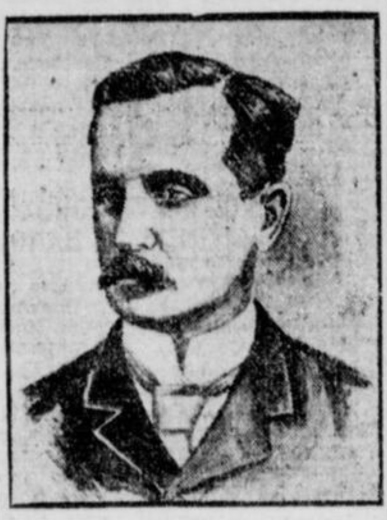

LE BARON D'ESTOURNELLES DE CONSTANT, le chef du mouvement pacifiste, en France, à qui on vient de présenter une médaille.

La présentation lui en a été faite dans la salle du Sénat par les représentants d'un comité composé de plusieurs distingués français et dont M. de Freycinet et M. Léon Bourgeois sont membres honoraires.

Le sénateur Ménier a fait la présentation et l'ambassadeur Bacon, des Etats-Unis a exprimé l'intérêt que les Etats-Unis portent aux efforts du baron pour promouvoir la paix.

Le président du Sénat, le vice-président et plusieurs députés, ont ajouté leurs éloges à ceux de l'ambassadeur.

Le baron d'Estournelles de Constant, exprima brièvement ses remerciements. Il fera route pour New-York, le 4 mars et commencera ses conférences à Washington.

Mlle LeNEVE VOUDRAIT SE MARIER AU CANADA

LONDRES, 11 — On croit généralement ici, que Ethel Claire Le Nevé, l'ancienne compagne du Dr H. H. Crippen, est au nombre des deux cents femmes qui se sont embarquées à bord du "Royal Edward" mercredi soir, pour se rendre à Québec et de là dans l'Ouest Canadien, en réponse à l'annonse publiée il y a quelque temps, demandant des jeunes filles anglaises pour devenir la femme de jeunes colons anglais dans l'ouest.

Toutes les précautions nécessaires auraient été prises pour conserver son incognito à bord du navire. Melle Le Nevé serait déjà engagée à un riche cultivateur d'Ontario.

ILS NE VEULENT PAS DE L'ALLIANCE AVEC L'ANGLETERRE

BALTIMORE, Ind., 11. — Ayant appris qu'on introduisait au Congrès un projet d'alliance des Etats-Unis avec l'Angleterre, le bureau de direction de l'Ancient Order of Hibernians a adopté une résolution pressant tous les Irlandais-américains de se soulever en masse et de protester contre le projet. A l'exemple des Allemands des Etats-Unis, les Irlandais sont opposés à toute alliance de ce pays avec une puissance européenne.

LE PENCHANT DES FEMMES POUR LA CONTREBANDE

NEW-YORK, 11. — Le juge Martin de la cour de district a condamné hier Madame Roberta G. Hill à demeurer en prison jusqu'à lundi et à payer une amende de $2,000. Elle avait plaidé coupable à l'accusation d'avoir passé en contrebande un manteau en zibeline et d'autres marchandises évaluées à $8,000. Le juge a déclaré en prononçant la sentence que les femmes étaient bien plus enclines à la contrebande que les hommes et qu'il fallait faire un exemple.

L'ŒUVRE D'UN INCENDIAIRE

WILMINGTON, N. C., 11— Un incendie qu'on croit avoir été allumé par une main criminelle a causé, pour $100,000 de dommages à Wadesbare, N.C. .

Les pertes sont en partie couvertes par les assurances. Les dommages se répartissent comme suit: J. D. Horne, édifice e stock $12,000 ; magasin général Libs $60,000; J.A. Hardison, $10,000. ...

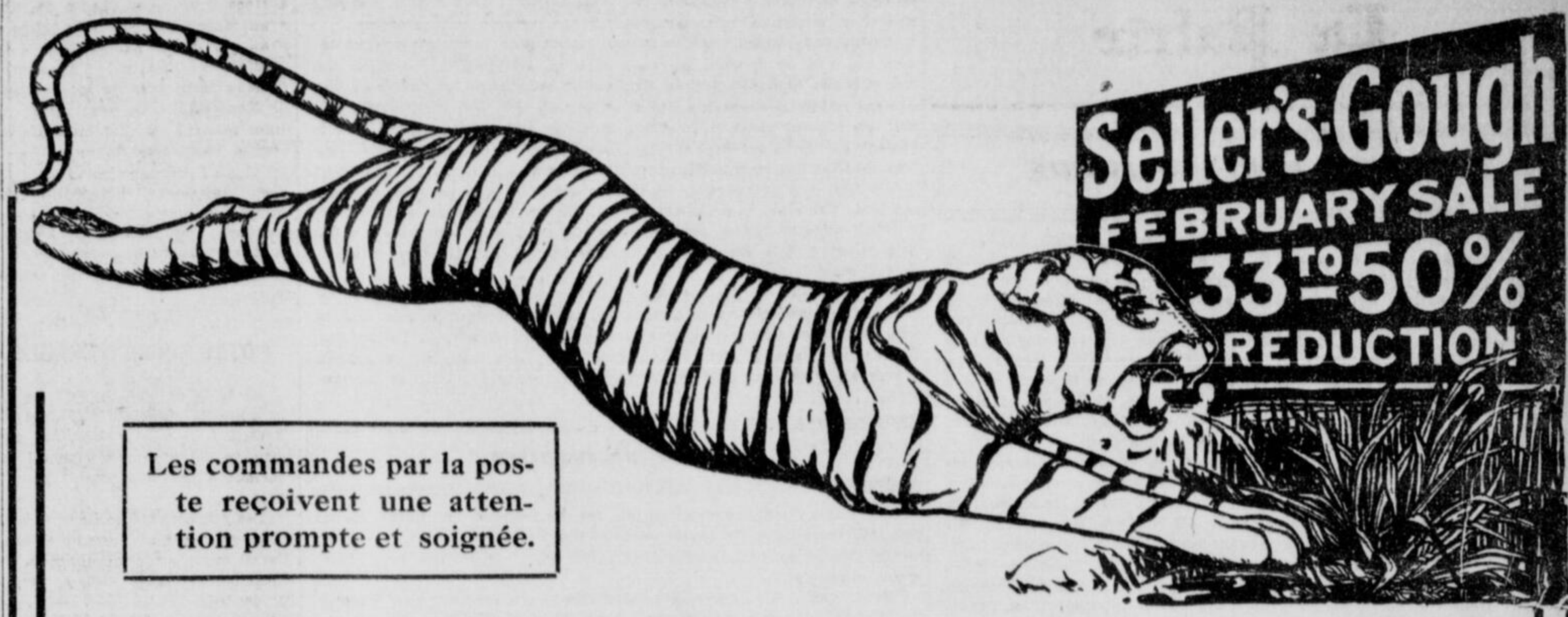

Sellers-Gough
FEBRUARY SALE
33 TO 50%
REDUCTION
Les commandes par la poste reçoivent une attention prompte et soignée.

Une Véritable Vente à Sacrifice de Bonnes Fourrures

Elégants Styles - Confection Garantie

Nous faisons actuellement une véritable vente à sacrifice de fourrures de première qualité, d'une coupe parfaite et confectionnées par les ouvriers experts de Sellers-Gough. Nous n'avons qu'un but en faisant cette vente: c'est de vendre tout notre assortiment car nous voulons écouler à chaque saison toutes les fourrures confectionnées pour cette saison même. Vous avez là l'unique cause des réductions offertes et tout en vous en faisant profiter cela fera notre affaire.

Les bas prix suivants vous donneront une idée des occasions offertes. Vous en trouverez de semblables dans tout le magasin. Par suite du manque d'espace nous ne pouvons les énumérer toutes.

Manteaux en astracan, très beau poil reluisant, grand collet-tempête, doublés en satin noir, 30 pouces de long. Régulier $40.00. Spécial.	$19.00
Manteaux en phoque électrique, peaux teintes françaises de première qualité, grand collet-tempête ou châle, doublés en soie brochée et en gros satin brun, boutons en soie au crochet, 50 pouces de long. Régulier $100.00. Spécial	$65.00
Manteaux en poney, belles peaux teintes reluisantes françaises, collet châle, doublés en gros satin noir et en soie brochée, boutons de fantaisie au crochet. Régulier $75.00. Spécial....	$55.00
Manchons en renard blanc de l'Arctique, style rug ou gros rouleau (boulster), très belles peaux, garnis de têtes, de queus et de pattes, doublés en satin blanc ou en soie bouillonnée. Régulier $100.00. Spécial..	$59.00
Etoles en renard blanc de l'Arctique, poil bien fourni de première qualité, garnies d'une ou deux têtes en arrière, et de pattes et de queues en avant, doublées en satin blanc et en soie bouillonnée. Régulier $75.00. Spécial	$49.00
Manteaux en écureuil gris, peaux de première qualité, plus nouveau style semi-ajusté, long collet-châle, 50 pouces de long, doublés en gros satin gris. Régulier $175.00. Spécial..	$99.00
Manchons en thibet blanc, style Impérial, gros poils soyeux; doublés en satin blanc. Régulier $9.00. Spécial	$3.95
Etoles en thibet blanc, peaux de première qualité, nouvel effet châle, doublées en soie bouillonnée. Régulier $9.00. Spécial...	$3.95

THE SELLERS-GOUGH FUR CO., LIMITED

"Le plus grand Etablissement faisant le commerce exclusif des Fourrures de l'Empire Britannique".

280 RUE SAINTE - CATHERINE OUEST,
MONTREAL. TORONTO.

MARQUE DE COMMERCE

PARLEMENT FEDERAL

DISCOURS DU COLONEL HUGHES SUR LA PARTICIPATION DES MILITAIRES AUX FETES RELIGIEUSES — LES CREDITS DU MINISTERE DU TRAVAIL —LE BILL DU SENATEUR BELCOURT AU SENAT.

(De notre correspondant particulier)

OTTAWA, 11 — L'après-midi à la Chambre a été presqu'entièrement occupée par un long discours du col. Hughes à l'occasion d'une résolution adoptée par l'Association des ministres protestants d'Ottawa, censurant le col. Hughes pour certaines remarques faites par celui-ci en Chambre la semaine dernière et dans lesquelles il tournait en ridicule plusieurs membres de cette association.

Au cours de son discours, le colonel Hughes a fait allusion au Congrès Eucharistique de Montréal, critiquant en termes violents le ministre des Travaux Publics pour avoir fait décorer le bureau de poste de Montréal et n'avoir placé parmi ces décorations qu'un seul drapeau anglais. La participation de certains membres du gouvernement à la procession n'a pas manqué non plus d'être critiquée par M. Hughes. D'après lui, les hommes publics ne devraient se mêler à aucune manifestation religieuse.

Lorsque le col. Hughes eut repris son siège, plusieurs députés de la gauche se levèrent pour déclarer qu'ils désapprouvaient entièrement ses attaques contre le clergé.

L'hon. M. Lemieux fit une semblable déclaration en son nom et au nom de la députation libérale ; l'incident fut ensuite déclaré clos.

LES POMICULTEURS ET LA RECIPROCITE

M. Burrell, député de Yale-Caribou, a donné lecture d'un télégramme qu'il venait de recevoir de l'association des pomiculteurs de la Colombie Anglaise, disant que les membres de cette association étaient opposés à la réciprocité.

Le Dr Black a alors fait remarquer que tous les pomiculteurs de la Nouvelle-Ecosse étaient au contraire en faveur de la réciprocité.

Les crédits du département du Travail ont occupé l'attention de la Chambre durant le reste de la séance.

La Chambre s'étant formée en comité des subsides étudie les crédits demandés par le Département du Travail en commençant par une somme de $27,300 destinée à la loi de la Conciliation et du Travail, y compris publication, impressions, reliures et distribution de la "Gazette du Travail" et allocations aux correspondants

Cette appropriation, cependant, soulève une longue discussion qui se prolonge jusqu'à l'ajournement.

AU SENAT

En proposant la seconde lecture de son bill, concernant la pollution des eaux navigables, le sénateur Belcourt dit que, lorsqu'il proposa un bill similaire l'année dernière, il ne se doutait pas que l'on aurait aussitôt la preuve terrible de la nécessité qu'il y a de légiférer sur ce sujet ; il fait allusion à la grave épidémie de fièvre typhoïde qui sévit à Ottawa, et qui, on en a la preuve, est due à la pollution de l'eau potable par la décharge d'égoûts contenant des germes de typhus qu'on laisse inconsidérément s'en aller dans les rivières.

Le sénateur Belcourt cite alors un état préparé pour la commission de conservation par le Dr Hodgins, qui prouve qu'un grand nombre de cas de fièvres typhoïdes dans les villes canadiennes sont dues à la pollution des eaux potables.

Le sénateur de Boucherville demande ce que l'on ferait des eaux d'égoûts si on ne les laissait pas aller à la rivière.

Le sénateur Belcourt répond qu'on pourrait les purifier en les exposant au soleil, dans des fermes dont elles fumeraient le sol.

Le sénateur Belcourt dit que son bill ne s'applique qu'aux cours d'eau navigables, relevant de la juridiction fédérale et qu'il y a en effet une question constitutionnelle de soulevée au sujet des cours d'eau, mais, ajoute-t-il il est temps que le public cesse de s'empoisonner à cause d'une clause constitutionnelle.

Si besoin est on devrait modifier la constitution à ce sujet. Du reste, son bill accorderait aux villes tout le temps voulu pour purifier leurs eaux d'égoûts. Toutes les provinces importantes du Canada ont examiné son projet de loi et lui sont favorables. En tout cas, le gouvernement pourrait faire exceptions dans le cas des localités qui ne seraient nullement manacées.

Le sénateur Campbell approuve le bill et dit que malheureusement l'épidémie d'Ottawa pourrait se répéter ailleurs au Canada.

Le sénateur MacDonald de la Colombie Anglaise est du même avis et Sir MacKenzie Bowell demande si la typhoide sévit dans les ville en aval d'Ottawa. A quoi Sir Richard Scott fait observer que dans ces localités on boit de l'eau de puits et de source et non de la rivière.

Sir Richard Cartwright ajourne le débat et introduit un bill pour amender l'acte d'immigration des Chinois. Son bill donne au gouvernement le pouvoir de faire des règlements appelés à définir de façon plus précise ce qu'on entend par marchands, étudiants et autres individus ayant droit d'entrer gratis au Canada. A l'avenir, les marchands et les touristes chinois et tous autres célestes possédant les certificats devront établir celle-ci à la satisfaction du contrôleur du port d'entrée. La preuve devra, dans tous les cas, être faite par les Chinois qui en auront la responsabilité. Seront exempts des droits d'entrée, les membres du corps diplomatique chinois et les consuls ainsi que leurs suites et leurs domestiques. Il en sera de même pour tout Chinois de plus de 21 ans dont le père serait décédé au Canada pendant qu'il y tenait un établissement commercial. Les Chinois nés en ce pays pourront y retourner à tout âge sans avoir à payer de droit. Jusqu'ici ce privilège n'était accordé qu'aux mineurs.

X

LES REBELLES SONT VICTORIEUX AU MEXIQUE

(Service spécial de la PATRIE)

MULATA, Mexique, 11 — Les troupes mexicaines, sous les ordres du général Luque, ont subi une nouvelle défaite aux mains des insurgés qui battent la campagne depuis plus d'une semaine. Les fédéraux ont attaqué les insurgés qui étaient fortifiés à Mulata. Ils ont été repoussés après un combat de cinq heures. Les obus des canons fédéraux traversaient fréquemment la rivière Grande et venaient éclater près des cavaliers américains qui faisaient la patrouille le long de la rivière. Des témoins oculaires déclarent que les fédéraux furieux de voir leurs efforts sans résultats, tournaient leurs canons contre les femmes et les enfants qui avaient cherché refuge de l'autre côté de la rivière sur le territoire américain.

On s'attend à ce que les troupes fédérales reviennent à la charge aujourd'hui. Il est impossible de donner un estimé des pertes.

SOIXANTE-ET-DIX ANS DE MENAGE

HALIFAX, N. E. 11—M. et Mme. Dunlap, de Middle Stewiacke, ont célébré hier soir, leur soixante et dixième anniversaire de mariage. Ils ont reçu des messages de félicitations du comte et de la comtesse Grey, de Sir Wilfrid, de M. R. L. Borden, etc.

LES WANDERERS A OTTAWA

Pour l'accommodation du club de hockey Wanderers et de ses amis, désirant voir la grande joute qui sera jouée à Ottawa, samedi soir, le 11 février, le Pacifique Canadien a décidé de faire circuler un train spécial de Montréal, à 3.45 p.m., samedi le 11 février. Au retour, ce train spécial quittera la gare centrale, à Ottawa, immédiatement après la joute terminée.

Billets aller et retour seront vendus à $3.35, bons sur tous les trains de samedi le 11 février. Limite de retour jusqu'à lundi, le 13 février, 1911. 10-11

IL SE BLESSE EN FUYANT

MEXICO, 11. — Quarante révolutionnaires ont attaqué Matamoras et ont pillé les magasins et l'hôtel des postes. Un gendarme a été tué et un autre blessé. Le chef de police s'est fracturé une jambe en sautant du toit du poste de police.

IL NE FAIT PAS BON DE MENACER

Cappa Blanca, pour avoir proféré des menaces à l'égard du docteur Jones, et lui avoir dit de bien se rappeler qu'il était un Italien, a été condamné, hier, par le juge Leet, à fournir un cautionnement de $100 qu'il gardera la paix pendant 6 mois.

CHANGEMENT AU REGLEMENT DES PECHERIES

WASHINGTON, 11.—Le président Taft a envoyé au Congrès hier un rapport du docteur David Stan. Jordan, membre de la commission internationale des pêcheries, faisant quelques légers changements aux règlements concernant la pêche dans les eaux limitrophes.

LA CURE DE LA CRIMINALITE

ALBANY, N. Y., 11. —Edward E. Grimmell, un vieux cheval de retour qui purge sa troisième sentence de pénitencier, prétend avoir été guéri de ses penchants criminels par une opération chirurgicale. A l'âge de 14 ans, Grimmell eut le crâne fracturé. Il prétend que c'est cet accident qui a été la cause de sa criminelle carrière. Or en mars 1909, le docteur W.-G. Wilcox, de Buffalo, lui fit subir une opération qui lui aurait rendu des instincts plus moraux. Les fonctionnaires de la prison ont cependant refusé de reconnaître les prétentions de Grimmell et de l'élargir.

COURS PUBLICS

Cours publics, au Monument National, dimanche, à deux heures et demie, cours d'hygiène par le docteur Valin; à quatre heures, cours d'élocution par M. J. Dumais.

Assurance Mont-Royal

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, aura lieu aux bureaux de la compagnie, No 74 rue Notre-Dame Ouest, Montréal,

MARDI, 21 FEVRIER 1911 A 3.30 P.M.

pour la transaction des affaires générales de la Compagnie.

J. E. CLEMENT,
294-10 Secrétaire.

POUR LA PARTIE DE CE SOIR

Messieurs Napoléon Dorval, 95 rue St-Laurent, et M. D. Masson, Jr., nous informent qu'ils tiennent à la disposition des amateurs, et ce au prix réguliers, il va sans dire, des billets pour la partie CANADIEN-QUEBEC, de ce soir.

On pourra s'adresser à M. Masson par téléphone durant le cours de la journée, soit Est 1931.

Sur le Circuit de Jacksonville

CHRISTINA GAGNE LA BOURSE DES ELEVEURS, HIER APRES-MIDI, A MONCRIEF PARK.

JACKSONVILLE, 11 — Cinq courses à vendre et une autre pour la bourse des éleveurs, tel a été le programme d'hier à Moncrief Park.

Les chevaux inscrits étaient des coureurs secondaires. Deux favoris seulement ont gagné leurs courses.

Sommaire :

1ère course, bourse $400, chevaux de tout âge, 7 furlongs.—1, Christina, 109, elBl, 6 à 1, 2 à 1, 6 à 5; 2, May Amelia, 109, King, 9 à 2, 2 à 1, égaux; 3, Indora, 103, McCahey, 12 à 1, 5 à 1, 5 à 2. Temps, 1.28 4-5. Anna, Amanda Lee, Ben Howe, The Minks, Flarney, Ruby Knight, Lydia Lee, Pocolatigo, ont également couru.

2ème course, bourse $400, chevaux de 3 ans, 5 furlongs.—1, Zool, 107, Butwell, 5 à 1, 2 à 1, 7 à 10; 2, I'm There, 109, Hopkins, 25 à 1, 15 à 1, 5 à 1; 3, G. L. Doyle, 112, Warren, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1. Temps, 1.02 2-5. Grand Peggy, Old Boy, Common Sense, Daniel O'Grady, Fort Carroll, Spin, Attend, Allendale, Queen, Dorchester, Ynca, ont également couru.

Troisième course, bourse $400, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 5 1-2 furlongs — 1, McAndrews, 106, Hopkins, 8 à 1, 4 à 1, 2 à 1; 2, Andy Ginter, 106, Butwell, 15 à 1, 8 à 1, 4 à 1, 8 à 5, égaux. Temps, 1.08 4-5. Simonette, Ida May, Dave Wallace, La Belle, Firecatcher, Luzerne, Whim, Maritza, ont également couru.

4ème course, bourse $400, chevaux de 4 ans, 51-2 furlongs — 1, Sure Get, 106, McTaggart, 3 à 2, 7 à 10, 2 à 5; 2, Rialto, 113, McCahey, 4 à 1, 2 à 1, égaux; 3, Fond Heart, 102, Butwell, 8 à 5, 6à 5, 3 à 5. Temps, 1.08. Gorando, Inflection, Aunt Kate, Henry Crosscaddin, Simple Life, Mozart, Louise Welles, Rhyolite, ont également couru.

5ème course, bourse $400, chevaux de 3 ans, 6 furlongs.—1, Congo, 109, Koerner, 6 à 5, 1 à 2; 3, hors; 2, Elmetta, Hamilton, 104, McTaggart, 13 à 5, égaux, 1 à 2; 3, Night Mist, 107, Goose, 15 à 1, 5 à 1, 2 à 1. Temps, 1.14 1-5. Louis Reil, Joe Rose, Lou Lanier, Peep Over, Duke of Bridgewater, ont également couru.

6ème course, bourse $400, chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. — 1 mille 70 verges — 1, Shandale, 111, McTaggart, 4 à 1, égaux, 1 à 3; 2, Earl of Richmond, 111; Goose, 5 à 1, égaux, 1 à 3; 3, Mique O'Brien, 105, Hufnagel, 12 à 1, 3 à 1, égaux. Temps, 1.46. Havre, Abrasion, Don Diaz ont également couru.

La Boxe

POUR FRANK CARROLL

Frank Carrol, le pugiliste noir welter-weight, sera fêté par ses amis, qui ont organisé à son bénéfice une mascarade qui aura lieu la semaine prochaine, au Modern Hall, 191 rue Notre-Dame Est.

Carrol a été forcé de se retirer de l'arène pendant plusieurs mois, à la suite d'un vilain coup qu'il reçut pendant sa dernière bataille, avec Kid Henry, de Troy, mais il est maintenant sur la voie de la guérison et sera complètement rétabli d'ici peu. Il se remettra alors de suite à l'entraînement.

Dans l'intervalle, ses amis se sont généreusement donné la main pour regarnir un peu sa bourse.

Athlétisme

LES JEUX OLYMPIQUES A CLEVELAND.

WASHINGTON, 11. — Plusieurs athlètes et quelques-uns de leurs amis, se sont présentés devant la commission des expositions, à la Chambre, hier, afin d'appuyer la demande de la ville de Cleveland, Ohio, à l'effet d'avoir un carnaval de jeux Olympiques internationaux, dans cette ville, en 1916.

Cleveland a déjà demandé la même chose; c'est pour la sixième ou septième fois que l'on revient à la charge.

La Raquette

SORTIE DU ST-JACQUES INDEPENDANT.

Les membres du club des raquetteurs St-Jacques Indépendant sont cordialement invités à une sortie avec dames au Sault aux Récollets, dimanche, le 12 courant. Le départ aura lieu des salles du club à midi trente (12.30) très précises.

Les officiers espèrent que tous les membres se feront un devoir de participer à cette sortie. Tous les amis de ces derniers sont invités à se joindre à eux. Ce sera une sortie de plus à ajouter aux succès grandissants du St-Jacques Indépendant.

Sport — Ajouté

L'EPREUVE ANNUELLE DES RAQUETTEURS DU CANADIEN

Elle aura lieu vendredi prochain.— La coupe Corby.

La course d'amateurs que fait annuellement le club de raquettes le Canadien aura lieu cette année le vendredi 17 février. La distance à parcourir est de trois milles et demie.

Le départ se fera de l'hôtel Tornhill, sur le chemin de Lachine et la course se terminera à la salle du club, coin Bourgette et Notre-Dame.

A cette course, les deux clubs St-Paul et Canadien se disputeront la superbe coupe offerte par la H. Corby's Distillery Company Ltd.

Il est bien entendu, cependant que le club Saint-Paul ne participe à la course qu'en autant que cela concerne la coupe Corby.

Cette coupe doit être gagnée trois fois par le coureur avant d'être sa propriété. D'ici là, elle reste entre les mains du Canadien, et en même temps sous la garde de trois fidei-commissaires nommés spécialement pour en garantir le retour jusqu'à l'épreuve finale.

Les gardiens de la coupe sont MM. T. Martel, J. A. Daoust et O. E. Doré.

Toutes les inscriptions devront être envoyées au secrétaire, M. O. E. Doré, le ou avant le 16 courant, sans faute.

LA SUPERBE COUPE offerte par la compagnie CORBY et que se disputeront les clubs SAINT-PAUL et CANADIEN.

AUTOUR DE LA RONDELLE

Quand ils viendront jouer à l'Arena ce soir, les joueurs de Québec n'auront pas la même chose qu'eurent jeudi soir ceux de Renfrew. Nous voulons dire par là que les nôtres auront en mains tous leurs bagages et qu'ils se présenteront devant leurs adversaires, résolus à vaincre coûte que coûte.

Revenus hier vers midi, les nôtres auront certainement eu le temps de se reposer un peu des fatigues du voyage et nous ne doutons pas qu'ils seront en forme superbe.

C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'ils nous réservent une aussi belle victoire que lors de leur dernière partie, avec les Wanderers. La composition de l'équipe, pour ce qui est des nôtres, sera la même que celle qui vainquit les champions, mardi dernier.

Les amateurs ont vu quel ardeur et quel renouveau les quelques changements faits ont donnés à l'équipe.

Pour ne parler que d'un seul, Pitre, dans sa nouvelle position n'a-t-il pas joué à peu près sa meilleure partie de la saison.

Sa vitesse, sa merveilleuse agilité, en font un homme indispensable à l'attaque, dans les grandes circonstances, quand les deux clubs se serrent de près mettent toute leur énergie à compter un dernier point qui, le plus souvent leur assure la victoire.

Les Canadiens, pour peu qu'ils y aillent avec autant d'ardeur et d'enthousiasme que pendant leur dernière partie ne manqueront pas de vaincre — et avec une facilité relative — leurs adversaires.

Cependant il ne faut pas s'illusionner, mais au contraire juger les choses et les hommes à leur juste valeur. Les québecquois sont de vaillants joueurs ; ils en ont fait "artacher", comme l'on dit, à plus d'un fort club, et il est bon que chacun soit sur ses gardes, afin d'éviter toute surprise.

Les joueurs du Canadien ont vu quels résultats désastreux donne le recours à la brutalité et l'emploi de moyens qui ne sont pas dignes de véritables sportsmen — nous voulons parler des tactiques mises en honneur mardi dernier par les champions de 1910 — et cela leur servira d'avertissement, si tant est que cet avertissement leur soit nécessaire, ce que nous refusons à croire, car si on a pu reprocher aux nôtres certaines choses ce ne fut jamais, que nous sachions, d'avoir joué avec brutalité ou de n'avoir pas été loyaux.

Une dépêche particulière nous apprend qu'il y aura peut-être un ou deux changements sur l'équipe québecquoise. Mais la chose n'est pas certaine, puisque les directeurs du club n'ont rien déclaré d'officiel à ce sujet, jusqu'ici.

A tout évènement ceux qui assisteront ce soir à la partie Canadien-Québec ne perdront pas leur temps, car la partie sera sans aucun doute des plus intéressantes.

Nous annonçons dans une colonne voisine où les billets sont en vente.

—:o:—

La bataille que les ex-champions livreront aux champions probables, à Ottawa, ce soir ne manque pas, aussi, de soulever un certain intérêt chez les partisans des Wanderers... lesquels sont encore en nombre assez considérable.

Ernie Johnson qui, jusqu'à ces derniers temps était considéré comme l'un des meilleurs hommes de défense de la ligne, mais au sujet duquel l'opinion s'est un tant soit peu apaisée, ne figurera peut-être pas sur l'équipe des joueurs montréalais, ce soir.

Il n'est ni plus ni moins question que d'un renvoi. Johnson, à cause de ses innombrables infractions à toutes les règles que l'on voudra, s'est attiré l'antipathie de tous ses co-équipiers de même que le désaveu des directeurs du club. Quelques-uns ajoutent aussi que Johnston ne désire pas du tout jouer ce soir, mais la vrai cause de ce départ qui n'est peut-être que temporaire réside dans ce que nous rapportons plus haut.

A tout évènement, Eddie McCafferty est de retour dans notre ville et il est tout probable que nous aurons ces nouvelles de source officielle, d'ici peu.

La punition que l'on infligera à Johnson servira probablement à le calmer et aussi à donner une leçon à certains autres joueurs, tant du Wanderer que d'autres clubs, qui semblent croire qu'un patineur est un peu un abattoir.

A tout évènement, la victoire des Wanderers, ce soir, sur leurs adversaires, serait la chose la plus surprenante du monde. Les joueurs de la vieille Capitale sont confiants et ils ont franchement raison de l'être.

—:o:—

La partie remise de Renfrew continue à soulever quelques commentaires. Les dernières nouvelles à ce sujet nous apprennent que les colis du Canadien ont été retrouvés quelque part à Ottawa.

M. T. A. Low, M. P., et l'un des directeurs du Renfrew a déclaré que ses joueurs et ceux du Canadien se rencontreraient de nouveau pour la même partie, à Montréal, la semaine prochaine ou la suivante. Le Canadien ayant offert $1,000 à Renfrew, M. Low est d'avis que ces derniers devraient accepter ce montant.

En attendant, il appert que les Canadiens réclameront des dommages contre ceux qui ont perdu ou égaré leurs bagages.

Quelques autres des directeurs du Renfrew sont d'avis que cette partie devrait être jouée à Creamery Town, le plus tôt possible, cependant que d'autres croient qu'elle devrait être jouée à Ottawa.

D'autres encore espèrent — ceux-là manquent d'esprit sportif— que la ligue leur accordera cette joute par défaut. Il est à espérer que nos magnats seront plus sports que cela et qu'ils prendront en considération des circonstances incontrolables.

Steurs - Hackenschmidt

La rencontre au genre libre, 2 dans 3, entre le Lion Russe et le champion Belge Steurs, provoque beaucoup d'intérêt chez les amateurs de lutte montréalais.

En outre qu'elle sera le prétexte de la dernière visite de Hackenschmidt à Montréal, elle fournira aussi à ceux qui y assisteront un spectacle de tout premier ordre.

Steurs et Hackenschmidt sont connus à Montréal. Il n'est pas besoin de raconter leurs exploits, car tous les connaissent; Bien que n'ayant peut-être pas à son crédit autant de victoires que Hack, le champion belge n'en est pas moins l'un des plus dangereux adversaires, l'un des plus solides et déterminés gaillards que nous ayons vu à Montréal et que le Lion Russe ait eu à rencontrer.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, tous deux s'entraînent à qui mieux mieux, afin de pouvoir remporter une victoire décisive, mercredi prochain.

Ce n'est pas la première fois que Steurs rencontre Hackenschmidt, mais cette fois-ci il a l'avantage de mieux connaître son homme, c'est-à-dire de mieux connaître ses tactiques, ses moyens d'actions, ses prises favorites.

C'est pourquoi nous croyons que la lutte de mercredi sera, sans aucun doute, une bataille de géants et que ce ne sera qu'après un travail long et ardu que l'un des deux lutteurs parviendra à tomber son adversaire.

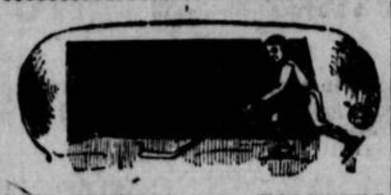

UNE JOURNEE DE MALHEURS POUR McGILL.

Les McGill seniors et Intermédiaires ont complètement échoué dans leur tentative hier soir. Il y eut deux parties de hockey, l'une entre les Séniors et les Toronto, l'autre entre les intermédiaires et les Queen's.

Dans le premier cas, les visiteurs gagnèrent par 11 à 4 et dans l'autre cas McGill fut défait par 5 à 6.

DANS LA LIGUE DES MARCHANDS DE GROS.

Lundi soir au patinoir Ware, les J. Henderson & Co. ont fait partie nulle avec les McClary Mfg., mais comme MM. les McClary Mfg. refusèrent de jouer un temps supplémentaire, l'arbitre donna la partie aux J. Henderson & Co.

Jeudi soir au rond Jubilee les McClary Mfg. ont battu les Laporte, Martin & Cie. Ltée., par un score de 7 à 1.

Les équipes s'alignèrent comme suit ;

J. Henderson & Co.	vs.	McClary Mfg.
O. Olsen	Buts	J. Blain
R. F. Whitty	Points	D. Smith
W. Triggs	Couverts	Dean
C. Ware	Avants	J. Dempsey
F. Phelan	Avants	F. Ritchie
H. Kyle	Avants	H. Donaher
H. Laberge	Avants	H. Ritchie

Arbitre, J. E. Mondou ; assistant, Jos. Dubord.

Umpires—Fournier et Bergeron.

Chronométeurs — L. Lapointe & Wilding.

L.M. & Cie. Ltée	vs.	McClary Mfg.
Mongeau	Buts	Mathieu
Courtois	Points	Smith
Lalonde	Couverts	Dean
Trempe	Avants	H. Ritchie
Goyer	Avants	F. Ritchie
Rousseau	Avants	L. Lapointe
Dubois	Avants	H. Donaher

Arbitre, S. Baptist ; assistant, A. Millaire.

Umpires — St-Amour et Gençon.

Chronométeurs — Moran et J. E. Morin.

TRIBUNE LIBRE. —ST-JEROME vs ST-JOVITE.

M. le Rédacteur.

Dans votre rapport de la partie de hockey du 5 février, entre St-Jérôme et St-Jovite, votre correspondant jéromien dénature les faits. Avec votre permission, M. le Rédacteur, je vais mettre les choses au point.

Quelques-uns des meilleurs équipiers du "St-Jovite" étant absents et dans le but manifeste de ne pas désappointer les Jéromiens qui voulaient que cette partie se jouât le 5, la Direction du "St-Jovite" demanda au club "Saint-Faustin" de combler le vide en lui fournissant quelques joueurs ce à quoi "St-Faustin" acquiesça, cette joute n'étant qu'une exhibition; de là à conclure cependant que le "septet" qui battit les Jéromiens était un choix des meilleurs joueurs des deux clubs il y a loin et, la chose admise, qui sait ce qu'une petite enquête faite sur la provenance des joueurs du club "St-Jérôme" (?) nous révèlerait?

Quant aux deux points que réclame votre correspondant pour son club, c'est du dépit ou de l'enfantillage. Qui jamais fera croire au public sensé que deux arbitres, dont l'un de St-Jérôme et l'autre étranger à St-Jovite, aient ainsi escamoté deux points au bénéfice des locaux, alors que les sentiments de l'un étaient naturellement portés vers les Jéromiens et ceux de l'autre, indifférents aux deux. D'ailleurs ces messieurs avaient un devoir à remplir qui leur commandait l'impartialité et ce devoir ils l'ont rempli.

Le "St-Jovite" accordera sous peu sa revanche aux "St-Jérôme".

Veuillez agréer, M. le Rédacteur les remerciements de

GEO. DURY,
St-Jovite, Qué.

RIEN QU'UNE BROMO-QUININE

C'est LAXATIVE BROMO-QUININE.—Voyez signature E. W. Grove. En usage dans le monde entier pour guérir un rhume en un jour, 25c. (3)

Le Baseball

JOE YEAGER A SIGNE

Joe Yeager, qui depuis plusieurs années, fait les délices et l'amusement des ball cranks, a signé un contrat pour le terme d'une année. Joe est le premier des anciens qui ait signé cette année.

Le Billard

LES VAINQUEURS D'HIER

NEW-YORK, 11 — Les vainqueurs de la journée d'hier dans le tournoi de billard amateurs furent Poggenburg, qui triompha de Ponesgen et Gardner qui l'emporta sûr Mayer.

EUCHRE ET DANSE

Il y aura euchre et danse ce soir au bénéfice de la Garde Indépendante St-George, au No 20 de la rue St-Laurent.

Il y aura pendant la soirée, un grand drill à l'épée.

Nous engageons les amateurs à se rendre en nombre considérable aux salles du club St-George, afin d'encourager ainsi une association canadienne française.

L'IMMIGRALION AU CANADA

OTTAWA, 11. — L'immigration totale en Canada pendant huit mois, d'avril à novembre, a été de 243,171 comparé à 150,256 pour semblable époque l'an dernier, soit une augmentation de 62 pour cent.

ON JUGE UN BICYCLE PAR SES PNEUS

Quand vous irez acheter un bicycle le printemps prochain, regardez d'abord à ses pneus. S'il n'est pas assez bon pour être pourvu de Pneus Dunlop, il n'est pas assez bon pour que vous l'achetiez. Le Pneu Dunlop est le seul pneu de bicycle qui ne puisse être [illegible] 12

JEU DE DAMES

Toutes communications concernant le jeu de dames, doivent être adressées à M. J. A. Bleau. (Banque de Montréal.) Montréal.

Problème français "Fantaisiste" No 766.

Composé par Nap. Brochu, Lévis.

Noirs 11 pièces 2 dames.

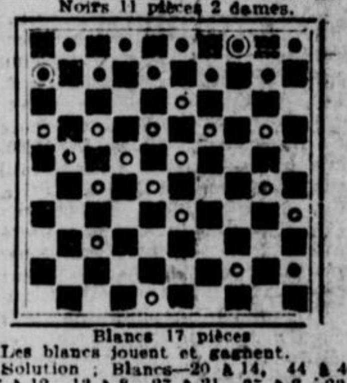

Blancs 17 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

Solution ; Blancs—20 à 14, 44 à 40, 17 à 12, 13 à 8, 27 à 21, 27 à 2, 23 à 34, 2 à 19, 35 à 4.

Noirs — 9 à 20, 45 à 25, 8 à 26, 2 à 24, 26 à 17, 4 à 29, 6 à 30, 24 à 13

Problème Canadien No 1020.

Composé par M. Jos. Ouellette, Ste-Scholastique, dédié aux débutants.

Noirs 7

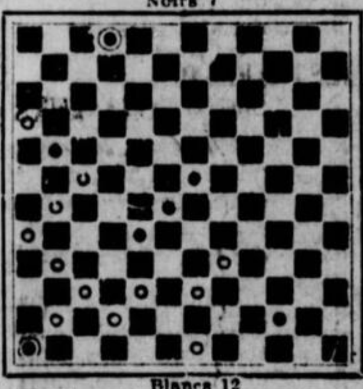

Blancs 12

Les blancs jouent et gagnent.

Solution ; Blancs — 52 à 47, 47 à 40, 49 à 44, 19 à 13, 37 à 32, 61 à 55, 55 à 72.

Problème Canadien, No 1021

Coup classique No 2.

Noirs 2.

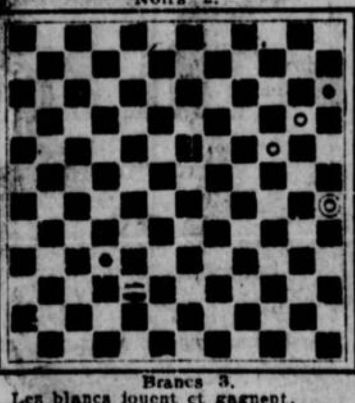

Brancs 3.

Les blancs jouent et gagnent.

Solution ; Blancs — 42 à 70, 70 à 57, 57 à 50, 50 à 12, 24 à 18, 18 à 29

PETITE POSTE

M. Jos. Ouellette—Votre problème reçu merci.—Votre suggestion au sujet du diagramme numéroté mérite considération, ce serait d'un grand avantage pour les solutionnistes, et s'il y a moyen d'ajouter ces chiffres à nos plaques diagrammes, soyez certain que ce changement se fera.

—:o:—

--M. E. Fontaine, Saint.Maurice.--Votre problème reçu. Pour un essai, ce n'est pas mal, mais vous pourriez faire mieux. Votre position n'est pas naturelle. Vos deux dames noires ont à prendre à trois places, différentes. Veuillez donc remettre votre problème sur le métier et corriger ce défaut, vous pouvez le faire facilement et votre problème sera publiable.

—:o:—

Aux correspondants:

Nous prions encore une fois nos correspondants d'adresser leurs communications comme l'indique le paragraphe au haut de cette colonne, afin d'éviter les retards qu'occasionnent tout envoi direct.

—:o:—

LA LIGUE

LACROIX vs NATIONAL

Score, Lacroix, ...	9 1-2
Score, National	1-2

Comme le score l'indique, Les Lacroix, les champions de 1910, ont eu un vrai pique-nique dimanche der-

(SUITE A LA 18ème PAGE)

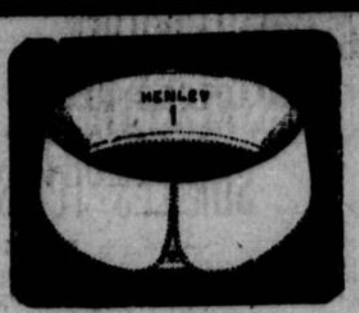

Collet Henley DE TOOKE

2 1-8 pouces de hauteur

12½c chacun.

LA VENTE A ESCOMPTE DE TOOKE

Se Terminera Positivement cette Semaine.

Gravates en Soie de Couleur, à moitié prix.
Foulards en Soie de Couleur, à moitié prix.
Gilets de Laine de Couleur, à moitié prix.
Chemises en Zéphyrs de Couleur et en Batiste; il ne reste que les grandeurs 15½ à 18, 60c chacune.
Sur toutes les autres marchandises, 20 pour cent d'escompte sur les prix réguliers marqués.

R. J. TOOKE, LIMITED.
177 rue St-Jacques
493 rue Ste-Catherine O.
473 rue Ste-Catherine E.

CHEMISES de Printemps

Nous avons mis en stock cent douzaines de nouvelles chemises en madras, patrons de la saison 1911. Notre prix $1.50

Nouvelles cravates "four-in-hand", en popline de soie, à rayures et carreaux berger, toutes à 55c

Gants Perrin épais pour promenades, couleur tan ; spécial $1.00

100 douzaines le gants en cape gris épais, régulier $1.75 ; notre prix . . $1.00

Notre exposition de nouvelles marchandises vous plaira certainement.

Nous faisons une spécialité des chemises sur commande.

MARKS
Le Mercier
148 Rue Peel.

ARENA CE SOIR A 8.30
QUEBEC vs CANADIEN

La fanfare jouera de 8.00 à 8.30 et à la mi-temps. — Les billets retenus et non payés ne seront gardés que suivant qu'il conviendra à la direction. PRIX: Entrée par l'avenue Wood, admission 50c; Entrée principale, debout seulement 75c.

C'EST UN LUXE
QUE TOUS PEUVENT SE PAYER

Pas nécessaire d'être millionnaire pour fumer de bon cigares havanes. Si vous voulez goûter toute la saveur exquise et l'arôme délicat d'un bon cigar, essayez le cigare

VAN HORNE

Il est aussi bon qu'un havane importé, et se vend beaucoup moins cher, étant manufacturé au pays.

Le cigare ***VAN HORNE*** est fait avec du tabac de havane de choix importé directement de Cuba.

Il est fabriqué par des experts avec le plus grand soin. Demandez-le à votre fournisseurs.

Manufacturé par
HARRIS, HARKNESS & CO.
MONTREAL.

LE "606" — pour — LA SYPHILIS

La nouvelle médication du professeur Erlich est maintenant en usage à notre Institut depuis le 7 janvier. Nous avons injecté au-delà de 250 malades souffrant de syphilis à diverses périodes, primaires, secondaires et tertiaires, et les résultats ont été ce que l'on s'attendait d'ailleurs : MERVEILLEUX, dans tous ces cas, les lésions ont disparus en 10 à 12 jours. Nous avons injecté deux malades, manifestement reconnus syphilitiques par deux médecins étrangers à l'Institut, l'un était à la période primaire, et le second à la période tertiaire, ces deux malades seront montrés à la clinique à toutes les personnes intéressées, médecins ou malades et nos spécialistes se feront un plaisir de donner tous les renseignements concernant la marche de la maladie, et le mode de traitement.

On peut consulter les spécialistes GRATUITEMENT de 9 a.m., à 9 p.m., au

Dominion Medical Institute
208 RUE ST-LAURENT
Tél. Bell Est 4582.

CONSULTATIONS STRICTEMENT PRIVEES — S'adresser tous les jours, entre midi et 2 heures, chez le médecin en chef, 857 rue St-Denis.

"Griffon" AUTOMATIC STROPPER

POUR affiler PARFAITEMENT un rasoir, il faut que le cuir soit monté A UN ANGLE IDENTIQUE AVEC L'ANGLE DANS LEQUEL LA LAME A ETE AFFILEE. On ne peut obtenir des résultats parfaits d'aucune autre manière. LE "GRIFFON AUTOMATIC STROPPER" est fait en trois modèles distincts.

MODELE A—Pour Gem. Jr., Ever-Ready Keen Kutter, Enders, etc.
MODELE B—Pour Star, Gem, "Griffon", etc.
MODELE C—Pour Gillette.

Prix $2.50 Chez votre fournisseur, ou envoyé tous frais payés, sur reçu du prix, par les fabricants.—Mentionnez le modèle que vous voulez.

Poussez simplement le manche, en avant et en arrière; de quelque manière que vous l'employez, il en résulte un fil parfait.

Demandez la COUTELLERIE GRIFFON. C'est ce qu'il y a de mieux pour la qualité et la durée. N'acceptez pas de substitution.

Les Couteaux, Ciseaux, Rasoirs GRIFFON sont en vente dans tous les bons magasins du Canada et des Etats-Unis.

GRIFFON CUTLERY WORKS
176 Broadway, New-York,
AGENT CANADIEN,
36-40 Place Youville,
Montréal, Canada.

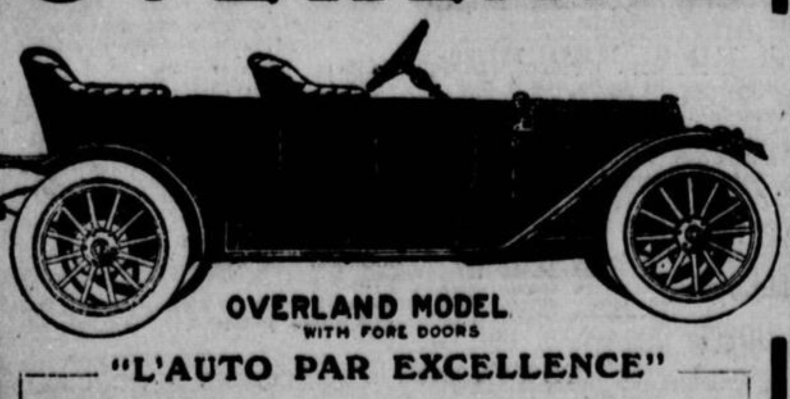

OVERLAND

OVERLAND MODEL WITH FORE DOORS

"L'AUTO PAR EXCELLENCE"

Pourquoi y a-t-il tant d'autos "Overland" en service ? Parce qu'ils sont sortis de l'épreuve avec le plus haut rang.

Nous vous demandons de venir voir la démonstration d'un grand et puissant automobile avec 4 portes, pouvant asseoir 5 personnes. Pour $1475.00.

POUVEZ-VOUS BATTRE CELA ?

WILSON AUTO CO., LIMITED
928 rue Ste-Catherine Ouest.
Uptown 1340. Agents pour "Locomobile" et "Mitchell"

LE Cigare Stonewall
VENDU A 5 CENTS

est fumé par tous les connaisseurs assez sages pour juger un cigare par la jouissance qu'il procure, plutôt que par le prix qu'ils le paient.

DEPUIS UN DEMI SIECLE, IL EST LE PREFERE DE LA MAJORITE DES FUMEURS. -:- -:- -:- -:-

Votre Cheval a-t-il le Souffle

?

VIGORA

St-Ambroise de Lorette,
30 nov. 1908.

M. J. B. Morin,

Je suis heureux de vous annoncer qu'après un traitement de quelques jours avec le VIGORA, j'ai guéri mon cheval de la toux dont il souffrait depuis assez longtemps. Je vous permets avec plaisir de publier ce témoignage.

Votre, etc., JAMES ROWLY,
Cultivateur.

J. B. MORIN, Manufacturier, rue St-Joseph, Québec.

En vente chez tous les pharmaciens et les épiciers

Dépôt à Montréal
Hudon, Hébert & Cie,
41 St-Sulpice

JEUNES GENS

Pour Gonorrhée et Ecoulements prenez le Spécifique Ohay de Fabst. Le seul remède qui guérit toujours quelle que soit la durée ou la gravité du cas. Les résultats obtenus par son emploi vous étonneront. Absolument sans danger, empêche les rétrécissements et peut se prendre sans aucun inconvénient ni suspension de vos occupations. PRIX . . $3.00

Agents, LECOURS & LANCTOT, Montréal

368—1mo

INJECTION BROU

procure un soulagement rapide et efficace sans inconvénient, dans les CAS LES PLUS OBSTINES

Pas d'autre traitement requis.

Vendu par tous les pharmaciens.

166-3-1mo

LE JEU DE DAMES

(SUITE DE LA 12ème PAGE)

gier sur leur terrain, et ils ont fait payer cher à ces malheureux Nationals, la défaite que leur avait infligée les Lachine quelques dimanches précédents.

On aurait dit que les Nationals avaient pris d'assaut "les œufs chinois que la Corporation a sur les bras, car ils ont collectionné la plus belle rangée de "0" qu'on ait encore vu dans ce genre de rencontre. Il va s'en dire que les Lacroix sont dans la jubilation, car avec un score aussi phénoménal, leur étoile qui commençait à pâlir cette année, a repris son éclat vermeil et jette, dans le camp une clarté, éblouissante. Aussi après cette unique et mémorable rencontre, les cœurs étaient plus légers, les sourires se distribuaient généreusement de part et d'autre. Et vainqueurs et vaincus s'épanouissaient, dans un mutuel bonheur.

On nous demandera peut être quelles sont les causes de ce désastre, pour les Nationals qui avaient fait si bonne figure contre les St-Henri, quelques semaines auparavant?

D'abord parce que 5 de leurs meilleurs joueurs s'étaient abstenus de prendre part au combat, l'un est arrivé en retard, l'autre prenait une leçon de chant, celui-ci travaillait, celui-là ne pouvait obtenir la permissian de sa femme, etc., etc., et dans ces circonstances malheureuses, il a fallu remplacer ces joueurs par des autres qui n'étaient pas en pratique ou par des inférieurs. Et ensuite parce que les Lacroix voulaient frapper un grand coup pour rattraper le terrain perdu et qu'ils ont joué comme des enragés. Ils ont eu du renfort dans la personne de M. Noël Morency, ex-champion qui s'était retiré de l'arène depuis quelques années, mais comme tout bon soldat, la poudre, le bruit des clairons, l'a attiré sur le champ de bataille et il s'est rangé bravement dans le régiment Lacroix. Nos félicitations au brave capitaine pour cette fameuse recrue.

Maintenant passons brièvement en revue les parties jouées.

BOISVERT vs GUERTIN, partie très peu intéressante dans laquelle tout l'avantage était d'un côté ; Guertin était beaucoup trop faible pour son partenaire qui lui a donné une râclée de bois vert — une rime? — comme dirait St-Maurice.

LAGRENADE vs CREPEAU—M. Crépeau qui remplaçait un absent, n'était pas en pratique pour lutter contre un joueur de la trempe de Lagrenade, et malgré ses efforts et sa bonne volonté, il a succombé à plus fort que lui.

VINCENT vs PELLETIER — Pelletier, l'ex-champion, qui se plaignait un jour de St-Maurice, qui n'avait pu faire que partie nulle contre Vincent, n'a pu faire mieux, lui, que de rendre l'âme.

LAPIERRE vs MARTIN — Lapierre était trop fort pour Martin, qui fut décapité en peu de temps.

MORENCY vs LAPLANTE — M. Morency n'avait pas le partenaire qui lui convenait. Il aurait pu donner trois pions d'avantage à son adversaire. Ce n'était pas " la match", loin de là.

LACROIX vs TARFIF, père. — Partie très émotionnante, dans laquelle le capitaine a frisé la mort de près pour avoir laissé ouvert un 1 pour 3 à dame que son adversaire a laissé échapper. Mais comme Lacroix avait une position supérieure, il gagna par la suite à la sueur de son front.

BLANCHARD vs LECOURS.

Une jolie partie, dans laquelle Lecours se défendit bien, mais la vieille expérience de M. Blanchard a triomphé des difficultés et fit périr son homme à petit feu.

LANGEVIN vs ALLARD.

Un autre qui s'était mal agrafé," M. Langevin est un vieux de la vieille qu'il ne fait pas bon de rencontrer sur le damier; il a encore la poigne solide et peut facilement terrasser des joueurs plus expérimentés que M. Allard. Ce fut donc une victoire facile.

LABRECQUE vs ROY.

Ce fut Roy qui sauva son équipe d'un blanchissage complet; il joua une belle partie contre Labrecque. Quoique ce dernier eut un peu d'avantage vers la fin de la partie, le jeune Roy manœuvra si bien qu'il réussit à annuler avec un grand soupir de soulagement.

MARQUIS vs PIQUET.

Marquis avait une dent contre Piquet. Il avait prié tous les saints et saintes du Paradis toute la semaine pour que le hasard le mit encore face à face avec son adversaire de la première rencontre; ses prières ont été exaucées, et M. Piquet a passé un mauvais quart d'heure. Il a eu beau se débattre, Marquis était sans pitié, et frappait à coup redoublé sur son pauvre adversaire qui meurtri agonisant, rendu, demanda grâce.

RESULTAT DETAILLE.

LACROIX,

Boisvert	1
Lagrenade	1
Vincent	1
Lapierre	1
Morency	1
Lacroix	1
Blanchard	1
Langevin	1
Labrecque	1-2
Marquis	1
	9 1-2

NATIONAL.

Guertin	0
Crépeau	0
Pelletier	0
Martin	0
Laplante	0
Tardif, père	0
Lecours	0
Allard	0
Roy	1-2
Piquet	0
	1-2

POSITION DES CLUBS.

	Jouées	G.	P.	P. C.
St-Henri	20	14	6	700
Lacroix	40	27 1-2	12 1-2	688
Duvernay	30	19	11	633
Lachine	30	10	20	333
National	40	9 1-2	30 1-2	237

Demain, dimanche, les Lachine iront rendre visite à Duvernay. Les deux équipes seront les mêmes qui se sont disputées les honneurs voilà dimanche 15 jours. Que tous soient au poste frais et dispos, car la lutte sera chaude.

LES COUPS DE FEU LEUR DONNENT DES AILES

Une maison inhabitée de la rue Dorchester, à Westmount, était dépouillée, hier avant-midi, de tous ses gazeliers et électroliers. La police de la localité avertie se mit immédiatement en train de retrouver, si possible, les choses disparues. Une grande quantité de magasins de seconde main furent visités. Finalement une bonne partie des objets volés fut retrouvée chez un regrattier de la rue Notre-Dame, à St-Henri. Ce dernier dit aux policiers que les deux jeunes gens qui les lui avaient vendus avaient promis de revenir, dans la soirée, avec autres choses du même genre.

Comme tout ce qu'il y avait dans la maison cambriolée n'avait pas été emporté, le constable Gilhooley fut chargé de monter la garde à l'intérieur et d'attendre le retour des cambrioleurs. Ils ne se firent pas attendre bien longtemps.

Vers 7.30 heures, le policier, qui était dans la maison, vit surgir deux ombres sur le mur séparant la cour de la ruelle. Elles se dessinèrent bientôt d'une façon nette, c'était celles de deux voleurs qui étaient campés là; ils avaient la figure couverte d'un masque. Ils allaient descendre dans la cour lorsque, l'on ne sait trop pourquoi ils sautèrent précipitamment à bas du mur, dans la ruelle. Le constable Gilhooley, convaincu qu'il perdait ses hommes, se mit immédiatement en frais de les poursuivre. La partie n'était toutefois pas égale. Au tournant d'une rue l'agent aperçut ses fuyards. Ils étaient à peu près à 15 verges de lui. Désespérant de les rattrapper, il tira alors deux coups de pistolet dans leur direction, croyant ainsi pouvoir les effrayer. Il n'en fut rien toutefois. Les filous couraient comme de plus bel. Ils semblaient avoir des ailes. Le constable dut donc revenir bredouille. Néanmoins il peut se vanter d'en avoir donné une frousse à ces dangereux individus.

LES AMENDEMENTS A LA CHARTE DE NOTRE VILLE

Une copie du bill de Montréal a été adressée aux membres du Bureau de Contrôle, hier. Ce projet de loi comprend 36 pages et 49 clauses.

L'art. 38 traite du salaire des recorders et de leur pension de retraite. Cet article stipule que le salaire des recorders sera de $5,000 par année et que leur pension sera égale aux trois quarts de leur traitement.

L'article ajoute que les dispositions concernant la pension de retraite des recorders s'applique aussi au greffier actuel de la ville.

L'EGLISE ET L'ETAT AU PORTUGAL

LISBONNE, 11 — La préparation du bill de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est terminée.

Ce bill garantit la liberté de conscience, et rend l'éducation et l'instruction sujettes à un contrôle individuel.

Les églises seront mises à la disposition du clergé qui devra seulement s'engager à les entretenir convenablement.

PIERREVILLE ET ET ENVIRONS

(Spécial à La Patrie)

PIERREVILLE, 11 — Un vieux pionnier de cette région, M. Herménégilde Pitt est décédé la semaine dernière.

On lui a fait d'imposantes funérailles ici à Pierreville. Le défunt était le père de M. l'abbé Wenceslas Pitt, curé de Saint-Louis de Blanford.

Il fut pendant plusieurs années, greffier de la cour des Commissaires de Pierreville.

—M. Ludger Faucher a été élu maire de Saint-Elphège, à une assemblée du conseil tenue en cette paroisse, lundi dernier.

—M. et Mme D. Laperrière, M. et Mme Aimé Laperrière, de Pierreville sont partis pour Saint-Augustine et autres villes de la Floride, mardi soir.

Nos concitoyens se rendront à Cuba et visiteront les principales villes des Indes Occidentales.

Leur voyage durera quelques semaines.

—Les trains du Q. M. & S. Ry. ont enrégistré des retards considérables ces jours derniers à cause de la tempête de neige. Cette compagnie semble cependant faire son possible pour accommoder le public voyageur.

COURRIER DE SAINT-JEROME

(Spécial à la PATRIE)

ST-JEROME, 11 — Le grand concours de charité organisé par les dames de cette ville s'ouvrira le 20 du mois présent et se fera dans la salle du soubassement de l'église.

—La "Chorale Ste-Cécile" a maintenant une salle réservée spécialement pour ses réunions meublée d'un paino, tables de billards et de pool.

—Les élèves du pensionnat du Sacré-Cœur ont donné une séance récréative dans leur salle au collège jeudi soir pour le personnel et les élèves seulement. La représentation a été tout à fait bien réussie.

IL L'ETEND SUR LE CARREAU

SYDNEY, N.-E., 11.—Louis Lodoisky, un Italien, a logé deux balles dans le corps du polonais Antonio Ariatcok, qu'il surprit en train de pénétrer dans sa maison.

LA CONSTRUCTION DES RESERVOIRS SUR LES TOITS

Sur la recommandation du Bureau de Contrôle, le règlement de la construction devra décréter que les réservoirs aériens ne pourront être érigés sur le toit d'un édifice que si cet édifice est construit de façon à ce que le réservoir soit indépendant du corps de l'édifice.

M. Chaussé, le surintendant de la construction, a eu une conférence avec les contrôleurs, à ce sujet, et il a informé ces derniers que la commission spéciale chargée de la révision du règlement de la construction avait déjà prévu le cas.

Les contrôleurs demandent aussi à M. Chaussé de leur indiquer le moyen de faire disparaitre les escaliers qui grimpent aux façades des maisons et qui nuisent à l'aspect de la ville.

COURRIER DE LEVIS

(Spécial à La Patrie)

LEVIS, 11 — L'ouverture des cours militaires pour les officiers, sous-officiers et soldats du 6me Régiment, qui désireut être qualifiés, aura lieu le 20 février courant.

Le sergent Lavoie, de la citadelle, de Québec, donnera ces cours. Ceux-ci seront tenus au deuxième étage de la gare du chemin de fer Intercolonial.

—Hier matin, ont eu lieu à l'église Saint-Antoine, les funérailles de feu Mme Louis Guay.

Le service a été chanté par le Révérend M. Dominique Pelletier.

Le deuil était conduit par M. Ls Guay, époux de la défunte; MM. Nil Guay, Joseph Guay, Johnny Guay, ses fils; Joseph, Dollard, Alidor, Nil Henri et Lucien Guay, ses petits-fils.

Tous les principaux citoyens de notre comté étaient présents.

—Les funérailles de Mme Beaubien, ont eu lieu hier matin, à l'église St-Joseph.

TRIBUNE LIBRE

La réciprocité et les cultivateurs canadiens.

Rivière du Loup.

M. le Rédacteur,

Les journaux ministériels veulent nous faire avaler la réciprocité à tout prix. La fortune pour les cultivateurs, quoi!

Dans la plupart des journaux on écrit à tort et à travers, sans se renseigner.

Qu'on aille donc à Aroostook, Maine, et on verra que les patates se vendent 50c le quart (2¾ minots) tandis qu'à Québec elles se vendent $1.00 la poche.

Remarquez que les commerçants payaient ce prix-là. Je veux bien croire qu'on ne trouve pas ce prix-là tous les jours. Les producteurs cités plus haut ont vu la baisse pendant ces trois dernières années. On en expédie même au N.-B.

Je ne contesterai pas que les patates, etc., sont quelquefois cher de l'autre côté de la 45ème, si on en était averti au moins quelques mois à l'avance! Mais non, c'est comme tout ce qui est américain: ce n'est pas stable.

De ce côté-ci de la frontière, nos produits ont presque toujours un prix uniforme, ce qui nous pousse de produire de plus en plus et en toute sécurité.

Le lard en franchise, c'est notre coup de de grâce; de même pour les primeurs.

On dit que le foin sera plus cher. C'est ce que je ne sais pas. Mais ce que je sais, c'est que "qui vend son foin vend sa terre". Je ne vois pas de nécessité d'envoyer aux Etats-Unis notre foin qui servira par la suite à notre détriment.

Je ne comprends pas la sollicitude du gouvernement à vouloir nous guérir de maux que nous ne sentons même pas.

UN HABITANT.

UNE BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES

Le chef Tremblay a proposé aux contrôleurs de la ville d'organiser des brigades de pompiers volontaires dans les quartiers annexés, afin de parer aux difficultés actuelles.

Le chef demande qu'on lui donne le poste et les appareils et il fournira le corps de pompiers.

ECHOS DE SOREL

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 11.— On annonce pour le 14 du courant, le mariage de M. Hector, fils de M. l'échevin F. X. Charbonneau, avec Mme Anna, fille de M. J. B. Guèvremont, hôtelier.

— La commission concernant l'enseignement technique et industriel sera à Sorel, samedi, le 11 du courant. Elle siégera à l'hôtel de ville, et visitera nos principaux établissements industriels et d'éducation. Un comité composé du maire et des échevins du conseil de la Chambre de Commerce, du curé,, M. le chanoine J. C. Bernard, et des supérieurs des collèges du Mont St-Bernard et du Sacré-Cœur, et de nos principaux hommes d'affaires, manufacturiers et industriels, recevra la commission et lui exposera les besoins de la ville.

— Le terme régulier de la Cour de Circuit d'ouvrira lundi, le 13 du courant.

— Nous regrettons d'apprendre que M. Chs. Lord est retenu chez lui par la maladie.

— Les nombreux amis de Mme Richard Bernard ont appris avec regret qu'elle est, depuis quelques jours, gravement malade, et ils font des vœux pour son retour à la santé.

— Le bazar, au profit de l'hôpital du Sacré-Cœur, s'est clos, mercredi soir. Les recettes ont de beaucoup dépassé les calculs de ceux-là mêmes qui désireraient le plus vivement le succès de cette excellente œuvre. Elles ont été de $4,075.00. Si l'on songe au mauvais temps qu'il a fait presque tout le temps qu'il a duré, à la maladie qui a fait des victimes un peu partout, et à la rareté de l'argent, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la charité vient là de s'affirmer d'une manière admirable. Tous nos compliments aux dames et demoiselles organisatrices de ce bazar, à qui ce magnifique succès fait réellement honneur.

— M. Pierre Péloquin, l'un de nos vieux concitoyens, est décédé mardi. Il était âgé de soixante-onze ans. Ses funérailles ont eu lieu, ce matin, en présence d'une foule de parents et d'amis.

Nos condoléances à la famille.

ARRESTATION DE FAUX MONAYEURS

PHILADELPHIE, 11 — Quatre étrangers ont été arrêtés hier soir dans le quartier italien, sous accusation de contrefaire les pièces de monnaie de un dollar.

GLASSMAN VA A VERDUN

Le Russe Glassman, dont toute la jouissance ici-bas semblait être de vivre heureux dans des trous, a été déclaré non sain d'esprit, hier, par le recorder. Il a été immédiatement transporté à l'asile de Verdun.

NOUVELLES DE PARTOUT

LOUISEVILLE

Cette semaine ont eu lieu à Louiseville, les funérailles de Mlle Marie-Flore Bellemare, fille de M. Majorique Bellemare, décédée à l'âge de 18 et 9 mois après une longue maladie soufferte avec une admirable résignation.

Le service a été chanté par M. l'abbé A. Lavergne; le deuil était conduit par M. Maj. Bellemare, père de la défunte, et ses quatre frères : Hector, Eugène, Lucien et Armand, son beau-frère, Ls. Jos. Tisdel et son grand-père, M. Paul Bellemare.

Les porteurs étaient: MM. Hector Lambert, Omer Pichette Georges Pichette, Edouard Paquin. Le cortège funèbre était très nombreux, composé des amis de la famille de Louiseville et des paroisses environnantes, Saint-Léon, Ste-Urtule et Maskinongé.

Nos condoléances à la famille Bellemare.

—Nous apprenons avec regret, la mort de M. Louis Tisdel, riche cultivateur, de cette paroisse, âgé de 80 ans.

M. Tisdel laisse une épouse et deux fils: MM. Ls. Jos. et Eustache cultivateurs et sept filles.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 1-2 hrs à Louiseville.

LACHENAIE.

M. Zénophile Tisdale, cultivateur a été élu par acclamation, maire de Lachenaie en remplacement de M. Prime Mathieu.

ANGERS.

Lundi, le 6 février, a eu lieu l'assemblée ordinaire de notre conseil et M. Octave Demers fut élu maire à l'unanimité.

Après le conseil, plusieurs discours furent prononcés pour féliciter M. Demers d'avoir accepté pour un deuxième terme. Les orateurs étaient : M. Elios Lahair, Joseph Richer, George Fillon et M. Octave Demers qui remercia tous ses amis.

—Ces jours derniers, Mme Joseph Richer, donnait naissance à un fils, portant les noms de Joseph-Félix-Henri : parrain et marraine : M. et Mme Henri Gratton, cousin de l'enfant.

—Nous avons eu une forte tempête de neige ici, qui tombant pendant deux jours a bloqué tous les chemins.

ST-UBALD.

Le froid est intense ici; le thermomètre est descendu à trente-neuf degrés en-dessous de zéro.

— Mme Hercule Janine est décédée à l'âge de 39 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte, son mari et 4 enfants en bas âge.

— Nous avons eu nos élections municipales, et deux nouveaux conseillers, ont été élus: MM. Hector Darveau et Désiré Girard, sortant de charge, pour remplacer par MM. Henri Auger, commerçant de bois, et Adjutor Gingras, cultivateur.

BECANCOURT

L'élection du maire pour la ville de Bécancourt a eu lieu hier. M. Victor Landry, M. D., a remplacé M. Dubé, démissionnaire et M. Deshaies, remplace M. N. Landry.

—M. E. Désilets a fait l'acquisition de la magnifique résidence de M. Johnny Carignan, au prix de $5,000.

—Grande fut notre déception cette cette semaine. Nous attendions notre conférencier sur les Bons Chemins.

La tempête a empêché cette conférence. Il faut espérer que la semaine prochaine, le temps sera plus favorable.

—On annonce la grave maladie de Mlle Alice Deshaies, fille cadette de M. Fabien Deshaies. Nous espérons un prompt retour à la santé.

STE-ANGELE DE LAVAL.

Nous regrettons d'apprendre la mort si prématurée du jeune George Thomas Scott, étudiant, fils de M. C. R. Scott, marchand de bois de Ste-Angèle de Laval.

Ce jeune homme malade depuis une huitaine, succomba à l'âge de 15 ans. Il y a un mois, plein de vie il quittait ses parents pour aller poursuivre son cours à l'académie Lassalle des Trois-Rivières.

Dans le malheur qui frappe si cruellement la famille Scott, nos sympathies les plus sincères lui sont acquises.

ST-POND.

A l'assemblée du conseil, qui a eu lieu, lundi, il a été proposé par Norbert Larivé, et secondé par William Cabana, que M. T. Cabana soit élu maire de cette paroisse. M. Isaïe Flibotte proposa un amendement pour Norbert Lavoie. Ont voté pour : Alphonse Tétreault, S. P. Leclair ; contre : Norbert Lavoie, William Cabana, Joseph Guay et Théophile Cabana. M. Théophile Cabana a été élu maire. Le conseil s'ajourne au lundi, 13 février.

ST-PIERRE LES BECQUETS

Le 2 février avait lieu dans la chapelle du Couvent des Révérendes Sœurs de l'Assomption, la première communion des petites filles. Au delà de 25 se sont approchées pour la première fois de la Sainte Table.

—Le 3 février, Mme Fidèle Jacob donna naissance à une fille, baptisée des noms de Marie Jeanne Lucianna. Parrain et marraine: M. et Mme Herménégilde Jacob, oncle et tante de l'enfant.

—Lundi le 6 février, à une assemblée du conseil municipal, a été engagé secrétaire, M. Henri Dufresne, notaire de cette paroisse en remplacement de Thomas Charland.

—M. Achille Brisson, fils de Gédéon est décédé le 7 février, après une longue maladie soufferte avec une grande résignation. Le défunt a succombé à la consomption. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 9 courant à 9 heures.

CHEMINS DE FER CHEMINS DE FER CHEMINS DE FER

Voyagez sur la Seule Voie Ferree Double

Entre Montréal, Toronto, Hamilton
Niagara Falls, Détroit et Chicago.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
OTTAWA
MONTREAL
CORNWALL
BROCKVILLE
KINGSTON
BELLEVILLE
COBOURG
PORT HOPE
WHITBY
TORONTO

7½ HEURES A TORONTO

Voie double sur tout le parcours. La plus belle voie et le meilleur équipement. Rails d'acier pesant 100 livres la verge. Employés polis et attentifs.

"INTERNATIONAL LIMITED"
Le Train le plus rapide du Canada
Laisse Montréal, à 9 a.m. tous les jours pour Toronto et l'Ouest.
Quatre trains Express par jour entre Montréal et Toronto
9.00 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m. Service d'élégants chars à dîner, salon et bibliothèque sur les trains du jour et les nouveaux chars Pullman sur les trains de nuit.
JOUTE DE HOCKEY — WANDERERS-OTTAWA — Ottawa, 11 février 1911. Voyage aller et retour $3.35. Bons pour partir le 11 février. Limite de retour 13 février.
MONTREAL-OTTAWA — Laissent à a8.30 a.m., b3.55 p.m., a8.00 p.m.
MONTREAL-SHERBROOKE-LENNOXVILLE — Laissent à a8.00 a.m., b4.16 p.m., a8.15 p.m.
(a) Tous les jours (b) Tous les jours excepté le dimanche.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 130 rue St-Jacques ou gare Bonaventure, Tel. Main 6905

LE PACIFIQUE CANADIEN LE PACIFIQUE CANADIEN

Wanderers à Ottawa

$3.35 DE MONTREAL A OTTAWA et Retour

BONS SUR TOUS LES TRAINS DE SAMEDI, LE 11 FEVRIER. LIMITE DE RETOUR, LUNDI, LE 13 FEVRIER 1911.

Un train spécial ayant à bord le Club de Hockey Wanderers, partira de la gare Windsor, samedi, le 11 février, à 3.45 p. m., pour Ottawa. Le train de retour, quittera Ottawa, gare Centrale, immédiatement après la joute.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 218 rue ST-JACQUES.

Téléphone Main 3732, 3733, ou gares Place Viger et rue Windsor.

Montreal Park & Island Railway Company
HORAIRE

LACHINE. Du Bureau de poste, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à minuit. De Lachine, service de 20 min. de 5.20 a.m., à 12.45 a.m. SAULT RECOLLET et ST-VINCENT DE PAUL. De St-Denis à St-Vincent de Paul, service de 20 min. de 5.00 a.m. à 8.20 p.m.; service de 30 min. de 8.20 p.m. à 11.20 p.m. De St-Denis au Sault Récollet SEULEMENT, service de 40 min. de minuit à 12.40 a.m. De St-Vincent de Paul, service de 20 min. de 5.30 a.m. à 9.00 p.m. service de 30 min. de 9.00 p.m. à minuit. De Sault Récollet, service de 40 min. de 12.20 minuit à 1.00 a.m. Autour de la MONTAGNE, Ave Mont-Royal, service de 20 min. de 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria, service de 20 min. de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. CARTIERVILLE, de l'Avenue Mont-Royal, service de 20 min. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m., service de 40 min. de 9.00 p.m. à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria, service de 20 min. de 5.50 a.m. à 9.10 p.m., service de 40 min. de 9.10 p.m. à 11.50 p.m. De De Cartierville, service de 40 min. de 5.40 a.m. à 6.20 a.m., service de 20 min. de 6.20 a.m. à 9.40 p.m., service de 40 min. de 9.40 p.m. à 11.40 p.m. 197-L-ma-v-s

NAVIGATION

ALLEZ AUX BERMUDES

VOYAGE ALLER ET RETOUR $20 EN MONTANT

Le vapeur rapide Bermudian à double hélice, 5,530 tonnes partira de New-York à 10 a.m., tous les mercredis. Quille double, éventails électriques, télégraphie sans fil.

Le vapeur le plus rapide, le plus neuf et le seul débarquant des passagers aux Bermudes.

ANTILLES

Le nouveau SS. "Guiana", 3,700 tonnes le SS. "Parima", 3,000 tonnes, le SS. "Korona", 3,000 tonnes, de New-York à tous les deux samedis à 2 hrs p.m., pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerara. Pour pamphlets illustrés, passagers et renseignements complets, s'adresser à Quebec Steamship Co., Québec, ou W. H. Henry, 286 rue St-Jacques, W. H. Clancy, 130 rue St-Jacques, Thos. Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest, L. J. Rivet, 13 Boulv. St-Laurent ou J. G. Brock & Co., 211 rue des Commissaires, Montréal, A. E. Outerbridge & Co., 29 Broadway, New-York; Quebec Steamship Co., Québec. 245-j-n-o

Holland America Line
Paris—Londres—Rotterdam
Double hélice, départs, les mardis, à 10 A.M.
*Potsdam . . . . . 21 fév.
*Noordam . . . . . 7 mars
Ryndam . . . . . 21 mars
*Potsdam . . . . . 28 mars
*VIA BOULOGNE s|M
PLYMOUTH et BOULOGNE
Bureau, 39 B'way, N.Y.—W. H. Henry, 283 rue St-Jacques, Montréal.
275-jno

CANADIAN NORTHERN
ROYAL LINE
du Canada à Bristol
La ligne la plus rapide et la plus luxueuse, moins de 6 jours en mer.
De Bristol De Halifax
8 fév. Royal Edward 22 fév.
22 fév. Royal George 8 mars
8 mars Royal Edward 22 mars
Couronnement 22 Juin 1911
Les demandes pour Cabines réservées dans les voyages de mai et de juin, doivent être faites à présent.
De Bristol De Montréal
19 avril Royal George 3 mai
3 mai Royal Edward 17 mai
17 mai Royal George 31 mai
31 mai Royal Edward 14 Juin
GUY TOMBS, fonct., Agt. Gén. des Passagers ou A. H. Davis, Agt. des Passagers, édifice de la Imperial Bank, en haut, Montréal.
L. J. RIVET, 13 Boulv. St-Laurent
197-mar-v-s

LA CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Départ tous les jeudis, à 10 A.M.
De New-York au Havre-Paris, France
LA PROVENCE . . . . . . 23 fév.
LA GASCOGNE (Supplémentaire) 18 fév.
ESPAGNE . . . . 23 fév
LA BRETAGNE . . . . . . 2 Mars
NIAGARA (Supplémentaire) . . . . 4 Mars
CHICAGO (supp.) . . . . . 4 Mars
Pour informations s'adresser à Geo. Trudeau & Cie. agents généraux, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Excursions En Orient Le programme illustré de la 46ème série annuelle d'excursions de luxe de Cook, pour l'Egypte, le Nil, la Terre Sainte, le Levant, etc., est envoyé gratis. Facilités et arrangements supérieurs partout.

THOS. COOK & SON,
530 RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL.
Billets de voyage individuels partout. Croisières et excursions aux Antilles. Les chèques de voyageurs de Cooks sont bons dans le monde entier.
270-ma-s-jno

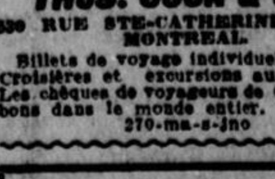

Vitrines
Show-Cases de toutes sortes.
Demandez Catalogue et Prix.
MONTREAL SHOW-CASE Co.
326-328 rue Craig Ouest.
Tél. Main 2074 Montréal.

Le Remède de Shiloh arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons, 25c.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Service pour Toronto

AVANTAGES DE VOYAGES PAR LE TRAIN DE 10.45 P.M.

Les gens partent de Montréal plus tard et arrivent chez eux, à Toronto, plus tôt que par tout autre train entre les deux cités.

Les trains pour la gare Union, Toronto, partent à 8.45 a.m., et 10.00 p.m.

Montréal, Ottawa

DEPART DE LA GARE WINDSOR
c8.35 a.m. b8.55 a.m.
c4.00 p.m. a9.50 p.m. a10.30 p.m.
Le train de 8.35 a.m. arrêtera à Westmount, sur signal, prendre les passagers pour Ottawa ou l'Ouest.
DEPART DE LA GARE VIGER
c8.30 a.m. c5.45 p.m.
a) tous les jours.
b) dimanche seulement.
c) tous les jours excepté le dimanche.

Wagon-Lit pour Ottawa

Quitte chaque jour la gare Windsor, à 9.50 p.m.
Les passagers pourront rester à bord jusqu'à 8.00 a.m. Prix du lit $1.50.

SERVICE DE MONTREAL, TROIS-RIVIERES, SHAWINIGAN FALLS ET GRAND'MERE

Chaque dimanche, le Pacifique Canadien fera circuler des trains entre Montréal, Trois-Rivières, Shawinigan Falls et Grand'Mère comme suit :
9.10 a.m.. Dép. Montréal . . Arr 10.00 p.m
12.30 p.m. . Ar. Trois-Rivières Dép 6.30 p.m
12.35 p.m. Dép. Trois-Rivières Ar. 6.15 p.m
1.35 p.m. . Dép. Shawinigan Falls Dép. 5.15 p.m.
1.50 p.m. . Ar. Grand'Mère . . Dép. 5.00 p.m
Il y aura aussi un train laissant Grand'Mère à 9.00 a.m., Shawinigan Falls, à 9.15 a.m., arrivant à Trois-Rivières à 10.15 a.m., et pour retour, laissant Trois-Rivières à 7.00 p.m., arrivant à Shawinigan Falls à 8.00 p.m. et à Grand'Mère à 8.15 p.m.

SERVICE DE WAGON-CAFE
entre Montréal, et Québec, sur les trains du matin et de l'après-midi.

MONTREAL—SHERBROOKE—LENNOXVILLE
Laissant b8.25 a.m., b4.30 p.m. a7.35 p.m. —a tous les jours. bTous les jours excepté le dimanche.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE
218 rue St-Jacques. Téléphones Main 3732-3733, ou aux gares Windsor et Viger.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
HORAIRE
7.40 a.m. Dimanche Excepté — St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Stations intermédiaires. Connections pour Riv. du Loup et stations intermédiaires.
Express Maritime
Midi Tous les jours — Saint-Hyacinthe, Québec, Riv. du Loup, Ste-Flavie
Midi Samedi Excepté — Pour les endroits mentionnés ci-dessus ainsi que Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Connections directes pour l'île du Prince-Edouard et Terreneuve.
N.B.—Connections pour Sydney, en laissant Montréal, le lundi, mercredi et vendredi.
4.00 p.m. Dimanc. Ex. — EXPRESS, pour St-Hyacinthe, Nicolet et stations intermédiaires.
BUREAUX des BILLETS de la VILLE 130 rue St-Jacques. Tél. Main 615.
H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. Pass. GEO. STRUBBE, Agt des Billets de la ville.

Engin à Gazoline 3 [illegible]

$88
[illegible]
AGENTS DIRECT DE [illegible]
[illegible]
Ecrivez pour circulaire.

ALBERT meublera votre maison d'après un système de paiements faciles. Vous pouvez faire vous-même vos conditions. — Les plus bas prix en ville et le plus grand assortiment pour faire un choix. "Affaires droites et argent remis sans hésitation". Voilà pourquoi vous avez toujours à y gagner en venant chez **ALBERT**

$1.00 par semaine amènera cela chez vous.

TRAINEAUX DEPUIS $1.25 CHACUN

$1.00 par semaine amènera cela chez vous.

$1.00 par semaine amènera cela chez vous.

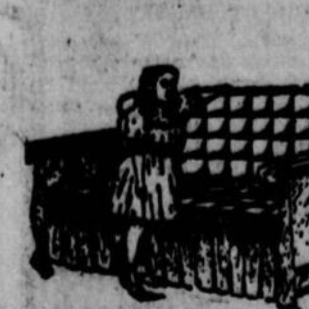

$1.00 par semaine amènera cela chez vous.

$1.00 par semaine amènera cela chez vous.

Le Magasin qui vous sert le mieux **ALBERT** COIN ST-URBAIN ET STE-CATHERINE O. Le Magasin qui vous fait épargner de l'argent

BLACK KNIGHT
STOVE POLISH

Il Polit les Poeles pour qu'ils restent Polis

"Black Knight" est une jouissance pour toute femme qui a l'orgueil de son foyer.

Il la rend capable d'avoir des poêles toujours nets, d'un poli frais et d'un noir brillant. "Black Knight" est prêt à employer, facile à appliquer et quelques coups de brosse donnent un poli aussi clair qu'un miroir.

"Black Knight" écarte toute besogne d'un travail ardu et l'ouvrage malpropre de polir les poêles.

Si votre marchand n'avait pas le "Black Knight", nous vous enverrons une grande boîte, franco, au prix de 10c.

The F. F. Dalley Co., Limited,
HAMILTON, Ont.

Fabricants du fameux poli à chaussures 2 dans 1.

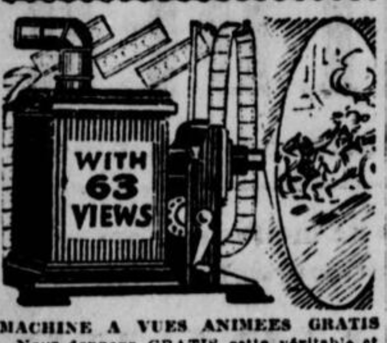

MACHINE A VUES ANIMEES GRATIS

Nous donnons GRATIS cette véritable et merveilleuse machine à vues animées, avec deux belles pellicules et 63 vues, à quiconque vendra seulement 24 articles de bijouterie à 10 cents chacun. C'EST UNE GRANDE OFFRE. Vous pouvez gagner facilement beaucoup d'argent avec ce splendide attirail. Ecrivez aujourd'hui pour avoir la bijouterie. Une fois que vous l'aurez vendue, renvoyez-nous $2.40 et nous vous enverrons cette machine à vues animées et les pellicules avec 63 vues. Friend Soap Co., Dépt. 614, Boston, Mass.

Montre à remontoir et bague GRATIS

Véritable montre américaine, à remontoir et à régulateur. Magnifique boîtier: chronomètre garanti: aussi bague avec pierre éblouissante, les deux gratis à quiconque vendra 24 nouveautés (bijouterie) à 10c chacune. Faites venir la bijouterie. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous $2.40 et nous vous enverrons montre et bague. FRIEND SOAP CO., DEPT. 615, BOSTON, MASS.

Camera et cadre à photographie, GRATIS.

Nous donnons un camera, 2 paquets de plaques, un attirail à développer, des instructions et une jolie épinglette — porte-portrait à quiconque vendra seulement 12 articles de bijouterie à 10c chacun. Vous pouvez gagner de l'argent à faire des épinglettes, porte-portrait avec ceci. Faites venir la bijouterie. Friend Soap Co., Dépt. 616 Boston, Mass.

CES 4 BAGUES GRATIS.

Faites venir 12 articles de bijouterie à vendre à 10c chacun. Remettez-nous $1.20 quand vous les aurez vendus, et nous vous enverrons gratis ces 4 bagues en véritable or plaqué ces 4 bagues en véritable or plaqué garanties donner satisfaction. FRIEND SOAP CO., Dépt. 617, Boston.
6-8-11-13-15-18-20-22

Plus de Cheveux Blancs ni de Têtes Chauves avec la prodigieuse

CHEVLURINE DE PARIS

Elle redonne aux cheveux blancs, gris ou fanés, leur belle couleur naturelle de la jeunesse, soit châtain, brun ou noir, elle détruit les pellicules, arrête la démangeaison au cuir chevelu et la chute des cheveux, les empêche de blanchir et fait pousser de nouveaux cheveux. De plus, elle parfume, aide à friser et rend la chevelure souple et douce comme de la soie. Partout, 50c la bouteille ou adressez: Cooper & Co., Dépt. 1, No 199 des Commissaires, Montréal.

GRATIS — Echantillon expédié sur demande contre réception de 10c pour frais de poste et emballage. Demandez-nous-en. 44-s-ino

NOUVELLES DES CAMPAGNES
ECHOS-DE-PARTOUT

CHATEAU RICHER.

Samedi, 28 janvier dernier, les jeunes gens de Château-Richer, membres du Cercle Crémazie, ont donné à la salle publique leur euchre annuel. La partie de cartes, très animée, fut chaudement contestée par les personnes qui y prirent part. De nombreux et jolis prix furent distribués aux vainqueurs.

Puis l'on passa ensuite à une jolie comédie (Chicot), où nos jeunes gens ont prouvé une fois de plus que leur talent d'amateurs n'est pas un vain mot. Qu'il me soit permis de mentionner entre autres: MM. Arthur Rhéaume, Philippe Trépanier et Prémont, qui méritent des félicitations pour leur succès.

— Dimanche, cinq février au soir, c'était au tour des Artisans Canadiens-Français, succursale Château-Richer, à donner leur euchre à l'hôtel Lefrançois. Comme les premiers, le succès a couronné les efforts des organisateurs. Près de 120 personnes y assistaient, et au-delà de 39 cadeaux, la plupart très riches, ont été distribués aux heureux gagnants.

— Le 11 février au soir, à la même salle, aura lieu celui de l'Union St-Pierre, cercle St-Onézime de Château-Richer. Nul doute, qu'il y aura foule, car les cartes s'enlèvent rapidement, preuve que ce genre d'amusement est très goûté au Château.

— Malgré la rigueur de l'hiver et le mauvais état des chemins, il se fait une grande quantité de bois de chauffage, cet hiver. Espérons que le prix à l'automne sera de nature à récompenser le travail de chacun.

LA BAIE.

C'était jeudi jour de 1ère communion. Selon le désir du Souverain Pontife tous les enfants, la plupart entre 6 et 9 ans, ayant l'âge de discrétion, se sont approchés pour la première fois de la table sainte, et ont goûté ce pain qui donne la vie. Ce fut un spectacle unique et inoubliable, que celui de ces 175 enfants, portant Jésus-Hostie dans leurs jeunes poitrines, revenant de la Table Sainte, recueillis et les mains jointes. Aussi malgré le vent, la neige et le froid, y avait-il foule à l'église. Plus de 500 personnes ont assisté à cette messe, et 200 ont reçu la sainte communion. M. le curé en une brève allocution, émut tous les cœurs, et rappela à tous ce cri du cœur de Jésus, qui aime tant la jeunesse:

"Laissez venir à moi les petits enfants."

EXEMPTEE D'UNE OPERATION

Par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Bellerive, Qué.—"Sans le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je serais morte aujourd'hui. Pendant cinq mois j'ai eu des des douleurs, des périodes irrégulières et inflammation de l'utérus. J'ai souffert comme une martyre et pensai souvent à la mort. Je consultai deux docteurs, qui ne firent rien pour moi. J'allai dans un hôpital et les meilleurs docteurs me dirent qu'il me faudrait subir une opération, car j'avais une tumeur. Une de mes cousines me conseilla de prendre votre Composé ayant été guérie elle-même par lui. Je le fis, et bientôt je commençai à me sentir mieux, avec la première bouteille, je retrouvai mon appétit. Maintenant, je ne ressens aucune douleur et je suis guérie. Votre remède mérite d'être hautement loué."—Mrs Emma Chatel, Valleyfield, Bellerive, Qué.

Autre Opération Exemptée

Adrian, Ga.—"J'ai souffert des misères indicibles dues aux maladies féminines et mon médecin disait qu'une opération était ma seule chance de salut, ce que je redoutais presqu'autant que la mort. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a complètement guérie et cela sans opération."—Lena V. Henry, R.F.D., 3.

Trente ans de succès incomparable confirment la puissance du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour guérir toutes maladies féminines. 296-1

Les demoiselles du couvent, guidées par les Révdes Sœurs de l'Assomption, ont su rendre les sentiments de chacun par des cantiques bien appropriés à la circonstance. Les soli furent chantés par Mesdemoiselles Lorette Duguay, Lorette Lefebvre et Marguerite Jutras.

— Nos jeunes raquetteurs voient, avec plaisir, tomber cette neige "folle," et se proposent de belles excursions à la "cavée" ou sur les bords du lac St-Pierre. Bon voyage aux amateurs.

— Les "valentins" sont en vogue, cette année plus que jamais, et si on en croit la rumeur, plusieurs qui se croient à l'abri, en recevront, qui leur feront peu plaisir. Mettons-nous en garde!...

— A une assemblée du conseil qui a eu lieu lundi, 30 janvier, M. Joseph Elie a été réélu maire pour la paroisse, et M. N. K. Fréchette, N. P., secrétaire.

SAINT-BONAVENTURE.

Nous avons un hiver dur comme longtemps nous avons eu. Le froid a monté à 40 degrés au-dessous du zéro; les tempêtes de neige font rage. Les trains sont bloqués. Une centaine de personnes ont failli périr et la malle a été retardée de huit jours.

— M. Alex. Bernard, barbier, du village, est allé à l'hôpital de Montréal pour cause de maladie.

— Deux de nos hommes de chantier ont failli se faire écraser par des arbres. Le médecin espère les sauver.

— Mercredi, 8 courant, nous aurons ici une assemblée du comité pour la confection des chemins par un conférencier du gouvernement.

— L'épouse de M. John Mauger a donné naissance à un fils, baptisé Joseph-Lorenzo. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Goulet.

ROUGEMONT

A une session générale du conseil municipal de Rougemont, tenue le sixième jour de février, M. Joseph Messier a été réélu maire de notre paroisse pour le troisième terme; M. Alexis Dame a été réengagé comme secrétaire-trésorier pour la vingt-et-unième année, bien que plusieurs applications furent faites pour remplacer ce brave homme.

— Ces jours derniers, avaient lieu les funérailles de M. Janvier Alix, décédé à l'âge de 93 ans; ce dernier fut un des premiers collaborateurs pour la construction de notre église catholique, et était bien vu dans le monde des affaires.

Tous furent peinés en apprenant cette mort; à la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

SAINT-DIDACE.

Dans le cours de la semaine dernière deux familles ont reçu la visite de deux de leurs enfants aujourd'hui religieuses de la Providence. Elles portent en religion les noms de Sr Didace et Sr. Jean de Cordoue. La première est la fille de M. Jos. Sylvestre, J. P., la seconde, est la fille de M. Elzéar Germain, greffier de la cour des commissaires.

Dans le même temps, le personnel de notre couvent a aussi eu ses réjouissances par la visite de la Mère Provinciale, des filles de Jésus, Sœur Ste-Elizabeth, accompagnée de Sœur François.

—Le mauvais temps de la semaine dernière a été cause que toutes ces visiteuses ont dû retarder leur départ, et nous faire goûter davantage leur présence au milieu de nous.

—Lors de la dernière session du conseil municipal de St-Didace, M. Lectorion Douaire a été nommé estimateur, en remplacement de M. Joseph Brousseau, nommé conseiller le 9 janvier dernier, et M. Adam Falardeau a été nommé inspecteur de voirie.

—Les trois fortes tempêtes de neige que nous avons eues depuis une huitaine ont nécessité beaucoup d'ouvrage pour le bon entretien des chemins, qui, toutefois ont donné satisfaction à tous ceux qui ont été dans l'obligation d'aller en voiture pendant ce temps.

—Le 2 février courant avait lieu, en cette paroisse, la première session du conseil municipal pour 1911.

—M. Joseph Rocheleau, fabricant de beurre et fromage a été réélu maire pour la troisième fois, à la grande satisfaction de tous ceux qui s'intéressent à la bonne administration de notre paroisse.

A la même session, le rapport de la vérification des livres de comptes de la corporation, faite par le Rév. J. E. Héroux, ptre, curé, depuis l'entrée en fonctions du secrétaire-trésorier actuel, le notaire J. A. Gadoury, jusqu'au 31 décembre 1910, a été donné dans toutes les grandes lignes.

La dette municipale qui était de beaucoup au-delà de $1,000 lors de la nomination de M. Joseph Rocheleau, comme conseiller, puis maire en 1909, n'est plus aujourd'hui que de $175. La grande activité et la forte énergie que M. le maire Joseph Rocheleau a mises pour assainir notre administration municipale et la large économie qu'il a pratiquée dans la question de la chose publique, sont pour les contribuables de cette paroisse une garantie que, pour aussi longtemps qu'il remplira la charge de maire en cette paroisse, il répondra à la confiance de ses concitoyens.

NOTRE-DAME DE LA CONSOLATION.

Un violent incendie a détruit de fond en comble l'hôtel appartenant à M. Almadi Robineau, à 6 hrs et 30, jeudi soir. M. Robineau était absent. M. Jos. Robineau qui logeait là depuis l'automne dernier, était justement arrivé des chantiers depuis quelques jours et sa femme qui était au lit fut transportée heureusement sur un matelas chez sa sœur, Mme Cléophas Beaubien.

M. Jos. Robineau réussit à sauver un peu de son ménage, en en brisant une bonne partie.

Tant qu'à Mme Almadi Robineau, elle ne réussit qu'à sauver sa machine à coudre et quelques chaises, le reste de son ménage fut consumé avec $45 en argent et pour à peu près $500 en billets.

Le 1er février, l'hôtel de M. Robineau était encore assuré pour la somme de $800, mais on avait cessé de payer le 1er février derniee. Mlle Yvonne Lafleur, qui pensionnait chez M. Robineau a aussi brûlé une partie de son linge se sauvant tête nue et le peu qu'elle avait sur elle; elle s'est retirée à l'école. Ont aidé à combattre l'incendie: MM. le curé Coursol, Moïse Faubert, L. de G. Lafleur, L. Montpellier, N. P., Alex Lavigne et quelques autres.

—M. le curé et M. M. Faubert sont allés à Ottawa cette semaine, par affaires.

—Deux fois cette semaine le courrier a été en retard pour cause du mauvais état des chemins.

STE-THECLE

Un incendie vient de détruire le moulin de M. Alfred Naud. A peine, le feu s'était-il déclaré que la nouvelle se répandit partout et que tous nos bons citoyens allèrent y prêter secours. Ils arrachèrent de la proie des flammes, plusieurs choses assez dispendieuses. Mais M. Naud subit encore de grandes pertes qui ne sont que très peu couvertes par les assurances.

La maladie visite plusieurs familles entre autres Mme Jos. Brière et Mlle Yvonne Plamondon qui sont dangereusement malades.

Mme Alphonse Grenier qui a bien failli mourir il y a quelque temps est en convalescence. Espérons qu'elle va continuer et nous souhaitons à tous un prompt rétablissement.

ST-ANICET

A la dernière assemblée des conseillers, M. Eusèbe Génier a été réélu maire.

—Mardi dernier, ont eu lieu les funérailles de Mme Michel Primeau, (née Marguerite Anne Leehay).

Le service funèbre a été chanté par M. J. D. Neveu, curé de la paroisse, assisté des abbés Longpré et Dupuis.

RIPON.

La tempête n'a cessé que lundi, depuis huit jours que la neige tombe, cela a obstrué tellement les chemins qu'il a été presque impossible de voiturer.

Beaucoup de voyageurs descendent des chantiers, attendu que l'ouvrage cesse.

—Dimanche matin a eu lieu le service et sépulture de feu Mme veuve Glode Malette. Elle était âgé de 86 ans. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

BEAURIVAGE.

Le 3 février, 75 enfants canadiens, de 6 à 10 ans, avaient le bonheur de recevoir la Sainte Communion pour la 1ère fois. C'était beau et vraiment touchant de voir tous ces petits enfants s'avancer à pas lents vers la Sainte Table; leurs figures rayonnaient de joie.

Pendant la messe, M. le curé a fait une courte instruction à ces petits communiants. Ensuite, après la messe, il les a reçus du saint scapulaire. Comme c'était la fête de Saint-Blaise, M. le curé a aussi béni les gorges.

—On annonce pour le 14 courant, le mariage de M. Joseph Gaudreau, récemment arrivé du Yukon, avec Mlle Emilia Bédard, fille de M. François Bédard.

—Pour le 21 courant, on annonce le mariage de M. Honoré Sylvain, fils de M. Joseph Sylvain, avec Mlle Diana Bourgault, fille d'Alfred Bourgault. Nous leur souhaitons bien du bonheur.

ST-CHRYSOSTOME.

Encore une mort subite qui vient de jeter l'émoi parmi notre population d'ordinaire si paisible. M. Hyacinthe Labonté est mort subitement entouré de toute sa famille qui est inconsolable. Le défunt avait été autrefois marchand et avait amassé une petite fortune qui le faisait aujourd'hui vivre dans l'aisance. C'était un financier consommé.

Il avait épousé en secondes noces Hélène Delisle, fille de M. François Delisle, de St-Chrysostôme et de ce mariage avait eu 18 enfants dont 10 vivent encore. La famille est inconsolable.

SAINT-SULPICE,

M. T. B. Rivest, marchand et secrétaire de la commission scolaire de la paroisse de St-Sulpice, a été élu maire par acclamation.

IL A DROIT A SON SALAIRE SEULEMENT

La cour de révision s'est prononcée dernièrement sur une cause dont les faits soulevaient une question de droit toute particulière:

Un nommé McKinstry, de Hull, ayant été blessé par une explosion qui se produisit à cet endroit, dans la carrière de la compagnie de ciment "Portland," il en vint à une entente avec M. Irvine, qui représentait la compagnie comme administrateur temporaire. M. Irvine convint de lui payer ses gages jusqu'à ce que le médecin le déclare en état de travailler et de lui payer aussi ses frais de médecins.

Or, McKinstry ayant été rendu infirme pour la vie, ne peut plus y travailler. En conséquence il a poursuivi la compagnie, représentée par Irvine, et il lui a demandé $10,000 de dommages-intérêts, se basant sur le contrat intervenu entre lui et Irvine au sujet des dommages. La cour supérieure lui avait accordé les $10,000, mais la cour de révision a interprété le contrat différemment et a été d'opinion que puisque la compagnie devait lui payer ses gages jusqu'à ce qu'il soit en état de travailler, elle devait lui payer ces gages, mais seulement jusqu'au moment de l'action. McKinstry pourra se pourvoir de nouveau en justice, à mesure que ses gages pour les mois suivants deviendront dus.

En conséquence, la cour de révision a réduit le montant de $10,000 qui lui avait été accordé à $429, soit le montant de ses gages et des frais de médecins jusqu'à date.

DEUX AUTRES VICTIMES DE L'AVIATIOA

DOUAI, France, 11.—A la liste déviation, viennent s'ajouter deux nouveaux noms. Les aviateurs Noël et Delatare ont trouvé la mort en faisant l'épreuve d'un aéro.

Selon la demande du département, Noël mit la machine en marche pendant une heure et le vol qui a été en tout point un succès, était sur le point de finir lorsque l'accident s'est produit. Les aviateurs planaient à une hauteur d'environ 250 pieds, lorsque, soudainement, les ailes se plièrent et la machine tomba, tête première sur le sol. Les deux hommes ont eu le crâne fracturé et leur mort a été instantanée.

Traitement Scientifique pour Developper le Buste

La science a enfin découvert un traitement pour une condition qui avait toujours été regardée comme incurable—le développement retardé des poitrines. Chaque femme a un droit maternel, à un beau buste mais hélas! il y en a plusieurs qui ne se développent jamais bien et semblent condamnées à rester avec une poitrine plate et peu attrayante.

Sorose, le nouveau traitement pour manque de développement, est en vente à la Pharmacie Décary et dans tous les cas où on l'a essayé. Il a montré un si étonnant pouvoir pour arrondir le buste, qu'il est vendu avec une garantie de succès ou l'argent est remis. Pas de massage d'instrument de caoutchouc, de bains de vapeur, rien d'offensif—seul, un simple traitement scientifique. Prenez un traitement de trois semaines de $1.00 sur l'offre de garantie, aux trois pharmacies Lecours et Lanctôt, ou par la poste de The Embee Toilet So., Buffalo, N. Y. 4-11-13-25

TOUTES LES FEMMES ONT PEUR DU BEAU MAL

L'opération, dans un grand nombre de ces cas, a aujourd'hui fait place à des procédés moins coûteux.

Les PILULES ROUGES

Guérissent parce qu'elles créent du bon sang, qui est la santé de tout l'être.

Mme Joseph Giguère, de Montréal, déclare sous serment que les Pilules Rouges l'ont guérie du Beau Mal dont elle avait souffert durant des années

Toutes les femmes ont peur du beau mal, et elles ont bien raison. Cette affection dont les conséquences peuvent devenir très sérieuses et avoir même, en peu de temps, un dénouement fatal, crée bien des malaises et de vives inquiétudes dans tous les rangs féminins.

D'où cela provient-il, quelle en est la cause, et quel remède doit-on y apporter ?

Voilà autant de questions auxquelles nous allons répondre brièvement.

Le beau mal n'est autre que la faiblesse et le dérangement de certains organes. Les nombreux ennuis et troubles que cela suscite, sans parler des douleurs intenses qui s'en suivent, sont toujours occasionnées par la pauvreté du sang. Les organes internes recevant leurs forces du sang, qui est leur propre aliment, s'affaiblissent dès que cette alimentation est défectueuse ou insuffisante. De là tous ces désordres organiques dont les symptômes sont si violents.

A présent que l'on connait exactement la nature du mal, sa provenance, ses causes, comme on a pu en définir tous les effets, il est devenu facile d'y appliquer le véritable remède.

Naturellement, on a d'abord supprimé l'opération devenue tout à fait inutile, pour la guérison du beau mal causé par l'anémie.

C'est aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que l'on doit de pouvoir traiter et toujours guérir le beau mal tout comme les autres maladies de femmes, c'est-à-dire avec un simple remède interne: les Pilules Rouges, que tout le monde connait, parce qu'on en parle partout avec les plus grands éloges.

Les succès remportés par les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ne se comptent plus. Elles agissent merveilleusement dans tous les cas où un bon tonique du sang et des nerfs est nécessaire, et ceci comprend la grande majorité des maladies propres aux personnes du sexe.

Comme le beau mal—nous l'avons dit plus haut—n'a pour cause première que la pauvreté du sang, il s'en suit donc que les Pilules Rouges, ces puissantes productrices et purificatrices du sang, guérissent indubitablement le beau mal.

Contentons-nous d'en fournir ici une preuve qui dit bien la valeur des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Pour effacer tout l'ombre d'un doute dans l'esprit des plus incrédules, le certificat qu'on lira est présenté sous la forme d'une déclaration solennelle faite par devant notaire.

Province de Québec,
District de Montréal.

Ce que j'ai souffert du beau mal est impossible à décrire!

Plusieurs années durant j'en ai éprouvé tous les pires tourments. Ça été un martyre continuel;

J'employai tous les moyens possibles: toniques, régimes, médicaments, rien n'y fit;

J'ai même suivi un long traitement à l'hôpital et le résultat fut nul;

Cependant la maladie faisait toujours des progrès et ma condition était même devenue très précaire;

Les médecins désespéraient de moi;

Si je ne tenais pas continuellement le lit, c'est que par la seule force de ma volonté, je réussissais parfois à m'hypnotiser, en quelque sorte, et je me traînais péniblement;

Vint un jour néanmoins où je dus céder sous le poids de la douleur qui m'étreignait;

Abandonnée par les autorités de l'hôpital, je résolus de m'adresser ailleurs;

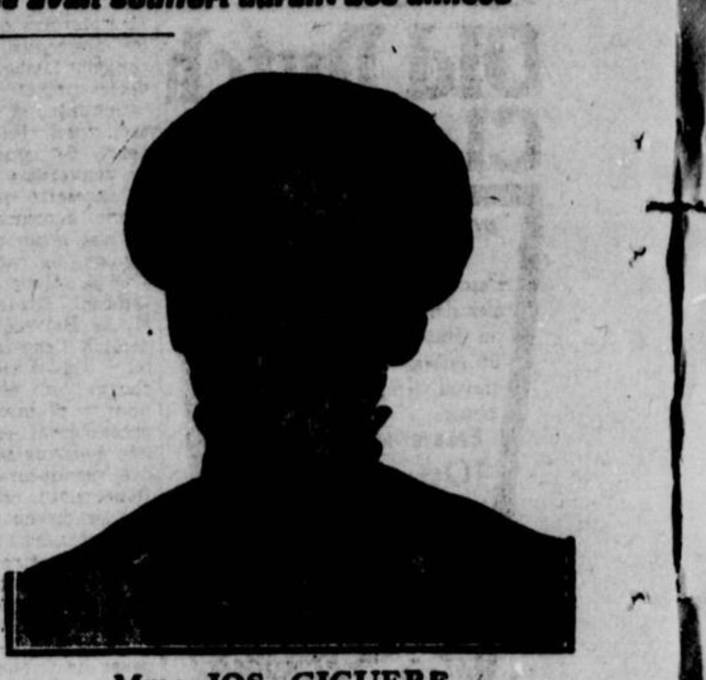

Mme JOS. GIGUERE

Cette dernière tentative était mon seul espoir;

Je me fis conduire, avec mille précautions, chez les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Mon cas fut jugé très grave;

De fait, la maladie avait exercé chez moi, depuis plusieurs années, des ravages considérables;

Mais les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine m'encouragèrent vivement;

Ils m'ordonnèrent aussitôt un régime spécial et, comme seul remède, me prescrivirent les Pilules Rouges;

Leurs instructions furent suivies à la lettre;

Deux semaines plus tard, je commençai à me sentir quelque peu soulagée;

Ce mieux s'accentua de jour en jour;

Mes forces revinrent tranquillement et le mal disparut peu à peu;

J'ai peut-être pris en tout un peu plus d'une douzaine de boîtes des dites Pilules Rouges;

Il ne m'en a pas fallu davantage pour déterminer ma guérison;

Oui, le beau mal avait déjà cédé sous l'action bienfaisante de ces précieuses pilules;

J'étais redevenue forte, bien portante, gaie et pleine d'ardeur;

Et cet heureux état s'est sans cesse maintenu depuis sept ans;

Aujourd'hui encore je suis mieux que jamais, bien que je sois loin de me ménager;

Je fais cette déclaration de mon plein gré et librement, et je signe

(Signé) Dame JOSEPH GIGUERE,
559 rue Lagauchetière Est, Montréal.

Déclaré devant moi à Montréal ce vingt - neuf (29) novembre, mil neuf cent dix (1910). . .

P. A. LAMOUREUX, NOTAIRE

P. A. LAMOUREUX, N. P.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

ON ANNULLE SON ELECTION

(Service spécial de la PATRIE)

DUBLIN, Irlande, 11. — Le tribunal de Dundalk, a annulé aujourd'hui l'élection de Richard Hazelton, député de la division de Louth depuis dix-huit ans. C'est dans cette division que se fit la lutte la plus chaude entre les partisans de Redmond et d'O'Brien.

HURTEAU, WILLIAMS & CO., Limited, Pianos et Phonographes. 316 Ste-Catherine Est, Montréal.

MINNEAPOLIS, 11.—A l'issue d'un "dîner de réciprocité" donné par le "Publicity Club" de cette ville, une résolution endossant la réciprocité a été unanimement adoptée. James J. Hill, président du bureau de direction du Great Northern, a été le principal orateur.

Feuilleton de la PATRIE

LES DRAMES DE LA FRONTIERE

Par JULES MARY

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

25 (Suite)

—Monsieur, dit-il, si cette lettre avait été adressée à toute autre que celle qui aurait dû la recevoir, je vous jure que je n'insisterait pas pour que vous me la rendiez... Nous sommes, hélas ! habitués, en ce pays, à vos procédés de brutalité et d'espionnage... Mais justement à cause du nom que cette lettre porte, je désire qu'elle ne reste pas entre vos mains... Et j'ai quelque honte pour vous d'être obligé d'insister...

—Je vous ai dit que ma patience a des bornes !...

—Mon mépris pour vous n'en a pas !

Renaud avait saisi le poignet de l'officier et le retenait dans sa main puissante.

—Vous osez !

—Je prends mon bien de force, puisque vous m'y contraignez...

Lilienthal voulut se dégager, il ne le put... Sa main libre essaya de chercher la poignée de son sabre.... L'autre main de Renaud s'abattit sur elle...

Alors, l'officier, blême, hurla un ordre bref, strident, qui emplit la cour.

Des pas rapide, scandés par des cliquetis de sabres, martelèrent le gravier de l'avenue, de l'autre côté de la tour féodale.

Des sous-officiers apparurent suivis par quelques hommes.

Renaud se vit perdu. Il s'était abandonné à la colère, à la violence de son caractère qui, parfois, éclatait malgré lui, sous l'action de quelques révoltes intérieures, contre des injustices... car sa froideur de paysan lorrain n'était que superficielle... elle se mélangeait d'exaltation et d'enthousiasme...

Il se vit perdu...Il était tombé, dans le piège...

Fuir, alors?... Ne pas attendre une seconde de plus?... Il jeta autour de lui un regard rapide... La fuite était impossible... Il y avait des soldats partout... Il n'eut pas fait dix pas qu'il eut été rejoint, brutalisé, foulé aux pieds...

Il fallait attendre le bon plaisir de Lilienthal...

Il avait lâché les bras de l'officier, lui rendant ainsi sa liberté... et, fièrement, sans baisser les yeux, il attendit....

—Monsieur, dit le comte à voix basse, je vous ferai connaître ce soir ou demain, ce que j'aurait décidé ce qui vous concerne...Vous avez porté la main sur moi et bien que vous ne soyez pas encore au service, ces sortes d'outrages se payent chez nous, chèrement... Ces soldats et ces sous-officiers sont témoins de l'insulte... d'autres témoins se trouveraient, s'il en fallait... Vous me semblez dans un état de surexcitation dangereuse, en un jour où notre empereur est attendu dans ce château... J'ai donc un double et pénible devoir à remplir contre vous —Je ne puis laisser impuni votre violence.. et je ne peux non plus, vous laisser votre liberté dont vous seriez peut-être tenté d'abuser pendant la visite de notre souverain.... J'ai la charge d'éviter tout accident et tout scandale... Veuillez donc remonter dans votre chambre, je la ferai garder militairement jusqu'à nouvel ordre... Il faut que Sa Majesté ignore cet esclandre... et elle l'ignorera... Je vais avertir votre père et m'excuser auprès de lui...

Il se tourna vers les sous-officiers, donna un ordre, d'un ton cassant, salua légèrement Renaud, et partit, méprisant et hautain.

La rage impuissante avait amené des larmes dans les yeux du jeune homme.

Il les refoula...

Une fièvre faisait battre ses tempes. Il était envahi par un froid intense. Il grelottait et ses dents claquèrent. Il eut la sensation qu'autour de lui le monde s'écroulait.

Un sous-officier fit deux pas, salua, le torse raide, et dit:

—Vous avez entendu... il faut obéir... marchez... montrez-moi le chemin.

Alors, Renaud, baissa le front, et lentement se dirigea vers la petite porte de la tour.

Quand il l'atteignit, et avant de la pousser, il jeta un regard en arrière, comme s'il avait espéré quelques secours providentiel...et ce regard lui montra Elise, non loin, qui souriait...

Oui, oui, en toute évidence, le coup venait de là !...Il en était sûr, maintenant, comme si elle le lui avait crié à pleine gorge !..

Cette vision lui rendit toute la force de sa jeunesse insouciante et brave.

Il enleva son chapeau d'un grand geste de gamin, la salua très bas, et sa voix incisive et mordante porta jusqu'à la jolie fille la phrase mystérieuse qui l'avait une première fois troublée au point de la faire évanouir :

" Rien ne peut faire revivre l'arbre mort dont les racines se pourrissent au courant profond de la rivière..."

Il eut la joie de la voir, toute pâlissante, se hâter de disparaître en chancelant.

Mais le même coup d'œil, en arrière, lui avait montré aussi, tout près d'Elise, le bon Pervenche qui avait assisté, bouche béante, yeux écarquillés, à ce qui se passait.

Renaud fit au "noué" un signe amical.

—Me voilà prisonnier, Lucas ! lui cria-t-il.

Et la petite porte de la tour s'ouvrit. Il s'engouffra dans le noir. ...Le sous-officier le suivait tout près, avec deux hommes...

La porte se referma et ce fut tout...

Alors, Pervenche ôta sa casquette, se gratta vigoureusement la tignasse et murmura :

—C'est drôle.. Quoi qu'ils lui veulent ?

Le quart de dix heures sonna au clocher voisin de Villaville.

Presque aussitôt, en écho fidèle, répondit le clocher de Thiancourt, en sonnant un quart.

Pour la seconde fois, Lilienthal trembla :

—Elle attend..!...Sans doute elle s'impatiente. . .Et elle finira par s'en aller.

Il a rejoint Joseph Sauvageot, et rapidement, il lui a raconté quelle mesure énergique de prudence, il a été contraint de prendre contre Renaud.

Sauvageot s'est tu. .Il est en complet désarroi d'esprit.. .A force d'illusions, et parce que son intérêt le poussait à y croire, il avait fini par se persuader que Renaud avait pris son parti de ce service militaire qui l'éloignerait de Haute-Goulaine pendant deux ans. Deux cas, c'était si vite passé.. Puis, Josette et Renaud avaient si bien caché leurs amours, en ces derniers temps, que Sauvageot n'y pensait plus. Et voilà que tout se réveillait, avec la passion exaltée, avec les répugnances invincibles les premiers jours...la passion des deux jeunes gens l'un pour l'autre...la haine de l'esclavage sous l'uniforme abhorré. Et le scandale allait éclater, triomphant !...

Un flot de colère contre son fils monte à ce cerveau d'ambitieux en détresse.

Il serre la main de Lilienthal :

—Vous avez bien fait. . J'approuve votre conduite.. Dans la surexcitation dangereuse où est ce malheureux garçon, il faut tout craindre...Un geste, un cri, sur le passage de l'empereur...et c'est un crime de lèse-majesté. . Je ne l'ignore pas, et je n'ignore pas non plus que ce serait ensuite des années de forteresse.. Je vous remercie, monsieur. .

Les deux hommes se quittent.......

Sauvageot pour veiller aux derniers préparatifs. .

Lilienthal.

L'officier est libre. Il ne reprendra son service qu'à midi. Il s'éloigne, pensif, par l'allée des tilleuls, rejoint le verger. Tout est plein de monde. Personne ne fait attention à lui. Il répond à peine aux camarades qu'il rencontre. Il est absorbé par une pensée fascinante.

La pensée de Josette !

Hors du verger, il fait quelques pas dans la plaine... Il s'arrête, hésitant, et sa main gantée de blanc essuie les gouttes de sueur qui coulent sous la visière de son casque...

Lentement, il s'éloigne toujours par des sentiers qui sont dans les champs... Il prend des attitudes de promeneur vaguant au hasard pendant des minutes de farniente...

Il dit, de temps à autre :

—Non, non, je n'irai pas plus loin.

Il dit cela et il marche.

Et chaque pas qu'il fait le rapproche du bois des Moines...Et c'est tout contre le bois des Moines que se trouve la carrière abandonnée.... Et c'est dans la carrière qu'une vierge, confiante, en sûreté, attend celui à qui elle a donné son cœur...

Il a traversé les champs...

Le voici près du bois.

—Non, non, je n'entrerai pas là !

Et il entre.

Et une fois qu'il est entré, qu'il est à l'abri des regards derrière les broussailles, il se mit à courir par les petits chemins qui lui sont familiers...

—A-t-elle attendu ?... Vais la trouver ?... N'est-elle point partie ?

Deux quarts sonnent au clocher de Villaville.

Et en ami, à qui on ne s'adresse pas en vain, le clocher de Thiancourt répond en sonnant deux quarts !...

Les brumes qui ont obscurci le ciel depuis que le soleil est levé, se sont dissipées enfin et la campagne s'est emplie de lumière. Pourtant le bleu du firmament n'est pas très pur et s'estompe d'une légère buée. Il fait une chaleur anormale. C'est un effort de l'automne, comme un regret tardif de l'été... Pas une brise, pas un souffle... Pas une branche, pas une feuille ne bouge... Les arbres ont l'air de se figer pour une immobilité éternelle et des insectes, ranimés dans l'air, dansent et voletent, paraissent et disparaissent à travers les ors des arbrisseaux... C'est la seule vie qui se manifeste sous bois avec le clapotis du ruisseau frontière qui court sous des herbes flétries...

Au fond de la carrière, assise sur une pierre moussue, Josette attend...

Elle a entendu sonner l'heure, puis le premier quart...

Elle n'est pas anxieuse...Que pouvait-il arriver à Renaud ?... Même ce retard lui paraît naturel, s'explique aisément... Dans le tohu-bohu de la fête qui se prépare, à laquelle la jeune fille sait pourtant qu'il doit rester étranger, il n'a pas pu trouver le moyen de s'échapper sans éveiller l'attention...

Mais il va venir... il viendra...

S'il n'avait pas pu, il eut tout mis en œuvre pour qu'elle fut avertie...

(A suivre.)

"SALADA" TEA

Pourquoi Ruiner Votre Santé

avec des thés coloriés et médicamentés. Le "Salada" vert naturel est pur et sain.

En paquets cachetés seulement. Chez tous les épiciers.

Old Dutch Cleanser

sera le Bienvenu dans toutes les familles

Parce que de la cave au grenier, il maintient la maison dans un état parfait de propreté et épargne à la ménagère, travail, temps, ennuis et dépenses.

Essayez-le vous-même.

10c la boîte.

Old Dutch Cleanser
Chases Dirt

Le lavage de la vaisselle sans travail pénible

Mettez la vaisselle dans un plat d'eau chaude, répandez un peu d'Old Dutch Cleanser sur la lavette, (n'en mettez pas dans l'eau), lavez chaque morceau, mettez-le dans un second plat pour l'égoutter, rincez-le à l'eau claire, puis asséchez. C'est plus facile, plus prompt et plus hygiénique; pas de caustique ni d'acides, (Ce n'est pas une poudre de savon). OLD DUTCH CLEANSER enlève la crasse la plus enracinée des pots et des plats sans nécessiter, comme autrefois, d'échauder et de gratter.

Nettoie, Ecure, Dégraisse, Polit.

LAYTON BROS.

Pianos a Bon Marche

NORDHEIMER — PIANO DROIT "CABINET GRAND", cadre métallique ; le son et l'action sont parfaits. Comme neuf. Prix spécial $285

LAYTON BROS. — Piano droit, "Cabinet Grand", a un peu servi, belle caisse, action "médaille d'or", son très riche. Une bonne occasion $265

THALBERG — Piano droit ; caisse en noyer Buel, cordes croisées ; cadre métallique, beau son ; en bon état. Prix réduit $175

BOSTON — Beau piano carré ; pieds sculptés ; clavier complet ; cordes croisées ; cadre de métal, un beau son de voix. En excellent état. Seulement $135

CORNWALL & CO. — Piano droit, caisse en bois de rose, trois pédales ; bon ton . $100

PIANO POUR PRATIQUE — Petit piano carré, caisse en acajou, en bon état, beau son. Pourrait être échangé dans les trois ans pour un piano neuf. $65

Chaque instrument a été examiné avec soin et est garanti pour cinq ans.

Conditions de paiement faciles

Si vous ne pouvez venir, écrivez-nous pour avoir notre catalogue et la liste complète des occasions.

550 RUE STE. CATHERINE
OUEST ANGLE STANLEY

Pianos Mason & Risch

MON DIEU! QUEL VISAGE

Quelle affliction que cette horrible barbe et ces vilains poils follets qui poussent partout. C'est pour les victimes le temps de faire l'essai de la RAZORINE, du Dr Simon, de Paris, France. $50 sont offertes pour une preuve d'insuccès et un paquet d'essai est envoyé gratis à tous ceux qui en font la demande. Cela pour prouver qu'il n'y a pas de poils assez durs ni de barbe assez touffue que vous ne pouvez vous-même détruire totalement en moins de trois minutes sans douleur et sans endommager la peau la plus délicate. Envoyez-nous votre adresse avec 10c pour frais de distribution et nous vous en enverrons un paquet suffisant pour prouver son infaillibilité. Adressez Cooper & Co., Dept. 6, Montréal.

BON - PRIME

La Parfumerie E. Coudray
18 rue d'Enghien, Paris, (France)

envoie comme publicité pour 1 dollar en Bank Note ou mandat international un délicieux étui de style contenant 3 flacons des Parfums Inimitables

LILY OF THE VALLEY
CHEVREFEUILLE
REVE DE REINE

La valeur réelle de cet envoi est de 3 dollars et demi.

Nous sacrifions ainsi 193,000 dollars pour faire apprécier notre fabrication.

Notre maison qui est une des plus importantes du monde compte un siècle de succès.

Demandez gratis et franco un No de la Reine des élégantes 79-s-ino.

Crémazie, Fréchette et Chapman

M. Emile Salone, secrétaire général de l'Alliance Française, de Paris, vient de publier dans la revue "France - Canada", sur Crémazie, Fréchette et Chapman, un très remarquable article, dont nous détachons les lignes ci-dessous :

Crémazie, dans son enfance, a assisté à la prise d'armes de 1837 et à la répression impitoyable qui suit la défaite des patriotes. Depuis, il a lu énormément, et son métier est précisément de vendre des livres. Il a lu l'histoire de Garneau, et surtout les nouveaux poètes français, Béranger, Lamartine, Hugo. Il brûle de les imiter.

Soudain, et c'est un coup de théâtre, voici les Français qui reviennent. Si jamais il était nécessaire de convaincre un homme d'Etat de la nécessité qu'il y a, de temps à autre, à promener à travers le monde nos trois couleurs, ce serait assez de lui raconter ce que fut en 1855 le séjour de la "Capricieuse" à Québec. Evidemment les marins de M. de Belvèze ne répondaient qu'à demi à l'espérance du vieil Evanturel. Ils n'allaient pas sonner la charge et escalader la montagne pour y planter leur drapeau. Ils se présentaient en amis, voire en alliés des Anglais, C'étaient pourtant des vainqueurs, les vainqueurs de Sébastopol, et, enfin, pour que toutes les circonstances favorables fussent réunies, n'oubliez pas quelles pouvaient être alors les sympathies du Canada catholique pour Napoléon III, défenseur du Saint-Siège.

Le cœur de Crémazie déborde. Il ramène son vieux soldat sur la terrasse de Québec et lui crie :

> Tu l'as dit, ô vieillard ! la France est revenue !

Et ce jour-là est née la poésie canadienne.

L'action de Crémazie s'était limitée à l'Amérique. Son héritier Fréchette a fait la conquête de la France, ou, si vous voulez, c'est Fréchette qui a révélé à la France ce Canada français qui survivait à la guerre de Sept Ans avec une si belle exubérance de vie. Cela peut paraître incroyable, mais cela est. On ne prétend pas qu'il n'y eut pas à Paris, au milieu du XIXe siècle, deux ou trois douzaines de savants ou de voyageurs qui ne connussent, avec plus ou moins de précision, l'existence aux bords du Saint-Laurent d'un groupe d'hommes de notre race et de notre langue. Mais le grand public ne lisait pas Tocqueville et Xavier Marmier. En vain, Edme Rameau avait publié sa "France aux Colonies" qu'il consacrait aux Acadiens et aux Canadiens. La "France aux Colonies" faisait sensation de l'autre côté de l'Océan. De ce côté-ci, elle passait inaperçue. Tenez, voici le grand romancier Jules Verne. Dans "Vingt mille lieues sous les mers" il met en scène un pêcheur canadien. Certes il lui attribue une origine française, mais il l'affuble d'un nom anglo-saxon, quand il fallait tout simplement lui prendre un nom du Perche ou du pays de Caux, ou un de ces joyeux sobriquets militaires qu'apporta là-bas le régiment de Carignan. Bref, tout était à faire lorsque "Enfin Fréchette vint."

Un poète canadien a été couronné par l'Académie française. Il écrit donc en français, quelle merveille ! Combien de gens ont goûté les admirables poèmes du lauréat ? Il ne faut pas en faire le compte. L'essentiel est que le charme soit rompu. Avec une reconnaissance émue pour tant de fidélité, les Français d'Europe font la découverte des Français d'Amérique. Ils ne les oublieront plus. Les relations se multiplient. M. Hector Fabre commence cet apostolat qui devait durer trente années. Les grands Canadiens peuvent venir : Labelle, Mercier, Laurier. Voilà l'œuvre d'un poète. Fréchette s'en serait tenu là qu'il aurait mérité qu'on gardât sa mémoire. Mais il a voulu justifier pleinement le rôle de poète national qu'on lui décernait sur les deux rives de l'Atlantique. Il a écrit la "Légende d'un peuple", c'est-à-dire l'épopée canadienne. Qu'il y ait dans la "Légende d'un peuple" des parties faibles, d'accord. Mais Fréchette parle le français le plus pur, mais il a appris son métier à la bonne école, celle du Victor Hugo de la maturité, mais il a le cœur d'un poète ; et, alors, quand il est inspiré, c'est tout à fait beau. Demandez quel poète est ce Fréchette aux quatre mille Parisiens qui ont entendu, jeudi dernier, son "Atalante !"

M. William Chapman a succédé à Fréchette comme Fréchette a succédé à Crémazie. Remarquez en passant ce nom de Chapman. Fils d'Anglais et de Canadienne, le nouveau lauréat a opté pour la patrie de sa mère. Si vous voulez connaître ses sentiments, lisez au hasard dans ses "Aspirations" et ses "Rayons du Nord." Avec un talent, qui, d'année en année, prend plus de vigueur, il continue la bonne besogne de ses prédécesseurs.

Après M. Chapman, qu'adviendra-t-il ? Les poètes demeureront-ils en communion avec leur peuple ou monteront - ils dans la Tour d'ivoire ? Qu'importe, leur œuvre est accomplie. Entre les deux Frances ils ont établi les rapports nécessaires, ceux de la mère et ceux de la fille, Surtout, et c'est un cadeau inestimable, à cette jeune nation canadienne qui doit prétendre à un si bel avenir ils ont donné le légitime orgueil de son passé.

EMILE SALONE,
Secrétaire général
de l'Alliance française.

LES FEMMES-MAIRES EN ANGLETERRE

QUELQUES DETAILS CURIEUX

Lentement mais sûrement l'opiniâtreté des femmes sape les derniers remparts de notre omnipotence masculine. Le tumulte incessant par quoi les suffragettes anglaises proclament leurs aspirations n'a pas besoin d'être rappelé. Les femmes anglaises veulent voter! Mais quoi? Ne votent-elles pas déjà? Beaucoup de personnes liront sans doute avec surprise que les sujettes de George V jouissent, tout comme les hommes, du droit de vote quand il s'agit des affaires municipales ou quand il y a lieu de nommer certains administrateurs des œuvres d'assistance publique. Leur compéd'assistance publique. Leur compéélections parlementaires et voilà précisément ce qui les exaspère.

Elles s'écrient, non sans quelque logique:

—Pourquoi les citoyennes anglaises ne participeraient-elles pas à la nomination des députés? Pourquoi même certaines d'entre elles ne pourraient-elles pas faire partie du parlement puisque déjà, dans trois communes, des femmes exercent les fonctions du premier magistrat municipal, ce qui d'ailleurs, depuis 1908, est chose reconnue licite?

Et c'est vrai! Il y a deux ans déjà que Mme Garrett Anderson a été nommée "mayor" d'Aldeburgh, une petite localité de l'Est, qui compte 2,405 habitants. Mme Garrett Anderson est docteur en médecine, elle a enseigné les sciences naturelles et elle a été "doyenne" de l'Ecole de médecine. C'est une femme éminente avec laquelle un petit conseiller municipal n'aurait point l'audace de plaisanter...

Infiniment plus importante qu'Aldeburgh est la commune d'Oldham qui n'a pas hésité, cependant, à la veille des élections parlementaires, à confier le titre de maire à Mme Lees. Cette riche propriétaire d'Oldham n'a jamais cessé, depuis sa jeunesse de s'occuper d'œuvres philanthropiques. A l'âge de soixante-huit ans, son apparence imposante, sa parole éloquente et la réelle compétence qu'elle apporte dans toutes les discussions municipales lui ont valu la confiance presque unanime de ses concitoyens.

A Brecon, dans le pays de Galles, c'est Mlle Philip Morgan, la fille d'un pasteur, qui occupe le fauteuil "mayoral" depuis 1910. Elle a été pendant seize ans, administratrice de l'Assistance publique et, pendant trois ans, elle a siégé au conseil municipal.

Mlle Morgan appartient à une société dont les membres s'interdisent sous les serments les plus solennels, l'usage des boissons alcooliques. Le premier discours de cette sévère personne a été pour informer les conseils municipaux de Brecon qu'au cours des diverses réceptions officielles qu'elle aurait à organiser des principes d'abstinence seraient rigidement observés. Pas la plus petite bouteille de vin, pas même le moindre verre "d'ale", pas la plus infime goutte de "soda water" à moins que vous ne consentiez à boire cette eau sans l'avoir au préalable, aromatisée d'un soupçon de whisky!...

—Eh bien, va pour la tempérance! s'écrièrent les conseillers municipaux. Mais nous resterons fermes sur la question du tabac. Oui, insista l'alderman, nous désirerions pouvoir fumer, comme d'habitude, dans la salle de nos délibérations. Voyons, soyez raisonnable Mlle Morgan!

—Vous fumerez, c'est entendu, décréta Mlle Morgan... Fumez mes amis, fumez!

Et un murmure de reconnaissance courût parmi les édiles de Brecon.

—Ah! quel bon maître! Il nous prive de liqueur, mais il respecte nos pipes!

La Guérison de l'Ivrognerie est-elle un Miracle ?

Non un simple Science

Beaucoup d'ivrognes sont envoyés en prison quand ils ont plutôt besoin d'un remède. La boisson a bouleversé leur estomac et leurs nerfs,—jusqu'à ce que leur soif de la boisson soit satisfaite, si elle n'est pas enrayée par une prescription scientifique comme Samaria.

La Prescription Samaria arrête le désir de boire, remet en condition les nerfs agités, donne de l'appétit, et de la santé, et rend la boisson désagréable, même nauséabonde. Elle est sans odeur, et sans goût, et se dissout instantanément, dans le thé, le café ou les aliments. Elle peut être donnée à la connaissance ou à l'insu du malade.

Lisez ce qu'elle a fait pour Mme Aimé B., Coppercliff, Ont.

"J'ai attendu pour vous écrire, car je voulais m'assurer si la Prescription Samaria allait guérir mon mari. Il y a déjà un mois et demi qu'il n'a rien pris et il dit qu'il n'aime plus cela.

Il était un buveur obstiné. Il buvait depuis qu'il était petit garçon, et il a bu pendant les vingt années de notre mariage.

Merci pour le bien que vous avez fait à mon mari et à moi-même. Puissiez-vous continuer longtemps votre excellente œuvre.

Mme Aimé B...
Coppercliff, Ont.

Maintenant, si vous connaissez quelque infortuné qui ait besoin du traitement Samaria, parlez-en à sa famille, à ses amis ou à lui-même. Si vous avez un ami ou un parent qui est en train de contracter l'habitude de l'ivrognerie, aidez-lui à se débarrasser de ses entraves. Ecrivez aujourd'hui.

UN PAQUET D'ESSAI GRATUIT de la Prescription Samaria et une brochure donnant détails complets, témoignages, prix, etc., sera envoyés absolument gratis et franco, dans un paquet scellé à tous ceux qui en feront la demande en mentionnant ce journal. Correspondance religieusement confidentielle. Ecrivez aujourd'hui à The Samaria Remedy Co., Dépt., 34, 49 rue Colborne, Toronto, Canada. Aussi en vente aux pharmacies de Henri Lanctôt, 320 Blvd. St-Laurent, coin Prince-Arthur et 295 Ste-Catherine-Est, coin St-Denis. 296-1

LA SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE DE CHAMBLY

(Spécial à La Patrie)

Chambly, 11—Les officiers et directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Chambly, pour l'année 1911 ont été élus ainsi qu'il suit :

M. Fabien Huet, président, Saint-Bruno.

M. Joseph Perrault, vice-président Chambly.

M. Alfred Charron, secrétaire trésorier, Boucherville.

Directeurs: MM. Isaïe Provost, de Boucherville ; Frédéric Malo, Boucherville ; Henri Rocheleau, Saint-Hubert; Moïse Brosseau, St-Hubert. Achille Ménard, Saint-Basile ; Arthur Lafrance, Saint-Basile ; Charles Fortier, Chambly ; Louis Benard, Saint-Bruno; Napoléon Achim, Saint-Lambert; Hilaire Lamarre, Longueuil; Ovilda Vincent, Longueuil..

L'exposition agricole et industrielle se tiendra à Saint-Bruno, jeudi, le 7 septembre prochain.

COURRIER DE LACHINE

(Spécial à la PATRIE)

LACHINE 11. — Dimanche prochain, dans le soubassement de l'église, après les vêpres, aura lieu une grande assemblée de tous les paroissiens convoquée par M. le chanoine Savaria, dans le but de fonder une Caisse d'Economie Populaire, telle qu'établie à Lévis, et qui a produit les résultats les plus satisfaisants. D'après les derniers rapports, cette caisse a rapporté en 10 ans, la somme de $600,000.

M. Alphonse Desjardins, de Lévis, le fondateur de cette caisse, sera présent et expliquera les moyens pratiques et le bon fonctionnement de cette nouvelle entreprise. On procèdera à l'élection des officiers et du bureau de direction. M. le curé nous a annoncé cette bonne nouvelle le dimanche dernier au prône et a formé des vœux pour le succès de cette Caisse, qui, à l'exemple de Lévis, devrait donner de bons résultats.

—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles d'une de nos plus vieilles citoyennes, Mme Dezafrais, décédée à l'âge avancé de 91 ans. Un grand nombre de parents et d'amis ont conduit la dépouille mortelle à sa dernière demeure.

—Le 18 février prochain, mardi-gras, les jeunes de la Ligue du Sacré-Cœur, donneront une soirée. "Les Boulinards", comédie en 3 actes dans la salle paroissiale. Admission, 25c. ; sièges réservés, 35c. On compte sur une nombreuse assistance.

—La Banque Molson vient d'acheter la propriété de M. Miller, sise au coin des rues Notre-Dame et du Pont. Le prix de vente est de $5,000. La banque y érigera bientôt un édifice. On parle beaucoup de la venue d'une autre banque dans notre ville, le local serait déjà loué, rue Saint-Joseph. Cela porterait le nombre à quatre. C'est un signe que les affaires sont prospères à Lachine. Aussi, voyons-nous avec plaisir les principales compagnies industrielles s'établir ici en grand nombre. Cette ère de progrès est due à nos communications faciles avec tous les autres centres d'affaires du Canada.

—Une nouvelle revue a été distribuée gratuitement à domicile : le "Bulletin Paroissial", don de la Ligue du Sacré-Cœur.

—Mercredi après-midi, un euchre réunissait dans la salle paroissiale, les organisatrices du dernier grand euchre, du 18 janvier. Ce euchre leur a été offert par M. le curé, en reconnaissance du dévouement qu'elles ont montré. Un grand nombre ont répondu à l'appel.

Pendant des Années Elle a souffert de la Constipation et de la Migraine

Le "mal de tête" parait être une habitude pour beaucoup de monde ; il y en a qui n'en sont presque jamais débarrassés, qui souffrent continuellement et qui s'étonnent de ne pouvoir trouver aucun soulagement. Les maux de tête les plus fréquents sont les "migraines" bilieuses, et sont causés par le désordre de l'estomac ou des intestins, ou par les deux ensemble.

Burdock Blood Bitters règle les organes digestifs et biliaires, fait passer les aigreurs de l'estomac, améliore la digestion, relâche les intestins constipés, et facilite la circulation parfaite du sang dans toutes les parties du corps.

Mme C. Meadows, de Clarksburg, Ont., nous écrit : "Pendant des années, j'ai été incommodée par des maux de tête et des étourdissements, et j'étais constipée. On me conseilla d'essayer Burdock Blood Bitters. Je n'ai pris que trois bouteilles de cette médecine, et je me sens maintenant comme si j'étais complètement guérie. Je peux sincèrement certifier que B.B.B. est la meilleure médecine que j'aie jamais employée."

Burdock Blood Bitters, s'est établi pendant 35 ans une réputation sans rivale, comme remède pour toutes les dérangements venant de la constipation des intestins.

Fabriqués seulement par The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont. (No 5)

605 STE CATHERINE EST. COIN MONTCALM.

Vallières

LUNDI

Nous ferons, dans tous les Départements, une

GRANDE VENTE A

19c

Voyez nos Vitrines et suivez la Foule.

19c Lundi Matin a 8.30 Hres 19c

L'Exposition du Corset "BINNER"
Continuera toute cette Semaine

L'envoyée spéciale des manufacturiers et l'experte corsetière, Mademoiselle Burleigh, se tiendra toute cette semaine dans le département des Corsets.

Elle préside à l'Exposition Spéciale et à la Vente des derniers Modèles de Corsets "Binner" pour le printemps, elle serait heureuse d'avoir l'occasion de familiariser les Dames de Montréal et des environs, avec les mérites supérieurs et les perfectionnements dictés par l'hygiène combinés de façon à faire de ce Corset le type sans rival, à des prix approchants, dans le domaine du Corset.

La demande croissante en faveur des Modèles de "Binner" par les Dames habillées à la mode et aux goûts raffinés constitue une preuve suffisante de la supériorité de ces magnifiques Corsets sur toutes les autres marques. Prenez vos dispositions pour un essayage spécial cette semaine.

L'expédition de tous les Corsets est gratuite.

PARIS KID GLOVE STORE
Phone Up 1068
140 RUE PEEL (Près de l'Hotel Windsor)
293-4

QUELLE BELLE CHEVELURE!

Pour faire Repousser et Recolorer les Cheveux gris sans les Teindre.

Grâce à un procédé simple, agréable et peu coûteux, on peut maintenant empêcher de blanchir, empêcher de tomber, faire repousser et redonner aux cheveux gris et à la barbe leur vraie couleur naturelle, soit blond, châtain, brun ou noir, à tout âge et dans tous les cas. Le plus souvent, quelques jours suffisent pour détruire les pellicules ainsi que les démangeaisons du cuir chevelu. Cette précieuse découverte a été faite par le Dr Prosse, de Paris, France.—Elle a été consacrée par deux mémoires acceptés par l'Académie de Médecine de Paris, qui lui a donné le nom de LUXURINE du Dr Prosse.—Tout le monde peut en faire l'essai gratuitement, il suffit d'envoyer vos noms et adresse avec 10c pour distribution et vous en recevrez un traitement suffisant pour prouver son infaillibilité.—Adressez : DR PROSSE, Dépt. 62, Montréal.

327 Boulevard St-Laurent
Près Ste-Catherine

La Cie Grothé

533 Rue Sainte-Catherine
Près Amherst

Marchands en Gros et en Détail de Vaisselle, Verrerie, Coutellerie, etc.

PROFITEZ SANS PLUS DE RETARD DES

OCCASIONS EXTRAORDINAIRES

Que nous offrons pour quelques jours encore, afin de liquider notre surplus de stock à des escomptes variant de 10, 20 et 33⅓ p. c.

10% D'ESCOMPTE Sur tout notre magnifique stock de verre taillé, cristal de Bohême, comprenant bols à punch, plats à l'eau, plats à salade, plats à céleri, carafes et autres objets très utiles comme cadeau.

20% D'ESCOMPTE Sur tous nos services à dîner, de $25.00 à $100.00 ; aussi sur toutes nos lignes spéciales de porcelaines françaises, autrichiennes et allemandes.

Magnifique ligne de services à gibier et à poisson superbement décorés et de première qualité.

33⅓ % D'ESCOMPTE Sur tous nos vases exotiques très appropriés à la décoration du "living room", toutes variétés en cristal irrisé, faïence, dessins orientaux, comiques, classiques, valant $1.00, réduit à 67 cents.

Aussi vases japonais en relief valant $12.00, réduit à $8.00.

Nous offrons également cette réduction de 33-1-3 pour cent sur toutes nos statuettes en bisque et nos échantillons de porcelaine, comprenant plats à céleri, crêmiers et sucriers, rail plates de faïence, plats à mayonnaise, plats à olives, plats montés en porcelaine, etc.,

Ne manquez pas cette superbe occasion d'acheter des cadeaux utiles pour les futurs mariés.

MAGASINS OUVERTS LES LUNDIS ET SAMEDIS SOIRS.

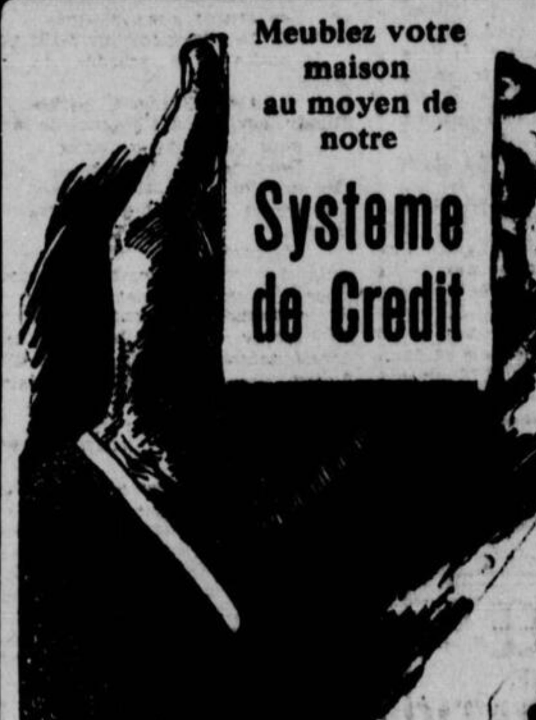

Meublez votre maison au moyen de notre

Systeme de Credit

WILDER

Marchand de Meubles

Il n'y a pas de meilleur temps qu'à présent pour acheter des

MEUBLES Désassortis

A DE GRANDES REDUCTIONS

Sets de Chaises de Salle à Diner

Magnifiques chaises en quart de chêne solide, sièges recouverts en véritable cuir, 5 petites chaises et une grande, fauteuil spacieux. Rég. $35.00. Très spécial **$19.69**

Carpettes Artistiques sans Envers

Nous n'avons que 100 de ces carpettes artistiques dont la demande est si grande. Elles donnent une excellente durée, et sont spécialement appropriées pour chambres à coucher, salles de couture, boudoirs. Nous en avons une ligne particulièrement jolie dans les nouveaux dessins et coloris. Vous y gagnerez à voir les suivantes:

3 x 3 verges. Rég. $4.95, pour $3.65
3 x 3½ verg. Rég. $5.85, pour $4.28
3 x 4 verges. Rég. $6.60, pour $4.86

WILDER'S Limited

292 Rue Ste-Catherine Ouest.

Près du Square Philipps. Commandes par la poste promptement exécutées.

MINARD'S LINIMENT
THE GREAT INTERNAL & EXTERNAL REMEDY FOR MAN & BEAST
Price 25 cts.
MINARD'S LINIMENT CO LIMITED
YARMOUTH, N.S.

Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltd
m-i-o

FERRONNERIES GENERALES

FOURNAISES DE TOUTES SORTES

Fournitures Générales pour Aqueducs

VALVES

ENGINS A GAZOLINE

GROS ET DETAIL.

I. L. LAFLEUR LIMITEE
302-306 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Avant et Après

Remarquez attentivement quelle apparence ont vos vêtements quand vous les envoyez ici. Faites la même chose quand vous les recevez. Vous croirez que vous avez reçu un nouveau complet par suite d'une erreur de votre tailleur.

R. Parker & Co.,

Teinturiers et dégraisseurs, Montréal, Qué., 620 rue Ste-Catherine Ouest, 292 rue Notre-Dame Ouest, 340 rue Ste-Catherine Est.— Uptown 4106 et 4107.

SPECIFIQUE DEVINS

[illegible]

GUERISON GARANTIE

NOUVELLES

Les nouvelles de la maison Lefebvre sont toujours d'une importance vitale, et un guide recommandable sur les moyens de réduire le coût de la vie. Surveillez nos annonces, lisez les offres du samedi, elles sont la clef des occasions spéciales qui sont toujours à l'ordre du jour à notre établissement.

6 JOURS — LA MAISON — 6 JOURS

L. M. LEFEBVRE

396 RUE RACHEL

ORCHESTRE

Durant toute la semaine prochaine, afin de rehausser l'éclat de ces ventes extraordinaires, nous nous sommes assurés le concours d'un orchestre de premier ordre, qui vous fera entendre un choix de jolis morceaux qui vous feront passer de joyeux instants tout en vaquant à vos affaires d'achats. Venez rendre visite à notre établissement, visiteurs comme acheteurs seront également les bienvenus.

Demandez nos billets de commerce, ils vous donnent droit à des cadeaux.

Le mercredi et le jeudi soir nous fermons à 6 hrs.

Ouverture du magasin à 8 heures précises a.m.

Venez dès les premiers jours afin d'éviter les foules.

Lisez attentivement tout ce que cette annonce renferme et vous réaliserez des avantages incalculables.

Toutes les principales lignes de tramways conduisent à notre magasin.

Nous livrons les commandes dans toutes les parties de la ville.

Venez donner une commande d'essai.

A notre magasin vous aurez une satisfaction garantie.

OCCASIONS D'OR
GARNITURES A GAZ

Becs à gaz (Burners) renversés, val. rég. 45c, pour	28c
Becs à gaz (Burners) droit, val. rég. 20c, pour........	14c
Manteaux à gaz (mou) pour lumières renversées, valant 15c, pour......	9c
Bons manteaux à gaz (Job), val. rég. 7 1-2c chacun, durant cette vente...	4c
Manteaux spécial L. M. Lefebvre à 10c, qualité de 15c, durant cette vente de réductions 3 pour...	22c
Demandez notre marque spéciale "Durable" qualité de 20c et plus que nous vendons régulièrement 15c, durant cette vente, 2 pour 24c, pas moins de 2.	
Globes à gaz Blanc, pour lumière Auer, se vendant partout 15c et 20c, pour cette vente colossale, chacun	10c

UNE VENTE GIGANTESQUE

Une brillante vente a bon marché préparée avec la connaissance de vos besoins, connaissance acquise par de longues années d'affaires faites avec grands succès, commencera lundi matin, à 8 hrs, pour se continuer durant six jours consécutifs.

Tout le public Montréalais devrait se donner rendez-vous à notre magasin pour bénéficier des grandes réductions de cette vente gigantesque.

Un coup d'œil sur les Prix Ci-dessous :

1 Beurrier en crystal, val. rég. 20c, pour cette vente.	12c
1 doz. assiettes à diner ou à soupe 7", val. 75c, pour	51c
1 doz. petites assiettes en crystal pour confiture, valant 40c, pour........	29c
1 grand plat à viande, val. rég. 75c, pour...	52c
1 beau grand pot à tabac en grès, val. rég. 25c, pour.	15c
1 grand pot à l'eau, 2 pintes, val. rég. 25c, pour.......	14c
1 beau crachoir en porcelaine, val. rég. 45c, pour...	29c
1 beau crachoir en grès val. rég. 25c, pour...	17c
1 beau pot à l'eau en crystal, 2 pintes, forme carré, val. 50c, durant cette vente......	33c
1 belle carafe à liqueur, val. rég. 30c, pour...	15c
1 plat en pierre blanche rond, val. 35c, pour...	23c
7 doz. assiettes en pierre blanche, grandeur de 6", val. 60c, pour......	47c
1 douze assiettes en pierre blanche, grandeur de 5", val. 55c, pour	42c
1 beau plateau pour gâteaux à 19c et	27c
1 douz. soucoupes blanches, val. 30c, pour	16c

VERRERIES 3 PRIX SPECIAUX

1 douz. verres à liqueurs, val. rég. 60c., pour cette vente extraordinaire 38c. la douz.

1 douz. verres à bière, grandeur 4" à la bouteille, val. 70c., pour cette vente sans précédents, 47c. la douz.

1 douz. verres pour chartreuse, val. rég. 90c., durant cette vente, comme avantage spécial, 59c. la douz.

Ces prix sont pour la quantité annoncée seulement, c'est-à-dire pas moins que la douzaine.

Pour Messieurs

Notre comptoir des tabacs est des plus complets. Si vous voulez économiser venez faire vos achats ici. Cigares, cigarettes, tabacs en paquets tous ont été réduits.

1 lb. bon tabac canadien, (coupé) val. 30c p....	23c
Tous les tabacs à 5c le paquet, durant cette vente extraordinaire, nous les vendrons 6 pour	25c
1 Bte. cigares Pec-Top val. $2.25 pour	$1.82 1-2
1 Bte. Bons cigares, val. $1.25 pour	97c
2 paquets cigares Colombia val. 15c chacun pour.	25c

Nos prix sont plus bas que partout ailleurs. Nous avons un des plus beaux assortiments de la ville dans les Globes à gaz, pour lumière droite, renversée ; globes de "4" etc., etc.

C'est la Fortune qui vous Parle par la Voie de Notre Rayon de l'Epicerie

10 lbs sucre Blanc, p..................	43c
10 lbs cassonade pour..............	41c
1500 lbs de peanuts française, valant 12c pour	9c
2 lbs du meilleur crèmerie, pour...	56c
1 Boite lait condensé de 10 c, pour	7 1-2c.
1 sceau graisse pure, 20 livres, valant $3.60 pour ...	$3.19
1 Boite poudre à pâte Ocean, 1 lb, valant 25c partout pour	12c
1 lb. noix mélangées, valant 25c pour......	16c
1 lb. sucre érable, valant 12c pour	9c
1 Boite pois vert Canadien, valant 12c pour...	9c
1 Sac fleur, 7 lbs, Ogilvie ou Five Roses, valant 35c pour..	23c
50 sacs fleur O'Gilvie ou Five Roses, 25c lbs, val. $1, pour..	84c
1 Bouteille eau Vichy, valant, 20 cts pour...	13c
3 boites fèves vertes, pour	22c
1 grand flacon cornichons, valant 35c pour...	21c
5000 lbs biscuits, village Chanteclerc, valant 8c pour ..	6c
3 paquets Quaker Oats, pour...	25c
1 paquet fleur avoine Ogilvie, 5 lbs valant 30c pour ...	20c
1 boite fèves au lard, 3 livres valant 12c pour...	10c
1 bouteille Sauce H. P. pour...	17c
1 bouteille thé Bœuf, valant $1.00, pour...	71c
500 bouteilles huile Olive pur, 1ère qualité, chaque bouteille dans une boite, vendu partout 30c, et 40c et 75c, pour 22c. 32c et	62c
6 lbs fleur Avoine pour	17c
6 lbs fleur Blé pour	17c
20 lbs sucre granulé, le meilleur, dans un sac de coton, valant $1.15, pour	99c
1 lb. raisin pouding pour	9c
1 lb. raisin table, pour 15c et	23c
1 sceau confiture, 50c pour	38c
1 Flacon Olive, pour	9c
1 Doz. poudre B. pour	44c
1 Doz, Savon B., pour	70c
1 Doz, Savon Comfort, pour ..	53c
1 Doz. Savon L. M. Lefebvre, pour......	47c
1 Doz. chocolat "Fry", pour .	42c
1 Doz, bonne Sardines, pour ..	47c
500 boites pois, mi-fin Dupras et Clermont, 15c pour	13c
450 boites pois Français, Petit valant, 12c pour	10c
1 Bl. Haricots vert, valant 12 cents pour	10c

Offres Spéciales au Rayon des Liqueurs

1 bout. vin Dubonnet, $1.00 prix......	87c.
1 bout. Amer Picon, p.	65c.
1 bout. Gordon ou London dry Gin, $1.00, p. . .	72c.
1 bout. Booth Old Tom Gin......	72c.
1 bout. Seagram Rye, $1.00, prix......	83c
1 bout. Whisky Wiser, 75c., pour......	49c.
1 bout. Brandy Hennessey ou Martel, p... ...	$1.08
1 bout. Brandy Marie - Brizard, p....	88c.
1 bout. Rhum Diament ou White Ball, p....	72c.
1 bout. Brandy Lucien Foucault, p....	99c.
1 bout. liqueurs d'or, p.	99c.
1 bouteille vin Gingembre, pour...... ......24 et	34c.
1 pinte Brandy, p. 93c. et......	$1.13
1 bout. vin St-Michel, p.	69c
1 pinte Brandy ou Scotch, val. 75c., p......	44c.
1 bout. Brandy Medecinal, val. $1.50, p....	$1.17
1 bout. Brandy Dufoure, val. 75c., p....	59c.
1 bout. Sloe Gin, p....	99c.
1 pinte Rye, p....	70c.
1 pinte vin Canadien, p.	22c.
1 bout. vin sauterne, p. 15c. et......	29c.

S'il vous faut des Remèdes Patentés venez les acheter chez L. M. Lefebvre

1 bout. Sirop Ginceng, val. 35c, p.......	25c.
1 bout. Warner's Safe Cure, val. 80c., p.......	70c.
Father John's, $1, p.	80c.
Horlick Malt Milk, p. 42c. et......	82c.
Salsepareille Bristol, 90c., pour......	70c.
Ayers A. Hair Vigor..	70c.
Selgalactogene de Jolivet, $1.00, p....	73c.
1 bout. pilules rouges de Blaud de 100, val. 25c. pour...	19c.
1 boite Onguent Bel-Pa, val. 30c., p.......	23c.
1 bout. Crème Oriental, val. $1.25, p....	$1.05
1 boite pilules Rouges ou Moro, val. 50c., p.......	29c.
1 bout. sirop Figue, 50c., pour......	45c.
1 bout. Pains Celery Compound, val. 75c., pour	65c.
1 bout. Sirop Sœurs ...	11c
2 bout. sirop ou cachets Demers, pour	25c
1 bout. Burdock B. B. 75c, pour	68c
1 bout. Lydia Pinkham, $1, pour	71c
1 bout. Sirop Mathieu, val. 35c, pour	23c
1 bout. eau Riga, 25c p.	19c
1 bout. Carnine Lefrancq, pour $1.52 et...	$2.97
1 bout. Hemoglobine des Chiens, $1.25 pour ...	$1.09

Livraison Spéciale

Nous apprenons à nos clients que toutes commandes données par téléphone étant pressées, seront exécutées et livrées de suite, depuis quelques temps nous avons deux garçons attachés à l'établissement qui peuvent partir 5 minutes après la commande donnée pour la livrer, pourvu que ce ne soit pas trop lourd pour porter en tramway ou à pied.

Dites bien votre adresse et ce que vous désirez.

Une bonne nouvelle pour nos clients de St-Vincent de Paul

D'après une récente décision, à l'avenir nous livrerons les commandes à St-Vincent de Paul, tous les quinze jours, soit le mercredi et jeudi, nous commencerons dès mercredi de cette grande semaine fructueuse en avantages de tous genres. Toutes les familles de St-Vincent de Paul devraient sans en excepter une seule, nous donné une commande d'essaie. Tous les avantages vous sont données. Téléphonez, ou écrivez nous, et nous irons vous livrer les commandes payables chez vous.

AVIS

N'oubliez pas nos numéros de téléphone :
Tél. Bell St-Louis 2595 et 2596, connectant à tous les rayons.
Tél. des Marchands, 1930

AVIS

Nous tenons à informer les marchands - détailleurs que nous leurs ferons des prix spéciaux.
Demandez le commis No. 3.

Collection à Prix Réduits d'Articles Indispensables

1 morceau savon à barbe William, val. 10c, pour ..	5c
1 grosse boite poudre de riz bien parfumée, val. rég. 15c, pour ..	7½c
2 boites cure-dents en bois, pour ..	5c
3 gros morceaux savon castille, val 10c, chacun pour ..	25c
1 boite poudre Roger et Galet, val. partout 50c, pour ..	30c
1 bte savon Baby's Own, val. 30c, p	25c
1 bout. Lotion Pivert, val. partout $1.00, pour ..	71c
Poudrettes pour la poudre de riz à 5c, 10c et ..	15c
Brosses à dents à 5c, 10c et ..	15c
1 grande bouteille eau de floride Lenman & Murray, val. 50c pour ..	37½c
Crème Simon val. rég. 50c, pour ..	33c
Savonnettes à partir de 7½c jusqu'à	57c
1 grande boite papier à lettre en toile, val. 25c, pour ..	19c
1 belle boite papiers à lettre val 20c, pour ..	12c

MARCHANDISES EMAILLEES

Le maître passe, mais ses œuvres demeurent. Il en sera ainsi de cette belle collection de marchandises à réductions qui ne durera que 6 jours, mais les prix auxquels nous les laissons partir établiront un record de prix réduits qui vivra toujours.

Pour la semaine prochaine, nous offrons un lot de marchandises émaillées "Seconde", à des prix qui étonneront tous nos clients. Nous ne pouvons énumérer les prix, vu le manque d'espace, mais venez voir l'installation de nos tables, vous y trouverez un grand assortiment à la portée de tous les bourses.

200 vases de malades (Bed Pans) val. rég. $1.50, pour	99c
65 Bains - marie émaillés bleus, à 41c, 61c et ...	48c
2000 soupières, avec anses, manches, émaillées bleue et blanc et gris, etc., etc.	
500 balais à 2 cordes, val. 28c, pour	19c
1000 balais à 4 cordes, val. 35c pour	23c

Nous avons tout l'assortiment complet d'articles pour cuisine, ménage, etc., tels que ferblanterie, coutellerie, émail, articles en bois, moulins à laver, planches à laver et à repasser, etc., etc.

RAYON DE LA MUSIQUE

Un choix considérable de morceaux de musique, nous sont arrivés, que nous mettrons en vente la semaine prochaine, il va sans dire que nos prix seront extrêmement bas. Cette collection renferme les plus jolies compositions des grands maîtres, morceaux, chansons, romances, mélodie, etc., etc.

LE MONUMENT EDOUARD VII

LISTE DE SOUSCRIPTIONS

M. Georges Hadrill (Edifice du "Board of Trade), secrétaire honoraire du Comité chargé de recueillir des souscriptions pour l'érection d'un monument à la mémoire du feu roi Edouard VII, accuse réception des souscriptions suivantes :

Wm. McKibbin, $2.50.

W. H. Scroggie Ltd. W. H. Scroggie, $5 ; Lace Dept., $1.65 ; dépt. des étoffes à robes, $1.05 ; dépt. des manteaux, $1.30 ; dépt. des soies, 46c ; dépt. de la chaussure, 75c ; ferronnerie etc., $.05 ; articles en cuir, 45c ; office générale, $1.35, merceries, 30c ; dépt. des chapeaux, 90c ; dépt. de la musique, 20c ; dépt des petits articles, $1.15 ; dépt. de librairie, 70c ; dépt. de lingerie blanche, 75c ; épicerie, $2.30 pharmacie, 35c ; tapis, $1.10 ; dépt. des bas, 50c ; gérants de départements $6.70 ; total, $28.00.

Abner Kingman, $10 ; Mme Abner Kingman, $5.

Bureau de D. McGill : D. McGill, $2 ; H. Filion, $1 ; G. R. W. Notman, $2 ; B. L. Stickler, $1 ; E. Soulière, 50c ; T. J. McKurg, $1. total $7.50.

Employés de Mussens Ltd.: A. G. Nutter, $1 ; E. J. F., 25c ; E. L. C. $1 ; P. O'R., 25c ; D. H. Junod, 25 ; E. J. H., 25 ; T. T., 25c ; W. R. Young, 25 ; M. Winslow, 25c ; J. W. Brunton, 25 ; G. M. B., 25c ; H. E. P., 25 ; H. B. W., 25 ; N. I. M., 25c ; W. L. Scott, $1 ; P. E. Brougham, 25c ; G. Marser, 25 ; M. Stronger, 25 ; M. McCormick, 25c ; Walter Molson, $1 ; Jas. P. O'Reilly, 25c ; S. R. Smith, 25 ; D. G. MacPherson, 50c ; G. Helleken, 25c ; R. E. Johnson, 35c ; A. H. S., 25 ; J. C., 25c ; M. J. McC., 25c ; T. Mansfield, 25c ; W. H. C. M., $1 ; W. B. 25c ; Cash 75. total, $12.85.

Banque de la British North America. H. Stikeman, $10 ; J. Elmsly, $5 ; J. B. Mackenzie, $5 ; J. Anderson, $5 ; Un Ami, $2.50 ; P. D. Knowles, $2.50 ; J. L. Ford, $1 ; A. G. Dunn, $1 ; T. D. Cairns, $1 ; R. St Asher, $1 ; G. P. Mackenzie, $1 ; J. G. Scott, $1 ; G. B. Snell, $1 ; L. Grant, $1 ; J. P. R. Macrae, $1 ; E. W. D. Wilson, $1 ; G. W. Hutchins, $1 ; H. A. Wagstaffe, $1 ; M. Mackenzie, $1 ; C. M. Mabeu, $1 ; A. Crozier, $1 ; H. E. Hodgson, $1 ; J. M. Bosthwick, $1 ; A. E. McAllen, $1 ; A. C. Abernethy, $1 ; J. N. R. Simpson, $1 ; H. P. Black, $1 ; Saml. Lawrence, $1 ; J. W. Jones, 50c ; H. P. Thornhill, $1 ; C. Brooke Hunt, $1 ; A. Moffitt, 50c ; F. Kerr, 50c ; C. C. McQueen, 25c ; R. E. Robinson, 25c ; M. Sicotte, 25c ; J. McDavitt, 25c ; E. Denmann, 25c ; A. J. Hodgskin, $1.00 ; W. K. Kearns, 25 ; G. M., 25c ; J. W. Spears, $1.50 ; E. G. Ellis, $1.50 ; E. Dickie, $1 ; J. Hunter, jr., $1 ; R. L. Wilson, $1 ; C. W. Charratt, $1 ; J. Black, $1 ; H. S. Grindley, $2.00 ; H. Johnson, jr 50c ; A. P. Bond, $1 ; E. J. W. Williams, $1 ; C. W. Ismay, $1 ; Un Ami, 25c ; Un Ami, 25c ; Un Ami, 25c ; O. R. Rowley, $2 ; J. W. Taylor, $0 ; total, $75.50.

Ecole du dimanche de l'église "Good Shepherd", $3.00.

Gutta Percha & Rubber Mfg Co.: W. H. Galt, $5.00 ; L. E. A. Cholette, $2.00 ; M. Gibb, 25c ; A. Claudius 25c ; A. E. D., 25c ; Noral Dare, 25c ; Jane Champion, 25c ; M. L. G., 25c. total $8.50.

G. F. C. Smith, $5.00.

Gilmour Bros. & Co. : A. E. Horsnell, $1.00 ; J. L. G., jr, 50c ; W. F. Kerwin, 50c ; G. Bertrand, 50c ; Mlle J. E. Morrison, 25c ; P. J. Jennens, 25c ; H. M. McLaren, 50c ; Mlle K. Phelan, 25c ; W. P. Watson, $1.00 ; Mme V. Ross, 25c ; G. Hughes, 50 ; R. Spenser, 25c ; R. Pearce, 25c ; H. Monette, 50 ; Will. Parson, 50c ; M. O. L. Gilmour, $5 ; W. B. Gilmour, $3. Total, $15.00.

Mlle Scott, $10 ; Mlle Jean Scott, $10; Mlle Katherine Scott, $10.

John C. Greene & Co—Wm. A. Reid, $1.00 ; J. J. Dempster, 50c ; P. A. Brabant, 50c. Total $2.00.

C. H. Johnson & Sons Ltd. — Chs. Johnson, $1.00 ; Stanley Johnson, $1; W. Shaw, 25c ; G. Conroy, 25c ; J. Hulme, 50c ; R. Hopkinson, 50c ; C. H., 50c ; A. Charbonneau, 25c ; J. Charbonneau, 25c ; O. Charbonneau, 25c ; A. Valade, 25c ; O. Valade, 25c; E. Boyer, 25c; E. Bertrand, 25c; H. Montreuil, 50c; J. Bélisle, 25c; C. Ladouceur, 25c; E. Beaulieu, 25c, E. Dion, 25c; H. Delaunais, 25c; O. Leduc, 25c; E. Sabourin, 50c; A. Métivier, 25c; L. Sabourin, 25c; E. Martin, 25c; F. St-Maurice, 25c; A. Cherrier, 25c; N. V. Newall, 15c. Total. $9.65.

Office J. & T. Bell, Ltd., $3.90 ; A. O'Brien, 10c; H. E. Johnson, 10c; T. Hénault, 10c; R. Roprella, 10c; J. Marcoux, 25c ; R. D. Gahan, $1.00 ; Gaudette, 10c; Jack, 10c; O. Fontaine, 10c; N. Perry, 10c; Palmer, 10c; Forgue, 10c; Beaudry, 10c; Dougherty, 10c; Dougherthy, 10c; Viau, 25c ; Raymond, 10c; Guy, 10c; J. Gray, 50c; Roulston, 10c; Burgess, 10c; Ewing, 10c; Laurie, 10c; Chartrand, 10c; Mlle N. Flanagan, 10c; Riding, 10c; Shaw, 10c; A. H. Horne, 50c ; E. Quartermaid, 10c; A. Paradis, 10c; P. G. Scullion, 10c. Total $9.00.

The Imperial Oil Co. — H. J. S., 25c; E. Vanier, 25c; G. Dickinson, 25c; F. M. B., 10c; J. P. Chapdelaine, 25c; C. H. D'Amour, 25c; A. Bourdon, 25c; A. A., 10c; R. R. Beaudoin, 25c; J., $1.00 ; F. E. Nevill, $1.00 ; J. F. H., 25c; W. V., 25c; P. C., 25c; J. P. B., 25c; M. M. P., 25c; H. C. P., 25c; T. D. L., $1.00 ; Un ami, 25c; H. S. F., $1.00 ; E. A. X., $1.00 ; G. T. R., $2.00. Total, $11.45.

Phœnix Bridge & Iron Works, Ltd.— J. R. Howard, $5.00 ; W. Ross, $1.00; P. Murphy, $1.00 ; A. Massey, $1.00 ; J. G. Poole, 50c; R. C. Jones, 50c ; W. J. Pansay, 50c; H. A. Whittey, 50c; L. MacDonald, 50c; Jas. Beatt, jr., 50c; P. J. Hayes, 50c; Mlle Archambault, 25c; Mlle Germain, 25c ; J. Ash, 25c; B. Norton, 25c; E. Malo, 50c; G. E. Léonard, 50c; A. Sicotte, 50c. Total, $14.00.

Empl. Wight & Esdaile — John Boyd, 25c; C. T. Walpole, 25c; A. Brunini, 25c; N. MacMillan (Mlle), 25c; Olive Kir Kham (Mlle), 25c. Total, $1.25.

The Montreal Electric Co. Ltd. —W. Murphy, $1.00 ; W. C. Studer, $1.00 ; J. Pellow, 25c; G. Collinson, 25c; N. F. Bissonnette, 25c; P. Elliott, 25c ; F. A. Newbury, 25c; A. W. C., 25c ; A. D. Noble, 91.00 ; V. M. Paule, $1.00; W. Lindsay, 25c; W. Scott, 25c ; T. Filiatrault, 25c; J. R., 25c; J. Ulley, 25c; J. Craddock, 25c; E. H. Mason, 25c; Geo. Mason, 25c ; Ed. Vinethurst, 25c; G. M. M., $1.00 ; W. B. S., $1.25. Total, $10.00.

Mme K. T. Heneker, $4.00 ; Lady Hingston, $10.00 ; M. Allen, 25c ; Théo. Doucet, $5.00.

Peden & McLaren — Peden & McLaren, $5.00 ; G. W. W., 25c; W. J. M., 25c; Arthur Morel, 25c; Chs. Clarke, 25c; A. M. W., 25c. Total, $6.25.

G. Ross Robertson & Sons, $5.00 ; W. A. Ralston, $3.00.

The Canada Cold Storage Co. Ltd. —R. P. McLea, $5.00 ; S. O. Hartley, $1.00 ; Jas. M. Kerr, 50c ; R. Leblanc, 50c ; A. Ward, 25c ; A. Leslie, $1.00 ; A. E. Burgses, $1.00 ; T. Parsons, 50c ; J. C. Singleton, $1.00 ; A. Allan, 50c ; F. Brown, 25c ; Jas. Allan, 25c. Total, $11.785

Commercial Union Assurance Co., Ltd. — J. McGregor, $5.00 ; Cash, 50c ; B., 50c ; W. B., 25c ; G. H., 25c ; W. L., 25c ; E. N., 25c ; C. G. T., 25c; F. C. M., 25c ; F. E. Y., 25c ; A. B., 25c ; S. G., 25c ; C. L., 25c ; N. D., $1; J. P., 25c ; J. E. B., 50c ; G. D., 25c ; J. N. D., 25c ; J. M., 25c ; O. S. B., 25c ; M. C. H., 25c.—Total, $11.50.

LA PATRIE et ses employés—L. J. Tarte, $2.00 ; Eug. Tarte, $2.00 ; J. N. Chevrier, $1.00 ; O. Mayrand, 50c ; U. Arby, 50c ; J. A. Roy, 50c ; J. O. Boulanger, 25c ; Léop. Houlé, 25c ; Chas. Sylvestre, 25c ; J. Mousseau, 25c ; Henri Comte, 50c ; J. O. Cossette, 25c ; Geo. Latour, 25c ; A. S. Brodeur, 25c ; Ch. Pelletier, 25c ; Geo. Quéry, 25c ; R. Hénault, 10c ; J. Lecompte, 25c ; A. Casse, 10c ; J. O. Cartier, 25c ; A. P. Beaudry, 25c ; O. Thériault, 15c ; J. Desrochers, 15c ; E. Laurence, 15c ; H. Renaud, 10c ; Victor Laperrière, 10c ; F. Rousseau, 10c ; H. Lauzon, 10c ; P. Marcoux, 25c ; Jos. Garant, 10c ; H. Barrette, 10c ; Art. Dupuy, 25c ; W. A. Gilbert, 10c ; E. Corbin, 10c ; G. Sévigny, 10c ; Jude Leblanc, 10c ; J. Smith, 25c ; V. Trempe, 10c ; C. P. Bélair, 10c ; G. Boyer, 10c ; L. E. Boucher, 10c ; N. Boyer, 10c ; P. Massicotte, 10c ; A. Davignon, 10c ; H. Paquette, 10c ; P. Laperrière, 10c ; E. Poirier, 10c ; S. Alarie, 25c ; Lottinville, 10c ; P. Charbonneau, 10c ; R. Charbonneau, 10c ; A. Dubois, 5c ; Ed. Bastien, 5c ; A. Grignon, 10c ; La Gatien, 10c ; E. Meunier, 10c ; — Robert, 25c ; Alb. Simard, 25c ; W. A. Jolicoeur, 25c ; Eug. Monette, 25c ; R. L. de Brumath, 25c ; E. Lavery, 25c ; L. La Tulippe, 25c ; L. Larocque, 25c ; A. Boulé, 10c ; L. H. Duclos, 25c ; P. Gosselin, 25c ; A. Garon, 5c ; G. H. Bourgoin, 25c ; O. Valois, 15c ; C. Grignon, 15c ; C. Bélanger, 10c ; H. Godbout, 10c ; M. L. Beauvais, 10c ; D. Picard, 25c ; D. Sarrault, 25c ; B. Lalime, 25c ; F. J. Shields, 25c ; S. Mills, 25c ; B. Séguin, 25c ; E. Quesnel, 25c ; J. De Carufel, 25c ; L. Grignon, 10c ; G. Charlebois, 25c ; C. Giguère, 25c ; A. Godbout, 25c ; J. N. Perrault, 25c ; Ovide Parent, 25c ; MM. Déry, 10c ; Hébert, 10c ; Brazeau, 10c ; Lauzon, 10c ; Lewis, 10c ; Authier, 10c ; Valade, 10c ; Bleau, 10c ; Smith, 10c ; Sanscartier, 10c ; L. Amyot, 10c ; G. Cherrier, 5c ; H. Royal, 10c ; J. Angers, 10c ; P. Jolicoeur, 10c ; P. Prendergast, 25c ; Théo. Tanguay, 10c ; Alb. J. Goyette, 10c ; E. Burelle, 10c ; S. Roger, 25c ; B. Brière, 25c ; W. Lottinville, 10c ; A. Gauthier, 10c ; E. Saucier, 25c ; E. Chabot, 25c ; J. Frigon, 25c ; F. Marchand, 25c ; J. O. Guilmette, 25c ; A. Mathieu, 25c ; A. Chartier, 25c ; J. E. Mathieu, 25c ; C. E. Derome, 10c ; A. Bruneau, 25c ; G. Paquette, 10c ; L. Bruneau, 25c ; H. Tardif, 25c ; A. Morin, 25c. — Total, $26.95.

Par R. W. Shepherd — R. W. Shepherd, $5.00 ; J. Sullivan, $1.00 ; H. W. R. Shepherd, $1.00 ; Mme D. H. Leech, 50c ; Mme R. W. Shepherd, $1.00 ; Hugh B. Leech, 25c ; Mlle Jeannette C. Van D., 50c. — Total, $9.25.

F. D. Monk, $25.

Collège Bas Canada, $25.

L'équipage de l'Empress of Ireland, $38.55.

Holt, Renfrew & Co., Ltd., $10 ; John H. Holt, $10.

Clyde Iron Works — W. J. C. White, $2.00 ; W. P. Cassidy, 50c; J. Goodfellow, 50c; J. Seery, 50c; J. Ross, 50c; Wm. Currie, 50c; Wm. Dougherty, 50c; Jos. St-Onge, 50c; A. Gorman, 25c; S. Prendergast, 25c; A. Prevost, 25c. Total, $6.25

The Canada Iron Corporation Ltd — Edg. McDougall, $1.00; F. G. O'Grady, $1.00 ; W. F. Parsons, $1.00, J. G. Kilpatrick, $1.00 ; J. J. Drummond, $1.00 ; E. E. Gridewill, $1.00 ; C. J. Gowan, $1.00 ; F. J. Mate, 50c; M. E. Beckitt, 50c; E. L. Bourke, 50c ; A. D. Nesly, 50c; W. G. Johnston, 50c; D. P. Blakely, 50c ; J. Davis, 25c ; W. D. Mackinzie, 25c ; E. G. Lina, 50c ; J. B. Giles, 50c ; G. Symonds, 10c ; F. Blakely, 10c; H. G. O'Brien, 25c ; A. R. Elvins, 25c ; E. Grégoire, 25c ; E. Bennett, 50c; M. Eells, 25c; N. McPherson, 25c; M. R. Ross, 50c ; F. Geo. O'Grady, 25c ; R. A. Scott, 50c ; H. Sanctuary, 25c. Total $14.70.

Dominion Messanger & Signal Co— F. S., 50c ; J. Rosenberg, 25c; A. Wooderson, 25c; C. Lecomte, 25c; H. Jodoin, 25c; J. Wale, 25c; M.J. Zimmerman, 25c; W. R. Lambert, 25c; R. H. Lewis, 25c, C. G. Burnett, 25c ; Sam. Walker, 25c; G. Rutenberg, 25c ; J. Campbell, 25c; J. Scott, 25c ; O. Chavet, 25c; S. R. Rowley, 25c, P. Ransom, 25c ; G. Maynard, 25c ; M. Hocks, 25c; B. Milrot, 25c; T. Filiatrault, 25c; A. B. M., 25c ; Geo. L., 25c ; R. Osler, 25c; E. N. Y., 25c ; Dwendenberg, 25c. Total, $7.00.

The Canadian Bronze Co., Ltd.— P. R. Diamond, $5.00; T. A. Harp, $1.00; H. Payne, $1.00 ; W. T. Robertson, $1.00 ; Robt Herron, 50c ; Alb. Keys, 50c; A. E. Wright, 25c; J. Dufour, 25c; A. West, 50c; F. Wiest, 50c; Eug Emond, 25c; F. Bruce, 50c; Wm. George, 50c; J. J. Edwards, 50c; F. McDonnell, 25c; H. Hedge, 25c; Ben. Bell, 25c; Denis Maher, 25c; Wm. Smith, 25c; Geo. Humble, 25c; J. Smith, 50c; Geo Hollett, 50c; Ch. Bond, 25c; H. King, $1.00 ; J. Goyer, 50c; Geo. Gingall, 25c; F. Robson, 25c; Robt. Stacey, 25c ; B. George, 25c ; M. Kinns, $1.00, Ch. Finnigan, $1.00. Total $14.25.

N. M. Holden, $1.00 ; A. E. Gladu, 50c ; A. Campbell, 50c; F. Frenette, 50c.

A. J. Wilson et employés — A. J. Wilson, $1.00 ; W. Brown, 50c ; J. Langdon, 50c ; A. Blake, 50c ; W. White, 50c ; H. Conquest, 50c ; F. Bevin, 50c ; J. Waitt, 50c ; G. Harman, 50c ; F. King, 25c; F. Audette, 50c. Total, $5.75.

Les Employés du C.P.R. (Buffet) — Wm McGuire, 25c; F. Swan, 25c; J. Guard, 25c; M. Hansen, 50c; F. S. Wellman, 50c; A. B. Lohman, 25c ; E. B. Thomson, 50c; J. O. Stump, 50c ; R. Hughes, 50c ; J. Smyth, 50c; Wm. Crane, 50c, H. Clarke, 50c ; W. M. Collins, 25c ; G. Johnson, 50c; A. Lalonde, 25c ; W. Pope, 50c; J. Casey, 50c; C. B. Baxter, 50c; G. Tooke, 50c; R. Knowles, 50c; T. B. Nash, 40c ; C. S. Morrison, 25c ; F. Vanaserther, 50c ; Jas. Findley, 50c ; A. J. Capner, 50c; G. Frost, 50c ; A. Gettins, 50c; W. Vernon, 50c, P. Morrison, 50c; E. G. West, 50c; F. Abbers, 50c; P. W. Ford, 50c; P. Lalonde, 25c ; A. Barrick, 25c ; A. Klaitz, 50c; E. C. Potter, 25c; J.A.Turtle, 50c; W.J. Brevitt, 25c, J.Bonet, 50c; F.J.Clark, 50c ; E. Bone, 25 ; J. Ramsdale, 25 ; C. Bingham, 25 ; J. Wallison, 50c ; L. Rinetti, 50 ; H. Biles, 50 ; J. MacLead, 50c ; A. Maynard, 50c ; A. Heatly, 50 ; A. Remington, 50 ; A. Bonenfant, 50c ; R. Thomson, 50 ; C. Mallon, 50 ; F. Batt, 25c ; W. Lapierre, 25c ; U. Sodlin, 25c ; H. Hayback, 25c ; P. Gartland, 25c ; A. Deemarteau, 50c ; C. Campbell, 25c ; S. Vineberg, 50c ; J. Greenberg, 50c ; F. Stanley, 25c ; J. A. Forsyth, 25c ; R. Fisher, 25 ; W. Taylor, 25c ; J. Pernold, 25c ; H. Fowler, 25c ; total $27.40.

Wm. Evely et Employés : Wm. Evely, 50c ; S. T. M., 25c; J. M. Garret, 25c ; E. C., 25c ; A. Johnson, 25c ; H. Lalondé, 25 ; A. Aubray, 25c ; H. Atkinson, 25c ; R. Scott, 25c ; C. Hutt, 25c ; J. Dearn, 25c ; R. Moores, 25c ; A. Beaulne 85c; total $3.50.

Dominion Express Co. : V. T. R. Vickers, $3.00 ; J. A. Boswell, $3 ; W. A. Clark, $3 ; J. Wilson, 50c ; J. H. Thomas, 25c ; A. Desaulniers, 25c ; H. A. Rutley, 50c ; R. L. Carwell, 25c ; W. Marthall, 25c ; N. H. Bardwell, 25 ; R. J. Heiller, 25c ; F. L. Rousseau, 50c ; S. A. Wardom, 25c ; H. St-Clair Duncan, 25c ; P. Trepanier, 25c ; C. Greadorex, 25c; J. F. McGowan, 25c ; P. Cummins, 25c ; T. Clernings, 25c ; J. C. Richard, 25c ; A. L. Robert, 25c ; G. E. Davidson, 25c ; E. Savard, 50c ; A. Lamoureux, 25c ; F. Date, 50, P. G. Donnelly, 50c ; M. A. Woodborne, 50c ; S. A. Walcot, 25c ; E. Lamb, 50c ; H. V. Mowell, 50c ; L. D. Oakley, 50c ; E. S. Stocker, 25c ; J. Deeks, 25c ; P. Mitchell, 25c ; Jas. Tweedie, 25c ; P. C. Cummins, 50c ; P. L. Smith, 25c ; F. H. Janney, 25c; C. Gludley, 50c ; C. Benson, 50c ; W. H. Irvine, 25c ; F. Sunderland, 25c ; C. Sobay, 25c ; H. T. Mountain, 25c ; H. Beckett, 25c ; W. Herr, 50c ; G. A. Mills, 25c ; R. J. McDonald, 25c ; D. Doody, 50c ; W. Johnstone, 50c ; J. Waddell, 25c ; A. Ramsay, 25c ; W. Williamson, 25c ; Wm. McNicoll, 25c ; P. Plante, 25c ; R. J. Kerr, 50c; G. A. Mills, 25c ; R. J. McDonald, 25c ; D. Doody, 50c ; Wm. Johnstone, 50c ; J. Weddell, 50c ; M. Ramsay, 25c ; N. Williamson, 25c ; Wm. McNicoll, 25c ; R. Plante, 25c ; R. J. Kerr, 50c ; J. H. Manton, 50c ; J. R. Martin, 50c ; J. B. Sutherland, 50c ; P. W. Walcott, 50c ; V. Ruttan, 50c ; E. N. Abbott, 25c ; T. J. Palmater, 25c ; E. H. Giroux, 25c, A. C. Hay, 25c ; C. F. Raymond, 25c ; W. Downey, 25c ; J. H. Ellison, 25c ; J. McCuaig, 25c ; F. Hogan, 25c ; J. Rooney, 25c ; F. Thornton, 25r ; T. W. Chaplin, 25c ; A. Hamilton, C. Coley, 25c ; A. V. Costers, 25c ; G. Rafferty, 25c ; A. Davidson, 25c ; N. J. Smith, 50c ; Geo. Salter, 25c ; J. Monoghan, 25c ; T. Burnett, 25c ; O. Driscoll, 25c ; F. Parr, 25c ; J. Cavanagh, 25c ; G. McKay, 25c ; N. Emo, 25c ; Richardson, 25c ; Halliday, 50c ; W. Virtue, 25c ; H. McKee, 25c ; Seybold, 25c ; Rodgers, 25c ; Eaglefields, 25c ; Barron, 25c ; A. Drummond, 25c ; E. Tremblay, 25c ; F. Barry, 25c ; W. Joyce, 25c; W. Kirkpatrick, 25c ; T. A. Young, 25c ; Wm. Adams, 25c ; T. D. Robinson, 25c ; R. L. Brener, 25c ; A. Thornton, 25c ; D. Laidlaw, 25c ; G. McArthur, 25c ; F. McNicoll, 25c ; H. Nicholls, 25c ; R. Barr, 25c ; J. L. Rielly, 25c ; A. Fisner, 25c ; C. Skend, 25c ; D. J. Muir, 25c ; H. S. Smith, 25c ; F. Tyler, 25c ; McPhte, Smith, 25c ; Tyler, 25c ; McPhee, 25c ; W. B. Finley, 25c; H. Gensen, 25c ; MacCogan, 25c; Murphy, 25c; Campbell, 25c; F. Affey, 25c; Balfour, 25c ; Geo. McRae, 25c; Fitzgerald, 25c ; Mallaire, 25c; J. Kerr, 25c; J. Coyle, 25c; G. R. Grenier, 25c; J. Méloche, 25c; U. Norton, 25c; F. McNicoll, 25c; W. Sullivan, 25c; W. Crichton, 25c ; S. Roper, 25c; J. McCusper, 25c; F. W. Carr, 25c; R. Weir, 25c; J. P. Demers, 25c; G. Warwick, 25c; J. L. Geet, 25c; S. E. Storr, 25c; N. J. McGuire, 25c; Titterton, 25c; W. O'Reilly, 25c; J. G. Bertie, 25c; W. Flake, 25c; L. Whelan, 25c; H. Waugh, 25c; Davidson, 20c; J. Giroux, 25c; Gardner, 25c; Prud'homme, 25c ; R. Morrison, 25c; McDougall, 25c; James 25c; Fourrier, 25c; A. Harrington, 25c; A. Jolif, 25c; Monagham, 25c ; C. Stapleton, 25c; McIntyre, 25c; F. Copping, 25c; Munroe, 25c; Wilson, 25c; Patenaude, 25c; T. O'Maara, 25c; Wagon Boys — Kerr, 10c; Murphy, 10c; Olren, 10c; Flynn, 10c; Flynn, 10c; Tremblay, 10c; McBurny, 10c; Whelan, 10c; Whitton, 10c ; Stapleton, 10c; Paul, 10c, Maguire, 10c ; Wells, 10c; Sullivan, 10c; Ironghton, 10c; Nightingale, 10c; Jones, 10c; Callagham, 10c; Whitton, 10c; Troughton 10c. Total, $58.70.

Grand total, $4,306.81.

DEMANDEZ CONSEIL
et Prenez

ABBEY'S
SALT

Abbey's Effervescent Salt

Les médecins le recommandent comme l'idéal laxatif et regulateur du foie.

25c et 60c
Chez les marchands

LE LINIMENT MINARD GUERI LA MALADIE.

COURRIER DE SAINT-JEAN

(Spécial à la PATRIE)

ST-JEAN, Qué., 11.—Le terme de la cour Supérieure de ce district s'est ouvert samedi, sous la présidence de l'hon. juge Monet et plusieurs avocats étrangers étaient présents. Jugement fut rendu dans une cause de Chevalier contre Roy et autres, hôtelier d'Iberville. Le demandeur avait pris une saisie-gagerie et une saisie-conservatrice pour un montant de $900 à lui dû comme loyer de l'hôtel Frontenac, à Iberville, et dommages. Les défendeurs ont prétendu que leur bail avec le propriétaire était fait pour un mois et ils avaient droit de quitter les lieux en donnant avis d'un mois.

L'action du demandeur fut renvoyée avec dépens.

—Le shérif Mayrand a reçu le mandat signé par le lieutenant-gouverneur autorisant le transport du jeune Horace Massé à l'asile Saint-Jean de Dieu. Le jeune homme fut donc conduit immédiatement par le grand connétable et il demeurera interné jusqu'à ce qu'il revienne à la santé.

COURRIER DE NICOLET

(Spécial à La Patrie)

NICOLET, 11. — A une séance du conseil de la paroisse de Nicolet, tenue à la salle Dufresne, M. Fortunat Proulx, a été réélu maire, à l'unanimité ainsi que les six conseillers, dont les noms suivent; MM. Omer Beaulac, J. Bte Bellerose, Evariste Dubuc, Elie Lemire, Achille Proulx, Théophile Roy.

—Les funérailles de Albert Fleurent, fils de M. Arsène Fleurent, décédé accidentellement le 3 courant, et dont la PATRIE samedi dernier donnait les tristes détails, ont eu lieu à 8 1-2, heures au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis du défunt, venus en foule par sympathie à la famille si cruellement éprouvée.

Nos sympathies à la famille, en deuil.

A une séance du conseil de la paroisse de Sainte-Monique, de Nicolet tenue lundi, M. Charles Milot, marchand, a été réélu maire, à l'unanimité du conseil.

UN VENDEUR DE COCAINE EST PRIS AU PIEGE

Les constables Daoust et Martin, chargés tout spécialement de mettre un frein à la fureur des cocaïnomanes, ont fait, jeudi après-midi, une capture qui leur fait grand honneur. Ils sont parvenus à mettre le grappin sur l'un des plus gros distributeurs qui soient: Thomas Doyle, âgé de 31 an, demeurant rue Roy. Il y a déjà longtemps que les constables surveillaient les agissements de ce dangereux individu. Jeudi ils lui tendirent un piège. Doyle tomba dedans, les yeux fermés. Ils le firent approcher par un jeune homme, qui, ils étaient positifs, parviendrait à acheter de la cocaine de l'indivdu. Ce qui avait été prévu arriva. Doyle vendit à l'agent des constables, et fut payé avec de la monnaie marquée tout spécialement par les intelligents limiers. Aussitôt le marché conclu Doyle fut appréhendé et conduit au poste No 4. On trouva sur lui toute une boite du dangereux poison, ainsi que les pièces de monnaie qui avaient été marquées. Le prisonnier, nous ont dit les constables, était un des plus gros, sinon le plus gros vendeur de narcotiques dans la ville de Montréal. Ce petit commerce lui rapportait énormément.

VERDUN NE PEUT PAS SERVIR DE DEPOTOIR POUR LA NEIGE

Jeudi après-midi la police de Verdun a cru devoir avertir les contremaîtres et les charretiers engagés par la ville de Montréal, pour l'enlèvement de la neige, que tant que Verdun ne serait pas annexé, Montréal ne pourrait pas se servir de cette place comme dépotoir pour la neige. Cet avis aux contremaîtres a suffi, et, hier soir, Montréal faisait transporter plus loin, la cabane du gardien de cet endroit.

Plusieurs voyages de neige avaient été transportés sur les terrains de Verdun, depuis quelques-jours.

Une Bonne Santé, voilà le But

que vous visez — ou ce devrait l'être — et le premier comme importance. Ayez et gardez une bonne santé et vous travaillerez avec espoir — vous trouverez que la vie en vaut la peine ! vous vous lèverez après des nuits de sommeil réparateur — vous aurez de l'énergie et de l'ambition, — vous connaîtrez le contentement. Si vous êtes en mauvaise santé ou en mauvaise condition, voyez ce que les

BEECHAM'S PILLS

peuvent faire pour vous. Vos aliments auront bon goût et vous nourriront mieux — vos intestins seront réguliers et votre système nerveux corrigé. Tout votre système en bénéficiera et vous comprendrez pourquoi des milliers de personnes ont trouvé que les Pilules Beecham arrivent au but et le

Touchent à Tout Coup

Préparées seulement par Thomas Beecham, Lancashire, Angleterre. Vendues partout au Canada et aux E.-U. d'Amérique. En boites de 25c.

LES TOUX QUI TUENT

La Bronchite entraine la Consomption

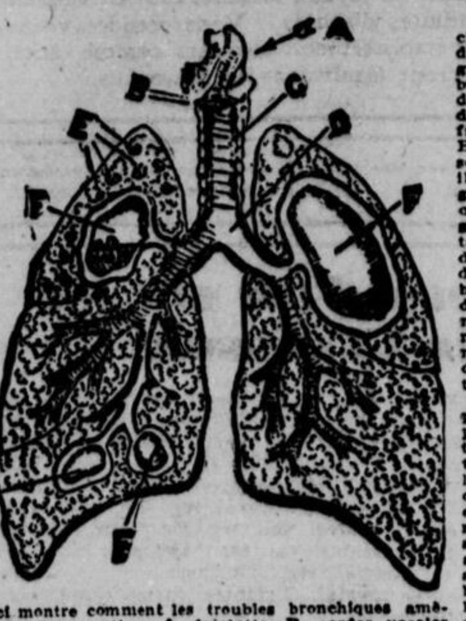

Ceci montre comment les troubles bronchiques amènent la Consomption. A. épiglotte. B. cordes vocales C. canal d'air. D. tubes bronchiques, — inflammation desquels est une chose terriblement dangereuse. E. ulcères des poumons. F. cavités formées par les ulcères rongeant les tissus, — le résultat des troubles bronchiques non traités.

Si vous avez une toux bronchique, cherchez à la guérir dès maintenant. Ne la négligez pas davantage. Les troubles des bronches sont presque de la consomption. A moins de les enrayer, ils deviennent fatalement de la consomption. Bien que ceux-ci ne se traduisent que par une toux irritante ils sont des éléments très dangereux et très décevants. Le chatouillement dans votre gorge, l'essouflement persistant, le fréquent soulèvement du phlegme, sont des indices d'inflammation sérieuse, des tubes bronchiques. Ceux-ci conduisent directement aux poumons. Si les troubles que vous ressentez augmentent, les germes doivent forcément entrer dans les poumons; il est trop tard alors.

Ne vous laissez pas décevoir par l'idée que votre mal se passera. Ne vous laissez pas tromper par des remèdes patentés. Ne vous découragez pas lorsque des médecins vous déclarent que la toux bronchique est incurable. Il est vrai que le médecin ordinaire est impuissant à la guérir. Il n'y a qu'un spécialiste, un homme qui a approfondi le cas, qui est capable de le faire, après avoir eu l'expérience de milliers de cas de cette nature.

Laissez-moi guérir votre toux bronchique. Je suis à même de le faire. J'en ai guéri un nombre incalculable. J'ai eu des cas très sérieux devant lesquels d'autres traitements n'est pas un traitement d'essai c'est untraitement absolument sûr, absolument garanti. Lecteur, êtes-vous septique? Ecrivez-moi de suite et apprenez ce que je peux faire pour vous. Depuis vingt-cinq ans, j'aiétudié, traité et guéri des troubles bronchiques. Ma méthode diffère des autres. Elleest basée sur mes découvertes scientifiques personnelles. J'ai dépensé ma vie à laperfectionner. Cela ne vous coûtera rien pour vous renseigner. Je serai heureuxde vous donner

Une consultation et un avis **GRATIS**

Voici quelques symptomes ordinaires des troubles bronchique.

Avez-vous des glaires?
Votre voix est-elle enrouée?
Toussez-vous la nuit?
Prenez-vous facilement froid?
Etes-vous engorgé?
Avez-vous une toux sèche?
Vous ressentez-vous d'un mal de poitrine?
Respirez-vous parfois difficilement?
Avez-vous de la difficulté à avoir la gorge libre?
Toussez-vous parfois au point d'étouffer?
Expectorez-vous le matin des glaires?
Votre gorge semble-t-elle se consumer?
Vous sentez-vous plus mal en temps humide?
Vous sentez-vous des chatouillements dans la gorge?
Toussez-vous parfois au point de vous étrangler?
Eprouvez-vous un chatouillement dans le fond de votre gorge?

Répondez oui ou non à ces questions, écrivez lisiblement votre nom et votre adresse le long du pointillé et écrivez à **Sproule, spécialiste d'hygiène**, 271 Trade Building, Boston. Il vous donnera un avis salutaire, absolument gratis au sujet du traitement à suivre dans votre cas.—Ecrivez en français ou en anglais.

J'étudierai soigneusement votre cas et vous enverrai les renseignements les plus précieux. Laissez-moi vous montrer ce que je ferai pour vous absolument gratis. Vous pouvez avoir confiance en ce que je vous dis. Si je considère que votre maladie est incurable, je vous en ferai part. Durant mes années d'expérience je me suis fait un point d'honneur de ne jamais traiter un cas incurable. La Consomption réelle n'est pas susceptible de guérison, les troubles bronchiques traités convenablement le sont. Veillez-y dès maintenant avant qu'il ne soit trop tard. Ne perdez pas un temps précieux—écrivez aujourd'hui.

NOM ....

ADRESSE ....

....

LA BONNE ROUTE

Ce qui se passe dans Ontario.— Les taxes que payent les cultivateurs pour l'amélioration des chemins

L'acte de la province d'Ontario relatif à l'amélioration des chemins permet aux conseils de comtés de prélever des fonds au moyen d'une taxe annuelle ou de l'émission d'obligations remboursables en trente ans.

Sur une dépense totale de $150,000 pour la construction ou l'amélioration du réseau de routes d'un comté, la province paye $50,000 et le comté $100,000. La somme que doit payer annuellement un comté sur $100,000 remboursables en trente ans, à 4 pour cent d'intérêt, s'élève à $5,783.

Dans les comtés dont l'évaluation est de $10,000,000 environ, tels que ceux de Welland, Lincoln, Brant, Dufferin ou Haldimand, la taxe qui devrait être imposée pour le paiement annuel de $5,783 serait inférieure à six-dixièmes par mille dollars, soit, pour une ferme évaluée à $3,000, $1.80 par an ; et dans ceux dont l'évaluation est d'environ $15,000,000, tels que Carleton, Hastings, Norfolk, Prescott et Russell, Renfrew ou Victoria, la taxe, pour une ferme de la même valeur, serait de $1.20 seulement.

Le propriétaire d'une ferme de $3,000 d'un comté dont l'évaluation est de $20,000,000, comme Dundas, Stormont et Glengarry, Durham et Northumberland, Elgin, Ontario, Essex ou Leeds, ne paierait que $0.90 ; dans les comtés de Bruce, Grey, Kent, Lambton, Perth, Oxford ou Waterloo, évalués à $25.'000,000, la taxe serait de $0.75, et dans ceux de Huron ou de Middlesex, évalués à $35,000,000, elle ne dépasserait pas $0.50.

Comme nous l'avons dit plus haut, le gouvernement de la province d'Ontario accorde une subvention égale à la moitié de la somme prélevée par le comté. Si celui-ci fournit $200,000 pour l'amélioration de ses chemins, le gouvernement versera $100,000. Dans ce cas, naturellement, la taxe serait doublée.

Les chiffres ci-dessus nous sont fournis par le Rapport sur l'amélioration de la voirie d'Ontario pour 1910, rédigé par M. W. A. McLean, ingénieur civil.

Quoi qu'on en dise en certains quartiers, il est difficile de croire que la majorité des habitants de la province de Québec ne seraient pas prêts à payer, comme ceux de maints comtés d'Ontario, des taxes aussi légères pour avoir l'avantage de posséder de bonnes routes, si le système en vigueur là-bas était adopté ici. Il y a sans doute des gens très arriérés dans notre province, comme chez nos voisins d'Ontario, d'ailleurs ; mais pour qui a suivi les conférences commencées, il y a quelques semaines, il est évident que nombre de cultivateurs seraient prêts à payer non seulement des taxes annuelles de $0.50 à $1.80 ou davantage, mais à faire, même, des sacrifices pour l'amélioration des routes dont ils ont tant besoin.

Ivrognes Guéris Secrètement

Toute femme peut le faire chez elle—cela ne coûte rien pour l'essayer.

Toute femme au monde peut sauver quelque ivrogne.

Enfin il ne boit plus, jamais! Un traitement sans goût et sans odeur, absolument sûr, recommandé de tout coeur par les apôtres de la tempérance, peut être donné secrètement par toute dame, dans le thé, le café ou la nourriture; effectif dans son oeuvre silencieuse;—Le désir effréné des liqueurs disparait dans des milliers de cas à l'issue de l'ivrogne, et contre sa volonté. Essaierez-vous un tel remède si vous pouvez le mettre à l'épreuve gratuitement? Alors envoyez le coupon ci-dessous pour avoir un paquet gratuit aujourd'hui.

Coupon pour paquet d'essai gratuit

Dr J. W. Haines Company,
988 Glenn Bldg., Cincinnati, Ohio.

Veuillez m'envoyer, absolument gratis, par le retour de la malle dans un paquet ordinaire, de sorte que personne ne puisse savoir ce qu'il contient, un paquet d'essai du Remède d'Or, afin que je sache si ce que vous en dites est vrai sous tous les rapports.

Nom ....
Rue ....
Ville .... Etat ....

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT DE MANITOBA

WINNIPEG, 11 — La treizième session de la Législature manitobaine, s'est ouverte jeudi. Les grandes questions qui doivent y être discutées sont la règlementation du trafic des liqueurs et l'extension du système de propriété publique pour les élévateurs à grains et pour le téléphone.

Le discours du Trône exprime le regret qu'il n'y ait eu aucune entente de conclue, sur la limite des frontières provinciales. Il fait allusion à l'acquisition des téléphones par le Gouvernement ainsi que de celle des élévateurs à grains, et, annonce un système de développement pour les bonnes routes. Il est aussi longuement question de subsides plus élevés pour les écoles ainsi qu'une éducation plus recherchée.

VAINE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Des cambrioleurs ont tenté de pénétrer avec effraction, jeudi soir, dans la demeure de M. J. A. Wright, 306 de la rue Sherbrooke Ouest, en brisant un carreau de la cave. Malheureusement pour eux, le bruit réveilla les occupants de la maison, ce qui dérangea les bandits au point de les faire déguerpir à toutes jambes. Quand les hommes de police du poste No 8 arrivèrent sur les lieux, tout était revenu à l'ordre, mais de bandits, pas plus que sur la main.

SUICIDE D'UN GARCON DE QUINZE ANS

(Service spécial à la PATRIE)

WEST LINCOLN, Verm., 11.—Lewis Miner, âgé de quinze ans, s'est suicidé. Il s'était procuré une carabine qu'il plaça sous son menton; il attacha à la gachette une corde qu'il se noua au pied, et s'expédia ainsi dans l'éternité.

CHANGEMENTS SCOLAIRES

LA COMMISSION ROYALE, DANS SON RAPPORT PRESENTE AU GOUVERNEMENT, N'APPROUVE PAS L'IDEE DES COMMISSIONS PAROISSIALES ET RECOMMANDE LA CREATION D'UNE COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE ANGLAISE INDEPENDANTE.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 11.— Le manque d'espace ne nous a pas permis de publier hier le texte du rapport que la Commission Royale Scolaire, composée de l'hon. sénateur R. Dandurand, du Dr J. C. Kennedy et de M. l'abbé Perrier, a déposé devant le gouvernement.

Ci-dessous nous donnons le texte intégral de cet intéressant rapport:

Votre Commission, après avoir délibéré, en est arrivée aux conclusions suivantes:—

Elle rejette l'idée de la division en commissions scolaires paroissiales de la présente commission de la cité de Montréal, attendu que l'administration de la dite commission a donné pleine et entière satisfaction aux contribuables, surtout au point de vue de la distribution des écoles.

Votre Commission se déclare en faveur de la fusion, en une seule école, de toutes les municipalités scolaires comprises dans les limites actuelles de la cité de Montréal, et ce pour les raisons suivantes:

RAISONS D.ORDRE FINANCIER.

1o.— Les municipalités naissantes, malgré une taxe scolaire qui s'élève jusqu'à 65 et 75 cents, (soixante-cinq et soixante et quinze) en certains endroits, n'ont pas l'argent nécessaire pour avoir des écoles convenables et payer un nombre suffisant de professeurs.

Les immeubles y ont peu de valeur.

Ce sont des quartiers ouvriers.

Ces municipalités, de plus, sont presque complètement privées du produit de la taxe des neutres.

Cette taxe des neutres, comme on le sait, est la taxe payée par les compagnies à fonds social qui ne sont pas censées avoir de caractère religieux.

Cette taxe est distribuée aux catholiques et aux protestants au prorata du nombre des enfants qui fréquentent les écoles.

Comme ces compagnies à fonds social sont partout situées au centre de la ville, dans les limites, par conséquent, de la municipalité scolaire de la cité de Montréal, il s'en suit que c'est la commission scolaire de la cité de Montréal qui a la très grosse part de ces taxes.

Les autres commissions scolaires comprises dans les limites actuelles de la cité de Montréal, n'en touchent presque rien.

Voilà pourquoi la commission scolaire de la cité de Montréal a, pour sa part, plus de revenus que les trente ou trente-cinq autres commissions qui se divisent le reste du territoire de la cité de Montréal.

Prenons le quartier centre, ou la paroisse de Notre-Dame: les propriétés y ont une valeur énorme, et pourtant ce quartier n'a que peu d'écoles à construire, à cause du petit nombre d'enfants qui habitent ce quartier d'affaires.

Actuellement, les petites municipalités scolaires, celles qui ont le plus besoin, ne profitent pas de l'immense taxe provenant de ces riches quartiers. C'est un système injuste et anormal que celui qui maintient une telle inégalité.

Votre commission sait que beaucoup de municipalités scolaires, déjà bien organisées, voulant conserver leur autonomie, demandent à rester indépendantes, mais elle croit que, dans une question de cette importance, il faut se placer au point de vue de l'intérêt général.

L'individualisme outré finit par nuire au bien public, au progrès de la société.

2o. Montréal est la seule ville au monde qui laisse subsister dans ses limites, plus de trente diverses commissions scolaires. C'est ce qui fait que les citoyens d'une même ville paient, pour la taxe scolaire, les uns 25 cents, les autres 40 cents, d'autres enfin 60, 65 et 75 cents.

Pourquoi ces taxes différentes ?

Et c'est précisément ceux qui paient le plus de taxes qui ont les écoles les plus pauvres.

L'annexion rendrait la taxe uniforme et diminuerait le coût de la perception de cette taxe, qui se ferait, pour toutes les municipalités scolaires, comme elle se fait maintenant pour la commission de la cité de Montréal, c'est-à-dire en même temps que la taxe municipale.

Avec le système actuel de municipalités scolaires indépendantes, il faut une perception séparée pour chacune des municipalités ; d'où autant de secrétaires-trésoriers à engager, autant de loyers de bureaux à payer, autant d'autres dépenses à encourir.

3o. Avec une seule commission, la construction des écoles coûterait moins cher.

Aujourd'hui, chaque construction d'école est une expérience que fait chaque municipalité scolaire.

" Une grande commission scolaire —comme le disait si justement Monsieur le juge Lafontaine,— mettrait à l'étude le problème de la meilleure construction au point de vue du moindre coût et au point de vue des besoins actuels de l'enseignement. Les expériences coûteuses seraient évitées. Les frais d'entretien des écoles seraient diminués. Des employés, engagés à l'année, verraient à l'entretien de ces écoles."

RAISONS D'ORDRE PEDAGOGIQUE

1o.—Puis, dernière considération très importante, quand on voudrait introduire, dans les écoles, une réforme quelconque, soit au point de vue sanitaire, soit au point de vue pédagogique, on n'aurait pas à s'adresser à trente corps différents.

2o.—Avec l'annexion, on aurait une meilleure distribution des écoles. On ne serait pas gêné par les lignes de division des paroisses.

Sous le système actuel, les écoles sont toujours ou presque toujours construites au centre de la paroisse, et les enfants qui habitent aux confins, ont de grandes distances à parcourir pour s'y rendre.

C'est un inconvénient, et ça peut constituer un danger quand il y a des voies ferrées à traverser.

3o. — On aurait de meilleures écoles et de meilleurs commissaires.

Une seule commission pourrait entreprendre la construction d'écoles primaires supérieures, qui seraient des écoles intermédiaires entre les écoles primaires proprement dites et l'école des Hautes Etudes Commerciales et l'Ecole Technique, choses que ne peuvent faire, dans les limites respectives de leur territoire, des commissions scolaires séparées :

"Une commission centrale permettrait de prolonger le cours d'études de nos élèves jusqu'à l'enseignement professionnel... Notre système d'enseignement manque de suite. Il s'y trouve des lacunes qu'il faut compléter." (Dr Cléroux).

4o. — Une commission centrale ferait bénéficier toutes les écoles de l'expérience et des lumières des visiteurs qui feraient une spécialité de la pédagogie.

Il y a des problèmes nouveaux qui se présentent tous les jours et qu'il faut résoudre ; tels que travaux manuels, enseignement ménager, culture physique, hygiène, œuvres post-scolaires, etc., etc.

Il faut suivre les progrès de l'enseignement qu'on voit se réaliser partout. Ces problèmes seront mieux solutionnés, ces progrès seront plus facilement réalisés au moyen d'une seule commission.

S'il faut que chacune de nos trente et une commissions mette à l'étude ces diverses questions et acquière séparément leur expérience, il s'écoulera bien des années avant que nous ayons des écoles dignes d'une ville de l'importance de Montréal.

Monsieur l'abbé Perrier exprime cependant l'opinion que les municipalités scolaires indépendantes ne devraient être annexées qu'avec leur consentement et il énumère, à l'appui de cette opinion, dans une note annexée à ce rapport, les raisons données au cours de l'enquête par les commissions scolaires indépendantes en faveur de leur autonomie.

Votre commission suggère que les contribuables et les pères de familles de chaque paroisse soient convoqués périodiquement, tous les deux ans, par exemple, pour choisir un représentant qui, de concert avec le curé, sera chargé de visiter les écoles et de faire toutes les représentations voulues à la commission centrale.

La convocation de cette assemblée se ferait par un avis publié dans les journaux ou par une annonce au prône de chaque paroisse.

Votre commission pour se rendre au désir exprimé par les catholiques de langue anglaise, recommande la création d'une commission scolaire indépendante de langue anglaise, laquelle s'étendrait à la cité de Montréal et à la banlieue.

Votre commission a raison de croire cependant que la fusion, en une seule, de toutes les municipalités scolaires, ferait disparaître la plupart des griefs de la minorité de langue anglaise.

Votre commission joint au dossier, pour votre information, la liste des grandes villes canadiennes et américaines. Toutes sont gouvernées par une commission scolaire unique. Les commissaires en sont nommés ou par le maire : New-York, Chicago, San Francisco, St-Paul, New-Haven ; ou par les juges des "Common Pleas" : Philadelphie ; ou élus par le peuple : St-Louis, Boston, Cleveland, Détroit, Minneapolis, Kansas City, Worcester, Fall - River, Toronto, Winnipeg, Vancouver.

Votre commission, en ce qui concerne le choix des commissaires d'écoles pour une ville comme Montréal, de plus de 500,000 habitants, croit que l'élection au second degré est préférable à ce système. L'élection au premier degré semble offrir plus de garanties de compétence et de stabilité dans l'administration. Votre commission suggère toutefois que le nombre des commissaires d'écoles soit porté de neuf à douze, et que les trois nouveaux commissaires soient élus directement par les catholiques de la cité de Montréal, tous les deux ou tous les quatre ans, en même temps que les commissaires municipaux.

Cette convocation aux urnes aura peut-être cet avantage d'intéresser plus directement les pères de familles aux questions d'éducation, lesquelles devraient être pour eux d'une importance primordiale. Les électeurs y trouveraient l'occasion de formuler leurs opinions, d'exprimer leurs vues sur toutes les questions tombant dans le domaine de la commission scolaire.

Cette modification, apportée au système actuel, n'est pas une innovation dans notre province, car, en dehors de Montréal et de Québec, c'est le système électif qui est en usage. Elle satisferait, dans une large mesure, les électeurs nombreux de la cité, qui, avant leur venue à Montréal, ont vécu dans les campagnes où fonctionne le système électif.

Votre commission croit que la modification suggérée donnerait satisfaction, dans une mesure raisonnable, au sentiment qui s'est manifesté au cours de la présente enquête, en faveur du mode électif.

Quant aux trois commissaires nommés par la cité de Montréal, Votre Commission suggère que le Conseil de Ville ait le droit de choisir ses représentants en dehors de son sein, s'il désire revêtir de mandat quelques contribuables spécialement qualifiés au point de vue pédagogique ou administratif.

Le tout humblement soumis,
R. DANDURAND,
Abbé PH. PERRIER,
Dr E. J. C. KENNEDY.

VINGT-CINQ ANS DE VIE CONJUGALE

M. ET Mme PLACIDE DAOUST SERONT FETES DEMAIN, A L'OCCASION DE LEURS NOCES D'ARGENT.

M. et Madame Placide Daoust célèbreront demain le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.

C'est pourquoi un groupe d'amis, ne voulant pas laisser passer inaperçu cet anniversaire, ont décidé de se réunir dimanche soir, au Majestic Hall, No 508 rue Guy, pour fêter ce joyeux événement. On présentera une adresse d'usage aux héros de la fête, on prononcera des discours, on leur présentera des souvenirs, etc. Ce sera une fête très agréable.

M. Placide Daoust est très connu dans le quartier Saint-Laurent ; le commerce d'épicerie qu'il tient au coin de l'avenue de l'Hôtel de Ville et de la rue Sainte-Catherine Est, depuis plus de vingt ans, ses titres d'ancien président de l'association des Marchands-Détailleurs de Montréal, de l'association des épiciers, du club liberal de Saint-Louis, etc., l'ont rendu depuis longtemps très populaire. Son affabilité et son dévouement pour tous auraient seuls suffi à étendre le cercle de ses amis.

M. Placide Daoust a épousé en 1885 Melle Rosanna Lefebvre. De ce mariage sont nés huit enfants, dont cinq garçons et trois filles.

Nous faisons à M. et Mme Placide Daoust nos meilleurs voeux de fête.

M. et Mme PLACIDE DAOUST, qui célèbreront demain, le 25ème anniversaire de leur mariage.

ON RECOMMENCERA L'EXPLOIT DE MCCURDY

(Service spécial de la PATRIE)

LA HAVANE, 11.—L'Aero - Club de Cuba annonce qu'il offre un prix de $5,000 à celui qui fera la traversée du détroit de Floride en aéroplane, de Key West à la Havane, entre le 5 et le 12 mars. Il y aura ensuite une semaine d'aviation à la Havane. Les aviateurs les plus fameux ont été invités et $15,000 seront donnés en prix.

Pendant l'Hiver, une Foule de Maladies Surviennent chez les Hommes

C'est que les Reins ne peuvent suffire au surcroit de travail qui leur est laissé

LES PILULES MORO

FORTIFIENT LES REINS ET ASSURENT AINSI LE MAINTIEN DE LA SANTE

Il est étrange de constater que les mois d'hiver, où généralement on se livre à un travail moins actif, où l'on reste davantage à la maison, où l'on bouge moins, sont ceux où l'organisme se fatigue le plus, se livre à un travail plus suivi et demandant le plus d'effort. C'est aussi l'époque où l'on doit plus lui venir en aide, si l'on veut que tout fonctionne bien et régulièrement.

La chose est cependant bien compréhensible. Durant les mois d'été où nous nous donnons du mouvement, l'expulsion des impuretés du corps, des déchets de nutrition, des poisons et des ferments qui encrassent le système, se fait en grande partie généralement sans effort spécial.

La transpiration, en particulier, qui résulte du moindre effort, entraine au dehors une grande quantité de ces impuretés. Tout le monde sait qu'une bonne transpiration naturelle est l'indice d'une bonne santé. Chaque gouttelette de sueur qui arrive à fleur de peau entraine avec elle quelque élément impur, dont elle débarrasse le corps.

En hiver, le défaut d'exercice, les jours froids et les nuits plus froides encore arrêtent ce procédé d'élimination naturelle.

Les impuretés ne pouvant sortir par la peau, sont obligées de sortir par une autre issue, et elles doivent être éliminées par le rein auquel incombe alors toute cette tâche. Les reins sont seuls à opérer cette élimination et ils ont beaucoup à faire. Pour qu'ils ne soient pas au-dessous de ce que l'on attend d'eux, il faut absolument leur inculquer de la force et de la vigueur.

Si le rein venait à faiblir à sa mission, ce serait l'apparition de nombreuses et graves maladies, les unes douloureuses, les autres mortelles et contre lesquelles on ne saurait trop se prémunir.

Soignons notre rein, tel est le prand principe de la santé en hiver.

Quand le rein va, tout va.

Pour fortifier le rein, le foie, les intestins, tous les organes éliminateurs, il n'est pas de remèdes plus propice, ni plus efficace que les Pilules Moro, le réconfortant par excellence, le trésor des jeunes gens débiles et des hommes épuisés.

Les Pilules Moro sont excellentes dans ces temps d'hiver où l'on ne prend pas suffisamment d'exercice, où les organes se rouillent et les éliminations se font mal, où l'organisme tout entier a besoin d'un bon encouragement et d'un vigoureux stimulant.

Elles réveillent l'activité des organes, développent la circulation, la digestion, la nutrition, suppriment les maux d'estomac, les maux de reins.

Les hommes épuisés et souffrants se trouvent particulièrement bien des traitements des Pilules Moro, qui leur donnent du sang et des forces.

M. Alphonse Gagnon, 58 rue Spring, ManchesterN. H.

"Je souffrais du rhumatisme depuis trois ans et, pendant des hivers, je ne pouvais ni travailler, ni marcher. Un médecin me soignait, mais le mal n'en persistait pas moins. Un jour, je me procurai des Pilules Moro; j'avais espoir qu'elles me feraient du bien, puisque chaque jour elles opéraient tant de guérisons. En effet, après quelques semaines, je fus mieux, les douleurs cessèrent, mes membres désenflèrent et prirent de la souplesse; j'acquis des forces et je pus enfin jouir d'une santé parfaite."

ALPHONSE GAGNON,
58 rue Spring, Manchester, N. H.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les hommes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Mesdames

CREME OZONE

Voulez-vous avoir un Beau Teint?

VOUS MESDAMES : Après un lavage ou un massage, une application de la célèbre CREME OZONE, rendra votre peau souple et veloutée, votre teint frais et naturel, fera disparaître boutons, têtes noires ou autres irruptions de la peau.

VOUS MESSIEURS : Employez la célèbre préparation sans acide, antiseptique, hygiénique et désinfectante.

CREME OZONE

Avant de vous raser, mêlez cette CREME au savon, et vous vous raserez comme par enchantement, tout en protégeant votre peau, lui laissant une souplesse incomparable.

CREME OZONE est en vente chez tous les pharmaciens et en usage dans les principaux salons de toilette.

Si votre fournisseur ne le tient pas, laissez-lui votre commande et demandez-lui de vous la procurer.

Ecrivez pour échantillons en donnant le nom de votre fournisseur.

The Mercantile Perfumery Co., Ltd.
Montmagny, Que., Can.
Dépot à Montréal, 346 St-Denis. Phone E. 1056
L. BELANGER, gérant

CREME OZONE

Messieurs

Nous Nettoyons
Souliers et pantoufles fantaisie de toutes sortes.

Nous Teignons
Souliers de satin de toutes nuances pour convenir à votre toilette.
Ayant obtenu la Médaille d'or.

British American Dyeing Co.
7 téléphones et bureaux.
11-14

ANNONCES DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

POUR EMBELLIR LA PEAU ET LE TEINT

Sans fard ou poudre de toilette ni aucun remède [illegible]

UNE BOUTEILLE D'ESSAI GRATIS

A tous ceux qui en font la demande, pour prouver que la plus vilaine peau peut reprendre et conserver toute sa blancheur, sa douceur et sa fraicheur de jeunesse et que le teint le plus basané peut redevenir et rester clair, velouté et couleur de rose. Qui que vous soyez, si votre visage est enlaidi, et si vous êtes ennuyé et affligé par des [illegible] des taches jaunâtres, du masque, des rousseurs, des pustules, points noirs, rides, la peau farineuse ou [illegible] acceptez donc notre offre. Aujourd'hui même, envoyez-nous vos noms et adresse, avec 10c pour frais de distribution, et nous vous l'enverrons [illegible] sans autre frais, une bouteille de ce célèbre embellisseur qui se nomme [illegible] DES DAMES ROMAINES, surnommé "Nourriture de la peau". Adressez [illegible] PER AND CO., Dépt. 66, Montréal. Le lait des Dames Romaines se vend [illegible] tout à 50c la bouteille, qui peut durer 4 mois.

Une Offre Spéciale de 60 Jours
POUR INTRODUIRE
Notre Nouveau Telescope Solaire

Breveté le 24 avril 1906.

Aucun Télescope possédant un oeil solaire n'a été vendu jusqu'ici moins de $8 ou $10.

Ce long et puissant télescope astronomique est pourvu d'un oeil ajustable muni d'une lentille solaire sombre. Avec ce merveilleux oeil solaire vous pouvez regarder le soleil carrément en face par une journée des plus chaude et des plus claire. Jamais auparavant un télescope muni d'un tel appareil ne s'est vendu moins de $8 ou $10. Cet oeil seul vaut plus que ce que nous demandons pour le télescope entier. Enlevez les lentilles de l'oeil solaire et vous avez un bon et pratique télescope pour les observations terrestres, etc.

Positivement, un si bon télescope ne s'est jamais vendu à ce prix. Ces télescopes sont faits par un des plus grands manufacturiers d'Europe, mesurent juste 12 pouces et s'ouvrent à plus de 3½ pieds en 5 secondes. Ils sont montés en cuivre, ils ont une plaque de sûreté en cuivre à chaque bout pour exclure la poussière, etc., avec de puissantes lantilles, polies et ajustées d'une manière scientifique. Ils sont garantis par le fabricant. Jusqu'ici les télescopes de cette grandeur se sont vendus de $5 à $8. Tous ceux qui vont passer quelque temps à la campagne ou au bord de la mer devraient se procurer un de ces instruments, et il devrait y en avoir un chez tous les cultivateurs. Les objets éloignés de plusieurs milles se rapprochent et on les voit avec une clarté étonnante.

AU-DELA DE 3½ PIEDS DE LONGUEUR
CIRCONFERENCE 5¾ POUCES.

PRIX SEULEMENT
$1.00
PAR EXPRESS
Par la Poste, Assuré
$1.20

Notre nouveau catalogue de fusils, etc., envoyé avec chaque commande. C'est une grande offre et vous ne devriez pas la manquer. **Nous vous garantissons satisfaction ou l'argent sera remis.**

Les taches mystérieuses du soleil.— Achetez notre télescope solaire pour les voir.

VAUT PLUSIEURS FOIS LE PRIX DEMANDE

The Saxon, New-York, 4 nov. 1905.

Kirtland Bros. & Co.,

Messieurs—J'avais apporté avec moi lors de mon récent voyage en Europe, un de vos télescopes solaires Excelsior, avec lequel j'eus le plaisir d'observer une éclipse de soleil. Dans le Tyrol autrichien les 4-5 du soleil avaient disparu.—Votre oeil solaire est une grande chose. Sa valeur en cette occasion fut bien plus grande pour moi que tout ce que j'avais dépensé pour le télescope. Tout à vous, L. S. HENRY.

PEUT COMPTER DES BESTIAUX A 20 MILLES DE DISTANCE

Je désire que tout le monde sache quelle satisfaction on obtient du télescope Excelsior. Notre ferme est située sur le point le plus élevé de l'endroit, à un mille au sud de la jonction des rivières Walnut et Arkansas. De chez nous, nous pouvons voir, à l'aide du télescope, dans la réserve indienne de Kansas, à près de 20 milles d'ici; nous pouvons compter les bestiaux et distinguer un cheval d'une vache; nous pouvons voir un grand ranch, 17 milles à l'est, qu'on ne peut voir à l'oeil nu; nous pouvons distinguer les couleurs et compter les fenêtres avec le télescope.

Vous remerciant cordialement, je reste votre tout dévoué,

F. G. PATTON, Arkansas City, Kan.

Nous avons des centaines d'autres lettres disant toutes sortes de bonnes choses sur ces télescopes.

AYEZ-EN UN ET ESSAYEZ-LES

Envoyez $1 par lettre recommandée, par mandat-poste ou par traite de banque, payable à notre ordre. Par la poste, envoyez 20c extra.

DOLLAR SPECIALTY CO.,
Dépt. L. A., 90 rue Chambers, New-York.

LE PETIT SEMINAIRE DE ST-BONIFACE ET L'UNIVERSITE NEUTRE

On nous communique de St-Boniface ce qui suit, en date du 6 février:

"C'est à tort que l'on a annoncé la construction d'un "Grand Séminaire" à St-Boniface, au coût de $250,000!

"Il ne s'agit d'abord que de construire un Petit Séminaire dont le coût, d'après les premiers calculs, ne dépassera guère $100,000 piastres, et puis, rien "n'est encore définitif", parce que c'est une question d'opportunité et d'argent, qui ne peut se régler en ce moment.

"En attendant, près de cinquante séminaristes de diverses nationalités sont installés dans le "local du premier collège, devenu depuis. "Ecole Provencher", laquelle a été remplacée par un édifice superbe bâti ailleurs aux frais de la commission scolaire de St-Boniface. Du modeste Petit Séminaire actuel, les élèves vont suivre les cours du collège de St-Boniface, dirigé par les RR. PP. Jésuites. Les élèves de langue française suivent le cours classique bilingue, les autres élèves suivent le cours classique exclusivement en anglais. On sait que le collège de St-Boniface forme avec les trois collèges protestants de Winnipeg, l'Université enseignante de Manitoba, et que les élèves peuvent y prendre leurs degrés universitaires.

"Or, il y a, en ce moment, une poussée puissante de la part de la jeune génération des gradués des collèges anglicans, presbytériens et méthodistes, de Winnipeg, pour rompre ce qu'ils appellent les entraves de l'instruction "confessionnelle" donnée jusqu'ici par les collèges, et pour fonder une université d'Etat enseignante qui serait le couronnement d'un système scolaire, élémentaire et secondaire neutre. Heureusement que le gouvernement Roblin s'est opposé carrément à ce mouvement si injuste à l'égard des collèges qui donnent depuis de longues années, et avec succès, l'éducation classique et universitaire, et, naturellement, les opposants politiques font de la question une machine de guerre contre le gouvernement local du Manitoba.

"Ce qu'il y a de regrettable, c'est que certains catholiques de langue anglaise, à Winnipeg, ont aussi prôné l'idée d'une université neutre où ils pourraient envoyer leurs fils pour le cours classique et universitaire, mais en les mettant dans une "maison de pension" sous la direction des RR. PP. Jésuites! On s'étonne que des catholiques sérieux aient pu songer à un tel système d'éducation neutre, alors que l'éducation classique et universitaire est actuellement donnée par les RR. PP. Jésuites, à St-Boniface. On a même parlé de la situation des gradués catholiques qui suivent en Angleterre les cours universitaires d'Oxford ou de Cambridge; mais la situation n'a pas de parité, puisque les catholiques d'Angleterre ne jouissent pas des mêmes privilèges que nous pour l'éducation universitaire. Au reste, le Saint-Siège ne fait que "tolérer", après bien des hésitations, ce qui se fait à Oxford et à Cambridge. Et puis, dans quel pays du monde, le Saint-Siège a-t-il permis aux catholiques d'abandonner l'éducation catholique classique et universitaire pour laisser leurs fils s'abreuver aux sources empoisonnées de l'éducation neutre? En tout cas, il y a des protestants sérieux qui, sans être opposés à une université d'Etat, sont cependant opposés au monopole universitaire, et favoriseraient des institutions ou collèges "confessionnels" (ecclesiastical) ou "privés", ayant le pouvoir de conférer les degrés universitaires.

"Quoiqu'il en soit, si, cependant, les catholiques de langue anglaise de Winnipeg désirent fonder, dès maintenant, même au détriment du collège St-Boniface, un collège exclusivement anglais à Winnipeg, alors que plusieurs de leurs enfants suivent en ce moment un cours classique "exclusivement en anglais" déjà établi depuis quelques années, (en 1906, dès qu'il y a eu un nombre suffisant d'élèves de langue anglaise) au collège de St-Boniface, il est évident qu'il ne peut s'agir que d'un collège catholique, où l'enseignement classique d'abord, puis, universitaire, sera donné par des maîtres catholiques.

"Au-dessus de la question de langue, et sans la détruire, il y a la question catholique qui prime tout.

Une Grande Medecine pour les Vieillards

Fruit-a-tives rend la force et la santé de la jeunesse

GRANDE LIGNE, Qué., 22 janv. 1910.

"Je recommande chaleureusement "Fruit-a-tives" à tous ceux qui souffrent de la constipation et de ses pénibles conséquences, les hémorroïdes — J'ai maintenant plus de 80 ans et j'ai souffert pendant plus de dix ans de la constipation et des hémorroïdes. J'ai essayé toutes sortes de remèdes, mais rien ne me guérissait.

Il y a environ quatre ans, je reçus un échantillon de "Fruit-a-tives". Après en avoir pris quelques doses, je sentis que "Fruit-a-tives" me faisait du bien. Comme on n'en vendait pas ici alors, j'écrivis à Ottawa pour en avoir plusieurs boîtes.

Après en avoir pris quatre boîtes, j'étais bien, mes intestins étaient réguliers, et les hémorroïdes avaient disparu."

N. JOUBERT.

En prenant une tablette de "Fruit-a-tives" une demi-heure avant les repas, —ou une ou deux au coucher, — les personnes âgées feront passer tous désordres de l'estomac, du foie et des reins.

"Fruit-a-tives", la fameuse médecine faite de fruits, a un effet doux et paisible, — elle est agréable au goût ; et en même temps il n'y a pas d'autre remède qui soit aussi efficace pour maintenir les vieillards en bonne santé.

50c la boîte, 6 pour $2.50. Grandeur d'essai 25c. Chez tous les marchands, ou envoyé, sur reçu du prix, par Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

LEA & PERRINS SAUCE

BY ROYAL WARRANT. BY ROYAL WARRANT.

La Worcestershire originale et authentique

"La Favorite Universelle"

Le piquant et la délicieuse saveur de la Sauce Lea & Perrins la protègent contre l'imitation aujourd'hui aussi bien qu'il y a 70 ans.

Achetez la sauce qui a fait connaître le nom de Worcestershire dans le monde entier —celle de Lea & Perrins.

J. M. DOUGLAS & CO.
Agents Canadiens
MONTREAL.
27

SAUCE WORCE
WORCESTERSHIRE
LEA AND PERRINS
WORCESTER AND NEW YORK
Lea & Perrins

QUALITES DE SUCRES

Tous les sucres ne sont pas pareils, si on les met les uns à côté des autres. Tout épicier connaît cela. Nous désirons que le consommateur le sache aussi. Insistez pour avoir le

SUCRE EXTRA GRANULE
Redpath

Vous aurez non seulement un bon sucre, mais le meilleur qu'il y ait sur le marché. La couleur blanche claire prouve la supériorité du sucre "Redpath."

Lorsque vous demandez du sucre, demandez le sucre en carrés Redpath de Paris en cartons à sceau rouge, à l'épreuve de la poussière, et à la livre.

The Canada Sugar Refining Co., Limited.
MONTREAL, CANADA.
Etablie en 1854 par John Redpath

EMS
KRÄNCHEN

CATARRHES

Guérissez-les en faisant usage de la célèbre eau Médicale, minérale

d'EMS

(Contrôle du Gouvernement Allemand)

Aussi remède souverain en cas de RHUMATISME, GOUTTE, ASTHME, GRIPPE, PLEURESIE, etc.

CONSULTEZ VOTRE MEDECIN

L'EAU DE TABLE PAR EXCELLENCE

En vente dans les principales pharmacies.

WUBBE, HAASE & CO., Agents généraux, MONTREAL.— 55 St-Frs.-Xavier. 8-11 Phone Main 7936.

MILLIONNAIRE ET EN MEME TEMPS GRAND PEINTRE

Il n'est jamais trop tard pour embrasser une carrière, pourvu que l'on se sente le feu sacré, et les exemples que nous citons ci-dessous doivent être un encouragement pour ceux que des conditions de fortune ou autres empêchent de se livrer à leurs aspirations.

Les nouvelles de Chicago nous apprennent, par exemple, que M. Burgess Buttler, millionnaire, philanthrope et courtier, de la société financière Buttler et frère, vient de révéler accidentellement son identité comme peintre et peintre de très grand talent, en exposant depuis deux ans, à l'Art Institute, sous la signature de Edward Burgess, des toiles qui ont été remarquées par les plus grands connaisseurs et pour lesquelles on a offert des prix fabuleux, sans recevoir de réponse, naturellement.

Ce millionnaire-artiste n'a commencé à étudier la peinture qu'à l'âge de 54 ans, et dans ses moments de loisirs, il a brossé des portraits et des paysages qui ont fort intrigué le monde artiste. On voulait savoir quel était l'artiste qui signait Edward Burgess et ne se souciait pas de livrer son incognito. On finit par le découvrir, ces jours derniers, et M. Buttler fut lui-même très étonné du très grand mérite que l'on accordait à ses essais qu'il n'avait faits que dans ses moments de loisirs.

L'antiquité nous offre des exemples identiques, pour ne citer que Caton, qui, à l'âge de 80 ans, commençait à apprendre le grec ; Sophocles avait le même âge lorsqu'il écrivit son merveilleux Oedipe ; Chaucer avait 60 ans, lorsqu'il écrivit les Contes de Cantorbéry, à Woodstock, et Goethe avait 80 ans sonnés lorsqu'il mettait la dernière main à son Faust, à Weimar.

Chez les modernes, nous trouvons des artistes qui ont trouvé leur voie soit à un âge relativement avancé, soit après avoir fait autre chose. Ainsi, Richard Wagner fut d'abord médecin avant d'être le génie musical dont l'école a une si grande influence sur les compositeurs contemporains.

Saint-Saëns étudia le droit et pratiqua comme avocat ; Berlioz fut plusieurs années rond. de cuir et compilateur aux archives ; le littérateur et académicien Maurice Donnay, fut d'abord architecte à l'Ecole des Beaux-Arts, pendant plusieurs années ; Paderewski ne parvint à la célébrité qu'à l'âge de 40 ans ; César Franck ne commença qu'à l'âge mûr l'étude de la musique et il était très vieux lorsqu'il écrivit ses Béatitudes. Les exemples de ce genre abondent par centaines et ils doivent constituer un encouragement pour la jeunesse à ne pas lâcher un idéal quand bien même les années passeraient. Leur jour de gloire peut luire pour eux comme il a lui pour d'autres.

M. EDWARD B. BUTTLER, de Chicago, millionnaire et philanthrope, qui, à l'âge de 54 ans, parvint au rang des plus célèbres peintres d'Amérique.

ILS AURAIENT VOLE UN BŒUF

(Spécial à la PATRIE)

HULL, 11 — Le chef de police Hamilton, du comté de Carleton et le chef de police Parrier, d'Aylmer, ont arrêté à ce dernier endroit, Hector Robert, Alphe Noël et Michel Beaudry, jr., sur l'accusation de vol d'un bœuf vivant dans l'étable du cultivateur Alex Wilson, dans le canton de Marsh.

Les inculpés auraient, paraît-il, tué l'animal. Ils l'auraient dépecé, puis caché le tout dans le sous-sol de la résidence de Robert. Ils comparaîtront mardi devant le magistrat O'Keefe, d'Ottawa.

PREMIERES NOCES D'OR A EDMONTON

M. ET Mme GEO. VOYER CELEBRENT LE CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LEUR MARIAGE. — UNE FETE MEMORABLE.

EDMONTON, 11 — L'église paroissiale de St-Joachim était samedi dernier le théâtre d'une cérémonie très touchante. On y célébrait des noces d'or et, fait remarquable, c'est la première fois que tel évènement se produisait dans notre ville. C'est à des Canadiens-français que revenait cet honneur, après cinquante ans d'une vie laborieuse et chrétienne.

M. et Mme PIERRE VOYER, qui ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage, à Edmonton.

Les vénérables jubilaires étaient M. et Mme Gorges Voyer et ce nom seul suffit pour expliquer la foule nombreuse et recueillie qui avait pris place dimanche dernier, dans l'église St-Joachim.

M. et Mme Voyer peuvent être légitimement fiers, au soir d'une existence bien remplie, de la marque de sympathie et de respect que leur a témoigné la population canadienne-française de notre ville, à l'occasion de leurs noces d'or.

Une cérémonie de ce genre est le digne couronnement de l'existence familiale canadienne-française qui a contribué si fortement à conserver intactes les vertus et les qualités de notre race ; et tous ceux qui ont pris part à la fête de dimanche dernier peuvent être fiers pour eux-mêmes de ces noces d'or, dont l'éclat rejaillit, non seulement sur les jubilaires, mais encore sur la race à laquelle ils appartiennent.

La grand'messe en musique, à laquelle assistait, nous l'avons dit, la presque totalité de la population catholique canadienne-française de notre ville, fut célébrée par le Rév. Père Naessens, curé de la paroisse, assisté des RR. PP. Beaudry et Marchand, comme diacre et sous-diacre, les servants étaient deux petits-fils des jubilaires, Roméo Ketchen et Roméo Bérubé.

En des paroles émues, le Rév. P. Naessens fit ressortir la beauté de cette fête jubilaire coïncidant avec la fête de l'Enfant-Jésus.

Il établit, avec éloquence, le parallèle entre l'Enfant-Jésus retrouvé au temple par ses parents et les vénérables jubilaires se retrouvant au pied de l'autel après cinquante années de vie commune, entourés de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

Le sermon du Rév. P. Naessens fut touchant et il mit des larmes à bien des yeux. Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette d'en donner qu'un court résumé. Le R. P. Naissens décrivit la grandeur du sacrement du mariage par laquel la Providence veut l'union de deux cœurs et de deux existences et la perfection de deux âmes ; mais surtout l'officiant s'attacha à montrer quel admirable exemple de la vie conjugale chrétienne montraient ces deux époux qui, après leur longue route, se retrouvaient au Temple, entourés comme d'une merveilleuse couronne de vieillesse par leurs descendants.

A la communion, les heureux époux s'approchèrent de la Sainte Table accompagnés de leurs enfants et de leurs petits-enfants, pendant qu'à l'Offertoire, Mlle Ernestine Bérubé chantait avec beaucoup d'âme un joli cantique.

Il est à noter, pour bien faire ressortir le charme de cette belle fête de famille, que les diverses fonctions, au cours de la cérémonie furent remplies par les enfants ou les petits-enfants de M. et Mme Voyer.

A une heure de l'après-midi, un grand dîner réunissait chez les jubilaires leurs nombreux parents et quelques intimes.

Au dessert, il y eut présentation d'adresse et réponse par les heureux époux. Le dîner fut très gai.

M. Oscar Tessier présenta alors aux jubilaires une bourse de $250. Plusieurs autres superbes cadeaux furent aussi offerts à M. et Mme Voyer.

Dans le cours de l'après-midi et de la soirée, il y eut réception chez les jubilaires.

Bref, ce fut une splendide et très touchante fête.

Un Gain de 30 Livres en 30 Jours

Un paquet de 50c du remarquable producteur de chair, Protone, envoyé gratis pour prouver ce qu'il peut faire.

Il est étonnant de voir les effets du nouveau producteur de chair Protone. Donner de la chair solide et saine au taux de une livre par jour n'est qu'une chose ordinaire pour cette nouvelle merveille.

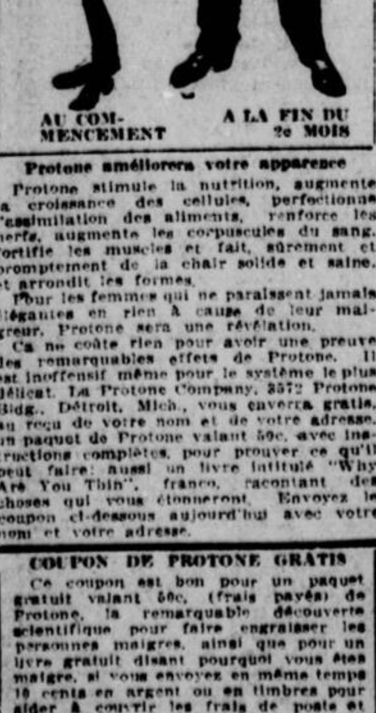

Protone améliorera votre apparence

Protone stimule la nutrition, augmente la croissance des cellules, perfectionne l'assimilation des aliments, renforce les nerfs, augmente les corpuscules du sang, fortifie les muscles et fait, sûrement et promptement de la chair solide et saine, et arrondit les formes.

Pour les femmes qui ne paraissent jamais élégantes en rien à cause de leur maigreur, Protone sera une révélation.

Ca ne coûte rien pour avoir une preuve des remarquables effets de Protone. Il est inoffensif même pour le système le plus délicat. La Protone Company, 3572 Protone Bldg., Détroit, Mich., vous enverra gratis, au reçu de votre nom et de votre adresse, un paquet de Protone valant 50c, avec instructions complètes, pour prouver ce qu'il peut faire; aussi un livre intitulé "Why Are You Thin", franco, racontant des choses qui vous étonneront. Envoyez le coupon ci-dessous aujourd'hui avec votre nom et votre adresse.

COUPON DE PROTONE GRATIS

Ce coupon est bon pour un paquet gratuit valant 50c, (frais payés) de Protone, la remarquable découverte scientifique pour faire engraisser les personnes maigres, ainsi que pour un livre gratuit disant pourquoi vous êtes maigre, si vous envoyez en même temps 10 cents en argent ou en timbres pour aider à couvrir les frais de poste et d'empaquetage, et comme preuve de bonne foi, à

The Protone Co., 3572 Protone Bldg., Détroit, Mich.

Nom ....
Rue ....
Ville .... Etat ....

11f-25m

LE TONIQUE DE LA FAMILLE

L'usage régulier des vins toniques est prescrit à toutes les personnes dont le sang est appauvri et qui, pour cette raison souffrent de faiblesse et tombent épuisées après la moindre fatigue. Les enfants, à l'époque de la croissance, les jeunes filles à l'époque de leur formation ont besoin d'un vin reconstituant comme

Le VIN des CARMES

qui est accepté par les malades de tout âge, par les estomacs les plus délicats : c'est un vin médicinal fameux par les services précieux qu'il rend dans la faiblesse, l'anémie, l'épuisement nerveux, l'amaigrissement et la convalescence des fièvres.

IL REND L'APPETIT ET LES FORCES.

En vente en détail partout. En gros chez :—Hudon & Hébert & Cie., Montréal ; Lymans, Limited, Montréal ; Hudon & Orsali, Montréal ; Lyman Knox, Ltd.

Dépositaires Généraux: A. TOUSSAINT & CIE, 194 rue St-Paul, Québec.

Quand Bébé est Malade la mère, prudente, lui fait prendre de suite une dose de

SIROP D'ANIS GAUVIN
POUR LES ENFANTS

Pour éviter toute contrefaçon, voyez à ce que le portrait ci-dessus, avec la signature de l'inventeur, se trouve sur chaque bouteille.

parce que ce sirop, depuis plus d'un quart de siècle, a conquis les suffrages de milliers de mères. Il fait merveille dans les cas de *Coliques, Diarrhée, Choléra, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Coqueluche, Bronchite, Manque de Sommeil.*

Compliment flatteur M. Alphonse L'Evêque, 22 Ledge St., N.-H., écrit : "Cher Monsieur, je vous fais compliment de votre Sirop d'Anis Gauvin. Nous avons élevé notre bébé avec votre sirop et les résultats ont été des plus satisfaisants. Nous en avons toujours une bouteille à la maison. Toutes les mères devraient en faire usage. Votre dévoué, Alphonse L'EVEQUE.

EN VENTE PARTOUT : 25c. LA BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste 850, Rue Ste-Catherine Est Montréal.

Quand vous achetez votre Café ne dites pas simplement "une livre du meilleur Café"—Spécifiez le

Seal Brand Coffee

127

Il ne coûte pas plus cher que les marques inférieures et notre réputation le garantit.

En canistres de 1 et 2 livres seulement.

CHASE AND SANBORN, Montréal.

NE RESTEZ PAS MAIGRE

Developpez votre Poitrine

La maigreur est une affliction et prive du succès, de l'amour et de l'admiration. Comment être jolie, gracieuse, avec un corps anguleux, des yeux cernés, un teint jaune et osseux. Cette affliction si pénible est très rapidement vaincue par le "Régénérateur Maroni", traitement naturel, fortement recommandé par les académies de médecine de Rome et Paris pour augmenter le poids, faire disparaître la maigreur, donner un beau teint rosé, une poitrine ronde, et bien développée. "Essayez-le gratis" en envoyant 10c à

DR A. MARONI, Dépt. 10,
89A Viger, Montréal.

Correspondance strictement confidentielle.

HOMMES MAIGRES ET AFFAIBLIS, ESSAYEZ-LE.

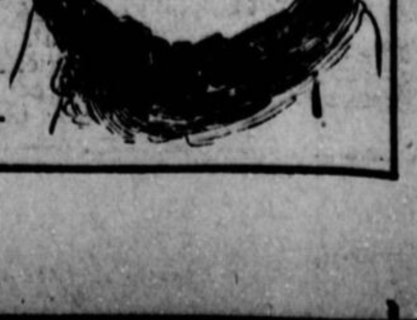

VIAU Lundi et Mardi 19c

ASSISTEZ A LA VENTE DE FEVRIER. Deux Jours de Bargains : LUNDI et MARDI.
Des centaine de Lots de Marchandises offerts au PRIX RIDICULE de DIX-NEUF CENTS.

Occasions Extraordinaires à Tous les Rayons

Des milliers de personnes sont unanimes à dire que les ventes à Bon Marché de Viau sont sans égales. Visitez nos magasins et vous deviendrez une cliente assidue. Lisez cette annonce et, Lundi, suivez la foule.

19c
19c
19c
19c
19c
19c
19c
19c
19c
19c
19c
19c

30 PIECES COTON BLANC ET JAUNE .... 3 verges pour .... 19¢

PLAID SHEPPARD POUR ROBES, 35c. Lundi, dessins assortis, 1800 verges .... En vente à .... 19¢

800 VGS. TWEED A ROBES et habillements à .... 19¢

SOIES JAPONAISES A 25c. 1,200 vgs. de belles soies couleurs à .... 19¢

CORSETS DE 50c Vente à 10 hrs. d'un lot de corsets à .... 19¢

100 DOUZ. GANTS cachemire noir et couleurs, doublés soie, valeur 50c pour.... 19¢

SOUS-VETEMENTS 25 DOZ. CAMISOLES de dames, réduites à... 19¢

TUQUES, MITAINES ET GANTS DE 35c 125 échantillons de mitaines et tuques, pour dames et enfants, à .... 19¢

DESSUS DE BUREAUX VALANT 35c 20 doz. dessus bureaux et oreillers à .. 19¢

RUBANS, 40c. UN GROS LOT DE RUBANS en soie de couleurs, très larges, à .... 19¢

40 DOZ. BAS CACHEMIRE et laine, pour dames, valeur 35c. En vente à.... 19¢

850 VERGES D'ETOFFES A ROBES nouvelles. Un lot de draps de couleurs, serge, plaid. Valeur 35c.. 19¢

1200 VGS. BEAUX CHALLIS, nouveaux dessins, pour robes et kimonos. Valeur 18c la verge. En vente, 1½ verge Pour .... 19¢

Des lots de vaisselle, granits, verreries, épiceries, valeurs 25c et 35c. Sacrifiés à 19¢

CHAUSSURES ET CLAQUES QUALITE SUPERIEURE SPECIAL — 25 paires de claques assorties à la paire..... 19¢ Rendez-vous de bonne heure.

PRELARTS, PRELARTS. Un lot à, la vge Beaux patrons, 2 vgs. de large 19¢

RIDEAUX EN NET UN LOT RIDEAUX Nottingham .... 19¢

RUGS ET TAPIS UN LOT GRANDS RUGS avec franges à.. 19¢

Vente à 10 hrs a.m.

DESSUS DE COUSSINS, couleurs assorties. .... Vente à .... 19¢

VENTE A 10 HRS. Un lot de tabliers de cuisine, valeur 40c pour 19¢

SOUS-VETEMENTS D'HOMMES A MOITIE PRIX Un lot de sous-vêtements d'hommes, à .... 19¢

CHEMISES DE GARCONS, ... 19¢

Vente à 10 hrs a.m.

BRETELLES DE 35c 25 doz. de belles bretelles avec poulies et police pour .... 19¢

FIL A CROCHET SILKINE, EN ROULEAUX 200 verges, noir, blanc et couleurs .... 6 rouleaux pour .... 19¢

25 BAVETTES EN SOIE à .... 19¢

40 CHAPES EN SOIE de couleurs .... 19¢

ZEPHIR A ROBES, 12c. Carreauté rose et bleu, 3 verges pour .... 19¢

TABLIERS NOIRS 25 TABLIERS satin mercerisé .... 19¢

UN LOT de Sacoches et portemonnaies à .... 19¢

BRODERIES LARGES ...1,500 VGS. DE BELLES BRODERIES pour jupons et robes, volants. Vente à 19¢

A MOITIE PRIX

1300 vgs. de broderies, 4 verges pour .... 19¢

MOUCHOIRS, 8c. 25 doz. de mouchoirs blancs etc ouleurs, 4 pour 19¢

COTON A DRAPS 3 pièces coton à drap, 8-4, à.... 19¢

TOILE A TABLIERS, 35c. Carreautées, couleurs assorties, 1 verge large 19¢

SERVIETTES EN TOILE, 35c. Un lot de serviettes à .... 19¢

SERVIETTES DE BAIN 70 doz. de serviettes à .... 19¢

5 doz. de serviettes de bain, 3 pour .... 19¢

TOILE A CHEMISES Rayée bleu et blanc, valeur 14c. En vente, 2 verges pour .... 19¢

INDIENNE, 12c VGE. 1,800 vgs. de belles indiennes, 3 vgs. pour .... 19¢

Un lot de belles indiennes à robes, valeur 14c, nouveaux patrons, 2 vgs. pour 19¢

TOILE A NAPPES, 35c. 3 pièces toile damassée. En vente à .... 19¢

19c
19c
19c
19c
19c
19c

SWEATERS 4 doz. sweaters en laine, pour garçons ...... 19¢

TABLIERS EN TOILE, POUR DAMES 20 doz. grands tabliers toile blanche, pour dames .. A .... 19¢

LINGERIES ASSORTIES 500 échantillons à.... 19¢

COLLETS DE FANTAISIE Un lot de collets guipure de fantaisie à .... 19¢

CEINTURES POUR DAMES, 35c 25 doz. échantillons de ceintures avec boucle, Grand choix .... 19¢

Vente à 10 hrs a.m.

1 lot de robes et tabliers pour fillettes, à. 19¢

25 châles et capelines en laine à .... 19¢

800 VGS. COTON A TABLIERS, bleu et blanc, valeur 25c, pour .... 19¢

SPECIAL :

3 caisses de gingham anglais, 300 dessins au choix, Valeur 15c. Lundi et mardi, la verge .... 7½¢

RIDEAUX EN NET SUISSE 500 coupons de net brodé garni d'appliqué, 3½ vgs. long. Valeur $5.00 la paire. Réduits à, chaque .... 59¢ Un Bargain.

SOUBASSEMENT

MARCHANDISES EN BOIS

Grandes laveuses Eddy, 30c pour .... 19¢
12 doz. épingles bois pour .... 19¢
Dessous de plats (set de 5), pour .... 19¢
Boites à couteaux, 25c pour .... 19¢
Fonds de chaises, 15c, 3 pour .... 19¢
Boites à sel en bois dur, 25c, pour .... 19¢

GRANIT

Théières, grandeur 1 pinte, 35c pour.... 19¢
Pots à lait, ⅛ Gall., 29c pour .... 19¢
Grands bassins blancs, 34c pour .... 19¢
Saucepan avec couvercle, 40c pour .... 19¢
Grands plats à pouding, 29c pour .... 19¢
Bols à mélange, 33c pour .... 19¢
Pots à l'eau, 3 pintes, 29c pour .... 19¢
Cafetières, grandeur ½ pinte, 39c pour .... 19¢

FERRONNERIES

Séchoirs à huit branches, valant 35c pour... 19¢
Crachoirs émaillés, 29c pour .... 19¢
Poêles à frire, 29c pour .... 19¢
3 couteaux et fourchettes pour .... 19¢
Cuillères à soupe nickelées, 6 pour .... 19¢
Cuillers à thé nickelées, 1 doz. pour .... 19¢
4 manteaux à gaz, pour .... 19¢
Grands cabarets, 29c pour .... 19¢

FERBLANTERIES

Plats en ferblanc, 14 pintes .... 19¢
Moules à gelée (Jelly), 25c pour .... 19¢
Chaudières galvanisées, 25c pour .... 19¢
Grandes saucepans couvertes, 29c pour .... 19¢
Grandes lèchefrites, 29c pour .... 19¢
Pelles à neige en acier, 29c pour .... 19¢
Porte-balais embossés, 25c pour .... 19¢

VAISSELLE ET VERRERIES

4 assiettes creuses blanches pour .... 19¢
8 assiettes à dessert pour .... 19¢
Crachoirs en porcelaine, 40c pour .... 19¢
Assiettes à pain en porcelaine, 35c pour .... 19¢
Bols à fruits en porcelaine, 35c pour .... 19¢
Lampes veilleuses, 25c pour .... 19¢
Plateaux sur pieds, 8 pouces, 25c pour .... 19¢

Rayon de l'Epicerie

Au Prix Populaire de 19c

SPECIAL POUR 10 HEURES A.M.

650 sacs de fleur, 7 lbs, valant 28c, pour .... 19¢
225 bout. de ketchup Bourque, 2 bout. pour.... 19¢
300 bout. d'oignons, 2 bout. pour .... 19¢
2,750 lbs. de biscuits assorties, 4 lbs. pour.... 19¢
1300 lbs. de biscuits assortis, 3 lbs. pour .... 19¢
1100 lbs. de biscuits au thé, 3 lbs. pour .... 19¢
10 caisses d'oranges sucrées, 3 doz. pour .... 19¢
15 doz. de savon Copco ou Fairy, 4 barres pour.. 19¢

VENTE SPECIALE POUR 3 HEURES P.M.

QUANTITE LIMITEE

Blé-d'inde, 3 boites .... Pour .... 19¢
13 caisses de savon Naptha, 4 barres pour .... 19¢
22 doz. de beans, avec sauce, 4 boites pour .... 19¢
19 doz. de beans, 3 lbs., avec sauce, 2 boites pour 19¢
12 doz. de moutarde en verre, valant 7½c le verre, 4 pour .... 19¢
16 caisses de sardines importées, 2 boites pour 19¢
15 caisses de cornichons assortis, 2 bout. pour... 19¢
95 doz. de corn starch valant 9c, 3 paq. pour.. 19¢
25 sacs de sucre granulé, 4 lbs. pour .... 19¢
75 doz. de sardines canadiennes extra, 4 btes pour 19¢
175 paq. macaroni Spinelli, 3 paq. pour .... 19¢
250 paq. de thé Japon valant 25c pour .... 19¢
35 doz. de poudre Gold Dust, grand paquet, 2 pour 19¢
25 doz. de poudre Gold Dust, 4 pqs. pour .... 19¢
150 poches de patates Montagnes Vertes, valant 22c le quart, pour cette vente.. 19¢
1500 lbs. de café valant 35c la lb., pour .... 19¢

19c
19c
19c
19c
19c
19c
19c
19c
19c
19c
19c
19c

Aucune commande par la malle ne sera remplie. Nous invitons spécialement notre clientèle de la campagne à visiter nos magasins durant cette Grande Vente.

MAISON VIAU, LE GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL DE L'EST,
1321 à 1329 Rue Sainte-Catherine Est, Coin Dufresne.

RECOMMANDATIONS AUX PATIENTS DU DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX

AVIS GENERAUX.

Soyez sur vos gardes, car 99 fois sur 100, parents et amis vous seront plus nuisibles qu'utiles.

Si votre condition s'améliore rapidement, ils vous diront que votre médecin s'est trompé ; si votre condition s'améliore lentement, ils vous diront que votre maladie ne guérira pas.

Rappelez-vous bien ceci, quand votre jambe est malade, vous la faites reposer jusqu'à ce qu'elle soit devenue mieux ; malades ou non, vos poumons travaillent 24 heures par jour.

Ces conditions connues, dans les maladies de poumons il ne faudra jamais oublier la question du temps.

Soyez donc plein d'espérance ; votre maladie peut se guérir.

Suivez à la lettre, les avis de votre médecin. Amélioration ne veut pas dire guérison. Alors continuez de venir au Dispensaire, aussi longtemps qu'on vous conseille de vous y rendre.

Il n'y a que deux personnes auxquelles il convient de raconter votre maladie : votre médecin et votre garde-malade.

N'écoutez pas les histoires des autres patients, pas plus d'ailleurs, que leurs suggestions.

Venez faire rapport au Dispensaire, chaque fois qu'on vous le demande.

Venez sans tarder, si vous avez de la fièvre, de l'indigestion, de la diarrhée, de la constipation, des douleurs, si votre toux augmente, ou si vous avez des expectorations rougeâtres. Si vous vous sentez trop mal pour vous rendre au Dispensaire! envoyez un mot.

Si vous avez une hémorrhagie, ne vous alarmez pas ; restez bien tranquille et notifiez le Dispensaire.

Ne prenez aucune médecine, excepté celles ordonnées par le médecin.

Conseillez à tous ceux que vous connaissez : parents, amis, voisins, qui toussent depuis longtemps, et qui n'ont pas les moyens d'avoir un médecin, de venir se faire examiner au Dispensaire.

TOUX ET EXPECTORATIONS

Efforcez-vous de contrôler votre toux autant que possible. Vous ne devriez tousser que pour favoriser l'expectoration.

Quand vous toussez, couvrez-vous toujours la bouche avec votre mouchoir ou avec votre main.

Les crachats contiennent des microbes et sont la plus grande source de dangers pour vous-même, pour votre famille et pour vos voisins. Vous devez bien retenir ce que vous devez faire au sujet des crachats.

Si vous êtes dans la maison, crachez dans un crachoir à demi rempli d'eau ; on conseille d'y mettre aussi un peu de chlorure de chaux.

Videz le crachoir dans les cabinets au moins une fois dans la journée et après, rincez-le bien avec de l'eau bouillante.

Il est préférable cependant d'employer des mouchoirs de papier ou des petits mouchoirs faits de coton à fromage et de les brûler après vous en être servi.

Quand vous êtes au dehors, crachez toujours dans un de ces mouchoirs que le Dispensaire vous donnera, mettez-les dans le petit sac également donné par le Dispensaire, et de retour chez vous, jetez-le tout au feu.

Si vous étiez sorti et que vous n'ayiez rien dans quoi vous pourriez cracher, alors crachez dans la gouttière de la rue. NE CRACHEZ JAMAIS SUR LES TROTTOIRS. N'avalez jamais vos crachats.

AIR PUR

Restez au grand air tant que vous pouvez, préférablement dans les bois, les parcs ou les champs, N'ayez pas peur du froid ; mais évitez avec grand soin, les courants d'air, l'humidité, la poussière et la fumée.

La poussière et la fumée sont plus dommageables que la pluie et que la neige.

N'ayez pas peur non plus, de l'air de la nuit ; ça n'est pas mauvais et ça contient beaucoup moins de poussière que l'air du jour.

Ne passez pas votre temps et ne dormez pas dans des chambres chaudes et renfermées.

Dans votre chambre à coucher, laissez toujours au moins, une fenêtre ouverte.

Ayez une chambre pour vous seul si possible, si non, ayez un lit pour vous seul.

Quand vous êtes à la maison, restez dans la chambre la plus ensoleillée et la mieux ventillée. Il est préférable que les planchers ne soient pas recouverts de grands tapis, quelques petits rugs sont suffisants.

On ne doit pas laver ni épousseter la chambre pendant que le malade y est. L'époussetage doit se faire avec des linges humides.

On ne mettra dans la chambre du malade ni draperies ni ornements pouvant accumuler des poussières.

NOURRITURE.

Prenez une demi-heure de repos, sur un sofa ou sur une chaise longue avant et après vos principaux repas.

Ne mangez pas au moment où vous vous sentez bien fatigué ou bien énervé.

Mangez des aliments de bonne qualité. Entre vos repas, prenez une pinte de lait par jour, quatre ou cinq jaunes d'œufs si votre estomac les supporte bien.

Mangez lentement, mastiquez bien vos aliments et évitez tout ce qui peut troubler votre digestion.

Soyez certain que les ustensiles dont vous vous servez pour manger soient bien lavés, une fois votre repas terminé.

Ne fumez pas et ne prenez aucune liqueur alcoolique, excepté par permission spéciale du médecin. Entre vos repas, vous pouvez boire de la bonne eau pure en abondance.

Avant de manger, ayez grand soin de toujours bien vous laver les mains sans oublier de faire une toilette soignée des ongles.

REPOS

Evitez tout exercice inutile. Ne courez pas, ne levez pas de poids lourds. Quand vous êtes fatigué, n'entreprenez pas de faire de marches ou d'exercices respiratoires.

D'ailleurs, vous devez toujours éviter de pousser les exercices jusqu'à la fatigue ; suivez sous ce rapport, l'avis et la direction de votre médecin.

Mettez-vous au lit de bonne heure et dormez au moins huit heures.

Si vous êtes obligé de travailler, reposez-vous aussitôt votre ouvrage terminé.

Quand le médecin vous ordonne une cure de repos, soit au lit soit sur une chaise longue, vous devez la faire sur une galerie ou en face d'une fenêtre ouverte.

VETEMENTS

Portez des sous-vêtements en rapport avec les saisons. Ne portez pas de "chest" protecteur.

Habillez-vous confortablement, mais sans extravagance.

Evitez les vêtements qui vous gênent le cou ou la poitrine.

Tenez vos pieds secs et chauds.

HYGIENE PERSONNELLE

Ayez soin de votre personne: prenez un bain chaud avec savon, deux fois la semaine. Prenez les bains froids et les douches froides, selon les directions que vous donne votre médecin.

Evitez toutes les mauvaises habitudes.

Tenez vos dents en bonne condition, et pour cela, servez-vous régulièrement de brosse à dents.

Voyez à ce que vos intestins fonctionnent tous les jours.

Rasez-vous ou bien portez votre barbe très courte.

N'embrassez personne.

Tous les linges que vous avez souillés, mouchoirs, lingerie de lit, etc., tout cela devra être gardé dans l'eau jusqu'à ce que l'on soit prêt à les laver.

INFORMATIONS GENERALES POUR LE MALADE, POUR SA FAMILLE, POUR SES AMIS.

En détruisant promptement les expectorations, les personnes souffrant de tuberculose ou consomption, peuvent fréquemment faire leur ouvrage ordinaire, et cela, non seulement sans donner la maladie aux autres, mais en améliorant leur propre condition et en augmentant leurs chances de guérison.

Quand toutes les précautions énumérées ci-haut, sont bien observées, les personnes en santé, vivant dans l'entourage du malade, ne courent aucun danger de contracter la tuberculose. W

Evitez-la Laissez cette importante question de l'alcool au médecin. Il y a trop de dangers pour vous à décider seul. La Salsepareille d'Ayer est un tonique, elle est entièrement exempte d'alcool. Prenez-en ou non, suivant ce que dira votre médecin.
J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

LES ECOLES BILINGUES AU MANITOBA

(Service spécial de la PATRIE)

WINNIPEG, 10.— A l'heure actuelle il existe de 230 à 240 écoles bilingues dans le Manitoba, et le nombre en augmente chaque jour. Dans 130 de ces écoles on enseigne le français et l'anglais; dans 50 on enseigne l'anglais et l'allemand, et dans 50 à 60 on enseigne les autres langues telles que le polonais, le ruthénien et autres.

Dans les écoles où l'on enseigne l'anglais et le français, les progrès sont très rapides; les 200 professeurs qui y enseignent étant parfaitement compétents dans les deux langues.

MORT DE L'AMIRAL TERRY

WASHINGTON, 10.—L'amiral Silas W. Terry, l'un des vétérans de la guerre civile, est mort, hier, d'une attaque de pneumonie.

Cours de Photographie

LE CHERCHEUR FOCIMETRIQUE ET L'ETENDUE DU PAYSAGE.

Le plus pratique est le chercheur focimétrique qui a l'avantage de pouvoir servir pour tous les objectifs et tous les formats. Il se compose d'une base graduée sur laquelle sont montées deux platines, dont l'une est munie d'une ouverture contre laquelle on applique l'œil et dont l'autre est une sorte de diaphrazure dont l'ouverture rectangulaire a ses entrées dans le rapport de 3 à 4. Regardant ainsi un paysage à traver les deux platines il apparait encadré dans l'ouverture rectangulaire et en faisant varier la distance des deux platines on fait varier l'étendue du paysage visible. Quand l'étendue qu'on veut reproduire tient juste dans le cadre, on regarde sur la ligne graduée le numero placé en regard d'un petit index que porte la platine mobile, il suffit de multiplier par ce nombre la plus grande dimension de la plaque pour obtenir la distance focale à employer. Si par exemple, ce nombre est 1, 5 la distance focale doit avoir une fois et demie la plus grande dimension de la plaque, si celle-ci est du format 5 x 7, la distance focale de l'objectif à employer doit être de 12 x 6— Om 18.

Le choix du paysage digne d'être photographié est question de goût, tout ce que nous pouvons dire c'est que si l'on veut faire œuvre d'art, il faut se garder de partir au hasard avec son appareil, il faut d'abord aller à la recherche de points de vue muni pour tout bagage d'un carnet, d'un crayon, et autant que possible d'un iconomètre. Ce n'est qu'après avoir soigneusement noté l'heure du jour et les conditions atmosphériques donnant l'éclairage le plus favorable, le point de vue d'air est assuré, le meilleur équilibre des lignes des ombres et des lumières que l'on peut emporter l'appareil photographique.

Tout d'abord quel doit être l'appareil dont se munira le paysagiste. Je réponds sans hésiter, une bonne chambre classique bien solide, munie d'un pied en bois, les pieds métalliques sensibles au vent sont sujets à des vibrations fatales à l'image. L'objectif sera un objectif simple achromatique, à moins qu'on ne vise spécialement des paysages avec scènes de genre auquel cas on se munira d'un bon objectif double rectiligne. Il ne faut cependant pas perdre de vue que la distance focale de l'objectif devra toujours être au strict minimum égale à la diagonale de la plaque employée ceci pour obtenir une perspective vraisemblable et ne choquant pas nos yeux des maîtres en la matière vont même jusqu'à recommander une distance focale égale au double de la longueur de la plaque. Maintenant que nous supposons notre paysagiste muni de son appareil il s'agit avant de se mettre en route de charger les châssis avec quelles plaques les fervents à l'instantané à la recherche de la rapidité et prenons des plaques de rapidité moyenne lentes, même si nous sommes sûrs qu'il n'y aura pas de vent le négatif y gagnera en finesse, en pureté et en douceur. Nous avons vu quels précieux avantages présentent les préparations sensibles orthochromatiques.

Le motif trouvé nous le photographierons au bon moment, c'est-à-dire lorsque l'éclairage le mettra bien en valeur. Quelques règles simples ne seront pas inutiles, l'éclairage de côté est celui qui nous donnera les plus fortes ombres portées les plus grands reliefs, surtout si nous opérons au commencement du jour où à la tombée de la nuit.

Venant un peu d'arrière au lieu de venir franchement de côté, l'effet sera moins artistique venant un peu de l'avant où se trouve presque déjà dans l'effet de contre-jour sans en avoir cependant toutes les difficultés on obtiendra souvent par cet éclairage des effets très artistiques.

Un préjugé malheureusement très répandu chez les débutants consiste à croire qu'on ne doit jamais opérer le soleil donnant en plein sur l'objectif, c'est là une hérésie formelle. Le soleil peut très bien se trouver en face de l'appareil on réalise ainsi de très intéressants effets que le soleil soit caché par une construction une éminence, un arbre, un nuage ou qu'il figure dans le paysage.

PROF. L. H. PARADIS,
593 rue Berri,
Tél. Est 3089.

LA QUESTION RELIGIEUSE EN FRANCE

Les manuels scolaires

On mande de Paris que le conseil d'Etat vient de rendre son arrêt dans l'affaire des manuels scolaires.

Voici les points essentiels qui se dégagent de la décision du conseil d'Etat :

1.—La liste des livres de classe qui peuvent être mis en usage dans les écoles primaires publiques est arrêtée par le recteur sur proposition du conseil départemental ;

2.—Il appartient au ministre de l'instruction publique, après avis de la section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique, de prononcer l'interdiction de tel ou tel livre ;

3.—Du moment qu'un livre figure sur la liste arrêtée par le recteur et qu'il n'a pas été interdit par le ministre, l'instituteur a le droit absolu de choisir ce livre et d'en imposer l'usage à ses élèves.

Les parents n'ont aucun rôle à jouer dans ce choix et les enfants sont tenus de se servir du livre indiqué par l'instituteur ;

4.—S'ils s'y refusent, il y a manquement à la discipline scolaire, et l'autorité universitaire a le droit et le devoir de sévir et d'appliquer les peines disciplinaires que les lois et règlements mettent à sa disposition ;

5.—Donc, droit nettement affirmé pour les autorités universitaires de diriger l'enseignement, de maintenir l'ordre et la discipline dans l'école.

Mais aussi, droit pour les familles de veiller au respect de la loi et notamment du principe de la neutralité religieuse. Ce droit est garanti par la faculté qu'elles ont de s'adresser au ministre de l'instruction publique pour lui demander d'interdire tel livre après examen par la section permanente.

Le refus du ministre de leur donner satisfaction, ou son silence pendant quatre mois, pourrait donner lieu en cette matière comme en toute autre au recours pour excès de pouvoir devant le conseil d'Etat.

On sait que l'excès de pouvoir peut se présenter sous quatre modalités : incompétence — violation des formes — violation de la loi — détournement de pouvoir.

En l'espèce, si les parents croyaient devoir se pourvoir devant le conseil d'Etat, c'est une violation de la loi —atteinte au principe de la neutralité scolaire — qu'ils devraient invoquer et dont ils auraient à apporter la preuve.

DECES D'UN EVEQUE PROTESTANT

PHILADELPHIE, 10.— Le révérend Ozé W. Whitebaker, évêque du diocèse épiscopal protestant de Pennsylvanie, est mort, hier midi, à l'âge de 80 ans.

Les Rhumes sont Guéris et l'Organisme est Fortifié

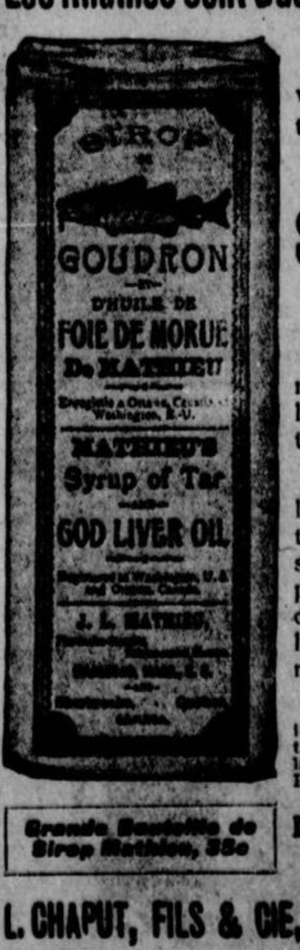

Quand vous êtes tout déprimé vous prenez facilement froid et votre rhume se prolonge.

En prenant du

SIROP MATHIEU
de Goudron et à l'Huile de Foie de Morue

non-seulement vous guérirez le malaise local, mais vous fortifierez votre corps d'une façon permanente.

Le goudron de hêtre contenu dans le sirop est adoucissant et guérit, tandis que l'huile de foie de morue stimule l'appétit et augmente le poids du corps et sa vigueur. Leur combinaison donne un sirop qui est le meilleur remède connu pour les rhumes.

Quand il y a de la fièvre avec le rhume, il faut prendre des Poudres Nervines Mathieu. Elles calment la fièvre et soulagent la douleur. Se vendent en boite de 18 Poudres pour 25c.

Grande Bouteille de Sirop Mathieu, 35c

LA CIE J. L. MATHIEU, Prop.,
SHERBROOKE, QUE.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Dépositaires en Gros, MONTREAL.

L'EMULSION SCOTT

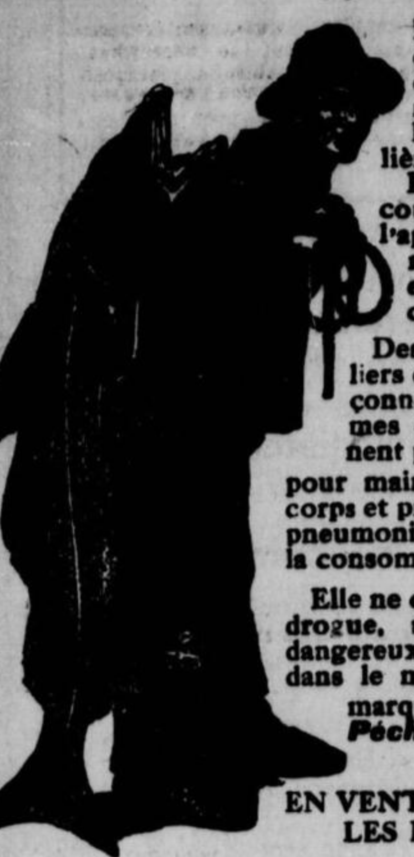

Est la meilleure source de chaleur pour le corps. C'est l'allumette qui commence la combustion régulière.

Il n'en faut pas beaucoup pour améliorer l'appétit; un peu plus réchauffe, reconstitue et renforce tout le corps.

Des milliers et des milliers de petits bébés, garçonnets et fillettes, hommes et femmes en prennent pour éloigner le froid pour maintenir la chaleur du corps et prévenir la grippe, la pneumonie, le rhumatisme et la consomption.

Elle ne contient ni alcool, ni drogue, ni autre ingrédient dangereux; elle est connue dans le monde entier par la marque de qualité — *Le Pêcheur.*

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Marque de Commerce.

EMULSION SCOTT

Chicago est enseveli sous une avalanche de neige

Chicago, la grande métropole de l'ouest américain, vient d'éprouver le même sort que la métropole du Canada, et pendant deux jours, elle a été ensevelie sous une avalanche de neige, dont la violence est sans précédent dans l'histoire de la ville.

Une femme, morte de froid, onze autres personnes blessées, le trafic absolument paralysé et une hausse considérable des denrées, tel est le bilan de cet événement, illustré d'une façon remarquable par les vignettes que nous reproduisons ci-contre.

A voir les rues de Chicago, l'on se croirait à Montréal, au lendemain de la tempête du 2 février dernier.

Chicago a été surprise par la tempête, et l'administration publique s'est trouvée désemparée devant l'encombrement des rues qui furent livrées à une armée de sans-travail.

La tempête a coûté $25,000 à la ville, pour le déblaiement des rues et les chemins de fer ont déblayé leurs propres voies. Ce que la ville a dépensé en deux jours, pour enlever la neige des rues, c'est plus qu'elle n'a jamais payé pour le service pendant l'hiver entier.

LA DERNIERE TEMPETE DE NEIGE A CHICAGO. — Vues qu'offre l'aspect des rues.

CONTES DU VIEUX TEMPS

PAR LOUIS-JOSEPH DOUCET

Ceux qui aiment que la langue française conserve ses droits en notre pays, seront fiers de l'apparition de ce nouveau livre rempli d'une fine littérature, essentiellement canadienne, par le fond du moins; car sur une cinquantaine de "Contes du Vieux Temps", à peine si quatre ou cinq sont exotiques, presque tous sont tirés pour ainsi dire de notre étoffe nationale. Par contre, ceux qui n'aiment pas notre langue en feront leur deuil, car Doucet, depuis deux ans, semble donner le signal d'un branle-bas littéraire bien prononcé, et les "Contes du Vieux Temps" écrits et signés par cet auteur dénotent une robustesse et une fécondité peu ordinaire: Souplesse de style abondant, imagination riche, feuillue et, à quelques exceptions près, d'un goût très sûr; voilà, certes, une œuvre réconfortante sortie de la plume si poétique de notre compatriote amoureux du sol natal et de nos légendes.

Le poète Doucet est déjà très avantageusement connu par ses belles poésies dont quelques-unes comme "Le Vieux Pont", "Carthage" et le "Siècle" ont eu l'honneur d'être reproduites et citées dans les journaux de France; il a déjà pris place au premier rang de nos poètes par la publication de trois volumes de vers, et ce premier volume de prose, "Contes du Vieux Temps", le classe au nombre de nos plus distingués prosateurs. Ce n'est pas tous les poètes qui peuvent manier avec dextérité leur plume dans la prose; la technicalité et l'harmonie qui bien souvent soufflent dans leurs ailes et les élèvent, dans la poésie, font parfois qu'ils se trouvent à court dans la prose. Voilà un avantage considérable pour celui qui, comme notre compatriote Doucet, s'en tire habilement dans un cas comme dans l'autre.

Je cite au hasard quelques-unes de ses pensées:

"J'aime l'histoire des faibles et des déshérités qui sont en ce monde comme pour expier des fautes auxquelles le remords des coupables ne saurait suffire". Parlant de feuilles d'automne, il dit: "Elles résonnent, elles se plaignent, et font partie du chœur chantant de la nature et lorsque le dernier orage les a abattues elles ont eu des larmes, des larmes de tristesse:

"Habuerunt tristes lacrimas, lacrimas rerum."

"La fourmi dans le ruisseau est chassée par le vent, elle vogue d'une feuille ou d'une herbe à l'autre; le flot, quelque lent qu'il soit, l'emporte toujours; ainsi l'homme descend le courant de son âge, sans plus reconquérir le but dépassé." Il est éloquent et simple à la fois; il nous étonne. Quelle plume légère et vraiment inspirée!

L'auteur des "Contes du Vieux Temps" a beau quelque part se défendre d'être philosophe, ses écrits n'en sont pas moins remplis de philosophie et souvent profonde: on ne se connaît pas toujours bien soi-même: Doucet est un travailleur qui ne donne rien sans méditation.

Ce style de Doucet, ces phrases toutes nouvelles et simples qu'on retrouve à chacune de ses pages, vraiment, je le répète, prouvent un talent de première marque.

Je crois que si Doucet eut puisé son éducation ou plutôt sa formation littéraire à Paris, s'il eut vécu dans cette atmosphère si propice à l'éclosion des talents littéraires, il pourrait être comparé aux grands écrivains de France, car ce qui lui manque parfois c'est la forme impeccable, à la vérité, il est toujours poétique, et on le trouve en tout original, de cette originalité qui ne s'acquiert pas puisqu'elle est native.

L'auteur des "Contes du Vieux Temps", puisque je veux dire toute ma pensée en quelques mots, a plus de talent que de formation, il le prouve par sa manière de faire; il va parfois plus vite que ses ailes en faisant des sauts; il est en littérature ce que Bourassa est dans l'art oratoire, il se soulève, il étonne, il est vertigineux. Et tel qu'il est, il est aimé.

Nous sommes au début de 1911, souhaitons bonne et heureuse année à ce nouveau-né littéraire, "Contes du Vieux Temps." Ce livre est dédié à Sir Lomer Gouin, premier-ministre, qui sera, à bon droit, flatté de cette dédicace formulée en une lettre fort jolie.

Nous avons connu cet auteur au collège de Joliette. L'observateur pouvait dès lors prédire que sous cette figure douce, parfois réjouie et souvent méditative, se cachait un écrivain d'élite.

J. M. J.

L'OEIL ET SES MALADIES

LE TRAITE DU PROF. WILSON SUR LES MALADIES DES YEUX DEVRAIT ETRE LU PAR TOUTE PERSONNE DONT LA VUE EST AFFAIBLIE. LE LIVRE EST GRATIS.

LUNETTES PAS NECESSAIRES

Tout lecteur affligé d'une faiblesse de la vue quelconque ne devrait pas manquer de demander ce livre. Il contient 64 pages et décrit dans un langage si clair et si intéressant les diverses maladies des yeux, ainsi que les méthodes de traitement sûres et certaines, que tout lecteur d'une intelligence ordinaire, peut parfaitement comprendre tous les mots.

L'auteur de ce livre, c'est l'inventeur de l'"Actina", un instrument qui attire l'attention des gens dans toutes les parties du monde, vu les merveilleux résultats obtenus par son usage. Sur le traitement des maladies des yeux l'auteur dit: "Neuf fois sur dix les personnes qui portent des verres seraient mieux si elles n'en portaient pas. Les verres ne guérissent pas. Les défectuosités qui les rendent nécessaires peuvent être corrigées dans la plupart des cas par un traitement approprié. Il n'y a pas de nécessité non plus de tailler ou de droguer l'oeil pour la plupart des maladies—car la cause peut être enrayée par une méthode plus nouvelle et plus humaine."

Le livre entre aussi dans une foule de détails sur les causes et les effets de la maladie en général. Il soutient une méthode de traitement basée sur un principe d'humanité et de sens commun. Il contient les recommandations de centaines de personnes intelligentes, dans toutes les phases de la vie, qui ont été guéris. Un essai gratuit de l'"Actina" est offert dans chaque cas.

Si le lecteur est intéressé, qu'il écrive pour demander un exemplaire de ce livre. Il est absolument gratuit, une carte postale vous l'apportera. Adresse: ACTINA APPLIANCE CO., Dépt. 45 E. 811 rue Walnut, Kansas City, Mo.

296-S-sos-jno

PROTESTATIONS DES SORELOIS

UNE GRANDE ASSEMBLEE AURA LIEU CE SOIR, RELATIVEMENT AU SERVICE EFFECTUE PAR LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER "QUEBEC, MONTREAL AND SOUTHERN."

(Spécial à la PATRIE)

SOREL, 11 — La population de Sorel, mécontente du service défectueux de la compagnie du chemin de fer Québec, Montréal et Southern, a décidé, par l'entremise de la Chambre de Commerce, d'avoir, samedi, le 11 du courant, une grande assemblée des contribuables de la ville à laquelle seront soumises des résolutions qui se lisent en partie ainsi qu'il suit:

Attendu que depuis la date de l'ordonnance de la compagnie (30 décembre 1908) les choses ont été de mal en pis, et que ladite compagnie n'a rien fait pour améliorer son service ni pour obéir à ladite ordonnance, si l'on excepte toutefois le fait qu'elle a érigé une gare à Pierreville;

Attendu que depuis le commencement du présent hiver, en particulier, le service de la susdite compagnie a été tout à fait insuffisant et irrégulier, que les voitures ont été tenues dans un état de malpropreté repoussant, et que le public a eu maintes et maintes fois l'occasion d'en souffrir et de s'en plaindre, même quand la voie était libre de neige ou de glace:

Il est résolu que cette assemblée proteste énergiquement contre l'état de choses actuel et demande instamment à la Commission des chemins de fer du Canada de venir, le plus prochainement possible, tenir à Sorel une enquête au sujet des griefs ci-dessus énumérés contre la sus dite compagnie.

HAINE CONTRE LES DIABLES D'OCCIDENT

(Service spécial de la PATRIE)

PEKIN, 11. — Le pays se montre de plus en plus hostile non-seulement à la concession de terrains aux chemins de fer étrangers, mais même à l'emprunt d'argent étranger pour la construction des chemins de fer que le gouvernement a hâte de commencer. Les étudiants de la province de Si-Kiang ont menacé le gouvernement de guerre civile, s'il conclut d'autres emprunts avec les étrangers. Les ministres et les membres du gouvernement reçoivent tous les jours des lettres de menaces de mort.

NOTRE-DAME DE LA CONSOLATION.

M. Frédéric Faubert a intenté une action en dommages contre la compagnie d'assurance l'Ontario Fire, par l'entremise de M. l'avocat Major, de Hull, pour refus d'indemnité que la dite compagnie aurait, paraît-il, dû payer à M. F. Faubert, l'automne dernier, lors de l'incendie de son magasin, lequel était assuré à la dite compagnie l'Ontario Fire, dont M. Jos. Chevrier, de Chénéville, était l'agent.

—Depuis quelque temps, il est pitoyable de voir l'état de nos chemins et la négligence de ceux qui sont intéressés à l'amélioration de nos chemins de communication.

BERESFORD EN RETRAITE

L'AMIRAL ANGLAIS EST RAYE DES CADRES DU SERVICE ACTIF APRES CINQUANTE ANS DE LOYAUX SERVICES.—BRILLANTE CARRIERE DE CE MARIN.

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 11 — L'amiral lord Charles-William de la Poer-Beresford a atteint hier l'âge de soixante ans et a été rayé de la liste du service actif dans la marine britannique.

Il n'avait détenu aucune commission depuis sa démission, le 24 mars 1909, comme commandant de la flotte de la Manche.

La chose s'est faite sans formalités, Mais les journaux ont profité de l'ocasion pour faire l'éloge de la carrière de l'amiral.

L'amiral lord Charles Beresford entra dans le service actif, il y a cinquante ans et brisa sa carrière en mars de l'an dernier à la suite de difficultés avec l'Amirauté. Il fut en butte à de sévères critiques à propos de la direction de la marine qu'il servait au parlement, et lorsqu'il eut pris le commandement de la flotte de la Manche il eut à lutter à la fois contre ses supérieurs et ses subordonnés. Lorsqu'il donna sa démission, il prononça ces paroles: "Bien que l'Amirauté m'ait ordonné d'abattre mon pavillon, ce qu'elle a droit de faire, je sens que je pourrai encore rendre des services à mon pays dans un autre champ. Ma principale préoccupation sera toujours l'efficacité de la flotte, comme mon désir constant a toujours été que les navires sous mes ordres fussent toujours prêts au combat."

L'AMIRAL LORD CHARLES BERESFORD, qui a été rayé du service actif dans la marine anglaise, ayant atteint la limite d'âge.

Lord Beresford naquit en Irlande en 1841. Il était le second fils de Rev. John Beresford, quatrième marquis Waterford. Il entra dans la marine à l'âge de 13 ans. Il fut aide-de-camp naval. Il commandait le "Condor" au bombardement d'Alexandrie et servit dans l'état major de lord Wolseley, lors de l'exposition du Nil en 1884-85.

Il eut une carrière brillante et il se distingua par son habileté professionnelle et sa bravoure personnelle qui le rendirent l'un des hommes les plus populaires en Angleterre et l'un des hommes les plus en vue dans le monde.

Lord Beresford est député de l'une des divisions de Londres à la Chambre des Communes.

Il visita le Canada l'automne dernier et fit l'ouverture de l'exposition nationale de Toronto.

SAINT-PETERSBOURG, 10. — On prend tous les moyens possibles pour isoler les cas de peste blanche venant de la Manchourie où elle sévit fortement. Tout un convoi de 124 voyageurs a été isolé militairement, hier, parce qu'il contenait un malade atteint du fléau.

Maison D. Gagnon & Cie

245 Blvd. St-Laurent Coin Dorchester

Notre Vente de Réparations et d'agrandissement se continue avec de Bargains sans cesse renouvelés

D'ici au commencement des Réparations, nous vendons à des prix sensiblement réduit et nous croyons être utile à nos clients en les avertissant et les invitants de venir faire leurs emplettes et profiter du Bon Marché.

ETOFFES A ROBES

TWEED A ROBES et à costumes, 54 pouces de large, assortis de couleur, de 75c. En vente, à la verge 33c

SERGES tout laine pour robes et costumes, en noir, bleu-marin, brun, rouge, vert. Régulier 40c la verge. En vente à 25c

65 coupons d'étoffes à robes, qualités et couleurs très variées, assez long pour jupes de robes dans bien des cas, prix 50c, 65c et 75c la verge, le choix, à la verge ... 24c

Nous vendons les patrons Pictorial Review de New-York, les cahiers de mode du printemps, sont maintenant visibles et en vente.

BLOUSES POUR DAMES

1 lot de blouses en cachemire et alpaga, couleurs variées, jolie valeur, 75c, en vente à 39c

Belles blouses en lawn blanc, faites tailleur, de $1.35, en vente à $1.00

Belles blouses en percale, fond blanc avec barre noire, faites tailleur, prix spécial $1.00

Blouse blanche, forme Russe, en linon blanc, boutonnée sur le côté, prix spécial $1.50

COTON A DRAP blanc, 2 verges de largeur. Qualité fine, très belle qualité, à la verge 25c seulement.

COUVREPIEDS BLANCS, pour grands lits, qualité épaisse et durable, prix très spécial, 3 grandeurs, chaque, $1.00, $1.10 et $1.25

55 pièces de belles et bonnes indiennes, larges, nouveaux dessins, la valeur de 12c, en vente, à la verge 10c

VOUS, HOMMES FAIBLES ET HUMILIES

GRATIS

que nous voulons guérir de Débilité Masculine, Perte de Vigueur, Impuissance, avec notre remède infaillible, inoffensif, agréable et peu coûteux.

Echantillon suffisant pour vous convaincre et brochure expliquant notre manière de traiter les hommes faibles — à tout âge. — Vieillards prématurés, voici l'occasion de recouvrer vos forces vitales et votre vigueur perdues. Envoyez 10c pour frais de distribution.

JEUNES GENS qui souffrez d'écoulements, gonorrhée aigue ou chronique, maladies des rognons ou de la vessie, que nous pouvons guérir avec notre spécifique en quelques jours à l'insu de tous. Gratis, échantillon suffisant pour vous convaincre et brochurette explicative. Envoyez 10c pour frais de distribution.

CIE DR JANOWSKI,
Dépt. 48, Boite 2365, Montréal.

290-s-jno

ANGELO SERAIT REMIS EN LIBERTE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 11 — L'Italien Angelo, qui subit actuellement son procès dans l'affaire Grave, de Sillery, a comparu de nouveau en cour des Sessions, hier.

La preuve n'a pu être faite contre lui, la fille que l'on disait qu'il avait assaillie, déclare qu'elle ne reconnaissait pas dans Angelo, l'un des deux agresseurs.

Angelo sera probablement remis en liberté.

RECEPTION AU COMTE APPONY

(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 11. — Le comte Albert Appony qui vient en Amérique prêcher l'arbitrage universel, a été reçu à la chambre des représentants, hier, et a adressé la parole du fauteuil présidentiel.

UNION NATIONALE FRANCAISE

Les personnes qui peuvent donner des renseignements au sujet de M. Van den Gote ou sur sa famille sont priés de les faire parvenir à l'Union Nationale Française, avenue Viger, No 71.

M. Van den Gote aurait habité rue Sainte-Elizabeth, No 96, et se serait occupé du placement des phonographes Pathé.

ACCUSE DE VOL ET D'INCENDIE

(Spécial à la PATRIE)

HULL, 11 — M. Alex. Tougas, alias Dugas, a été logé dans la prison du district. Le prévenu est accusé d'avoir mis le feu dans sa chambre à coucher à l'hôtel Pharand, à l'Annonciation, samedi dernier.

Tougas est aussi prévenu de vol de la somme de $35 à Jos. Lebrun, aussi de l'Annonciation.

NOUVELLE NOMINATION A L'UNIVERSITE QUEEN'S

(Service spécial de la PATRIE)

KINGSTON, Ont., 11. — Le professeur A. D. Ferguson, B. A. (Oxford), a été nommé pour remplacer le professeur S. W. Dyde, qui quitte sa chaire, à l'université Queen's.

SawMill Machinery

COMPLETE MACHINERY AND POWER PLANTS FOR PORTABLE, MEDIUM & HEAVY SAWMILLS OF ANY CAPACITY

SEND FOR OUR CATALOGUES

WATEROUS ENGINE WORKS BRANTFORD, CANADA.

INSTITUT DU DR. LAFOREST

121 Sherbrooke, coin Ave du Parc

Traitement des maladies par des moyens physiques, le seul de ce genre au Canada.

Electrothérapie, mécanothérapie, radiothérapie, thermothérapie, hydrothérapie, photothérapie, rayons X, etc.

Neurasthénie, paralysie, rhumatisme, cancer, tuberculose, maladies de l'estomac, des intestins, du foie, de la vessie, des reins, etc.

Maladie de la peau, y compris l'enlèvement des poils follets, sans cicatrice ni douleur.

SPECIALITE — Maladies des femmes. Traitement sans opération.

TEL. BELL EST 3504.
HEURES DE CONSULTATIONS, DE 9 A 8.

GRATIS Jolie montre et magnifique phonographe GRATIS

GENTS STYLE
LADIES STYLE

LISEZ NOTRE OFFRE MERVEILLEUSE.

Nous pouvons vous donner absolument gratis 1000 de ces jolies montres plaquées en or, garanties comme celles de $50.00, mouvement américain, à remontoir et à régulateur, grandeurs pour dames et messieurs, absolument garanties, et un nombre égal de ces magnifiques phonographes ou machines parlantes importés. Cette merveilleuse machine n'est pas un jouet, mais une véritable machine parlante qui peut reproduire des chants, de la musique d'orchestre et de fanfare, des histoires comiques, et peut être une source continuelle d'amusement et de plaisir à la maison. Notre machine est dans la nouvelle forme de "Lyre" et on peut y jouer des cylindres de forme régulière.

VOUS POUVEZ AVOIR LA MONTRE ET LA MACHINE PARLANTE ABSOLUMENT GRATIS si vous voulez nous aider, durant vos loisirs, à annoncer nos marchandises. Envoyez-nous simplement vos nom et adresse et nous vous enverrons, frais de poste payés, simplement 12 boîtes du fameux nouveau tonique vivifiant du sang et pilules pour les nerfs du Dr. Burdick à vendre pour nous à seulement 25 cents la boîte. Excellent remède contre l'indigestion, constipation, nervosité, faiblesse et impureté du sang et un merveilleux tonique et vivificateur. Faciles à vendre, chaque client en achetant une boîte de vous a le droit de recevoir un joli cadeau en argenterie, boutons de manchettes ou bagues. Une fois vendus envoyez-nous l'argent, seulement $3.00, et nous vous enverrons promptement, frais de poste payés, une montre pour dames ou messieurs, et vous pouvez avoir le phonographe absolument sans vendre d'autres marchandises, simplement en nous aidant à augmenter nos affaires en montrant votre montre à vos amis et en leur demandant de devenir nos agents. Nous dépensons des milliers de dollars pour annoncer nos marchandises, et quand nous vous disons que nous vous donnerons ces magnifiques montres et phonographes nous le ferons. NE MANQUEZ PAS UNE OCCASION AUSSI EXTRAORDINAIRE. Ecrivez aujourd'hui et vous serez bientôt le possesseur orgueilleux des magnifiques montre et phonographe.

Adresse—THE DR. BURDICK MEDICINE CO. Dept. 239 TORONTO, ONT.

11-18

GRATIS CETTE MAGNIFIQUE MAISON DE POUPEE ET CETTE JOLIE POUPEE IMPORTEE ainsi que DEUX beaux ameublements complets pour la maison et cette superbe bague dorée ornée de pierres.

FILLETTES, VOICI UNE CHANCE UNIQUE DANS LA VIE. NE LA MANQUEZ PAS. Cette belle maison de poupée est un vrai petit palais. EN TOUS POINTS SEMBLABLE A LA VIGNETTE, avec son original toit gothique à deux cheminées, beau portique, chic veranda et joli grand perron en avant. L'extérieur de la maison est fini en brique rouge, et l'intérieur est magnifiquement tapissé partout, et chaque fenêtre a des rideaux. ELLE EST ENTIEREMENT GARNIE des plus ravissants meubles que vous ayez jamais vus — deux mobiliers complets, comprenant sofas, chaises, tables, lits, bureaux, lavabos, etc.

LA JOLIE POUPEE QUE NOUS VOUS DONNONS AVEC LA MAISON est un petit bijou. Parfaitement articulée, de sorte qu'elle peut s'asseoir, se tourner la tête, se mouvoir bras et jambes, et elle est élégamment habillée de la tête aux pieds.

Fillettes, si vous voulez obtenir ABSOLUMENT GRATIS cette jolie maison de poupée, cette charmante poupée, les deux mobiliers et la magnifique bague ornée de pierres, envoyez-nous vos nom et adresse à l'instant et consentez à vendre seulement 25 de nos jolies nouveautés en fait de bijouterie à seulement 10c chacune. Ce sont de superbes nouveautés, tout le monde veut en avoir et vous pouvez les vendre en quelques minutes après la classe. Une fois vendues, renvoyez-nous l'argent, seulement $2.50, et nous vous enverrons promptement les 5 jolis cadeaux bien empaquetés, exactement tels que représentés. Nous verrons à payer tous les frais de transport de ces cadeaux jusqu'à votre porte. N'ATTENDEZ PAS, écrivez-nous aujourd'hui, et dans quelques jours, vous pourrez avoir la magnifique maison et tous les jolis cadeaux.

Adresse—
THE MUTUAL CREDIT CO.
Dept. 109 Toronto, Ont.

11-18

GRATIS JOLIE POUPEE et superbe carrosse de poupée et cette magnifique bague recouverte en or massif ornée de pierres étincelante.

Cette petite fille a un de nos jolis carrosses et poupées.

FILLETTES.—Nous voulons vous donner ABSOLUMENT GRATIS cette jolie poupée et ce superbe carrosse de poupée. Nos grosses et jolies poupées sont entièrement articulées; elles peuvent s'asseoir, se mouvoir tête, bras et jambes, se fermer les yeux et s'endormir comme de vrais bébés. La meilleure sorte de poupées et PRESQUE UNE DEMI-VERGE DE HAUTEUR, avec magnifiques cheveux frisés, dents de perles et portant robe, sous-vêtements, souliers, bas, etc., d'une grande élégance, c'est-à-dire habillée de la tête aux pieds.

LE SUPERBE CARROSSE QUE NOUS VOUS DONNONS AVEC LA POUPEE est pourvu de véritables roues et essieux d'acier, émaillé en joli bleu. La dernière mode de charpente en osier brun, avec poignée recourbée. En plein le carrosse qu'il vous faut et digne de recevoir la plus belle poupée du monde. En outre, nous donnerons à chaque fillette une jolie bague recouverte en or massif, soit unie, soit gravée ou ornée de magnifiques pierres étincelantes.

FILLETTES—Si vous voulez avoir cette jolie poupée et ce beau carrosse, ainsi que la magnifique bague, envoyez-nous votre nom et adresse sans tarder et convenez de vendre seulement 24 de nos délicieux parfums se vendant très facilement à seulement 10 cents chacun. Ils comprennent 6 magnifiques odeurs: rose, œillet, muguet, violette, lilas et héliotrope, et avec chaque paquet nous vous enverrons un magnifique article de bijouterie en or plaqué pour donner à vos clients, ce qui les fait vendre comme des petits pains chauds.

Quand vous les aurez vendus, renvoyez-nous l'argent, seulement $2.50, et nous vous empaquetterons promptement et vous expédierons la poupée, le carrosse et la bague exactement tels que représentés. Nous nous engageons de payer tous les frais d'expédition de ces présents, et si vous nous écrivez tout de suite, nous vous donnerons un cadeau supplémentaire pour votre promptitude. Adressez:— THE ROSE PERFUME CO., Dept 14 Toronto, Ont.

11-18

BEAUX CADEAUX FACILE A GAGNER

Envoyez votre nom et votre adresse et nous vous enverrons franco de malle 10 paquets de parfum délicieux en 6 odeurs: rose, violette, héliotrope, lilas, œillet et muguet. Ils se vendent comme les petits pains chauds. Quand vendus, renvoyez l'argent et pour votre travail, nous vous donnerons gratis une belle bague, finie en or, ornée de grandes perles et diamants parfaits en imitation, aussi une opportunité pour gagner une belle petite montre de dame gratis comme une prime extra, si vous écrivez aujourd'hui. THE ROSE PERFUME CO., DEPT. 175 TORONTO

11-18

GRATIS

Nous vous donnerons ce magnifique présent absolument gratis si vous vendez pour nous 10 paquets seulement de notre fameux BLEU MARVEL à 10c. le paquet. Toutes les femmes achèteront notre Bleu et pour vous aider à le vendre rapidement nous vous envoyons une superbe broche en or plaqué que vous donnerez gratis à toute personne qui achètera un paquet. Aussitôt la vente faite, envoyez-nous l'argent, $1.00, seulement et nous vous enverrons promptement, absolument gratis, cette magnifique châtelaine et ce loquet qui a toutes les apparences d'une MONTRE EN OR de $20.00, de fabrique Américaine (garantie).

Nous sommes anxieux d'introduire dans chaque maison notre fameux Bleu Marvel et nous vous enverrons cette magnifique prime pour $1.00 seulement de nos marchandises vendues. Ne manquez pas cette offre incomparable. Ecrivez immédiatement.

THE MARVEL BLUING CO., Dept 60
Toronto, Ont.

11-18

TEREBENTHINE

Pourquoi payer un gros prix pour la térébenthine quand notre "TURPSENE" fera tout aussi bien l'affaire à un prix beaucoup moindre. Nous avons toutes les sortes d'huiles et graisses.

Star Oil Company
1780 rue St-Denis
Montréal, - - - Qué.
TEL. EST, St-Louis 4060.

190-j-s-jno

GRATIS

Brochure traitant des

MALADIES des FEMMES

Périodes douloureuses, Retards, etc.,

Traitement LOBEL, 808, rue St-André

MONTREAL, CANADA.

L-Mer-8

COL. HAMILTON

Son Expérience à l'Armée et dans son Foyer

COL. HAMILTON.

Un brave soldat à l'Armée de Porte-Rico recommande Pe-ru-na.

Le col. Arthur L. Hamilton ,du 7e Volontaires d'Ohio, nous écrit ce qui suit :—

"Mes troupes ont fait usage de Peruna pendant la guerre Hispano-Américaine et je dois dire que, si on consulte les rapports au Département de la Guerre, on verra que les pertes ont été moins grandes dans mon régiment que dans tout autre régiment du corps d'armée stationné au camp Alger, Meade et Bushnell. Le nombre des morts, pendant sept mois de service, a été dans mon régiment de 7 sur un total de 1,400. Je ne peux m'empêcher de croire en conséquence que Peruna a fait beaucoup de bien à mes hommes."

Dans une autre lettre, le col. Hamilton, dit :—

"J'ai employé Peruna moi-même et pour ma famille pendant les sept dernières années. Je vous ai déjà écrit au sujet des bons résultats obtenus avec votre remède, pendant la guerre hispano-américaine."

M. Samuel McKinley, 1215 Grand Avenue, Kansas City, Mo., écrit :

"Je peux dire honnêtement que je dois la vie à Peruna. Je voyageais de ville en ville, allant dans toutes sortes de magasins et de bâtisses, mal chauffés, ayant à rester debout quelquefois pendant des heures, dans ma profession d'encanteur, et je prenais froid fréquemment. En décembre dernier, j'eus un mauvais rhume qui s'attacha aux poumons, par suite de ma négligence. J'eus recours aux docteurs, quand il était presque trop tard, et cela sans profit. Mais j'entendis parler de Peruna, qui me guérit, et je ne peux en faire trop de louanges."

M. W. J. Harper, Lehigh, Co., Cleveland, Arkansas, écrit : "Je ne sais comment vous exprimer mes remerciments pour le bien que vous m'avez [illegible] en soignant mon catarrhe. Je souffrais beaucoup d'un catarrhe chronique, dans la tête et dans le nez. Je ne faisais que renifler et cracher et j'avais perdu complètement l'odorat. J'avais essayé divers remèdes sans succès. A la fin, j'essayai Peruna, en dernier ressort, et je suis heureux de dire qu'après en avoir employé dix bouteilles, je suis guéri du catarrhe de la tête et du nez."

ECHOS DE SOREL

(Spécial à La Patrie)

SOREL, 11.—Samedi, à une session régulière du Conseil municipal pai du village de Saint-Joseph de Sorel, M. Désiré Champagne a été pour la cinquième fois, élu maire et M. Jean Bilodeau, pro-maire.

La réélection de M. Champagne au poste duquel il a été appelé pour la cinquième fois, lui fait certes grandement honneur et ses nombreux amis se sont empressés de l'en féliciter. Depuis cinq ans le village de Saint-Joseph, grâce, à la sage administration de ses affaires, a marché à pas de géant dans la voie du progrès. Sa population a considérablement augmentée, ses établissements religieux et d'éducation se sont développés, les rues ont été, pour la plupart dotées de trottoirs, le village est éclairée à l'électricité; rues, église, couvent, magasins et nombre de maisons d'habitation, et un bon aqueduc distribue par tout le village, une eau toujours fraiche et pure.

C'est donc à bon droit que M. Champagne qui a tant travaillé à la prospérité de ce joli village, a été de nouveau appelé au poste dont il a si bien compris et l'importance et les devoirs.

—Samedi, le conseil de Saint-Joseph a nommé un comité spécial composé du maire, M. Jean-Bilodeau lequel devra ds'entendre avec le conseil de ville de Sorel, pour obtenir un service de bateaux passeurs entre ce village et la ville. On veut moderniser l'état de choses actuel du bac, on veut substituer un bateau à vapeur, qui ferait, toutes les quinze minutes, le voyage de Sorel à St-Joseph, et vice-versa, traversant piétons et voitures. On voit l'importance du projet, et il est à souhaiter qu'il réussisse.

—M. I. Leclair a été réélu secrétaire-trésorier du village de Saint-Joseph.

—Samedi soir, il y a eu à l'hôtel de ville, sde Sorel, une conférence entre ces membres du conseil de ville et les membres du conseil de la Chambre de commerce. On y a surtout traité du service si défectueux du chemin de fer, Québec, Montréal & Southern.

Les plaintes contre la manière dont ce chemin de fer est exploité sont nombreuses et des démarches, vont être incessamment tentées auprès de la compagnie.

—Le Club de Raquettes "Sorel-Amateur" a fait, dimanche, une longue promenade, se rendant jusqu'à l'île St-Ignace.

Nos raquetteurs, sous leur joli costume gris et rouge avaient tout à fait bonne mine. Le président du "Sorel Amateur" est M. Roméo Désy, et M. Léo. Messier, en est le secrétaire.

AVIS

The Montreal Cotton Company

Avis est par le présent donné que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau de la compagnie, chambre 504 Edifice de la Banque des Cantons de l Est, rue St-Jacques, Montréal, **mardi, le 21e jour de février prochain**, à midi, pour recevoir le rapport de l'année qui vient de s'écouler, pour faire l'élection des directeurs, et pour la transaction des affaires de la compagnie, soit générales, soit spéciales.

Par ordre,

JOHN LOWE, jr.,
Secrétaire-trésorier.

Montréal, 10 février, 1911.

BUSONI ET SON SYSTEME DE NOTATION

Plus on étudie le génie de Busoni, plus on reste surpris des qualités multiples qui sont l'apanage de cet artiste incomparable. Busoni n'est pas seulement un virtuose du piano, il est en même temps un grand musicien, un compositeur de haute lignée, un penseur profond, un érudit complet. Comprenant combien est compliquée, dans son état actuel, la notation musicale si complexe, si difficile pour la plus grande nombre, Busoni a recherché et trouvé un nouveau système vraiment simple, capable de permettre aux personnes les moins douées d'apprendre à lire la musique après quelques heures d'études. L'importance de cette invention n'a pas échappé à la presse musicale de l'Europe et de l'Amérique. Des discussions acerbes, des polémiques violentes, ont déjà marqué l'apparition de l'exposé du système. Le Monde Musical, de Paris, le Musical Courrier, de New-York, ont publié des articles importants sur la notation musicale de Busoni, avec de nombreuses illustrations.

Busoni donnera son récital à la salle Windsor, lundi prochain. Son programme sera consacré aux œuvres de Bach, de Chopin et de Liszt.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

MM. les officiers et les membres de l'Association St-Jean-Baptiste, section St-Louis de France, sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu le dimanche, 12 février courant, à la salle Brault, 571 rue Berri, à 2 heures p.m., afin de procéder à l'élection des officiers pour l'année courante.

Comme d'importantes questions seront soumises et étudiées à cette assemblée, les citoyens de cette paroisse sont aussi cordialement invités d'y assister.

L. A. CLAVEL,
Secrétaire.

Il avait un grand mal dans le dos

Il pouvait à peine travailler

M. Alfred E. Davis, de Gorrie, Ont., nous écrit : "Pendant plusieurs années, j'ai enduré de grandes douleurs dans le dos et je pouvais à peine travailler ; quand je me baissais pour ramasser quelque chose, il me semblait que mon dos allait se briser. On me conseilla d'essayer les pilules de Doan pour les reins et après en avoir pris deux boîtes je fus entièrement guéri ; aussi je ne peux en faire trop d'éloges.

"Cela se passait il y a quatre ans, et je n'ai pas eu de rechûte."

Ceux qui n'ont pas eu de maux de reins n'ont pas idée de la souffrance, de la misère de ceux qui en sont affligés.

Faiblesse ou douleur dans le dos, cela est causé par les reins, et quand les fonctions des reins sont en désordre, tout le système organique en est dérangé.

Les pilules de Doan pour les reins sont un spécifique pour toutes les maladies des reins.

Elles aident les rognons à rejeter les impuretés acrides et empoisonnées qui se sont amassées, et nettoie ainsi les reins, la vessie et les conduites urinaires.

Prix 50c la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands ; ou envoyées franco par la poste directement, au reçu du prix, par The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont.

Si vous commandez directement, mentionnez "Doan". (No 5).

Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

HOPITAL STE-JUSTINE POUR LES ENFANTS.

Tous les mercredis de 2 à 5 heures se réunissent à l'Hôpital, les personnes qui veulent bien protéger les petits malades de notre institution et pourvoir pour eux à l'entretien d'un trousseau, lequel, pour n'être pas luxueux, doit tout de même être considérable.

Les enfants sont nombreux, les morceaux de lingerie de même et cela exige un long travail que nous vous demandons de venir partager avec nous. Mères qui avez des enfants, vous comprenez notre tâche; femmes, jeunes filles qui avec du temps libre, donnez-nous un peu de ce luxe de liberté au profit des pauvres petits esclaves du destin.

Dispensaire tous les jours de la semaine à 10 heures au No 1107 de l'avenue de Lorimier,

Tous les jours: médecine.

Mardi, maladies de la peau.

Mercredi et vendredi: chirurgie.

Mercredi et samedi: Yeux, nez, gorge, oreilles.

Lundi: dentiste.

GOUTTE DE LAIT tous les jours. de 2 à 4 hrs.

—o—

CERCLE D'ETUDE NOTRE-DAME

Il y aura réunion du cercle, lundi, 13 février, Mlle Desrosiers fera une causerie sur le vote des femmes.

Mlle Lemoine nous fera part d'une petite étude critique sur un de nos poëtes canadiens: M. Doucet. Quelques morceaux de violon et de piano seront exécutés.

Horaire de l'Ecole d'Enseignement Supérieur, 1010 rue Sherbrooke-ouest.

Lundi :

9.30 à 10.30 hrs—Psychologie : SS. Anne-Marie.

10.30 à 11.30 hrs—Physique : S.S. Alphonsine.

2 à 3 hrs—Littérature latine, S.S. Olivine.

3 à 4 hrs—Economie sociale: M. Montpetit.

Mardi :

9.30 à 11 hrs—Physique; M. le chanoine Sylvestre.

2.30 à 4.30 hrs—Latin: M. l'abbé Maurice.

2.30 à 4.30 hrs.—Italien: Madame d'Emarèsea.

Mercredi :

9.30 à 11.30 hrs—Géométrie: S.S. Théophanie.

2.30 à 3.45 hrs—Littérature et religion, S.S. Anne-Marie.

3.45 à 4.45 hrs—Philosophie: M. l'abbé Archambault.

Jeudi :

9.30 à 10.30 hrs:—Mathématique ; S.S. Alphonsine.

10.30 à 11.30 hrs—Philosophie: S. S. Anne-Marie.

3.15 à 5.15 hrs.—Allemand: Mlle. Weger.

Vendredi :

9.30 à 10.30 hrs—Philosophie; S.S. Anne Marie.

10.30 à 11.30 hrs.—Physique: S.S. Alphonsine.

2.30 à 4.30 hrs—Latin : M. l'abbé Maurice.

2.30 à 4.30 hrs. Italien: Madame d'Emarèsea.

3.30 à 4.30 hrs—Philosophie: M. l'abbé Perrier.

Samedi :

9.30 à 10.45 hrs—Philosophie et religion: S.S. Anne-Marie.

11 à 12 hrs—Histoire des sciences: M. Flahaut.

—:o:—

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE BUREAU.

L'assemblée générale du 22 janvier dernier fut particulièrement nombreuse à cause surtout des élections qui devaient avoir lieu ce jour-là, mais qui furent remises à la suggestion de Mme Gérin-Lajoie, et fixées désormais au mois d'avril.

Mlle Perron, 1ère vice-présidente, qui présidait l'assemblée a d'abord exprimé des regrets au sujet de l'absence de Mlle Joubert et a expliqué à l'assemblée la cause de ce changement dans la date des élections.

Puis il y eut lecture des minutes de l'assemblée la cause de ce changement dans la date des élections.

Puis il y eut lecture des minutes de l'assemblée précédente par la secrétaire et rapport de la trésorière, donnant un compte-rendu approximatif des recettes du euchre qui dépassent les espérances des plus optimistes.

Mlle Perron parla ensuite de la tombola du "Foyer" et invita les jeunes filles à témoigner de leur sympathie pour cette œuvre admirable en s'y rendant en grand nombre.

Puis Madame MacMillan dont la réputation artistique n'est plus à faire, joua deux jolis morceaux de piano. Elle a ensuite accompagnée Mademoiselle Chabot, une de ses anciennes élèves et qui fait grand honneur à son professeur, dans deux délicieuses chansons qui furent vivement goûtées par l'auditoire.

A la prière de Mlle Perron, Mme Gérin-Lajoie expliqua à l'assemblée de quelle manière il faudra procéder à l'avenir, pour les élections et leur parla elle aussi du changement de date, etc. Mme Gérin-Lajoie avec des paroles d'une éloquence persuasive fit voir les avantages nombreux qu'il y a à s'associer.

La société est l'organe par excellence pour atteindre l'autorité publique; s'est pour ainsi dire le seul moyen d'être entendu. S'associer, s'est se tenir prêt à revendiquer ses droits à la première attaque. L'association établit en outre une douce camaraderie qui ne peut qu'être utile à ses membres. Mme Génin-Lajoie invite les jeunes filles à être fidèles à assister aux assemblées mensuelles. Ses paroles si vibrantes d'énergie et de sympathie envers notre association, ne peuvent manquer de nous rallier de nouveaux membres et de réveiller le zèle des anciens. Elle fut vivement applaudie.

Mlle Perron remercia chaleureusement Mme Gérin-Lajoie de sa présence et de ses paroles d'encouragement.

Mme Bouthillier, présidente honoraire, parla à son tour du Bureau de Placement que le gouvernement provincial doit fonder prochainement à Montréal et de celui qui l'association avait l'intention d'ouvrir et donna quelques conseils pratiques relativement aux démarches que la Fédération et particulièrement l'Association des Employées de Bureau devraient faire re ce bureau.

Mlle Perron après quelques mots d'appréciation au sujet des bonnes suggestions faites par Mme Bouthillier, qui porte tant d'intérêt à l'association, dit combien elle regrettait l'absence de notre dévouée chapelain, retenu chez lui par la maladie, remercia les artistes qui ont si aimablement prêté leur précieux concours et annonça à l'assemblée que le cours d'enseignement ménager commencera à l'Ecole Technique, le mardi suivant. Puis, la séance fut levée.

—:o:—

AVIS.— Toutes les personnes qui ont déjà donné leurs noms pour le cours ménager sont priées de prendre note qu'il aura lieu à l'avenir tous les mardis soirs à l'Ecole Technique, rue Sherbrooke ouest. Ce cours est particulièrement intéressant et utile. C'est un des avantages tangibles offerts par l'association. Il est donc gratuit pour les membres. Que l'on s'y rende en grand nombre. Les jeunes filles qui désirent donner leurs noms sont priées de s'adresser à la secrétaire, Mlle Godbout, "la Patrie."

—:o:—

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MAGASIN

Notre association aura sa réunion mensuelle, dimanche, le 12 courant, au Monument National, salle No 15, sous la présidence de M. l'abbé Deschamps.

Mlle Deschamps, nièce de notre aumônier, a bien voulu accepter l'invitation de notre présidente et nous faire l'honneur d'être notre conférencière; le sujet de la conférence sera "La Littérature Canadienne." Nos amies sont invitées à venir en grand nombre l'applaudir.

Le programme nous réserve, en outre de bien belles choses. Mlle Simoneau, du cours d'élocution, une diseuse, a bien voulu se laisser inscrire au programme pour une déclamation. Mlle Beauchemin et Madame Lafleur-Hamelin se chargeront de la partie musicale.

La soirée littéraire et musicale fixée au 16 mars prochain est en voie d'organisation.

Le programme, le nom des artistes, etc., seront publiés sous peu dans les journaux.

Nous comptons sur le bon accueil des amis de cette œuvre pour la réussite de la vente de nos billets. L on pourra s'en procurer à l'assemblée dimanche et en tout temps à la maison Archambeault, 312 Ste-Catherine Est.

Les demoiselles faisant partie de "La Chorale des Jeunes Filles Canadiennes Françaises" sont priées de se rendre dimanche à 2 heures précises chez Mlle Simoneau, 400 St-Denis et lundi à 7.30 heures p. m., chez Mlle Meloche, 579 St-Denis.

Il est essentiel que toutes se rendent à ces répétitions.

—:o:—

L'ASSOCIATION DES AIDES-MENAGERES.

L'assemblée des aides-ménagères, tenue au Monument National, le 5 février, présidée par M. l'abbé Pustienne, était assez nombreuse.

La conférence donnée par le Rév. chapelain avait pour sujet: "La persévérance surnaturelle."

L'éloquent conférencier en faisant allusion à la persévérance que les sociétaires devaient apporter au progrès de leur œuvre, les engagea d'user de leur influence auprès de leurs compagnes et d'appliquer leur génie pour les emmener à s'inscrire dans leur association, "Buffon", dit-il, "le grand naturaliste français, disait que le génie porté à sa plus haute puissance, parvenait au surnaturel." Qu'avec le génie de la persévérance, leur société deviendrait, assurément, nombreuse et prospère.

Mlle Leblanc, présidente des Aides-ménagères, lut le compte-rendu de l'assemblée précédente et adressa des remerciements à M. le chapelain et aux dames patronnesses qui assistaient à l'assemblée.

Il a été décidé, séance tenante, de faire donner aux Aides-ménagères, des leçons de cuisine, gratuitement, aux frais du Comité des questions domestiques.

Elles seront admises sur présentation de leur carte de l'association, signée par leur présidente, Mlle Leblanc, 120 Metcalf, à l'Ecole Ménagère Provinciale, 14 rue Church (près de la rue Ontario, entre les rues St-Urbain et St-Laurent), le jeudi soir à 7.30 heures, au Cours Populaire.

Personne dans le public ne doit se prévaloir du titre d'"Aide-Ménagère", que les membres qui appartiennent à cette Association de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste.

—:o:—

POUR LES PAUVRES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

Jeudi soir, le 16 février prochain, dans les salons de L'Assistance Publique, 340 rue Lagauchetière-Est, sous les auspices des dames patronnesses de l'œuvre, aura lieu un grand euchre de charité. Cette fête sera couronnée du plus joli succès, ainsi que le fait déjà présager la vente rapide des billets. Les personnes qui désirent se procurer des cartes,—le nombre en est limité, sont priées de s'adresser le plus tôt possible, au bureau de L'Assistance Publique, 340 rue Lagauchetière-Est, téléphone Bell Est 2919. Le prix des cartes est de cinquante centins. Les Dames Patronnesses seront reconnaissantes à toute personne généreuse, qui voudra bien contribuer au succès de cette fête de charité, par le don, soit d'un prix pour le Euchre, soit de gâteaux ou rafraîchissements.

La liste des donateurs sera publiée dans nos principaux journaux. Chaque personne est priée de joindre sa carte à l'envoi.

—o—

ASSOCIATION ARTISTIQUE DES DAMES CANADIENNES.

Programme du concert mensuel qui aura lieu vendredi, le 17 courant;

Duo—Canzonnetta: A. Thomas. —Mme Jarry, Miles Poitevin, Lefebvre et Bédard.

Chant—La valse des Libellules — Guy d'ardelot: Mademoiselle Kirouac.

Violon—(a) Humoresque. Dvorak. (b) L'Abeille. Schubert.—Mademoiselle Renée d'Amour.

Piano—Scherzo en Si bémol mineur, op. 31: Chopin— Mademoiselle Bélanger.

Chant—(a) Ah si les fleurs avaient des ailes. J. Massenet; (b) Aimer. Alexis Contant. Mademoiselle Fleurette Contant.

Récitation—Bouquets flétris: P. Ladoué. Adaptation musicale de Hedwidge Chrétien. — Mademoiselle Larochelle.

Chant—(a) Ballade dans le style ancien: Lavallée Smith. (b) Rêve. P. de Lamberti. — Madame Lavallée-Smith.

Piano—Sous bois. Duvernoy—Mademoiselle Hébert.

Accompagnatrices: Mmes Harry, Bruyère, Mlle Gill.

—:o:—

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MANUFACTURES.

Les membres de l'Association Professionnelle des Employées de Manufactures sont priés de se rappeler que leur assemblée mensuelle aura lieu le troisième dimanche de février, à 4 heures de l'après-midi, au Monument National, chambre No 15.

Nous aurons le plaisir d'entendre M. l'abbé Chs. Beaudin, vicaire à Hochelaga. Monsieur l'abbé Beaudin s'occupe activement de la question ouvrière. Sa conférence, nous n'en doutons pas, sera d'un grand intérêt pour toutes celles qui travaillent, quelle que soit l'industrie dont elles s'occupent. Nous invitons tous les membres à venir en aussi grand nombre que possible.

Les cours ménagers sont commencés depuis deux semaines, plusieurs courageuses, anxieuses de se perfectionner, y ont assisté. Nous espérons que le nombre sera toujours croissant, car ces cours sont pratiques et d'une très grande utilité.

Les aînées qui ne peuvent pas facilement les suivre devraient se faire un devoir d'encourager celles qui plus tard seront des ménagères. Les membres de notre association Professionnelle des Employées de Manufactures y sont de droit admises sur présentation de leur carte d'affiliation. Ces cours se donnent tous les mardis soirs à 8 heures, au No 14 rue Church, près de la rue Ontario.

IL VENDAIT DES BIJOUX VOLES

Le détective Boulard a fait la capture jeudi soir, dans un magasin de seconde-main de la rue Craig, d'un oiseau de passage, Geo. Woods, qui dit venir de Winnipeg. Au moment de sa capture Woods tentait de vendre au regrattier tout un lot de pierreries de valeur qu'il disait avoir acheté à Columbo. Woods a tenté de s'esquiver par un chassis, quand l'officier voulut lui mettre le grappin dessus. Il restera dans les cellules d'ici à ce que la Sureté obtienne des renseignements sur lui.

DEUX NOUVEAUX DIRECTEURS DE L'EXPOSITION

L'assemblée générale de l'Association d'Exposition Industrielle de Montréal aura probablement lieu le samedi, 18 février prochain.

Le col. Gardner et M. Sherrard viennent d'être nommés membres du bureau de direction, à la place du col. Burland, démissionnaire et de M. Coulson, décédé.

Le Remède de Shiloh arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons, 25c.

. Les prix d'origine étaient très modérés. Ces réductions constituent donc une épargne d'autant de dollars, parce que tous ces articles sont DE BONNE QUALITE.

Toutes les qualités exigées par les personnes les plus difficiles se rencontrent dans nos vêtements doublés de fourrure. L'élégance et le confort qu'on y trouve, sont appréciés particulièrement pour aller en soirée et pour faire un tour de voiture ou d'auto.

Fournisseurs de Leurs Majestés

VOICI quelques lignes spéciales, réduites à des prix qui devraient effectuer des ventes rapides, en plaçant devant vous des vêtements de toilette, ayant le style et le fini Holt-Renfrew, à des prix bien au dessous du coût dans la plupart des cas. Notre motif pour offrir ces valeurs exceptionnelles à présent, c'est que nous préférons subir une perte immédiatement, plutot que de garder les marchandises jusqu'à l'hiver prochain.

Manteaux Doublés en Fourrure pour Dames

8 manteaux seulement, doublés de fourrure, pour dames, avec collet Hamster en martre, renard tacheté, castor, etc. Grandeurs 34, 36, 38. Longueur 52 pouces.
Prix régulier $45.00 à $65.00. Prix de vente.. .... **$30.00**

6 manteaux seulement, doublés en fourrure, pour dames, en drap fin, couleurs assorties, collets Hamster en marmotte, vison, vison allemand et martre. Grandeur 36, 38, 40, 42. Longueur 50 pouces.
Prix régulier $50.00 à $70.00. Prix de vente **$40.00**

6 manteaux de dames, doublés en fourrure, drap fin, couleurs assorties; collets Hamster en renard Isabelle et renard noir. Grandeur 34, 36, 38. Longueur 52 pouces.
Prix régulier $60.00 à $80.00. Prix de vente **$50.00**

3 manteaux de dames, doublés en fourrure, drap fin, doublés en rat musqué, collets en vison et marmotte. Grandeurs 34 et 36. Longueur 52 pouces.
Prix réguliers $75.00 à $90.00. Prix de vente **$60.00**

Pardessus doublés en Fourrure pour Hommes

3 seulement en Beaver noir "shell," doublés en rat musqué; collets en mouton de Perse ou loutre. .Taille 42, 44. Longueur 50 pouces.
Prix régulier $60.00. Prix de vente.... .... **$38.00**

2 seulement, en Beaver français "shell" doublés en rat musqué, collet en mouton de Perse. Taille 42, 44. Longueur 50 pouces.
Prix régulier $75.00. Prix de vente **$50.00**

1 seul, en Beaver, doublé d'Astrakan, collet en loutre d'Allemagne. 44, 52.
Prix régulier $60.00. Prix de vente.... .... **$35.00**

Pardessus doublés en Vison pour Hommes

1 seul pardessus doublé en vison, collet en loutre du Labrador. Buste 46. Longueur 50 pouces.
Prix régulier $225.00. Prix de vente.. .... **$165.00**

1 seul pardessus doublé en vison; collet en loutre du Labrador; buste 40, longueur 50 pouces.
Prix régulier $200.00. Prix de vente.. .... **$140.00**

Nous avons un assortiment complet, toutes les tailles jusqu'à.. .... **$360.00**

Pardessus en Chat Sauvage

Nous les écoulons au prix coûtant

4 pardessus seulement, pelleteries bien assorties; doublés en molletonné italien. Tailles 42, 44, 46. Longueur 50 pouces.
Prix réguliers $75.00. Prix de vente **$45.00**

3 autres commes les précédents. Tailles 44, 46, 48.
Prix réguliers $70.00 à $80.00. Prix de vente.... .... **$50.00**

2 seulement, pelleteries bien fournies, bien assorties et bien finies. Taille 44. Longueur 50 et 52 pouces.
Prix régulier $75.00. Prix de vente **$55.00**

MANTEAUX EN LAPIN BLEU POUR ENFANTS
10 seulement . . . Prix de vente $5.00

MANTEAUX EN LAPIN BLANC POUR ENFANTS
Toutes les grandeurs . Prix de vente $9.00

6 JAQUETTES SEULEMENT, DOUBLEES EN FOURRURE
pour jeunes filles de 7 à 12 ans
Prix régulier $15. à $20. . Prix de vente $14.00

CASQUES D'ENFANTS
en Mouton de Perse, Agneau Gris, Rat Musqué, etc
Prix régulier $4.50 . . Prix de vente $3.00

CASQUES D'HOMMES EN VISON. Pour écouler . . . . **$14.00 à $65.00**

Les prix précédents sont, de plus, sujets à un escompte de 5 p. c. pour argent comptant

Holt, Renfrew & Co., Limited

399-405 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

QUEBEC MONTREAL TORONTO WINNIPEG

CE LIVRE EST GRATUIT

Voulez-vous posséder cet étrange et mystérieux pouvoir qui charme et fascine les hommes et les femmes, modèle leurs pensées, dirige leurs désirs et peut faire de vous le maître suprême de chaque situation.

La vie est pleine de possibilités surprenantes pour ceux qui maîtrisent les secrets de l'influence magnétique, pour ceux qui développent leurs pouvoirs magnétiques.

Vous pouvez apprendre chez vous à guérir sans drogue la maladie et les mauvaises habitudes, acquérir l'amitié et l'affection de votre prochain, augmenter vos revenus, satisfaire vos ambitions, expulser de votre esprit l'ennui et les chagrins, améliorer votre mémoire, bannir les malheurs domestiques et développer une puissante volonté magnétique qui vous permettra de surmonter tous les obstacles à votre succès.

Vous pouvez influencer les gens instantanément avec la rapidité de l'éclair, vous endormir ou endormir quelqu'un autre à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, chasser la douleur et les souffrances. Notre livre gratuit explique exactement comment vous pouvez maîtriser cette force et l'employer à l'amélioration de votre existence. Il est approuvé par les ministres de l'église, les hommes de loi, médecins, hommes d'affaires et dames du monde. Il profite à tout le monde et ne coûte rien. Nous le donnons gratuitement pour faire connaître cette institution. Demandez-le aujourd'hui au NEW-YORK INSTITUTE OF SCIENCE, Dépt. 1287V Rochester, N.-Y., E. U. d'A.

294-4

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

Invariablement payable d'avance

CLASSE A

Chambres à louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé.

20 mots ou moins 10c, ½c par mot de plus chaque insertion; 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées; 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B

Vendre, à Louer, Situations Vacantes, Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilité, et toutes les annonces pour rubriques non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins 10c, 1c par mot de plus chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.

25c par fois ou trois insertions pour 50c, (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue, où vous pourrez porter vos

" PETITES ANNONCES. "

CENTRE

ALBERT MILLAIRE, Mikado Cigar Store, 54 St-Jacques.
PHARMACIE ROBERT, coin Boulevard St-Laurent et Craig.
H. BEAUDRY, marchand de cigares, coin St-Denis et Craig.
C. GUAY, épicier, 315 Ontario Est.
PHARMACIE LANCTOT, coin Ste-Catherine et St-Denis.
PHARMACIE ARCHAMBAULT, coin Notre-Dame et St-Vincent.
PHARMACIE LYONS, 8 rue Bleury.

OUEST

PHARMACIE PIGEON, 412 Notre-Dame Ouest.
PHARMACIE GOSSELIN, coin Atwater et Delisle.
PHARMACIE RAIZENNE, coin Notre-Dame et Versailles.
PHARMACIE ETHIER, coin Notre-Dame et Seigneurs.
PHARMACIE DANSEREAU, 1980 St-Jacques.
PHARMACIE LETOURNEAU, 2697 Notre-Dame.
PHARMACIE LALONDE, coin St-Jacques et Atwater.
RONAYNE FRERES, marchands de chaussures, coin Notre-Dame et Inspecteurs.
PHARMACIE LYONS, Ste-Catherine et Drummond.
CHAPMAN'S BOOK STORE, 2 Ste-Catherine Ouest, près Peel.
INTERNATIONAL DRUG HALL, coin St-Jacques et Cathédrale.
PHARMACIE LEONARD, 1376 Notre-Dame, près Vinet.
M. ALBERT LASALLE, 1637 Notre-Dame Ouest.
CHAPUT, Ste-Catherine et du Fort.

POINTE ST-CHARLES

J. ASSELIN, Centre et Ropery.
JOS. MORAN, épicier, coin Charlevoix et Coleraine.
PHARMACIE LYONS, coin Wellington et Farm.

WESTMOUNT

E. GERVAIS, épicier, coin Ste-Catherine et Abbott.

VERDUN — VILLE ST-PAUL

Dr CHAMPAGNE, 97 Church, Verdun.
PHARMACIE BASTIEN, rue Church, près Hadley, Ville St-Paul.

NORD

Dr J. E. PREVOST, Roy et St-Denis.
E. NADEAU, St-Denis et Rachel.
GEO. VANDELAC, entrepreneur de pompes funèbres, coin Cadieux et Rachel.
PHARMACIE ARCHAMBAULT, coin Marie-Anne et St-Denis.
NAP. MORRISETTE, épicier, coin Roy et Montana.
PHARMACIE MARTINEAU, coin St-Denis et Laurier.
E. BOURDEAU, confiseur, coin Drolet et Duluth.
PHARMACIE LALONDE, coin Mont-Royal et Christophe-Colomb.
PHARMACIE ALBERT, coin St-Laurent et des Pins.
PHARMACIE LABRANCHE, coin Rachel et Parc Lafontaine.
G. DESMARAIS, Libraire, 1319 Papineau, près Mont-Royal.
PHARMACIE COUSINEAU, coin Duluth et St-Laurent.

VILLE ST-LOUIS — BOULEVARD ST-DENIS

DR J. A. CHARETTE, coin St-Laurent et St-Viateur.
MORIN FRERES, épiciers, coin St-Viateur et Avenue du Parc.
J. GOYER, 1771 St-Laurent, près le Boulevard St-Joseph.
J. N. BAULNE, 1850 Saint-Laurent.
FAIRMOUNT MEDICAL HALL, coin Clarke et Fairmount.
PHARMACIE MARTINEAU, coin Mont-Royal et St-Laurent.
PHARMACIE CHARETTE, 648 Mont-Royal.
Dr J. DUGAS, coin St-Laurent et Pacifique.
PHARMACIE SYLVESTRE, coin Sanguinet et Beaubien.
J. L. LEGAULT, 894 Beaubien.
W. CARMEL, St-Hubert et Bélanger.
J. DUGAS, 3169 St-Hubert.
H. LANOIE, épicier, St-Hubert et Rose-de-Lima, Villeray.
Dr LOISEAU, St-Zotique et St-Hubert.

EST

PHARMACIE CHRETIEN ZAUGG, coin St-Hubert et Ontario.
PHARMACIE S. CHOQUET, 153 Amherst, coin Dorchester.
PHARMACIE PINSONNAULT, coin Ontario et Plessis.
J. E. HILLMAN, Ontario et Champlain.
P. D. RACINE, épicier, coin Sainte-Catherine et Delorimier.
A. MAILLET, Craig et Montcalm.
PHARMACIE GAUVIN, coin Ste-Catherine et Maisonneuve.
PHARMACIE QUENNEVILLE ET GUERIN, coin Ste-Catherine et Visitation.
H. GENEREUX, 976 Ste-Catherine Est.
P. O. BEAUSOLEIL, épicier, coin Ontario et Amherst.
J. & P. DAVIGNON, fabricants de poêles, coin Ontario et Dorion.
PHARMACIE QUENNEVILLE ET GUERIN, coin Ste-Catherine et Dufresne.
PHARMACIE CHOUINARD, coin Bourbonnière et Adam.

HOCHELAGA — MAISONNEUVE — VIAUVILLE

PHARMACIE PAQUIN, coin Ontario et St-Germain.
C. DENAULT, coin Ste-Catherine et 2ème Avenue, Viauville.
P. ARLIN Ste-Catherine et Cuvillier.
J. A. A. FILION, Notre-Dame et Desjardins.
H. RICARD, coin Ontario et Lasalle.
PHARMACIE BEAUPRE, 73 Désery.
J. A. CARON, libraire, 297 Lasalle.
Dr M. LEFEBVRE, 717 Dufferin, coin Orléans, Maisonneuve.

EMPLOIS DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES

AIDE-CUISINIER — Un jeune homme âgé de 25 ans, demande position comme aide-cuisinier. S'adresser à 484 rue Berri, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1449). 293-4

AIDE-CUISINIER ayant de l'expérience demande position. S'adresser à 6 rue Claude, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

AIDE - FORGERON — Un homme demande une position comme aide-forgeron, a 10 ans d'expérience. S'adresser 65 Bernard, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 28. 295-4

APPRENTI BOUCHER ayant 2 ans d'expérience, demande position immédiatement ou chez un épicier pour la livraison. S'adresser à 1313 St-Dominique ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

APPRENTI CUISINIER — Un jeune homme demande position comme aide général dans une cuisine, a 6 mois d'expérience. S'adresser à 545 rue Plessis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

APPRENTI HORLOGER d'un an d'expérience, demande position. S'adresser, à 26 St-Alphonse, Notre-Dame de Grâces, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

APPRENTI PLOMBIER — Ayant 2 ans d'expérience demande ouvrage S'adresser à 78 rue St-Louis ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

ASSISTANT COMPTABLE—Un jeune homme, âgé de 20 ans, demande position comme assistant comptable ou tout autre ouvrage de bureau. S'adresser à 129 rue Châteauguay, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

ASSISTANT COMPTABLE parlant les deux langues, demande position. S'adresser à 589 rue Panet ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

BOULANGER ayant 16 ans d'expérience, demande position. S'adresser à 224 rue Bélanger ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

BOUCHER et EPICIER ayant 17 ans h'expérience et de bonnes références demande position. S'adresser à 612 Bélanger ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

CAISSIERE — Une jeune fille, parlant les deux langues demande position de caissière. S'adresser à 2880 rue St-Hubert, Boulevard St-Denis, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

CHARPENTIER MENUISIER ayant plusieurs années d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser à Pierre Boivin, St-André, Lac St-Jean, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. 293-4

CHARPENTIER—Un homme âgé de 42 ans demande position à la campagne comme charpentier (millright), a 25 ans d'expérience. S'adresser à 382 rue Rivard, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28 (1450). 293-4

CHARRETIER — Un jeune homme, parlant les deux langues demande position de charretier. S'adresser à 180 St-Germain, Hochelaga, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

CHARRETIER demande ouvrage immédiatement. S'adresser à 1014 Dorion ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

CHARRETIER — Jeune homme âgé de 18 ans, demande position de charretier. S'adresser 11 rue Garnier ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

CHAUFFEUR — Un jeune homme demande position de chauffeur ou comme conducteur d'ascenseur. S'adresser à 37 Ave Maria St-Henri ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 293-4

CHAUFFEUR — Un homme demande position comme chauffeur dans une manufacture. S'adresser Joseph Côté, Rose Corner, Ont., ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

CLAVIGRAPHISTE — Une jeune fille âgée de 16 ans, demande ouvrage dans un bureau, connait la clavigraphie. S'adresser 54 Quesnel, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

COLLECTEUR. — Un homme âgé de 43 ans parlant les deux langues demande position comme collecteur ou ouvrage général dans un magasin. S'adresser à 1245 Chabot, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

COLLECTEUR — Un homme demande position de collecteur ou pour ouvrage de bureau. S'adresser à 560 rue Beaudry ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1462). 294-4

COLLECTEUR — Ayant 3 ans d'expérience demande position. S'adresser à 285 — 6ème avenue Rosemont ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

COMMIS — Un jeune homme parlant les deux langues, demande position comme commis dans une épicerie ou dans les chaussures. S'adresser à 495 rue St-Hubert, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1434)

COMMIS — Un jeune homme âgé de 22 ans, parlant les deux langues, demande position de commis marchandise sèche, a 4 ans d'expérience. Bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 28. 295-4

COMMIS — Un jeune homme demande position comme commis. S'adresser à Xavier Belzil, St-Fabien de Rimouski, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 293-4

COMMIS BOUCHER — Un homme parlant les deux langues demande une position, comme commis boucher, 4 ans d'expérience, ou pour une abattoir. S'adresser à 218 St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

COMMIS de bureau ayant 12 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser à 367 Dorchester Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

COMMIS DE BAR parlant les deux langues, demande position immédiatement. S'adresser à 1741 rue Labelle ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 28. 294-4

COMMIS EPICIER ayant 3 ans d'expérience, demande position. S'adresser à 1313 rue Labelle, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 293-4

COMMIO DE BUREAU. — Une dame demande position comme commis de bureau ou institutrice. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

COMMIS EPICIER ayant 6 ans d'expérience demande position immédiatement. S'adresser à 692 rue DeGaspé, Tél. St-Louis 389, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 293-4

EMPLOIS DEMANDES

COMMIS DE BUREAU — Un jeune homme âgé de 22 ans demande une position dans un bureau, sachant parler l'anglais et le français. Il a fait quatre ans de cours classiques, et peut montrer de bons certificats de son collège. S'adresser à 313 rue Amherst ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1452) 293-4

COMMIS-EPICIER — Un jeune homme parlant les deux langues demande position de commis-épicier. A 7 ans d'expérience. S'adresser à 390 rue Plessis ou au Bureau de Placement del a PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

COMMIS EPICIER— Un homme parlant les deux langues, demande position comme commis épicier ou dans la ferronnerie, ou marchandises sèches. S'adresser C. A. Forget, Ste-Agathe des Monts, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1457). 294-4

COMMIS EPICIER ayant deux ans d'expérience, demande position. S'adresser à 47 Boulevard St-Joseph Ouest, Tél. St-Louis 1816, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

COMMIS EPICIER ayant 3 ans d'expérience demande position immédiatement. S'adresser à 339 rue Amherst ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

COMMIS EPICIER — Un homme d'expérience dans le commerce d'épicerie, provisions, vins ce liqueurs, demande position dans un magasin de ville ou de campagne, peut fournir les meilleures références. S'adresser à Boite Postale, 93 Frazerville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

COMMIS VOYAGEUR — Un homme âgé de 26 ans, parlant les deux langues, demande une position comme voyageur dans la marchandise sèche ou la mercerie. S'adresser à 150 Berri ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

COMMIS VOYAGEUR ayant 12 ans d'expérience demande position. S'adresser à 1096 Cadieux ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

COMPTABLE D'EXPERIENCE demande position. S'adresser à 312 rue St-Timothée, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

COMPTABLE — Un jeune homme, parlant les deux langues demande position de comptable, a 6 ans d'expérience et de bonnes références. S'adresser à 532 Ste-Catherine Est, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1440).

COMPTABLE—Un homme marié, parlant les deux langues, demande position de comptable, ouvrage de bureau, a de bonnes références. S'adresser à 2050 Waverly ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 rue Sainte-Catherine Est, Chambre 28. 293-4

COMPTABLE, CLAVIGRAPHISTE.— Un jeune homme demande position de comptable, a de bonnes références. S'adresser J.-C. Giroux, l'Isle Verte, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. 293-4

COMPTABLE ayant 10 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser à 3244 St-Urbain, Tél. Main 2584, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

COMPTABLE — Un jeune homme âgé de 21 ans, parlant les deux langues, demande une position comme comptable, connait la clavigraphie; a 2 ans d'expérience. S'adresser 788 rue Craig Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28. 295-4

COMPTABLE — Ayant 8 ans d'expérience, connaissant la clavigraphie, demande position. S'adresser à 312 St-Timothée ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28. 296-4

COMPTABLE — Un homme âgé de 43 ans, demande position de comptable ou collecteur—a de bonnes références.— S'adresser à 56 rue St-Jérôme, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

CONDUCTEUR D'ELEVATEUR. — Un jeune homme demande position comme conducteur d'élévateur. S'adresser à 255 Ste-Elizabeth ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

CONTREMAITRE — charpentier-menuisier ayant 8 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande position immédiatement. S'adresser 407 rue Joliette, Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1428).

CONTREMAITRE dans une manufacture de portes et de châssis, connaissant très bien les prix, ayant 13 ans d'expérience demande position immédiatement. S'adresser à 593 rue Chambord ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1431).

COUTURIERE d'expérience demande position chez un tailleur. S'adresser à 1000 Dorchester Ouest, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

DAME DE CONFIANCE sachant faire la cuisine et ayant de bonnes références demande position S'adresser à 180a St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 STE-Catherine Est, chambre 28 (1432). 292-4

DESSINATEUR - COUTURIER. — Un homme parlant les deux langues demande position de dessinateur, ou couturier dans la confection de dames, sur ordre, à la ville ou à la campagne. S'adresser à 260 Ste-Catherine Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1438). 292-4

EXPEDITEUR — Un jeune homme demande position d'expérience ou pour ouvrage de bureau. S'adresser à 23 avenue Gravel ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

EXPEDITEUR — Un homme marié demande position d'expéditeur, ou gardien de nuit. S'adresser à 2137 Ontario Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

EXPEDITEUR — Un jeune homme âgé de 20 ans, parlant les deux langues, demande position d'expéditeur, ou pour ouvrage de bureau. S'adresser à 721 rue St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

FEMME DE JOURNEE demande ouvrage immédiatement. S'adresser à 61 rue Ste-Elisabeth, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste Catherine Est, chambre 28.

FEMME DE JOURNEE demande ouvrage dans un restaurant ou dans un hôtel S'adresser à 170 Champ de Mars ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. 293-4

FEMME DE JOURNEE demande ouvrage. S'adresser à 408d Hôtel de Ville ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28. 295-4

FEMME DE MENAGE — Une femme demande ouvrage à la journée, se chargerait de l'entretien de quelques bureaux. S'adresser à 263 rue Beaudry ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

FERBLANTIER-COUVREUR ayant 20 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser à 269 rue Ste-Elizabeth du Portugal, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

EMPLOIS DEMANDES

FERBLANTIER — Un homme parlant les deux langues, demande une position comme ferblantier - couvreur; a 40 ans d'expérience. S'adresser 946 St-Christophe, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, Est, chambre 28. 295-4

FILLE DE SALLE, ayant d'excellentes références, demande position. S'adresser à 80 Ste-Catherine Ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

GARDIEN DE NUIT ayant de bonnes références demande position immédiatement. S'adresser à 1120 rue Cowan ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

GARDIEN DT NUIT ayant de bonnes références demande position immédiatement. S'adresser à 1139 rue Cowan ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

GARDIEN DE NUIT, parlant les deux langues et ayant de bonnes références demande position. S'adresser à 2733 Notre-Dame Ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

GERANT. — Un homme de moyen âge, sobre, honnête et financier, ayant 20 ans d'expérience dans le commerce général demande position comme gérant dans un nouveau magasin, pouvant fournir références et caution. S'adresser à boite 97, Bouchette P.O., P.Q. ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

GARÇON d'IMPRIMERIE ayant 9 mois d'expérience, demande position. S'adresser à 816 rue Logan, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

HOMME connaissant très bien le travail des vins et la distillation, demande place, peut fournir très bonnes références et cautionnement au besoin. Accepterait n'importe quelle place. S'adresser à 131 St-Timothée ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1469). 295-4

HOMME DE BUREAU — Très compétent, parlant les deux langues, demande position. S'adresser à 290a Chambord ou 94 Notre-Dame Est, Tél. Main 6420, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

JARDINIER FLEURISTE, très compétent, demande position. S'adresser à 113a Ste-Elisabeth, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

JEUNE HOMME demande position sur les chars. S'adresser à Edouard Moreau, Ste-Marie, Co. Beauce, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 293-4

JEUNE HOMME demande position comme charretier pour la livraison chez un épicier. S'adresser à 474 rue Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-3

EMPLOIS DEMANDES

OUVRAGE GENERAL demandé par un jeune homme. S'adresser à 366 Hôtel de Ville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

OUVRAGE GENERAL — Un jeune homme demande ouvrage général dans une manufacture. S'adresser à 1725 Notre-Dame Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

OUVRAGE GENERAL — Un homme demande ouvrage général dans une manufacture de chaussures, ou comme cuisinier. S'adresser J. Brown, Lachine, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

OUVRAGE GENERAL DEMANDE par un jeune homme. S'adresser à 604 Maisonneuve, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

OUVRAGE GENERAL dans une manufacture demandé par un jeune homme de 23 ans. S'adresser à 450 rue Demontigny Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1475) 296-4

PEINTRE - POLISSEUR, ayant 25 ans d'expérience et de bonnes références, demande position immédiatement. S'adresser à 323 St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

PRESSEUR DE JUPES ayant 3 ans d'expérience demande position. S'adresser à 821 Notre-Dame Est, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

RELIEUR, COUPEUR. —Jeune homme de 21 ans demande position comme relieur ou coupeur de papier, a 6 ans d'expérience, S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1453). 293-4

STENOGRAPHE — Une jeune fille connaissant la sténographie anglaise et française, ainsi que la clavigraphie—demande position immédiatement. S'adresser à 129 rue Berri ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 rue Ste-Catherine Est, chambre 28. 293-4

TELEGRAPHISTE—Un jeune homme demande position de télégraphiste a 4 ans d'expérience, ou comme voyageur. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. 293-4

TENEUR DE LIVRES âgé de 50 ans, très actif, français et anglais, références 1ère classe, demande emploi S'adresser à 864 Drolet ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1465). 294-3

STENOGRAPHE Clavigraphiste. — Une jeune fille demande position comme sténographe clavigraphiste, S'adresser à 358 Parc Lafontaine ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

CHACUN SAIT maintenant que, pour annoncer avec profit il suffit de Téléphoner au

No. 5800 Est

DEPARTEMENT des PETITES ANNONCES de la " PATRIE "

Et le temps est si précieux, à l'époque d'activité fébrile où nous vivons, que beaucoup de gens profitent de cet avantage.

Faites comme eux.—Votre compte vous sera envoyé à domicile.

JEUNE HOMME désirant apprendre commerce de ferronnerie ou autre branche. S'adresser 65A Avenue Viger ou Tél. Est 4225 ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1473). 295-4

JOURNALIER — Demande ouvrage. S'adresser à Edmond Paré, Notre-Dame de Pierreville, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

MACHINISTE — Un jeune homme âgé de 20 ans demande position comme machiniste. A 4 ans d'expérience. S'adresser à 151 rue Guy ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

MACHINISTE — Un homme âgé de 28 ans, parlant les deux langues demande une position comme machiniste, a trois ans d'expérience. Bonnes références. S'adresser à 333 Dorchester Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

MAÇON ayant 20 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser à 44 Avenue Dominion, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

MENUISIER ayant 10 ans d'expérience demande position immédiatement. S'adresser à 532 Ste-Catherine Est, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1439).

MENUISIER — Ayant de bonnes références, demande ouvrage immédiatement. S'adresser à 702 rue Huntly, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

MENUISIER âgé de 46 ans, très compétent, demande position. S'adresser à Pierre Cournoyer, St-Bonaventure d'Upton, Co. Yamaska ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

MESSAGER — Un jeune garçon âgé de 15 ans, demande position de messager, désire apprendre un métier. S'adresser à 200 rue Frontenac, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 28.

OUVRAGE GENERAL — Un jeune homme demande ouvrage à la compagnie du Bell Téléphone. S'adresser à 311 rue St-Christophe ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

OUVRAGE GENERAL — Un homme âgé de 40 ans demande ouvrage de chaloupes ou engins à gasoline, à un prix modéré, a 11 ans d'expérience. S'adresser 622 Avenue Atwater, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

OUVRAGE GENERAL — Un homme âgé de 45 ans demande ouvrage général dans les poêles et plombage etc. S'adresser à 540 rue Rivard ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

OUVRAGE GENERAL — Un jeune homme demande ouvrage général. S'adresser à 821 Notre-Dame Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 294-4

SELLIER — Un jeune homme demande position comme sellier. A 2 ans d'expérience, ou pour ouvrage général. S'adresser à Léandre Beausoleil, St-Gabriel de Brandon, comté Berthier, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

TYPOGRAPHE — Un jeune homme ayant 14 ans d'expérience comme typographe, ne faisant pas partie de l'union, mais possédant de bonnes références, demande position sérieuse immédiatement. S'adresser à 152 rue St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28 (1454). 293-4

VENDEUR DE MEUBLES ayant 12 ans d'expérience, demande position immédiatement. S'adresser à 94 Avenue Sherbrooke, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 296-4

VOYAGEUR — Un jeune homme âgé de 22 ans, parlant les deux langues, demande une position comme voyageur. S'adresser 36 Victoria, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 28. 295-4

VOYAGEUR ayant 3 ans d'expérience dans l'épicerie demande position.— S'adresser à 112 rue du Collège ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

VOYAGEUR ayant 10 ans d'expérience et de bonnes références demande position. S'adresser à N. Pelletier, St-Paschal, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 295-4

VOYAGEUR — Un homme demande position de voyageur, a 10 ans d'expérience dans la ville et 30 ans le commerce, a de bonnes références. S'adresser à 180 Ontario Est, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE-GERANT demandé — Désirant un gérant pour surveiller nos intérêts notre manufacture bien établie, décidons d'intéresser associé dans nos profits; prospères, payant bon salaire. Capital requis $1,000 à 6 p.c., sérieusement garanti. Expérience dans trois jours. Ecrire Casier 693 "La Patrie". 295-6

CUISINIER-ASSOCIE — On demande un bon cuisinier avec capital, pour établir bonne salle à diner dans bonne localité Adressez LA PATRIE, 696. 296-3

ELEVES DEMANDEES

ELEVES DEMANDES — Demoiselle d'expérience donnera leçons français, anglais, sténographie, tenue des livres, travail de bureau, musique, préparation aux diplomes. 1154 St-André. 293-6

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE AU CANADA. Mlle Irène Joly, directrice, professeur délégué de l'Institut Sténographique de France, Membre Officiel du Comité de Jonction, professeur au Monument National ex-professeur au Montreal Business College. Sténographie française et anglaise, dactylographie, correspondance commerciale et travail de bureau, tous genres. Termes modérés, position assurée. 869 St-Denis, Tél. Est 6382. 176—m-j-s-156 ins.

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES. — Contrat avantageux accordé par Cie d'Assurance Modèle contre les accidents et la maladie. S'adresser à The National Weekly Indemnity Co., 360 rue Ste-Catherine Est, Montréal. 115-1no

AGENT — On demande un bon agent dans chaque paroisse pour annoncer et vendre des remèdes indispensables dans chaque famille. Position d'avenir. Ecrire avec références. The Success Liniment and Medecine Co., 107 St-Jacques.

INSTITUTEURS DEMANDES

INSTITUTEUR — On demande un professeur d'école expérimenté. S'adresser immédiatement à J. L. Vonchesking, Ecole St-Louis, 25 Fairmount Est.

HOMMES - GARÇONS DEMANDES

APPRENTI PEINTRE demandé — un ayant un peu d'expérience préféré. S'adresser à 75 St-Timothée—ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1445) 293-4

BEAUCHEMIN & FILS LTEE, SOREL, P. Q.

Demande des mouleurs de première classe pour le moulage d'Acier. Ouvrage permanent garanti, les meilleurs gages seront payés. Adressez-vous par lettre ou sur les lieux. 295-6

BARBIER — Jeune homme ayant deux ans d'expérience, place permanente. Bons gages pour homme compétent. S'adresser à J. R. Dion, 751 Charlevoix, Pointe St-Charles. 294-3

BOULANGER — On demande un bon boulanger. S'adresser à Isidore Carrier, Buckingham, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, [illegible] Catherine Est, chambre 28.

BUNCHEURS et ROULEURS (bunch makers and rollers) demandés. S'adresser chez S. Davis & [illegible], Ltd., 126 rue St-Antoine. 291-6

COMMIS DE BUREAU — On demande un jeune commis de 16 à 18 ans pour un bureau d'épicerie et liqueurs en gros, avancement garantie, pour un jeune homme actif, intelligent et honnête. S'adresser par lettre au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1474). 296-4

COMPTABLE d'expérience demandé. S'adresser à 41 Bonsecours ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 293-4

COUTURIERS. — Nous demandons deux couturiers de première classe; inutile de se présenter sans avoir les capacités voulues. S'adresser à L. Langlois, marchand tailleur, 678 Ontario Est. 295-2

CHAUFFEUR — Nous avons besoin d'un bon mécanicien - chauffeur pour notre auto-camion. Références exigées. S'adresser à L. Chaput, Fils & Cie, 2 rue DeBresoles, Montréal. 294-3

COMMIS D'EXPERIENCE dans la marchandise sèche est demandé immédiatement chez J. O. Garnier, 827 rue Centre.

COMMIS D-EXPERIENCE dans la marchandise sèche, est demandé immédiatement chez J. O. Lamy, 827 rue Centre. 294-3

COMMIS—On demande un bon commis S'adresser à 685 Ontario Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. (1455) 293-4

COMMIS DE BUREAU — On demande un jeune commis de bureau pour un magasin en gros. S'adresser par lettre à Lymans Limited, 474 St-Paul, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

GARCON DE BUREAU demandé pour un magasin de gros. S'adresser à Lyman Limited, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 rue Ste-Catherine Est, chambre 28.

GARÇON — On demande un garçon pour travailler dans une épicerie, fort, intelligent et honnête. S'adresser à 896 Demontigny Est. 294-5

HOMMES DEMANDES — Hommes d'idées et ayant quelque habileté inventive, Greeley & McIntire Patent Attorneys, Washington, D. C. 61—52 s.

HOMMES DEMANDES—On demande un homme de confiance dans chaque localité pour introduire et annoncer notre "Royal Purple" pour bétail et nos spécifiques pour volailles et autres articles, direct aux consommateurs ainsi qu'aux marchands, $15 de salaire par semaine et dépenses, ou à la commission. Pas d'expérience nécessaire. Les articles les mieux annoncés du Canada. Ecrivez immédiatement pour renseignements. W. A. Jenkins Mfg., Co., London, Ont.
6-7-8-9-10-11-20-21-22-23-24-25.

JARDINIER — On demande pour la campagne, un jardinier pouvant prendre soin des gazons et se rendre généralement utile. S'adresser, spécifiant expérience et références, à casier postal 268, Montréal. 295-2

JEUNE HOMME possédant une bonne écriture et vif au calcul mental, pour faire les envois dans une maison de gros. Mentionner les références et le salaire. S'adresser à Casier 690 "La Patrie".

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme commis dans une épicerie. S'adresser au No 24 Ste-Catherine Ouest. 294-2

JEUNE HOMME DEMANDE. — Jeune homme demandé ou dame, ayant des notions de dessins et peintures, avec un capital de 2 à 3000 dollars à investir, bon salaire et splendide opportunité, large profit et intérêts. De grandes commandes en mains et position honorable et artistique, pas nécessaire de connaitre deux langues. S'adresser au journal LA PATRIE. Boite 692. 295-2

JEUNE HOMME de 17 à 18 ans, de la campagne préféré, pour aider sur une ronde de lait. Devrait être honnête et permanent. Bon chez soi. S'adresser 2962 St-Urbain. 296-1

ON DEMANDE — Hommes à bois d'expérience pour corps de voitures et automobiles pour notre manufacture Oshawa, Ont. Aussi rembourreurs de voitures expérimentés. Bons gages. Emploi permanent. On ne veut que des hommes d'expérience. S'adresser McLaughlin Carriage Co., Ltd, 882 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28 (1468). 295-4

ON DEMANDE de suite un bon forgeron pour chevaux et voitures. Bons gages et place permanente. S'adresser F. X. Barbeau, 75 rue Ste-Elizabeth, Longueuil. 295-2

ORFEVRES

ON DEMANDE deux orfèvres. S'adresser au gérant des ateliers de locomotives Angus, C.P.R.

PLOMBIER — On demande un jeune compagnon plombier. S'adresser Lavigueur et Larue, 869 rue Drolet, près Laurier. 296-2

REDACTEUR — On demande un rédacteur d'annonces, aussi capable de solliciter de la copie. Une personne ayant de l'expérience préférée. S'adresser par lettre au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

HOMMES - GARÇONS DEMANDES

REGLEUR de papier de première classe demandé, emploi permanent. S'adresser à Mtg. Stationers Co., 12 rue Cathédrale, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1448).

REPRESENTANTS sérieux demandés partout à la campagne. Ouvrage facile, payant $15 à $30 par semaine, n'exigeant aucune expérience, échantillon gratis. Occasion superbe d'améliorer votre position ou faire argent à temps perdu. Ecrivez aujourd'hui, Cie Déry et Fils, Montréal. 289—ma-j-s-ino

VOYAGEUR POUR UNE IMPRIMERIE — Nous désirons avoir un voyageur ayant de l'expérience dans une imprimerie (le meilleur qu'il y ait à Montréal) muni de références. S'adresser immédiatement au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28.

SOLLICITEURS. — On demande des agents solliciteurs d'expérience et ayant les meilleures recommandations. S'adresser à Arthur Gagnon, au Monument National, Montréal. 292-6

VOYAGEUR — On demande un homme intelligent et actif, sachant parler l'anglais et le français, comme voyageur pour le département des Impressions (Jobs). Inutile de faire application sans être dûment qualifié. Références exigées. S'adresser immédiatement au Gérant du Département des Impressions, "La Patrie".

FEMMES - FILLES DEMANDEES

CLAVIGRAPHISTE — Bonne clavigraphiste demandée. S'adresser à M. Bernard ou M. Marin, 66 Notre-Dame Est. 296-1

CLAVIGRAPHISTE — On demande une jeune fille pour la correspondance anglaise. S'adresser à 207 Notre-Dame Est, 3ème étage ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1476) 296-4

COUTURIERES demandées, pour finir les jupes et corsages; aussi, une apprentie intelligente. Ouvrage permanent. Il faut connaitre un peu l'anglais. S'adresser à Miss Kelly, 67 rue Bishop. 294-3

COUTURIERES — On demande des couturières pour faire des pantalons de pratique — en dehors — S'adresser à 1315 St-Denis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1441).

CUISINIERE — On demande une cuisinière sachant faire la cuisine, au No 352 rue St-Denis. 296-3

DAMES ET DEMOISELLES ayant des loisirs demandées de partout, pour travail facile et payant. Envoi d'échantillons franco contre réception de 10 cents, 672 Berri, Montréal. 292-6

FILLES

On demande plusieurs filles d'expérience pour pliage et la couture. S'adresser à LA PATRIE, Département des impressions. 294-3

FILLES — On demande plusieurs filles avec expérience dans les jaquettes d'enfants; bon salaire; pas d'autres; s'adresser au No. 873 Boulevard St-Laurent. 295-6

FILLES — On demande des filles pour moulin à fourrure, et des finisseuses. S'adresser immédiatement, C. Bessette & Cie., 223 rue Notre-Dame O. 295-2

MODISTE d'expérience demande emploi dans famille privée, pouvant fournir de bonnes références. Prix modérés. S'adresser 1056 Berri. 296-1

OPERATRICES

On demande des opératrices d'expérience dans les vêtements blancs, les peignoirs, kimonos, robes d'enfants et de demoiselles, jupons, etc., aussi des apprenties. Positions permanentes, bons gages. S'adresser à Mlle Roquepaw, chez John P. Black Co., Ltd., 123 rue Vitré, Ouest. 296-7

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes. 100 rue Latour. 191-[illegible]

OPERATRICE — On demande une opératrice ayant de l'expérience dans les jupes et parlant les deux langues. S'adresser à American Ladies Tailoring, 466 St-Laurent. 295-3

OPERATRICE — On demande de bonnes opératrices dans les jupes S'adresser chez Watt & Shapiro, 507 St-Paul, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1470) 295-4

REPASSEUSE de chemises de première classe demandée immédiatement. S'adresser à The Imperial Laundry, 238 rue Chatham ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1463). 294-4

REPAREUSES de patent dans les chaussures, demandées, chez Dupont & Frères, 301 Ave Aird, Maisonneuve. 295-3

STENOGRAPHE — On demande une jeune fille clavigraphiste, sténographe française et anglaise, connaissant l'ouvrage de bureau, références exigées, mentionnez services antérieurs. S'adresser par lettre à 687 — Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

VERNISSEUSES ET EMPAQUETEUSES dans les chaussures demandées S'adresser chez Dupont & Frères, 301 Ave Aird, Maisonneuve. 295-3

SERVANTES DEMANDEES

BONNE demandée pour 3 enfants, $20.00 par mois, position permanente — nous gardons une autre servante, personne âgée préférée. S'adresser à 43 St-Gabriel ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1466). 295-4

CUISINIERE générale demandée dans une maison où on emploi une autre servante, doit pouvoir faire du bon ouvrage, pas de lavage ni repassage. Salaire $20.00. S'adresser à 959 Dorchester Ouest, en face de l'église des Franciscains ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1410). 294-4

FILLE DE CHAMBRE demandée, pour famille de 2 personnes, références exigées. S'adresser à 4038 Dorchester Ouest, Tél. Westmount 3769 ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1460). 294-4

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre, française. S'adresser à 2 heures p.m., et 8 p.m. au No. 373 rue Peel, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28 (1464). 294-4

JEUNE FILLE demandée pour aider au ménage. S'adresser à 1072 rue Dorion, Tél. St-Louis 2072 ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1479). 296-4

SERVANTE — On demande une bonne servante pour une petite famille, bons gages payés. S'adresser 718 Berri. 291-6

SERVANTE — On demande une servante. Ouvrage général. Petite famille. Bons gages. 384 St-aJcques. 295-3

SERVANTE.— On demande une servante pour petite famille au No 175 Place Georges-Etienne-Cartier, St-Henri. 295-6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage et avoir soin de la maison. S'adresser à 26 Marquette.

SERVANTE GENERALE demandée pour famille de deux personnes, références exigées, doit parler anglais. S'adresser à 221 rue Sherbrooke Ouest, Plain-pied.

SERVANTE — On demande une jeune servante allant coucher chez elle. Famille de 2 personnes. Pas de lavage. S'adresser à 615 rue St-Hubert. Références exigées. 292-6

SERVANTE GENERALE demandée pour un petite famille. S'adresser à 31 Sherbrooke Est, Tél. E. 782 ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1478). 296-4

SERVANTE — On demande une bonne servante avec bonnes références, bon salaire, pas de lavage ni repassage. S'adresser au No 38 Lasalle, Parc Lafontaine. 293-6

SERVANTE GENERALE demandée avec bonnes références. S'adresser à 1823 Avenue du Parc ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1468). 295-4

SERVANTE GENERALE demandée pour famille privée, pas d'enfants. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1451). 293-4

SERVANTE — On demande une jeune servante dans une petite famille. Pas de lavage. Avec références. S'adresser immédiatement à 82 Garnier. 296-3

ST-ANDRE, 823A, logement à louer, 3 appartements en haut, 4 en bas, compris bain, chambre de toilette, eau chaude, chauffée par le propriétaire $18 par mois. S'adresser 943 St-André 292-6

SERVANTE GENERALE demandée sachant faire la cuisine. S'adresser à 2165 Waverley. Tél. St-Ls. 2528, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1442). 294-3

SERVANTE GENERALE sachant faire la cuisine demandée, personne de 30 à 35 ans préférée. S'adresser à 275 rue St-Denis, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 rue Ste-Catherine Est, chambre 28. (1435)

SERVANTE sachant faire la cuisine demandée pour un presbytère de campagne. S'adresser à 428 Lagauchetière Est, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1429).

SERVANTE GENERALE — Bonne cuisinière, avec références, pour couple sans enfant. S'adresser à 1949, Ave. du Parc ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1480).

SERVANTE GENERALE demandée, pas de lavage, bonne famille. S'adresser à 2101 rue Hutchison ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. (1448). 293-4

SERVANTE GENERALE demandée pour une petite famille, pas de lavage, références exigées. S'adresser à 13 Carré St-Louis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 rue Ste-Catherine Est, chambre 28, (1433). 292-6

SERVANTE DEMANDEE pour une famille sans enfants, pas de cuisine à faire, références exigées. S'adresser à 410a Parc Lafontaine ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. (1446). 293-4

SERVANTE — Jeune fille de 15 à 18 ans demandée pour une petite famille. S'adresser à 2514 Esplanade, Tél. St-Louis 2662 ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1472). 295-4

SERVANTE GENERALE demandée, famille de deux personnes, pas de lavages. Références. S'adresser 18 rue Bayle, près St-Mathieu, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28 (1447). 293-4

SERVANTE GENERALE demandée, sachant faire un peu de cuisine, pour une famille de trois personnes. S'adresser à 174 Parc Lafontaine ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1471). 295-4

SERVANTE GENERALE demandée pour 2 personnes dans un appartement chauffé, avec concierge. S'adresser à 280 Mackay, 2ème étage, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1467). 295-4

SERVANTE GENERALE demandée, pour une famille de 4 personnes, pas de lavage. S'adresser à 149 Boulevard St-Joseph Ouest. Tél. Saint-Louis, 2290 ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1459). 294-4

SERVANTE — Jeune fille demandée pour aider au ménage dans une famille de 2 personnes. Pas de lavage, pas d'enfants. S'adresser à 27 Woodstock ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1461). 294-4

SERVANTE GENERALE demandée immédiatement pour une famille de trois personnes, pas de lavage ni chauffage. S'adresser à 57 Boulevard St-Joseph Ouest, tél. St-Louis 2448, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1420)

SERVANTE GENERALE — On demande une servante générale avec bonnes références, devra aller coucher chez elle, famille de 4 sans enfant. S'adresser au No 709 rue St-Urbain, appartement No 1. Tél. Est 4541, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1456). 294-4

A LOUER

A LOUER magnifique épicerie à Westmount, encoignure, bon commerce comptant, logements en haut, 7 pièces, 1er rang, $75.00 par mois. Chadburn & Hunt, 207 St-Jacques, Phone Main & Hunt, 2078 t-Jacques, Phone Main 1213. 295-2

A LOUER — Boutique à louer sur la rue Wolfe, No 101, à 2 étages. Le propriétaire s'engage de faire toutes les réparations voulues. S'adresser 204 Berri. Tél. Bell Est 1430. 296-2

A LOUER — Belle boutique à louer, 40 x 17, bien éclairée. S'adresser 663 rue Panet. 296-1

BOUTIQUE de voiturier, outillée, à louer, 838 Avenue Décarie, Notre-Dame-de-Grâce. 293-6

BUREAU A LOUER — Partie du bureau à louer à l'agence des Voyages 13 Boulevard St-Laurent.

CAVE A LOUER pour le 1er mai, dimension 75 pds. x 35, très sèche. S'adresser à Geo. Bélanger, 41 rue Bonsecours. Phone Main 2265. 295-6

EPICERIE A LOUER — Magnifique épicerie à Westmount, encoignure. Bon commerce comptant. Logement en haut, 7 pièces, premier rang: $75 par mois. Chadburn & Hunt, 207 rue St-Jacques Phone Main 1213. 296-2

CHAMBRES A LOUER

AVE. VIGER, 27 — Deux belles chambres pour un couple ou garçon. S'adresser 27 Ave. Viger. 296-6

BERRI, 179 — Chambres doubles et shimples, richement meublées, étage du bain. Eau chaude. Pension si désiré. Famille privée. 296-6

(SUITE A LA 26ème PAGE)

OCCASIONS D'AFFAIRES ET IMMEUBLES

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES A LOUER sur l'étage du bain, dans famille privée, deux gardes-robes, (nous déménageons pas au mois de mai), 591 rue Cadieux, près Ontario. 292-6

NOTRE-DAME OUEST, 548—Grande chambre garnie à louer, dans famille privée. 296-6

ST-DENIS, 238 et 236 — Chambre simple, eau chaude et froide, garde-robe, calorifère, lumière Auer, très ensoleillée et aérée. Possession le 12 courant. Prix modéré. 292-6

ST-DENIS, 140. Belle grande chambre richement meublée, chauffée eau chaude. Confort moderne, propreté minutieuse, tranquillité absolue. Pas déménagement. Téléphone. 291-6

MAISONS A LOUER

A LOUER — 4 appartements, un passage, chambre de bain, chauffé et éclairé. 1414 St-Denis. 290-8

A LOUER — Bordeaux, près Mont-Royal, 1354-1354a, deux hauts, 3 pièces avec passage, gaz, $7.00 par mois. S'adresser J. A. Provost, 218 Maisonneuve. 293-6

A LOUER — 84 Est Boulevard St-Joseph. Plain-pieds, fournaise eau chaude, $20 ; aussi No 1826 Cadieux, plain-pieds, fournaise, eau chaude, $16 par mois. Téléphonez St-Louis 364. 293-6

A LOUER — Outremont. Plain-pieds chauffé, 10 appartements, 2 chambres, bain, aussi un grand logement, 16 appartements, 2 chambres, bain, avec améliorations modernes. Téléphonez St-Louis 364. 293-6

A LOUER — 193-195 Sanguinet, 192 et 196 St-Hubert, 668-670 Wolfe ; 554 Visitation, 8 chambres, autres logements de 4 et 5 chambres, avec passage ; autres petits logements de 3 et 4 chambres. S'adresser 190 Saint-Hubert.

A LOUER, près du centre, plain-pied bas, 195 Drolet, prix $13. S'adresser J. Lamoureux, 311 St-Hubert. Tél. Bell Est 1429. 294-6

A LOUER, logements de 3 et 6 appartements, 2 magasins, un pour shop de boucher ; l'autre pour épicerie, place d'avenir. S'adresser 1956 Dufferin, St-Louis 1606. 295-6

A LOUER — St-Charles-Borromée, 3 logements, 2 hauts, 5 et 7 chambres, 1 bas dans la cour, 4 chambres. S'adresser J. Dechaux, 376 sur les lieux. 296-6

A LOUER — Un logement de 6 appartements, réparé en neuf avec 2 places d'écurie au désir. 416 rue St-Hubert. 296-2

A LOUER — Rue Christophe-Colomb, 266-268-270 près Mont-Royal, à louer 3 plain-pieds de 5 et 6 pièces, plomberie ouverte, électricité, ménage fait à neuf, possession immédiate, loyer $14 et $15. L. Clément, 1290 St-Hubert. Tél. St-Louis 566. 296-3

A LOUER — Rue St-Denis, 713, magnifique flat, ménage complet à vendre ; le tout de première qualité, tout neuf. S'adresser sur les lieux. 288-2-4

AVENUE VIGER, 23 — Plain-pieds à louer, 10 grandes pièces, système eau chaude, cave, électricité, gaz, usage d'électroliers, très moderne, loyer raisonnable. S'adresser 709 Craig Est. Tel. Est 811. 295-6

A LOUER 589 à 593A rue St-Timothée, beau plain-pieds moderne, 5 pièces, bain émaillé, gaz, loyer $13, $14 et $15. S'adresser Alfred Cadieux, 1646 rue Mance. Tél. Bell St-Louis 1496. 296-6

BOULEVARD St-Joseph, 84 Est — A louer, plain-pieds, fournaise eau chaude, $20 ; aussi No 1826 Cadieux, plain-pieds, fournaise, eau chaude, $16 par mois. Téléphonez St-Louis 364. 294-5

BELLE MAISON D'ETE, 10 chambres, près rivière, bureau de poste, 5 minutes des chars ; plus d'informations écrire à Madame J. O. Belisle, Belisle's Mill. 295-6

DUFFERIN 47. — Maison à louer, haut de maison de 6 pièces, $15 par mois. S'adresser Mme Moreau, 372 des Seigneurs. 296-40

FLAT A LOUER — 2071 rue Mance, huit chambres, lumière électrique gaz, bain, fournaise à eau chaude, cave cimentée avec poêle pour laver, charbon et bois pour l'hiver à bonnes conditions. 264-jno

HOCHELAGA, 467-469 — 2 plain-pieds, 5 appartements et une chambre de bain, très chaud, près de l'église et des écoles, $9.00. S'adresser 1426 Ontario Est. Tél. Est 4167. 291-6

HAUT DE MAISON A LOUER (2 étages), rue Ste-Catherine (23 Est) près St-Laurent—dans le centre le plus affairé de la métropole — exceptionnel pour maison d'affaires, etc., 9 pièces, chauffées, tout à fait moderne. S'adresser à M. Guérin, 90 Ste-Catherine Est. Tél. Bell E. 5056. Le soir, Tél. Bell St-Louis 1037. 296-2

JOLI LOGEMENT NEUF à louer — 4 et 5 appartements, bain, gaz, électricité, possession immédiate, à très bonne condition d'ici au mois de mai. S'adresser 650 Bourbonnière, Tél. E. 7122. 278-26

LETOURNEUX, entre Notre-Dame et Ste-Catherine, beau bas, 7 pièces, chambre de bain, moderne, cave, cour privée, ménage à neuf, $14.00. O. J. Desjardins, 149 Létourneux. 294-6

LOGEMENTS A LOUER — A louer un logement (flat) 4 chambres, bain, w.c., $10 ; un logement (flat) 5 chambres, w.c., $12 —, 326 Rachel Est, près St-Denis. S'adresser à W. Renaud, 324 Rachel Est. 294-6

LOGEMENT en bas à louer, de 5 pièces, bain, w. c., près du Parc Lafontaine, $13.00 par mois. S'adresser 88 Lasalle Nord. 295-6

MAGNIFIQUE logement à louer, No 1664 Notre-Dame Est, Hochelaga, contenant 10 chambres, bain, etc., vue splendide sur le fleuve, loyer modéré. L. Bédard, notaire, 267 Ontario Est. 294-6

MAISON A LOUER — Magnifique plain-pied, 9 chambres chauffées, appareil à électricité et gaz. Bon site pour homme de profession ou maison de pension. S'adresser 1398 Ste-Catherine Est, coin Iberville. 296-6

MAISON A LOUER — 4 logements, 3 appartements, passage, toutes les améliorations modernes, $7.00 par mois. Possession immédiate. Bon marché d'ici au premier mai. 2224 Christophe-Colomb. 296-1

MAISON A LOUER — Magnifique plain-pied, 9 chambres chauffées, appareil à électricité et gaz. Bon site pour homme de profession ou maison de pension. S'adresser 1397 Ste-Catherine Est, coin Iberville. 292-6

MAISON A LOUER, à Montréal-Sud, 4 appartements, loyer $60.00 par année, à partir du 1er mai. Grands jardins, chars électriques. S'adresser 369 Delisle, St-Henri.

MAISON A LOUER avec écuries — 6 chambres ; plain-pied moderne ; écuries pour 4 ou 6 chevaux ; remise pour voiture avec fond en ciment. S'adresser 569 avenue Laval. 291-6

MAISONS A LOUER, 1016 etc., rue Berri, 6 chambres, gaz, bain etc. S'adresser D. A. Gadbois, 315 Avenue Laval. 292-6

MAISON A LOUER, 3 logements, 1 de 7 appartements, 1 de 6 et 1 de 5 ; aussi une petite écurie. S'adresser au propriétaire, 225 St-Elizabeth. 296-6

MAISON MEUBLEE à louer, 12 appartements. S'adresser à 262 Parc Lafontaine ou à T. Girard 360 Ste-Catherine Est. Tel. Est 4219, et 4260. 296-6

MAISONS A LOUER

MENTANA, 171, maison à louer, améliorations modernes, fournaise, eau chaude, bain etc., $17 par mois. S'adresser L. G. Crevier, 418 Duluth Est. Tél. Est 2169. 291-6

OUTREMONT — A louer plain-pieds chauffé, 10 appartements, 2 chambres, bain, aussi un grand logement, 16 appartements, 2 chambres, bain avec améliorations modernes. Téléphonez St-Louis 364. 294-5

PLAIN-PIEDS chauffés, à louer, rue du Parc près St-Viateur, 6 et 7 chambres. Etages moyens et hauts. De $30 à $35. Garnitures électriques ; poêler à gaz. S'adresser à Riliance Realty, 2193 Ave. Esplanade. Tél. St-Louis 3402. 295-6

PLAIN-PIEDS chauffés à louer, rue Hutchison, près St-Viateur, 6 et 7 chambres. Etages moyens et hauts. De $30 à $35. Garnitures électriques ; poêles à gaz. S'adresser à Riliance Realty, 2193 Ave. Esplanade. Tél. St-Louis 3402. 294-6

PLAIN-PIED résidentiel à louer. — 2281 rue Hutchison, magnifique plain-pied neuf de 8 pièces, bas, planchers en bois dur, fournaise, plomberie moderne, grande cour et cave, sera artistement peint pour le tenancier, clef à 2287 Hutchison, loyer modéré. S'adresser immédiatement à M. G. Edson 1951 Ave. du Parc. Tél. St-Louis 656.

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer, dans le centre de la ville, remis à neuf, $5 à $20 ; aussi ménage à vendre. S'adresser 56 Saint-Norbert. Tél. Est 1808. 276-26

RICHMOND — A louer, vis-à-vis l'église St-Joseph, pleins-pieds neufs de six et dix appartements, gaz, électricité, chambre de bain, système de chauffage. S'adresser à A. J. Trottier 327a Richmond. 296-6

RUE ST-LAURENT, No 1351, entre Rachel et Marie-Anne, 10 appartements chauffés, gaz, électricité, bain, closet, etc. Bonne occasion pour un notaire, dentiste ou docteur. Centre d'affaires. Loyer $40.00 par mois. S'adresser Maison Jean Paquette, Ltée, 1353 Saint-Laurent. 296-1

SANGUINET — 297 — A louer, logements, 3 plain-pieds, 6 pièces, chambre de bain, passage, gaz, loyer $18.00 et $19.00. 293-6

ST-ANDRE, 823A. — Logements à louer, 3 appartements en haut, 4 en bas, bain, chambre de toilette, eau chaude, chauffés par le propriétaire. $15.00 par mois. S'adresser à 943 St-André. 296-3

MAGASINS A LOUER

A LOUER — Magasin établi depuis 10 ans et logement, 740-742 St-Denis. S'adresser 140 Ste-Catherine Est, coin Avenue Hôtel de-Ville. 286-6

A LOUER — Magasin de 24 x 36, avec grande cave, logement privé, écurie, très bonne place d'affaires. S'adresser 495 Wolfe coin Robin. 295-6

MAGASIN A LOUER—Coin des rues Fairmont et Boulevard St-Laurent, bon coin, convenable pour tout commerce. S'adresser à M. Ant. Bourdon chez P. Vanier, 1135 St-Jacques. 283-6

MAGASIN A LOUER — Endroit propice pour modiste de chapeaux etc., 1429 Ste-Catherine Est, près Frontenac. 295-2

MAGASIN A LOUER — coin des rues William-David et Ste-Catherine, très bonne place d'affaires, bon pour n'importe quel commerce. S'adresser 368 Ste-Catherine, Maisonneuve

MAGASIN A LOUER 254 Marie-Anne près Sanguinet, convenable pour restaurant, magasin de cigares, salle de billard, plombeur, etc. S'adresser à M. Frank, 15 rue Craig Est. Tél. Est 3067. 296-2

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN de ferronnerie rue Mont-Royal, établi depuis 7 ans, à vendre ou à échanger contre terrain ou propriété. S'adresser J. H. Petit, 122 Christophe Colomb.

MAGASIN GENERAL, bonne place d'affaires, loué $20 par mois, possession au 1er mai, logement privé, électricité, téléphone, bain. Vendra toute la propriété $2,800, pour cause de départ. S'adresser à C. A. Pelletier, St-Joseph de Sorel. 291-6

MAGASIN A VENDRE — Magasin et boutique de pâtissier à vendre, établi depuis 8 ans ; on vendra séparément au gré de l'acheteur. S'adresser 442 Ontario Est. 293-6

MAGASIN A VENDRE ou à échanger pour une propriété, un stock de marchandises sèches et modes pour modiste, stock et fixtures. Environ $2,500. P. A. Gagnon, chambre 316 Banque de Québec. 293-6

ETAL DE BOUCHER

A VENDRE — Etal de boucher à vendre à bonnes conditions. S'adresser 337 Bld. St-Joseph. Bell Tell. St-Louis 2824 ; vendra pour cause de vieillesse avec outillage complet. 293-6

A VENDRE — Etal de boucher à vendre à bonnes conditions. S'adresser 337 Bld. St-Joseph. Bell Tél. St-Louis 2824 ; vendra pour cause de vieillesse avec outillage complet. 294-6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE — Epicerie moderne à vendre à St-Hyacinthe. Bien située, magasin 30 x 70 pieds, avec caves. Belle installation. Loyer $200.00 par année. Chiffre d'affaires annuelles $15,000 à $18,000. Conditions faciles. Vend pour cause de santé. Albert Brodeur, 282 rue Cascades, St-Hyacinthe, Qué. 246-6

FOURRURES A VENDRE

A VENDRE — Très beau manteau de mouton de Perse, 38 de buste, 40 de longueur, dernier style, presque neuf aucune offre raisonnable refusée, 95 Hutchison, près Avenue du Parc. 293-6

CAPOT — Un joli capôt chat sauvage, neuf, à vendre à bon marché. S'adresser 122 Ste-Elisabeth, près Ste-Catherine. 293-5

PIANOS ET ORGUES

BEAU PIANO CARRE BOSTON, pieds sculptés, portée complète, cordes croisées, cadre en métal, beau son chantant, en très bonne condition. Seulement $185. Payable $5 comptant et $4 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest.

BON PIANO COTTAGE à vendre, $65, tapis et tabouret compris, fournaise tortue et poêle à gaz. Bon marché. 79 rue du Convent, St-Henri. 295-6

PIANO LAYTON BROS., droit, Cabinet Grand, légèrement usagé, magnifique caisse, mécanisme médaille d'or, son très riche. Occasion à $265. Payable $15 comptant et $7 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest (coin rue Stanley).

PIANO NORDHEIMER DROIT, Cabinet Grand, belle caisse en acajou de San Domingo, cadre tout en fer, son et mécanisme parfaits, comme un neuf. Prix spécial $285. Payable $10 comptant et $8 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest. 296-1

PIANO CORNWALL & Co., droit, caisse en palissandre, trois pédales, beau son, $100, à conditions faciles. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest. 196—11-14

BOUTONS SUR COMMANDE

AUX MODISTES — Boutons faits avec votre drap à la douzaine ou à la grosse, styles élégants. Dominion Button Works, 728 Visitation, près Sherbrooke. 290-26

A VENDRE

A VENDRE — Ameublement de maison à vendre au complet ou séparément. Chambres toutes louées, avec continuation du bail, 314 Dorchester Est, près St-Denis. 292-6

A VENDRE fixtures, comptoir et bureau d'épicerie à vendre de 1ère classe, bon marché. S'adresser 2498 ou 2447 St-Hubert. 296-6

A VENDRE — Fixtures d'épicerie, comptoir, glacière, 2 vitraux, une armoire vitrée, 2 grands canistres à l'huile, au No 639 rue Montcalm. 296-12

A VENDRE — Une beurrerie moderne, située à St-Cyr, Qué., avec bois et glace, à 500 pieds de la gare, du magasin, du bureau de poste, de l'école, et à un mille du fameux district minier d'Asbestos. S'adresser à L. L. Gale, St-Cyr, Qué. 296-6

A VENDRE, un bon garde-robe en noyer noir et un prie-dieu en chêne avec un tiroir. 725 Mont-Royal Est. 296-2

A VENDRE — 10 à 12 cordes de bois sec, bon cheval sain et garanti, attelage neuf fait à ordre, sleigh d'ouvrage, aussi autre article à vendre d'un bloc ; ne refusera aucune offre raisonnable, doit vendre immédiatement. 257 Ontario, Maisonneuve, coin Aird. 296-2

A VENDRE, deux "stand", un comptoir, une glacière, une balance en bon ordre. S'adresser le soir à 580 Cartier. 290—4-11

A VENDRE $2,500 rue Montcalm, près Ste-Catherine, écurie, etc. S'adresser au propriétaire, 249 Montcalm. 296-2

AMEUBLEMENT complet à vendre, et tout ce qu'il faut pour tenir maison, à sacrifice. L'acheteur pourra continuer le bail s'il le désire. S'adresser à 36 Carré St-Louis. 292-6

AMEUBLEMENT complet à vendre, en bloc ou séparément, piano, set de salon, salle à manger, 6 chambres à coucher, gazelier, poêle, tout le complet d'une maison, continuation du bail pour un an. S'adresser 15 Drolet.

BEURRERIE à vendre, maison bâtiment, bonne place d'affaires. Prix $6,000, conditions faciles, cause de mortalité. S'adresser St-Janvier à Mme Daignault ou 875 Avenue Delorimier.

BOUTIQUE de barbier à vendre, établie depuis 30 ans, vendra ensemble ou séparément. S'adresser 631 Demontigny Est. 295-6

CLAVIGRAPHE "SUN", de seconde main, à vendre à bon marché. Dernier modèle, clavier "Standard".— On peut le voir, le soir, 76 rue Fort, Montréal. 289-8

CLAVIGRAPHE "SUN", de seconde main, à vendre à bon marché. Dernier modèle, clavier "Standard"— On peut le voir, le soir, 76 rue Fort, Montréal. 296-2

CLIENTELE DE LAITIER (Ronde de lait) à vendre, 33 gallons, ainsi que voiture et cheval, conditions faciles. S'adresser 504 St-Timothée. 295-3

CLIENTELE DE BIERE à vendre, bon marché, avec roulant, ou on échangera pour autre commerce quelconque. Ecrire 695, la PATRIE. 296-1

COFFRES-FORTS qui donnent une absolue protection contre le feu, les coffres-forts de la Dominion Safe & Vault Co. Toutes grandeurs et tous styles en stock. Aussi quelques coffres-forts de seconde main. The Canadian Fairbanks Co., Limited, Montréal. 296—11-16-21. M. 2-7-11-16-21-25-30

COFFRES-FORTS

Grand stock de coffres-forts nouveaux et de seconde main, à l'épreuve du feu et des cambrioleurs. Tous styles et dimensions en stock. Votre coffre-fort sera pris en échange. Les plus bas prix. Les coffres-forts sont fait dans notre manufacture à Montréal. Ahern Safe Co., Limited. 390 rue St-Jacques, Montréal. 193-m.j.s.-jno

COFFRES-FORTS—Avec un de nos coffres-forts de $25.00, vous protégez vos valeurs. Nous avons les coffres-forts de la Dominion Safe & Vault Co., de toutes grandeurs et de tous modèles. The Canadian Fairbanks Co., Limited, Montréal. 6-11-17-23

ENGIN à gaz "Crossley" à vendre, de 10 forces, en bon ordre. S'adresser Art. Gravel & Cie., 25 rue St-Georges. 293-6

ENGIN à vendre de 35 forces, automatique, un dynamo, capacité 250 lumières, courants directs 110 volts et 2 lampes à arc, le tout en parfait ordre et garanti. Robin & Frères, 135 Carrières. Tél. St-Louis 1609. 288-12

FIXTURES d'épicerie à vendre, comprenant comptoir, tablettes, glacière, balance Computing, réservoir à l'huile, gazeliers, fournaise et tiroir à argent. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 Notre-Dame Est, Tél. Main 1257. 296-2

FROMAGERIE et beurrerie combinée à vendre, belle localité, aussi maison, attenant à la fabrique et grange près d'un magasin et bureau de poste, à très bonnes conditions. A reçu cet été 8,000 lbs de lait. A vendre pour cause de santé. S'adresser à Casier 689 la PATRIE. 293-6

FROMAGERIE ET BEURRERIE à vendre dans le rang St-Edouard, à 3 milles de St-Liboire. S'adresser à Amédée Mathieu, St-Judes. 279-26

MAISON DE PENSION — A vendre, une maison remplie de locataires, richement montée, à des conditions faciles. Osw. Chaput & Cie., Edifice la "Presse". 296-1

MAISON PENSION — A vendre une maison dans un bon centre, toutes les chambres sont louées ; profitez de cette chance. Osw. Chaput & Cie., édifice "La Presse".

MOTEURS ET DYNAMOS installés et réparés. Toujours en mains un stock de machines neuves et d'occasion. Marchand Frères, ingénieurs électriciens, 107 rue Lagauchetière Ouest, Montréal. Tél. Main 762. 250-1-j-s-jno

MOTEURS ET DYNAMOS installés et réparés. Toujours en mains un stock de machines neuves et d'occasion. Marchand Frères, ingénieurs électriciens. 107 rue Lagauchetière Ouest, Montréal. Tél. Bell Main 762. 250-1-j-s-jno

MOTEURS ELECTRIQUES A VENDRE. — Toutes dimensions, pour courant direct et alternatif. Nous vendons aussi des moteurs Century à simple phase, transformateurs Pittsburg, batteries Gould Storage. The Canadian Fairbanks Co., Limited, Montréal. 219—m-j-s-jno.

RADIATEURS, CALORIFERES. — Nous avons des radiateurs et calorifères de toutes grandeurs, à vendre, aussi des tuyaux Poulies, arbres de couche, courroies, chaînes, poutres en acier, rails en acier, etc.; toutes grandeurs, le tout à bon marché. Imperial Waste & Metal Coy, 7 rue Queen. Tél. Main 4989-6587. 241—lan

STOCK DE MAGASIN GENERAL— A bonne condition, $300 comptant, balance $25.00 par mois avec garantie. S'adresser 842 Chaussée. 296-2

THEATRES de vues animées à vendre, à la ville et à la campagne. Conditions faciles. S'adresser E. Larivière, 107 St-Jacques, chambre 67. 296-3

VENTE de ménage au complet, cause de mortalité. S'adresser tous les jours à 188A Christophe-Colomb près Mont-Royal. 296-6

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A vendre matériaux provenant de la bâtisse du Herald, carré Victoria, aussi 6 maison rue Marlborough. S'adresser sur les lieux ou à notre clos, 688 Notre-Dame Est. Tél. Est 3265. 288-12

CHEVAUX, HARNAIS, VOITURES

A VENDRE 4 attelages, boghei, cheval et Ste-Catherine. S'adresser 1956 Dufferin. Tél. St-Louis 1606. 295-6

A VENDRE — Un étalon importé, âgé de 6 ans, pesant 1,270 lbs., taché noir et blanc. S'adresser à 1129 St-Laurent. 296-1

CHEVAUX à l'encan, les lundi et jeudi, à 2.30 heures p. m. Toutes personnes ayant des chevaux à vendre feront bien de nous les consignés car nous avons des acheteurs de l'ouest pour toutes les sortes et payant de bons prix. S'il n'y a pas de vente, aucun frais. Notre garantie vous protège. P. Vandelac, encanteur général, 33 Place Jacques-Cartier. Main 6359. 275-24

SET DE BOB-SLEIGH avec Rac, bon pour charroyer charbon ou neige, bon marché. S'adresser 65 St-Martin dans la cour. 295-2

LEGER BOB-SLEIGH express à vendre, léger boghei express, en bonne condition, à sacrifice. Aussi un ancien style phaéton, à bon marché, 269 rue St-Denis. 295-2

A VENDRE OU A LOUER

A LOUER OU A VENDRE — Au Lac des 16 Iles, hôtel spacieux situé sur le bord du lac, 35 chambres, bain, etc., à chaque étage. Occasion splendide pour un locataire ou un acheteur sérieux. Casier postal 7, Lac des 16 Iles. 295-2

A VENDRE OU A LOUER, maison neuve, 1001 à 1035 St-Urbain ; conditions faciles. S'adresser au propriétaire, N. Leclaire, 874 Sanguinet, Tél. Bell St-Louis 904. 292-6

A VENDRE ou à louer à Villeral, 3191 St-Hubert, maison de 25 x 31, bonne place pour un marchand de bois, beau coin faisant face sur 3 rues. 291-6

MAISON A VENDRE ou à louer, comprenant un bon magasin et logement privé, rue Bélanger. S'adresser 755 rue Cowan. 295-6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU A ECHANGER terre de 150 arpents, maison neuve en briques solides, 10 appartements, lumière électrique, système de chauffage, bain, w.c., grande neuve, poulailler de 80 pieds de long au centre de la ville d'Acton Vale. S'adresser 1956 Dufferin. Tél. St-Louis 1606. 195-6

A VENDRE ou à échanger pour propriété de ville, deux bonnes terres à St-André Avellin. S'adresser par lettre à J. S. Bock, Papineauville, P.Q. 291-6

EPICERIE à vendre ou à échanger pour propriétés. Ecrire à Casier 694 LA PATRIE. 295-3

TERRE A VENDRE OU A ECHANGER, à 3 milles du village Ste-Adèle. Bonne place pour l'été. Chasse, pêche, deux lacs. S'adresser à 1929 St-Laurent. 296-1

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE A LOUER logement de 8 ou 9 appartements dans Maisonneuve ou Viauville. 139 St-Hubert, Tél. St-Louis 4199. 296-6

P. T. LEGARE, LIMITEE, DE QUEBEC

Demande à louer un magasin et entrepôt situé dans les environs du marché Bonsecours. Mentionnez grandeur, location et prix.

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES

Dans chaque ville du Canada nous donnerions à toute personne honorable ayant relations, la sous-agence des voitures automobiles GREGOIRE BERLIET BRASIER les "célèbres et incomparables marques françaises". Ecrire FRENCH AUTOMOBILE IMPORT, 35, rue Sainte-Catherine O., Montréal. 2-4-9-11-16-18

Agences 1911 — Hupmobile, 20 H.P. Regal, 30 H.P., Dominion, 33 H.P., Glide, 7 places, 45 H.P., Wescott, 7 places, 50 H.P., Speedwell, 7 places, 50 H.P., Marmon, 40 H.P. Venez les voir au Garage Gadbois, 316 Hôtel-de-Ville. Tél. Est 2171. 275-24

AUTOMOBILES A VENDRE — McLaughlin, Buick, une de 4 cylindres 40 H.P., et l'autre 2 cylindres, 20 H. P. S'adresser au No 1956 St-Denis, Boulevard, Tél. St-Louis 1776. 294-3

VERITABLES OCCASIONS GARANTIES PENDANT UNE ANNEE

GREGOIRE 1910, 20 hp. (provenant d'échange). — Carosserie torpilleur, phares et lanternes, glace à l'avant, pneus Michelin, peinture neuve.

GREGOIRE 1910, 20 hp. carosserie de livraison, (Express), peinture au choix, pneus neufs.

GREGOIRE 1910, 30-35 hp., six cylindres, carosserie torpilleur, nombreux accessoires, pneus Michelin. Peinture neuve.

PRIX EXCEPTIONNELS

Tous renseignements sur demande à

FRENCH AUTOMOBILE IMPORT

35 Ste-Catherine O.

9-11 PHONE EST 5225.

COMBUSTIBLE

CHAUFFAGE IDEAL—20 sacs de retailles de formes en érable sèche, pour $3.00, peut faire rougir le poêle en 3 minutes, très durable et économique. Robin Frères, 135 Carrières. Tél. Bell St-Louis 1609. 274-26

COMBUSTIBLE — Bois du C.P.R., vendu $1 le voyage en le prenant aux chars ou $1.50 à $2.00, livré. Téléphonez votre ordre ou écrivez carte postale 1384 Iberville, Tél. Est 6275. 281-26

RAZOIRS

RASOIRS de sûreté et autres aiguisés, remis à neuf, 1 douzaine 30c, double tranchant 40c. Nous acceptons les ordres par la poste ainsi que timbres ou mandat. NOUVELLE INVENTION D'AIGUISAGE, 375 Ontario Est.

PERDU

PERDU — Perdu une montre en or, pour dame avec initiales B. G. sur le couvert, rue Létourneux ou Notre-Dame. Bonne récompense. Mme Bernard, 72 Létourneux, Maisonneuve.

PERDU — Un manchon en skunk (bête puante) dans une voiture prise à l'arsenal du 65ème, mercredi soir, après la kermesse. Prière de le rapporter au No 353 rue St-Denis. Récompense. 296-2

PERDU 1er février, montre de dame, en or, Avenue Outremont ou Van Horne, dans les chars Amherst ou Mont-Royal. Rapporter à 712 Outremont. 296-1

ANNONCES DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

TEINTURERIE - NETTOYAGE

TEINTURERIE NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co", 86 Saint-Philippe, St-Henri. Pas responsable pour les marchandises. 296-156

CHEVAUX CLIPPES

ALLEZ faire clipper vos chevaux à l'électricité en 30 minutes chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1206 186-182

AGENCES DEMANDEES

AGENT — Un jeune homme âgé de 25 ans, parlant les deux langues, demande position comme agent, commis-voyageur ou comptable. S'adresser à 19 Avenue Overdale ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28.

HOTEL A VENDRE

HOTEL A VENDRE — Château Bel-Air, Ile Orléans — Améliorations modernes, situation unique sur le St-Laurent, contenant 50 chambres, licencié. S'adresser à Edwin Fraser, prop. Ste-Petronille, Ile Orléans, P.Q.

HOTEL à vendre, 35 milles de Montréal, près station, petite ville florissante, pop. 12,000, 26 pièces dont 18 chambres à coucher. Améliorations modernes, électricité, chauffage à eau chaude, etc. Bonnes dépendances, glacière, écurie 12 places, terrain 100 x 150 pieds, coin. Recettes $175.00 par semaine. Vendra pour $10,000.00, compris l'ameublement complet et le transport de la licence, $3,000.00 comptant. E. H. SOLIS, agent, Valleyfield, Qué. 291-6

HOTEL A VENDRE à St-Jérôme, de 19 pièces, avec licence de $4,000.00 conditions faciles. S'adresser Boîte postale 145, St-Jérôme, comté de Terrebonne. 295-6

DIVERS

AVIS est par le présent donné que je ne serai point responsable d'aucune dette contractée en mon nom à partir du 1er janvier 1911. — Moise Gauthier, Ste-Madeleine, comté St-Hyacinthe. 295-6

CONSEIL MEDICAL — "Le Catarrhe Bronchique" se développe après plusieurs bronchites. Il est caractérisé par l'évacuation de liquide incolore, filant, transparent, écumeux en partie, semblable au blanc d'œuf délayé dans l'eau avec ou sans crachats épais rarement colorés, expectoration et crises d'étouffement intermittentes, accès soir et matin. Comme pour l'asthme et l'emphysème, un seul remède calme instantanément et guérit progressivement ; c'est la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd. Magenta, à Paris.

DAME AGEE habituée aux enfants, désire prendre en pension un ou deux bébés. S'adresser 800 Dorion.

DIVERS—Je, J.-C.-A. Delattse, 402 Laval Ave., donne avis qu'à partir de cette date je ne serai plus responsable des dettes contractées par ma femme. 8-11

HABITUDE DE BOIRE — Traitement domestique garanti guérir pour la vie, en trois jours. Absolument le meilleur. Brochure envoyée gratuitement. Edw. X. Woods, 534 Sixth Ave., New-York, N.Y. 266-j-s-o

REPARATIONS

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00 ; plume désinfectée. Charles Turcot, 485 Visitation. Tél. Bell Est 2075. 284-26

ON DEMANDE A ECHANGER

A ECHANGER — J'ai des propriétés que j'échangerais pour des terrains ou vieilles maisons près des rues Ste-Catherine ou Craig. S'adresser, 1956 Dufferin. Tél. St-Louis 1606. 295-6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — Pour avoir beaucoup de demandes, inscrivez immédiatement chez nous votre propriété. Vous aurez des résultats prompts et satisfaisants. Riliance Realty, 2193 Ave. Esplanade. Tél. St-Louis 3402. 294-6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

DEMANDE D'EMPRUNT — L'Oeuvre et Fabrique d'une des bonnes paroisses agricoles de la Province désire emprunter environ $30,000 au plus bas taux. Garanties de première classe offertes. Prière de s'adresser à "La Patrie", casier 688. 292-8

ARGENT A PRETER

NOUS REGLONS vos dettes, saisies sur salaire ou meubles, paiements faciles. Demers, Moreau, 52 St-Jacques, chambre 203, bureau du soir. 110 Parc Lafontaine. 218-m-j-s-jno

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT A PRETER sur propriétés en construction ou terminées, 6 p.c. Achat, balance, prix de vente. Voir notaire Meunier, 99 St-Jacques, Edifice Banque Nationale. 129-1an

ARGENT A PRETER sur hypothèque à bonnes conditions, et achats de créances. S'adresser au notaire L. Bélanger, 30 St-Jacques. Tél. Main 1851. Résidence, 240 Visitation. 269-157

ARGENT A PRETER sur hypothèque à 5 et 6 p.c. H. R. N. Viau 43 St-Gabriel. Tél. Main 5761. Résidence, 11 Drolet. 287-26

PRET SUR HYPOTHEQUE—On demande à emprunter $50,000 par somme de $1,000 à $20,000, sur propriété immobilière, première hypothèque. Intérêt à six pour cent. S'adresser Boîte 662 "La Patrie". 276-26

$80,000 à prêter sur propriétés à Montréal, n'importe quel montant. Aucun déboursé à faire avant d'avoir l'argent. Gilbert, Martin et Cie, 38 Notre-Dame Est, Montréal. 272-26

$5,000 à prêter sur première hypothèque à 6 p.c. par montant de $2,000.00 et plus. S'adresser P. A. Gagnon, chambre 316, Ed. Banque de Québec. 293-6

TERRE A VENDRE

A VENDRE — Une belle propriété contenant environ 190 arpents et longeant le chemin de Namur à St-Emile de Suffolk, aboutissant à environ six arpents de l'église de St-Emile de Suffolk. Grand de terre en culture, beaucoup de bois pour faire des billots, deux granges, étable, hangar, remise et une maison. S'adresser à Isidore Collard, St-Emile de Suffolk, comté Labelle, P.Q. 291-1-j-s-6fs

TERRE A VENDRE — A Nicolet, terre de 200 arpents, avec grande sucrerie et roulant complet, bon marché. S'adresser 326A, Chambord ou à Nicolet, chez Napoléon Désilet. 295-2

TERRES POUR FERMES DANS LE NORD-OUEST — Un demi-million d'acres des meilleures terres dans le Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Excursion spéciale pour inspection le printemps prochain. Ecrivez maintenant à Stewart & Mathews Co. Ltd., Galt, Ont. On demande des agents. 283-jno

105 ARPENTS—Terre près St-Lambert, trois minutes du tramway qui ira à Chambly, subdivisé, lots à bâtir, spéculation avantageuse. Edmond Desaulniers, notaire. 17 Côte Place d'Armes. 293-6

420 ARPENTS de terre à bois à Stanfold, près de la rivière Bécancourt, prix $1,000 comptant. J. H. Petit, 122 Christophe Colomb.

OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE — Magasin de cigares et bonbons, rue Rachel.

MAGASIN GENERAL rue Champlain prix $700, moitié comptant.

MAGASIN DE TABAC rue Ste-Catherine, entre St-Laurent et St-Denis, grande clientèle, prix $1700 ; bonne chance pour quiconque désirant s'établir

UN ATELIER DE RELIURE avec une bonne clientèle, prix chance ; bonne chance pour un relieur de partir en affaires

UNE BOULANGERIE située dans la partie capacité de 2,500 pains ; prix $1800. Chance exceptionnelle pour un commençant.

UN HOTEL dans le centre de la ville, un coin de rue, prix $17,000, grande clientèle. Echangerait pour propriété de ville.

S'adresser à GODIN & RACICOT, courtiers d'immeubles, 502 Ste-Catherine Est. 11-16-18

L'Association d'Immeubles Canadienne

11 rue St-Jacques, Bell Tél. Main 6629.

PROPRIETES à vendre ou à échanger contre lots à bâtir.

AUSSI règlements et administrations de successions, collection de loyer.

ACHATS et vente de stocks, bons, débentures, etc.

TERRES à culture, limites à bois, pouvoirs d'eau, etc.

PRETS SUR HYPOTHEQUES

MAGNIFIQUES lots à bâtir dans la place la plus propice de Montréal, avec conditions avantageuses.

L'ASSOCIATION d'Immeubles Canadienne, 11 rue Saint-Jacques, Tél. Main 6629. 11-15-17

Cie Nationale Immobilière et Financière

66 St-Jacques, 1er étage

PROPRIETAIRES qui avez des maisons à vendre ou à louer, adressez-vous à nous et nous nous chargerons d'en disposer à des conditions très raisonnables. Envoyez-nous votre nom et votre adresse et nous irons vous voir. Nous ferons toutes les démarches voulues et s'il n'y a pas de transaction de faite vous n'aurez aucun déboursé à faire. Nous faisons aussi la collection des loyers et des comptes à des conditions très libérales. Aussi assurances de toutes sortes et de toutes compagnies — Prêt d'argent sur hypothèque. Ventes et achats de Propriétés, Hôtels, magasins, Salle à manger, maison de pension et tous genres de commerce. Nous sollicitons le patronage du public 292-8

Jean Castelli & Cie

117 Ste-Catherine Est

Désirez-vous vendre, acheter ou échanger, hôtels, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, restaurants, clos de bois, charbon, magasins de cigares, bonbons, etc., etc. Adressez-vous à Jean Castelli & Cie., 117 Ste-Catherine Est. En face "La Patrie". Tél. Est 4563. 295-6

OCCASIONS D'AFFAIRES—Les brevets produisent des fortunes. Prix pour brevets. Livre sur les brevets. "Conseils aux inventeurs". "Inventions demandées". "Pourquoi quelques inventeurs faiblissent". Le tout envoyé gratuitement. Liste spéciale d'acheteurs possibles à nos clients. Envoyer un croquis rudimentaire ou un modèle pour recherche dans les registres du Bureau des Brevets. Représentants locaux dans 300 cités et villes. Notre M. Greely était autrefois commissaire actif en brevets et comme tel avait la charge complète du Bureau des Brevets des E.-U. Greely & McIntire, avocats en Brevets, Washington, D. C. 61—52 sam.

Johnson & Dagenais

58 St-Jacques, Tel. Main 1404

RESTAURANT LICENCIE, coin, recettes $225 par semaine, acceptera $2,000, balance facile.

A ECHANGER CONTRE PROPRIETE DE VILLE, restaurant licencié, coin, recettes $250 par semaine.

HOTEL DE CAMPAGNE, propriété, près du dépôt, $2,500—$1,800 comptant.

HOTEL PRES ST-HYACINTHE, seule licence dans la place, près du dépôt, $5,000, échangera contre propriété ou commerce quelconque.

LICENCE TRANSFERABLE, prix, $6,000.

EPICERIES, rue Roy, coin, $1,200 ; rue Notre-Dame, $960, $150 de recettes par semaine.

MAGASIN GENERAL, dans une ville commerciale, stock environ $5,500 ; chance exceptionnelle.

MAGASIN DE FER, rue Mont-Royal, stock neuf, vendra moitié prix à prompt acquéreur.

CINQ THEATRES DE VUES ANIMEES, rues Ste-Catherine et St-Laurent, prix $2,000 et $3,000.

MOULIN A SCIE, moulin à farine, etc., pouvoir d'eau, 3 maisons et dépendances, beaucoup de bois. Le tout a coûté $40,000 ; vendra $18,000. Bargain pour personne du commerce.

COMMERCE DE FLEUR ET GRAIN, stock d'épicerie, propriété, bon centre, près de Montréal, $40,000 d'affaires par année.

BRICADE PRES DE MONTREAL, pouvoir électrique, cour contenant 300,000 briques, faisant 2,000,000 de briques par année.

SI VOUS DESIREZ VENDRE OU ECHANGER votre propriété, terre, terrains, épicerie ou commerce quelconque, consultez JOHNSON & DAGENAIS. 296-1

PROPRIETES DE CAMPAGNES

A ST-HILAIRE — Villa à vendre, "Sur Richelieu", à deux étages, lambrissée en briques, 15 appartements, chauffage à eau chaude, bain, w.c., caves spacieuses, vastes dépendances, arbres fruitiers, terrain 1 1-2 en superficie, très avantageuse pour maison de pension. Prix $6,800 pour prompt acheteur. S'adresser Mme J. C. Brunet, St-Hilaire. 296-2

A VENDRE, Strathmore, joli cottage neuf, grand terrain, grand kiosque sur la grève, place pour huit ou dix chaloupes. 19 boulevard St-Laurent.

Terre à Vendre Strathmore

Terre de 70 arpents, près de la station, environ 2 arpents de façade sur le lac St-Louis. Bon endroit pour subdiviser. Pour plan et détails, s'adresser V. Trudel, 33 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1945.

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE PAR

J. P. de CHATEAUVERT

Immeuble, assurance et prêts, 17 rue Laurier Est. Tel. St-Louis, 4048

$1500—Beaudry, logis, grand terrain, avec écurie.

$2400—Rue Casgrain, 2 logis, bien loués, et près de l'église ; $600 comptant.

$2600 — Rue Bordeaux, 3 logements neufs, rap. $300 par année, bonnes conditions.

$2700—De Gaspé, près Laurier, 2 logis, peu de comptant.

$2900—Casgrain, 2 logis, rapporte 10 p. c. ; aussi boutique de 12 x 25 ; comptant $700.

$3000 — A Ste-Anne de Bellevue, terrain de 100 x 130, avec maison en bois, couverture en gravois neuve, près de l'eau et des chars. Echangerait avec propriété de ville de $3,000 à $6,000.

$2900—St-André, 2 beaux logis, grande cave, bien bâtie ; conditions faciles.

$3000—Boulevard St-Germain, 2 logis bien loués, terrain 75 x 120, chambre de bain, etc.

$3500 — St-Urbain, 2 logements modernes, terrain 25 x 110, belle cave.

$3500—St-André, 2 logis en pierre de 8 pièces, des plus modernes, cave de 7 pieds, avec peu de comptant.

$3450—Cowan, 2 logis bien loués et neufs, près des chars.

$4300 — St-André, 4 logis neufs, près du Boulevard St-Joseph, conditions faciles.

$4500—St-Urbain, 2 logis en pierre, de 16 et 20 piastres par mois, bâtie moderne.

$4500 — Casgrain, 4 logis, bien loués, donnant de très bons rapports ; bonnes conditions.

$4600—St-Urbain, 3 logis, 2 étages, construction neuve, terrain de 25 x 100.

$5000— Outremont, cottage avec chauffage, bonnes conditions

$5400 — St-Urbain, 3 logis, rap. $550 par année, construction moderne, conditions faciles.

$5400—Waverley, 3 logis en pierre, rap. 10 p. c. et neuf ; bonnes conditions.

$5500—Clarke, près de Laurier, 3 logis en pierre, rap. $600 par année ; conditions faciles.

$5600—Esplanade, 3 logis des plus modernes, bien loués.

$9700—Clarke, 6 logis, en très bon ordre et moderne, vendra à bonnes conditions.

$12000 — Drolet, 12 logements, loués $105 par mois.

$16000—Clarke près Villeneuve, 6 logis, chauffés à l'eau chaude, corniche en coppe, le tout moderne et bien loués, rap. 10 p.c. Bonnes conditions.

$27000—Coin commercial dans l'Annexe, 7 logis et 3 grands magasins modernes, place d'avenir.

5000 pieds de terrain rue St-Jacques, coin de rue et de ruelle, au centre, à $5 du pieds pour 8 jours.

J. P. de CHATEAUVERT, 17 Laurier Est, près St-Laurent, bureau ouvert de 9.00 hrs. à 6.00 hrs. 11-14-16 X

PROPRIETES A VENDRE PAR

La Compagnie Générale d'Immeubles

16 rue St-Jacques

ON PEUT ACHETER les propriétés suivantes à des conditions faciles:

$2100—581 à 583, rue Alma, quartier Laurier, 2 plain-pieds, lambrissés en brique. $500 comptant.

$2500— St-André, $500 comptant achèteront 2 plain-pieds, lambrissés en brique. Revenu $264.00.

$3600— St-Urbain, plain-pieds à 2 étages, lambrissés en brique. $500 comptant.

$4500—1136A et 1138, rue Simard, 3 plain-pieds, lambrissés en brique, 10 p.c. de revenu. Partie comptant.

$4500—1152 Simard, 3 plain-pieds lambrissés en brique. Revenu 10 p.c. Petit montant comptant.

$9300 — Rue St-Hubert, quartier St-Denis, 2 plain-pieds et 1 magasin, lambrissés en brique. Revenu $1,260. Loyer long terme. Partie comptant.

$9500 — 298 à 308 Old Orchard, plain-pieds à 3 étages, lambrissés en brique. Revenu 10 p.c. Petit montant comptant.

$25000— Ste-Catherine Est, propriété formant coin, en pierre et brique solides. Détails au bureau. 292-6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, $3,300, bonne maison, bien bâtie, façade en pierre, 2 étages, 3 logements, bain, gaz, w. c., et grand hangar. S'adresser 1750 Dufferin près Beaubien. 295-2

A VENDRE — 2 logements, 5 appartements avec boutique, bien éclairée, 35 x 13, avec ruelle. S'adresser J. L. H. Larivière, 677 Visitation. 291-6

A VENDRE — Une maison, deux étages, deux logements, $1900, dont $400 comptant ; aussi différent article pour magasin de modiste. Osw. Chaput & Cie., Edifice La Presse 295-6

A VENDRE — Magnifique propriété sur la rue Ste-Catherine, comprenant magasin et demeure de premier ordre. Chadburn & Hunt, 207 rue St-Jacques. Phone Main 1213.

A VENDRE $23,500.00—Rue St-Denis près Rachel, magnifique propriété, 6 logements, terrain 50 x 100, comptant $6,000.00, bon revenu, arrangements faciles, 931 St-Denis. 295-12

BELLE PROPRIETE A VENDRE, coin William David et Ste-Catherine, 2 magasins et 6 logements, rapportant $1,100. Vrai bargain. S'adresser 363 Ste-Catherine, Maisonneuve. 295-3

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A VAUDREUIL — Beau cottage sur le bord du lac, 11 chambres, appareils à gaz et de chauffage à eau chaude. Bonne grange ; bon poulailler. Terrain 170 x 84, à 1 mille de la gare. S'adresser 40 St-Denis. Tél. Bell Est 5417.

MAGNIFIQUE propriété avec magasin, dépendance, grand terrain, verger, près de l'église, et aussi de 2 lignes de chemin de fer. Cause de vente, départ. S'adresser à M. J. Lamontagne, Ste-Philomène, Fortierville, comté Lotbinière ou 2126 St-Laurent. 295-6

PROPRIETE à vendre, un des plus beaux sites de Chambly Bassin, en face de l'eau, voisin de l'église et à 5 minutes de la gare. S'adresser à Mlle H. Lanctôt, 204 Boulevard St-Joseph. O. 296-1

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

Johnson & Dagenais

58 St-Jacques, Tel. Main 1404

Prévenez les mauvais jours, Canadiens-français, en plaçant votre argent sur des propriétés de bon rapport. Consultez la liste suivante :

$2500 — Rue Rivard, près Ave. Duluth, 2 logements.

$4500 — Près de Montréal, comprenant magasin de chaussures, stock environ $2,500, et 2 logements.

$5200—Rue Chabot, près Mont-Royale. Revenu $576. Echangerait contre terrain.

$5500 — Rue Garnier, 3 logements, écurie et boutique. A échanger contre terrain.

$7500 — Rue Dorion, pierre et brique, revenu $760.

$8000 — Rue Mentana, 5 logements, rapportant 11 p.c.

$10000 — Rue Garnier, revenu $1,044. A échanger contre terrain.

$10500 — Rue St-Laurent, 2 magasins, logements. Echangerait contre petite propriété ou cottage.

$15000 — Rue Cartier, pierre et brique, 14 logements. Revenu $1,575.

$27000 — Rue Ste-Catherine, terrain 50 x 90.

$37000 — Rue Prince Arthur, 9 flats. Revenu $3,996.00. $10,000 comptant.

$85000 — Rue Ste-Catherine, centre, revenu $5,440.

$100000—Rue Hutchison, coin, 32 logements. Revenu $10,900.

COTTAGES

$4000 — Rue St-André, coin de ruelle, plancher en bois franc, écurie, 9 pièces, valeur réelle $7,000.

$4200 — Côte des Neiges, 7 pièces, terrain 75 x 110, arbres fruitiers.

$5300 — Rue Marie-Anne, terrain 25 x 100, 9 pièces, cave cimentée, et maison de 2 logements.

$10000 — Cottage et 2 flats en face du Parc Viau, Viauville, rapportant 10 p.c.

TERRES

$2000 — 100 arpents, dans un village, compris maison, grange, roulant de première classe, sucrerie de 1200 érables. Echangerait contre commerce quelconque.

$2500 — 75 arpents, près du dépôt. Echangerait contre propriété.

$7500 — 160 arpents près de la ville de St-Jean, maison grange, 20 arpents en bois, balance en culture.

$10000 — Terre à bois, 120 arpents, 2 milles de St-Hyacinthe, maison et dépendances, sucrerie 1400 érables, machines agricoles, peu de comptant exigé.

$12000 — 80 arpents, dans la ville de St-Jean.

$12000 — 120 arpents, près de St-Hyacinthe, maison, 2 granges, verger de 2400 pommiers.

POUR SPECULATEURS

$40000 — 120 arpents, environ 6 milles du Bureau de Poste.

$40000 — 130 arpents, près de Montréal.

$50000 — Terre à Montréal, valant $400 l'arpent.

JOHNSON & DAGENAIS.

PROPRIETES A VENDRE PAR

V. TRUDEL

33 Notre-Dame Ouest, Tel. Main 1945

$6600 — Rue Ste-Catherine Est, maison à 3 étages, 3 logements ; terrain 24 x 110 pieds. Bon placement.

$5000 — Ave. Laval, magnifique cottage, 10 pièces, chauffage à eau chaude etc., le tout réparé à neuf, 35 pieds de façade.

RUE VALOIS, coin de rues, près nouvelle église, 3 logements et terrain de 24 x 60, vacant. Prix $5,000 — $1,000 comptant.

RUE ST-GERMAIN, bloc de 6 logements près des écoles et de l'église, bâtisse neuve, rapporte 10 p.c. Prix, $9,000, $3,000 comptant.

RUE NOTRE-DAME en face du parc Viauville, 4 jolis logements loués $720. Prix $7,000.

RUE AIRD près Ontario, 6 petits logements, terrain 29 x 118. Loyer, $672. Prix $6,000, $1,500 comptant.

MAISONNEUVE, bloc de 14 logements tous loués pour le 1er mai. Prix $17,500. Prendrait terre près Montréal en partie de paiement.

RUE ORLEANS près Ste-Catherine, 3 logis, 5 et 6 pièces, bain, gaz, eau chaude, écurie. Prix $4,000, $1,500 comptant.

RUE ST-GERMAIN près de l'église, trois logements de 6 pièces, améliorations modernes, très bien bâtie. Prix, $4,800, $1,500 comptant.

RUE AYLWIN près Ste-Catherine, coin de ruelle, trois logements, façade en pierre, terrain 24 x 110. Prix, $4,700, $2,000 comptant.

J'ai aussi beaucoup de propriétés que je ne puis annoncer ainsi que places d'affaires, moulins etc. Les personnes qui ont des propriétés à vendre sont priées de me voir, il y va de leur avantage s'ils veulent faire des marchés avantageux.

V. TRUDEL, courtier d'immeubles, 33 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1945. 296-1

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE — Une maison à 3 étages, 2 logements, No 16A Carré St-Louis, écurie, garage, grande cour, grande ruelle, en parfait état, possession immédiate si nécessaire. On échangera pour une propriété de revenu. S'adresser 42 Ste-Catherine Est. Tél. Est 1518. 296-6

MAISON A VENDRE—2 logements, 6 pièces chaque logement. Conditions faciles. S'adresser 65 [illegible], Côte St-Paul. 288-6

MAISON A VENDRE — 844 Frontenac, maison neuve, 2 étages, bois et brique, 6 et 7 pièces, revenu $444.00. Conditions faciles. S'adresser T. Clairmont, 844 Frontenac. [illegible]

PROPRIETES A VENDRE, [illegible]. Deux maisons d'un étage, sur le même terrain, toute neuve, en brique, [illegible] enduits. [illegible] flats, 24 x 80 pds. Cour [illegible] jardin. S'adresser sur les lieux, [illegible] St-Claire.

(SUITE A LA [illegible] PAGE)

OCCASIONS d'AFFAIRES et IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

GODIN & RACICOT

Edifice de la Banque d'Epargne, 502 rue Ste-Catherine Est, coin St-Timothée, Téléphone Est 5561.

$900 — Rue brebœuf, près Laurier, 25 x 86 1-2, maison bâtie au fonds du terrain, avec bâtisse sur la façade, non-terminée, comptant $500. Chance exceptionnelle pour un menuisier qui pourrait finir la maison à peu de frais. (77)

$1300 — Rue Clark près Stanley, maison neuve en bois, pas entièrement terminée, deux étages, deux logements, quatre chambres, terrains 50 x 80. Comptant $200 à $300. Balance comme un loyer sans intérêt. Bonne chance pour un ouvrier, qui pourrait la finir à très peu de frais. (65)

$1400 — Rue Rossland, coin de rue, quartier St-Denis, 1 magasin, un logement avec écurie, 2 remises. Comptant $700. (79)

$2200 — Avenue Sherbrooke, quartier St-Denis, deux logements. Comptant $900. (67)

$2200 — Rue Ontario, près Joliette. Terrain 23 1-2 x 110 avec maison bâtie au fonds du terrain, laissant la façade du terrain où on pourrait ériger bonne bâtisse pour magasin, bonne occasion pour un constructeur. (61)

$2300 — Rue St-André, près Comté, maison neuve, brique et bois, deux étages, deux logements, très bon placement. Comptant $500 seulement. (6)

$2600 — Rue Desjardins, deux étages, 2 logements de cinq pièces, neuf. Comptant $500. Echangerait pour terrain. (5)

$3000 — Rue Galt, Verdun, deux logements, bons revenus. (64)

$3000 — Première avenue, près Hadley, quartier St-Paul, maison neuve, deux logements modernes, revenus $300. Comptant $300. (83)

$3000 — Cartierville, rue Bellerive près de la rivière, petite distance des chars, cottage à trois étages, dix pièces, avec tout l'ameublement, tel que piano, set de salon, ameublement de salle à dîner et de quatre chambres à coucher, tapis, prélarts, vaisselle, poêle, etc. Comptant, $1,400, balance payable $200 par année, place exceptionnelle pour résidence d'été. (21)

$3200 — A Dorval près du dépôt C.P.R., terrain, un arpent carré, cottage de 40 x 40, avec toutes les commodités de la campagne. Comptant $1,000. Très belle place d'été. (80)

$3300 — Rue Champlain, près Lafontaine, deux logements et un magasin, revenu $336. Comptant $1,000. (76)

$3300 — Rue Dufferin, près Beaubien, trois logements, bois et brique, façade en pierre, presque neuve, comptant, $1,100. (88)

$3400 — Rue Gertrude, Verdun, maison, 4 logements. Revenu $408. Bon placement. (63)

$3900 — Rue St-Augustin, quartier St-Henri, trois logements, revenu $444, très bon placement. (87)

$3900 — Rue Dufferin, près Parc Lafontaine, deux maisons à deux étages chacune, bois et brique. Terrain 50 x 80. Un magasin et quatre logements. Ce montant représente à peu près le prix du terrain. Comptant $2,000. (29)

$3900 — Rue Duquette, trois logements. Comptant $1,400. Un bon marché. (53)

$4300 — Rue Verdun, maison bois et brique, 50 x 40, quatre logements. Revenu $492. (62)

$4300 — Rue Valois, près Ste-Catherine, trois logements presque neufs, très bon placement. (52)

$4300 — A Lachine, rue Broadway, terrain 75 x 125, cottage 20 x 30 avec extension de 12 x 12, un étage et demie, le tout moderne. Comptant $1,500 pour un prompt acheteur ; ce cottage est situé dans le plus bel endroit de Lachine. (81)

$4400 — Avenue Dumont, près Sherbrooke et de Lorimier trois logements, bon revenu. (84)

$5500 — Rue Beaudry près Ste-Catherine, terrain 42 x 100, maison un étage et demie avec écurie de douze places et plus. Comptant $1,500. Etant près de la rue Ste-Catherine, il y aura forte augmentation en valeur avant longtemps. (85)

$5500 — Rue Beaudry près Ste-Catherine, terrain 43 1-2 x 78, deux maisons, quatre logements, cette propriété augmentera de beaucoup en valeur, vu sa proximité de la rue Ste-Catherine. (72)

$5800 — Rue Orléans, près Ontario, maison 48 x 40, extension 10 x 12, quatre logements, bon revenu. Comptant $2,000. (86)

$6000 — Rue Frontenac près Ontario, huit logements revenu $612, excellent placement (69)

$6300 — Rue Desjardins, près Ste-Catherine, cinq logements, très bon placement. (55)

$6500 — Rue Cuvillier, près Ste-Catherine, coin de ruelle, cinq logements, écurie, comptant $1500. (70)

$7300 — St-Christophe, près Ste-Catherine, maison, 3 flats, six pièces, pierre et brique solide, système de chauffage. Comptant $3,500, balance facile, très bon placement d'avenir. (4)

$7400 — Verdun, rue Church, près Claude, maison à trois étages, bois et brique, façade, brique pressée, huit logements de quatre et cinq pièces. Revenu $864. Comptant $3,000 à $4,000. Très bon placement, rapportant 11 1-2 p. c. (30)

$7500 — Rue St-Urbain, près Duluth, maison brique et bois, trois étages, trois logements, six et huit pièces, système de chauffage. Comptant de $2,000 à $3,000 (35).

$9000 — Avenue Valois, près de l'église catholique anglaise six logements, modernes. (54)

$9000 — Rue St-Hubert près Cherrier, maison pierre et brique solide, trois logements, endroit très recherché. (82)

$9500 — Avenue Valois, près Ste-Catherine, huit logements rapportant $960. Peu de comptant. (60)

$9500 — Rue Aylwin près Ontario, huit logements. Bons revenus. Comptant, $3,000. (59).

$9500 — Rue St-Christophe près Dorchester, six logements, bon revenu, façade 65 pieds, place très centrale. (75).

$9700 — Rue Adam près de l'église de Maisonneuve, cinq logements, un de neuf pièces et quatre logements de cinq pièces, très bien bâtis, placement exceptionnel. (58).

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

GODIN & RACICOT

Edifice de la Banque d'Epargne, 502 rue Ste-Catherine Est, coin St-Timothée, Téléphone Est 5561

$10000 — Rue Ontario, près de l'église du Sacré-Cœur, un magasin et deux logements. Comptant $2,500. Etant située dans le grand centre de l'Est, cette propriété augmentera beaucoup en valeur avant longtemps. (68).

$10000 — Parc Lafontaine, en face de la serre, trois logements, 8 pièces, moderne en tout, bon rapport. (73).

$12000 — Rue Clark, près Villeneuve, six logements, façade en pierre, écurie, comptant $3,000. (66).

$13000 — Rue St-Urbain, près St-Viateur, six logements, très bien fini, bons revenus. (74)

$23500 — A Maisonneuve, rue Notre-Dame, coin Desjardins, maison en briques et bois, terrain de 106 x 85, trois étages, six magasins, et neuf logements, cinq et sept pièces. Revenu $2,790.00. Comptant de 7 à $8,000. Un vrai bargain, échangerait pour plus petite propriété ou pour terrain (((51)

$60000 — Rue St-Jacques, près rue des Inspecteurs, deux maisons, l'une rue St-Jacques, trois étages, l'autre rue des Inspecteurs, deux étages, comprenant trois magasins et cinq logements. Comptant $35,000. Cette propriété étant située près des gares de chemin de fer, commandera dans quelque temps, un prix beaucoup plus élevé.

TERRAINS :—Rue Sherbrooke Notr Dame de Grâces, un coin de rue, 25 x 110 à 60c.

RUE ORLEANS, près Ontario, deux terrains 26 x 76, prix $600 chacun, échangerait pour propriétés de ville.

A OUTREMONT rue Mont-Royal et Chemin Ste-Catherine, plusieurs terrains de 50 x 100.

A OUTREMONT Rue Durocher, Hutchison, Van Horne, etc., plusieurs beaux terrains à 40c, 45c, et 65c le pied, chance exceptionnelle pour cottages et plain-pieds.

AVENUE OXFORD, Notre-Dame de Grâces, terrain 25 x 90, $600, échangerait pour propriété.

Nous prions les personnes qui désirent vendre, acheter ou échanger soit propriétés, terrains, terres etc., de venir nous voir et nous pouvons vous promettre une prompte et très avantageuse transaction.

S'adresser à GODIN & RACICOT, Courtiers d'immeubles, Edifice de la succursale de la Banque d'Epargne, 502 rue Ste-Catherine Est, coin St-Timothée, Téléphone Est, 5561.
Ouvert le soir de 7 à 8 heures.
296-11-15-18

PROPRIETES A VENDRE PAR

TRUDEAU & HOULE

1845 Notre-Dame Ouest.

Tel. West 2111.

$3.700—Rue St-Augustin, maison bois et brique, 4 logements, cour et écurie, loyer $420, comptant $1,200.

$5.200—Rue Green, maison bois et brique, façade en pierre, 8 logements, bains, gaz, loyer $540. Comptant $1,000.

$3.500—Rue Châteauguay, maison bois et brique, beau terrain à côté pour construire, loyer $360. Comptant $1,500.

$6.500—A Notre-Dame de Grâce, entre Western et Chemin de Lachine, 4 logements, bois et brique, modernes, loyer $652, Comptant $1,000 balance facile.

$3.700 — Rue Notre-Dame, près Ste-Elisabeth, maison bois et brique, magasin et 3 logements ; loyer $372. Comptant $1,200.

$6.200—Rue Turgeon, maison bois et brique, 8 logements, loyer $660. Comptant $2,000.

$7.000 — Rue Davidson, quartier Emard, maison de 8 logements, bonne construction, loyer $816. Comptant $3,000.

$15.000—Rue Notre-Dame Ouest St-Henri, maison en bois, pierre et brique, 2 magasins et 8 logements, loyer $1,446. Comptant $5,000

$37.000 — Boulevard St-Joseph, un coin, maison bois et brique 18 magnifiques, logements, loyer 10 p. c., prendrait quelques beaux terrains en échange et un peu de comptant.

$5.200 — Rue St-Ferdinand, maison de 7 logements, loyer $693, Comptant $3,000.

$23.000 — Rue Cazelais un coin, 15 beaux logements ; bien loués, loyer $2,500. Comptant $4,500, balance facile.

$3.000 — Rue Maria, maison bois et brique, terrain 34 x 90, 4 logements, écurie de 5 places, loyer $348. Comptant $600, balance facile ; avantage pour laitier ou charretier.

$20.000 — Rue St-Antoine, maison en pierre et brique solide, 9 logements, revenu 10 p.c. Comptant $5,000, balance facile.

Plusieurs propriétés à échanger pour fermes, pas trop loin de Montréal.

Argent à prêter, 1er hypothèque sur propriété à Montréal.

TRUDEAU & HOULE, 1845 Notre-Dame Ouest. 11-14-16

PROPRIETES A VENDRE PAR

ALEX. SCHACHTER

Agent d'immeubles, 158 Mitcheson, Tel. Bell St-Louis 1355.

$5200 — Boyer, près Mont-Royal comptant $500.00, balance $120, payables par année.

$3100—St-Hubert, un magasin et un logement, façade en pierre. Comptant $500. Balance $100 par année avec la rente de 5 p. c.

$4000— Emery, près St-Denis, 3 logements. Comptant $1,000 balance, conditions faciles. Revenu $420 par année.

$5600—Clark, 3 logements, $600 comptant, balance à termes faciles. Vrai bon marché.

$6600—Berri, un magasin et quatre logements, rapportant $672 par année. Comptant $1,000. Balance payable $300 par année.

$8500—St-Denis, magnifiques résidences. Comptant $4,000, balance conditions faciles.

$10600—Avenue Esplanade, résidences modernes, cinq logements, $2,000 comptant, balance payable $500 par année.

$16600—Avenue Dumont, magnifique maison, neuf logements, comptant $1,500, balance payable $400 par année.

Pour plus amples informations, adressez-vous à A. SCHACHTER, 158 Mitcheson, Tél. St-Louis 1355.

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

Bousquet & Sarault

Coin Amherst et Ste-Catherine.

$750 — Boulevard St-Denis, maison un étage, comptant exigé $350.

$2800 — Rue Bordeaux, 2 logements, bon revenu. Peu de comptant exigé.

$3000 — Belle propriété rue Ste-Julienne. Une occasion.

$3500 — Coin de rue Boulevard St-Joseph, 2 logements et un magasin.

$4500 — Cottage et grand terrain à Cartierville, hypothèque $1,500. Améliorations modernes.

$4600 — Rue Laurier, 4 logements, très peu de comptant exigé.

$4700 — Rue Nicolet, maison de première classe, grand terrain, près des églises et écoles. Peu de comptant demandé.

$4700 — Rue Joliette, près rue Ste-Catherine, maison, 3 flats, améliorations modernes. Peu comptant exigé.

$5000 — Rue Joliette, bonne maison, près des écoles et églises, 3 flats de 7 pièces, $2,000 comptant exigé.

$5100 — Rue Dumont, maison de 4 logements, près rue Ontario. Brique solide, comptant exigé, $1,400.

$5000 — Rue Simard, maison, 3 flats, près rue Mont-Royal

$5200 — Rue Rivard, 3 flats de première classe, près rue Mont-Royal.

$5500 — Rue Chambord, 4 beaux logements près rue Rachel.

$5800 — A Viauville, coin de rue, maison 25 x 53 et rallonge, terrain 25 x 100. Améliorations modernes, 3 flats de 7 pièces, hypothèque $2,0001

$6000 — Rue Jeanne d'Arc, 5 logements, bon revenu.

$6500 — Rue Notre-Dame, Maisonneuve, 6 logements et magasin.

$6500 — Rue Simard, 6 logements, revenu $60 par mois, comptant $3,300.

$7000 — Rue Papineau près rue Mont-Royal.

$7500 — Rue Mullin, vis-à-vis le carré St-Gabriel, 6 logements.

$7500 — Rue Charlevoix, coin de rue, logements et magasin. Bon placement.

$10000 — Rue Laurier, coin, 5 logements, eau chaude, comptant, $3,000.

$10500 — Quartier Emard, coin de rue, 9 logements et magasins — Comptant exigé $3,500.

$12500 — Rue LaSalle, Maisonneuve, 8 logements. Peu de comptant exigé. Accepterait terrain.

$12000 — Rue St-Denis, près Mont-Royal, 2 logements et magasin.

$14000 — Carré St-Louis, très bonne maison en pierre, convenable pour médecin.

$15000 — Rue Charlevoix, 9 flats, hypothèque $6,000.

$60000 — Bloc de 30 logements, bas de la ville, quartier manufacturier. Revenu près de 10 p.c. Peu comptant exigé.

$72000 — Près du Board of Trade, édifice loué comme bureaux. Placement pour spéculation.

Nous avons un grand nombre de propriétés dans toutes les parties de la ville. Téléphonez ou venez à nos bureaux.

Si vous voulez vendre votre propriété rapidement, adressez-vous encore à nos bureaux.

Voir notre annonce de terrains à vendre dans une autre classification.

BOUSQUET & SARAULT, 250 Amherst, coin Ste-Catherine. Bureau du jour et du soir, Tél. Est 106 et St-Louis 3142 — Main 228. 296-1

PROPRIETES A VENDRE PAR

Gilbert Martin & Cie,

38 Notre-Dame Est, Montréal.

$2800 — $800 comptant, rue Dufresne, 3 logements loués $312

$3000 — $500 comptant, rue Lasalle, 2 logements loués $288.

$3000 — $500 comptant, rue Chambord, près Parc Lafontaine, 2 logements rapportant $288.

$3400 — $700 comptant, balance $100 par année, rue Dufresne, 2 logements, 1 magasin, écurie, rapportant $336.

$5500 — $1,000 comptant, rue Cartier, près église, 3 beaux logements.

$7800 — $800 comptant, rue Rivard, 6 logement loués $756.

$8000 — $5000 comptant, 6 logements, rue Delorimier. Offre ouverte pour 3 jours.

$20000 — Terre, 335 arpents, en face rivière Richelieu, bien bâtie. On échangerait contre bonne propriété.

$11000 — Terre, 144 arpents, 18 x 8, bien bâtie, près jolie petite ville, compris ronde de lait donnant $1,000 par année. Compris tout le roulant. On accepterait bonne propriété en échange.

HOTELS à la campagne et à la ville à vendre ou à échanger contre propriétés ou terres. Conditions très avantageuses.

MOULINS A SCIE, très bien outillée, offrant les avantages immenses. Beaucoup de bois. Vendra $4,500, $10,000, $45,000, y compris 100,000 billots. On acceptera bonne propriété en échange.

Si vous désirez vendre, acheter ou échanger, promptement et avantageusement, une terre ou une propriété, adressez-vous à Gilbert Martin, 38 Notre-Dame Est
11-13-14-15-16-17

PROPRIETES A VENDRE

MAISON A VENDRE, 2 logements rapportant $210 par année ; prix $1900 ; comptant $600, balance facile. S'adresser 421 Gilford. 296-6

MAGNIFIQUE PROPRIETE, trois logements, 4 pièces, bois et brique. Située rue Duquette, 7-9-11, rapporte 11 pour cent, près de l'église irlandaise catholique, Conditions faciles. S'adresser 165 Valois. 295-2

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

C. E. L. DESAULNIERS & FILS

71a rue Saint-Jacques
Bureau: 9 heures à midi

$3750 — Charron, 2 flats, écurie, loué $300. Comptant, $500.

$3000 — Chambord, près Rachel, 2 flats. Comptant $500.

$3300 —Lasalle, près Marie-Anne, 2 flats. Comptant $500.

BERRI, près l'église St-Sacrement, flat et tenement, huit chambres, écurie. Echangera.

$13000 — Waverly, neuf flats, loués $1400. Conditions faciles.

$6200 — Avenue des Pins, New-Westmount, deux beaux flats, fournaise etc., terrain 80 par 115 Comptant $500.00

$3600 — Dorion, près Rachel, 2 flats, pierre, six chambres.

$12000 — Dufferin, près Mont-Royal, 9 flats, loués $1,200.

$6800 — Mont-Royal, magasin, logement, très bon marché.

ST-DENIS, trois flats à sacrifice, pour régler une succession. Conditions faciles.

$3000 — St-Hubert près Mont-Royal, 2 flats. Comptant $1,000.

$5750 — Christophe Colomb, 3 flats. Comptant $500.

$6500 — St-Urbain Annexe, 4 flats.

$5200 — Dufresne, 4 flats.

$9500 — 5ème Avenue, Viauville, neuf flats, loués $1,020. Comptant, $1,000.

$7600 — Wolfe, près Dorchester, cinq logements.

$8800—Waverly, six flats loués $972.

St-Denis, trois cottages, $8,000, $8,500 $13,000. Conditions faciles.

$7500 — Mont-Royal, 3 flats. Comptant $1,000

Parc Lafontaine, 3 flats. Comptant $1,000.

$3500—Rue Laval près Rachel, 3 flats, comptant $1,000, balance facile.

C. E. L. DESAULNIERS & FILS, Résidence 1186 Berri. Bell St-Louis, 319. 11-14-16

PROPRIETES A VENDRE PAR

Dary & Marsoin

185 Ste-Catherine Est
Tél. Est 3723

RESTAURANT licencié, $1000 comptant, balance à terme ou échangerait pour propriété.

MAISON MEUBLEE pour louer des chambres, 8 pièces garnies. Prix : $150.

ETAL DE BOUCHER, recette par semaine $300 ; vendra ou échangera pour lots.

TERRE de 50 arpents avec maison grange, étal, etc., vendra à bonne condition.

EPICERIE, CLOS BOIS ET CHARBON, MAGASIN BONBONS dans tous les quartiers de la ville.

SALLE DE VUES ANIMEES dans le centre de la ville, échangerait pour propriété ou hôtel de campagne.

A VENDRE. — Charte et tout droit exclusif pour vente de remède naturel ainsi que le laboratoire etc., établie depuis plusieurs années. Recette $5000 par année, cause de vente, se retirant d'affaires.
DARY & MARSOUIN, le soir de 7 à 9 hrs., 185 Ste-Catherine Est.
296—11-14-16

PROPRIETES A VENDRE PAR

RAOUL C. DERY

Chambre 24, Edifice "La Patrie".

$2.950—Seulement $450 comptant, balance payable comme un loyer. Une chance unique de vous mettre chez vous, dans une bonne maison, bien construite, façade en brique pressée, 2 logements, 5 et 6 pièces, rue Orléans.

LOTS DE VILLA — 60 x 110 et plus, sur le bord du fleuve à Montmartre, Pointe aux Trembles, beau site. Seulement 20 pour cent comptant, balance par versements faciles.

AUTOMOBILE à vendre ou à échanger contre propriété. Bonne machine entièrement remise à neuf, en parfait état, de fonctionnement ; deux cylindres, cinq places, ayant coûté $1,500; vendra $550 par paiements faciles, ou échangera contre propriété.

CHANCE D'AFFAIRES — Une chance extraordinaire pour un jeune homme disposant de quelques cents dollars de capital et ayant un peu d'ambition et d'énergie. Une affaire sûre dont vous aurez le contrôle absolu, qui vous permettra de quadrupler votre argent, à temps perdu, tout en gardant votre position actuelle.

RAOUL C. DERY, Chambre 24, Edifice La PATRIE. 296-1

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. A. ROY

Agent d'immeubles, 3 Craig Est, Phone Est 663.

$5400 — Avenue Brewster, St-Henri. Magnifique maison neuve, 3 étages, devant brique pressée, 3 logements de 6 appartements. Bain émaillé, plombage ouvert, gaz, électricité, enfin tous de 1ère classe. Revenu $540.00. A qui la chance ?

$6500 — Rue Simard, 3 côtés, 6 logements de 4 appartements tout neufs, devant brique pressée. Conditions faciles Revenu $720. Plus qu'une chance.

$7000 — Rue St-Urbain, Annexe, 2 côtés, 4 logements de 7 pièces, bain émaillé, devant pierre. Revenu $720 00.

$6500 — Rue St-Urbain, Annexe, 3 flats de 7 appartements. Gros revenus. A qui la chance ?

$6000 — Rue Mance, Annexe, 3 flats de 6 pièces, devant brique pressée. Revenu $600.00.

$13000 — Rue Clark, Annexe, 3 étages, devant pierre, 6 flats de 7 et 8 pièces, fournaise à eau chaude dans chaque logis. Bain émaillé. A qui la chance ?

$4500 chaque côté. Rue Simard, 3 côtés de 3 logements de 6 appartements. Devant brique romaine. Revenu $468.00 chaque côté.

$3000 — Rue St-Christophe, maison 3 étages, bois et brique. Bon revenu Conditions faciles.
11-14-16

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

L. A. CADIEUX

Agent d'immeubles et d'affaires 62 rue Saint-Jacques. Tél. Main 7228, Est 4989.

RUE ST-HUBERT, près Cherrier — Un cottage pierre et brique, dix appartements avec fournaise, gaz, bain, etc. Possession 1er mai prochain. Pour conditions, s'adresser à mon bureau.

$11000 — Rue Waverly, coin de rues, sept logements et un magasin, loyer $1,200.

$2400 — Rue Ontario, près Nicolet — Deux logements.

$10000 — Rue Mont-Royal coin de rues, deux logements, un magasin.

$15000 — Rue Laurier, près Esplanade — Six logements.

$5600 — Rue Amherst, près Ste-Catherine — Deux logements.

$6000—Rue Boyer, près Rachel. Trois logements.

$6850 — Rue St-Hubert, près Mont-Royal — Quatre logements. Loyer $720.

$3700 — Rue Bordeaux, près Mont Royal. Quatre logements. Loyer $400.

$35000 — Rue Ste-Catherine Est —Trois magasins, trois logements.

$9500 — Rue Ontario, près Orléans — Deux magasins, deux logements. Loyer $1,020.

$2600 — Rue Bourbonnière, près Orléans — Deux logements

$10500 — Carré St-Louis, maison en pierre et brique solides, quatre étages.

$2800 — Rue Mance, deux logements. Loyer environ $300

$9800 — Bld. St-Joseph, près Avenue du Parc—Maison façade pierre, trois logements. Loyer $1,000.

$9000 Rue Darling près Ste-Catherine, dix logements loyer $1,000.

$7500 — Rue Waverly, près Fairmont. Un des plus beaux cottages de l'Annexe, dix appartements, possession 1er mai 1911.

$7500 — Rue Mance, près Fairmont. Cottage pierre et brique, dix appartements, améliorations modernes, possession immédiate.

Rue St-Hubert, près De Fleurimont. Six logements, trois magasins. Loyer $1,200 offerte à $10,500 avec conditions très faciles.

$7000 — Rue Christophe Colomb, près Parc Lafontaine.— Trois logements.

$5000— Rue St-André près Ontario, 4 étages, 2 logements

$8500—Rue Desjardins près Ontario, Maisonneuve, six logements. Loyer environ $900.00 ; $600.00 comptant, balance: conditions faciles.

$4600—Rue Durocher, près Fairmont, Outremont, cottage neuf appartements, cave cimentée, fournaise à eau chaude, gaz, bain émaillé. Hypothèque; $2,000 à 5 1-2 p.c., pour neuf ans. Possession 1er mai prochain.

$5000—Rue Colerane, près Charlevoix, quatre logements ; loyer $550.

$4500 — Rue St-André, près Sherbrooke, trois logements. Loyer environ $475.

$1600 — Rue St-Hubert, près De Fleurimont. Maison façade de brique — sept appartements.

$5500 — Rue Sanguinet, près Bienville. Six logements. Loyer environ $600.

$10000 — Rue St-André, près Cherrier. Maison pierre et brique solide, trois logements, sept et huit appartements, fournaise à eau chaude, lumière électrique, gaz etc.

$3000 — Rue Chambord, près Rachel, deux logements, $600 comptant.

$3000 — Rue Lasalle, près Mont-Royal, deux logements, $600 comptant.

$3500 — Rue Chambord, près Laurier. Maison façade pierre, écurie et remise à voitures. Loyer $400.

$7500— Rue St-Denis, près Roy. Maison façade brique.

$3400— Rue Gertrude, à Verdun, deux maisons, façade brique pressée, quatre logements, Loyer: $400.

L. A. CADIEUX, 62 Saint-Jacques, Main 7228. 296-1

PROPRIETES A VENDRE

NOTRE-DAME DE GRACES—Maisons nouvelles, deux plain-pieds. Absolument modernes. Paiements faciles. Chadburn & Hunt, 207 rue St-Jacques. Phone Main 1213.

ORLEANS, près Ste-Catherine, maison à vendre, 6 logements, façade de brique pressée, gaz, bain, terrain 64 x 102, rapporte $900. S'adresser 133 Orléans. 296-2

PROPRIETE A VENDRE — Maison à vendre, 2 étages, briques, 2 logements de 5 pièces, gaz, loués $12 chacun, écurie, hangar, etc., vendra $3,500, 232 Dufferin. 294-6

PROPRIETE A VENDRE, 2 flats, à Viauville, $13,000. S'adresser à Mlle O. R., chambre 54 Hôtel Richelieu, rue St-Vincent, Montréal. 2936

PROPRIETE A VENDRE — Lasalle 443-451, 2 belles propriétés, aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser 443 Lasalle, Maisonneuve. 293-6

PROPRIETE bâtie depuis trois ans, 2ème Avenue, Nos 100 à 104, Ville Emard, 1 magasin et 3 logements très bien finis, pouvant rapporter $700.00, $5,500.00, avec bonnes conditions, ou échangerait pour bon terrain dans la ville. S'adresser 937 Notre-Dame Ouest. 294-6

RUE CHAMBORD, 3 logements, revenu $402, prix $4,000. Rue Garnier, coin ruelle, 3 flats. Prix $6,000 S'adresser H. Corbeil, St-Louis 1360. 296-6

RUE PAPINEAU — 8 logements, 10 places d'écurie, rapporte $65 par mois. Prix $5,500. Conditions faciles. S'adresser T. Girard.

RUE ST-JACQUES, 8 logements, terrain, façade sur deux rues, revenu $752, prix $7,500, Comptant $3,000. J. H. Petit, 122 Christophe Colomb. Tél. St-Louis 3968.

VILLE EMARD

A vendre maisons de un ou 2 logements, petit montant comptant et balance comme un loyer. C'est une bonne chance à prompt acheteur. S'adresser 222 Davidson. 294-10

$2500 Propriété à vendre, sise rue St-André, au No 3244; 2 étages avec un étal de boucher, ayant bonne clientèle, possession immédiate, $500.00 comptant et balance par payments convenable à l'acheteur. S'adresser 1980 Notre-Dame Ouest. 9-11

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

V. O. REED

Courtier d'immeubles et d'assurances, 1240 rue St-André. Phone Bell St-Louis 3856

$975 — Maison de campagne avec grand terrain de 50 par 105 et beau jardin située à Parc Lebrun. Longue Pointe.

$4500 — Rue Boyer, près Mont-Royal, propriété à 2 logements.

$5800 — Rue Dorion, 3 plain-pieds. Revenu $576 Comptant $1200.

$6700 — Rue Marquette, 3 plain-pieds. Revenu $648. Comptant $2,000.

$7000 — Rue St-Urbain, près Mont-Royal, 2 logements, chauffage eau chaude, cave en ciment, etc.

$7500 — Rue St-Christophe, près Ste-Catherine, 3 beaux plain-pieds, chauffage à eau chaude. Revenu $720. Comptant $1,000.

$8000 — Rue Christophe Colomb, Parc Amherst. 6 plain-pieds modernes, près des écoles et de l'église. Revenu 10 p.c. Comptant disponible

$10000 — Proptiété de campagne à 25 milles de Montréal ; construction moderne de 1ère classe, chauffage à eau chaude, bain etc. Conditions faciles. Acceptera en échange propriétés ou terrains.

$12000 — Rue Plessis, près Ste-Catherine. Propriété de plusieurs logements avec grand terrain de libre pour agrandir. Pour plus amples informations, téléphonez-moi, St-Louis 3856.

$200u0 — Rue Roy, propriété, comprenant 3 magasins, 6 logements. Bon revenu. Conditions faciles. Acceptera en échange d'autres propriétés.

$28000 — Rue St-Hubert, magnifique propriété de 6 logements, construction de 1ere classe. Chauffage à eau chaude. Ecurie en arrière, avec logement.

TERRAINS

$5000 — Rue Ste-Catherine près Marlborough. Bonne occasion pour spéculateur.

$10000 — Terrain à la Pointe aux Trembles. Aussi plusieurs autres terrains dans le même endroit.

—AVIS aux acheteurs et propriétaires. Si vous désirez acheter une propriété que vous ne trouvez pas dans cette annonce téléphonez-moi. St-Louis 3856 j'aurai ce qu'il vous faut.

Pour vendre vos propriétés et vos terrains rapidement, adressez vous à moi.

V. O. REED, courtier d'Immeubles et d'Assurances, 1240 rue St-André, près Mont-Royal. Phone Bell St-Louis 3856. 296-11-14-16

A VENDRE PAR

L. CLEMENT

1290 St-Hubert. Tél. St-Louis 566.

$10000—Rue St-Hubert, 1278 à 1282, près de Rachel, 3 plain-pieds neufs, de 8 et 9 pièces chacun, plomberie ouverte en fonte émaillée, fournaise à eau chaude dans chaque logement. Prix $10,000 dont $2,000 comptant, balance termes très faciles.

$5750—Christophe Colomb, 266 à 270, près de Mont-Royal, une jolie propriété neuve, trois plain-pieds de 6 pièces chacun, plomberie ouverte en fonte émaillée, eau chaude pour bains et éviers. Prix $5,750, dont $1,000 comptant, balance termes faciles.

$14000—Rue Delorimier, 877 à 887, près de Rachel, six plain-pieds de 8 pièces chacun ; plomberie ouverte en fonte émaillée, eau chaude pour bains et éviers. Prix : $14,000, dont $3,000 comptant, balance terme facile. L'on peut vendre séparément 3 logements $7,000.

$7500— Rue Mentana, trois maisons de 3 logements chacune, 243 à 253, près de Napoléon, plain-pieds de 8 pièces, plomberie ouverte, etc. Prix $7,500 par maison, hypothèque $4,000, comptant $1,500, balance terme facile.

S'adresser à L. CLEMENT 1290 St-Hubert. 296-3

T. GIRARD

COURTIER

RUE PAPINEAU, No. 269 et 271, 8 logements, 10 places d'écurie. Conditions faciles.

RUE MONT-ROYAL, brique solide, 2 magasins, trois logements, $1000 comptant, balance comme un loyer.

RUE PARC LAFONTAINE, trois logements, $3,000 comptant, balance au gré de l'acheteur.

40,000 pieds de terrains à vendre rue Dumont, site pour manufacture ou maison de rapport, conditions faciles.

50,000 pieds de terrain à vendre au Parc Laval sur le bord de l'eau, condition facile.

PROPRIETE ET TERRAIN à échanger pour automobile.

LOT A VENDRE au Parc Laval, conditions faciles.

ON DEMANDE A ACHETER deux flats, dans le centre pour argent comptant. L

S'adresser à T. GIRARD, 360 Ste, Catherine Est. 296-6

TERRAINS A VENDRE

LOTS A VENDRE—Outremont, Chemin Ste-Catherine, coin Boulevard St-Joseph, 16,400 pieds; coin Outremont 8,900 pieds; coin Duncan 12,649 pieds; coin Davard 5,828 pieds, coin Rocklands, 7,485 pieds et 16,350 pds.; coin Ainsley 160 x 160 plus ou moins, coin Bellingham 15,540 pieds. Six arpents plus loin côté nord 170 x 170 avec ruelle en arrière 96 x 100. Ces deux derniers lots forment chacun un coin de rue en deçà de la résidence de M. Drouin. Prix pour spéculateurs. Conditions faciles. Placement garanti à 20 p. c. annuellement. O. Massicotte & Côté, Bâtisse La Patrie, Tél. Est 3084 292-6

TERRAIN avantageux à vendre. — Quartier Delorimier, coin de ruelle, 142 1-2 x 26. Pouvant ériger 14 logements. Bon site pour manufacture. Vendra 35c le pied d'ici 15 jours seulement. A. Ratelle, propriétaire, 1066 Dorion. 290-7

TERRAIN A VENDRE, Sault aux Récollets, 30,000 pds., à proximité des chars, de l'église et du couvent, un des mieux situés, front sur grand chemin. Beaux placement avant l'annexion. S'adresser 564 St-Denis. 296-1

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 718, Félix Dansereau, demandeur vs Horace Morache, défendeur. — Le 20ème jour de février 1911, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 608 rue Amherst, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant.
J. E. DESMARAIS, H.C.S.
Montréal, 10 février 1911.

Propriétés à Vendre

PLACEMENTS SUR PROPRIETES

$5300—RUE DES ERABLES. Propriété à trois plain-pieds, presque neuve. Revenu $528. $2,300 comptant.

$6000—AVENUE DE L'ESPLANADE. Trois plain-pieds de cinq et six pièces. Aussi étable et remise pour voitures. Près Mont-Royal.

$7500—AVENUE DU PARC. Deux plain-piedst de 6 et 7 pièces. Toutes les améliorations modernes. En bas de l'Avenue des Pins.

$8000—RUE DUMONT. Deux bonnes maisons, contenant chacune 7 chambres et chambre de bain. Revenu, $816.

$8000—AVENUE LAPORTE. Maison supérieure, à trois plain-pieds. Revenu $840. Comptant $3,000. Avec bonne écurie. Faites une offre.

$9500—AVENUE ELM. Westmount. Maison supérieure, à trois plain-pieds. Revenu $1,004. Comptant $3,000.

$10500—RUE CUVILLIER. Six plain- pieds de 6 et 7 pièces et chambre de bain. Revenu (au bas mot), $1,008.

$10500—RUE ST-HUBERT. Maison supérieure, à trois plain-pieds. Revenu $1,080. Comptant, $4,800.

$17000—RUE VILLENEUVE. Maison supérieure, à six plain-pieds. Revenu (au bas mot) $1,614.

$30000—AVENUE ESPLANADE. Maison à six plain-pieds, face à la montagne. Revenu (au bas mot), $2,600. Comptant $7,000.

RESIDENCES à la Ville et à WESTMOUNT

$3000—RUE COURSOL. Maison seule, 9 chambres et chambre de bain. Possession le 1er mai. Faites une offre.

$3200—RUE COLERAINE. Maison de 7 pièces et chambre de bain. Possession immédiate ou le 1er mai prochain.

$6000—AVENUE LORRAINE. Maison de 8 pièces, chambre de bain, etc. Possession immédiate ou le 1er mai prochain.

$8000—RUE MANCE, ANNEXE. Maison avec 5 chambres à coucher et chambre de bain. En bon état.

$9000—AVENUE PRINCE ALBERT. Cottage de 7 pièces et chambre de bain. Foyers dans le salon et dans le boudoir. Occupée par le propriétaire.

$10500—AVENUE LANSDOWNE, Westmount. Une magnifique maison de 9 pièces, etc. Possession par arrangement.

$12500—RUE ST-HUBERT. Grande maison, 16 pièces. Occupée actuellement par le propriétaire.

$13500—AVENUE ARGYLE, Westmount. Maison supérieure de 10 pièces, 3 chambres de bain. Finie en bois dur. Possession le 1er mai prochain.

$14000—AVENUE LANSDOWNE, Westmount. olie maison de 11 pièces, chambre de bain, etc. Adjoignant le Parc.

$15000—AVENUE CLAREMONT, Westmount. Résidence confortable de 15 pièces, chambre de bain, etc. Très grand lot. Ameublement aussi, si désiré.

$21000—AVENUE DES PINS. Résidence confortable pour famille, 12 pièces, chambre de bain, etc.

$25000—RUE SHERBROOKE-OUEST. Résidence confortable pour famille, 20 pièces, 2 chambres de bain, aussi étable et remise pour voitures.

Findlay & Howard
LIMITED
211 Notre-Dame Ouest.
Tél. Main 1909.

PINE BEACH

Nous vendons les lots rapidement dans cette délicieuse place d'été à cause des nombreuses attractions que nous offrons. Comme l'on s'attend à ce que les tramways desservent cette localité, cet été, les valeurs et les prix vont augmenter ; par conséquent ne tardez pas à vous acheter un lot maintenant pendant que les prix sont bas.

Cottrell

517 rue Ste-Catherine Ouest,
4 portes à l'ouest de la rue Peel.
Ouvert le Soir. ***Tél. Uptown 2990.***

BUREAUX A LOUER

Dans un bon centre d'affaires, convenables pour une agence d'immeubles, d'assurance, etc., dans la nouvelle Bâtisse Eagle, le plus beau local sur le Boulevard Saint-Laurent. Toutes les améliorations modernes telles qu'éclairage, chauffage et transport par ascenseur, à des prix modérés.

S'adresser à la :

CIE DU PUBLICATION EAGLE, LIMITEE,
508 BOULEVARD ST-LAURENT. 292-6

Bureaux à Louer

Dans l'Edifice LA PATRIE, coin des rues Ste-Catherine et Hotel-de-Ville. Très convenables pour agents d'immeubles, salles d'échantillons, etc. S'adresser au gérant de la PATRIE.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14673. Ernest A. Cleveland, demandeur vs Louis Edmond Grant, défendeur.—Le 20ème jour de février 1911, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1108 rue St-Denis, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant.
J. H. VINET, H.C.S.
Montréal, 10 février 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 11126, W. C. Finley et al, demandeurs vs J. R. Comeau, défendeur. — Le 22ème jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 459 rue Wellington, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: Argent comptant.
JOSEPH ROY, H.C.S.
Montréal, 9 février 1911.

Une Manufacture Mal Située..........

est "handicappée" dès le commencement.

AUJOURD'HUI la question du site de manufacture est considérée plus attentivement que par le passé parce qu'elle a une grande signification pour l'avenir de l'industrie.

LE SITE EST UNE CHOSE DES PLUS IMPORTANTES, car une fois déterminé, et la manufacture construite, il doit rester là pendant des années. Il n'y a pas de changement ni de déménagement à faire si la localité devient désavantageuse, à moins de faire de grandes dépenses.

La politique de la compagnie peut changer, les prix de ses produits peuvent varier, le personnel peut être renouvelé, mais la manufacture, à moins d'encourir de grosses pertes, doit rester sur le site choisi des années auparavant. D'où la nécessité d'y penser sérieusement.

CHERCHEZ BIEN AVANT DE CONSTRUIRE VOTRE MANUFACTURE. Plus vous chercherez, plus vous reconnaîtrez l'absolue nécessité de la construire à Maisonneuve, où vous serez beaucoup plus favorisé que votre compétiteur.

ECRIVEZ A

M. G. Ecrément,
Secrétaire-Trésorier
de Maisonneuve.

Chances d'Affaires

$3,300 Rue Pontiac, en face de l'église des R. P. du St-Sacrement, terrain 24 x 117 pds. Maison 24 x 33 pds. 2 étages et 2 logements rapportant $336.00 par année. Ecurie, cave, cour, etc. Prix $3,300. Comptant, $1,500.

$4,200 Rue St-Hubert, près de la rue Comte, un terrain mesurant 25 x 87 pds., maison 25 x 42 pds., extension 12 x 12 pds. Construction bois et brique, cave, cour, 2 étages, 3 logements, donnant $420.00 annuellement. Prix, $4,200. Comptant, $1,700.

$8,700 Rue DeMontigny Est, près Visitation, maison 42 x 34 pds. Bois et brique, belle cave, cour, 3 étages, 6 logements, tous loués pour le 1er mai 1911, rapportant annuellement $864.00. Prix $8,700.00. Comptant $4,000.

$10,500 Rue Paterson, près Delorimier, une maison à 2 étages, contenant 12 logements, terrain 121 x 50 pds., solage en pierre. Bains. Tous loués pour le 1er mai 1911. Bâtie depuis 2 ans, rapportant $1,308.00 par année. Prix $10,500. Comptant $4,000.00.

LOTS VACANTS

Sept beaux lots vacants Avenue Champagneur, à 40 cts du pied. Une très belle occasion pour un bon placement. Vendrait aussi séparément.

COTTAGE

Un beau cottage de 24 x 36 pds., situé à St-Hilaire, sur le bord du Richelieu, place d'été par excellence, galeries couvertes sur trois faces, entouré d'au moins 24 arbres sur un terrain de 150 x 250 pds., belle grande cave de 16 x 20, bâti depuis 3 ans, près de la station, 2 étages et 9 appartements. Bains, w.c. et toutes les améliorations modernes. Prix $4,000.00. Comptant $2,600.00.

FERMES

Une terre et ses dépendances, située à 3 arpents du village, en la paroisse St-Alexandre d'Iberville, contenant environ 50 arpents en superficie, bonne maison, hangar, grange, clôtures et fossés en parfait ordre. Prix $2,500.00. Comptant $1,500.00. Balance payable comme suit: $100.00 par année à 5 p.c. Assurance en garantie. Chance exceptionnelle.

Autre belle terre située à 2 milles du village de St-Rémi, Comté de Napierville, à 20 milles de Montréal, ayant une superficie de 90 arpents, soit 3 x 30 arpents. Belle maison, grandeur 50 x 38 sur solage, bâtie depuis 2 ans, en beau bois embouveté, hangars, remise, étable, écurie, le tout couvert en tôle et de première classe, possède aussi une sucrerie de 500 érables, verger de 100 pommiers, jardin, etc. Les labours sont tous faits. Beau chemin en macadam entre le village et la terre. Prix $2,600.00. Comptant $1,700. Balance hypothèque $900.00 à 6 p.c. payable au gré.

A un mille du village de Rougemont, Comté de Rouville, une belle ferme contenant 142 arpents en superficie, verger, 200 pommiers, sucrerie 2000 érables, 18 arpents de gros bois, maison de première classe, 3 granges, porcherie, hangars. Prix, $14,000.00. Comptant $5,000.00. Aussi un stock d'animaux enregistrés, chevaux pur sang, évalué à $3,200.00, vendrait le tout pour $1,700.00.

Aussi d'autres chances d'affaires qui ne sont pas mentionnées ici et sur lesquelles nous vous donnerons toutes les informations désirées en écrivant ou s'adressant à

DAOUST REALTY LIMITED,
6 à 10 Edifice "La Presse",
TEL. MAIN 4918.
N.B.—Nous demandons à acheter des propriétés.

2 LOTS, RUE MOREAU

près rue Forsyth, 48 x 100 chacun, jusqu'à la ruelle en arrière, embranchement avec égoûts. Seront vendus à bon marché.

Site de manufacture sur rue Parthenais, 11,480 pieds, lumière du jour sur les quatre côtés.

A. W. D. Howell, 212 rue St-Jacques

Sites pour Manufactures
MAISONNEUVE

Notre propriété à Maisonneuve

(1) est traversée par quatre pieds de tramways.
(2) a des facilités d'embarquement sur deux chemins de fer.
(3) est à deux minutes de marche du port.

¶ Notre propriété est située au milieu d'une population ouvrière, et elle est traversée par quatre lignes de tramway.

¶ Notre propriété a des facilités d'embarquement sur deux chemins de fer, aussi bien que sur le port, et n'est qu'à une courte distance de la cale-sèche que se proposent de construire Vickers, Sons & Maxim.

Si vous êtes intéressé, téléphonez immédiatement, Main 2669.
Pour renseignements détaillés, venez, 13 cote du Beaver Hall.

Colonial Real Estate Co.

Président: James Morgan, *Gérant: Albert E. Rollitt.*

Nous avons des acheteurs et des locataires pour des maisons modernes bien situées

Envoyez des renseignements, mentionnant le prix ou le loyer à

The Cradock Simpson Company,
205 rue St-Jacques — Montréal

LES HORREURS DE LA FAMINE EN CHINE

WASHINGTON, 11 — A moins qu'elles ne soient promptement secourues, deux millions de personnes vont mourir de faim en Chine, s'il faut en croire un câblogramme du consul général américain Wilder, à Shanghaï.

Le message fait appel à la générosité universelle. Une somme d'un demi-million de dollars est immédiatement requise.

M. Wilder dit qu'il se passe des scènes horrifiantes dans le district où règne la famine. Les parents jettent leurs enfants sur le chemin et des cadavres gisent de tout côté. Les misères des victimes sont encore augmentées par le froid et la neige.

La Croix Rouge a câblé une somme de $5,000 offerte par John D. Rockefeller, au comité de secours de Shanghaï.

Outre la famine, la peste fait aussi de grands ravages parmi la population.

Le docteur Richard P. Strong, expert américain, à Manille, partira pour Pékin par le prochain steamer pour se joindre aux experts anglais, japonais et français qui combattent le fléau.

LE TRAITEMENT DES JUIFS AMERICAINS EN RUSSIE

NEW-YORK, 11. — Le représentant Herbert Parsons, de New-York, prétendant que la Russie a violé le traité de 1832 en refusant aux citoyens juifs de ce pays les privilèges dont jouissent les autres voyageurs américains, a présenté une résolution demandant au président Taft de déclarer le traité nul. C'est un principe fondamental de la constitution, a dit M. Parsons, que les droits d'un citoyen ne seront pas restreints pour des motifs religieux, ni au pays, ni à l'étranger.

La Russie a violé le traité de 1832 en soumettant les juifs américains aux mêmes restrictions que les juifs russes, on demande au président d'avertir la Russie de la fin du traité dans l'espace d'un an.

La question sera discutée à la Maison Blanche, mercredi. Le président et le secrétaire du département du commerce et du travail Nagel auront une conférence avec les chefs des principales organisations juives du pays.

C'est à la suite du refus de la Russie d'honorer certains passeports présentés par des juifs américains que cette agitation a commencé.

IL MONTERA SUR L'ECHAFAUD

CLARKSBURG, Virg. O., 11. — William Furbee, un nègre accusé d'avoir assailli une blanche, Mlle Flora Anglin, a été condamné à mort. Il sera pendu le 6 mars.

MORT DU DOCTEUR JANEWAY

NEW-YORK, 11. — Le docteur Edward Gamaliel Janeway, qui sauva la vie à Rudyard Kipling, lorsque ce dernier fut atteint de pneumonie à New-York en 1899, est mort hier à sa demeure près de Summit, N.-J., à l'âge de soixante-dix ans. Il était fameux dans le monde entier, comme diagnosticien et c'était une autorité sur les maladies des poumons.

Sa carrière fut toute entière à la charité et à la bienfaisance. Des centaines de tuberculeux ont été traités gratuitement par lui.

Il restreignit son travail à la diagnostique et à la pathologie.

Il fut membre du comité de prévention lors de la panique causée par l'approche du choléra en 1892. Il occupa des charges importantes dans les hôpitaux de New-York et il était membre des grandes sociétés médicales. En 1907 il prit charge de l'organisation de l'institut pathologique Russell Sage, auquel ce dernier fit un don de $300,000.

AU PENITENCIER POUR VIOLATION DU SECRET D'OFFICE

NEW-YORK, 11. — Thomas B. Riley, ancien employé de l'Interstate Commerce Commission a été condamné à six mois de pénitencier pour avoir fourni des documents confidentiels aux magazines au sujet de l'affaire du trust des sucres. Il donna communication, sans autorisation d'une lettre du procureur-général Wicker-Sham au procureur de district Wise au sujet de l'affaire.

BARQUE A LA COTE

KINGSTON, Jamaïque, 11 — La barque italienne "Teresinella" de Rio Janeiro, en destination de Barbade, s'est échouée à Runaway Bay, sur la côte nord de la Jamaïque.

Le "Rosairo di Georgio" qui s'est jeté sur les récifs au large de Manchionsal, à la fin de janvier, est dans une position critique, on travaille à sauver la cargaison.

Elu maire de la Rivière des Prairies

M. J. E. PEPIN, qui a été réélu maire de Rivière des Prairies, pour la 5ème fois.

LA DISCUSSION DE LA RECIPROCITE AU CONGRES

WASHINGTON, 11. — La discussion de la réciprocité est commencée au congrès, au comité des voies et moyens et au sénat. Les sénateurs démocrates ont eu une conférence. Mais les hostilités ont été suspendues; le comité a ajourné à ce matin et le sénat à mardi.

Au comité des voies et moyens, le président Payne, retenu chez lui par la maladie, était absent, mais il a écrit qu'il espérait être assez bien pour assister au vote demain.

La plus grande partie du temps du comité a été consacré à la discussion de la phraséologie du traité par le représentane Mann, de l'Illinois.

Le secrétaire d'Etat Knox parlera à Chicago, mercredi soir, et l'on s'attend à ce qu'il fasse un plaidoyer en faveur de la réciprocité.

LE NOUVEAU SERVICE DE NETTOYAGE

Le nouveau service de nettoyage des rues, qui devra comprendre le balayage, l'arrosage des rues, aussi bien que l'enlèvement des vidanges, et l'enlèvement de la neige, est définitivement organisé et il sera en opération dès le printemps prochain.

Il reste à désigner qui sera le chef général du service.

MORT DU CHEF DE L'"EGLISE DU CHRIST"

INDEPENDANCE, Mo., 11 —Richard Hill, chef de l'"Eglise du Christ", branche du mormonisme, dont les membres sont communément connus sous le nom de "Hednkites" est mort hier.

NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION POUR AUTOMOBILES

La maison "Wilson Auto Co., Limited", qui a pour gérant M. B. S. Wilson, vient d'ouvrir une nouvelle salle d'exposition, rue Sainte-Catherine Ouest, No. 928. Notre représentant y a fait une visite hier après-midi et il a pu voir les nouveaux modèles d'autos pour l'année.

Parmi les principales marques qui ont attiré son attention, on cite la "Locomobile", l'"Overland" et la "Mitchell."

La carrosserie qui diffère quelque peu des modèles de 1910 est très élégante et surtout offre le plus de confort qu'il soit possible d'exiger.

Le nombre de visiteurs qui ont fréquenté le garage de M. B. S. Wilson, depuis qu'il a exposé ces nouveaux modèles d'automobile fait présager une saison profitable pour les constructeurs et leurs agents.

MORT D'UN EX-GOUVERNEUR

PITTSFIELD, N. H. H., 11 — L'ex-gouverneur du New-Hampshire, Hiram O. Tussle, est mort hier matin à sa résidence à l'âge de soixante-quatorze ans.

Il était un riche marchand de nouveautés et de bois.

LA RICHESSE DE L'AMERICAIN

WASHINGTON, 11. — La richesse per capita aux Etats-Unis, basée sur les chiffres du nouveau recensement est de $34,43. Lors du recensement de 1900 elle était de $35.10. La somme totale d'argent en circulation est de $3,211,550,465, contre $3,125,586,720, il y a un an. Cette augmentation est représentée par le monnayage de l'or.

LES REGRETS DU DEPART

M. DE LOYNES, ANCIEN CONSUL GENERAL DE FRANCE AU CANADA, EST PARTI HIER SOIR POUR LIMA, PEROU.

M. J. de Loynes, qui occupa, pendant trois ans, le poste de Consul Général de France au Canada, nous a quittés définitivement, hier soir à 7.40 heures, pour aller prendre possession du poste de Ministre Plénipotentiaire de la République Française au Pérou.

Ce n'est pas sans regrets que la colonie française et nombre de Canadien-Français et d'Anglais ont appris ce départ; tout en félicitant le distingué et affable diplomate de la promotion dont il était l'objet.

M. J. de LOYNES, ancien consul général de France au Canada, qui a quitté Montréal hier soir pour aller prendre possession du poste de Ministre Plénipotentiaire de la République Française à Lima Pérou.

M. de Loynes était attendu, hier, à la gare Bonaventure par un groupe nombreux de compatriotes et d'amis qui avaient tenu à lui dire un dernier au revoir et à lui souhaiter tout le succès qu'il mérite dans son nouveau poste.

A sept heures M. de Loynes arrivait à la gare Bonaventure accompagné de MM. Heilmann, consul général de France, intérimaire au Canada; P. B. de Crèvecœur, secrétaire de l'Alliance Française, allié de la famille de Loynes; Mairmont et J. Barbier, attachés au consulat de France.

Visiblement ému M. le ministre plénipotentiaire reçut alors les adieux de MM. R. Génin, président de l'Union Nationale Française; A. F. Revol, président de la Chambre de Commerce Française de Montréal; Marcel Beullac, président des Vétérans des armées de terre et de mer; F. Robin, président de la Mutuelle Française; A. V. Roy, président du Club St-Denis; Dr Huguenin, du "Cercle des Annales", de messieurs les Consuls Généraux de Russie, d'Espagne et d'Italie, au Canada, de MM. Lee-Gregor, de l'Université McGill; J. Fréchon, Dr L. J. Lemieux, L. Perron, Dr Laberge, Mme Barbier et son fils, B. Hubert, J. Helbronner, Maurice Tremblay, Martial Chevalier, de Montgaillard, E. Bélanger, P. Hébert, E. Fabre-Surveyer, C. L. de Roode, de la PATRIE, et nombre d'autres.

Jusqu'au dernier instant M. de Loynes s'entretint avec tous de la façon si courtoise qui lui était propre; il s'intéressa aux choses de l'Union Française, de la Chambre de Commerce, parla de l'excellent souvenir qu'il emportait du Canada ce pays "qu'il aimait beaucoup."

Puis l'heure du départ sonne: L'ancien consul général de France, au Canada se tient sur la plateforme; tous les assistants se découvrent et un "au revoir" plein de franchise et d'affectueuse estime salue une dernière fois le Ministre Plénipotentiaire, qui, le chapeau à la main, répond d'une voix très émue "au revoir".

La PATRIE se joint à tous les amis de M. de Loynes pour souhaiter bon voyage et succès à celui qui travailla toujours à l'expansion des bonnes relations franco-canadiennes.

ON CHANGE LE TEMPS LEGAL EN FRANCE

PARIS, 11 — Le sénat a adopté, hier, un projet de loi modifiant le temps légal, en France et en Algérie, qui étaient en arrière de 21 minutes sur le temps de l'Europe Occidentale.

Les pendules de France devront donc être avancées aussitôt que la loi sera mise en force.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure No 1671. Tobin Manufacturing Coy., demandeur vs Charles Choquette, défendeur. — Le 20ème jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2446 rue Waverley, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: Argent comptant.

J. B. H. ROY, H.C.S.

Montréal, 10 février 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 23291. Emery Guyon, demandeur vs The Household Washing Co., Ltd., défenderesse.—Le 20ème jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, coin William & Duke, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un clavigraphe, un coffre-fort, pupitres, etc. Conditions: Argent comptant.

J. H. VINET, H.C.S.

Montréal, 10 février 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure No 1218, Salim Tomy, demandeur vs Issa Shoieri, défendeur.—Le 20ème jour de février 1911, à une heure de l'après-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 2331 rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en bonbons, fixtures, etc. Conditions: Argent comptant.

J. H. VINET, H.C.S.

Montréal, 10 février 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 17919. I. Shacter et al, demandeurs vs E. Biron, défendeur. —Le vingtième jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 507 rue St-Antoine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant.

A. MARCHAND, H.C.S.

Montréal, 10 février 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 15205. A. Macfarlane, demandeur vs L. Bernstein, défendeur. — Le vingtième jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 555 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en pièces d'étoffe, etc. Conditions: Argent comptant.

S. A. LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal 7 février 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure No 2731, "La Patrie" demanderesse vs J. Rhéaume, défendeur. Le 20ème jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 540 rue Mont-Royal Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en poêles.

Conditions: Argent comptant.

Ed. Desroches, H.C.S.

Montréal, 10 février 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 19532. P. Potashner, demandeur vs H. Porilles, défendeur. —Le vingtième jour de février 1911, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 6 rue Sherbrooke Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant.

S. A. LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal, 10 février 1911.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3133.— M. Rosen, Demandeur vs Z. Cagen, Défendeur. Le 20ème jour de février 1911, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 1614 rue Notre-Dame Ouest, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

ED. DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 10 février 1911.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit No 2897.— S. Margolyes, Demandeur vs J. Murphy, Défendeur. Le vingtième jour de février 1911, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur No 47, Mance avenue, Viauville, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, etc.

Conditions: argent comptant.

S. A. LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal, 10 février 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 19618. E. Johnson vs H. Jaslow.

Le 20ème jour de février 1911, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 201 rue St-Laurent, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en verreries, etc.

Conditions: argent comptant.

A. CHERRIER, H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 23372. Stinson-Reeb Builders' Supply Co., Ltd., vs E. DeLongchamp.

Le vingt-deuxième jour de février 1911 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 2244 rue St-Urbain, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc., etc.

Conditions: argent comptant.

G. N. LAFORTUNE, H.C.S.

Montréal, 10 février 1911.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19895 W. Bélanger, demandeur, vs A. Pelletier, défendeur. Le 20ème jour de février 1911, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1369a rue Parthenais, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, Conditions, argent comptant.

J. BACON, H. C. S.

Montréal, 10 février 1911.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3309. D. C. Murray, demandeur, vs J. Drysdale, défendeur. Le 20ème jour de février 1911, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 69 rue Mansfield, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions, argent comptant.

ED. DESROCHES, H. C. S.

Montréal, 10 février 1911.

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

Les déshérités du sort

MADAME ADOLPHE POIRIER, ET SES TROIS ENFANTS, de Caraquet, N.B., réfugiés à l'Assistance Publique et dont le triste odyssée.— (Cliché du photographe de la PATRIE).

CARTES D'AFFAIRES

Notaire

Tel. Bell Up 4863 · Résidence Privé 375 rue Champlain.

J. E. BOUVIER B.A.
NOTAIRE
630 Ste Catherine Ouest, MONTREAL
1-s-1bo.

Avocat

LAMOTHE & Tessier, avocats, édifice banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555, J. C. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B. 276-156

ST-JULIEN ET THEBERGE, avocats, 60 rue Notre-Dame Est, Montréal, Tél. Main 901. 284-12s.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., mercredi, le 8 mars 1911, des soumissions pour la construction d'un quai au Petit-Débarquement, comté de Montmorency, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quai, Petit-Débarquement, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. A. R. Décary, ingénieur de district, Hôtel des Postes, Québec; M. J. L. Michaud, ingénieur de district, bâtisse de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, P.Q., et en s'adressant au maître de poste, à Saint-Tite des Caps, comté de Montmorency, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de quinze cents dollars ($1,500.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 6 février 1911.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—2701. 284-3

Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la soeur le frère ou la soeur du futur colon.

Devoirs—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'âcre. Devoir:— Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante âcres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'âcre.

Devoir:—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 âcres et bâtir une maison valant $300.

Charbon:—Les droits de mine de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'âcre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 âcres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon miné.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 284-n

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC,
MUNICIPALITE SCOLAIRE
DE BORDEAUX

Avis public est, par le présent donné à tous les propriétaires de biens-fonds et habitants tenant feu et lieu, de cette municipalité, que le rôle d'évaluation fait par ordre des commissaires d'écoles de cette municipalité est déposé dans mon bureau où il peut être examiné par les intéressés, pendant trente jours à compter de cet avis; durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué à une session des commissaires qui aura lieu à une date qui sera fixée par un avis ultérieur.

Donné à Montréal ce 18ème jour de janvier 1911.

A. MARTEL,
Secrétaire-trésorier.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE que le soussigné, étudiant en notariat, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'une loi, aux fins de régulariser sa cléricature et la faire compter du quatorze juillet mil neuf cent huit.

FRANCIS MACKAY.

Montréal, 5 janvier 1911. 272-26

AVIS est par les présentes donné que William G. Idler, Edith Idler, Ernestine Idler, Sophie May Idler et W. George Idler, Harold J. Idler et Muriel F. Idler, de Montréal, et Ernest Idler, de Franklin, Manitoba, s'adresseront à la législature de la province de Québec, à sa présente session, dans le but d'obtenir une loi autorisant la vente des propriétés affectées par le testament de Ernest Idler, passé devant Mtre J. E. O. Labadie, N.P., le 19 juin 1877, et ses codicilles, nonobstant les clauses de ce testament et pour autres fins.

Montréal, le 28 janvier 1911.

THIBAUDEAU RINFRET.
258-23 Procureur des requérants.

AVIS — The Joliette and Lake Manuan Colonization Railway Company, fera application au Parlement du Canada, à la présente session pour obtenir un Acte:

1.—Lui permettant de prolonger le délai pour la construction d'une ligne de chemin de fer de Joliette ou autres endroits près de là, dans la Province de Québec, pour se rendre au Lac Manuan ou près de là, aussi de la Province de Québec.

2.—Pour l'autoriser à construire une ligne de chemin de fer partant de Joliette ou d'un endroit près de là, dans la Province de Québec, allant dans la direction sud du comté de Montcalm, traversant du côté sud, le comté de l'Assomption pour ensuite traverser le sud du comté d'Hochelaga et se rendre à Montréal.

3.—Pour l'autoriser à augmenter ses pouvoirs d'émettre des obligations, et pour toutes autres fins.

ANDREW T. THOMPSON,
Procureur des Requérants.

Datée à Ottawa ce 18ième jour de janvier, A.D., 1911. 278-4-sam

PORT-AU-PRINCE, Haïti, 11. — La révolution a cessé et la paix règne de nouveau. Les croiseurs français Gloire, Amiral Aubé et Condé sont arrivés ici.

La criminalité de la jeunesse

Pourquoi fait-elle de si rapides progrès en France ?

L'APPRENTISSAGE EN ALLEMAGNE ET EN AUTRICHE

Au deux procès devant la cour d'assises de la Seine où comparaissaient deux jeunes gens accusés de meurtre, l'avocat général a posé cette question redoutable: "Pourquoi la criminalité de la jeunesse — de l'enfance même — fait-elle de si constants et de si rapides progrès?"

Un journal qui s'occupe de questions sociales répond que les causes sont multiples et d'ordre différent, et il en énumère quelques-unes: le relâchement des liens de famille et de l'autorité paternelle, l'alcoolisme et l'hérédité alcoolique, l'insuffisance de l'enseignement religieux, l'insuffisance aussi de l'enseignement professionnel, l'oisiveté dangereuse où se trouvent tant de gamins qui traînent les rues au lieu d'aller à l'école ou de faire l'apprentissage d'un métier.

Parlons un peu d'apprentissage. Il est certain qu'une bonne loi sur l'apprentissage aurait le meilleur effet; non seulement elle améliorerait et accroîtrait la production, mais encore elle assainirait la société.

On déplore actuellement en France la disparition des apprentis. On y compte si peu d'apprentis que toutes les industries d'art sont menacées et que les patrons sont obligés de chercher des ouvriers en Belgique.

Voyons ce qui se passe en Allemagne:

En Allemagne, les enfants restent jusqu'à quatorze ans à l'école primaire.

Que deviennent-ils ensuite? L'article 120 du Gewerbeornung (code industriel) autorise les provinces et municipalités à décréter "obligatoire" l'enseignement professionnel. — Usant de la faculté donnée par cet article, presque toutes les villes de l'Allemagne ont organisé l'enseignement professionnel obligatoire. — "Toute commune dans laquelle, pendant trois années consécutives, travaillent au moins quarante jeunes gens âgés d'au moins dix-huit ans, doit installer une école professionnelle et l'entretenir. Tout apprenti n'ayant pas dix-huit ans est tenu de suivre pendant trois années les cours de ces écoles. Tout patron est tenu d'y faire inscrire tout jeune homme entrant chez lui comme apprenti, dans le délai de quatre jours, de lui donner le temps nécessaire pour suivre les cours et de l'obliger à les suivre, sous peine d'une amende de 20 marks par infraction ou de trois jours d'emprisonnement. — Telle est précisément la législation du royaume de Wurtemberg. Telle est en substance la législation de l'Allemagne.

"Nous avons d'abord été frappés des dures exigences de cette loi, mais nous avons ensuite constaté le correctif très évident dans le tact avec lequel elle est appliquées... Impopulaire au début, elle s'est imposée.... Aucun sacrifice n'est négligé, tant de la part de l'Etat que des communes, des syndicats, de Chambres de commerce: temps et argent sont donnés sans compter et parfaite liberté est laissée aux industriels, pour l'organisation de ces cours où l'Etat n'intervient que pour subventionner. Ne faut-il pas voir dans cette éducation successive et continue de l'apprenti l'une des causes de la transformation et du progrès du commerce et de l'industrie en Allemagne".

Ainsi s'exprime M. Henry, délégué par la Chambre de commerce de Paris pour étudier sur place l'apprentissage en Allemagne. Et l'étonnement de M. Henry s'explique. Il a pu constater qu'à Berlin 35,378 apprentis suivaient régulièrement les cours obligatoires, plus de 6,000 à Nuremberg (270,000 habitants), près de 5,000 à Dusseldorf (280,000 habitants), tandis qu'à Paris, sur 18,000 inscrits, il n'y a pas plus de 6,000 présents.

Dans la Bavière, moins caporalisée, l'obligation s'est "imposée toute seule", écrit M. de Ribbes-Christofle, grâce à la mentalité créée patiemment par la tenacité d'un apôtre infatigable, M. Kerschemsteiner. A Munich, les cours professionnels obligatoires pour les garçons de 14 à 18 ans et pour les filles de 13 à 16 ans, sont fréquentés par 16,000 enfants. On peut affirmer qu'aujourd'hui "tous les enfants de Munich" vont à ces écoles. En 1908, "sur les 6,133 garçons fréquentant les cours de perfectionnement (professionnels) à raison de 520 fois par an, soit 335,960 assistances, il n'y a eu que 3,326 absences non excusées, "moins de 1 pour 100."

Voilà les résultats obtenus, en quelques années par l'Allemagne, grâce au principe de l'obligation. A Munich, par exemple, jamais on n'a eu besoin d'appliquer ni contre l'apprenti, ni contre le patron les pénalités sévères de la loi. Mais il est remarquable qu'à Crefeld et dans les autres villes — très rares — où l'obligation n'a pas été décrétée, "les cours professionnels ne sont suivis que par un nombre très restreint d'apprentis."

L'Autriche nous offre l'exemple d'un effort plus considérable encore, et d'une contrainte plus sévère. En Autriche, la loi de 1883 a réorganisé les corporations. En Autriche, l'apprentissage est obligatoire pour tous les métiers d'artisans (54 métiers). Il dure selon les métiers de deux à quatre ans. Pour devenir compagnon, l'apprenti doit justifier de son stage par un certificat et de sa capacité par un examen. Pour devenir patron le compagnon doit obtenir son brevet de maîtrise. L'apprentissage comprend l'enseignement manuel chez le patron et l'enseignement technique par les cours professionnels. La fréquentation des cours ne dispense pas de celle de l'atelier, et l'obligation pour le jeune ouvrier d'être apprenti se double de l'obligation pour le patron de "faire" des apprentis.

"A Vienne, remarque M. de Ribbes-Christofle, c'est à la fois le triomphe de l'éducation par l'atelier et de l'obligation.

"Le diplôme d'artisan est une distinction longue et laborieuse à obtenir... L'obligation de suivre les cours professionls concurremment avec l'atelier est absolue pour les métiers d'artisan désignés, dont on a vu que la liste est fort longue (54 métiers), mais éventuelle ou nulle pour les autres, c'est-à-dire, en général, pour les grandes industries dans lesquelles l'apprentissage est sans intérêt la plupart du temps.

"Pour que l'apprenti puisse les suivre avec succès il doit souvent passer une année dans un cours préparatoire, afin de compléter son instruction primaire, et au besoin de redoubler; les cours professionnels qu'il est ensuite astreint à fréquenter sont des cours généraux "quand on ne peut faire mieux," mais autant que possible des cours techniques spéciaux pour chaque métier: le jour viendra où il n'y en aura pour ainsi dire plus d'autres. Dès maintenant il est peu d'apprentis qui n'en aient pas un à la porte de l'atelier.

"Dans ce pays les cours préparatoires ont élevé l'instruction populaire à un niveau très remarquable puisque "le nombre des illustrés y est presque nul." Quant au résultat de l'obligation, il ressort de la fréquentation des cours techniques (87 pour cent). Enfin remarquons combien la méthode est économique. A Vienne l'apprenti ne coûte annuellement que 25 francs."

A Paris 6,000 apprentis suivent régulièrement les cours professionnels qui coûtent plus de 3 millions, soit 500 francs par tête.

Fait remarquable: en Autriche, c'est l'Etat qui a réorganisé les corporations et réglementé l'apprentissage, mais, après avoir créé l'organe, après l'avoir éduqué, après l'avoir largement doté, il lui a remis ses pouvoirs, il les a abdiqués en faveur des corporations. Ce sont elles qui, à l'heure présente, organisent, surveillent, contrôlent l'apprentissage, délivrent les certificats, font passer les examens. Nul doute que cette décentralisation économique n'allège pour les intéressés le fardeau de l'obligation, et qu'en chargeant les corporations d'appliquer la loi le législateur n'ait rendu plus vivantes et la loi et les corporations.

Le moyen de changer l'aspect de nos campagnes

M. Ernest Rochon soumet un plan pour faire de la province le plus beau coin du pays.

L'apparence générale de nos campagnes serait changée du tout au tout et pour le mieux, certes! si le projet, dont M. Ernest Rochon, voyageur de commerce de Montréal, réclame, la paternité, était mis à exécution. M. Rochon qui a beaucoup voyagé dans tout le Canada et les Etats-Unis et peut ainsi faire des comparaisons, a remarqué la routine que nos gens des campagnes observent dans la construction de leurs demeures, toutes pareilles, toutes également sises au ras du chemin public, sans le moindre verdure, ou si peu! pour en égayer la banalité et l'uniforme monotonie.

M. Rochon, a vu les ravissants cottages de Floride ou de Californie, enfouis sous une féerique efflorescence de toutes les fleurs et de toutes les plantes, et les coquettes et proprettes maisonnettes d'ouvriers, dans les villes manufacturières des Etats-Unis, qui ont chacune leur petit parterre bien ratissée ou s'épanouissent quantité de fleurs de toute sorte. C'est pourquoi il a mûri dans son esprit un projet pour embellir les maisonnettes de nos villages et de nos campagnes.

Le gouvernement devrait créer un service d'architectes pour s'occuper de la construction rurale. Il trouverait une excellente occasion de dépenser les surplus qu'il annonce à la fin de chaque exercice financier.

Ainsi chaque fois qu'un brave villageois, "un rentier", ou un cultivateur sentirait le besoin de rajeunir son foyer, il pourrait s'adresser à ces architectes qui lui soumettraient des plans, dont il choisirait celui qui lui convient, lui feraient ses calculs, et feraient même pour lui le choix du site le plus convenable pour élever la nouvelle demeure. Il est entendu que les architectes, étant payés par le gouvernement, il n'en coûterait rien au brave homme.

Ce plan permettrait d'introduire plus d'architecture dans les habitations rurales et rendrait infiniment plus esthétiques nos paysages.

Actuellement le campagnard, en frais de bâtir, une maison, a recours au charpentier du village, à l'"ouvrier", qui n'est pas généralement des plus forts en architecture et construit tous ses édifices d'après un plan unique, le seul qu'il connaisse, qui lui a été transmis par son père, lequel le tenait du sien et ainsi de suite.

M. ERNEST ROCHON, voyageur de commerce, l'auteur d'un projet magnifique pour l'embellissement de nos campagnes.

La création d'un bureau d'architectes, tel que proposé par M. Rochon, mettrait fin à cette routine et à cette uniformité.

Mais ce n'est pas là tout le plan de M. Rochon.

La maison construite, il faut l'embellir et en égayer les abords. Il s'agit ici de lutter contre un défaut de nos Canadiens qui laissent généralement dans un dénuement des plus laids et des plus désolants les alentours de leurs demeures. Il faut secouer leur apathie; il s'agit de la beauté de notre pays.

Chaque maison devrait être construite à une distance raisonnable du "chemin du roi" et un parterre devrait s'étendre en avant. Puis quelques arbres, quelques bosquets autour de la maison lui assureraient une ombre fraîche pendant l'été et lui donneraient un aspect tout à fait joli et original, poétique même. Pourquoi le gouvernement ne donnerait-il pas des arbres aux campagnards pour qu'ils en ornent leurs habitations? Pourquoi le gouvernement, ou les sociétés d'agriculture, ne distribueraient-ils pas des graines de fleurs et de plantes d'ornementation, comme on distribue des graines de trèfle ou de grains sélectionnés? On pourrait ensuite organiser des concours des habitations ornées avec le plus de goût et d'apparence la plus jolie.

Comme on voit, le projet de M. Rochon vaut certainement beaucoup et mériterait d'attirer l'attention de nos gouvernants. Il y aurait une belle œuvre à faire en le mettant à exécution. Comme par un coup de baguette magique serait transformé l'aspect de notre province qui deviendrait l'un des coins les plus pittoresques de l'Amérique, étant donné les beautés naturelles qui y existent déjà. Et les "habitants" ne seraient-ils pas plus heureux dans leur coquet chalet, "sub tegmine fagi?" Nos campagnes deviendraient un vrai cadre pour une idylle virgilienne.

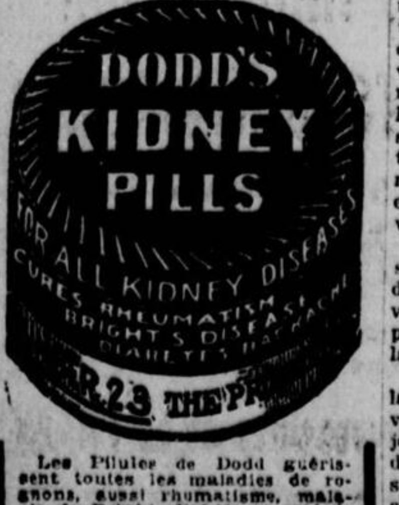

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants, toujours le même depuis vingt ans, est positivement le meilleur pour le sommeil, la dentition et contre les coliques. Demandez-le toujours.
s-jeo

AVANTAGES DE LA RECIPROCITE

LE PRESIDENT TAFT EXPOSE DEVANT UN PUBLIC NOMBREUX LES BIENFAITS QUE LES ETATS-UNIS RETIRERAIENT DU TRAITE.

COLUMBUS, Ohio, 11. — La réciprocité avec le Canada sera avantageuse aux Etats-Unis tout entiers, aux cultivateurs, aux manufacturiers, aux compagnies de chemins de fer, aux détailleurs, aux négociants en gros. Cette déclaration a été faite par le président Taft dans un discours qu'il a prononcé, hier, à la National Corn Exposition. " Tous y gagneront ", a-t-il dit.

Il a consacré son discours à démontrer que les cultivateurs n'avaient rien à craindre, mais plutôt tout à gagner. Il tenta aussi de prouver que toutes les autres industries du pays retireront des avantages de la réciprocité.

" Nos pionniers sont rendus sur la Côte du Pacifique et ont pris toutes les bonnes terres. Nous dépensons maintenant des millions pour fertiliser les terres arides des déserts de l'ouest. Ne devrions-nous pas, en abattant un mur tarifaire inutile, ajouter à nos sources de production agricole, les vastes plaines du Nord-Ouest, lorsqu'elles peuvent nous fournir ce dont nous avons besoin, et cela sans faire aucun tort à nos gens."

Le président a profité de ce que la majorité de ses auditeurs étaient des cultivateurs pour réfuter les adversaires du projet qui présentent la réciprocité comme une affaire dirigée contre les cultivateurs. Il a cherché à démontrer que la réciprocité n'est pas seulement en faveur des manufacturiers et fit l'historique de la politique républicaine qui a été de protéger les producteurs américains, mais par un tarif modéré afin de maintenir une différence raisonnable entre l'article manufacturé au pays et l'article manufacturé à l'étranger.

" Le Canada a un climat tempéré comme le nôtre, excepté que ses saisons sont un peu plus courtes, et il peut produire autant de blé que nous. Ses cultivateurs n'ont aucun avantage sur les nôtres, si ce n'est peut-être la virginité de leurs prairies de l'ouest."

A propos du blé, le président a déclaré que le cultivateur américain était le roi de la situation et qu'il le demeurerait même après la réciprocité. " Le prix du blé est gouverné par le marché du monde et le surplus du Canada déversé dans notre pays, au lieu d'être exporté à l'étranger, ne pourra pas matériellement affecter le prix de cette denrée."

" La plus grande raison, a dit plus loin le président, qui milite en faveur de la réciprocité, c'est qu'elle va unir deux nations de même souche et établir un grand continent socialement et commercialement uni.

Le Remède de Shiloh arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons, 25c.

ON FETE LE CURE DE L'ILE BIZARD

(Spécial à la PATRIE)

ILE BIZARD, 11. — Vendredi, le 3 février, était le cinquante-sixième anniversaire de naissance du Rév. M. Thérien, curé de l'Ile Bizard.

A cette occasion, les élèves de l'école du village, qui ont envers leur curé et directeur, une forte dette de reconnaissance, lui firent une jolie démonstration.

M. l'abbé THERIEN curé de l'Ile Bizard, dont les paroissiens ont fêté le 65ième anniversaire.

L'école avait été magnifiquement décorée, par Mlle Louise Major, l'institutrice dont le bon goût et le dévouement en pareille occasion est maintenant connu de tous, à l'Ile Bizard.

Une adresse des plus touchante, renfermant les souhaits et les sentiments affectueux des élèves fut lue par Mlle Auxilia Sénécal. Comme cadeau de fête, un riche bouquet spirituel fut offert par les élèves et présenté par une toute petite fillette, Thérèse Sénécal.

M. le curé parût très sensible à cette marque d'affection de la part du personnel de l'école pour lequel il est beaucoup dévoué, et adressa quelques paroles touchantes, faisant d'abord une large part à l'institutrice, du mérite de cette démonstration. Ensuite il donna des conseils tout fraternels aux élèves qui, toujours se sont montrés fidèles à les suivre, ainsi que ses enseignements.

M. le curé se sépara de ses petits amis, après leur avoir accordé le congé traditionnel et en leur promettant bien de revenir bientôt.

Les quelques personnes du dehors qui étaient conviées à la fête, s'en retournèrent absolument charmés.

UN SUBSTITUT DU RADIUM

BERLIN, 11—Les journaux annoncent que le docteur Otto Hahu, de l'Université de Berlin, vient d'obtenir un substitut très effectif du radium. Il espère pouvoir remettre à l'Académie des sciences avant la fin du mois, 250 milligrammes du précieux fluide.

CONVENTION D'ELEVEURS

L'assemblée annuelle des membres de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec aura lieu lundi, le 13 février courant, à 10 h. a.m., à l'Hôtel Queen's, à Montréal, près de la gare du Grand Tronc.

Il y aura trois séances: à 10 h. a. m., à 2 h p.m. et à 7 h. p.m.

Les honorables ministres de l'agriculture d'Ottawa et de Québec, ainsi que le commissaire de l'industrie animale, seront présents à celle de 2 heures et y adresseront la parole.

La séance de 10 h. a.m. sera consacrée à la lecture du rapport du secrétaire et aux affaires de routine. Celle de 7 h. sera ajournée à 11 h. p. m. jusqu'au lendemain matin à 10 p. m., si c'est nécessaire.

L'ESTOMAC A BESOIN D'AIDE

Le foie, les reins et les intestins doivent être maintenus actifs afin d'assurer la santé

PILULES DU Dr CHASE POUR LES REINS ET LE FOIE

Pas une seule personne sur cent ne saurait se dispenser de faire usage, à cette époque de l'année, de quelque préparation pour activer l'action du foie, des reins et des intestins.

Une trop forte absorption de nourriture artificielle et lourde, ainsi que le manque d'exercice au dehors en fournissent l'explication.

Le foie et les reins sont épuisés par leurs efforts à chasser de l'organisme les matières de rebut empoisonnées. Ils succombent à la tâche, deviennent inactifs et engorgés. Les intestins se constipent et il s'ensuit des dérangements d'estomac.

Il y a une préparation qui remédiera à cet état de choses avec plus de certitude et plus promptement que toute autre, et ce sont les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie.

Ce remède active les intestins immédiatement et en secouant la torpeur du foie et des reins, il assure le nettoyage complet des organes filtrants et excréteurs.

Une fois les matières empoisonnées disparues, le système digestif reprend son état normal, l'appétit s'améliore, les maux et douleurs disparaissent en même temps que l'irritabilité et la dépression.

Vous ne sauriez imaginer de traitement plus satisfaisant, contre la biliosité, la constipation, le mal de dos et la maladie rénale que les Pilules du Dr A. W. Chase pour les reins et le foie. Une pilule par dose; 25 cents la boîte, chez tous les marchands, ou de Edmanson, Bates & Co., Toronto.

BOVRIL

A REÇU LES PLUS HAUTES APPROBATIONS SCIENTIFIQUES

Les analyses faites à l'Ecole de Physiologie de Dublin, et dont le compte rendu a paru dans le "Times" du 3 septembre, ont démontré que le BOVRIL n'est pas seulement un aliment par lui-même, mais qu'il contribue à l'assimilation des autres aliments.

Il crée aussi un fonds de réserve de force et protège ainsi le corps contre les refroidissements, les frissons, l'influenza et les autres maladies dangereuses.

LUNETTES ET VERRES

Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LORGNONS et LUNETTES, YEUX ARTIFICIELS.— Salon privé pour l'ajustement des yeux artificiels.

Assortiment complet des derniers modèles en THERMOMETRES BAROMETRES, BOUSSOLES, Etc. Ajustement parfait, verres de première qualité, "centex", montures de toutes sortes.

Consultations: à l'Hôtel-Dieu de 9.30 à 11 hrs., excepté les mercredi et samedi aux salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m. Appointements par Tél. Bell Est 2257.

Spécial: Instruments de photographie, marque "Ensign", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est sollicitée.

Salon d'Optique Franco-Britannique
ROD. CARRIERE, HENRI SENECAL,
Opticiens et Optométristes
205 et 207 rue Ste-Catherine Est, Entre Ste-Elisabeth et Sanguinet.

RHUMATISME
SOUS TOUTES SES FORMES
Guérison certaine par le fameux
ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE
du Dr Joseph Comtois, Médecin-Pharmacien.

Prix: $2.50 la bouteille chez les pharmaciens ou par la malle. Sur réception de 15 cts, je vous enverrai un ECHANTILLON qui démontrera son efficacité.

Consultations à domicile, par correspondance ou chez moi.

Dr Joseph Comtois, spécialiste (autrefois de Montréal) St-Barthélémy, Co. Berthier. 133-jno

SOURD ?

Servez-vous de l'Aurophone, un petit instrument électrique. Aide non seulement à entendre, mais AMELIORE l'ouie Venez le voir.

CHRETIEN ZAUGG
COIN NORD-OUEST DES RUES ONTARIO ET ST-HUBERT
Tél. Est 2822 et Est 4638

Broderie

50 pièces de broderie sur lawn et mousseline, jusqu'à 10 pouces de large. Valant régulièrement 25c la verge, pour 11c

ARSENE LAMY
LIMITEE
Grands Magasins departementaux
830 St-Denis, coin Duluth.
1765 Notre-Dame Ouest, St-Henri.
481 Notre-Dame O., Carré Chaboillez

Mousseline

Un lot considérable de dentelles valenciennes et torchon, jusqu'à 4 pouces de large. Valant régulièrement 10c la verge, pour 5c

Nous avons en stock un lot d'appliqués de braid dans toutes les couleurs, de soie; assortis dans les patrons les plus jolis. Valant régulièrement jusqu'à $1.00 la verge, pour 18c

Un job d'étoffes à robe, comprenant alpaga, panama, corde, serge, drap satin, etc., etc., dans toutes les couleurs. Valeur régulière de 59c, pour 39c

15 pièces d'éolienne de soie de fantaisie, 44 pouces de large, dernière nouveauté pour robe de soirée. Valeur exceptionnelle. Notre prix spécial pour lundi et mardi 89c

CASH RECEIPT

15 douzaines de bas en cachemire noir (Woolsdown), uni et très fin, grandeur pour dames. Prix régulier 50c. Pour 37½c

La balance de nos gants en imitation de suède, dans toutes les couleurs, à deux fermoirs où avec poignets longs et une strappe. Régulier 50c. Pour 38c

Aiguilles dans toutes les longueurs et grosseurs, valant régulièrement 5c le papier. Pour 1c

Mouchoirs blancs et couleurs pour dames. Régulier 5c. Pour 2½c

CASH RECEIPT

23 grosses d'élastique à jarretières, noir et blanc, ¾ de pouces de large, très bonne qualité. Très spécial 5c

15 douzaines de cols (Derby), dans toutes les couleurs et assortis dans les patrons les plus variés, pour monsieur. Prix régulier de 25c. Lundi et mardi 12½c

Il nous reste encore quelques douzaines de chemises de couleurs assorties de patrons, grandeur de 14½ à 16, devant empesés pour monsieur. Spécial, à 38c

Séchoirs à rideaux. Valant régulière $1.25. Pour 88c

Escabeaux en bois francs, vissés. Valant régulièrement 18c la marche. Pour 13c

ARSENE LAMY
LIMITEE

Couteaux de table, manche en corne. Valant régulièrement 25c. Pour 13c

Pots au lait en pierre blanche, vernis, contenant 1 pinte. Valant régulièrement 25c. Pour 13c

MANTEAUX

Jolis manteaux, dernière nouveauté, en rat musqué naturel, régulier $90. Pour..	$55.00
Manteaux en mouton de Perse, régulier $60. Pour	$42.00
Manchons en vison naturel, style oreiller avec têtes et queues, doublure en satin; régulier $50. Pour	$29.00
Long manteau en drap fin avec collet en vison naturel, régulier $50. Pour	$45.00
Superbe manteau en "Near Seal", 42 à 50 pouces de longueur, doublé en soie brochée, régulier $80. Pour	$50.00
Etole en vison de 1re qualité, doublée en satin, etc., régulier $90. Pour	$45.00
Casquettes en chat sauvage pour garçons et filles; régulier, $6. Pour	$3.00
Pardessus en drap castor pour homme, doublé en rat musqué, collet en loutre naturelle du Labrador, régulier $90. Pour..	$45.00
SPECIAL — Manchons en vison naturel, style empire, avec têtes et queues. Aussi une jolie cravate en vison correspondant au manchon, les deux morceaux, comme annoncé	$22.00

Aussi une quantité d'autres fourrures à la portée de tous les goûts et de toutes les bourses.

WM. ALBERT
91 rue St-Hubert, Près de la gare Viger
OUVERT JUSQUA 10 P. M

LES OS SONT LA MEILLEURE NOURRITURE POUR LES VOLAILLES

C'est chose reconnue, de fait, la plupart des éleveurs pratiques les emploient aujourd'hui.

D'abord parce que c'est la nourriture la plus riche et qui donne à la poule tout le matériel pour augmenter la production des oeufs et ensuite parce qu'elle est la plus économique.

Les Broyeurs d'os 'Mann'

broiera d'une manière parfaite les os de toute condition, vous permettra de neourrir vos poules sans avoir à payer pour le grain etc., car il vous permettra d'utiliser les os qui n'étaient d'aucune utilité auparavant.

Nous en avons de différentes capacités pour convenir au petit poulailler ainsi qu'aux grands éleveurs.

ECRIVEZ POUR CATALOGUES, PRIX ET CONDITIONS.

BONS AGENTS DEMANDES.

P. T. LEGARÉ
LIMITÉE
273-287 RUE ST PAUL
32-38 RUE ST VALIER
QUÉBEC

Ems Pastilles

SI VOUS TOUSSEZ

Demandez à votre pharmacien, les CELEBRES

(Contrôle du Gouvt. Allemand)

Guérissent radicalement: la TOUX, L'ENROUEMENT, INFLAMMATIONS de la GORGE, les AIGREURS. Si votre pharmacien ne les a pas déjà en magasin envoyez 30 cents pour un tube aux Agents généraux des SOURCES d'EMS.

WUBBE, HAASE & CO.
55 ST-FRANÇOIS-XAVIER.
Montréal. Phone Main 7936

BOULANGERS

$2.00
PAR JOUR ECONOMISEES

Le pain plus beau et plus hygiénique. La pâte faite 5 et 10 minutes sans fatigue. Pétrin tout à fait nouveau, garanti.

Pour plus d'informations, veuillez détacher et envoyer le coupon ci-dessous à

La Cie C. H. LEPAGE, Limitée
QUEBEC, P. Q.

Messieurs:

Veuillez s.v.p. nous envoyer vos circulaires donnant toutes les explications au sujet de votre pétrin mécanique. Votre tout dévoué

....
....
"La Patrie"

275—1-me-s-jeo

Tél. Bell E. 1748 Résidence, Est 4847
Tél. March. 1370
JULIEN THERRIEN
MARCHAND DE BOIS DE CONSTRUCTION
EN GROS ET DETAIL
Bureau et Clos: 961 DeMONTIGNY Est
Coin Ave. Papineau.
1-mr-v-s—jeo.

EMPLOIS DE CHEMINS DE FER
Positions garanties aux hommes compétents
HOMMES DEMANDES—Age 18 à 35 comme chauffeurs, $100 par mois, serre-frein $80, sur tous les chemins de fer canadiens. Pas d'expérience requise. Doivent comprendre l'anglais. Pas de grève. Avancement comme conducteur ou mécanicien.
BUREAU PRINCIPAL DE PLACEMENT Plus de 400 hommes fournis d'emplois par mois. Mentionnez âge. Envoyez timbre-poste RAILWAY ASSOCIATION, Dépt 534, 227 Monroe Street, Brooklyn, N.-Y. 4-11-18-25

BIERE
"Salvador"
LA FAMEUSE BOISSON NATIONALE

Il y a une histoire au sujet de la bière " Salvador "—la plus fameuse du Canada—qui nous reporte à l'année 1651.

Le Grand Duc Ferdinand, le monarque de Bavière à cette époque, établit la désormais fameuse brasserie monacale sur le mont Norkerberg, près de Munich, et nomma le Père Sale premier brasseur.

Le produit de la brasserie royale fut d'abord connu sous le nom de "Bière du Père Sale"; jusqu'à ce que le titre plus commode de "Salvador" fut adopté, environ un siècle plus tard.

Pendant plus de 150 ans la "Salvador" fut brassée sous le patronage de la famille royale de Bavière. En 1806 Franz X. Zacherl acquit le contrôle de la brasserie monacale et acheta la "formule secrète" du breuvage royal.

Depuis ce jour jusqu'à maintenant la formule et les droits européens ont été "l'héritage le plus jalousement gardé" par la famille du fameux brasseur.

La riche et douce saveur de la "Salvador" n'est obtenue que par un "procédé spécial de vieillissement" et si la production de la brasserie monacale était assez grande, les Bavarois ne boiraient pas d'autre bière.

M. Lothar Reinhardt a complété ses grandes études de brassage allemand dans cette "fameuse" brasserie monacale où il obtint "la formule secrète" et le "procédé" de brassage de la "Salvador". Il possède "seul le droit", en vertu de brevet et de lettres patentes du gouvernement canadien, de manufacturer cette fameuse bière. La "Salvador" de Reinhardt est devenue la boisson nationale par une adhérence rigoureuse à tous les détails du procédé primitif inventé par le Père Sale en 1651.

Comparée à toutes les autres bières, la "Salvador vaut une piastre par goutte", cependant elle ne se vend pas plus cher que la bière ordinaire.

Chaque chopine de "Salvador" est mûrie dans des fûts en bois.

La "Salvador" n'est pas seulement une bière pure, pétillante et rafraîchissante, elle possède aussi des "qualités toniques qui en font la bière par excellence" pour l'usage de la famille.

Commandez toujours la "Salvador" si vous voulez avoir la meilleure bière.

EMBOUTEILLEE A LA BRASSERIE PAR
REINHARDTS' DE TORONTO
Agent local JOHN BYRNE. 87 rue Plessis, Tél. Est 2147.

J.B.Pauzé & Cie, Entrepreneurs Généraux en Construction,

Réparation de tous genre faite rapidement et sous la direction d'ingénieurs et contremaîtres compétents
Estimés fournis.
Bureau, 70 Rue St-Jacques. Tel. Bell Main 2951
m-j-s-jno.

FINANCE ET COMMERCE

REVUE DE LA SEMAINE

Même pour les financiers les mieux informés et les professionnels, il est bien difficile de saisir à première vue, la situation actuelle du marché canadien. La tension monétaire étant excessive et pour un temps que personne n'ose déterminer, il est en effet presque impossible de s'expliquer l'activité du marché, et la hausse des cours, alors qu'ils sembleraient devoir être à la baisse. Il est, cependant, vrai le dire que si l'argent est rare à Montréal, il est abondant et facile à Londres et à New-York, et nous serions portés à croire que certains financiers ont pu tirer avantage de cela pour contracter sur ces marchés des emprunts qui leur permettent d'opérer à leur guise sur le marché de Montréal.

En tout cas, nous sommes bien forcés de reconnaître et d'admettre que nous traversons une période l'optimisme de grande envolée.

Tour à tour, cette semaine, nous avons vu les différentes valeurs au tableau de la Bourse, prendre une course en hausse. Après Dominion Steel qui s'est bien remis du choc qu'il avait reçu quelques semaines auparavant, Nova Scotia Steel s'est distingué particulièrement par une avance de 4 points en trois jours. Il est vrai que les progrès énormes réalisés par cette compagnie durant ces dernières années justifient pleinement la confiance grandissante du public. Comme nous le disions, d'ailleurs au commencement de la semaine, le rapport qui sera présenté à la prochaine assemblée, démontrera que les profits de l'année équivalent à près de 10 pour cent du stock ordinaire. Il est plus que probable aussi que le dividende sera porté à 6 pour cent.

Detroit United a causé des surprises à bon nombre de spéculateurs. A la suite de la reprise du dividende, on s'attendait à une vogue considérable qui eut déterminé une hausse, mais c'est tout le contraire qui est arrivé. Après avoir coté très haut la veille même de la déclaration du dividende, on a vu la valeur fléchir d'une grosse fraction sous le coup d'une forte réalisation.

Le Pacifique Canadien a bien terminé la semaine en avançant de plus d'un point; il a coté 211 1-4, hier, à un certain moment, puis a clôturé ferme à 210 et une fraction.

Mais les valeurs qui ont fait le plus d'éclat, sont, sans contredit, Montreal Cotton et Canada Colored Cotton. Dans l'espace d'une heure, hier matin, la première a monté de 136 à 150, et la seconde de 23 à 37, réalisant chacune un gain de 14 points. La raison de cette faveur est due à la rumeur d'une prochaine fusion de toutes les compagnies textiles canadiennes.

Enfin, toutes sortes de bonnes rumeurs sont venues appuyer les tactiques des spéculateurs à la hausse qui ont entièrement changé leurs positions durant la semaine, de sorte que, en général, les valeurs ont franchi l'obstacle que leur opposait la tension monétaire.

Quant au commerce, il est resté ce qu'il était la semaine dernière, à peu de choses près.

La forte tempête de neige et de vent de la semaine dernière a quelque peu nui au trafic des districts intérieurs, de même qu'aux chemins de fer, mais, tout considéré, le courant des affaires est très passable pour le moment.

Le commerce d'épicerie est plutôt tranquille et, dans le sucre, il ne s'est produit aucun nouveau développement. Le marché au thé est encore très ferme avec des approvisionnements modérés.

Le cuir se vend bien sur le marché local, mais il se fait très peu de choses dans le sens de l'exportation.

D'importants changements sont considérés comme imminents dans le marché de la ferronnerie. On parle de négociations en cours qui auraient pour but la réunion sous une même direction des sept principales maisons faisant le commerce en gros; il s'agirait de quatre maisons anglaises et trois canadiennes-françaises. Les négociations préliminaires sont, paraît-il, très avancées et tout porte à croire que la transaction s'accomplira.

Les commerçants en huiles et peintures, qui ont si bien fait en 1910, se préparent à une autre bonne année.

L'huile de lin est encore très chère, et les prix difficiles de la térébenthine ont suggéré des recherches chimiques dans le but de les remplacer.

Les voyageurs en nouveautés rapportent d'excellentes commandes. Les nouvelles de Manchester annoncent une hausse sur les flanellettes anglaises.

Les rentrées se font assez bien.

Les banquiers disent, que la demande pour l'argent à demande est toujours active, mais ils sont très conservateurs dans leurs avances, et maintiennent leur taux ferme à 5 1-2 pour cent.

Durant la semaine écoulée, le district n'a enregistré que 10 faillites, avec un passif collectif de $20,000.

NEW-ENGLAND INVESTMENT COMPANY

PROVIDENCE, R.I., 11. — Une requête demandant le renvoi des receveurs de la New-England Investment Company, a été produite en cour hier, par le représentant de 3,731 actionnaires de la Nouvelle Angleterre et du Canada. En même temps, l'ancien gouverneur Higgins du Rhode Island, produisait son rapport qui démontre que l'actif de la compagnie excède le passif de $[illegible].

Les actionnaires ont récemment élu de nouveaux officiers et directeurs, et si les receveurs sont démis, ils essayeront de continuer les affaires d'après un nouveau plan. Les actionnaires sont presque tous des Canadiens-français des différentes villes des Etats-Unis et du Canada et, pour la plupart des employés de fabrique. La New England Investment Company fut organisée en 1905 et a un capital de $500,000. Elle possède des propriétés dans la province de Québec, dans le Nouveau-Brunswick, le New Hampshire le Massachusetts et le Rhode Island.

LA BOURSE AU CAFE

NEW-YORK, 11. — Vu l'état incertain du marché, les membres de la Halle au café ont décidé de rescinder leur première décision de fermer la Bourse aujourd'hui. Comme un congé de trois jours serait trop long, la bourse reste donc ouverte toute la journée.

BOURSE DE LONDRES

LONDRES, 11. — Le prix de l'étain qui avait fait une chute si sensationnelle, hier, s'est relevé de 7 louis et a fermé à £178, 10s.

LA T. AND N. O. RAILWAY

D'après M. Englehart, de la Commission des Chemins de fer, la compagnie Toronto and Northern Ontario a commencé à poser des rails sur une distance de quatre milles. M. Englehart assure qu'on se rendra de Toronto à Porcupine avant le 1er juin assurément.

LA BOURSE FERMERA

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de Lincoln, lundi, la Bourse de New-York sera fermée.

UNE EMISSION BIEN ACCUEILLIE

Les succès qui se sont attachés à l'exploitation des tramways "Payez en entrant", sur les systèmes de traction des différentes villes du Canada, ont sans doute contribué dans une large mesure au bon accueil fait à l'émission faite cette semaine du stock privilégié à 7 pour cent de la Pay-as-you-enter Car Corporation. Les nombreuses demandes reçues des différentes villes du Canada, tendent à démontrer que les placiers ont en général une assez bonne idée des affaires que fait la Corporation et du bel avenir qui est réservé à une compagnie qui dispose d'une invention qui a révolutionné le transport par traction au point que l'a fait la Pay-as-you-enter Car.

Il est entendu que les financiers de Montréal qui ont été assez habiles pour placer un lot des actions de la compagnie en Canada, auront bientôt, grâce à d'autres arrangements, l'incorporation d'une compagnie anglaise qui contrôlera les différents brevets de la Compagnie par toute la Grande-Bretagne. C'est l'intention des intéressés canadiens de se tenir en relations étroites avec le nouveau syndicat anglais en question.

DIVIDENDE DU GRAND TRONC

LONDRES, 11 — La Grand Trunk Railway Company of Canada a déclaré hier un dividende de 1-2 de 1 pour cent sur son troisième stock privilégié. C'est le premier dividende déclaré par la compagnie sur cette émission depuis 1907, alors qu'elle avait payé 3 pour cent, comme en 1906.

LES COMMANDES POUR L'ACIER

NEW-YORK, 11 — La United States Steel Corporation a annoncé hier que le tonnage des commandes non remplies, aux livres de la compagnie le 31 janvier 1911, s'élevait à 3,110,919 tonnes contre 2,674,757 tonnes au 31 décembre 1910.

M. BEAUBIEN VA EN EUROPE

M. L. G. Beaubien, de la maison Beaubien & Compagnie, agent de change de cette ville, s'embarquera jeudi, à bord de la "Provence" pour un voyage de quatre mois en Europe. MM. Beaubien & Compagnie publient en France, une lettre circulaire sur le marché canadien qui produit beaucoup d'effet et les demandes qu'ils reçoivent des financiers français les obligent à faire tous les ans un voyage, afin de renseigner personnellement les intéressés.

M. L. G. BEAUBIEN, de Beaubien & Cie., agents de change de cette ville

En se mettant directement en contact avec les placiers français, ils veulent les empêcher de lancer leurs capitaux dans des entreprises risquées.

Le Français désire placer ses capitaux de ce côté-ci, et il a besoin d'être dirigé. Tout placement mauvais arrêterait le courant qui nous est si nécessaire.

Il ne faut pas oublier que le meilleur agent pour le Canada en France, est celui qui a placé de l'argent chez nous et qui en retire un bon rendement. S'il a quelqu'un a diriger en Amérique, il le dirigera vers le Canada. L'immigration poussée par le capital est des plus désirables.

Au point de vue Canadien-français, le capital français est un grand levier pour nous. Le capital donne l'influence, et, jusqu'ici, si nous n'avons pas eu celle que nous devions avoir, c'est que le capital venait uniquement d'Angleterre et d'Ecosse. Si nous réussissons à attirer l'argent de France, avec l'influence politique que nous avons déjà, nous arriverons bientôt à prendre la place qui nous revient sous le ciel du Canada. Aujourd'hui, la France est bien disposée en notre faveur. Espérons qu'elle continuera dans ses bons sentiments, mais, pour cela, il faut lui aider par tous les moyens possibles, et le moyen le plus pratique serait la création d'une grande banque française qui aurait en même temps un pied en France et un autre ici, servant ainsi de canal direct pour l'écoulement des capitaux dont nous avons besoin.

Voilà expliqué aussi clairement que possible, le but du voyage de M. Beaubien. Ce voyage, il le fera en compagnie de son épouse, de son père, de sa mère et de sa sœur, à travers la France, la Suisse, la Belgique et l'Allemagne. A tous, la PATRIE souhaite un bon voyage et un heureux retour.

RECETTES DU C. P. R.

Etat des recettes provenant du trafic de la Compagnie du Pacifique Canadien, du 1er au 7 février 1911 :

1911	$1,160,000
1910	1,438,000
Diminution	$278,000

UN CLIENT PRUDENT

TORONTO, 11. — Jacob Saunders, "book-maker", bien connu, a plaidé coupable à l'accusation de tenir une maison ordinaire de jeu, ici. C'est ce Saunders qui, le jour même où la banque Farmer's fermait ses portes en retirait une balance en banque de $45,000. Une action au civil a été prise contre lui, à ce sujet.

EXPORTATIONS DE BETAIL

Pendant la semaine dernière par les ports de St-Jean, N.-B., et de Portland

	Gros bétail	Moutons
Pour Liverpool—		
Welshman	400	1,403
Pour Londres—		
Mount Temple	76	1,422
Total	476	2,827

LES GRAINS A WINNIPEG

	Ouvert.	Hausse.	Baisse.	Clôt.
Blé—				
Mai	96 7-8	96 7-8	95 3-4	95 3-4
Juil	98 1-8	98 1-8	97	97

Arrivages hier 113 wagons au lieu de 316 il y a un an.

	Ouvert.	Hausse.	Baisse.	Clôt.
Avoine—				
Mai	35 1-8	35 1-8	34 5-8	34 5-8
Juil	36 1-8	36 1-8	35 5-8	35 5-8

RECETTES DU CANADIEN NORD

Les recettes du Candien Nord, pour la semaine finissant le 7 février 1911, accusent une diminution de $9,300, par rapport à 1910. Du 1er de Juillet à date, il y a une augmentation de $1,238,300 sur la période correspondante de 1910.

L'ANNEE FISCALE DE LA COMPAGNIE RICHELIEU & ONTARIO

LES PROFITS NETS ONT AUGMENTE DE 2.18 POUR CENT PAR RAPPORT A L'ANNEE 1909.

Le rapport du président et des directeurs de la compagnie de Navigation Richelieu et Ontario, pour l'année terminée le 31 décembre 1910, qui est signé par le président de la Compagnie, M. Rodolphe Forget, a été publié, hier. Ce rapport, qui sera lu à l'assemblée annuelle des actionnaires, lundi prochain, est une pièce intéressante qui démontre que les profits nets pour l'année ont été de $363,115, comparés à $257,562, l'année précédente, soit une augmentation de $105,553. Les profits nets ont égalé 10.6, pour cent du capital, contre 8.42 pour cent en 1909. Après avoir payé les dividendes au montant de $164,430, porté $61,000 au fonds des assurances et crédité $124,921 aux comptes des vaisseaux et des dépréciations, le surplus net se trouve être de $391,464. Un item important du rapport est celui du fonds d'assurance qui s'élève à $229,140, et entièrement placé sur des obligations. A mesure que ce fonds augmente, la nécessité de l'assurance diminue et, sous ce rapport, la position de la compagnie se trouve améliorée.

Des statistiques intéressantes accompagnent le rapport. Ainsi, on y voit que le tonnage total de la flotte de la compagnie est maintenant de 36,713 ; la compagnie a, actuellement, vingt vaisseaux en commission et un en construction. Le service couvre 1,558 milles, et la compagnie possède des propriétés couvrant une superficie de 3,625,691 pieds carrés.

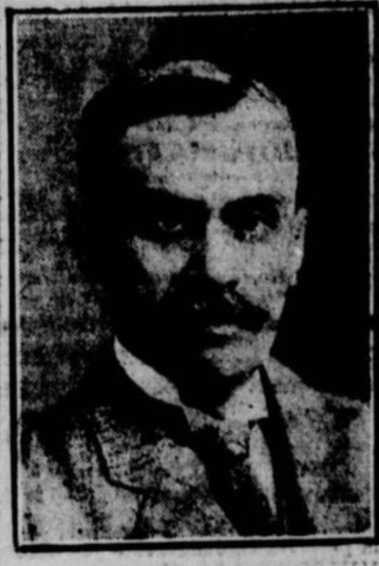

M. RODOLPHE FORGET, M. P., président de la compagnie Richelieu et Ontario.

Le nouveau steamer "Rapids Prince", destiné à la division des rapides et mentionné dans le dernier rapport annuel, a été terminé et livré en septembre. Le "Rochester", utilisé par la Richelieu et Ontario Navigation Company of the United States (laquelle compagnie est contrôlée par nous), a été très heureux durant sa première saison et a contribué à renforcer notre position dans le commerce du lac Ontario et des Mille-Iles.

Poursuivant la politique d'expansion de la compagnie, les directeurs ont commandé la construction d'un grand vaisseau à double hélice, pour le service des passagers et du fret, dans la division du Saguenay. Ce vaisseau est actuellement en construction aux chantiers Fairfield, sur le Clyde, et devra être livré à Sorel, Qué., pour la saison des touristes de 1911.

A même les recettes de l'année, on a porté $61,000 au crédit du fonds des assurances qui est maintenant de $229,140.95. Ce fonds est en plus des assurances de la compagnie avec les sociétés d'assurances contre le feu sur les propriétés terriennes et les vaisseaux.

Durant l'année, la compagnie a racheté et annulé de ses propres obligations au montant de $22,873.33.

Toutes les propriétés de la compagnie, vaisseaux, hôtels, etc., ont été maintenues et améliorées au cours de l'année dernière.

LES CEREALES

Maïs, américain No 3, jaune	56 1-2	57
Avoine No 2, canadienne Ouest	39 3-4	40
Avoine No 1 extra feed	38 3-4	39
Avoine No 3 canadienne Ouest	38 0-4	8 1-2
Avoine No 2 locale blanche	37 3-4	38
Avoine No 3 locale blanche	36 3-4	37
Avoine No 4 locale blanche	35 3-4	36
La semaine musicale orge perlée, Manitoba, No 1	49	50

FARINE

Manitoba, printemps No 1	00.00	$5.60
Manitoba, printemps No 2	0.00	5.10
Blé d'hiver	4.75	5.00
Manitoba (Strong bakers)	0.00	4.90
Straight Rollers	4.35	4.50
Straight Rollers en sacs	2.00	2.10
Extras	1.60	1.70
Avoine roulée, le baril	0.00	4.45
Avoine roulée sac	0.00	2.10
Gruau, baril	3.00	3.10
Son d'Ontario	20.00	21.00
Middling	22.50	23.00
Manitoba Shorts	22.00	24.00
Pure moulée de grain	31.00	32.00
Mêlée	25.00	28.00
Foin No 1	11.50	12.00
Foin No 2	10.50	11.00
Luzerne	6.50	7.00
Luzerne mêlée	7.50	8.00
No 2	9.00	9.50

LE SUCRE

Extra granulé, baril	$4.2
Extra granulé, 1-2 baril	4.30
Extra granulé, sac de 100 lbs.	4.20
Extra granulé, gunnies	4.40
Imperial et Beaver, sac 100 lbs	4.25
Phœnix, baril	4.40
Cassonade, No 3, baril	4.15
Cassonade No 1 jaune, baril	3.95
Extra fin, boîte 50 lbs.	4.95
Extra fin, boîte 25 lbs.	5.15
Poudre, baril	4.25
Poudre, boîte 50 lbs	4.25
Paris, morceaux, boîtes 100 lbs.	5.10
Paris, morceaux, boîtes 50 lbs.	5.20
Paris, morceaux, boîtes 25 lbs.	5.40
Paris, morceaux, cartons	5.30
Crystal diamonds, bris.	5.00
" " btes 100 lbs	5.10
" " btes 50 lbs.	5.20
" " dominos 5 lbs	5.50
" " " cartons, 20 à la caisse, par boîte	.37 1-2

CHRONIQUE IMMOBILIERE

Une des ventes les plus intéressantes de la journée d'hier par le prix qu'a rapporté le terrain par pied carré, a été celle faite par Madame Percy L. Lukis et autres à MM. "Holt, Renfrew et Cie", d'un lot situé sur l'avenue du collège McGill, portant le numéro civique 18 de cette avenue et le numéro 1391 du cadastre de Saint-Antoine, pour $35,000. Comme le lot en question, mesure 30 par 100, c'est un prix de $12 par pied carré, prix qui marque une nouvelle étape dans la hausse des propriétés de cette partie de la ville.

Voici le sommaire de quelques ventes faites hier et avant-hier:

Edward Packard, industriel, vend à Mme A. Corley, un emplacement, formant partie du lot 219-174, ville Westmount, contenant 50 x 111 avec résidence "cottage" No civique 481, avenue Roslyn. Prix $14,250.

—Léon Rolland à Mme Jules Hirtz, le 1-2 sud-est d'un lot de terre, situé dans le quartier Laurier, No 12-1-36, comprenant 25 x 100 pieds, avec les bâtisses dessus construites, Nos. civiques 1673, 1675, 1677, rue Hutchison. Prix $8,300.

—Narcisse Fournier à Edouard Leduc, fils, un immeuble avec bâtisses rue Esplanade, lot No 11-868, quartier Laurier, terrain 50 x 88. Prix $7,500.

—Berry Michaelson, à Mme Wolf, Signer, un lot de terre No officiel 8-161-1, quartier Duvernay, avec maison Nos civiques 8a et 8b, de la rue Boyer, sup. 25 x 50. Prix $5,000.

—Robert Neville, Jr., à Joseph Elias Lacroix, un emplacement, ayant front Avenue Bloomfield, Outremont, contenant 37'6 x 100 pieds lot No 34a-26 et partie S. E. de 34a 25, avec maison en brique y érigée.—Prix: $7,500.

—Mlle Alice Leduc, à Mme E. Desrochers, un terrain vacant situé sur le côté sud-ouest de la rue Saint-Hubert; lot No 12-138, quartier St-J. Baptiste; super: 25 x 109 pieds.—Prix $3,000.

—Joseph Desjardins à Georges Robert, un immeuble mesurant 50 x 120 pieds, lot No 105-916m cadastre de Lachine avec bâtisses situées sur la 2me Avenue, Lachine. Prix; $350 et bonnes et valables considérations.

—Beny Michaelson à Mme W. Signer, un terrain, lot No 8-162-1 quartier Duvernay, avec maison, Nos. civiques 10 et 12, rue Boyer; super. 26 x 50. Prix $4,300.

—Arthur Brossard, à Joseph Elias Lacroix, 2 terrains vacants lot Nos A-27 et 28, ville Outremont, contenant chacun 25 x 100 et situés avenue Bloomfield. Prix $3,600.

—Ed. C. Short à "The Metropolitan Realty Co., Ltd", lot No 201, quartier St-Laurent, avec bâtisses, sup. terrain, 23 x 70. Prix: $6,500.

—Wm. Armstrong à Wm. J. McArdle, un immeuble avec bâtisses ayant front Boulevard St-Joseph; lot No 256, cadastre paroisse de Lachine, sup. 6,512 pieds. Prix: $5,800.

—Henry James Benallack à H. F. P. Hope, lot No 1083, quartier St-Antoine. Prix: $6,000.

—Thomas Simpson à Louis Goldman, quartier St-Louis; partie des lots 963, 964 et 965 avec bâtisses. Prix: $3,100.

—Pierre Boulianne, constable, à M. B. et L. Briski, un emplacement avec bâtisses, Avenue Coloniale; lot No 200, quartier St-Jean-Baptiste; sup. 51 x 66 pieds. Prix: $3,600.

—Dame J. Bigras à H. J. Jacobson, un terrain, lot No 23-137, quartier Laurier, avec maison, Nos civiques 1689 à 1699, rue St-Dominique; sup. 62.6 x 87 pieds. Prix: $3,500.

—Mlle Agnès Gibson à E. W. Sayer, un terrain, lot No 683, quartier St-Laurent, avec maison rue Bleury. Prix: $15,000.

—Richard O'Meara à Thomas Sitcovsky et al, quartier St-Louis, partie du No 988, avec bâtisses, Nos civiques 846, 848 et 850 rue St-Dominique; terrain 50 x 72. Prix: $7,138.

Ces jours derniers:

—J. A. Vaillant à M. A. Brulé, quartier St-Louis, un terrain, lot No 902 et partie de 101 et 102 avec maison rue Drolet; sup. 21 x 74. Prix: $8,500.

—M. Jacob Cohen à M. Hyman Robinson, un immeuble comprenant deux terrains, lots Nos 15-1077 et 1078, quartier St-Jean-Baptiste avec maison comprenant 4 logements, Nos civiques 888-848a, 850 et 850a, rue Sanguinet; sup. 42 pieds de largeur par la profondeur des dits lots. Prix: $5,000.

Maier Zelicovici a vendu à M. Lax, un terrain avec bâtiments y érigés, Nos civiques 87 à 97 de la rue Mitcheson; lot No 433-8-9, quartier St-Jean-Baptiste. Prix: $18,250.

—Moses Levitt à Solomon Cohen et autres, lot 1833, quartier St-Antoine avec maison, Nos civiques 19 à 27, rue O'Connor. Prix: $12,000.

—Salomon Frank et autres à Benjamin Wener, lot No 1636-14-15 et 16 quartier St-Antoine, avec bâtiments nos civiques 50 à 60, Plymouth Grove. Prix: $10,000.

Philippe Secours à George Champagne, un emplacement avec bâtiments dessus construits ayant front rue Gertrude et borné au nord-ouest par la rue Hickson, ville Verdun, parties sud-est des Nos 3045-270 et 271; sup., du terrain 55 x 57. Prix: $9,000.

—R. Percy Adams à Walter H. Spencer, un terrain avec maison No civique 646 Avenue Belmont, lot No 236-21-2 et 222a-6-2, ville Westmount; sup. 3,633 pieds. Prix: $8,500.

—L. E. Remillard à Philippe Lamoureux, un emplacement situé au coin des rues Bourbonnière et Lafontaine, p. N.-O. du No 18-215 ville Maisonneuve, mesurant 25 x 98 pieds, avec bâtiments nos civiques 347, 349 et 351 rue Bourbonnière et 656 et 658 rue Lafontaine. Prix: $6,500.

J. Léon Dozois à M. G. Edson, la 1-2 nord des Nos 12-13-44, quartier Laurier, avec bâtiments situés avenue du Parc; terrain, 25 x 110 pieds. Prix: $6,800.

—George W. Goodbody à Benjamin L. Vipond, partie du lot No 33-187, ville Outremont, avec demeure, No civique 327 avenue de l'Epée; sup. du terrain 28 par toute la profondeur du terrain. Prix: $6,500.

—George W. Goodbody à J. N. A. Demers, un terrain avec maison No civique 349 avenue de l'Epée, pt. S.-E. de 33-182 et N.-O. pt. de 33-183, ville Outremont; sup. 28 x 80. Prix: $6,500.

—A. Lachapelle à M. R. McCleary un immeuble avec les bâtisses, Nos civiques 163, 165 et 167 de la rue Valois; lot No 22-40, quartier Hochelaga, sup. du terrain, 2692 pieds. Prix: $4,300.

—Alphonse Morin à Dame M. May, ès-qual, et al, un immeuble formant coin des rues Labelle et Beaubien, avec bâtisses, lot No 7-294, quartier St-Denis. Prix: $4,500.

—Charles W. Riepert à Alexandre Bruce, pt. N.-O du No 33-21 et pt. N.-O., 33-22, quartier St-Louis, et situé coin sud-est des rues St-Louis et Querbes; sup. 60 x 50. Prix: $4,650.

—M. Alfred Dalbec a vendu à Tobias Simmerman les lots 802-1 et 2 du quartier St-Louis, sur lesquels sont construits les maisons portant les numéros civiques 725 à 733 de la rue St-Laurent. Prix: $25,000.

Léandre Choquet et al à Dame Alex. Gariépy, quartier Ste-Marie, lot No. 1460-8 avec maison rues Fullum et Logan, nos civiques 235 à 241; terrain: 29 x 100. Prix: $7,675.

Louis Rochman & Moses Eibel, un immeuble avec bâtisses Nos civiques 89 à 95, rue Rivard, lot No. 1202-104-105 et 106, quartier St-Jacques. Prix: $6,650.

Charles Roch Grothé à Dame Alfred Deslongchamps, quartier Ste-Marie, lot No 1101-11, avec maison No 378 avenue Papineau, terrain 6,180 pieds. Prix $5,150.

Elphège Gagnon à Ora Bayard, un lot de terre avec maison à cinq logements sur la rue Aylwin, lot nos 29—749 quartier Hochelaga, sup. 25 x 106. Prix $4,300.

J. Marchbank à E. C. Short, quartier St-Laurent, lot No 201, avec bâtisses No 201 rue "City Councillors"; terrain, 23 x 70. Prix $4,500.

—Joseph Ulric Cartier a vendu à Herman Singer, une propriété avec les bâtisses y érigées, Nos civiques 194, 196, 198, de l'Avenue des Pins, lot No 45-17 quartier St-Laurent, terrain: 25 x 104. Prix $13,000.

—Domina Cusson à Dame H. Montpetit, un emplacement situé sur le parc Sir George Etienne Cartier, mesurant 36 x 90, lot No 1721-12 et 1-2 S.E. de 1721-11 quartier St-Henri, avec les bâtisses dessus-érigées. Prix $10,000.

—J. O. Ménard à A. Andrignon, le lot 113 quartier St-Henri, avec bâtisses rue Irène; terrain, 40 x 80'6. Prix $5,600.

—Dame Hugh Gilchrist à John Stone Carson, un terrain, avec résidence, Avenue Strathcona: pt. 1-2 S.E du No 236-1 et 236-2, ville Westmount; sup. 37 x 125. Prix $9,500.

—Avila Beaudoin à Eloi Lapointe un immeuble avec maison pierre et brique, Nos civiques 1841, 1843 et 1845, rue Mance; lot No 15-32 quartier Laurier; terrain: 25 x 110. Prix $8,600.

—Côme Frenette à Mde Wilfrid Picard, Deux terrains connus sous les numéros 23-499 et 500 quartier Hochelaga, avec bâtisses y érigées, rue Nicolet. Prix $8,000.

—Adrien Lefrançois à Léon Quesnel un emplacement, lot No 414 situé dans la ville St-Laurent, contenant 50 x 82 pieds, avec maison y érigée, rue St-Laurent et joignant d'un côté à la rue Cartier. Prix $6,000.

—H. Palement & Co., vend à Mme John Douglas, la S.E. partie du lot No 11-857 et N.O. 1-2 du lot No 11-856 quartier Laurier, avec bâtisses y érigées, ayant front rue Esplanade; terrain: 31 x 88. Prix $9,700.

—Joseph Quintin dit Dubois à Dame Veuve H. Quesnel, un terrain lot No 1087 quartier Ste-Marie, avec maison rue Champlain. Prix $5,900.

—"The Co-Opérative Home & Investment Company" à J. P. Rainx, 3 lots de terre vacants situés côté N.O. de la rue Bernard, à Rosedale, lots Nos 128-129 et 130 Outremont; contenant ensemble 105 x 100 pieds. Prix $5,775.

—Dame Albert Jacques à Arthur Courchesne, un lot de terre ayant front rue Messier lot No 9-180-2 quartier Delorimier avec les bâtisses y érigées. Prix $4,050.

—Simon Sénécal à Nap. Lalonde, 66 terrains dans le quartier Hochelaga avec un bloc de maisons y érigé. Prix $5,000.

—Harold Clark Hatch, contracteur, vend à la ville de Westmount, un bloc de terre formant coin nord-est de la rue Ste-Catherine et de l'avenue Lansdowne, donnant une superficie totale de 42,866 pids carrés. Un autre terrain ayant front rue Ste-Catherine et touchant à l'arrière de l'avenue Western; sup. 32,000 pieds; un autre bloc de terre situé sur l'avenue Western, aussi ville Westmount et touchant au sud-est au Glen Road; sup. 32,733 pieds et un quatrième terrain ayant front Avenue Lansdowne et en arrière borné par le Glen Road et donnant une superficie de 22,832 pieds; superficie totale des terrains 130,431 pieds. Le tout pour la somme de $55,000.

—Auguste F. Rével vend à Perrin et frères & Co., le lot No 1482 quartier St-Antoine, avec bâtisses 140 rue Peel. Prix $38,288.

—"The Royal Institution" à James T. deux terrains lots Nos 18-173 et 174, quartier St-Antoine, avec maison No 318 rue Lagauchetière. Prix $10,000.

—Dame F. X. Allard à Eug Millette, deux terrains lots Nos 18-173 et 174, quartier Hochelaga, avec bâtisses, rue Bourbonnière. Prix $10,500.

—Louis Laurion vend à Ludovic Langevin, coin Craig et Beaudry, un terrain d'une superficie de 4976 pieds, avec les bâtisses y-érigées; lot No 332 quartier St-Jacques. Prix $13,000.

—Pierre Gauthier à Simon Sénécal et al, 5 terrains vacants, situés rue Ontario, Maisonneuve, dont une superficie d'environ 13,775 pieds. Prix $13,117.

—Jos. Lapierre à Hyacinthe Boileau, deux lots de terre Nos 166-398 et 399, quartier Hochelaga, avec les maisons et autres dépendances. Prix $6,500.

—Mme Alfred Lemaire vend à Adonias Poirier, un emplacement situé au Plateau Westmount, lot No 179-211, quartier Notre-Dames-de-Grâces, avec la maison et autres dépendances. Nos civiques 5202, 5204 et 5206 de la rue Sherbrooke; sup. 26 x 135. Prix $4,800.

—Edouard Leduc, fils, à Jules A. Bernard la 1-2 sud du lot 11-868, quartier Laurier avec bâtisses; sup. 25 x 88. Prix $3,800.

—David Sirois à J. B. Hurteau, un lot de terre dans le quartier Emard, No officiel 3912-14, avec maison rue Davidson. Prix $3,600.

—J. B. Desève à Dame Alfred Lemaire, partie du lot No 179-211 quartier Notre-Dame de Grâces, contenant 24 x 142 pieds, avec bâtisses rue Sherbrooke au Plateau Westmount. Prix $2,500.

—Joseph Peltier et al à P. Pagé, lot No 855 quartier St-Jacques, rue St-André, avec maison, Nos civiques 398 et 400; terrain: 18'6 x 80 pieds. Prix $3,030.

—M. S. Lalonde, à Dame I. Aubertin, deux terrains, ayant front avenue Church, avec bâtisses, lots Nos 3405, 506 et 507, ville Verdun; superficie 25 x 112 pieds chaque. Prix $10,000.

—Louis Archetto à Auguste Dionne, un terrain d'une superficie de 60 x 120 pids, lots Nos partie 64-2 paroisse de Montréal, situés sur la troisième Avenue; plusieurs autres lots Nos 64-8 à 14, donnant une superficie de 114 x 154 pieds, situés au même endroit. Prix $3,500.

—Thomas Damien à Joseph Morel, un terrain, lot No 1057-2, quartier St-Louis, avec maison, Nos 1130, 1132 et 1134 rue St-Dominique, terrain: 2648 pieds. Prix $5,000.

—Auguste Lafleur à Mlle Gertrude Haigh la moitié sud-est du lot No 11-748, quartier Laurier, avec maison rue Waverley. Prix $6,700.

—Edward May, surintendant-ingénieur, vend à Alfred E. May, contracteur, six emplacements avec leurs résidences, Avenue Winchester, et touchant au Nord-Est à l'avenue Prince-Arthur, ville Westmount; chacun de ces six terrains mesure 23 1-2 x 72 pieds. Prix $25,500.

—Joseph Cusson, hôtelier, vend à Frederich Berthiaume, commis de bar, la N.O. partie du lot No 81, quartier Laurier; ce terrain, ayant une superficie de 40 x 78 pieds, est vendu avec les bâtisses y érigées, comprenant l'hôtel et les mobiliers, rue St-Laurent. Prix $22,750.

—Octave Bélanger, (gentilhomme de St-Jérôme), vend à Joseph Cusson, un terrain étant la 1-2 du lot No 11-359 quartier Laurier, avec les bâtisses dessus construites ayant front rue Clark; superficie, 25 x 80 pieds. Prix $19,500.

—La succession David Yuile vend à James Gordon et autres la partie vacante du lot No 158, cadastre—Côte-des-Neiges, quartier Mont-Royal, ayant une superficie de 68,100 pieds. Prix $10,260.

—La ville de Montréal achète de la compagnie du chemin de la Côte St-Michel: le terrain formant le chemin appelé "Turnpyke Road", et connu comme le chemin de la Côte St-Michel, ayant une superficie de 39 pieds de largeur par une longueur de 5,408 pieds, s'étendant du chemin de la Côte Visitation jusqu'au point de séparation de la municipalité de Rosemount avec la paroisse du Sault au Récollet. Prix $12,000.

—A. Cecil Harry, à Mme William S. Jeffrey, lot No 1628 et pt. G. & B. quartier St-Antoine, avec bâtisses, No civique 913 rue Tupper. Prix $8,050.

—"The St. Lawrence Investment Society" vend à Edgar Hughes, les lots No 1549-9-10 et partie de 11, quartier St-Antoine, avec bâtisses rue St-Antoine. Prix: $8,100.

—Jas. H. Gardner et son frère, à James W. Brown, un emplacement situé sur l'avenue Somerville, avec la résidence y érigée, No 65, lot No 208-36-B-3, ville Westmount; superficie du terrain, 2,156 pieds. Prix $5,500.

—Ernest Brabant à J.-Bte. Jasmin S.E. 1-2 du No 1456, quartier Ste-Anne, avec les bâtisses, Nos civiques 55, 57 et 57a, rue Young. Prix: $5,400.

—Damien Gagnon à S. N. Corbeil, un lot de terre situé au coin de la rue Principale et une rue qui conduit à la Rivière des Prairies, connu sous le numéro 156 cadastre Sault au Récollet, contenant 60 x 3-4 d'arpents, avec maison et dépendances. Prix $4,250.

—Dame D. Yuile et al, es-qual, à Thomas W. Lamb, la S. O. partie du lot 374-63, ville Westmount, contenant 40 x 128 pieds, bornée en front par le "Belvedere Road", et au S. O. par l'avenue Westmount. Prix $3,550.

Collège Commercial Robinson

L'UNIVERSITE COMMERCIALE DU CANADA

BLOCK GUY

745 RUE STE-CATHERINE OUEST - - - - MONTREAL.

Succursales à Lachine et à la Côte St-Paul

Enseignement de la Sténographie, Clavigraphie, et tous les sujets commerciaux (en français ou en anglais), y compris la préparation aux examens du service civil et autres. — Attention spéciale donnée aux étudiants en retard.

Toutes les études sont sous la surveillance directe du Principal, aidé par des professeurs hautement qualifiés, pourvus de certificats et de diplômes.

Principal, M. George Robinson, rapporteur auprès des tribunaux, conférencier, et spécialiste en éducation commerciale; ancien principal à la "Royal Barlock Academy", Angleterre.

Assisté par:—M. O. S. Johnston, autrefois professeur de classiques et de mathématiques à King's Hospital, Dublin, Irlande, et à Skerry's Civil Service College, Dublin; médaillé pour le grec; honneurs en latin, français et grec.

M. D. W. Sutton, rapporteur auprès des Tribunaux, ancien président de l'association des Sténographes de Montréal; honneurs en mathématiques, Assumption College, Sandwich, Ontario.

Miss A. Callaghan, principale du département des dames: graduée avec honneurs de Toronto University; honneurs en mathématiques et en langues-modernes.

Classe du jour et du soir pour dames et messieurs.

Ecrivez ou téléphonez Uptown 4792, pour avoir notre prospectus.

Nous payerons les plus hauts prix du marché pour

Peaux Vertes

de toutes sortes et garantissons

Assortiment Correct et Prompt Paiement.

REVILLON FRERES

MAISON FONDEE EN 1723

Les "Leaders" dans le commerce de la fourrure dans le monde entier.

ENVOI GRATIS de notre Liste de Prix

134 et 136 rue McGill, Montreal.

SOUMISSIONS DEMANDEES

DES soumissions cachetées et endossées "SOUMISSIONS" pour contrat divisés en quatre parties, adressées au soussigné pour la construction d'une école double à l'épreuve du feu pour garçons et filles et deux résidences pour instituteurs à être érigées à Côte Visitation Arrond: No 2 Rosemont Montréal, P.Q., seront reçues jusqu'au 20 courant à midi.

Plans et devis visibles aux bureaux du soussigné.

ALPHONSE CONTENT,
Architecte.
11 et 17 Côte de la Place d'Armes
Montréal.
296-3

PAR MARCOTTE ET FRERES

AVIS DE VENTE

Stock d'Epiceries, Vins et Liqueurs, situé au No 803 Boul. St-Laurent, Montréal

En liquidation

Nous avons reçu instructions des parties intéressées de vendre à l'encan public, par inventaire, aux salles d'encan de Marcotte & Frères, No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, jeudi, le 16 février 1911, à 11 heures de l'avant-midi, l'actif cédé en cette affaire :

Fonds de commerce, vins et liqueurs, par inventaire se montant à	$1,620.62
Epiceries	608.25
Ameublements et fixtures	488.00
License pour la vente des liqueurs	438.00
Loyer des prémisses à échoir le 1er mai 1911	60.00
	$3,214.87

Le tout sera vendu pour argent comptant. L'acquéreur devra prendre le stock de vins et liqueurs au montant de $1,620.60, à 50 centins dans la piastre. Un dépôt de 20 pour cent sera requis sur adjudication d'inventaire, en vue au bureau de Lucien Giroux, notaire, 43 St-Gabriel. Stock visible mercredi, le 15 février 1911.

Pour autres informations, s'adresser au notaire ci-haut mentionné.

MAROTTE FRERES,
Encanteurs.
296-4

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

L. Remillard, Epicier,

37 rue Frontenac, Montréal,
Failli.

Le soussigné vendra par encan public à tant dans la piastre au No. 69 rue St-Jacques, Montréal,

MARDI LE 14 FEVRIER 1911
A 11 HEURES A.M.,

l'actif suivant:

Stock d'épiceries, fixtures et fournitures	$302.39

Conditions, comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection du stock lundi le 13 courant, veille de la vente.

Pour autres informations s'adresser à

NAPOLEON ST-AMOUR,
Cessionnaire,
11 Place d'Armes, Montréal.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 292-7-11

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis de Dividende

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2 p.c.) égal au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 28 février prochain et sera payable, au Bureau-chef de cette Banque et à ses succursales, le et après le premier mars prochain, aux actionnaires inscrits au régistre le 15 février prochain.

Par ordre du Conseil de Direction.

M. J.-A. PRENDERGAST,
Gérant-Général.
286-m-j-s

HAMON & HESS,

ENTREPRENEURS

207 rue St-Jacques, Montreal

Planchers et murs en tuiles et mosaïques pour bâtisses publiques, écoles, couvents, salles de bains, cuisines, restaurants, etc. LES MEILLEURES REFERENCES pour travaux exécutés.

1-v-s—jno

Convocation des Créanciers

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure de la Province de Québec, No 34.

Dans la faillite de RALPH MORTON, confiseur, des Cité et District de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le dix-huitième jour de février courant (1911) à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Montréal, 10 février 1911.

N. Z. CORDEAU,
Député Protonotaire, C.S.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, ingénieurs-conseils.

Bureaux: Edifice New York Life, Montréal et 906 G Street, Washington, D. C.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résident au No 716 rue St-Hubert.

The Malouf Mines Limited

Offre en vente, des actions du trésor à 20 cents, dont la valeur est indiscutable comme placement minier. Les indications à profondeur, avisent le bureau de direction qu'elle aura sous peu des expéditions de minerai, contenant des valeurs d'argent.

Donnez votre commande de suite, avant la hausse.

Pour prospectus et informations, s'adresser ;

Tel. Main 7094. 58 St-Jacques, Montréal.

S. CARSLEY & CO.

MEMBRES du MONTREAL STOCK EXCHANGE

COMMANDES EXECUTEES SUR TOUS LES MARCHES

Tel. Main 6548. 117 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER 166—L.J.S. jno

La Première Impression est Toujours la Meilleure

VOS CARTES D'AFFAIRES,
VOS EN-TETES DE LETTRES,
VOS PROSPECTUS,

Sont-ils imprimés de façon à créer une bonne impression ?

Le Département d'Impressions de La PATRIE

Vous le dira si vous le consultez à ce sujet.

Le meilleur exemple de perfection dans le brassage moderne c'est la bière

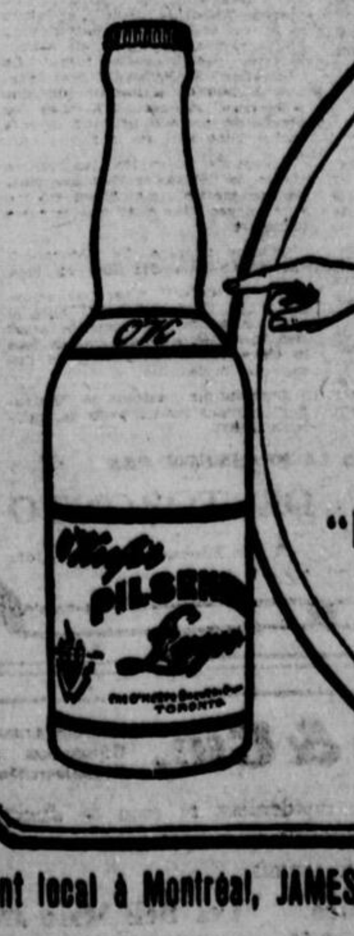

O'Keefe's PILSENER LAGER

"La bière legere dans la bouteille claire"

On se servant seulement de meilleur houblon et du meilleur malt, on obtient que chaque bouteille de Pilsener d'O'Keefe est toujours de la même qualité supérieure, hygiénique, délicieuse, rafraîchissante.

"La bière dont la renommée est faite"

Chez tous les hôteliers, restaurateurs et marchands importants

The O'KEEFE BREWERY CO. Ltd.
TORONTO

Agent local à Montréal, JAMES MORLEY, 34 Rue St-Benoit, Telephone Main 932

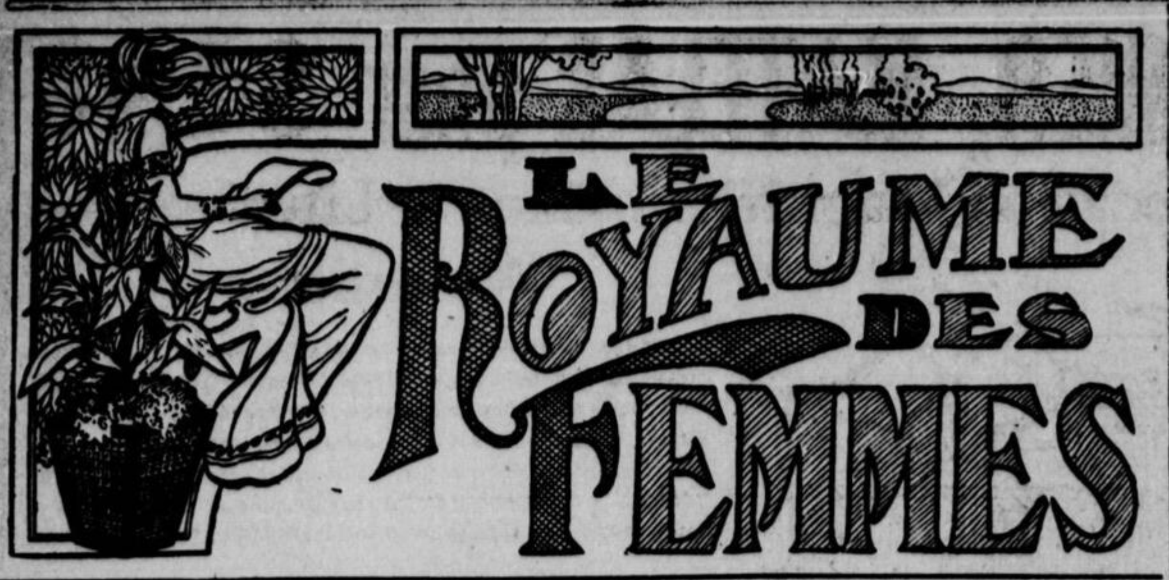

LE ROYAUME DES FEMMES

LE CERCLE DES ANNALES

La réunion du "Cercle des Annales" qui devait avoir lieu jeudi dernier, a été remise à mardi soir, le 14 courant. M. le professeur Charles Biéler, donnera une conférence sur les métamorphoses du Louvre, conférence qui sera illustrée à l'aide de projections lumineuses. M. Charles Gill dira de beaux vers, les siens ; et Mademoiselle Saint-Jean récitera de jolies choses. Nous entendrons aussi une jeune violoniste de grand talent recommandée par M. Goulet, ce qui est tout un éloge.

MADELEINE.

NOTE.—Les abonnés du "Cercle des Annales" qui n'ont pas reçu leur carte d'invitation sont priés de téléphoner à la secrétaire, Est 2059.

QUI DONNE AUX PAUVRES...

Jeudi soir prochain, dans les salles de l'Assistance Publique, aura lieu une jolie fête de charité à laquelle un grand nombre de personnes généreuses se feront un devoir d'assister. On y fera la partie de euchre et la soirée sera très brillante.

Les personnes qui ne peuvent aiden par leur présence au succès de cette fête de charité, voudront contribuer par le don d'un prix, ou de gâteaux ou de rafraîchissements, à assurer le progrès d'une œuvre aussi grande et aussi belle. L'Assistance Publique a besoin plus que jamais de la sympathie du public, sympathie bien due à l'institution dont la porte est ouverte à toute misère, sans distinction d'âge, de race, de religion, n'ayant égard qu'au malheur, soucieuse de chaque détresse, dans un immense besoin de soulager toute souffrance.

Et je demande à tous ceux qui savent donner, à tous ceux qui peuvent donner, de se tourner quelquefois vers cette œuvre de tous les pauvres, depuis le vieillard qui penche vers la tombe, jusqu'à l'enfant dans son berceau, et de lui donner un peu de leur charité et de leur bienveillance.

Et l'occasion de jeudi soir le 16 février prochain, ne devrait pas être perdue.

"Qui donne aux pauvres prête à Dieu!"

MADELEINE.

NOTE—Les billets, au prix de cinquante centins sont en vente à l'Assistance Publique, 340 Lagauchetière-Est, tél. Bell : Est 2919.

VOICI UN SECRET POUR TOUTE FEMME

MADAME JOSEPH LAVALLEE PARLE DE SA SANTE ET DE SON BONHEUR

Elle fut affligée de maux, de douleurs et d'anxiété jusqu'à ce qu'elle eût essayé les Pilules de Dodd pour les reins. Maintenant bien portante et en santé.

Notre-Dame de Buckland, C. Bellechasse, Qué., 10 février. (Spécial). —"Je suis âgée de soixante-six ans et dois ma bonne santé aux Pilules de Dodd pour les reins". Telle est la réponse que Madame Joseph Lavallée, la bienveillante et gaie femme âgée, donne à tous ceux qui lui demandent comment et pourquoi elle est si énergique et alerte à son âge avancé.

"Avant de prendre les Pilules de Dodd pour les reins, continue Mme Lavallée, "ma tête et mon dos me faisaient souffrir et cela m'inquiétait. Alors j'entendis parler des Pilules de Dodd pour les reins, et j'envoyai chercher six boites qui firent ce que j'ai rapporté. Je suis bien portante et en bonne santé, comme vous le voyez."

Madame Lavallée a simplement découvert le secret de la santé pour les femmes. Car la santé de chaque femme dépend des reins, et il n'y a qu'un seul remède pour les reins malades — les Pilules de Dodd pour les reins. Des milliers de femmes canadiennes sont bien portantes et heureuses parce qu'elles les ont prises. Des milliers d'autres femmes sont faibles et souffrantes simplement parce qu'elles ont négligé de faire comme Madame Lavallée.

LA DIFFERENCE

Rappelez-vous ceci :

Cela pourra vous sauver la vie. Les pilules cathartiques, grosses ou petites — les doses d'une cuillérée à thé des remèdes cathartiques, dépendent tous de l'irritation des intestins jusqu'à ce qu'ils transpirent assez pour fonctionner. Les CASCARETS renforcent les muscles des intestins, de sorte qu'ils agissent naturellement. Cela signifie une guérison et ce n'est qu'avec les CASCARETS que vous l'obtiendrez rapidement et naturellement.

Cascarets—10c la boite—pour une semaine de traitement. Chez tous les pharmaciens. La plus grande vente au monde—un million de boites par mois.

296-1

VOTRE BUSTE
DEVELOPPÉ DE 2 A 4 POUCES DANS 2 MOIS AVEC LE
BUSTINOL

$50 DE RECOMPENSE POUR PREUVE D'INSUCCES

Nous n'avons pas peur de le faire essayer à nos frais.—Vous n'avez qu'à nous envoyer votre adresse et 10c pour frais de distribution et nous vous en enverrons une boite suffisante pour prouver son infaillibilité: adressez DR SIMON, DEPT. 62, MONTREAL. — Toute correspondance ou paquet quelconque expédié de façon à ce que personne puisse en soupçonner le contenu ou la provenance.—Ecrivez maintenant.

UNE OEUVRE CHARMANTE

Jeudi dernier, il y avait à la Crèche de la Miséricorde rue Dorchester, une réunion d'enfants que M. l'abbé J.-N. Dupuis, aumônier de l'œuvre, présida avec toute sa bienveillance connue. Il sut trouver le mot à dire à tous ces enfants qui arrivaient là, le cœur plein, l'âme fière, heureux de songer que leur bonne volonté serait mise au service des tout petits pauvres. M. le Docteur Sévérin Lachapelle, le grand ami des bébés assistait à la réunion ainsi que Madame O. L. Hénault, la dévouée présidente, Mme C.-B. Lanctot, vice-présidente, Mesdames J.-L. Archambault, de Cotret et autres.

On procéda à la formation du comité.

Melles Emma Tarte, (708 Saint-Hubert), et Madeleine Huguenin (710 St-Hubert), ont été élues présidentes honoraires.

Melle Albertina Poudrette, (416 St-Hubert), Présidente active.

Melle Blanche Lareau, (146 St-Hubert), secrétaire, Mlle Yvonne Poudrette, (416 St-Hubert), trésorière,.

Melles Fleurette et Rita Hénault, présidentes du comité des Fêtes. Melle St-Jacques, présidente du Vestiaire, (31 Mentana), Mlle Germaine Boutin, Portière, (323 Chambord. Les directrices seront Mlles Armandine Bonin, 184 St-André ; Olga Piper, 427 St-Hubert ; Marguerite Bonin, 184 St-André ; Alice Lacouture, 664 Sherbrooke-Est, Antoinette Lacouture, ; Letitia Meilleur, 192 Beaudry ; Cécile Michaud, Yvette Michaud, 210 St-André ; Aline Poudrette, 416 St-Hubert ; Marie Anne Gauthier, 427 St-Hubert; Henriette Glackmeyer, rue Lagauchetière-Est ; Hélène Chaput, 135a Berri, Bernadette Aubin et Mlle Joannette, rue Workman. Les réunions auront lieu le 1er jeudi de chaque mois. La contribution annuelle sera 25 cents par année.

L'association des petites dames patronnesses est donc fondée, et nous sommes sûrs qu'elle réalisera de grandes choses, et attirera vers la Crèche, de précieuses sympathies.

De petits patrons se sont aussi inscrits dont voici les noms: MM.-Paul et L.-G. Hénault, Albert Poudrette et Léopold Gauthier.

En avant donc, petites filles et petits garçons, élevez vos cœurs vers le bien à faire, apprenez dès le bas âge à soulager l'infortune, et attachez-vous à l'œuvre des petits enfants de la Crèche.

REPONSE A UNE CORRESPONDANTE

Madame Madeleine,
La "Patrie,"
Montréal.

Chère Madame,

Dans votre courrier du 7 janvier j'ai lu qu'une correspondante désirait avoir l'explication de la devise de Bretagne.

Le dernier courrier n'ayant pas apporté plus de renseignements, je me fais un plaisir de transmettre à une amie du Royaume ce que j'en sais.

Il m'est doux de rendre ainsi un hommage si faible soit-il, à la chère et vénérée maîtresse, aussi humble que savante, qui savait si bien nous rendre attrayante l'étude de l'histoire, par la joliesse d'une foule d'anecdotes du genre.

Si ma mémoire est fidèle, voici ce qu'elle nous disait au sujet de la devise citée: A une époque que je ne puis préciser, celui qui était alors chef de la maison de Bretagne, entendant un jour des aboiements, se mit à la fenêtre et vit une hermine, —jolie bête, très petite, à la fourrure éclatante de blancheur,—sortir du parc poursuivie par des chiens; la pauvre bête se trouva bientôt acculée aux fossés du château, lesquels étaient vides mais dont le sol était encore boueux; l'hermine hésite un moment, mais serrée de près, elle avance prudemment vers le terrain fangeux; reconnaissant aussitôt que la boue allait maculer sa robe, l'hermine demeura là pelottonnée sur le rebord du fossé, attendant la mort, s'y livrant, plutôt que de ternir son pelage! — Le maître du château avait suivi cette chasse avec le plus vif intérêt et était resté tout songeur devant tant d'héroïsme. C'est depuis lors que l'hermine est entrée dans les armes de la Bretagne avec cette devise: "Plutôt la mort qu'une souillure!"— Si je me rappelle bien, elle ajouta que des chasseurs, dans le même temps, racontèrent à ce château que l'on avait un jour blessé très légèrement une hermine et que celle-ci voyant des gouttelettes de sang tacher sa robe blanche en mourut de douleur; ces faits ont été reconnus comme étant bien dans les mœurs de l'hermine.

N'est-ce pas, chère Madame, que l'origine de cette devise est bien jolie, bien touchante tout en renfermant une grande leçon?

Si ces quelques détails peuvent satisfaire " Hermine de Bretagne ", j'en serai heureuse.

Pardonnez mon long entretien, et veuillez recevoir les respectueuses salutations d'une amie du Royaume.

"JEUNE ABRI."

Et merci à la charmante amie!

MAD.

CONSEILS PRATIQUES

Toutes les personnes qui s'attachent aux œuvres de maternité constatent avec une profonde tristesse combien la plupart des jeunes mères sont non seulement ignorantes des soins à donner aux nouveaux-nés, mais même réfractaires à cet égard, à toute éducation. J'ai moi-même remarqué presque douloureusement, je l'avoue, que mes Lectrices avides de conseils sur la coquetterie, restent assez froides généralement lorsque je leur parle des enfants.

Ici, cependant, nous "posons" un peu pour la "mère admirable", quelques-unes poussent cela si loin, qu'elles sacrifient le mari à leur petite famille. Mais ce sentiment est fort mal compris. L'enfant ne doit pas être la poupée dont on s'amuse ni le minuscule tyran auquel on immole tout. L'enfant est tout ce qu'il y a de plus beau, de plus sacré au monde. C'est l'homme ou la femme futurs de qui sortiront vraisemblablement d'autres enfants. C'est la race, c'est la patrie, c'est l'humanité. C'est aussi "l'individu" qui souffrira pendant des années plus ou moins prolongées, s'il est malingre et physiquement peu développé. Ce sera le bourreau de tout ce qui l'entoure, si l'on n'a pas formé son cœur et son intelligence. Au contraire, il aura une belle vie, en dépit des épreuves auxquelles personne n'échappe, bien portant, sain d'âme et de corps... S'il est largement développé dans sa mentalité, il fera de nobles choses, il sera bon, il répandra autour de lui des joies et des bienfaits tout naturellement, comme les astres versent la lumière, comme les fleurs donnent leur parfum.

Pourquoi tant d'êtres sont-ils difformes, infirmes, aveugles, débiles? C'est parce que leurs parents, leurs mères surtout les ont estropiés, aveuglés et ruinés de santé, dès avant leur naissance parfois, et dès les premières heures de leur vie, toujours. Sauf quelques exceptions, l'enfant naît dans des conditions normales; c'est sa première nourrice qui l'abîme. Lorsqu'elle le fait par insouciance, elle est criminelle, tout simplement.

Mais la plupart, l'immense majorité des jeunes filles que l'on marie, ignorent tout dans la vie physique. Un sot préjugé voulait autrefois qu'elles ne s'en occupassent point. Aujourd'hui, l'on considère comme le plus auguste des devoirs, la culture de la science maternelle. Avant d'entrer en ménage, la femme devrait connaître l'hygiène de l'alimentation infantile; les premières notions des soins généraux, les symptômes des maladies aiguës ou chroniques qui ordonnent impérieusement l'appel du médecin. Je voudrais qu'il existât, à côté des écoles d'infirmières, des classes où l'on apprît sur des poupées d'abord, puis sur des nourrissons, à emmailloter, baigner, "changer" le bébé... Je voudrais... Je voudrais qu'arrivée à l'âge du mariage, la jeune fille connut aussi les principes d'hygiène personnelle, sans lesquelles la jeune épouse compromet sa propre santé, devient mauvaise nourrice et par cela, au foyer apporte une charge, une tristesse qu'un peu de savoir éviterait.

La femme nouvelle, du haut en bas de l'échelle sociale, devenant l'associée de plus en plus utile et appréciée de l'homme, ne conquerera le droit de se dire son égale, que quand elle l'égalera véritablement par son développement moral, dans un sens parallèle au génie masculin, c'est-à-dire la hauteur du jugement, la valeur des capacités, substituées aux qualités gentilles, mais inférieures dont elle se contentait jusqu'à présent.

COUSINE.

ASSASSIN !

Accablé par la lourde chaleur et aussi par une journée de courses de chantier en chantier, le maître forgeron Gaston Virand rentrait avec satisfaction à son domicile. A la pensée de se retrouver parmi les siens, d'embrasser sa chère femme et ses deux mignons bébés, le visage de l'entrepreneur se dilatait, un heureux frisson de joie lui secouait l'épiderme et ses jambes fatiguées le portaient plus vite.

Arrivé devant sa porte, il sonna; un apprenti vint ouvrir:

—Ma femme est sortie?

—Oui, patron.

—Avec les enfants?

—Ah!...

—Elle a même laissé une lettre pour vous...

Pendant que s'échangeait ce court dialogue entre le maître et l'apprenti, les deux hommes avaient rapidement franchi la distance qui séparait la grille d'entrée de la maison d'habitation.

Gaston Virand enjambait les douze marches du perron et se précipitait dans l'intérieur du pavillon, laissant là son ouvrier ahuri et effrayé de la subite altération de son visage.

Placée bien en évidence sur le milieu de la table, une lettre était posée: "Monsieur Gaston Virand."

L'entrepreneur la prit, la tourna, hésitant à l'ouvrir. Enfin, il rompit le cachet, faisant un effort surhumain pour fixer les lignes qui dansaient devant ses yeux...

Soudain il chancela, un cri d'agonie s'échappa de ses lèvres, cri de bête blessée à mort à qui on arrache les entrailles, un sanglot lui étreignit la gorge et cet homme si fort s'écroula sur le parquet, broyant dans sa main crispée le fatal papier.

—:o:—

A l'autre bout de la petite ville, dans une maison de plus modeste apparence, une femme pleurait. Sa figure aux traits réguliers et doux semblait comme ravagée par le chagrin; on sentait qu'un épouvantable malheur venait de fondre subitement sur cette existence heureuse jusque-là...

Autour de la pauvre femme, deux vieillards, son père et sa mère, s'empressaient, tristes eux aussi, mais la physionomie dure, sévère!

—Ma pauvre enfant, disait le père, il faut oublier cet homme, rien de lui ne peut t'être commun désormais. Certes, le sacrifice est pénible, mais il n'est pas au-dessus des forces humaines.

—Mais mes enfants, mes pauvres enfants! sanglotait la jeune femme; que leur dirai-je, comment leur enseigner maintenant à ne plus respecter leur père, infliger à ma conduite passée, à mes leçons journalières, un pareil démenti? Pourrai-je leur révéler les motifs qui me feront agir, verser dans leur âme ingénue un semblable secret?

—Ma fille, au-dessus de toutes les considérations accessoires qui te semblent insurmontables, au-dessus de tous les actes de la vie humaine, il y a l'honneur. Et l'honneur te trace ton devoir. D'ailleurs, s'il reste encore à cet homme un peu de cœur, à défaut d'autres sentiments, il saura comprendre qu'il n'a plus qu'à disparaître...

—Mon père!...

—Oui, son devoir à lui aussi est tracé, et j'espère que, malgré son indignité, il ne s'y dérobera pas.

Pendant deux longues heures encore, les deux vieillards s'efforcèrent d'exhorter leur fille à prendre une résolution héroïque, deux heures ils lui parlèrent de résignation, de devoir, d'abnégation, de sacrifice.

Et toujours la pauvre femme de Gaston Virand, l'entrepreneur, pleurait, pleurait, versait toutes les larmes de son corps. Un à un, comme dans un kaléidoscope, défilaient devant ses yeux les tableaux heureux de ces dix années écoulées depuis son mariage avec l'homme qu'il lui fallait oublier, renier, chasser de son souvenir, de son esprit et de son cœur, au nom de toutes les lois humaines, de toutes les considérations sociales.

Oublier, c'est bientôt dit. Oublie-t-on si facilement la moitié de soi-même, celui dont pendant dix ans on a partagé la vie; celui qui vous a donné les premières joies d'épouse et de mère; celui qui vous a soutenue, dirigée dans l'existence quotidienne; celui, enfin, dont l'unique objectif a été de faire votre bonheur, d'aplanir sous vos pas le rude sentier de la vie.

Toutes ces réflexions se pressaient en foule dans la tête de la jeune femme, pendant qu'à ses oreilles bruissaient vaguement de grands mots qu'elle ne comprenait plus.

Dans une pièce voisine, les enfants jouaient. Ignorants du drame, avec l'inconscience de leur âge, ils avaient fui tout de suite les visages tristes pour se retirer à l'écart, et presque aussitôt, d'instinct, ils s'étaient mis à jouer bruyamment.

Et au milieu de cette douleur profonde, sur ces trois tristesses incommensurables, s'égrenaient les rires argentins des deux chérubins.

A ce moment, sous une main nerveuse, la sonnette de la porte d'entrée tinta violemment.

Et malgré l'essai de résistance du vieux, malgré les imprécations et les gestes de menace avec lesquels on les recevait, un homme se rua dans l'appartement, clamant:

—Où est ma femme, où sont mes enfants? Je veux les voir...

C'était le mari, c'était le père, c'était Gaston Virand.

—Vous n'avez plus de femme, ni d'enfants, monsieur, vous en êtes indigne, sortez...

—Je veux les voir!...

—Sortez!

—Non, je passerais plutôt sur votre corps.

—Vous voulez donc m'assassiner aussi?

—Ah!...

L'effet de cette phrase fut effrayant. Le malheureux entrepreneur chancela, porta la main à son cœur, puis, s'affaissant, tomba à genoux.

—De grâce, monsieur, ne me refusez pas de voir ma femme et mes enfants; je ne veux pas me disculper, je veux seulement leur dire deux mots, les embrasser une dernière fois et partir.

Il éclata en sanglots.

Sur le seuil de la chambre voisine, une femme parut.

C'était Jeanne Virand.

—Jeanne !... dit l'homme toujours à genoux en tendant ses bras suppliants.

Mais Jeanne détourna la tête.

—Mettons fin à cette scène commanda le père. Sortez d'ici, monsieur, vous n'avez plus rien à faire dans cette maison, les tribunaux vous jugeront et délieront les liens qui attachent encore à vous ma malheureuse fille.

Lentement alors, l'homme se releva et se dirigea vers la porte. Mais avant de s'éloigner, avant de mettre l'irréparable entre lui et le bonheur perdu, il se retourna encore une fois.

—Jeanne, dit-il, et vous, vieillard impitoyable, qui me condamnez sans m'entendre, écoutez-moi; je ne vous dirai que la vérité.

"Je devine de quelle façon vous avez appris qui j'étais. Un de mes anciens compagnons sans doute, qui s'est souvenu de moi, de mon nom que je n'ai pas caché, et qui aura voulu essayer une tentative de chantage.,

"Je vous l'ai dit, je ne veux pas me défendre, me justifier. Je suis ou plutôt j'ai été un assassin... c'est vrai...

Jeanne sanglotante, livide s'affala sur une chaise.

—J'ai tué, oui, dans un moment de colère. Il y a longtemps de cela, les juges m'ont condamné, j'ai expié, j'ai payé ma dette à la société, je suis quitte.

"Mais vous êtes plus inflexibles que la loi elle-même et vous ne me pardonnez pas mon crime, soit.

"Cependant, je serais en droit de vous dire: Quand je suis venu demander la main de votre fille, m'avez-vous demandé qui j'étais? Avez-vous pris des renseignements sur mon compte, vous êtes-vous informés?

"Non! Vous avez acquis la preuve que j'étais un travailleur. Jeanne m'aimait, vous avez donné votre consentement sans aller plus loin.

"Eh bien! je vous le demande, était-ce à moi de venir vous dire : J'ai commis autrefois un crime, j'en ai subi l'expiation entière, mais de par les lois et préjugés, je suis encore un réprouvé, que l'on chasserait de partout si l'on savait?

"Si j'étais venu vous tenir ce langage, ce qui aurait peut-être été plus que naïf de ma part, qu'auriez-vous fait? Vous auriez fait comme aujourd'hui, vous m'auriez montré la porte en me disant: Sortez !

" J'aurais peut-être mieux agi, même à mon point de vue particulier, car j'aurais ainsi évité ce qui m'arrive aujourd'hui, j'aurais évité le déshonneur du nom de mes enfants.

"Pour eux seuls, les innocents, je me reconnais coupable; je n'avais pas le droit de leur léguer un nom souillé, marqué de l'infamie du bagne. Faites-leur reprendre le nom de leur mère, et moi, qu'ils m'oublient!

"Je n'avais plus le droit d'être heureux. Paria de la vie, j'ai voulu goûter aussi au bonheur, j'en suis cruellement puni.

"Jeanne! pendant près de dix ans que nous avons vécu ensemble, je me suis efforcé de te rendre heureuse, j'ai fait tout ce qu'il était possible de faire pour t'éviter les peines et les chagrins; je t'aurais assuré, par mon travail, l'indépendance, ainsi que l'avenir de nos enfants ; le temps m'a manqué. La fatalité inexorable me poursuit encore une fois, le poids de mon crime s'appesantit de nouveau sur mes épaules...

"Maintenant, je suis bien las, et je ne crois pas avoir le courage de lutter encore. Le fardeau de l'existence serait trop lourd et mon souvenir lui-même pourrait encore vous gêner.

"Rassurez-vous donc, je vais vous débarrasser promptement, jamais plus vous n'entendrez parler de moi, et peut-être conserveras-tu quand même, ma Jeanne, dans le plus profond de ton cœur, une place à celui qui vécut et mourut pour toi.

"Je ne te demande maintenant qu'une seule grâce: laisse-moi embrasser mes enfants; tu leur diras ensuite que je suis parti pour un lointain voyage dont on ne revient pas."

Très pâle, Jeanne ouvrit la porte:

—Jacques, Louise, venez embrasser votre père.

Le vieillard n'osa s'interposer. Les enfants qui jouaient dans le jardin, accoururent, se poussant, se bousculant. Devant les figures bouleversées de leurs parents, ils s'arrêtèrent, interdits.

—Mes enfants!... dit le père, en leur tendant les bras.

Ils s'y jetèrent. L'entrepreneur les serra sur son cœur, arrosa de ses larmes les cheveux blonds.

—Tu pleures, papa, fit l'aîné, pourquoi?

—Pleure pas, tit père, dit à son tour la petite Louise.

Et tous deux à leur tour éclatèrent en sanglots.

—Finissons-en, fit le grand-père.

—Adieu, Jeanne, adieu, mes chéris...

Et, sans se retourner, se débarrassant de l'étreinte si chère, Gaston Virand franchit le seuil de la porte avec un geste fou.

Alors, le grand-père et la grand'-mère, virent cette chose à laquelle ils ne s'attendaient pas: la mère et les petits suivre le forçat et partir avec lui.

A de la ROCQUE.

NOUVELLES ROUTES DE TRAMWAYS

Le Bureau de Contrôle a étudié, hier la question des nouvelles routes de tramways et des négociations nouvelles seront entamées avec la compagnie à ce sujet.

ON CROIT TENIR LE CAMBRIOLEUR

Il y a quelques jours, la boutique de plomberie de M. L. Arthur Pichette, 462 rue Ontario-Est, était enfoncée et divers objets disparaissaient. Les constables Gagnon et Beauchamp ont arrêté, comme l'un des auteurs de ce vol, un jeune homme de 16 ans, Joseph Tourangeau qui a protesté de son innocence, devant le juge Leet. L'arrestation de deux autres jeunes garçons est imminente en cette affaire.

GRANDE TOMBOLA A MAISONNEUVE

C'est jeudi, le 16 du courant, dans le soubassement de l'église de Maisonneuve, sous le patronage de M. le curé Contant et la présidence de M. Vanier, que s'ouvrira la grande tombola organisée par les citoyens de Maisonneuve, au profit des pauvres de l'Hospice de la paroisse.

Cette tombola durera neuf jours, et les organisateurs espèrent de plus en plus remporter un grand succès financier, et que les pauvres de Maisonneuve auront de quoi subsister pour l'année qui commence.

N'oublions pas qu'avec un billet de dix sous, on peut entrer dans la salle et gagner un prix de valeur qui sera tiré chaque soir.

En foule donc jeudi prochain et les soirs suivants vers la salle de la tombola et souvenons-nous bien de cette parole : "Qui donne au pauvre, prête à Dieu."

LE PAYS D'ORIGINE DE LA PARALYSIE INFANTILE

NEW-YORK, 11 — "La paralysie infantile semble venir de la Scandinavie, de ces demeures étroites où, pendant le long hiver arctique, les gens sont emmurés, à proximité de leurs animaux. Il y a des marins dans presque chaque famille, là-bas, et naturellement ils emportent les germes de la maladie dans les ports où ils vont et de là ces germes sont emportés à l'intérieur des terres." Cette déclaration a été faite par le docteur Jacolyn Manning, de Eau Claire, Wis.

JOYEUSE REUNION

Il y aura une soirée d'amis à la salle Auditorium, 15, rue Berthelet, près Bleury, jeudi, le 16 février 1911, à l'occasion du mariage de M. Léon Vervais, à Mlle Anna Roy. La salle sera ouverte, à 8 heures.

"Le Bébé Nourri aux Produits Borden est un Bébé en Santé"

Comprenez-vous clairement—vous ne pouvez comprendre trop clairement—que la vie et la santé future de votre bébé dépendent de la sorte de lait que vous lui donnez.

Que le lait ***Eagle de Borden*** agit sur l'estomac du bébé tout comme le lait maternel, ce qui fait qu'il constitue une nourriture parfaite pour le bébé, et que

EAGLE BRAND
GAIL BORDEN
BORDEN'S CONDENSED MILK CO.
NEW YORK U.S.A.

L'ORIGINAL

Les PRODUITS BORDEN

—SONT—

préparés d'après un système de règles hygiéniques si sévèrement observées que la pureté est assurée.

BORDEN'S
Peerless
Brand
UNSWEETENED
EVAPORATED MILK

NON SUCRE

Vous n'avez pas à redouter un lait impur et vous ne risquez rien quand vous donnez le lait ***Eagle de Borden.***

Quand on préfère un lait non sucré, le lait ***Peerless de Borden*** est juste ce qu'il faut ayant les avantages du lait fluide frais et aucun de ses inconvénients.

Borden's Condensed Milk Co.

ETABLIE EN 1857

INVENTEURS DU LAIT CONDENSE

"Au Premier Rang pour la Qualité"

WM. H. DUNN, MONTREAL ET TORONTO, Représentant des Ventes. 8-11-18-25

SUCHARD'S COCOA

A TOUTES LES PHASES DE LA VIE

Le Cacao Suchard est un breuvage des plus nourrissants et des plus hygiéniques.

Il renferme tous les éléments nécessaires au développement et au soutien du corps; étant pur et exempt d'un excès d'huile, il est très facile à digérer.

Le Cacao Suchard rend forts et robustes les enfants chétifs. Il fournit la vigueur et l'énergie à l'homme fort. Il conserve les forces vitales du vieillard.

De plus, c'est un breuvage absolument délicieux. Beaucoup de gens qui trouvent les autres cacaos lourds et insipides savourent le goût riche et délicat du Suchard.

FRANK L. BENEDICT, & CO., Montréal. 65

La PEPTONINE

donnera à votre enfant santé, force et vitalité. C'est une nourriture saine et hygiénique. Elle convient admirablement à tous les jeunes estomacs. En vente partout chez les pharmaciens et épiciers.

PERDUE CORPS ET BIENS

COSSACK, Austr., 11. — La barque russe "Glenbank" a fait naufrage ici, hier. Les trente hommes de l'équipage, à l'exception d'un seul, ont péri.

LA CONTREBANDE DES DIAMANTS

PORTLAND, Me., 11. — Théodore F. Abildgaard, de Washburn, inspecteur des douanes pour les Etats-Unis, subit son procès pour tentative de frauder le gouvernement en faisant passer en contrebande des diamants du Canada aux Etats-Unis.

Poudings Glacés

Les crèmes à la glace composées, contenant des fruits, des amandes, du coco, du riz, du tapioca, etc., sont quelquefois appelées poudings glacées ; quelques-unes sont composées de deux parties dans un moule tel que : crème à la glace au riz à l'extérieur remplie avec crème à la glace aux pommes.

Nous mélangeons toutes sortes de crèmes à la glace composées et nous vous les livrons à l'heure qui vous convient le mieux tous les jours de la semaine, dimanche compris.

THE IMPERIAL ICE CREAM COMPANY, LIMITED
TELEPHONES MAIN 7643 OU MAIN 7476.

Salon de Coiffure
POUR DAMES

Grand choix de tresses et frisettes
Ouvrage en cheveux de tout genre
Travail garanti satisfaction assuré

Aussi assortiment très considérable de peignes et artistes pour la coiffure.
SPECIALITE:—Toupets pour Messieurs. — Prix modérés.

J. PONY, Propriétaire
Tél. Est 2855 374 rue Ste-Catherine Est
Près St-Hubert Montréal.

Lettre de Québec

Le Bill sur les Castors est adopté—On vote une allocation annuelle à l'Académie de Musique. Les Champs de Bataille et l'opinion de M. Lavergne—L'Ecole Technique de Montréal.

(De notre correspondant particulier.)

QUEBEC, 11.— Les castors ne sont pas gens à se laisser tuer, sans récriminer.

On proposait, hier, à la Chambre de légaliser l'abattage de ces animaux industrieux dans les endroits où ils deviennent nuisibles.

Il n'en fallait pas moins pour soulever les protestations de toute l'opposition conservatrice et nationaliste.

En dépit de l'opposition, l'on a passé définitivement une loi qui permettra de tuer ces rongeurs quand ceux-ci seront devenus nuisibles.

Il est vrai que ceci n'est pas pour tout le monde, et que seul le ministre de la colonisation pourra, après avoir été autorisé par le cabinet, permettre cette tuerie. Il y a des chances que les castors survivent.

Cette mesure ministérielle est la dernière que l'hon. M. Devlin aura à faire passer devant l'Assemblée Législative. Voilà donc un ministre qui a terminé son affaire pour cette session-ci, car le plus gros de son budget est passé. Encore une indication que la session est passablement avancée.

Avant de penser à faire du mal aux castors, nos législateurs ont eu des pensées autrement pacifiques. Ils se sont occupés de musique.

Il fera plaisir à tous ceux qui ont à cœur l'avancement de l'art musical en notre province d'apprendre que la bonne idée qu'a eue le gouvernement en décidant de donner un octroi annuel de $3,000 à l'Académie de Musique, a reçu l'approbation de la grande majorité de la Chambre.

Cette somme de $3,000 servira à envoyer des jeunes gens de talent de cette province perfectionner leurs études musicales.

Il y a bien eu ici et là quelques tiraillements, mais de si peu d'importance, ma foi, qu'ils valent à peine d'être signalés.

Ainsi M. Gault, député de Montréal (division St-Antoine), demande pourquoi le gouvernement ne fait rien pour le "McGill College of Music", institution de langue anglaise, et donne tout à l'élément français.

M. Gault, qui se trompait et qui voulait évidemment parler du "Dominion College of Music," oubliait, que l'Académie de Musique de Québec est une institution bilingue dans la direction de laquelle on voit des anglais comme MM. Bishop et Fowler.

M. Geo. Lafontaine, député de Maskinongé, est contre la musique. Il croit qu'il est plus important de songer à donner une instruction à nos enfants qui leur servira à gagner leur vie, que de leur enseigner la musique, qui n'est que secondaire.

M. Lavergne, bien que favorable à ce projet, n'a pas voulu laisser passer cette occasion de faire de l'esprit. La loi ne propose que des concours de piano, d'orgue, de violon ou de violoncelle. Il demande pourquoi l'on n'ajoute pas aussi la grosse caisse.

Bref, on a adopté sans amendement cette mesure qui sera accueillie sans doute partout avec plaisir.

LA CHASSE AU CASTOR

Les amendements proposés par l'hon. M. Devlin à la loi de la chasse ont rencontré plus d'obstacles, mais n'en ont pas eu moins de succès.

Avec la nouvelle loi, le ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries pourra être autorisé par arrêté ministériel à faire chasser ou faire prendre le castor, pour le bénéfice de la Couronne, dans certains endroits où le castor fait des dommages en éclusant les lacs et les rivières et en inondant les terrains avoisinants.

Cette proposition de chasser le castor jette la consternation dans le camp oppositionniste.

M. Prévost prétend que l'on ne devrait, sous aucun prétexte, permettre la chasse du castor, afin de conserver cet animal qui tend de plus en plus à disparaître de notre province. Il croit que cette loi est destinée à ne faire que l'affaire de quelques marchands de bois ou bien de quelques favoris du gouvernement.

L'hon. M. Devlin assure M. Prévost que, lorsque ce projet de loi a été préparé, aucun marchand ni aucun chasseur n'est intervenu pour le suggérer. Son seul but est de permettre de chasser le castor là où cet animal est nuisible. C'est une mesure de protection, rien de plus.

La discussion s'est continuée durant deux heures, plusieurs députés de l'Opposition y prenant part.

L'hon. M. Taschereau prétend que cette loi n'est que la confirmation d'une loi générale qui permet à tout propriétaire de se débarrasser des animaux nuisibles qui font un tort quelconque à leurs propriétés.

"De deux choses l'une, reprend M. Lavergne. Ou cette loi est une répétition d'une loi existante, et elle est inutile. Ou elle est nouvelle, et alors elle n'a pas sa raison d'être.

Cette clause a été finalement adoptée par un vote de 25 à 11.

Les autres clauses ont été moins discutées. L'une d'elles donne à l'officier qui confisque des fourrures prohibées, le pouvoir de saisir toutes les autres fourrures ou les autres animaux qui se trouvent avec les effets confisqués, et cela comme garantie du paiement de l'amende et des frais.

Un troisième point important est celui-ci:

Toute personne propriétaire d'un terrain dans cette province et qui n'y réside pas devra, pour chasser sur ce terrain, se munir d'un permis spécial tout comme les non-résidents qui ne sont pas propriétaires.

Lorsque vint la troisième lecture, M. Prévost proposa un amendement demandant que le bill fût renvoyé devant le comité général de la chambre avec instruction de l'amender de façon à ne pas permettre à certains privilégiés un droit de chasse qui est enlevé aux autres citoyens.

Cet amendement fut rejeté par un vote de 23 à 11 strict vote de parti.

—:o:—

On sait que, lorsqu'il y a séance du soir, la première heure est consacrée aux bills privés.

C'est ce qui est arrivé hier soir. Jusqu'à neuf heures, on a passé plusieurs bills privés, puis l'on retourna aux bills publics.

L'ordre du jour fut vite épuisé et l'hon. M. Allard, qui se trouvait leader de la Chambre en l'absence du premier ministre, voulut revenir aux bills privés.

MM. Tellier et Lavergne s'y opposèrent, prétendant que l'on devrait plutôt s'occuper des mesures ministérielles.

C'est alors que M. Jean Prévost, toujours à l'affût des points d'ordre, se leva muni d'un volume des règles de la chambre et de son Bourinot. Il soutint que, dans les séances du soir, la Chambre ne pouvait s'occuper des bills privés que durant la première heure, les jours où les ordres du gouvernement ont préséance, comme c'est le cas le vendredi.

L'Orateur renvoya le point d'ordre.

M. Prévost en appela de la décision de l'Orateur. On prit le vote, et cette décision fut maintenue par un vote de 24 à 10.

Satisfait de ce vote, le gouvernement ne jugea pas à propos d'aller plus loin, et l'on ajourna à lundi matin.

Deux bills privés seulement ont pu être passés durant cette première heure: celui incorporant la municipalité du canton Boyer-Ouest, et celui de la succession John Roberts.

Quelques autres furent étudiés, mais, l'Opposition ne semblait pas disposée à marcher et ces bills furent remis à plus tard.

La Chambre a adopté sans discussion un grand nombre de motions relatives à la production de certains documents. Le gouvernement semble disposé à ne rien refuser aux députés de l'Opposition qui désirent se documenter pour le combattre.

LES CHAMPS DE BATAILLES

Une discussion très courte, mais des plus intéressantes a été faite par M. Galipault relatif à la vente d'un certain terrain de la ville Montcalm à la Commission des Champs de Bataille Nationaux.

La Commission des Champs de Batailles Nationaux est à faire son parc projeté. Elle a besoin, pour ouvrir une avenue, d'un terrain situé à la ville Montcalm. C'est le conseil municipal de cette ville qui demande à être autorisé à vendre le terrain à la commission. Celle-ci paiera les propriétaires et la ville rachètera l'avenue dans trente ans, après avoir payé jusque là un intérêt de 3 p. c.

M. Lavergne ne voit pas l'utilité de ce bill. Il veut savoir ce que la fameuse Commission des Champs de Batailles a fait, depuis deux ans, des sommes qu'on lui a données. Il se moque du projet de construire un parc à un endroit où il n'y a pas eu la queue d'une bataille. Il prétend que la première bataille des plaines d'Abraham a été livrée à l'endroit où se trouve actuellement le monastère des Franciscaines, sur la Grande-Allée, et que la seconde a été livrée là où se trouve aujourd'hui le monument des braves, sur le chemin Ste-Foy.

Il ne voit pas l'avantage qu'il y a de construire un parc pour rappeler le jour où les "Canayens" se sont fait donner la volée.

En dépit de cette attaque inattendue, le bill a subi sa seconde lecture.

—o—

Deux résolutions relatives à des nouvelles mesures ministérielles ont été présentes hier. C'est d'abord celle autorisant la dépense nécessaire pour porter à $75 le minimum des pensions annuelles accordées aux instituteurs et institutrices.

L'autre a trait à la division du comté du lac Saint-Jean, pour les fins agricoles, c'est-à-dire dans le but d'établir une seconde société d'agriculture dans ce comté.

Le premier-ministre a donné avis qu'il présentera lundi prochain un bil amendant le Code municipal relativement à l'annexion des cantons et des parties de canton et relativement à l'éclairage.

Parmi les bills privés présentés hier, le plus considérable est celui de la "Saraguay Water and Power Company" qui demande la ratification de certains contrats qu'elle a passés avec certaines municipalités.

L'ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

En réponse à une interpellation de M. Gault, le ministre des Travaux Publics a répondu qu'il a été dépensé jusqu'ici $720,228.96 pour l'établissement de l'Ecole Technique de Montréal. L'emplacement de cette école a coûté $150,000. La bâtisse a coûté jusqu'ici $457,800. Une fois complétée, elle coûtera environ $517,650. Le mobilier et l'outillage de cette école coûteront $110,000. Pour l'exécution de cette entreprise, il a été emprunté une somme de $700,000 au moyen d'obligations datées du 1er décembre 1909, portant intérêt à 4 p. c., et vendues à la "Ontario Securities Co." En outre, il est dû à M. A. Skaife, vendeur du terrain, une somme de $130,000, avec intérêt à 5 p. c.

En réponse à M. Tellier, le ministre de l'agriculture a déclaré que l'impression du "Journal d'Agriculture" est faite au "Canada". Le coût annuel de l'impression est en moyenne de $24,068.

Un bon Mélange pour la Toux

Remède simple, préparé à domicile exempt d'opiats et de drogues dangereuses.

Un remède efficace qui généralement cassera un rhume en 24 heures et soulagera promptement la toux la plus enracinée, se fait facilement à domicile en mélangeant dans une grande bouteille 2 onces de glycérine, ½ once d'huile vierge de pin et 8 onces de whiskey pur. Agitez bien et prenez une cuillerée à thé à toutes les quatre heures. Les ingrédients nécessaires ne coûtent pas cher et on peut les acheter dans toute pharmacie.

Cette formule est celle qui fut employée et recommandée par feu le Dr W. A. Leach, fondateur de la Leach Chemical Co., Windsor, Ont., dans les laboratoires de laquelle l'huile vierge de pin est composée.

LIT, SOMMIER, MATELAS pour $4.98

Une autre Occasion Magnifique dans la Literie chez Valiquette

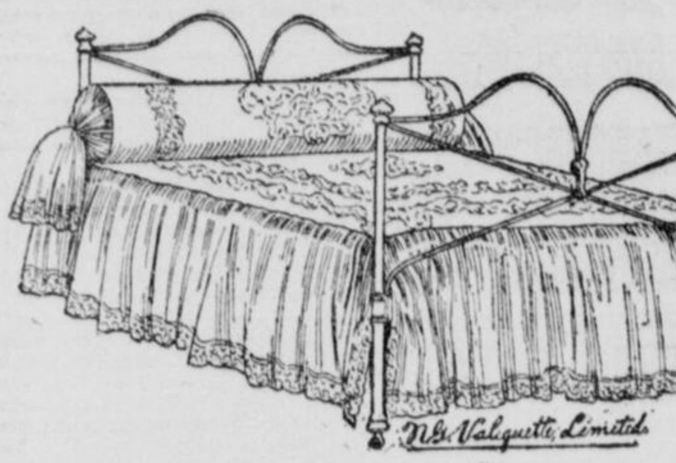

Ce lit émaillé blanc a des "caps" en cuivre, sur les quatre poteaux et est du plus bel émail blanc. Le lit peut s'obtenir dans toutes les grandeurs et est monté sur bonnes roulettes. Le sommier est en fil métallique tressé et la monture est très solide. Le matelas est en coton cardé et fibre de bois. Il a cinq pouces d'épaisseur, chaque article est de premier ordre. Le tout, n'importe la grandeur, pour .. ..

$4.98

Meubles Emaillés Blanc

A des Prix Dérisoires

Notre vente d'écoulement dans les marchandises blanches vous permet de meubler votre chambre d'ami à bien bon marché. Nous donnons une vignette d'un de ces bureaux, et nous voudrions que vous veniez l'examiner. Le bureau a 34 pouces de long, et le miroir biseauté, 20 x 16. Régulier $12.00, pour .. ..

$8.00

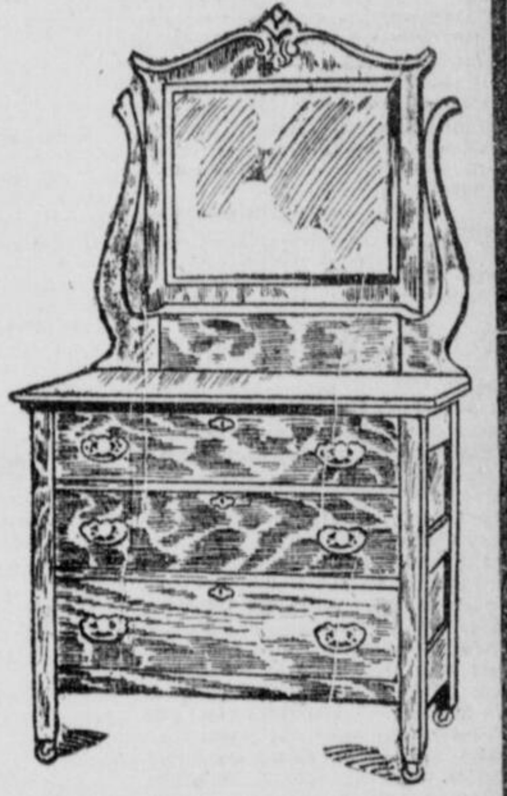

CHAISES DE SALLE A DINER

54 cts

Nous n'avons qu'un nombre limité de ces chaises spéciales à écouler lundi. Cette chaise est faite en orme poli et est très solide. Valeur 85c, pour 54c

Prix 54c Prix $3.59 Prix $2.19

Deux Occasions dans les CHAISES EN BOIS PLIE

Les chaises Viennoises sont considérées comme les meilleures valeurs au point de vue de la durée. Ces chaises sont finies acajou ou chêne, et les sièges sont canelés. Petite chaise, $2.75, pour $2.19

Fauteuil pour appareiller. Confortable et grand. Régulier $4.50, pour $3.60

N. G. Valiquette LIMITED

471-477 ST. CATHERINE ST. EAST

La cloture officielle de la Kermesse du 65ème

C'est ce soir que se terminera la brillante série des fêtes à l'Arsenal de l'Avenue des Pins. On remet à lundi la vente aux enchères des objets qui resteront en mains. Le euchre d'hier obtient un grand succès.—Le concert de mercredi sera un événement musical.

C'est aujourd'hui la fermeture officielle de la kermesse au profit de l'arsenal du 65me régiment. Comme les dames du comité s'attendent à voir la foule affluer cet après-midi, et ce soir, à l'arsenal, elles ont cru nécessaire de remettre à lundi, l'encan qui devait avoir lieu aujourd'hui

Le "bridge" que donnaient, hier soir, Mme de Kappelle, présidente du pavillon du thé et son assistante, Mme J. A. Naud, au mess des officiers, a été couru par un public nombreux et select. Dans la soirée, on n'a pu répondre à toutes les demandes de billet pour ce bridge et la salle du mess paraissait trop petite aux joueurs.

On a donné aux vainqueurs, les plus jolis prix. Les cinq parties durèrent à peu près une heure et demie, de sorte que la plupart de ceux qui y prirent part restèrent à la sauterie, qui devait terminer cette soirée.

La foule était, hier soir, considérable. Les accortes et charmantes jeunes filles des différentes tables firent de belles recettes. Les articles mis en vente ne commandant pas d'ailleurs de prix élevés, furent rapidement achetés.

Le service d'ordre fait par les soldats du régiment, n'a rien laissé à désirer, comme tous les autres soirs d'ailleurs, malgré la grande affluence.

La fanfare du régiment sous la direction intelligente de M. Goulet, a fait entendre un nouveau programme de musique choisie avec le plus grand goût. Les succès de ce corps de musique ne sont plus à redire; c'est lui qui a rendu plus brillante, chaque soirée de la kermesse.

Aussi, le concert qu'il donnera, mercredi prochain devra attirer une nombreuse foule. M. Goulet a composé un programme des principaux œuvres des maîtres, dont se régaleront tous nos dillettantes.

Il est probable que le concert sera suivi d'une sauterie. On peut encore se procurer des billets à l'arsenal.

Aujourd'hui, dernier jour de la kermesse, que l'on se rende en grand nombre à l'arsenal encourager une œuvre canadienne-française.

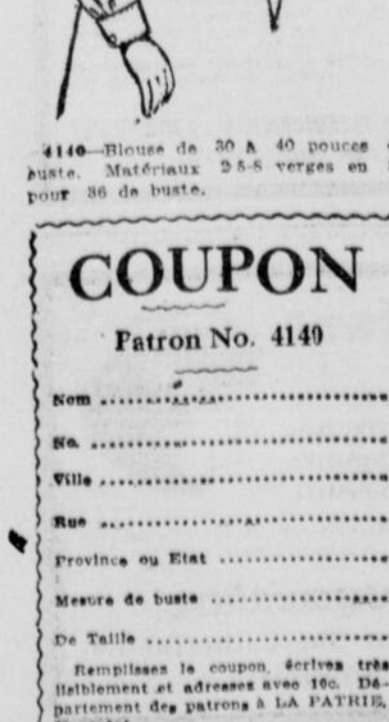

4140—Blouse de 30 à 40 pouces de buste. Matériaux 2 5-8 verges en 36 pour 36 de buste.

COUPON

Patron No. 4140

Nom ....

No. ....

Ville ....

Rue ....

Province ou Etat ....

Mesure de buste ....

De Taille ....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

Bonne Nouvelle pour les Sourds

Un célèbre auriculiste de New-York a été choisi pour démontrer aux sourds que la surdité est une maladie et qu'elle peut être traitée avec succès dans votre demeure.

Il propose de prouver ce fait en envoyant à toute personne sourde un traitement d'essai de cette nouvelle méthode, tout à fait gratuitement. Nous conseillons à tous ceux qui ont quelque difficulté à entendre de s'adresser immédiatement au Dr Edmond Gardner, Suite 973, No. 40, trente-troisième rue ouest, New-York, et nous leur assurons qu'ils recevront par retour du courrier, gratuitement, un traitement d'essai.

VERITABLE ELIXIR DE LONGUE VIE

PARIS, 11. — Le professeur Gabriel Petit vient de découvrir au radium des propriétés de revivification extraordinaires.

Il a injecté deux milligrammes de radium dans la veine jugulaire d'un vieux cheval avec des effets merveilleux. L'animal a semblé prendre un regain d'activité et de vie. La chair s'est développée ; les tissus sont devenus plus forts ; l'on a trouvé des marques considérables de sulphate de radium dans son sang, et les globules se sont développées rapidement.

Les injections du radium dans le système nerveux produisent, d'après le docteur Petit, une radio-activité constante. Il croit qu'un sérum radio-actif aura pour effet de prolonger la vie humaine. En d'autres termes, ce sera le véritable élixir de la vie.

NEW-YORK, 11. — Les médecins américains qui ont fait des expertises avec le radium se montrent sceptiques à l'égard de la découverte du Dr Petit.

DOULOUREUSES CONTUSIONS

Hier, Fred. Lanctôt, employé à l'Alliance Shirt Co., 15, rue Clarke a été victime d'un accident de machines, il en a reçu des blessures à la tête et quelques contusions.

Emile Binet, âgé de 15 ans, a été aussi victime d'un accident de machines à la Watson Foster Co., rue Ontario-Est ; il souffre de plusieurs contusions.

Ils ont été l'un et l'autre transportés à l'hôpital Général.

ELECTIONS DE MUTUALISTES

A la dernière assemblée des Artisans Canadiens-Français, No 423, succursale Joseph Thibault, sous la présidence du confrère H. Bourdon, on a procédé à l'élection des officiers pour la prochaine année. En voici le résultat : Président, E. Doyon ; 1er vice-président, D. Lonchereau ; 2e vice-prés., F. Dumouchel ; 1er commissaire-ordonnateur, A. Frigon ; 2e com.-ord., A. Colpron ; 1er censeur, Jos. Pilon ; 2e censeur, E. Desgroseillers ; 3e censeur, M. Lonchereau ; trésorier, A. Pilon ; représentant du comité exécutif, H. Dubuc ; médecin, H. Bourdon.

Notre ancien confrère, Léon May, actuellement à "La Presse" part pour New-York, lundi soir, où il s'embarquera le 16, à bord de la "Provence" à destination du Hâvre

M. May va se reposer deux mois dans sa famille qui habite Paris.

UN SERVICE DE TRANSPORT PAR AEROPLANE

DETROIT, Mich., 11. — La compagnie "Détroit and Cleveland Navigation", veut inaugurer pour l'été prochain, entre Détroit, Cleveland et Buffalo, un service de transport par aéroplane. Elle se servira pour cela d'un nouveau modèle de monoplan, portant une coque en aluminium qui lui permettra de flotter, en cas d'accident. L'inventeur, Frederick Wadsworth, croit que cet appareil peut atteindre une vitesse de 75 milles à l'heure.

COURRIER DE TERREBONNE

(Spécial à la PATRIE)

TERREBONNE, 10 — La vente des bancs à notre église s'est terminée dimanche dernier. Au prix auquel ils se sont vendus il est certain que la Fabrique a dû réaliser un tiers de plus que par les années passées. La générosité qu'ont mis les paroissiens sera d'un grand secours pour l'extinction de la dette contractée pour les réparations de notre église qui est certainement une des plus belles de la province.

—Terrebonne vient de perdre son plus vieux citoyen dans la personne du bon vieux père Champagne, décédé à l'âge de 102 ans. Ce vénérable vieillard a conservé jusqu'à sa mort toutes ses facultés mentales.

—Mercredi avait lieu la première séance du nouveau conseil sous la présidence de son Honneur le maire E. S. Mathieu. Les comités formés à cette séance se composent comme suit :

Voirie — MM. les échevins Eugène Labelle et Jos. Viau.

Feu — MM. John T. Moody et Jos. Ed. Brière.

Finance — MM. Jos. Charbonneau et J. O. Renaud.

Hygiène — MM. E. S. Mathieu, Eug. Labelle et Jos. Viau.

M. l'échevin J. T. Moody fut élu unanimement pro-maire.

MM. Léon Gareau, comptable, et C. A. Kimpton, caissier de la Cie. M. Moody & Fitz furent nommés auditeurs.

M. le notaire A. Jasmin est le secrétaire-trésorier de la ville, et M. Jos. Chapleau, inspecteur.

—Le Conseil de la ville rencontrera très prochainement un syndicat de capitalistes qui désirent venir établir une manufacture de papier dans notre ville qui présente des avantages si précieux sous ce rapport.

—Les anciennes élèves du couvent ont donné ces jours derniers une magnifique séance au profit de leur Alma Mater. Ce fut un véritable succès sous tous les rapports.

—M. l'abbé Labrie, chapelain de notre collège est sous traitement à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le Remède de Shiloh arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25c.

LE SITE DE L'EXPOSITION

Avantages du site de la Côte St-Michel :

Il n'y a pas le moindre doute que d'ici dix ans la ville de Montréal s'étendra du fleuve St-Laurent à la Rivière des Prairies. Alors les terrains de l'exposition se trouveront au centre de la ville de Montréal.

Le terrain est parsemé de bosquets et très élevé. Du haut d'un des pavillons de l'Exposition, il sera possible de voir presque toute l'étendue de Montréal, à l'exception de cette partie de la ville qui se trouve à l'ouest du Mont-Royal. Les communications par tramways sont très faciles pour peu que la ville veuille forcer la Cie des tramways à construire quelques petits bouts de lignes (voies) dont la construction s'imposera d'ailleurs d'ici deux ans, à cause de l'exode des Montréalais vers St-Jean Berchmans, nouvelle et très prospère paroisse sise entre le chemin de la Côte Visitation et les futurs terrains de l'exposition, limites sud de la Côte St-Michel.

Il est vrai que les chars à vapeur ne s'y rendent pas, mais se rendent-ils plus au terrain de Maisonneuve pour lequel on demande un prix exorbitant ($3,000 l'arpent)? Ils se rendent bien au terrain de l'extension du parc, mais c'est précisément ce qui rend ce terrain inacceptable, parce qu'il se trouve enclavé entre deux lignes de chemin de fer et qu'il est impossible d'y arriver sans percer un tunnel très dispendieux. Absolument aucun frais sous ce rapport pour se rendre au terrain de la Côte St-Michel.

Le prix est de beaucoup au-dessous de celui des autres terrains bien que mieux situé que les autres et le peuple qui sera appelé à payer sa quote-part dans cette dépense, a droit d'exiger que l'on n'aille pas payer un prix excessif pour un terrain quand on peut s'en procurer à de meilleures conditions, et qui, même à prix égal, serait préférable à plus d'un point de vue.

NAPOLEON GIGNAC,
Entrepreneur,
819 Delorimier.

OBLIGATION OU FAVEUR

L'échevin Emard, président de la commission spéciale du conseil chargée de réviser le règlement 210 concernant les tramways, déclare qu'en demandant de forcer la compagnie à transporter gratuitement les échevins et les principaux fonctionnaires municipaux qui actuellement jouissent de ce privilège, les échevins ne demandent pas de faveur, mais qu'ils veulent imposer une obligation."

MEUBLES AUX PRIX DU GROS

Nous continuerons cette semaine notre vente aux prix du gros de tous nos meubles de salon, boudoir, salle à manger, chambre, cuisine, ainsi que nos tapis, poêles, rideaux etc.

Cette vente est faite dans le but de faciliter les travaux d'alteration que nous devons faire prochainement à notre magasin.

Marchandises Emmagasinées jusqu'au 1er Mai.

The Rachel Furniture Co. 518 Rue Rachel Est

LA VILLE GARDE SES PELLETEURS

La ville conserve à son emploi l'armée de pelleteurs qui ont été engagés lors de la récente tempête et les autorités de la voierie admettent que le déblaiement des rues nécessitera encore plusieurs jours de travail. La dépense sera probablement aussi plus forte qu'on s'y attendait.

Le plus grand marchand de bois de la Nouvelle-Ecosse dit:

"Je considère que le LINIMENT MINARD est le meilleur liniment qui existe.

Je me fis écraser sérieusement un pied dernièrement. Je le baignai avec le LINIMENT MINARD et le lendemain j'étais aussi bien que jamais.

Tout à vous.

T. G. McMULLEN.

A L'UNION CATHOLIQUE

Il y aura séance à l'Union Catholique demain, 12 du courant à l'heure ordinaire.

Monsieur l'abbé Elie Auclair, l'écrivain distingué et Directeur de la "Revue Canadienne" donnera la conférence.

Il a pris pour sujet: la situation des Canadiens-français.

Le nom du conférencier et les questions qu'il traitera promettent une séance du plus haut intérêt.

CETTE CAUSE D'USURE

La cause d'Elie Rochon accusé d'avoir prêté de l'argent à un taux usuraire à M. J. E. Beaudoin, marchand de tabacs a été entendue hier par le juge Leet.

Après la preuve faite la cause a été prise en délibéré.

UNE LECON AUX RETARDATAIRES AUX CONCERTS

Ceux qui ne vont aux concerts d'orchestre que par snobisme devraient bien au moins se rendre à temps. Ils permettraient ainsi aux autres qui y vont pour entendre la musique de profiter du concert. Au concert de l'orchestre symphonique hier, le directeur J.-J. Goulet a donné une salutaire leçon aux retardataires en interrompant brusquement son orchestre, en train de jouer le superbe Adagio de Tschaikowski, et en faisant face au public jusqu'à ce que le silence requis fut bien établi. Il y a peut-être là une question d'ordre, et l'on ferait mieux à l'avenir de ne pas permettre aux retardataires de gagner leurs sièges pendant l'interprétation des morceaux.

Le professeur Goulet et son orchestre méritent hautement toutes les félicitations tant pour la beauté du programme d'hier que pour sa grande perfection de rendu. Ce fut d'abord la superbe ouverture d'Egmont, de Beethoven, puis l'admirable symphonie de Tschaikowsky, et dans un genre plus léger mais non moins plaisant et très applaudi, la paysannerie russe de Lehar "Kukuska", le très beau menuet de Boellman et l'"Extase" de Ganne. M. O'Neil Philips a fait preuve de grandes qualités pianistiques avec le superbe Concerto de Schumann, mais il ne voulut pas revenir jouer en dépit des rappels. Ce fut un concert tout à fait bien.

MORT D'UN JOURNALISTE

PHILADELPHIE, 11 — James Elverston, rédacteur du "Philadelphia Inquier" est mort hier soir.

LES UNIONISTES NE PEUVENT PAS S'ENTENDRE

LONDRES, 11 — Apparamment les leaders unionistes ont été incapables de s'entendre sur les grandes lignes de l'opposition à faire à la politique du gouvernement. A la veille de la réunion du parlement il était entendu que lord Lansdowne, chef de l'opposition à la Chambre des Lords, était prêt à introduire un projet de loi pour la réforme de la chambre des Lords, tandis que le "Times" déclarait qu'il ne serait pas désirable de présenter un tel bill, d'après les chefs unionistes.

Lord Curzon de Kedleston, dans un discours hier soir, a dénoncé la présentation d'un bill incendiaire à la veille des fêtes du couronnement et il a prêché l'importance pour les deux partis d'en venir à un règlement amical du problème.

LA PRÉVOYANCE

CAPITAL - $200,000.00

ASSURANCES:

RESPONSABILITÉ DES PATRONS

ACCIDENTS - VOL - MALADIES

Garantie de Fidélité des Employés

Garantie de Contrats Bris de Glaces

160 rue St-Jacques, MONTREAL

PHONE BELL MAIN 5027

J. C. GAGNÉ, Gérant-Général

TEMPERATURE
FROID

TORONTO, 11—Aujourd'hui et demain, beau et modérément froid.

PROBABILITES — Région des lacs et Baie Georgienne, beau et plutôt doux. Ottawa et haut St-Laurent, beau et modérément froid.

Provinces maritimes et lac Supérieur: dem.

Manitoba et Saskatchewan, partiellement beau et chute de neige en certains endroits.

Alberta : idem.

Les chiffres de la température nous sont fournis par M. R. de Meslé, gérant de Hearn et Harrison, 10-12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	18
Minimum aujourd'hui	11
Maximum l'an dernier	3
Minimum l'an dernier	—8

—Au-dessous de zéro.

LE TEMPS QU'IL FAIT AU CANADA — La température est relativement douce dans les provinces d'Ontario et de Québec. Il a neigé dans la Nouvelle-Ecosse, mais il a fait beau et doux dans l'Ouest des autres provinces maritimes.

CALENDRIER—Demain, dimanche, 12 février. Fête du jour, Septuagésime.

EPHEMERIDES : 11 février 1910 : Mgr Bourne, évêque de Westminster, dévoile le monument élevé au cardinal Manning. Naufrage du "Général-Chanzy" à Majorque, allant de Marseilles à Alger ; 156 victimes. — Mort de l'hon. John Charlton, libre-échangiste libéral.

$1,500,000 DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Contrairement aux prévisions auxquelles semblait donner raison la diminution des deux semaines précédentes, le marché immobilier n'a pas perdu de sa force. Le total des ventes de la semaine dernière le prouve éloquemment.

Les transactions de la semaine se sont élevées à la somme énorme de $1,434,236. C'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint depuis plusieurs mois. Le quartier Mont-Royal tient la tête de la liste, avec un chiffre de transactions de $324,973.

NOMINATIONS DANS LE SERVICE NAVAL CANADIEN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 11. — La " Gazette du Canada " d'aujourd'hui, annonce que sur demande des autorités Impériales, M. Georges Phillips sera le comptable et l'officier en charge des chantiers de construction navals à Esquimalt, à un traitement de $2,000 par année.

M. Basile S. Hartly sera instructeur naval en chef au collège de Halifax, pendant cinq ans, à raison de $3,500 par année.

M. F. P. Gerty, officier retiré de la marine impériale, sera le paiemaître du collège à $6 par jour.

IL TOMBE DANS UN PUITS ET SE NOIE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

LA MALBAIE, 11. — M. Fidèle Dufour s'est noyé accidentellement, hier matin, dans un puits au Port-aux-Quilles, en voulant prendre de l'eau pour abreuver ses animaux. Il est tombé dans le fond du puits et s'est noyé.

Il était âgé de 62 ans, marié et père de plusieurs enfants.

Le verdict du coroner, le Dr Labrecque, fut : " Noyé accidentellement ".

UNE BARQUE SOMBRE

HALIFAX, N. E. 11. — La barque norvégienne "Langen", capitaine Pedaseau, a sombré dans la rivière Lahave. L'équipage a été sauvé.

MARQUEZ

Les Petites Annonces de la PATRIE

MAISONS A LOUER

A LOUER — 4 appartements, un passage, chambre de bain, chauffé et éclairé. 1415 St-Denis 290-6

A LOUER — Rue Chambord, bonne [illegible] pour un médecin, 2 plain-pieds, [illegible] pièces, bain chaque logement, [illegible] Aussi bonne cour et écurie. S'adresser 290 St-André 287-6

A LOUER, 2 logements et un magasin, au No 2873 Notre-Dame Ouest, [illegible] gaz, électricité, pour plus d'informations s'adresser 11 rue Allard 290-1

A LOUER — Avenue Laval No 139, [illegible] carré St-Louis, haut de [illegible] appartements, chambre de bain [illegible] S'adresser 1 Ave Laval No 139 Tél Est 4088 289-6

A LOUER — 2e étage, 6 pièces, améliorations modernes [illegible] Ave [illegible] de Ville, à 100 pieds de la rue Sherbrooke 289-6

A LOUER — 193-195 Sanguinet, 193 [illegible] St-Hubert, 868-870 Wolfe, [illegible] 8 chambres, autres logements [illegible] et 6 chambres, avec passage [illegible] petits logements de 3 chambres. S'adresser 190 Saint-Hubert 290-6

HOCHELAGA 487-489 — 2 plain-pieds, 6 appartements et une chambre de bain, très chaud, près de [illegible] et des Ardies [illegible] S'adresser 1418 Ontario Est Tél Est 4187 291-6

Si, par exemple, vous cherchez à louer une maison, lisez les Petites Annonces de la PATRIE, marquez d'un trait de crayon celles qui offrent des logements à votre goût et quand vous irez voir ceux-ci, emportez vos annonces marquées.

Vous économiserez par ce moyen beaucoup de temps et d'énergie.

Et vous trouverez ce qu'il vous faut en très peu de temps. Essayez-en.

L'ignorance et le dépit conspirent pour étouffer les révélations du Temps

Documents et témoignages établissant irréfutablement que les deux cellules trouvées sous le Palais de Justice actuel dépendaient de l'ancienne prison et que les anneaux de fer trouvés dans ces cachots ont dû servir à enchainer des patriotes, un grand nombre de ces derniers y ayant été retenus captifs.

M. l'abbé Dubois dément les feuilles jalouses de la rue St-Jacques

Le gouverneur Vallée, le juge Sicotte et le grand connétable Bissonnette, l'un des témoins oculaires de la construction du Palais de Justice actuel, partagent entièrement les opinions émises à ce sujet par la "Patrie" et qui sont en parfait accord avec le bon sens, l'histoire et la tradition.

S'il est vrai que "l'imagination peut jouer de mauvais tours", comme nous le fait charitablement remarquer un confrère, il n'est pas moins vrai que le dépit et l'ignorance sont très mauvais conseillers.

Pour avoir signalé avec éclat, en primeur, (quel crime abominable !) la découverte extraordinaire de deux cellules souterraines pratiquées dans les murs du sous-sol du Palais de Justice actuel, et pour avoir exprimé l'opinion de M. le shérif Lemieux, supposant que ces cellules, pourvues chacune d'un énorme anneau de fer, avaient dû être autrefois des cachots réservés aux condamnés à mort, et avaient même pu être occupées par des prisonniers de 1837, voilà que la PATRIE se voit accusée de "travestir sciemment l'histoire", ou encore de "méconnaitre les pages glorieuses écrites par ceux qui donnèrent leur sang pour conquérir nos libertés"... et ainsi de suite.

Et, plus loin, le jeune confrère s'arroge modestement la mission et le "devoir" de veiller pieusement sur l'histoire de toute sa race, de crainte que personne ne la "mutile".

Sans avoir la prétention de dicter des verdicts aux historiens, nous croyons faire oeuvre utile et intéressante en cherchant à faire de la lumière sur les deux mystérieuses cellules, qui viennent de sortir de l'oubli.

NOUVELLES RECHERCHES

Nous avons toutefois cherché et trouvé. Ce qui suit va le prouver surabondamment. La courte science, le faux patriotisme et le dépit des confrères s'en accommoderont comme ils pourront.

Nous allons établir irréfutablement, par l'histoire et l'autorité des érudits, et par la tradition : 1o. que les cellules trouvées sous le palais de justice sont bien celles de l'ancienne prison ; 2o. que les anneaux de fer trouvés dans ces cellules ont dû servir à enchainer des patriotes, car il en est passé des centaines dans l'ancienne prison.

TEMOIGNAGE D'UN HISTORIEN

De la préface de l'"Histoire des Prisons de Montréal, par Borthwick", nous extrayons le paragraphe suivant, dont nous donnons le fac-similé, puis la traduction :

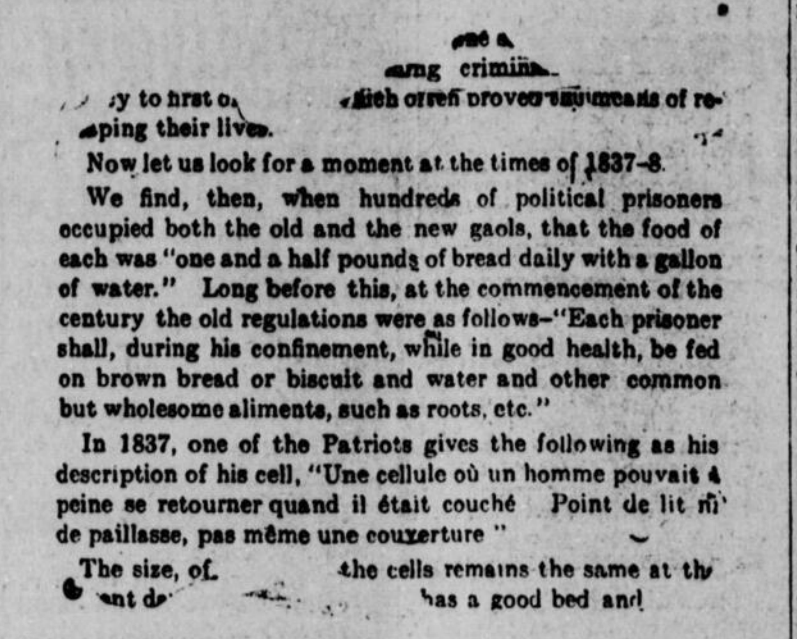

sang crimin

y to first o ich often proved the means of re-
ping their lives.

Now let us look for a moment at the times of 1837-8.

We find, then, when hundreds of political prisoners occupied both the old and the new gaols, that the food of each was "one and a half pounds of bread daily with a gallon of water." Long before this, at the commencement of the century the old regulations were as follows—"Each prisoner shall, during his confinement, while in good health, be fed on brown bread or biscuit and water and other common but wholesome aliments, such as roots, etc."

In 1837, one of the Patriots gives the following as his description of his cell, "Une cellule où un homme pouvait à peine se retourner quand il était couché Point de lit ni de paillasse, pas même une couverture "

The size, of the cells remains the same at th
ant d has a good bed and

TRADUCTION

"Maintenant considérons, un instant, l'époque de 1837-38.

"Nous trouvons, alors, qu'au moment où des centaines de prisonniers politiques occupaient

A LA FOIS, L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE PRISON,

que la nourriture de chacun consistait en "une livre et demie de pain avec un gallon d'eau par jour." Longtemps avant cela, au commencement du siècle, les vieux règlements se lisaient comme suit :—"Chaque prisonnier durant son incarcération, s'il est en bonne santé, sera nourri de pain brun ou de biscuit et d'eau, ainsi que d'autres aliments communs, tels que racines, etc., etc."

"En 1837 un des Patriotes donne ainsi la description de sa cellule :

"Une cellule où un homme pouvait à peine se retourner quand il était couché. Point de lit ni de paillasse, pas même une couverture..."

NOTE DE LA REDACTION.—C'est là la description exacte des cellules découvertes dans le sous-sol du Palais de Justice.

LE SHERIF LEMIEUX

Une nouvelle interview que notre représentant a pu obtenir, hier soir, avec M. le shérif Lemieux, nous permet d'affirmer que la découverte, faite dans le cours de la présente semaine, au Palais de Justice, est bien réellement une découverte de la plus haute importance; et la contradiction de certains confrères, ne fait qu'ajouter plus d'intérêt et de popularité à la nouvelle sensationnelle que nous donnions jeudi soir.

"L'article d'un de nos confrères vous a surpris?" nous demande en nous voyant, le Dr Lemieux.

—"Oui, certes, et vous-même?

—"Cela ne m'a pas surpris : ces journaux avaient manqué la nouvelle. On prétend que l'existence de ces voûtes étaient connue, et que ce ne sont pas là des cellules. Je vous dirai que jamais ces séparations si régulières et recouvertes d'enduits de chaux et de plâtre n'ont été faites dans un autre but que celui de servir comme cachots.

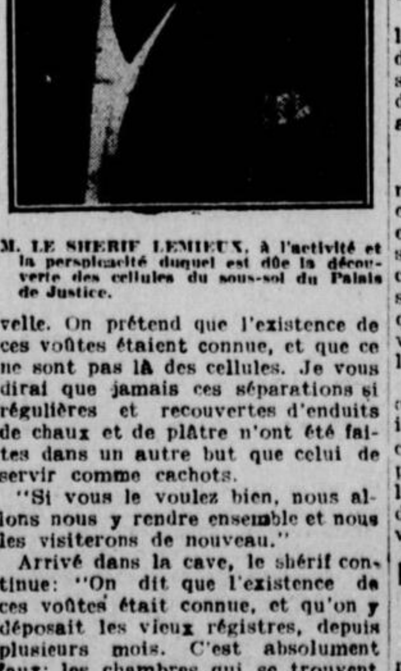

M. LE SHERIF LEMIEUX, à l'activité et la perspicacité duquel est dûe la découverte des cellules du sous-sol du Palais de Justice.

"Si vous le voulez bien, nous allons nous y rendre ensemble et nous les visiterons de nouveau."

Arrivé dans la cave, le shérif continue: "On dit que l'existence de ces voûtes était connue, et qu'on y déposait les vieux régistres, depuis plusieurs mois. C'est absolument faux; les chambres qui se trouvent du côté opposé à celles dont il est question, étaient connues, mais je vous affirme que l'existence de celles-ci, ne l'était pas.

"On va même jusqu'à dire que depuis longtemps, les objets volés et non réclamés étaient emmagasinés dans ces endroits; eh bien, moi, je vous certifie que ces objets n'ont été déposés ici qu'hier, et que cette porte y a été mise sur mon ordre, hier matin.

—"Mais, où se trouvaient les objets dont vous parlez, avant cela?"

—"Ces objets étaient entassés au pied de l'escalier que nous venons de descendre.

"J'ai consulté certains historiens" dit encore le Dr Lemieux, "et maintenant, je suis persuadé qu'en ce moment même nous sommes dans des cachots où nombre de malheureux patriotes ont versé bien des larmes!

"Nous sommes peut-être dans une des cellules où, en 1835, au mois de décembre, un homme mourut de froid dans la prison de Montréal."

M. L'ABBE NAZAIRE DUBOIS, principal de l'école Normale, qui déclara n'avoir jamais donné d'interview au journal qui se réclamait faussement de son autorité et qui confirme nos dires.

—"Vous me disiez, hier, que vous aviez l'intention de donner ces deux anneaux au Château Ramesay?" dit notre représentant.

"Oui," répond le shérif, "j'y ai pensé, mais, pour arracher ces anneaux il faudrait jeter une partie du mur à terre, et comme je veux conserver ces cachots comme une précieuse relique, je les y laisserai attachés.

—Que pensez-vous de notre article de jeudi soir et de celui de ce soir?

—Les deux articles sont exacts, et les détails sont précis, quoi qu'en disent les autres journaux. Au fait, savez-vous que votre article de jeudi a donné un surcroit de besogne au geôlier Jobin?

—Pas du tout, et comment cela?

—Votre article de jeudi a réellement causé une grande sensation et excité l'intérêt de tout le monde, et aujourd'hui, des milliers de personnes sont venues pour visiter ces cellules. Je vous serais reconnaissant d'annoncer dans votre journal que le public ne sera pas admis à visiter ces lieux avant que tout l'ouvrage soit terminé.

Plus tard, avec une autorisation que je demanderai au gouvernement, il sera permis à la foule de visiter ces reliques; mais, en attendant, la porte sera close, et seuls les journalistes qui désirent être au courant de ce qui se passe seront admis à visiter les cachots."

DEMENTI FORMEL DE M. L'ABBE DUBOIS

Notre représentant s'est ensuite rendu chez M. l'abbé Dubois, principal de l'Ecole Normale, à qui l'on faisait dire: "Les fondations de l'ancienne prison n'ont jamais occupé le site du palais de justice."

"Je suis fort surpris," nous dit l'abbé Dubois, "que l'on me prête ces paroles dans un journal français, et ce pour la meilleure des raisons: c'est que je n'ai pas été approché par un journaliste français de la journée. Cependant, ce matin, par téléphone, le représentant d'un journal anglais m'a posé la question suivante, sans même faire allusion à l'article publié hier, dans votre journal: "Pourriez-vous me dire où se trouvait située l'ancienne prison?"

"Pris un peu par surprise, et ne sachant pas qu'il s'agissait de discuter une question aussi importante, n'ayant pas vu votre article, je répondis, au meilleur de ma connaissance, tout en consultant un volume intitulé "Les prisons de Montréal," que la dite prison se trouvait à l'endroit même où se trouve aujourd'hui, le carré séparant le Palais de Justice de l'hôtel de ville."

M. l'abbé Dubois, après cette déclaration, se mit à la disposition de notre représentant, et, après avoir consulté différents auteurs et plusieurs plans de la ville de Montréal, de 1800 à 1860, il déclara: "Je suis persuadé que l'aile du Palais de Justice, qui se trouve située à l'est de l'édifice principal, a été construit sur une partie des fondations de l'aile ouest de l'ancienne prison."

Je n'ai aucun doute, non plus, que les chambres qui viennent d'être découvertes au-dessous du palais de justice, et où l'on a trouvé les anneaux en question, sont les cachots de l'ancienne prison dont vous parlez."

Quant à la question des prisonniers de la rébellion de 1837-1838, l'abbé Dubois dit, que certainement, quelques-uns ont dû y séjourner pendant quelques jours, car la nouvelle prison venait d'être inaugurée et le déménagement des prisonniers se faisait un peu lentement, et, un historien va jusqu'à dire que toutes les prisons de la ville étaient remplies.

Nous avions donc le droit de dire, que bon nombre de prisonniers politiques, durant la rébellion de 1837, y avaient été gardés.

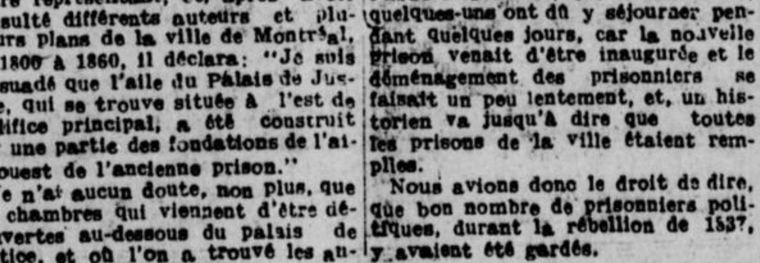

This fourth prison was a two-story building, with a central part and a pediment surmounted by a small dome, and a wing at each end or side. It faced Notre Dame Street and the back abutted on the Champ de Mars This prison stood for years after the Rebellion of 1837-8, and we find that then scores of political offenders were sent to the "New Gaol," as it was then called, the present one in Notre Dame Street (east), because the city prison was full of patriots

first four prisons—that the primary part
treat and the

FAC-SIMILE D'UN EXTRAIT de la page 12 du volume intitulé : "HISTOIRE DES PRISONS DE MONTREAL", par le Rév. J. Douglas Borthwick. En voici la traduction :

"Cette quatrime prison était un édifice à deux étages, ayant une partie centrale ornée d'un fronton surmonté d'un petit dôme, et ayant une aile chaque côté. Elle faisait face à la rue Notre-Dame et le dernier était du côté du Champs de Mars. Cette prison demeura là nombre d'années après la rébellion de 1837-8, et nous constatons, qu'alors, de nombreux groupes de prisonniers furent envoyés à la "Nouvelle Prison", comme on appelait alors la prison actuelle de la rue Notre-Dame Est, "PARCE QUE LA PRISON ETAIT REMPLIE DE PATRIOTES."

TEMOIGNAGE DU GOUVERNEUR VALLEE

Un autre de nos représentants s'est rendu chez M. le gouverneur Vallée, qui lui a dit qu'il croyait que les cellules trouvées sous le palais étaient bien celles de l'ancienne prison.

M. Vallée a vu de ses yeux les restes de l'ancienne prison, sur la place qui sépare l'hôtel de ville du palais de justice. Ces restes consistaient dans des murs allant de l'est à l'ouest et semblant disparaitre sous le palais de justice actuel. C'est le gouverneur lui-même qui a demandé à la ville d'enlever ces murs dangereux, à fleur de sol, contre lesquels pouvait venir se briser la voiture cellulaire. Sur sa requête on a nivelé le sol et on a pavé le "square", qui appartenait au gouvernement provincial, après que celui-ci eût loué le terrain à la cité pour 99 ans, pour le prix nominal d'un dollar.

M. Vallée s'est étonné qu'on pût mettre en doute une semblable découverte, quand tout en atteste le caractère historique.

TEMOIGNAGE DE M. LE JUGE SICOTTE

Un érudit dont le témoignage devait être précieux était sans contredit, M. le juge Sicotte, le président de la société des antiquaires, qui étudie l'histoire de notre pays depuis tantôt quarante ans et qui connait son vieux Montréal sur le bout de ses doigts.

Quand nous lui avons parlé de la découverte, il n'a eu aucun doute sur sa nature et il nous a dit immédicament qu'elle devait être les restes de l'ancienne prison. Il nous a fait voir, sur les gravures du temps, l'endroit où se trouvaient l'ancien palais de justice et l'ancienne prison. L'ancien palais de justice se trouvait à peu près en face du passage qui relie la rue St-Jacques à la rue Notre-Dame. La prison était tout à côté. C'est-à-dire qu'en tenant compte de l'espace de trente à quarante pieds occupé par la cour, de chaque côté, elle se trouvait, non devant la colonne Nelson, mais sur l'emplacement même du palais actuel. Une aile dépassait les limites du palais et c'est cette partie qui se terminait devant la colonne Nelson.

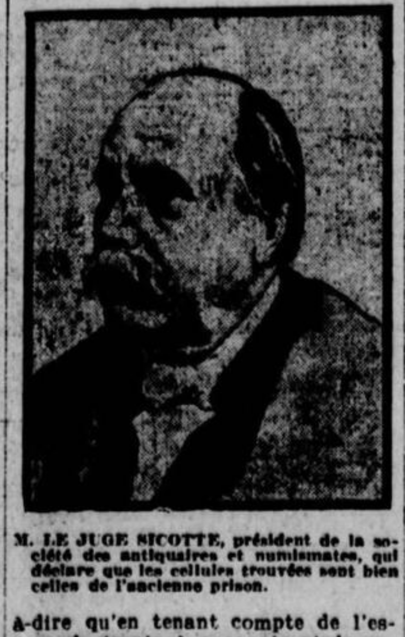

M. LE JUGE SICOTTE, président de la société des antiquaires et numismates, qui déclare que les cellules trouvées sont bien celles de l'ancienne prison.

M. le juge Sicotte est absolument étonné qu'on puisse mettre en doute la vérité historique de faits semblables.

TEMOIGNAGE D'UN TEMOIN OCCULAIRE

Nous avons gardé pour la fin le témoignage qui est, selon nous, le plus précieux, quoiqu'il ne soit pas celui d'un historien ni celui d'un érudit. Mais c'est celui d'un témoin oculaire de la construction du palais actuel, qui a vu les montréalais contemporains de l'ancien palais et de l'ancienne prison, qui a souvent causé avec eux de ces choses, car son occupation l'y entrainait, et qui sait parfaitement à quoi s'en tenir.

Le témoignage de l'Hon. L.O. David

"Tout ce qui a été publié dans la PATRIE de jeudi soir me semble parfaitement exact, et comme la question m'intéresse vivement, je suis à faire les recherches voulues à ce sujet, et je serai bientôt en mesure de vous donner les renseignements demandés."

Ce témoignage, c'est celui de M. Adolphe Bissonnette, grand connétable du district de Montréal.

Avant de raconter la conversation que nous avons eue avec lui, nous allons exposer quelques faits, qui vont rendre la démonstration, parfaite et irréfutable.

Nous tenons en effet à bien établir la vérité de ce que nous avons avancé, car nous savons que des milliers de lecteurs sont intéressés par ces souvenirs historiques et qu'ils nous seront reconnaissants de leur montrer un de ces points par lesquels le passé se relie au présent.

Qu'il soit bien entendu que cette démonstration, nous la faisons pour nos lecteurs et pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, et non pour guérir les blessures du faux patriotisme de quelques reporters déçus. La discussion d'un fait historique et national comme celui-là peut et doit se faire dans des sphères plus élevées que celles de l'intérêt de boutique et de la jalousie.

LES PLANS DU VIEUX MONTREAL

Les plus anciens plans que nous ayons de Montréal remontent à quelques années avant la fondation de Ville-Marie. Le premier que nous ayons consulté représente Montréal en 1611, c'est-à-dire 31 ans avant la fondation de la colonie par M. de Maisonneuve. On y voit parfaitement bien le carré, l'emplacement qui est circonscrit aujourd'hui par la rue Craig, la rue Notre-Dame, la rue St-Gabriel et, à l'autre bout, la rue Gosford.

Ce carré a toujours depuis gardé des limites à peu près les mêmes. Or, il est possible de savoir, sans qu'aucun doute subsiste là-dessus, quels sont les bâtiments qui y ont été construits.

Pendant deux siècles, les Récollets, puis les Jésuites en ont eu la propriété et la possession. Aucun autre édifice n'y a été élevé que leur couvent, à venir jusque vers 1800. Tous les plans l'attestent et tous les historiens le disent.

Vers cette époque, la petite église protestante, qui a maintenant fait place à l'annexe du palais de justice, fut construite, à l'angle des rues St-Jacques et St-Gabriel. Dans le même temps, le gouvernement, qui s'était approprié les biens des Jésuites, fit démolir leur couvent et fit construire, à l'est de l'église protestante l'ancien palais de justice et l'ancienne prison.

SOUVENIRS DE M. ADOLPHE BISSONNETTE

En 1852, époque à laquelle M. Bissonnette entra dans le service de la police et des cours de justice, où il est constamment demeuré depuis, l'ancien palais avait disparu et il ne restait que la petite église protestante et une aile de l'ancienne prison sur le rectangle dont nous avons parlé.

M. Bissonnette n'a pas vu l'ancien palais, mais tous ceux qui l'ont vu—et ils étaient nombreux à cette époque—lui ont dit qu'il était tout à côté de l'église protestante et peut-être plus à l'ouest qu'à l'est du passage qui relie la rue Saint-Jacques à la rue Notre-Dame. A cette époque, le palais actuel était en construction et on avait démoli l'aile ouest, et tout le corps du bâtiment de l'ancienne prison pour lui faire place. Il ne restait de cette prison que l'aile est dans laquelle on tenait encore les assises, auxquelles M. Bissonnette a assisté. Toute la partie à l'est était le "jardin du gouverneur", dont la demeure vice-royale a été longtemps le château de Ramesay, situé juste en face de ce jardin.

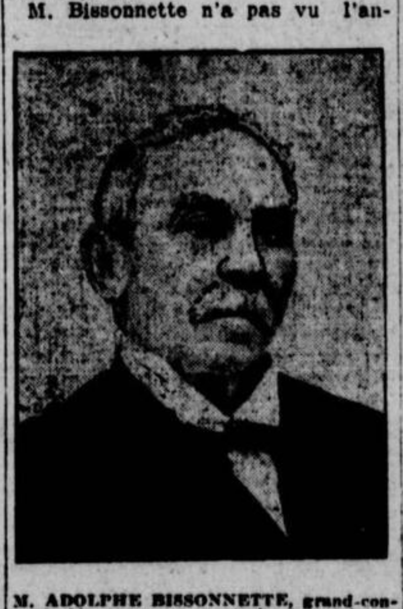

M. ADOLPHE BISSONNETTE, grand-connétable, qui a vu construire le palais actuel sur les ruines de l'ancienne prison et qui déclare qu'on ne saurait douter que les cellules trouvées ne soient celles de l'ancienne prison.

M. Bissonnette a assisté à la construction du palais et il affirme qu'on n'a jamais construit aucune cellule du genre de celle qui ont été découvertes. Il est aussi positif que personne n'a jamais connu l'existence de ces cellules, et, à plus forte raison qu'elles n'ont jamais servi.

Il est donc avéré qu'il n'y a jamais eu, à l'endroit où s'élève le palais actuel d'autres constructions que l'ancien palais et l'ancienne prison. Dans l'ancien palais il n'y avait pas de cellules, comme nous le disent les historiens qui l'ont décrit, pour la bonne raisons que la prison était à côté. Les cellules trouvées ne peuvent donc avoir appartenu à aucun autre corps de bâtiment qu'à l'ancienne prison, qui était située à cet endroit.

M. Bissonnette croit,—et son opinion doit être celle de tout homme sensé,—que les cellules trouvées, blanchies à la chaux et munies d'anneaux formidables, doivent avoir été destinées à renfermer des prisonniers et qu'elles sont celles de l'ancienne prison.

L'hypothèse qu'elles pourraient avoir été construites pour servir de fondation au palais actuel ne tient pas debout quand on considère leur régularité et, surtout, l'inutilité de cet amas coûteux de pierre pour une construction semblable. Il n'y a pas un architecte qui puisse dire autrement. De plus, si on les avait construites pour servir au palais, leur existence n'aurait pas été ignorée. Enfin, pourquoi les aurait-on blanchies et munies d'anneaux si elles n'avaient pas été des cellules de prison.

Le bon sens, l'histoire et la tradition sont absolument d'accord.

LE TUNNEL

qui sert de voûte, est aussi une disposition bizarre dans une construction, et il est évident qu'il constituait le corridor central de l'ancienne prison, corridor entouré de cellules des deux côtés. On a rempli ces cellules de terre et l'on s'est servi de leurs assises massives, du côté de la rue Notre-Dame, pour appuyer les fondations du palais actuel. Du côté du Champ de Mars, où devaient aussi se trouver des cellules, on les a évidemment détruites pour faire place à la chambre des machines. Du reste, nous disions hier que, de côté aussi on a trouvé des cellules intactes, du temps de M. le shérif Thibaudeau.

Il est donc bien établi par le récit de M. Bissonnette que les cellules trouvées sous le palais de justice sont celles de l'ancienne prison.

LE TEMOIGNAGE DE M. R. W. MCLACHLAN

curateur de la Société des Antiquaires et Numismates du Chateau Ramesay dit : "Il doit y avoir eu nombre de prisonniers de la rébellion de 1837-1838, qui ont été incarcérés dans la prison dont on vient de découvrir les fondations en dessous du Palais de Justice.

Plusieurs historiens anglais et français s'accordent à dire que les prisons de Montréal étaient remplies de patriotes, or celle-ci ne fut abandonnée définitivement comme prison que plus tard, et, certes, je suis de l'opinion que plusieurs prisonniers politiques y ont été enfermés à cette époque."

M. McLachlan dit que cette découverte est on ne peut plus intéressante au point de vue historique, et il invite notre représentant à se rendre avec lui dans les fameux cachots qu'il désire ardemment visiter.

M. McLachlan, qui est lui-même employé au palais de justice, ne connaissait pas le fait de cette découverte et ne l'a apprise qu'en lisant la "Patrie," jeudi soir.

Lorsque nous entendons un homme comme M. McLachlan, nous dire qu'il n'avait pas entendu parler de cette découverte, bien que son bureau fût au palais de justice même, nous nous demandons sur quoi notre confrère peut se baser pour dire que la découverte en a été faite il y a plusieurs mois.

Il n'y a pas que M. McLachlan qui soit au palais et qui n'ait pas eu vent de la découverte avant jeudi. M. le juge Sicotte, dont la chambre privée se trouve juste au-dessus des deux cellules en question, n'en connaissait pas l'existence non plus, et que d'autres.

DUVERNAY DANS CETTE PRISON

" En décembre 1835" dit Borthwick, à la page 51 de son " Histoire des prisons de Montréal, "un prisonnier mourut de froid dans la prison de Montréal, (celle dont nous parlons plus haut.) Le shérif et le geôlier furent accusés de négligence coupable, par le peuple, qui demanda leur renvoi. La cause fut présentée à l'Assemblée Législative, mais le bill fut renvoyé.

" On arrêta alors Duvernay à cause d'un article fulgurant que celui-ci avait laissé paraître dans le journal "La Minerve" dont il était propriétaire."

" Duvernay, le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, homme droit et intègre, s'il en fut, dut répondre à la question: " Etes-vous propriétaire de "La Minerve" ? "Oui", répondit celui-ci."

Et sans lui donner la chance d'expliquer son cas, Duvernay fut condamné à 30 jours de prison et à une amende de vingt livres.

Duvernay passa nécessairement, ces trente jours dans la prison dont on vient de découvrir les fondations au-dessous du Palais de Justice.

LA ROUE D'UN TRAMWAY LUI BROIE UNE JAMBE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 11.—Le jeune Henri Bourassa, fils de M. J. Bourassa, No. 153, rue Montcalm, s'amusait à patiner dans la rue Montcalm, hier soir, vers les 6 heures, quand un tramway passa au coin des rues Montcalm et Aqueduc. Le jeune Bourassa n'ayant pas le temps de se jeter hors de la voie, tomba en avant du tramway avant que celui-ci n'ait eu le temps de s'arrêter. Les roues lui passèrent sur la jambe droite la lui coupant du coup et lui fractura la jambe.

Le malheureux enfant fut transporté immédiatement à l'Hôtel-Dieu où l'on attend sa mort d'heure en heure.

La jeune victime est âgée de 11 ans.

Malgré tous les meilleurs soins, le jeune Arthur Bourassa a expiré, hier soir, à minuit, après avoir enduré des douleurs atroces. La voiture de M. Hubert Moisan a reconduit immédiatement la dépouille du pauvre enfant. Le coroner tiendra une enquête aujourd'hui.

Une résolution a été adoptée, hier soir, au cours d'une assemblée des propriétaires des quartiers St-Denis, Delorimier et Duvernay, protestant contre le projet de faire payer par les propriétaires le coût des pavages. Les échevins Têtrault, Mayrand, Clément et Turcot ont dénoncé le changement proposé, et M. S. D. Vallières défendit le projet de l'Association Immobilière. Un vote fut pris, et la majorité des propriétaires présents se déclara contre le projet. A une assemblée des propriétaires du quartier St-Joseph, hier, le projet fut au contraire approuvé.

LE LOYER DES CLUBS DE CHASSE ET DE PECHE

La dernière séance de la convention de l'association de chasse et de pêche a été consacrée à une question qui a fait le sujet de plusieurs discussions dans les luttes électorales de ces dernières années : les loyers des clubs dec chasse et de pêche.

M. G. H. Richards, le nouveau président de l'association, proposa que l'association adopte une résolution priant les gouvernements de donner aux clubs des loyers de plus longue durée.

M. L. O. Armstrong, du C.P.R., se déclara opposé à cette proposition, disant que le gouvernement de chaque province avait le droit de donner des baux de quelques années afin de se réserver le privilège d'en augmenter le prix lorsque la chose serait raisonneble.

Le Dr Finnie approuva les paroles de M. Armstrong.

Plusieurs des principaux membres de clubs de chasse et de pêche parlèrent sur cette question et prétendirent que les gouvernements n'ont pas à se plaindre des clubs qui ont enrichi les propriétés que leur ont loué le gouvernement.

M. W. H. Parker, directeur du club Laurentian, donna à ce sujet, quelques statistiques qui montrent que son club a enrichi les propriétés que lui loue le gouvernement de la province de Québec.

L'an dernier, a dit M. Parker, nous avons dépensé $49,743 et nous avons payé aux guides plus de $10,000. Nous avons employé jusqu'à 140 guides. Nos lacs n'ont jamais été si riches qu'ils le sont aujourd'hui et les propriétés que le gouvernement nous a louées ont beaucoup plus de valeur qu'elles en avaient il y a quelques années.

Les déclarations de M. Parker furent applaudies et Sir Lomer déclara: "Ne craignez rien, M. Parker, le gouvernement ne vous causera jamais d'ennuis."

Après quelques remarques de MM. Townsend, Wilson et Bishop, la résolution fut adoptée et les membres de l'association se déclarèrent enchantés des bons traitements du gouvernement de Québec.

Après les résolutions de remerciements d'usage, la convention s'ajouera à l'an prochain. Elle aura lieu à Boston.

LES CHEMINS

Lundi après-midi M. L. A. Gareau, conférencier officiel, donnera une conférence sur l'amélioration des chemins à Ste-Rose, comté de Laval, MM. Wilson et Lavergne y assisteront.

ETABLIE EN 1885
A. JETTE & CIE
Courtiers, experts en propriété. Argent à prêter sur 1ère et 2ème hypothèque. Propriétés et terrains à vendre. Collections. Achat de Créances et avances d'argent sur liste de crédits.
660 rue Ontario Est, Coin Beaudry.
Téléphone Bell: Est 1768. Montréal.
276-1-j-s-jao

DENTISTE
Dr J. E. BOIVIN
A transporté ses Bureaux 101 St-Denis
TEL. EST 2418 MaJVS

NAISSANCES

GAGNE — A St-Henri de Montréal, le 8 courant, au No 169 Parc Sir Georges-Etienne Cartier, l'épouse de M. Chéri Gagné, contremaître, une fille, baptisée Marie-Malvina-Germaine-Laurette.

Parrain et marraine, M. et Mme Domina Cusson.

LAROCQUE — A Montréal, le 4 courant, au No 122 rue Dorion, l'épouse de M. André Larocque, une fille, baptisée Robertine-Léa-Pauline.

Parrain et marraine, M. Dr P. P. Renaud, et Mlle Rose Renaud.

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR — A Maisonneuve, le 10 courant, à l'âge de 77 ans, Marie Marguerite Charbonneau, épouse de Eugène Bellefleur, rentier.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 29 rue Jeanne-d'Arc, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église du St-Nom de Jésus et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL — A Viauville, le 10 courant, à l'âge de 77 ans et 10 mois, David Gravel, époux de Marie Claire Lafrenière.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 74 rue Adam, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Clément, de Viauville et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAULT — En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 64 ans et 9 mois, Dame veuve Adolphe Perrault, née Sophronie Moquin.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, J. Rotté, No 1110 rue des Erables, Delorimier, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERREAULT — A St-Jean, Port Joli, le 9 courant, est décédée Madame Verreault (née Joséphine Roy) épouse de A. G. Verreault, régistrateur.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13 février, à 9 heures. 295-3

DECES A MONTREAL

BORIZUK, Albert, 3 mois, enfant d'Antonio Borizuk, tailleur de pierres, 2791 rue Notre-Dame Ouest.

CHARBONNEAU, Roméo, 2 ans, enfant de Johny Charbonneau, journalier, 103 rue Buller.

FAURE, François-Louis, 74 ans, ancien marchand, Longueuil.

LAPLANTE, Bridget McCarthy, 74 ans, femme de Antoine Laplante, inspecteur de peaux, 115 rue Moreau.

LALONDE, Yvelle, 1 mois, enfant d'Avila Lalonde, peintre, 30 rue Droiet.

NADEREAU, Eulalie Archambault, 91 ans, femme d'Edouard Nadereau, rentier, 332 rue Beaudry.

PETIT, Aldège, 3 mois, enfant de Jos Petit, agent, 186 rue Manufactures.

LES VENDEUSES aiment la gélatine Charlotte. Elle est si bonne !

Dr. Léon Archambault
293 rue Rachel, coin St-Denis, Montréal. | Téléphone St-Louis 679
DENTISTE
L-9-1 38